LA PRÉCELLENCE

DU LANGAGE FRANÇOIS

COULOMMIERS
Imprimerie Paul Brodard

La F. Gr.
E 814 p

HENRI ESTIENNE

LA PRÉCELLENCE

DU LANGAGE FRANÇOIS

Réimprimée avec des notes, une grammaire et un glossaire

PAR

EDMOND HUGUET
Maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen

ET PRÉCÉDÉE

d'une Préface de L. PETIT DE JULLEVILLE

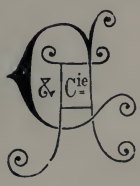

102384
13/6/1

PARIS
ARMAND COLIN ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE DE MÉZIÈRES, 5
1896

Tous droits réservés.

AVANT-PROPOS

Le *Project du livre intitulé De la precellence du langage François* n'a eu que deux éditions, celle qui fut imprimée par Mamert Patisson en 1579, et celle qu'a publiée en 1850 Léon Feugère. Les exemplaires de l'édition originale sont depuis longtemps très rares. L'édition Feugère est elle-même épuisée. Il était donc nécessaire d'imprimer pour la troisième fois l'ouvrage d'Henri Estienne.

Cette réimpression n'a d'autre but que d'offrir à ceux qui étudient notre langue le texte de la *Précellence*, devenu difficile à trouver. Elle n'a pas la prétention de faire oublier l'excellente édition de 1850, dont il ne m'était pas possible de reproduire les utiles indications. J'ai seulement cherché à dire l'indispensable et à compléter le travail de Léon Feugère. Les progrès qu'a faits depuis 1850 la philologie française m'ont permis de combler quelques lacunes et de donner sur certains points des renseignements plus précis.

Ce travail, que les circonstances m'ont obligé à faire avec trop de hâte, aurait lui-même besoin d'être complété et rectifié. Il s'adresse à des lecteurs qui sauront faire l'un et l'autre. Il serait beaucoup plus imparfait si j'avais dû le faire tout entier, et sans aucune aide. Je suis heureux de remercier tous ceux qui ont bien voulu s'intéresser à cette réimpression de la *Précellence* : M. Petit de Julleville, dont l'excellente *Préface* donne une idée très juste d'Henri Estienne et de son livre; M. Ferdinand Brunot, dont les conseils et les indications ne m'ont jamais fait défaut; M. Delaruelle, agrégé de grammaire, à qui je dois tous les rapprochements avec les *Dialogues du français italianisé*, enfin les étudiants de la Sorbonne candidats à l'agrégation de grammaire, qui ont corrigé les épreuves avec autant de soin que d'intelligence. C'est grâce à eux que j'ai pu reproduire plus exactement que ne l'avait fait Léon Feugère l'orthographe, la ponctuation, et même certaines particularités typographiques de l'édition originale.

EDMOND HUGUET.

PRÉFACE

I

L'abbé d'Olivet, qui fut lui-même un des bons grammairiens du XVIIIe siècle, a proclamé Henri Estienne le meilleur grammairien du XVIe siècle; et cet éloge est mérité. Ce n'est pas à dire qu'Henri Estienne soit de tout point un excellent grammairien, au moins selon l'idée que nous nous faisons aujourd'hui de la grammaire. Nous voulons y voir une science, rigoureuse dans sa méthode et soumise à des lois précises. Sans doute, elle renferme encore des parties inachevées; sur plusieurs points, elle recourt à l'hypothèse; mais en faisant ses réserves et provisoirement. Riche en faits observés, elle est prudente en conclusions; elle ne se flatte point de posséder tous les secrets de la vie du langage; mais elle croit que l'étude attentive des phénomènes pourra nous en révéler un jour les lois et les causes.

Tout autre est la méthode grammaticale d'Henri Estienne; ou plutôt il n'a pas de méthode. Il n'a qu'une érudition immense, une curiosité universelle, et une ingéniosité féconde. Armé de ces trois instruments, il s'avance hardiment, à travers les fourrés d'une science encore toute nouvelle, et presque à naître; il va devant lui, tout droit, bien qu'au hasard; mêlant aux aperçus les plus fins et les plus justes, des erreurs énormes; amassant tout ce qu'il rencontre; cataloguant tout ce qu'il voit, ou croit voir, et hasardant sur toutes choses tout ce qu'il pense ou imagine. Entre les mains d'un autre homme, un tel procédé, joint à une telle abondance, n'aurait pu donner qu'un fatras. Les livres d'Henri Estienne sont désordonnés; mais au-dessus de ce désordre, il plane un certain bon sens supérieur; et son œuvre philologique, par le nombre et la variété, quelquefois aussi la justesse des vues, demeure intéressante, agréable et même utile à consulter.

Elle eut, à l'origine, une influence excellente. Henri Estienne a contribué plus que personne à préserver la bonne santé de la langue française dans une phase assez périlleuse de son existence. Son patriotisme littéraire, parfois un peu aveugle, eut du moins d'heureuses conséquences, et sauva le français d'un sérieux danger, à cette époque où les uns n'admiraient que les langues anciennes, et avaient le cœur, la mémoire et l'esprit tout farcis de latin, de grec et d'hébreu, qu'ils alléguaient sans cesse au mépris du pauvre langage *vulgaire*; où les autres affectaient de reconnaître à l'italien tout seul, parmi

les idiomes modernes, les qualités d'un langage civilisé, poétique, harmonieux. L'imitation italienne envahissait la France; déjà toute la cour, sous une reine florentine, s'attachait à travestir son langage et ses mœurs à la mode de delà les Alpes. L'intégrité du vocabulaire français et celle du caractère national (plus précieuse encore) étaient sérieusement menacées. On ne saurait trop louer Henri Estienne de s'être dégagé hardiment de tous les préjugés du pédantisme et de la mode. Il ne fut ni des latinisants ni des italianisants; il sut défendre obstinément contre l'hébreu, le latin, le grec, l'italien, la cause de la langue française; et il sut en montrer dans ses livres, par le précepte et par l'exemple, comme grammairien, comme écrivain, l'originalité, la vigueur, la souplesse et l'abondance.

Aujourd'hui même, il peut encore être utile. On avoue qu'il est plein d'erreurs; mais ses livres font penser; ils sont, comme on dit maintenant, « éminemment suggestifs », mots qu'il n'eût pas compris, mais dont il aurait bien su se passer, lui, l'infatigable chercheur de synonymes et d'équivalents; il eût dit, par exemple, que ses livres nous fournissent beaucoup d'idées ingénieuses; et qu'ils en font naître encore plus qu'ils n'en expriment. Je conviens qu'il serait dangereux de commencer une éducation philologique par les livres d'Henri Estienne. Il apporte à l'affirmation du faux une tranquille assurance qui pourrait égarer un esprit tout à fait novice. Mais quand on est pleinement assuré dans la possession et dans l'intelligence des quatre ou cinq principes

fondamentaux qui sont la base solide de la philologie française; quand on est, tout d'abord, inébranlablement persuadé que le français vient du bas-latin, non du bas-breton, ou du grec, ou de l'hébreu; que tous les mots du fonds populaire ont gardé l'accent tonique à la place où il était en bas-latin; que les transformations phonétiques se sont faites selon des lois fatales, inconscientes, non au hasard ou par convention; que les langues sont des produits naturels, non le résultat d'un artifice ou d'un contrat; quand, dis-je, on est solidement attaché à ces colonnes de la doctrine, on peut sans danger, même avec plaisir, et avec fruit, lire Henri Estienne. D'abord il est un des plus sûrs témoins de la langue de son temps; et ce qu'il nous apporte de faits, de tours, de mots pour la connaissance de l'idiome parlé au XVIe siècle, est inappréciable. Puis la vie et l'ardeur qu'il met dans ses études sont aussi d'un bon exemple; il nous apprend ainsi que la philologie, cette science dont l'objet est vivant, veut être traitée d'une autre méthode et sur un autre ton que la science des choses mortes ou abstraites. Enfin, j'oserai dire qu'en voyant un homme d'esprit, et prodigieusement savant, se tromper parfois si complètement, nous nous instruisons nous-mêmes à être circonspects dans nos conclusions, et modestes dans l'affirmation; cette leçon a aussi son prix. Moralement, elle est excellente; scientifiquement, elle peut préserver du faux, sinon aider à trouver le vrai.

II

Entre tant d'immenses travaux, Henri Estienne a consacré cinq ouvrages à la langue française. En 1558, il publiait la traduction en latin de la *grammaire françoise* composée par son père, Robert Estienne. Il donnait en 1565 le *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec*; en 1578, *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé et autrement desguizé.* L'année suivante : le *Project du livre intitulé : de la precellence du langage françois* (1579). Enfin les *Hypomneses de gallica lingua*, qui sont un commentaire continu de la grammaire française de Robert Estienne furent publiés en 1582. Tous ces ouvrages, partis de la même main, offrent à peu près les mêmes qualités et les mêmes défauts. La *Précellence* est celui qui a le moins vieilli au regard de la science philologique actuelle.

A la fin du second *Dialogue du langage françois italianizé*, Philausone (*l'ami de l'italien*), convaincu par Celtophile (*l'ami du français*) et par Philalèthe (*l'ami de la vérité*, c'est-à-dire Henri Estienne lui-même), se déclare prêt à faire amende honorable à notre langue, et à n'approuver plus « ceux qui à tous propos mettent des mots italiens en la place des (mots) francès »; mais toutefois, pour se « convertir » tout à fait, il exprime le vœu qu'on lui fasse connaître « par vives raisons » que « nostre langage francès est aussi bon et aussi beau, tant pour tant, que le langage ita-

lien ». Sinon, au fond du cœur, il continuera de penser que « les mots italiens, meslés parmi les nostres, ont quelque garbe (*galbe*) plus grand que n'auroyent les nostres ». Celtophile intervient pour appuyer la demande : « Je vous prie, Monsieur Philalèthe, de prendre Monsieur Philausone au mot; car il me semble que desja d'ailleurs vous aviez quelque deliberation d'en venir la. » Et Philalèthe se déclare prêt à fournir la démonstration requise. « Il n'est pas besoin de m'en prier, car je ne fi jamais chose plus volontiers. Seulement faut choisir le jour et le lieu; et j'ay esperance de faire encore plus qu'il ne requiert; sçavoir de monstrer l'excellence de nostre langage estre si grande que non seulement il ne doit estre postposé à l'italien; mais luy doit estre preferé; n'en desplaise à toute l'Italie. »

Ainsi se trouvait annoncé et promis au public un nouvel ouvrage sur la langue française, consacré expressément à démontrer la supériorité de notre idiome sur toutes les langues vivantes. Il l'écrivit en France, dans des circonstances singulières.

Dans l'*Apologie pour Hérodote*, Henri Estienne avait attaqué violemment l'Église catholique; et dans les deux *Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, la cour de France. Après quoi, il arriva que, pour l'un et l'autre ouvrage, il fut inquiété par le Conseil à Genève, et dut se réfugier à Paris, où le roi Henri III lui fit le meilleur accueil; la cour elle-même ne le traita pas trop durement, puisqu'il avoue avoir mené, pendant plusieurs mois, en pleine sécurité, la vie d'un demi-courtisan (*semi aulicus*).

Henri III, curieux, comme tous les Valois ses prédécesseurs, de tout ce qui touchait aux lettres, pressait vivement Henri Estienne de donner au public le livre qu'il avait promis sur la prééminence de la langue française. L'auteur s'excusait en disant qu'il avait laissé tous ses papiers à Genève. « Y avez-vous laissé votre tête? lui dit le Roi. » Il fallut se rendre; et, pour répondre à l'impatience du monarque, autant qu'aux goûts d'Henri Estienne, qui aimait aller vite en besogne, l'ouvrage fut achevé au bout de trois mois[1]; ou du moins le *Projet* du livre qu'il voulait faire plus tard, à loisir; mais le livre ne fut jamais fait. Il est vrai que le *Projet* est tout autre chose qu'une préface, et forme à lui seul un volume de trois cents pages.

Dans la dédicace *au Roy* (datée du 23 avril 1579), l'auteur s'exprime ainsi : « Sire, pour m'aquitter de la promesse faicte dernierement à vostre Majesté, je luy presente un project et comme un modelle d'un œuvre que je delibere intituler *De la precellence du langage françois*. Lequel project je la supplie treshumblement vouloir favoriser non moins de sa censure que de sa lecture. A quoy j'espere qu'elle sera incitee, quand il luy plaira considerer de quelle importance est ceste entreprise pour l'honneur de son royaume : comme aussi je la puis asseurer qu'elle est procedee d'un cueur qui s'est tousjours monstré zelateur et comme jaloux de l'honneur de sa nation...

1. Trois mois d'après *Musa monitrix* : six semaines d'après la *préface* de la *Precellence*.

D'ailleurs je m'estois ja obligé à une telle entreprise, par mes œuvres precedens, qui appartiennent à l'illustration des langues Greque et Latine; ne pouvant raisonnablement denier à celle qui m'est naturelle, autant de bien que j'en avois faict à ces estrangeres. »

La forme n'est pas très modeste; mais la modestie est le moindre souci des hommes du XVIe siècle. Quant au patriotisme, Henri Estienne est sincère; et quoiqu'il ait passé la plus grande partie de sa vie à l'étranger, il n'a jamais aimé que la France.

L'édition *princeps* [1] de la *Precellence* parut en 1579, à Paris, chez Mamert Patisson, qui avait succédé à Robert Estienne II (frère d'Henri). Le livre est intitulé : *Project du livre intitulé De la precellence du langage François* par Henri Estiene. Ce mot de *Précellence* a été blâmé, à tort, par La Monnoye, qui prétend qu'il n'est point français. Le mot est très bien fait, très clair; il n'est pas un synonyme superflu d'*excellence*; Henri Estienne ne prétend pas que la langue française soit absolument sans défaut; il la croit seulement supérieure à toutes les autres langues vivantes. D'ailleurs le mot n'était pas inouï à cette époque : on le trouve au livre Ier des *Essais* de Montaigne, publié quelques mois seulement après le livre d'Henri Estienne.

Pour prouver la *précellence* du français, l'auteur ne s'avise pas de le comparer avec toutes les langues

1. L'ouvrage n'avait été, jusqu'ici, réimprimé qu'une seule fois, après deux cent soixante et onze ans, par les soins de Léon Feugère, en 1850, chez Delalain.

de l'Europe; il le met en parallèle avec la seule langue italienne. Le choix de l'adversaire lui était imposé par l'opinion régnante. Après trois siècles d'une littérature polie, raffinée, déjà classique, la gloire des écrivains italiens avait rejailli sur leur langue, et la plaçait, dans l'admiration publique, au-dessus de tout autre idiome. Henri Estienne, avant de protester contre cette sorte d'idolâtrie, a soin de dire que s'il parvient à prouver la supériorité du français sur l'italien, il aura prouvé, par cela même, la supériorité du français sur toutes les langues vivantes; il répète à ce propos l'adage latin : « Si je puis vaincre celui qui vous a vaincu, je vous aurai ainsi vaincu vous-même. »

Quelle que soit, au fond, la valeur de cette comparaison établie entre les deux langues (et je crois qu'elle prouve peu de chose, car les langues n'ont pas de mesure commune), Henri Estienne était mieux qualifié que personne pour essayer un tel parallèle. Non seulement il savait le français à merveille, mais il ne savait guère moins bien l'italien, ayant voyagé très longtemps dans le pays, durant sa jeunesse. Il raconte lui-même que le « sçavoir parler (italien) aussi nayfvement que s'il eust esté du pays, fut ce qui lui sauva la vie à Naples, pendant que l'Empereur Charles le quint tenoit Sienne assiegee contre le Roy Henri second ». Il se rendait de Rome à Naples pour épier les événements, et en faire part à M. de Selve, ambassadeur du roi près du pape; reconnu par quelqu'un qui l'avait vu à Rome dans la maison de l'ambassadeur, et sur le point d'être accusé et con-

vaincu d'espionnage, il se tira d'affaire en affirmant qu'il était Italien, non Français, et en le persuadant à tout le monde « par son nayf et comme naturel langage Italien ». Il est vrai, ajoute-t-il, qu'il y a longtemps de cette aventure, et qu'il a bien pu depuis lors oublier un peu de la langue, mais sans doute il lui en reste assez pour en parler pertinemment.

Non plus que dans les autres ouvrages d'Henri Estienne, il n'y a pas de plan rigoureux dans la *Précellence*; toutefois les idées suivent une marche un peu moins capricieuse, et les digressions qui ne manquent pas, entraînent l'auteur moins loin de son sujet.

Henri Estienne énumère les principales qualités qui font la beauté d'une langue; et il entreprend de montrer que le français possède ces qualités à un plus haut degré que l'italien.

Par exemple : la gravité, la douceur, la grâce, la brièveté, la richesse. Il parait singulier qu'Henri Estienne oublie la *clarté*, qui est à nos yeux la qualité propre et particulière du français la plus incontestable. Mais c'est seulement depuis le XVIIe siècle que le français s'est constamment piqué d'être la langue la plus claire de l'Europe; l'honneur d'avoir été choisi, sous Louis XIV, comme langue commune diplomatique put lui inspirer cette prétention, alors légitime. Au contraire, la langue du XVIe siècle, par la multitude de ses archaïsmes et de ses néologismes, la surabondance de son lexique, et les libertés de sa syntaxe (où le sens quelquefois semble se dérober, tant est grande la souplesse des tours), sans qu'on

puisse la dire obscure, n'était pas, en effet, admirable avant tout pour sa clarté.

Il n'est pas très aisé de définir ce que l'auteur entend par cette *gravité* dont il fait honneur à notre langue par-dessus la langue italienne; c'est quelque chose d'analogue, semble-t-il, à ce que d'autres nomment le *nombre*. Il n'est pas douteux que l'italien l'ait possédé avant le français. Le nombre est bien rarement dans la phrase française au moyen âge. Mais Henri Estienne a raison de reconnaître ce genre de mérite chez quelques-uns de ses contemporains; et c'est fort à propos qu'il cite ici le beau sonnet de Philippe Desportes :

Un chemin si nouveau n'estonna sa jeunesse,
Le pouvoir luy faillit et non la hardiesse.
Il eut pour le brusler des astres le plus beau :

Il mourut poursuyvant une haute avanture,
Le ciel fut son desir, la mer sa sepulture.
Est-il plus beau dessein, ou plus riche tombeau?

Certes le mérite des pensées n'est pas grand dans ces vers puisqu'ils sont traduits de Sannazar; mais le mérite de la forme est rare, et une langue capable de si beaux vers si bien faits était entièrement « denouee » et déjà *nombreuse*.

Mais Henri Estienne sent ces choses d'instinct, plus qu'il ne réussit à les expliquer; à l'italien qui vante son accent sonore il oppose l'accent français; et ce qu'il en dit montre bien qu'il ne sait pas ce que c'est que l'accent; car il le confond avec la *quantité*; les voyelles sont toniques ou atones, longues ou

brèves ; ouvertes ou fermées. Il embrouille toutes ces qualités. Nous prononçons différemment l'*a* dans *grâce* et dans *trace* ; dans *mâle* et dans *malle* ; dans *pâte* et dans *patte* ; Henri Estienne explique ces différences par l'accent. Or dans ces mots, *a* est long et fermé ; ou bien bref et ouvert ; mais il est partout tonique.

L'auteur s'efforce ensuite de prouver la *gravité* du français par une série de traductions du latin en italien et en français, en prose et en vers, où il s'abuse quelquefois sur la supériorité qu'il croit reconnaître dans les traductions françaises ; il s'abuse surtout quand il traduit lui-même en vers, car il est médiocre poète.

Il compare ainsi un discours de Tacite traduit en italien par Giorgio Dati, avec le même discours traduit en français par Blaise de Vigenère. La traduction italienne est absolument diffuse, et moins une traduction qu'une paraphrase. La traduction française n'est pas bonne, mais elle est au moins un peu plus serrée. Henri Estienne en triomphe, comme si ce n'était pas lui qui avait choisi les deux morceaux à l'appui de sa thèse, et comme s'il était démontré que toute traduction italienne fût nécessairement une paraphrase : « Combien est viril le son de ces paroles Françoises, et combien est mol celuy des Italiennes à comparaison : comment les Françoises semblent autant aller de roideur, que les autres aller laschement ! »

A défaut de force, au moins l'italien gardera-t-il le mérite de la douceur, qu'on lui accorde généralement ?

Henri Estienne n'en convient pas. Cette prétendue douceur n'est que monotonie. Il raille, avant Voltaire, qui cherchera la même querelle aux Italiens, l'uniformité de leurs consonances finales : il s'amuse à composer une phrase de soixante-douze mots, dont quarante finissent en *o*; et une phrase de trente-huit mots, dont vingt-trois finissent en *a*. Mais ni Voltaire, ni Henri Estienne n'ont remarqué que cette monotonie est plus apparente que réelle, et qu'elle choque l'œil bien plus que l'oreille. En effet l'accent italien (au rebours de l'accent français) n'est presque jamais sur la dernière syllabe; celle-ci est donc atone, la plupart du temps, et ne sonne que faiblement, comme fait notre *e* féminin final en français; car la moitié de nos mots finissent en *e* féminin; et les étrangers pourraient croire aussi que de là résulte une grande uniformité dans l'harmonie de notre langue; il n'en est rien parce que cet *e* final est toujours atone. La même observation s'applique à l'*a*, à l'*o*, à l'*i* final des Italiens. Voltaire, qui savait l'italien, mais qui ne le parlait pas, peut bien ne s'être pas rendu compte de cela; mais Henri Estienne qui le parlait si familièrement qu'il réussissait même à se faire passer pour Italien, pouvait-il ignorer que cette langue fait surtout sonner la syllabe tonique, et laisse à peine entendre la finale atone?

Il ne reconnaît pas davantage à l'italien le privilège de la grâce, ou comme il dit de la *gentillesse*; et toutefois il semble faire consister surtout la grâce d'un idiome dans l'abondance des diminutifs, dont il raffole avec tout son temps. Il prétend que nous n'en

avons pas moins que l'italien; que nous en avons même davantage. Mais il ne dit pas que c'est à l'imitation de l'italien que les poètes du XVIe siècle en avaient fait si grand usage ou plutôt si grand abus. Il ne prévoit pas que cette floraison devait passer vite; et qu'elle était si peu dans le vrai génie de la langue que le français, après avoir perdu la plupart des diminutifs qui plaisaient tant aux poètes contemporains d'Estienne, n'a jamais senti, je crois, le regret de cette perte. Nous avons conservé les diminutifs qui signifient quelque chose; nous continuons à appeler *maisonnette* une petite maison; et *moucheron* une petite mouche; mais nous avons rejeté tous ceux qui n'étaient que mignardise de langage, affectation pure. Je m'étonne qu'un esprit sérieux comme Henri Estienne ait si fort goûté les tresses *blondelettes* qui ne dit pas plus que les tresses blondes; ou le gentil *rossignolet*, qui n'est qu'un rossignol; et les herbes *nouvelettes* qui sont les herbes *nouvelles*, et rien de plus. Partout où le suffixe diminutif ne modifie pas réellement la signification du mot simple, le diminutif n'est qu'une mièvrerie, et non une beauté.

Henri Estienne montre assez aisément que le français peut avoir plus de brièveté que l'italien; les mots correspondants sont en général plus courts chez nous; et notre syntaxe elle-même est un peu plus serrée; je crois seulement qu'il exagère la différence; et surtout qu'il a tort d'attribuer à l'idiome seul ce qui est encore plutôt l'effet du caractère national : les Italiens aiment à paraphraser; je crois qu'un Italien qui voudrait lutter de brièveté avec le français y

pourrait très bien parvenir; mais leur goût est plutôt à s'épandre un peu largement.

La partie la plus intéressante du livre d'Henri Estienne est celle où il traite de la richesse du français. Sur la richesse d'un vocabulaire, Henri Estienne partage les idées de son temps : une langue n'est jamais trop riche, et l'encombrement n'est pas à craindre. « Comme on n'appelle pas un homme riche qui n'ha que ce qui luy est necessaire, mais faut qu'il ait aussi des choses dont il n'ha point besoin et desquelles il se pourroit bien passer : et quant aux necessaires il luy en faut avoir à rechange. » Voilà de la façon que le français est riche : il a tous les mots nécessaires, à double et triple rechange, et il a voulu « quelque provision curieuse plustost que necessaire d'aucuns (mots) qui sont plus rares que les autres ».

Henri Estienne exagère ici le nombre des synonymes; il n'y en a pas tant dans une langue bien faite; à vrai dire il n'y en a pas du tout, car tout l'effort des bons écrivains tend justement à effacer la synonymie en distinguant les nuances; et nous n'avons pas tant de mots de rechange à notre disposition; les mots de rechange abondent seulement quand les idées précises font défaut; car il n'y a qu'un seul terme propre à rendre exactement une idée précise.

Cette réserve faite, on trouve dans cette partie de son livre des choses fort curieuses. Sa thèse est que le français, pour l'abondance des mots, ne craint la comparaison avec aucune langue. Voyons le grec. Le

grammairien Pollux énumère cinq ou six mots pour rendre l'idée d'*avare* : en français nous en aurons douze : *avare*, *avaricieux*, *eschars*, *taquin*, *tenant*, *chiche*, *vilain*, *pinsemaille*, *racledenare*, *serredenier*, *serremiette*, *pleurepain*. Ils sont charmants, ces vieux mots, et nous ne saurions rendre trop de grâces à Henri Estienne pour l'abondance de ces expressions populaires, vives, pittoresques, amusantes, qu'on trouve recueillies dans son ouvrage; mais une fois qu'on entre dans cette voie, la liste des équivalents peut grossir à l'infini dans toutes les langues; chaque écrivain forgera les siens.

Des mots, il passe aux phrases. Alde Manuce avait énuméré trois manières différentes d'exprimer en italien la même idée. Henri Estienne se pique d'honneur; il traduit d'abord les trois phrases en français, puis il en aligne vingt-sept autres, qui expriment toutes la même idée de diverses façons; et volontiers il en conclurait que le français est dix fois plus abondant que l'italien.

Sans doute le procédé n'est pas sûr et ne prouve rien. Il n'est pas une de ces trente phrases qui ne pourrait à son tour être retraduite en italien; et fournir autant de phrases différentes. Mais ce qui est intéressant ici, ce qui est nouveau, ce qui est fécond, c'est cet effort de la langue sur elle-même, pour connaître et employer toutes ses ressources; c'est cette gymnastique assidue par où elle cherche à s'assouplir à tous les besoins et à tous les emplois. Rien n'est plus étranger aux habitudes du moyen âge, où la première forme venue paraissait suffi-

sante, où le style eut toujours un caractère bien fâcheux d'improvisation.

Henri Estienne a très bien reconnu aussi la facilité qu'a le français à former des mots dérivés et composés, contre l'opinion vulgaire qui lui refuse cette qualité. Il est vrai que nous avons perdu un trop grand nombre de ces dérivés; Henri Estienne énumère ceux que le français avait formés à l'aide du préfixe *for*; il ne nous en reste pas la moitié : *forvoyer*, *forligner*, *forclore*, *forconter*, *forsené*, *forjuger*, *forconseiller*, *formariage*, *forfaict*, *forfaicture*, *forfaicteur*, *forbeu*, *forbourg* (dont il reconnaît la vraie étymologie, malgré que le mot soit défiguré dans l'orthographe).

Il admire le nombre et la richesse de nos composés. Il approuve les poètes de la Pléiade d'en avoir créé beaucoup avec des éléments bien français; mais il semble avoir discerné l'abus où ils sont tombés en employant presque exclusivement ces composés comme épithètes, tandis que la tradition et le génie de la langue aiment mieux en faire des substantifs. « J'ay d'autant plus en recommandation l'honneur de ces excellens poetes que je les voy s'efforcer à honorer nostre langage... je les prieray recevoir cest advertissement touchant la discretion qu'ils doivent avoir en l'usage de tels epithetes : c'est qu'ils se souviennent de ce que disoit la gentile poetrice Corinne : τῇ χειρὶ δεῖ σπείρειν, ἀλλὰ μὴ ὅλῳ τῷ θυλάκῳ. Il faut semer avec la main et non pas renverser le sac. » En fait d'épithètes composées, la Pléiade, en effet, a un peu *renversé le sac*.

Henri Estienne a très bien reconnu que la principale source de l'abondance des mots en français provient moins du grand nombre des formes que de celui des significations que chaque forme est apte à recevoir. En d'autres termes, notre langue a une puissance métaphorique très remarquable, et que les autres langues ne possèdent pas, tant s'en faut, au même degré; il n'est presque pas un mot concret, désignant un objet palpable et matériel, qui ne puisse être pris, en français, au figuré, et recevoir une acception nouvelle et particulière. Nous avons même quantité de mots abstraits qui, par un procédé analogue et contraire, peuvent désigner parfois des objets concrets. Villemain, après Furetière, regrettait ainsi le terme énergique d'*orgueil* employé par les artisans pour désigner l'appui qui fait *dresser la tête* du levier et que les savants appelaient du beau mot d'*hypomochlion*.

Henri Estienne admire aussi le grand nombre de mots expressifs que la langue usuelle empruntait des langages techniques et spéciaux; particulièrement de celui de la vénerie et de la fauconnerie; Du Bellay, dans la *Défense et illustration de la langue française*, et Ronsard dans la préface de la *Franciade* l'avaient mis sur la voie de cette observation; mais il a développé largement ce qui ailleurs n'était qu'indiqué. Il énumère une foule d'expressions pittoresques : *être aux abbois*, *rendre les abbois*, *prendre l'essort*, *faire une gorge chaude*, *tenir en mue*; des adjectifs comme *niais*, *hagard*, *debonnaire*, *leurré*, *esmerillonné*; des substantifs : la *curee*, un *hobreau*; des verbes :

fureter, *herissonner*; et bien d'autres mots empruntés directement de la langue des chasseurs. Ce qui faisait dire à Montaigne : « Il n'est rien qu'on ne feist du jargon de nos chasses, qui est un genereux terrain à emprunter. »

D'autres vocabulaires techniques n'avaient pas été moins féconds; celui des jeux, par exemple, et surtout du jeu de paume; *c'est à racler et à bander, que de bond que de volee, jouer pardessus la chorde, courir apres son esteuf, marquez bien ceste chasse, faire de quelqu'un son naquet*. Mais il semble que ces expressions étaient moins enracinées dans la langue générale que les termes de vénerie et de fauconnerie; car ceux-ci ont survécu presque tous, et les termes du jeu de paume ne sont plus compris; on n'en voit pas la raison, car ce jeu était plus répandu encore que la chasse dans toutes les classes de la nation. Beaucoup des termes que le français, par métaphore, empruntait de l'art monétaire, ont également disparu; il reste *billon*, *aloi*; mais Estienne en énumère beaucoup d'autres que nous avons laissé perdre.

Il vient à une autre source de richesses, à cette mine à peu près inépuisable des dialectes; comme Ronsard il rêve de faire du français une langue composite, indéfiniment abondante, où l'on ferait entrer des mots pris de toutes les provinces, même des provinces du Midi : dessein chimérique et dangereux, mais dont furent épris tous ces audacieux écrivains du XVIe siècle. Autant l'époque suivante fera son principal souci d'épurer, de tamiser le vocabulaire, autant ceux-ci n'ont d'autre ambition que d'y faire entrer

tout; on choisira ensuite. Après avoir puisé dans les dialectes on prendra les proverbes; il en énumère cent, qu'il admire avec complaisance; après les proverbes, on dépouillera les vieux romans pour en tirer d'excellents archaïsmes; il s'extasie devant nos preux *fervestus*; il regrette le *branc acerain*, le palais *marbrin*, la fleur *pourprine*; et le cheval *passevent*; et ces verbes expressifs : *borgnoyer*, *paumoyer*, *enherber*, *enjoncher*, etc.

Toute cette partie du livre offre un vif intérêt : c'est un trésor de vieux mots bien choisis, expressifs, puisés directement dans les souvenirs de l'auteur, qui avait lu avec curiosité les œuvres de notre plus ancienne littérature. Il s'est lui-même représenté (dans les *Dialogues du nouveau langage françois*) assis devant « une grande table, chargee de vieux livres, Francès, Rommans et autres; dont la plus grand part estet escrite à la main », et il disait à ses visiteurs « que par la lecture de ces vieux rommans on descouvrèt de grans secrets quant à la cognoissance de l'ancien langage francès ».

La fin de la *Précellence* nous satisfait beaucoup moins. Henri Estienne revient à l'italien pour le prendre à partie une seconde fois, d'une façon très injuste. Il accuse les Italiens de s'être enrichis de nos dépouilles, et d'avoir pillé la moitié de leurs mots dans le vocabulaire français. Rien de plus frivole qu'une telle accusation; elle est même doublement frivole. D'abord, en général, une langue a mauvaise grâce à reprocher à une autre langue les mots qu'elle lui a fournis; car enfin, en les prêtant, elle les garde,

et pour enrichir autrui elle ne s'appauvrit pas elle-même. Il serait honorable à la langue française d'avoir fourni tant de mots à l'italien; mais ce n'est pas une raison pour que l'italien en fût déshonoré.

Mais dans l'espèce l'argumentation d'Henri Estienne est absolument mal fondée. Il semble oublier que l'italien et le français ne sont, pour ainsi dire, que des transformations simultanées de l'idiome bas-latin; et que, par conséquent, leurs innombrables ressemblances s'expliquent par leur origine commune, sans qu'il soit besoin de supposer de part ou d'autre un emprunt qui n'existe pas (du moins dans le fonds populaire de l'une et de l'autre langue).

Henri Estienne finit par pousser ses griefs à une exagération puérile : il réclame aux Italiens plusieurs de ces mots usuels, fondamentaux, nécessaires, qui dans une langue existent dès son origine, et lui viennent forcément de la langue mère, et non d'une langue sœur : *tête*, *pied*, *jambe*, *cœur*, etc. Voici son raisonnement : le latin dit *caput*; l'italien, qui vient du latin, devrait dire pour *tête*, *capo*; s'il dit *testa*, comme nous *tête*, c'est évidemment qu'il a pris ce mot de nous, et non du latin.

Tout ce raisonnement ne tient pas debout. D'abord on pourrait répondre : il y a aussi longtemps que les Italiens disent *testa*, et que nous-mêmes disons *teste*; nous pourrions aussi bien avoir pris d'eux ce mot, qu'eux pourraient l'avoir pris de nous. Mais, en fait, nous ne leur devons pas *teste*; ils ne nous doivent pas *testa*; eux et nous, devons le mot au *bas-latin*, l'ayant hérité simultanément. Henri Estienne semble

toujours croire que le français et l'italien viennent du latin de Cicéron ou de Tite-Live directement; il oublie qu'entre le latin et le français, il y a le bas-latin mérovingien; de sorte que le français, c'est du bas-latin prolongé à l'état vivant, et transformé dans sa prononciation. Ainsi cette curieuse métaphore qui donne au mot *testa* (lequel veut dire *argile*) un sens dérivé, celui de *vase*, puis un autre sens dérivé, celui de *crâne*, enfin celui de *tête*, est plus ancienne que le français et l'italien; elle est déjà pleinement établie dans le bas-latin, d'où l'ont reçue les langues modernes.

Il en est de même pour beaucoup de mots qui ne sont pas latins d'origine, mais germaniques; ils sont entrés dans le bas-latin à l'époque des invasions barbares; puis, de bas-latins, sont devenus en même temps italiens ou français, provençaux ou espagnols. Que signifient donc ces plaintes d'Henri Estienne : « Et pour monstrer encore davantage comment en nostre langage tout leur a esté bon, et qu'ils n'ont rien trouvé trop chaud, ni trop froid, j'adjousteray qu'ils nous ont pris aussi les mots qu'il est vraysemblable que nous ayons de nos Gaulois (*il devait dire des Germains*) comme *heberge*, ou *herberge*. »

Il tire de même une fausse conclusion des rencontres de sens que peuvent offrir l'italien et le français dans des mots tirés du latin où ils avaient une autre signification. Exemple : le latin dit *attendere* au sens de *être attentif*. Le français en tire *attendre*, et l'italien *attendere* au sens de *être en attente*. Là-dessus Henri Estienne triomphe et dit : « S'ils eussent tiré le mot

du latin, ils lui auraient laissé son sens latin : *être attentif*. Puisqu'il a le même sens chez eux et chez nous, c'est à nous qu'ils l'ont pris. Henri Estienne oublie, ou bien ignore, que le mot latin *attendere* a pris son sens actuel dans le bas-latin, et l'a transmis ensuite aux langues modernes. N'a-t-il pas même gardé une partie du sens ancien, au moins au participe : *Attendu que* veut dire : *Étant considéré avec attention*.

Ne va-t-il pas jusqu'à dire : ils nous ont pris notre conjonction *que* « encore qu'ils la desguisent en *che* ». La preuve en est que leur *che*, comme notre *que*, a une foule d'emplois syntaxiques qu'ignore la conjonction latine *quam* ou le pronom *quod*. Mais, toutefois, *que* français, *che* italien viennent de *quod* latin; et s'ils ont étendu et multiplié leurs emplois, c'est pour répondre à des besoins qui sont semblables dans les deux langues modernes, où la perte des cas amène pareillement l'usage plus fréquent des tours analytiques.

Je n'insiste pas sur le singulier reproche que fait Henri Estienne aux Italiens d'avoir écorché les mots qu'ils nous empruntent; nous disons *aventure*, ils se permettent de dire *ventura*; comme ils ne nous l'ont pas pris, mais au latin, je pense qu'ils en étaient bien libres. Dans son acharnement, Henri Estienne laisse un peu trop voir qu'il nourrissait contre l'Italie d'autres griefs que des griefs philologiques; mais il mêle les uns et les autres d'une façon bien amusante. Il est toujours le même homme qui écrivait dans les *Dialogues du nouveau langage* : « Il y a certains cas

esquels il est permis d'italianizer : sçavoir quand on parle de choses qui ne se voyent qu'en Italie : ou pour le moins, ont leur origine de là, et mesme y sont plus frequentes, ou plus celebres, ou y ont la vogue plus qu'en aucun autre pays, soit pour quelque perfection plus grande, ou autrement. »

Venons aux exemples. Il les énumère lentement, avec preuves à l'appui, sur un ton tout grammatical, qui rend l'épigramme plus sanglante. Quels sont ces noms tout italiens qu'il faut bien conserver pour désigner des choses qui sont aussi tout italiennes? *Charlatan*, *Bouffon*, *Assassin*, *Supercherie*, *Courtisane*, *Poltronnerie*, *Forfanterie*. Certes, nous aimons aujourd'hui un ton plus modéré dans les discussions scientifiques; mais, si nous passons condamnation sur ces vivacités que l'usage du temps autorisait, la page est vraiment jolie.

Revenant, pour finir, à de meilleurs sentiments, Henri Estienne conclut la *Précellence* en offrant un accommodement amiable aux Italiens : qu'ils laissent la première place aux Français; ceux-ci leur accorderont la seconde, et en banniront l'espagnol qui pourrait y prétendre. A ce prix, la paix sera faite. On ne dit pas si toutes les nations la ratifieront, et j'en doute. Chaque peuple est assez disposé à placer fort haut sa propre langue, et, au fait, il n'a pas tort. Car ce parallèle de deux langues est une recherche assez vaine, au fond; et je doute qu'il puisse aboutir à quelque chose de solide : on peut bien comparer deux langues, mais peut-on leur donner des rangs? Comme nous disions plus haut, il n'y a pas entre elles

de mesure commune. On peut prétendre, sans paradoxe, que chaque langue, prise à part, est en elle-même excellente et parfaite; du moins pour ceux qui la parlent, et pour l'usage qu'ils en font. C'est qu'en effet, l'action et la réaction ne cessent de se produire, de la nation sur la langue, et de la langue sur la nation; l'une est faite pour l'autre; et celle-ci s'ajuste à celle-là. L'instrument se perfectionne entre les mains de l'ouvrier. L'ouvrier s'habitue et s'accommode à son instrument. Chaque peuple a la langue qu'il mérite, et qu'il lui faut avoir. Toute langue est nécessairement la meilleure possible pour le peuple qui la parle.

Cela admis, que peut valoir une comparaison de deux langues à l'effet de leur assigner un rang? *A priori*, l'italien convient mieux aux Italiens, le français aux Français. En préférant le français, Henri Estienne énonce un goût personnel, que nous partageons sans doute; mais cela ne peut rien prouver.

La comparaison n'aurait de sens et de valeur que si elle embrassait non seulement les deux langues, mais tout l'usage qu'on en a fait : les deux littératures. Alors on pourrait essayer de compter les richesses et de les apprécier; de rechercher lequel des deux peuples a le plus excellé dans la philosophie ou dans l'éloquence, dans la science ou dans la poésie, lequel a fait le plus d'honneur à l'humanité. La préférence pour une littérature ou pour une nation peut se justifier; la préférence pour une langue n'est pas moins légitime, mais elle est plus

embarrassée pour donner ses raisons. Or Henri Estienne s'est tenu strictement dans le domaine grammatical; il n'a pas dit un mot de la littérature et des écrivains. Voilà pourquoi le parallèle entrepris manque de base solide.

Mais il reste à l'auteur le grand honneur d'avoir écrit, le premier, des pages excellentes sur les ressources infinies dont dispose la langue française; et d'avoir éveillé ainsi, chez ses contemporains, le goût du scrupule et de l'attention sur les mots. Rien n'était plus nouveau, le procédé commun du moyen âge ayant été une continuelle improvisation. Rien n'était plus fécond, plus propre à préparer une langue classique, et à frayer la voie aux grands écrivains du XVIIe siècle.

Quoique l'analyse que nous en avons faite indique une sorte de plan, l'ouvrage d'Henri Estienne est, il faut l'avouer, très désordonné : les digressions abondent, sans que l'auteur se mette en peine pour les rattacher au sujet : il suffit qu'une idée, qui s'offre à lui en passant, lui plaise pour qu'il s'y abandonne; quitte à la laisser là, lorsqu'il voit qu'elle l'entraîne trop loin. Il rentre alors brusquement dans son sujet, mais sans s'excuser, en homme qui croit qu'un auteur doit seulement au lecteur de l'instruire et de l'intéresser, mais qu'il est toujours maître de choisir ses moyens et de tracer son itinéraire.

Nous aimons à présent dans les ouvrages de science un procédé plus scientifique, et ce mélange un peu capricieux de la science et de l'agrément, qui ne déplaisait pas encore, il y a un demi-siècle, dans la

philologie de Charles Nodier ou de Génin, risquerait aujourd'hui de paraître trop austère aux gens du monde et trop frivole aux gens studieux. Nous aimons que la science aille droit son chemin, sans s'amuser à faire des bouquets en route. Mais l'ancienne méthode avait aussi ses avantages : ces livres, d'où l'agrément n'était pas banni, trouvaient plus de lecteurs, et des lecteurs plus variés. Aujourd'hui, qui s'astreint à lire d'un bout à l'autre un livre de philologie pure, comme l'*Histoire de la prononciation* de Thurot ou le *Traité de la formation des mots composés* de Darmesteter? Vingt personnes en Europe, qui travaillent sur les mêmes questions. Les autres connaissent le livre, le consultent, s'en servent au besoin; mais le lisent-ils, à proprement parler? Disons au moins que l'ancienne méthode a été bonne en son temps et même la meilleure au XVIe siècle, à l'époque d'Henri Estienne. Alors il était avant tout nécessaire de faire aimer la langue française aux Français, et de leur persuader que cette langue était belle, riche, harmonieuse, et capable des plus grandes œuvres. Pour faire entendre ces choses, alors neuves et hardies, à un plus grand nombre de lecteurs, il était bien permis, et peut-être était-il sage, de mêler à beaucoup de science un peu d'agrément, et même (ce qui ne gâte rien) beaucoup d'esprit.

L. Petit de Julleville.

PROIECT DV LIVRE
intitulé

De la precellence du langage François.

PAR HENRI ESTIENE.

Le liure au lecteur,

Ie ſuis ioyeux de pouuoir autant plaire
Aux bons François, qu'aux mauuais
veux deſplaire.

A PARIS,
Par Mamert Patiſſon Imprimeur du Roy.
M. D. L. X X I X.
Auec priuilege dudict ſeigneur.

AU ROY

Sire, pour m'aquitter de la promesse faicte dernierement à vostre Majesté [1], je luy presente un project et comme un modelle d'un œuvre que je delibere intituler DE LA PRECELLENCE DU LANGAGE FRANÇOIS [2]. Lequel project je la supplie treshumblement vouloir favoriser non moins de sa censure que de sa lecture. A quoy j'espere qu'elle sera incitee, quand il luy plaira considerer de quelle importance est ceste entreprise pour l'honneur de son royaume : comme aussi je la

1. A la fin de 1578, Henri Estienne se sentant menacé à Genève à cause de quelques hardiesses contenues dans ses *Dialogues du nouveau langage françois italianizé* s'était réfugié en France où il avait reçu d'Henri III le meilleur accueil. Il nous a raconté dans sa *Musa principum monitrix* comment il entreprit, sur les instances du roi, le livre de *la Précellence*, et l'acheva en trois mois, sans autre secours que celui de sa mémoire : il avait laissé à Genève les matériaux, les notes, qui auraient pu lui servir. Ce livre n'était, dans sa pensée, que l'ébauche d'une œuvre plus importante, plus solidement construite. Mais son projet ne fut jamais exécuté. (Voir Frémy, *l'Académie des derniers Valois*, p. 129.)

2. Le mot *précellence*, critiqué par La Monnoie, approuvé par Goujet, exprime à la fois l'idée de supériorité et l'idée d'excellence, qui sont deux idées très distinctes. L'ancienne langue avait d'ailleurs *precellent* et *preceller*. (Voir Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française.*)

puis asseurer qu'elle est procedee d'un cueur qui s'est tousjours monstré zelateur et comme jaloux de l'honneur de sa nation. Ce qui a esté congneu en divers temps par les ambassadeurs tant vostres que de vos predecesseurs, pere et freres : premierement en Angleterre, puis en Italie, en Allemagne et en Suisse : outre-ce-que je l'ay tesmoigné il-y-a plus de douze ans, par un traitté De la conformité du langage François avec le Grec [1]. Je puis dire d'avantage, Sire, que ceux qui auront veu les escrits de mes pere et oncle, appercevront que ceste ardante affection d'honorer ma patrie m'est tellement hereditaire, que je ne pourrois me la desraciner, sans forligner totalement [2]. Et pourtant si l'effect est inferieur à un si grand desir, j'ay esperance, Sire, que vostre Majesté le supportera, et ne me voudra imputer ceste hardiesse à presomption : veu que d'ailleurs je m'estois ja obligé à une telle entreprise par mes œuvres precedens, qui appartiennent à l'illustration des langues Greque et Latine : ne pouvant raisonnablement denier à celle qui m'est naturelle autant de bien que j'en avois faict à ces estrangeres.

1. La *Conformité* parut au plus tard en 1565.

2. Le fondateur de la dynastie des Estienne est Henri Estienne, dit Henri Ier, grand-père de l'auteur de la *Précellence*. Il eut trois fils : François, mort jeune et sans enfants, Robert, dit Robert Ier, et Charles, qui ne laissa qu'une fille. Charles est l'oncle dont parle ici Henri Estienne. Les trois frères furent imprimeurs. Le second, Robert Ier, accomplit d'immenses travaux, entre autres son *Thesaurus linguæ latinæ*, son *Dictionarium latino-gallicum*, sa *Grammaire française*. Trois de ses fils ont eu, comme savants et comme imprimeurs, une célébrité inégale. Le plus illustre est Henri Estienne, dit Henri II. Ses frères Robert, dit Robert II, et François, dit François II, ont fait d'assez importants travaux. (Voir la *Biographie générale* publiée par Firmin- Didot.

Or me sen-je infiniment heureux, Sire, que l'edition de ce livre ait ceste bonne rencontre, de se trouver soubs le regne de vostre Majesté : pourceque l'eloquence d'icelle luy sera un tres-honorable tesmoignage de la louange qu'il donne à nostre langue [1]. Duquel don vous ne devez moins rendre graces à Dieu (selon mon jugement) que de plusieurs autres qui toutesfois de prime face pourroyent sembler plus proufitables : ne moins affectueusemént requerir l'augmentation d'iceluy. Car si l'eloquence est de si grande efficace, qu'elle puisse souventesfois commander mieux aux cueurs des hommes que la force des armes, voire ployer les plus endurcis courages : si elle peut quelquesfois donner si bien le fil aux paroles qu'elle les rend plus trenchantes que l'espee : il est certain que le roy à qui Dieu fait la grace d'un si pretieux don, est comme doublement roy, et par consequent doublement obligé à sa bonté et beneficence. Et ceste obligation est encore d'autant plus grande, que l'eloquence d'un roy est trouvee plus eloquente que celle de toute autre personne, laquelle Dieu n'a exaltee jusques à ce degré. Car si Euripide, excellent entre les poetes Grecs, a bien dict,

L'homme d'autorité, l'homme qui n'en a point,
Venans à haranguer touchant un mesme poinct,

1. Voir Frémy, ouvrage cité, ch. IV. L'auteur cite en particulier le *Traité de l'Eloquence royale*, composé par Amyot pour l'usage d'Henri III et sur ses instances. Il montre par divers témoignages que le roi avait beaucoup de goût non seulement pour l'éloquence, mais aussi pour la grammaire, et que sa vive passion pour les discours lui faisait rechercher même les traités des rhéteurs.

Encore que tous deux tiennent mesme langage,
Celuy de l'un sera bien pezé d'avantage [1].

Si (di-je) Euripide a bien dict cela et veritablement, combien plus de vertu et d'efficace doivent avoir les mesmes mots sortans de la bouche de celuy auquel Dieu a donné ce qui est pardessus toute autorité, que s'ils venoyent de la bouche d'un autre, en quelque dignité et honneur qu'il pust estre constitué?

Quant à ceste sentence d'Euripide, nous avons une fort belle histoire que nous y pouvons rapporter. Car nous lisons en Æschine [2], orateur Grec, qu'un homme qui avoit mauvais bruit, ayant proposé un bon avis au conseil des Lacedemoniens, ils le firent proposer par un autre, qui estoit en bonne reputation : comme ayans opinion que cest avis, encore qu'il fust bon, ne pouvoit estre heureusement suivi et mis à execution, sinon qu'il fust autorizé par la bouche de cest autre personnage, voire comme emologué et authentiqué.

Et si on veut d'abondant confermer le dire de ce poete Grec par celuy d'un Latin, non moins excellent en son endroit, nous avons un passage fort propre pour ce faire. Car Virgile, parlant de celuy qui se doit presenter pour appaiser une sedition esmeue en un grand peuple, requiert qu'il soit tel que sa pieté et ses bienfaicts luy puissent donner une gravité et autorité, qui le rendent respectable. Voyci qu'il dit

1. *Hécube*, 294-95 :

λόγος γὰρ ἔκ τ' ἀδοξούντων ἰὼν
κἀκ τῶν δοκούντων αὐτὸς οὐ [ταὐτὸν σθένει.

2. Le fait est raconté dans le *Discours contre Timarque*, *Oratores attici*. Edition Didot. T. II: *Æschinis oratio contra Timarchum*, p. 61.

(autant que j'ay pu exprimer la nayfveté de son langage Latin) :

Comme en une grand'ville abondamment peuplee,
Qui par sedition vient à estre troublee,
Quand tout le menu peuple à toute cruauté
D'un courage mutin est soudain incité,
Desja volent en l'air et pierres et flambeaux,
La fureur pour s'armer trouve moyens nouveaux :
Alors se presentant à eux un personnage,
Tant pour sa pieté respecté d'avantage,
Qu'aussi pour ses bienfaicts, on les voit s'arrester,
Et l'oreille attentive à ses propos prester.
Luy gouverne leurs cueurs, lui appaise leur ire,
Par les raisons qu'il sçait en un tel cas deduire [1].

Il est certain que Virgile presuppose que ce personnage soit eloquent : mais il veut que son eloquence soit autorisee par ces qualitez.

Si donc le beau et sage parler d'un tel homme ha tel pouvoir, combien plus grand le doit avoir celuy d'un roy? Et ne se faut esmerveiller si un prince souverain, et specialement un roy, parlant bien à propos et disertement, penetre plus avant au cueur des auditeurs. Car il-y-a une vertu occulte en ses paroles, accompagnees de la Majesté tant de l'eloquence que de la royale, quand ils considerent que celuy qu'ils escoutent, n'ha besoin de se faire avouer, et ne peut estre contredict ni empesché d'effectuer ce qu'il met en avant, et executer pleinement sa bonne voulonté. Voyla d'où vient qu'au lieu que cela qui sortiroit de la bouche d'un autre ne seroit tenu

1. *Enéide*, I, 148-153.

encore que pour dict, on le se represente comme desja faict, aussi tost qu'il part de celle du roy. Car comme le roy Porus, venu es mains d'Alexandre le grand, qui avoit gangné la bataille, interrogé par deux fois comment il vouloit qu'il se comportast envers luy, ne respondit que ce mot, ROYALEMENT [1] : ainsi les subjects qui sont persuadez que leur roy ne parle point autrement qu'à la façon royale, et qu'il porte une vrayement royale affection à leur bien, ont grande occasion d'ancrer leur esperance sur ses paroles, et se rendre tres-obeissans à icelles. A quoy il faut adjouster, quant à un roy des François, l'avantage que luy donne l'inclination naturelle des cueurs de son peuple, tesmoignee par ce proverbe ancien,

Parole, puis qu'un roy l'a dicte,
Ne doit pas estre contredicte [2].

Estans ces deux poincts hors de controverse, l'un, que Dieu vous a doué d'eloquence, l'autre, qu'elle est d'autant plus proufitable et bienseante à un roy, qu'il est eslevé en degré plus eminent que toute autre personne : reste un troisieme, duquel aucuns pourroyent douter, si nostre langage est aussi capable de ceste vertu de bien dire, que l'un ou l'autre de ceux qui luy veulent faire concurrence, et se rendre ses competiteurs. A quoy je respon, qu'outre ce que ceux qui auront pu ouir plusieurs de vos subjects haranguer,

1. *Plutarchi Vitæ*. Edition Didot. *Vie d'Alexandre*, ch. LX.
2. Voir Le Roux de Lincy, *le Livre des proverbes français*. 2e édition (1859), tome II, page 480.

et auront eu aussi cest honneur d'avoir oui vostre Majesté discourir, pourront tesmoigner de la suffisance de nostre langage : il-y-a quelque apparence que ce Project, estans bien considerez tous les poincts que j'y ay deduicts, leur ostera une grande partie de leur doute : en attendant que l'œuvre qui sera faict sur iceluy, les en rende entierement resolus. Peut estre aussi que ce-pendant j'auray moyen de monstrer à l'une de ces deux nations, qui se veut egaler à la nostre en une chose importante beaucoup plus à l'honneur de vostre royaume, que sa pretention est totalement mal fondee [1].

Je sçay bien, Sire, que plusieurs, oyans ce dernier propos, et comprenans ce que j'enten, diront que ce seroit une cause beaucoup plus digne de vostre audience [2]. Ce que je confesse : adjoustant toutesfois, que ceux qui s'esbahiront que vostre Majesté prenne aussi plaisir à ouir debatre ceste-ci, qui concerne l'honneur de son langage naturel, ils monstreront bien ne sçavoir pas combien aucuns des empereurs Rommains ont diligemment voire curieusement recherché le vray usage de leur langue : et nommément les deux premiers, Jule Cesar et Auguste [3] :

1. Ces deux nations sont l'Italie et l'Espagne, et c'est de l'Espagne en particulier qu'il est question ici. H. Estienne fait sans doute allusion aux affaires des Pays-Bas. Les catholiques avaient appelé le duc d'Anjou, frère du roi de France. (Voir Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, t. V, p. 196 et suivantes.)

2. Estienne Pasquier, livre XIX, lettre XI; voir les critiques que lui inspire le goût d'Henri III pour la grammaire, et l'épigramme qu'il a composée à ce sujet.

3. Voir entre autres : Aulu-Gelle, *Nuits attiques* (édition Panckoucke) : I, X; IV, XVI; IX, XIV; X, XXIV; XIX, VIII; — Suétone, *Vie d'Auguste*, 85-89. Suétone nous apprend, entre autres choses, qu'Auguste re-

dont l'un, asçavoir Jule, en composa mesmement des livres [1]. Le cinquieme empereur aussi, nommé Claudius, pour aider à sa langue, inventa trois lettres [2]. Toutesfois, pour ne venir aux exemples estrangers, mais demeurer en ceux de vos predecesseurs, ne lisons-nous pas de Chilperic, qu'il fit le mesme en la sienne [3]? Et pour approcher beaucoup plus pres de nostre temps, Sire, n'avez-vous pas encores aujourd'huy plusieurs bons tesmoins de l'enrichissement qu'a receu nostre langage par le moyen de vostre ayeul, le grand roy François [4]? voire jusques à luy donner ce los, qu'il a esté le premier qui l'a mis comme hors de page. Ceux donc qui sçauront ces choses, ne s'esmerveilleront point que vostre Majesté prenne plaisir au present Discours, au contraire s'esbahiront de l'esbahissement des autres.

Mais quant à ce que j'ay dict, Sire, estre par moy reputé pour un grand heur, que l'edition de ce livre se rencontroit sous vostre regne : je suis contrainct de vous confesser que la mesme chose qui me donne

cherchait avant tout la clarté dans le style, qu'il n'aimait ni l'archaïsme ni le néologisme, qu'il était partisan de l'orthographe phonétique. Auguste avait aussi composé plusieurs ouvrages.

1. Le traité de l'*Analogie*, en deux livres, était dédié à Cicéron. Il est probable que César voulait faire prévaloir partout en grammaire le principe de l'analogie, dans la construction comme dans les formes.

2. Suétone, *Vie de Claude*, 43. Ces trois lettres étaient, paraît-il, l'*antisigma* C = *bs* ou *ps*, le *v* distinct graphiquement de l'*u*, ⅃ ; enfin, un son intermédiaire entre *i* et *u* ⅃.

3. E. Pasquier (*Recherches de la France*, VIII, LXIII) parle d'une tentative de Chilpéric pour introduire dans l'alphabet les lettres doubles des Grecs.

4. Cf. *Dialogues*, I, p. 60. — Voir l'article de Ferdinand Brunot, *Un projet d' « enrichir, magnifier et publier » la langue française en 1509*, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 15 janvier 1894. Cf. Pasquier, *Recherches*, VII, v.

asseurance pour un regard, me met en quelque crainte pour un autre. Car d'autant plus vostre Majesté fait profession de parler purement et disertement, d'autant mets-je ce mien livre en plus grand danger, pour les fautes qu'elle y pourra remarquer. Toutesfois j'ay recours à la douceur et debonnaireté qu'il lui a pleu me monstrer, et qui m'a encouragé à l'entreprendre : tellement que soubs ceste esperance je la suppliray derechef le vouloir favoriser non moins de sa censure que de sa lecture : à fin que l'œuvre duquel le project aura receu tant de faveur et d'honneur, puisse avoir d'autant meilleur recueil par tout le royaume de sa Majesté : laquelle je prie le Createur faire longuement prosperer en la prosperité d'iceluy. De Paris, ce XXIII d'Apvril, M. D. LXXIX.

Vostre tres-humble et tres-obeissant
serviteur et subject,
HENRI ESTIENE.

AU LECTEUR

Qui se voudra rendre neutre.

Entre les beaux et grands avantages que Dieu a donnez aux hommes pardessus tous les autres animaux, cestuy-ci estant un, qu'ils peuvent s'entrexposer leurs conceptions par le moyen du langage : il est certain que ceux qui sçavent mieux faire cela, n'ont seulement cest avantage general, ains sont aussi avantagez pardessus les autres hommes. Mais d'autant que le langage est comme l'instrument duquel ils usent, et qu'un bon ouvrier fait d'autant meilleur ouvrage qu'il ha meilleur instrument, il importe beaucoup, pour parvenir à ceste excellence, d'user d'un langage accompli en toutes sortes. Voyla pourquoy, si je puis gangner ce poinct, que nostre langue Françoise surmonte toutes les vulgaires, et pourtant merite le titre de precellence, il s'ensuivra aussi que nostre nation ha un plus grand preparatif à l'eloquence qu'aucune des autres. Or estant ceste entreprise non moins haute que belle, et autant qu'elle est haute, autant importante à l'honneur et

au proufit de nostre nation, de faire que nostre langue soit jugee excellente pardessus les excellentes, s'il vous semble, lecteur, que je n'aye pas bien debatu ceste cause, je vous prie vous souvenir du proverbe Latin, qui dit qu'en grandes entreprises on a beaucoup faict quand on a monstré sa bonne volonté [1]. Joinct que j'ay esperance que ce plaidoyer ne sera qu'un coup d'essay [2].

Mais en tout evenement vous plaise considerer outre cela, que comme une bonne cause, estant mal plaidee, est en danger d'estre perdue, aussi elle ne peut estre gangnee si on ne la met au hazard du plaidoyer. Si donc apres avoir long temps attendu que quelcun de ces fameux et heureux advocats la vousist entreprendre, voyant ce retardement estre fort prejudiciable, je l'ay hazardee, il me semble que si je n'en ay telle issue que j'ay non seulement desiré mais aussi esperé, je ne laisse pas d'avoir faict le devoir d'un personnage vrayement amateur de sa patrie. Je puis alleguer encores autre raison, qui merite n'estre moins consideree : c'est qu'ayant congneu que le roy prendroit plaisir à ce plaidoyer, si je l'accelerois, et luy ayant promis de ce faire, je me suis aucunement persuadé que l'audience, laquelle sa Majesté me vouloit donner, porteroit si bon heur à ceste cause, que cela pourroit recompenser le defaut d'un plus suffisant advocat. Quoy

1. Properce, II, x : *Ad Augustum :*

Quod si deficiant vires, audacia certe
Laus erit : in magnis et voluisse sat [est.

La même idée a été exprimée souvent par les poètes. (Voir A. Otto : *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer*. Leipzig, 1890. Page 362.)

2. Voir l'*Epistre au Roy*.

qu'il en soit et qu'il en puisse advenir, bien peu de jours apres luy avoir faict la promesse, je m'en suis aquitté : sçachant bien que nostre proverbe, Qui tost donne deux fois donne [1], se verifie principalement à l'endroit des princes, et specialement des rois. Il est vray que j'ay usé d'une façon un peu nouvelle, c'est, de faire un plaider sommaire comme par provision, en attendant la commodité d'un second (par lequel je pourrois deduire mes raisons plus au long, en faisant aussi production d'autres pieces) mais en ayant adverti sadicte Majesté, et voyant qu'elle l'avoit approuvee, j'ay estimé que son aveu me seroit une tresbonne garentie.

Or pource que je prevoy que vous desirerez sçavoir de quels memoires et de quelles instructions je me suis aidé en ce plaidoyer : je confesse que celles que j'avois autresfois mises à part, m'ont failli au besoin, et qu'il a falu que ma memoire ait suppleé le defaut de tous ces memoires : lesquels si j'eusse pu avoir, je me fusse hazardé de plaider la cause tout à faict [2]. Car pour dire franchement tout ce que j'en pense, comme je recongnois que nostre France ha un grand nombre d'hommes plus suffisans que moy pour ce faire, aussi ne me veux-je pas mettre au nombre des plus insuffisans : où me rengeroyent voulontiers ceux qui disent que parler Grec est mieux

1. Voir de Méry, *Histoire générale des proverbes*, I, 164. Léon Feugère cite en outre un proverbe grec : χάρις βραδύπους ἄχαρις, un vers de Publius Syrus (*Sentences*, 202) : Inopi beneficium bis dat qui dat celeriter; une phrase de Sénèque (*De Beneficiis*, II, 5). L'idée a été exprimée en effet par les moralistes de tous les temps.

2. Voir l'*Epistre au Roy*, page 1, note 1.

mon mestier que parler François. Je leur confesse librement une partie de leur reproche : sçavoir est, que j'ay faict autresfois mestier de parler Grec, et nommément à Venise, avec un gentilhomme Grec, nommé Michel Sophian : (et que ceste promptitude m'estoit venue de ce que j'avois appris la langue Greque avant la Latine :) mais je leur nieray l'autre partie, que ce langage estranger m'ait gardé de sçavoir bien parler celuy qui m'est naturel [1].

Les mesmes m'objectent aussi les voyages que j'ay faicts parcidevant, et que je fay encores ordinairement es pays loingtains, où on parle un langage du tout different au nostre : comme si ceste discontinuation devoit beaucoup incommoder ma memoire (qui est une chose semblable à celle qu'on a dicte de Xenophon, pour luy oster l'honneur de parler purement) [2] mais je respon qu'au contraire j'experimente en ceste discontinuation, n'estant point trop longue, une telle chose que dit Plutarque des peintres : qu'ils jugent mieux de leurs ouvrages, quand ils ont esté quelque temps sans les regarder [3]. Et qu'ainsi soit, la discontinuation a esté cause de me faire prendre garde de plus pres à quelques changemens et quelques nouveautez de mauvaise grace, qui eschappent à aucuns mesmement des mieux par-

1. Voir comment Montaigne apprit le latin et le grec. (Livre I, ch. XXV : *De l'institution des enfants*; vers la fin du chapitre.)

2. Xénophon, exilé pour cause de *laconisme*, s'était établi à Scillonte, dans le Péloponnèse. C'est là qu'il composa une grande partie de ses ouvrages. Il passa les dernières années de sa vie à Corinthe.

3. Voir Plutarque, *De cohibenda ira*, dans les *Scripta moralia*, édition Didot, tome I, 549.

lans, pour s'y estre peu à peu accoustumez, en ne bougeant d'un lieu.

Nonobstant lesquelles choses, je declare que je ne trouveray point mauvais que ceux qui se sentiront estre en meilleur equippage que moy pour emporter ceste victoire, se vueillent mettre en ma place : au contraire je la leur quitteray de gayeté de cueur. Car je n'estimeray avoir peu faict, quand j'auray faict prendre envie à quelque autre de faire mieux.

Il faut aussi que je responde pourquoy sçachant que nostre langage avoit deux competiteurs, l'Italien et l'Espagnol, je n'ay combatu que l'un, asçavoir l'Italien. Je di donc que je n'ay voulu m'attacher qu'à luy : pource que je m'asseurois que luy ayant faict quitter la place, je pouvois aisément venir à bout de l'Espagnol : veu que je l'estime luy estre beaucoup inferieur, pour les raisons que je deduiray ailleurs.

Pour donc ne parler maintenant que des Italiens, je di qu'un proverbe fort celebre nous donne une prerogative pardessus eux, quant au chant, non moins que pardessus les Espagnols : *Balant Itali, gemunt Hispani, ululant Germani, cantant Galli* [1]. laquelle prerogative me semble estre aucunement un prejugé pour nous, quant à obtenir la precellence dont il s'agit. Et toutesfois je proteste que je ne l'eusse point demandee, si je n'eusse veu quelques Italiens avoir osé preferer leur langage non seulement au nostre, et à tous les autres vulgaires qui

1. Le Roux de Lincy, *le Livre des Proverbes français*, I, 290 : Les Italiens pleurent, les Allemands crient et les Français chantent. Ce proverbe avait sans doute encore d'autres formes.

sont aujourdhuy, mais aussi au Grec et au Latin. Car je confesse que j'ay pris ceste preference tant à cueur, que j'ay voulu essayer de verifier sur eux un de nos anciens proverbes, Qui monte plus haut qu'il ne doit, Descend plus bas qu'il ne voudroit [1]. Et pource que plusieurs ne croiroyent pas aisément qu'ils se fussent tant oubliez, je nommeray ici par nom et surnom celuy qui a mis les autres en train. Je di donc qu'il-y-a environ neuf ans qu'un Florentin, nommé Benedetto Varchi [2], en un dialogue intitulé *l'Hercolano* (auquel il discourt generalement des langues, et particulierement de la Toscane), luy donne ceste louange : l'appelant *la lingua volgare*, comme aussi il nomme la Florentine : combienque quant à l'honneur et au degré il la separe de la Toscane mesmement. Et celuy qui depuis a escrit un livre qu'il a nommé *Difesa della citta di Firenze et de i Fiorentini, contra le calunnie et maledicentie de maligni* [3], s'arreste

1. Le Roux de Lincy, ouvrage cité, II, 493 :

Oï l'avés dire sovent
Ki haut monte de haut descent;
Froit a le piè ki plus l'estent
Ke ses covretoirs n'a de lonc.
(*Théâtre français au moyen âge*, p. 46, XIIIe siècle.)

2. Benedetto Varchi, né à Florence en 1502, suivit les Strozzi dans leur exil et fut précepteur de leurs enfants. Sa renommée le fit rappeler par Côme Ier, qui l'aida à constituer l'Académie florentine, lui donna une pension, et le chargea d'écrire l'histoire des derniers temps de la république et de l'origine de la puissance des Médicis. Après cet ouvrage, dans lequel Varchi montre beaucoup d'exactitude et d'indépendance, son œuvre la plus importante est l'*Ercolano, dialogo nel quale si ragiona delle lingue, ed in particolare della toscana e della fiorentina*. L'un des interlocuteurs est le comte César Ercolani, de Bologne. Varchi était devenu prêtre et allait remplacer le curé de Monte-Varchi, lorsqu'il mourut, frappé d'apoplexie, en 1565.

3. Cet écrivain est un médecin et philosophe florentin, nommé Paolo Mini. (Voir Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII, p. 689, 694, 903.)

à ce jugement de Benedetto Varchi, comme si c'estoyent mots d'evangile.

Il ne faut pas demander en quel reng mettent nostre langue ceux qui veulent faire marcher la Greque et la Latine apres la leur; mais il faut demander pourquoy leur dire ne seroit subject à caution : veu mesmement que nous avons pour l'honneur de la nostre (outre tant de raisons que j'allegue en mon traitté) un tesmoignage qui en vaut une douzaine : pource qu'il est d'un ancien personnage, qui estoit de leur Florence, precepteur du poete Dante. Car cestuy-ci, nommé Brunetto Latino [1], a laissé un livre composé en langage François, et depuis traduict en Italien (où il est nommé *il Thesoro* :) dedans lequel il confesse le parler François estre non seulement plus en usage, mais aussi estre plus plaisant que tous les autres. Or je leur laisse penser s'il eust ainsi parlé de nostre langue, sinon qu'il eust veu la sienne, asçavoir la Florentine, n'estre rien à comparaison, non plus que les autres vulgaires. Ils me respondront que depuis le temps auquel vivoit ce Brunetto, leur

1. Brunetto Latini, né à Florence vers 1212 suivant les uns, en 1230 suivant d'autres, fut exilé par les Gibelins en 1260. Il passa sept ans au moins à Paris. De retour à Florence en 1284, il fut nommé secrétaire des conseils de la république, et joua toujours dès lors un rôle important dans l'Etat. Il mourut en 1294. *Li livres dou Tresor*, qu'il écrivit en français pendant son séjour à Paris, est une sorte de recueil encyclopédique qui touche à l'histoire, à la géographie, à l'astronomie, à la morale, à la politique. Il a été publié en 1863 dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*. On en cite toujours la fameuse phrase : « Se aucun demandoit por quoi cist livres est escriz en romans selon le langage des François, puisque nos somes Ytaliens, je diroie que ce est por II raisons : l'une, car nos somes en France, et l'autre por ce que la parleure est plus delitable et plus commune à toutes gens. »

langue a beaucoup acquis de beauté et de richesse; et moy seray-je muet? ne leur puis-je pas repliquer que la nostre a faict le mesme? Voire puis et doi adjouster qu'elle peut reprocher à la leur (puisque son ingratitude la contraind d'user de reproche) qu'une grand' partie de son embellissement et enrichissement vient de ses biens : comme je le monstre evidemment en mon livre. Veu donc que la nostre, la renouvelant ainsi presque toute, l'a faicte comme renaistre, faut-il demander qui est la premiere des deux? Non plus, certainement, qu'on demanderoit qui est la premiere, la mere ou la fille. Joinct que quand ceci ne seroit, nous avons des Rommans qui pourroyent estre les bisayeulx, voire trisayeulx du plus ancien auteur qu'ils ayent. Mais je confesse bien qu'entre leur temps (je di des Italiens qui sont aujourdhuy) et le nostre, il s'est faict plus grand remuement de mesnage en nostre langue qu'en la leur (et principalement quant aux terminaisons) comme aussi il fut grand entre le temps d'Ennius et de Virgile [1].

Tant y-a que si on considere bien l'estat auquel leur langage et le nostre sont maintenant, je puis alleguer beaucoup de raisons (outre celles que j'ay deduictes plus particulierement) pour lesquelles il n'y-a aucune apparence de comparaison entr'eux.

1. Même avant H. Estienne, on commençait à connaître les vieux auteurs romans. Geoffroy Tory donne dans son *Champfleury* la liste de ceux que lui a prêtés frère René Massé, de Vendôme, chroniqueur du roi. Claude Fauchet, contemporain d'H. Estienne, publie le *Recueil de l'origine de la langue et poësies françoises, ryme et romans, plus les noms et sommaires des œuvres de 127 poëtes françois vivants avant l'an 1300.*

Nous savons aussi qu'Henri Estienne possédait des « romans » anciens dans sa bibliothèque.

Car non seulement nous avons nos langues plus a delivre que les leur pour prononcer les mots Grecs et Latins que nous empruntons, sans les depraver comme eux (de quoy j'ay amené beaucoup d'exemples) [1] mais aussi nous avons un langage qui n'est point subject à tels changements qu'on voit avenir au leur, et à une telle incertitude [2]. Car ils ne sont pas en debat touchant l'orthographie seulement (lequel ils nous pourroyent aussi objecter, encore qu'aujourdhuy il ne soit pas tant eschauffé) [3] mais touchant plusieurs vocables, que les uns disent estre de mise, les autres ne les veulent non plus recevoir que fausse monnoye : voire se gardent d'en user (ainsi que j'ay monstré par un passage du Tomitan) [4] comme

1. Voir plus loin, p. 71 ; cf. *Dialogues*, II, 268 et 315-316.

2. La langue française du XVIe siècle pèche justement par son défaut de fixité. Rabelais y fait probablement allusion lorsqu'il dit du langage lanternois : « Je t'en feray un beau petit dictionaire lequel ne durera gueres plus qu'une paire de souliers neufz. » (Livre III, ch. XLVII.) Aussi l'opinion, à la fin du siècle, était-elle que les ouvrages sérieux ne devaient pas être écrits en français. Montaigne, III, IX : « J'escris mon livre à peu d'hommes et à peu d'années. Si c'eust esté une matière de durée, il l'eust fallu commettre à un langage plus ferme, etc. » Voir A. Darmesteter et Hatzfeld, *Tableau de la langue française au XVIe siècle*, p. 183.

3. Depuis le XIVe siècle, il y avait dans l'orthographe française un complet désarroi dû à la lutte entre l'orthographe phonétique (celle de l'ancien français), et l'orthographe étymologique ou prétendue telle. La question n'est pas résolue, puisque l'usage actuel est établi d'une façon purement arbitraire. (Voir E. Pasquier, *Recherches*, III, I : *De l'origine de nostre vulgaire François, que les Anciens appeloient Roman, et dont procède la différence de l'orthographe et du parler*. — *Lettres*, III, IV : *Sçavoir si l'orthographe françoise se doit accorder avec le parler*.

4. Bernardino Tomitano, médecin et littérateur, né à Padoue en 1506, mort à Venise, en 1576. Ses principales œuvres littéraires sont : *Quattro libri della lingua toscana, ove si prova la filosofia esser necessaria al perfetto oratore e poeta* (l'ouvrage dont il est question

si c'estoyent des paroles propres pour invoquer les diables. Et sur cela Dieu sçait les belles raisons qui sont mises en campagne tant d'une part que d'autre : comme de la part de Castelvetro assaillant, et de Annibal Caro [1] defendant. Lesquels je ne nomme point par mespris, ains estant marri que deux tels personnages ayent appliqué à cela leur esprit qui estoit capable de si grandes choses : et principalement celuy de Castelvetro. Car je les ay congneus tous deux, et mesmes ay eu bonne part en leur amitié, de leurs graces. Et ne prefere point l'un à l'autre, à cause du titre qu'il me donne en un sien livre (duquel titre je me sen trop chargé), mais pource que je puis monstrer la verité estre telle. Toutesfois, sans entrer plus avant en ceste comparaison, n'est-ce pas grand pitié que deux si grands person-

ici) : — *Esposizione litterale del testo di Matteo evangelista* ; — *Discorso intorno all'eloquenza, ed all'artifizio, delle prediche e del predicare di Cornelio Musso.*

1. Annibal Caro, né à Citta-Nova (marche d'Ancône), en 1507, mort à Rome en 1566, fut secrétaire du duc de Parme et de Plaisance, Paul-Louis Farnèse, fils du pape Paul III. Plus tard il entra dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et obtint de riches commanderies. Ses principaux ouvrages sont : un recueil de poésies, *Le Rime*, sa belle traduction de l'*Enéide*, en vers libres et non rimés, une comédie, *I Straccioni* (les Gueux), etc. Ses lettres sont considérées comme un des modèles de la bonne prose italienne. — Luigi Castelvetro, né à Modène en 1505, fut membre de l'Académie des *Intronati*, à Sienne. Sa querelle avec Caro éclata à l'occasion d'une *canzone* composée par Caro à la louange de la maison royale de France. Cette *canzone* fut sévèrement critiquée par Castelvetro. Caro répondit avec colère. On dit qu'il fut l'auteur des persécutions dirigées contre Castelvetro, qui s'enfuit, en 1557, pour éviter les prisons du Saint-Office, et, après bien des aventures, mourut en exil en 1571. Les principaux ouvrages de Castelvetro sont sa traduction et son commentaire de la *Poétique* d'Aristote, sa très intéressante critique d'Annibal Caro : *Ragioni di alcune cose segnate nella canzone di Annibal Caro*, etc.

nages, au lieu d'employer le temps à des escrits qui les pouvoyent rendre admirables, l'ayent employé à des disputes touchant leur langage maternel, qui les rendent quasi ridicules? Or la-dessus Benedetto Varchi[1] et autres se sont jettez à la traverse, et ont tellement brouillé les cartes que le vray et nayf langage Italien n'est plus qu'une idee Platonique. Je sçay bien que des le temps de Bembo[2] l'incertitude y estoit grande, et luy tant mieux pensoit parler, tant plus estoit moqué : (tesmoin l'evesque qui luy demanda en une eglise de Padoue, si elle ne luy sembloit pas *molto scannevole*)[3] mais elle est tant augmentee depuis, qu'on trouvera vray ce que je vien de dire.

Ils ne peuvent pas objecter le mesme à nostre langage. car jamais il n'a falu que les plus grands personnages de nostre France ayent mis la main à la plume pour nous apprendre à parler François. Et quand ils l'eussent mise, prenans ceste pene de gayeté de cueur, et pour leur plaisir (encore qu'elle n'eust pas esté du tout inutile à quelque partie du commun

1. Il fut partisan de Caro contre Castelvetro, qui a publié des critiques contre l'*Ercolano*.

2. Pietro Bembo (1470-1547), d'une grande famille vénitienne, fut secrétaire de Léon X. Paul III le nomma cardinal en 1539. Il fut célèbre par son esprit et imita le plus souvent Pétrarque. Il était puriste en italien et en latin, évitant de lire son bréviaire de peur de gâter son beau style cicéronien. Le livre intitulé *Le Prose, nelle quali si rigiona della volgar lingua, divise in tre libri*, parut à Venise en 1525. C'est à cet ouvrage, écrit en dialogues, que Bembo doit sa renommée comme grammairien. Il a écrit en outre diverses poésies, des dialogues sur l'amour, *Gli Asolani*, ainsi intitulés parce qu'ils furent composés au château d'Asola, et une *Histoire de Venise*. Ses dialogues, *Gli Asolani*, traduits en français par J. Martin en 1545, eurent une grande célébrité. Ses lettres latines eurent aussi beaucoup de réputation.

3. *Contenant beaucoup de bancs*. Bembo abusait de cette terminaison *vole*. Voir p. 85.

peuple) il ne leur fust pas advenu, comme à tant d'Italiens qui ont escrit de leur langue, de se contrarier tellement que les lecteurs s'en fussent retournez plus incertains que paravant. Si est-ce diront-ils que vous ne pouvez nier qu'en vostre langue pareillement n'y ait beaucoup de mal, et qu'elle n'ait perdu beaucoup de sa pureté. Je sçay bien qu'ils ne peuvent ignorer ce mal, veu qu'ils en sont cause en partie : j'enten, quant à leurs mots qui se meslent parmi les nostres. Mais je respon que le mal (Dieu merci) n'est pas si grand qu'ils pensent : veu qu'il n'approche point du cueur de nostre France. Car j'estime qu'en cas de langage je puis appeler le cueur de la France les lieux où sa nayfveté et pureté est le mieux conservee [1] : de sorte que tous y sont d'accord que ces vocables estrangers nous doivent servir de passetemps plustost que d'ornement ou enrichissement : et que le langage de ceux qui en usent autrement, doit estre declaré non pas François, mais gastefrançois.

Toutesfois, quand bien ce mal que j'ay dict ne seroit non plus en leur langage qu'au nostre, on voit par mon Discours qu'il ne se peut aucunement egaler à luy [2]. Lequel Discours ne sera trouvé que trop long par celuy d'entr'eux qui voudra y respondre : mais trop court par plusieurs François, qui sçauront combien d'autres raisons et exemples je pouvois alleguer. Et peut estre qu'aucuns, voyans que j'ay estendu plus au long le poinct de la richesse que les deux autres

1. Voir la préface des *Hypomneses*. Cf. E. Pasquier, *Lettres*, II, XII ; Thurot, *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle*. Introduction, p. LXXXVII et suivantes.

2. Que leur langage ne se peut égaler au nôtre.

qui precedent, diront que puisque ainsi estoit, je devois passer plus avant, et parler encore plus amplement de celle qui consiste tant en l'ancien langage qu'es proverbes [1] : mais j'ay esperance de faire un traitté à part touchant ces deux choses. Et à fin de ne rien dissimuler, je confesse que ce qui m'a faict discourir plus succintement touchant les deux autres poincts (usant d'une façon mieux convenable au titre) ç'a esté que je n'avois destiné que l'espace de quinze jours à ce traitté, à fin de pouvoir m'aquitter de la promesse que j'en avois faicte au Roy, et cependant ne faillir pas à une autre, faicte à quelques amis touchant un voyage.

Mais je croy bien qu'à l'endroit des Italiens je n'auray besoin d'aucune excuse touchant cela : et qu'au contraire ils diront que par tout je n'ay esté que trop prolixe pour eux. Si veux-je bien qu'ils sçachent que je les ay espargnez, et n'ay pas faict du pis que j'ay pu (car je leur pouvois oster l'honneur de ce mot aussi *Sonnetto*, et dire que nous avions *Sonnet* avant qu'eux eussent *Sonnetto* : voire objecter que Petrarque a pris quelques inventions de nos poetes Provençaux) [2] mais quand je leur eusse faict du pis qu'il m'eust esté possible, cela ne m'eust-il pas esté pardonnable, puisqu'il estoit question de gangner ma cause? Je m'en rapporte aux advocats mesmement de leur pays. car je ne doute point que

1. H. Estienne a publié en 1594 : *les Premices, ou le premier livre des proverbes epigrammatisez, ou des epigrammes proverbiales rangées en lieux communs.*

2. Voir, sur cette question : E. Pasquier, *Recherches*, VII, IV ;
A. Jeanroy, *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge.*

ceux-la, aussi bien que les nostres, ne se proposent ce vers d'Ovide pour une regle,

Et quæ non prosunt singula, multa juvant [1],

et que quelquesfois aussi, en plaidant (encore qu'ils n'y aillent pas ainsi à fer esmoulu comme les nostres, et principalement ceux qui ont à faire à une cour de Parlement de Paris) ils ne se proposent ce vers de Virgile, pour le prattiquer,

... dolus an virtus, quis in hoste requirat? [2]

Quant à ce qu'en mon Discours je ne me serois attaché qu'à leur langue, laissant l'Espagnole, je di (outre ce que j'en ay dict parcidevant) qu'ils le doivent interpreter à un tresgrand honneur. Car je confesse par cela, priser autant la leur que je mesprise l'Espagnole : comme celle qui n'osera (ou, pour le moins, ne devra point oser) comparoir en champ de bataille, apres qu'une, à qui elle est beaucoup inferieure, aura esté vaincue. Et c'est suivant ceste regle : *Si vinco vincentem te, multo magis vincam te.*

D'autant donc que je leur voulois faire cest honneur de ne m'attacher qu'à leur langue, et qu'il estoit impossible de monstrer les raisons pour lesquelles je preferois la nostre à elle, sans faire comparaison de nos vocables et façons de parler avec les leur, il m'a falu en cest examen user d'un peu de rigueur, qui me sembloit necessaire pour gangner ma cause. Et c'a esté toutesfois sans poursuivre ceste compa-

1. *Remedia amoris*, 420. 2. *Enéide*, II, 390.

raison de nostre nation avec la leur, plus avant que ce qui concerne le langage. Car outre ce que telle chose estoit hors de propos, quand bien l'occasion se fust presentee, je ne l'eusse point voulu prendre : tant pource que ma plume n'a point accoustumé de se mettre à telles matieres qui font tomber en des invectives (encore qu'aucuns m'ayent presté ceste charité de me vouloir faire auteur d'une plus dangereuse, moy pouvant prouver mon alibi de cent lieues loing) [1] que pource aussi qu'ayant demeuré quelques annees en Italie, et distribué ce temps par les principales villes d'icelle, je ne puis ignorer que si Dieu a doué nostre nation de quelques graces que la leur n'ait point, il l'a recompensee en quelques autres qui leur sont pareillement peculieres. Et toutesfois si je me fusse attaché au langage des Espagnols, je ne sçay pas s'il m'eust esté possible d'user de la mesme discretion. car je leur sçay d'autant plus mauvais gré qu'ils veulent passer encore plus avant que les Italiens : tellement qu'on peut bien dire, en se servant des paroles du poete Lucain,

Nec quemquam jam ferre potest Italusve priorem,
Hispanusve parem [2].

1. Il s'agit du *Discours merveilleux de la vie et des déportements de Catherine de Medicis, royne mere auquel sont récités les moyens qu'elle a tenus pour usurper le gouvernement du royaume de France et ruiner l'Estat d'iceluy*, 1574 ou 1575. L'ouvrage a été généralement attribué à H. Estienne, mais il n'est pas sûr qu'il soit de lui. Sayous (*Etude sur les écrivains français de la Réformation*) pense que ni le fond ni la forme ne permettent de le lui attribuer.

2. *Pharsale*, I, 125. Le texte de Lucain est :

Nec quemquam jam ferre potest Cæsarve priorem.
Pompeiusve parem.

Mais s'il plaist aux Italiens que nous facions paix ensemble, en nous accordant ceste precellence de langage que nous pretendons nous appartenir, nous leur aiderons à renger les Espagnols en telle sorte, qu'au lieu qu'ils vouloyent que le leur marchast le premier, *jura dios* qu'il faudra en la fin qu'il marche tout bellement apres les autres. Et au cas que les Italiens ne vousissent accepter ceste offre, que je leur fay d'un franc cueur, comme vray François, ainsi qu'ils ne devront trouver mauvais que j'aye combatu contr'eux, tant qu'il m'a esté possible (selon le temps) pour l'honneur de nostre langage, aussi trouveray-je bon qu'ils facent le mesme pour la reputation du leur, aussi bien contre nous que contre les Espagnols : remettant le jugement à ce que dit un de nos anciens proverbes François (par lequel je conclurray) Chacun dit, j'ay bon droit : mais la veue descouvre le faict [1].

1. *Philippi Garneri Thesaurus adagiorum gallico-latinorum*, 1612. « Chacun dit : J'ay bon droit, mais la veuë descouvre le fait. Quisque suum narrat, sed res ostensa repugnat. » (P. 241.)

H. ESTIENE AUX FRANÇOIS,

TOUCHANT SON LIVRE DE LA PRECELLENCE DE LEUR LANGAGE, ET L'ABUS QU'AUCUNS COMMETTENT EN ICELUY.

François, j'ay exalté si haut vostre langage,
Que tous autres sur luy on verra envieux :
Comme ayant dessus tous un si grand avantage,
Que si eux disent bien, luy dit encore mieux.

Mais à fin que tousjours cest honneur luy demeure,
Et que dire on le puisse estre tresbien fondé,
De ces mots estrangers ne m'usez à toute heure,
Comme s'il luy faloit estre d'ailleurs aidé.

Car de mots estrangers faisant une meslee,
Gardez bien qu'un matin ces mots tant pretieux,
Comme oiseaux passagers, ne prennent leur volee,
Et cest honneur aussi ne s'envole avec eux.

PROJECT

DE L'ŒUVRE INTITULÉ,

DE LA PRECELLENCE

DU LANGAGE FRANÇOIS

PAR HENRI ESTIENE

A l'entree de ma preface je respondray à certaines objections que j'ay preveues : et y satisferay, comme j'espere. Entre lesquelles tiendra le premier lieu ceste-ci, Que comme Socrates disoit par forme de proverbe, estre aisé de louer les Atheniens entre les Atheniens : mais qu'il seroit mal-aisé de ce faire entre les Lacedemoniens : ainsi il m'est facile de louer entre les François leur langage, jusques à luy donner ce titre de precellence : (comme estant excellent entre les excellens) mais quand j'aurois en teste les Italiens et Espagnols, il me seroit difficile de leur faire avouer ceste louange. Je respondray que ceste objection seroit valable contre ceux qui veulent qu'on leur croye à credit : (comme les disciples

de Pythagoras se contentoyent de respondre, Luy l'a dict[1]) et non contre ceux qui veulent et peuvent donner de bonnes raisons en payement, comme je pense estre celles que je deduiray. Or voulant qu'elles soyent bien pesees et bien debatues, je traitteray cest argument par dialogue : afin que partie soit appelee et ouye, et qu'elle ne mette rien en avant, à quoy il ne soit respondu. Mesmement je luy laisseray prendre un advocat tel que bon luy semblera : sur lequel, estant fort affectionné au soustenement de la cause d'icelle, et mesmes y ayant interest, ne pourra tomber aucun souspeçon de vouloir prevariquer.

Je m'efforceray consequemment de rendre contens ceux qui mettront en avant, Que ce beau subject meritoit bien d'estre traitté par un personnage bien doué de l'eloquence Françoise : auquel don je ne puis dire (à mon grand regret) avoir aucune part[2]. J'emploiray pour ma response ce qu'a dict Horace[3], et qu'au paravant avoit respondu Isocrates[4] (quand on s'esmerveilloit qu'il instrui-

1. *Diogenis Laertii Vitæ philosophorum*, édition Didot, p. 215 : ἐφ' οὗ καὶ τὸ Αὐτὸς ἔφα παροιμιακὸν εἰς τὸν βίον ἦλθεν.

2. Cf. *Conformité du langage françois avec le grec*, édition L. Feugère, p. 45.

3. Ego fungar vice cutis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, exsors [ipsa secandi.
(*Art poétique*, 304-305.)

4. Voir la *Vie des dix orateurs*, ouvrage attribué à tort à Plutarque : *Plutarchi Moralia*, édition Didot, II, 1022 :

Καὶ πρὸς τὸν ἐρόμενον διότι οὐκ ὧν αὐτὸς ἱκανὸς, ἄλλους ποιεῖ. εἶπεν, ὅτι καὶ αἱ ἀκόναι αὐταὶ μὲν τεμεῖν οὐ δύνανται, τὸν δὲ σίδηρον τμητικὸν ποιοῦσιν.

soit si bien ses disciples à plaider les causes, à quoy luymesme n'estoit pas propre)

Je suis comme la queux qui les cousteaux aiguise
Encore qu'à couper nullement elle duise.

Et adjousteray, que mon intention n'est pas de monstrer seulement que le langage François est plus capable d'eloquence, ou capable de plus grande eloquence que les autres, quand il est question de haranguer : mais que generalement en toutes choses esquelles on s'en veut servir, on y trouve des commoditez beaucoup plus grandes. Ausquelles si j'ay pris garde de plus pres que plusieurs de ceux mesmement qui font profession de l'eloquence, je puis venir à ce discours mieux garni qu'eux des pieces pour le moins qui concernent ce poinct.

En troisieme lieu je me defendray contre ceux qui m'objecteront qu'aux exemples pris de la langue Françoise je n'oppose qu'aucuns de l'Italienne, ne laissant moins en arriere l'Espagnole que toutes les autres. Et les prieray avoir patience qu'ils soyent venus au lieu où je delibere leur rendre raison de ceci : et dire pourquoy, encore que je mette l'Espagnole en un reng different des autres lesquelles je laisse, toutesfois, quant à presenter le combat, la nostre n'a deu faire cest honneur à autre qu'à l'Italienne. Car comme ceux

qui sçauront qu'Achille aura pu si vaillamment et rudement combattre Hector, qu'en la fin il aura esté par luy abbatu, ne douteront point que ce vaillant guerrier ne puisse porter aisément par terre un Sarpedon, ou autre par qui Hector estoit secondé : ainsi, quand j'auray monstré que nostre langue surmonte l'Italienne, à laquelle toutesfois doit ceder l'Espagnole, il s'ensuyvra que si la nostre precelle l'Italienne, ce titre de precellence luy est deu encore plus pardessus l'Espagnole. Je la prieray donc vouloir, comme les autres, estre spectatrice du combat, l'issue duquel luy pourra donner quelque bon avis.

En la response que je feray à la quatrieme objection, j'imiteray quelques historiographes, qui en leurs prefaces exposent les moyens qu'ils ont eus de sçavoir la verité des choses dont ils veulent escrire. Car à ceux qui me diront qu'il faudroit avoir mangé beaucoup du pain d'Italie, premier que pouvoir disputer si avant de son langage : et que ce seroit le vray moyen d'en avoir telle congnoissance que requiert mon entreprise : je respondray qu'ayant donné trois ans[1] de ma jeunesse à l'Italie, j'ay eu non moins le loisir que la commodité d'apprendre son langage. Et adjousteray une chose dont j'ay de bons tesmoins, que le sçavoir parler aussi nayfvement que si j'eusse

1. Probablement du commencement de 1547 à la fin de 1549.

esté du pays, fut ce qui me sauva la vie à Naples[1], pendant que l'Empereur Charles le quint tenoit Sienne assiegee contre le Roy Henri second[2]. Car de Romme estant allé là, et par le moyen des lettres de recommandation du Cardinal Saincte croix (qui depuis estant Pape, fut nommé Marcel second)[3] ayant eu accés en quelques lieux où je pouvois descouvrir ce que Monsieur de Selve[4], lors ambassadeur du Roy, desiroit fort sçavoir, pour le grand avancement des affaires de sa Majesté : il avint qu'un personnage, qui m'avoit veu en la maison de cest ambassadeur, dit qu'il me recongnoissoit. Alors me fut bon besoin de n'avoir mal proufité en la congnoissance de leur langue. car je ne trouvay autre expedient pour eschaper d'un si grand et manifeste danger (auquel m'avoit poussé un ardent desir de faire un si grand service à sa Majesté) que de persuader à toute l'assistance par mon nayf et comme naturel langage

1. En 1555.

2. Il s'agit du siège rendu fameux par l'héroïque résistance de Montluc.

3. Marcel Cervin, né à Monte-Fano en 1501, cardinal en 1539, fut un des présidents du concile de Trente, et succéda au pape Jules III le 7 avril 1555. Il projetait de réformer l'Eglise, mais il mourut frappé d'apoplexie, ou peut-être empoisonné, après trois semaines de pontificat.

4. Deux personnages de ce nom ont été ambassadeurs à Rome vers cette époque. Jean-Paul de Selve et Odet de Selve. Ils étaient fils de Jean de Selve, qui fut premier président du parlement de Rouen, puis de Bordeaux, puis de Paris, traita avec Charles-Quint de la délivrance de François Ier, et mourut en 1529. Son fils aîné, Georges de Selve, nommé à dix-huit ans évêque de Lavaur, a publié des *Instructions pastorales*, et la traduction de huit des *Vies* de Plutarque.

Italien, que cestuy-la s'abusoit grandement en ce qu'il me prenoit pour un François[1]. Je sçay bien que la replique sera promte, Que depuis ce temps la j'ay eu loisir d'oublier beaucoup de ce langage. Mais aussi la duplique ne sera pas loin, Qu'il me suffit d'en avoir reservé autant qu'il m'en peut faloir pour respondre à ceux qui me viendront controler : j'enten controler ce que j'auray à en discourir.

Or combienque il y auroit quelque apparence, que ces responses pourroyent satisfaire à ceux qui autrement me penseroyent plus insuffisant que plusieurs autres pour executer l'entreprise dont il est question : toutesfois pource que d'ailleurs il est à craindre qu'aucuns Italiens ou Espagnols n'alleguent incompetence de juge, et demandent renvoy, comme si je me voulois faire juge en ma cause : je suis content qu'on ait plus d'esgard aux raisons que je mettray en avant, qu'à tout ce que j'ay respondu à ceux qui me voudroyent accuser d'insuffisance. Car j'espere qu'estans bien considerees, je gangneray ma cause devant tous ceux, l'obstination desquels ne combatera point contre icelles : et qui ne voudront point dire comme l'obstiné Grec, *Ou me peisseis, kan peisῃs*[2]. C'est-à-dire, Je ne seray point persuadé, encore que tu me le persuades.

1. Cf. *Conformité*, p. 45. Chrémyle à Pénia : οὐ γὰρ
2. Aristophane, *Plutus*, 600. πείσεις, οὐδ' ἤν πείσῃς.

Mais, apres avoir respondu aux objections qu'on pourra faire contre moy, touchant ce que j'ose entreprendre de traitter de La precellence de nostre langage, je tiendray aussi ma response preste à celles qu'on fera contre luymesme. Elles consistent en deux poincts : l'un, Que je loue tant un langage, lequel nousmesmes ne sçavons en quel lieu de France nous devons prendre, pour l'avoir bien entier et nayf[1]. L'autre poinct, Que quand bien nous serons d'accord de ce lieu, nous ne pourrons nous accorder de l'orthographe. Quant au premier, je les rendray bien-tost contens, en leur faisant ce plaisir de leur enseigner non le lieu, mais les lieux, et generalement et particulierement. Pour response au second, je leur confesseray que quelques-uns disputent non simplement de la maniere de l'escrire, ains de la meilleure maniere : mais je leur nieray que tout ce qui se met en dispute, demeure incertain. Et quant à ce que nous escrivons autrement que ne prononceons, je leur monstreray bien que nous ne sommes pas les premiers.

Apres ceci entrant en matiere, je diray que je

1. Voir la préface des *Hypomneses* et les *Lettres* d'E. Pasquier, II, 12 : *Quelle est la vraie naïfveté de nostre langue et en quels lieux il la faut chercher.* Pasquier condamne la langue des courtisans. Il est d'avis que la pureté de la langue « n'est restrainte en un certain lieu ou païs, ains esparse par toute la France ». Cf. Thurot, *Prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle*, Introduction, LXXXVII-CIV.

pensois avoir assis les fondemens de cest œuvre, par le livre que je mis en lumiere il y a environ douze ans[1], De la conformité du langage François avec le Grec. Car tout-ainsi que quand une dame auroit acquis la reputation d'estre perfaicte et accomplie en tout ce qu'on appelle bonne grace, celle qui approcheroit le plus pres de ses façons auroit le second lieu : ainsi, ayant tenu pour confessé que la langue Grecque est la plus gentile et de meilleure grace qu'aucune autre, et puis ayant monstré que le langage François ensuit les jolies, gentiles et gaillardes façons Grecques de plus pres qu'aucun autre : il me sembloit que je pouvois faire seurement ma conclusion, qu'il meritoit de tenir le second lieu entre tous les langages qui ont jamais esté, et le premier entre ceux qui sont aujourd'huy. Mais comme pour exalter la beauté d'une dame il ne faudroit alleguer qu'elle approcheroit plus que toute autre de la beauté d'Helene, sinon à ceux qui l'auroyent veue (je di qui auroyent vu Helene), ainsi je confesse que les fondemens dont j'ay faict mention, n'auront esté assis par moy, sinon pour ceux qui ont telle congnoissance de ceste langue Grecque, qu'ils peuvent juger si la nostre luy est tant conforme. Et puis qu'ainsi est, je protesteray ne vouloir m'aider de ce mien traitté, sinon ainsi que d'une piece

1. Au plus tard en 1565, quatorze ans avant la *Précellence*.

que je produirois (comme d'abondant) apres toutes les autres : veu mesmement que tant s'en faut qu'aucuns Italiens tiennent pour confessé ce que j'ay dict en l'honneur de la langue Grecque, qu'ils osent preferer la leur à icelle.

Et ce pendant ceste grande hardiesse d'aucuns Italiens de preferer leur langage non seulement au Latin, mais aussi au Grec, sera par moy alleguee contre ceux qui voudront dire que j'auray assailli ces messieurs de gayeté de cueur. Car puisqu'ainsi est, on ne peut nier qu'en ce discours je ne sois non pas assaillant, mais defendant : entant que j'ay l'honneur de ma patrie en recommendation : veu que, si on leur vouloit accorder que leur langage est plus excellent que le Grec et le Latin, il s'ensuyvroit que le nostre ne seroit pas digne de comparoir aupres du leur, ni de tenir aucun lieu honorable. Mais la chanse sera bien tournee si je puis monstrer que le nostre precelle le leur. car il faudra qu'ils passent condemnation à trois tout en un coup : et que rendans à ces deux langages anciens ce qu'ils leur avoyent osté, ils confessent que tant s'en faut que le leur puisse estre preferé à ces deux, qui tiennent les deux premiers rengs, qu'il ne peut pas estre egalé au nostre, qui est inferieur à ceux-la, et principalement au Grec[1]. Ils seront (di-je) reduicts à cela :

1. Cf. *Conformité*, p. 18.

sinon que, pour se sauver, ils nous vueillent tant honorer, que de mettre nostre langage pardessus le Grec et le Latin. Mais quand ils en viendroyent là, ils ne nous feroyent pas de plaisir. Car la naturelle modestie des François ne porte point d'admettre un honneur qui ne leur appartient : et principalement quand on en veut despouiller quelques-uns pour le leur donner.

Or en ceste dispute je ne m'adresseray point à ces Narcisses (j'enten à ceux qui par telle vanterie se sont monstrez aussi estrangement admirateurs et amateurs de la beauté de leur langage, que fut Narcisse de la beauté de sa face) mais à ceux qui estans du mesme pays, n'ont pas toutesfois un mesme esprit : ains l'ont ainsi posé qu'il est vray-semblable que tels juges l'ayent volage. Car j'espere que ceux-ci confermeront nostre proverbe François, *Sage est le juge qui escoute et tard juge* : comme ceux-la ont rendu tesmoignage de la verité de cestuy-ci, *De fol juge breve sentence*[1]. Et qui plus est, j'ay bonne esperance de trouver plus grand nombre de ceux que je demande, que

1. Cf. p. 209. Voir De Méry, *Histoire des proverbes*, III, 107 : *A temerario judice præceps sententia*. Cf. *Dialogues*, édition Ristelhuber, II, 276, et la note; — *Apologie pour Hérodote*, édition Ristelhuber, I, 10 : De faux juge brève sentence; — Naudé, *Mascurat*, p. 358 : Mascurat. Mais je vous prie, bonne gens, qui allez si vite en besogne, ne sçavez-vous pas bien le dire d'Aristote, *qui advertit ad pauca facile judicat?* — Saint-Ange. Cela veut dire en François, de fol Juge breve sentence. — Le Roux de Lincy, *le Livre des proverbes français*, I. 273 : II. 132.

des autres. car je ne veux aucunement oster cest honneur à l'Italie, d'estre bien garnie d'hommes posez et rassis, et par consequent estre ennemie des cerveaux legers : encore qu'elle ne se puisse du tout garantir de ce mal.

M'estant adressé à ceux-ci, et leur ayant incontinent faict condamner la vanterie de leurs compagnons (s'il les faut appeler leurs compagnons, pour estre d'un mesme pays) en ce qu'ils ont preferé leur langage non seulement au Latin, mais aussi au Grec : je tascheray de les amener peu à peu à une autre confession, laquelle je sçay qu'il sera beaucoup plus mal-aisé de tirer d'eux : c'est qu'au lieu qu'ils mettoyent nostre langage fort arriere, par une telle preference, il doit preceder le leur.

Quand je seray venu à ceste proposition, et qu'il faudra ruer les grands coups de part et d'autre, je leur demanderay (afin de ne les prendre à despourveu) par où ils voudront commancer la comparaison de ces deux langages. Et m'asseure que bien-tost nous tomberons d'accord touchant les poincts qui doivent estre examinez en icelle : a sçavoir, Lequel des deux est le plus grave, Lequel est le plus gentil et de meilleure grace, Lequel est le plus riche[1].

1. C'est bien en effet le plan suivi par H. Estienne. Mais la troisième partie est beaucoup plus longuement développée que les deux autres, qui offraient moins d'intérêt.

Je ne doute point aussi qu'ils ne vueillent garder cest ordre : et pourtant, que les premieres armes desquelles ils se voudront servir pour me repousser, ne soyent les louanges de la gravité du langage Italien. Me tenant donc prest contre ceste sorte d'armes, je ne leur laisseray prendre cest avantage, Que leur langue use d'accens, et les observe songneusement en sa prononciation, la nostre point du tout. Je ne leur laisseray (di-je) prendre cest avantage. Car si je leur passois cela, ce seroit autant comme si je permettois à celuy que j'aurois deffié, d'user d'une espee plus longue que la mienne. Je leur nieray donc tout à plat ce poinct : et au cas qu'ils se fissent avouer par quelques-uns mesmement de nos François, je desavoueray hardiment tels avoueurs, au nom de la plus grand voix, et de ceux qui ne veulent parler que par raison. Mais tels François me pourront-ils amener, que je les feray juges contre eux-mesmes. Car quand ils auront prononcé ceste sentence, je feray comme celuy qui demanda d'estre receu appelant du Roy mal informé, à luy-mesme quand il seroit bien informé[1] : pource que j'appelleray de leurs oreilles escoutantes mal, à elles mesmes, quand elles escouteront bien : les priant, pour l'affection qu'ils portent à l'honneur

1. *Plutarchi Scripta moralia*; édit. Didot, I, 213 : *Regum et imperatorum apophthegmata*; *Philippi, patris Alexandri*. 24.

de leur patrie, prendre bien garde s'ils ne font pas ceste voyelle *a* longue, quand ils prononcent ce mot *Grace* : au contraire, en prononceant *Race* ou *Trace*, ils ne la font pas breve[1] : et si, quand on ryme l'un de ces deux sur ce premier qui est long en la penultime, leurs oreilles sont aussi contentes que quand on les ryme l'un sur l'autre, ou sur quelcun qui ait semblablement la premiere syllabe breve[2]. Je leur proposeray autres exemples de plusieurs sortes, quant aux mots dissyllabes : et finalement viendray à ceux desquels la diverse signification n'est discernee que par l'accent : comme on voit en *Matin* opposé au Soir, et *Matin* dict d'un chien : en *Male* pour *Masculus*, et *Male* pour *Pera* : en *Pate*, quand on parle de farine pestrie, et *Pate*, quand on parle du pied d'un chien, ou de certaines autres bestes[3]. Pareillement en *Pecher*, *Peché*, et *Pecheur*, pour *Peccare*, *Peccatum*, *Peccator* : et *Pecher*, *Pecheur*, pour *Piscari*, *Piscator*[4]. Car encore qu'en escrivant on mette la lettre S es uns, et non es autres, si est-ce qu'on ne la prononce point : et n'y a moyen de distinguer les diverses significations que par l'accent divers qu'on leur donne, ainsi que j'ay dict.

1. Thurot, *Prononciation française*, II, 676-77. — *Hypomneses*, 4-10.

2. Cela, comme ce qui suit, ne prouve rien quant à l'accent. H. Estienne confond l'accent et la quantité. (Voir l'*Introduction* de M. Petit de Julleville.)

3. Thurot, *Prononciation française*, II, 317 et suivantes, 651-52.

4. Thurot, *Prononciation française*, I, 89-90, 101.

Apres que, par plusieurs autres exemples (entre lesquels seront aucuns vocables qui estans terminez en E feminin, ont la premiere longue : en E masculin, breve : comme *Fosse*, *Fossé*[1] : et *Pate*, *Paté*) je leur auray faict accorder que nous observons les accens en des mots dissyllabes, et que je leur auray proposé aussi des monosyllabes que nous prononceons diversement, selon que nous les voulons faire longs ou brefs : je parleray de ceux aussi qui ayans trois syllabes, ou plus, ont l'accent, les uns en la penultime, les autres en l'antepenultime : qui est le poinct auquel il-y-a plus de contradicteurs. Or n'estimeray-je avoir peu faict pour l'honneur de nostre langage, quand j'auray rabatu ces coups. Car (pour dire la verité) si ainsi estoit qu'il ne se reglast aucunement par accens, non seulement il ne seroit si grave (qui est le poinct duquel il s'agit maintenant) mais une telle confusion sentiroit un peu sa barbarie.

Voyci donc encores un argument contre tous ceux qui nous objecteront cela (lequel je garderay pour la fin) c'est, qu'estant impossible de faire de ces vers qu'on appelle mesurez[2], sans

1. Thurot, *Prononciation française*, II, 678, I, 245-46, *Hypomneses*, 27.

2. E. Pasquier, *Recherches*, VII, XI : *Que nostre langue est capable des vers mesurez, tels que les Grecs et Romains*. Cf. VII, VII : *Quelques observations sur la poésie françoise*. — Marty-Laveaux : *Notice biographique sur Jean-Antoine de Baïf*, XXIV. — Plusieurs autres que Baïf ont composé des vers mesurés, entre autres Ronsard et Jodelle. Voir Sainte-Beuve. *Tableau historique et critique*

quelque observation des accens, nous avons monstré aux Italiens que nostre langage nous permettoit d'en faire, comme eux en avoyent faict. Et qu'ainsi soit, long temps y-a qu'un distique de Martial fut traduict en ceste sorte de vers. Car Martial ayant dict,

Phosphore redde diem : cur gaudia nostra moraris ?
Cæsare venturo phosphore redde diem[1] :

Ces deux vers-la furent traduicts en ces deux-ci (qui ont pareillement la forme l'un d'hexametre, l'autre de pentametre)

Aube rebaille le jour : pourquoy nostr'aise reticns-tu?
Cesar doit revenir : aube rebaille le jour.

Et pouvant produire un grand nombre d'autres vers mesurez, je me contenteray de ces deux : pource qu'estant plus difficile d'en faire de bons en traduction (et principalement où on rend non seulement vers pour vers, mais aussi mot pour mot) que quand on les fait sans ainsi s'astreindre : on ne pourra douter que celuy qui se contraignant ainsi en ces deux, les a faicts toutesfois si doux, et ne sentans aucune contrainte, n'en eust pu faire qui se fussent trouvez encore meilleurs,

*de la poésie française au XVI*e *siècle*, in-12, 1843, p. 79-84; Egger, *l'Hellénisme en France*, 12e leçon : *Essai pour réformer la versification sur le modèle des vers grecs et latins.*

1. VIII, 21 : *Ad Luciferum, vel in adventum Cæsaris.*

quand du tout il ne se fust point assubjetti. Mais il vaut beaucoup mieux (ce me semble) pour nous et nostre posterité, que tant luy que les autres excellens poetes de ce temps se soyent voulus rendre dignes du laurier par l'autre sorte de composition de vers, qu'on appelle ryme (au lieu de dire rhythme : pource que l'origine est le mot Grec *Rhythmos*)[1] et que si quelcun d'entr'eux s'est voulu amuser à ceste autre, elle ait esté comme son *parergon*, mais ceste-la, *ergon*.

Quand j'auray prouvé que nostre langage n'ignore point les accens, non plus que celuy des Italiens, je protesteray ne vouloir nier pourtant que les accens sont observez plus songneusement en la prononciation du leur, et tellement qu'on les peut plus facilement appercevoir : comme nous voyons qu'ils font beaucoup mieux sonner l'antepenultime de *Republica*, que nous la penultime de *Republique* : et que l'accent sur ceste syllabe antepenultime leur est plus frequent qu'à

1. *Rime* peut venir soit de *rhythmus*, soit plutôt de l'ancien haut-allemand, *rim*, aujourd'hui *reim* = *série*, *nombre*, puis *rime*. *Rhythmus* au moyen âge ne s'applique qu'à la mesure; *versus rhythmicus* désigne d'abord le vers mesuré, puis le vers rimé, la rime, qui n'était d'abord que l'accessoire, étant devenue le principal. D'après Scheler, *rime* s'est appliqué d'abord au vers *nombré* et *rimé* (au sens actuel), mais non *rhythmé*. Jusqu'au XVIe siècle, le mot *rime* paraît s'être opposé à *prose* et avoir eu le sens général de *vers*, *poésie*. Brunetto Latini écrit : « La grans partisons de touz parleors est en II manieres, une qui est en prose, et une autre qui est en rime. » (Edition de 1863, page 481.) *Mettre en rime* signifie mettre en vers. Voir Littré. Regnier dit encore (*Satire IX*) : C'est proser de la rime et rimer de la prose.

nous : prononçans *Dícono*, *Párlano*, *Chiámano*, *Piángono*, *Camínano*, *Semínano* (sinon que nous accordions quant à *Seminano*, ce qu'aucuns disent, que l'accent est sur la premiere, comme en *Sémina* il estoit sur celle-la : au lieu qu'en *Camina*, *Chiama*, *Piange* il est sur la seconde) mais quand je leur auray confessé ces choses, je leur nieray qu'elles soyent suffisantes pour attribuer à leur langage une gravité en laquelle il puisse surpasser le nostre. Car il est certain que tout ce qui se prononce lentement, ou posément, ou pesamment, (je leur donneray le chois de ces trois) ne se prononce pas gravement : et qu'il est requis en quelques endroits, pour la gravité, que les parolles semblent aller de roideur : à quoy ceste prononciation-la est contraire. Et d'autre part on peut dire (selon mon jugement) que comme il est plus seigneurial d'user de peu de parolles, ainsi les plus courtes et qui sont le plus tost prononcees sentent mieux leur gravité en quelques endroits : (comme j'ay desja usé de ceste restriction.) A quoy j'estime que nous pouvons appliquer le proverbe Grec, qui dit que tout serviteur est monosyllabe à son maistre[1].

Pour les presser encore d'avantage, je leur

1. De Méry, *Histoire des proverbes*. I, 145 : « *Omnis herus sit servo monosyllabus*. Il ne faut pas se familiariser avec ses valets. Les grands ne doivent parler à leurs inférieurs que par monosyllabes. » La forme est toute différente, mais en réalité l'idée est tout à fait la même.

demanderay pourquoy à plusieurs infinitifs qui se terminent en E, ils ostent ceste lettre. comme en ce passage, *Non mi è novo* (*disse il Cornaro*) *l'udir parlare honoratamente del Martelli*[1]. Pareillement en cestuy-ci, *Ma se pure vi da l'animo di udire intorno à questa facolta, alcuna cosa, pregar vi voglio che talhora vegniate à la Academia*[2]. J'advertiray de noter en ces deux passages, qu'un mesme verbe au premier ha la queue coupee, non au second.. car le premier passage ha, *udir*, le second *udire*. Et la raison est (comme je croy) qu'au premier la queue du mot prochain *parlare* empeschoit (ou pour le moins sembloit empescher) la queue du precedent. Je leur demanderay pareillement pourquoy ils ostent quelques lettres, au bout d'aucuns mots : comme nous voyons *gran* pour *grande*, et *san* pour *sano*, et *alcun* pour *alcuno*, et *ben* pour *bene*, en ce passage qui est pris, comme les precedens, du troisieme livre de ce qui a esté composé touchant la langue Thos-

1. « Ce n'est pas chose nouvelle pour moi, dit Cornaro, d'entendre parler honorablement de Martelli. » Luigi Cornaro, d'une grande famille vénitienne, naquit en 1467, et, avec une santé très délicate, vécut jusqu'en 1566. Ses *Discorsi della vita sobria* (Padoue, 1558) ont été traduits en plusieurs langues. — Lodovico Martelli, né à Florence en 1499, mort en 1527, a laissé inachevée une tragédie intitulée *Tullia*, une traduction du 4e livre de l'*Enéide*, des *odes* et des *canzoni* très estimées. Son frère, Vicenzo Martelli, né dans les premières années du XVIe siècle, mort en 1556, a laissé un volume de lettres et de poésies.

2. « Mais si cependant vous avez envie d'entendre quelque chose sur cette faculté, je vous prie de vouloir venir quelquefois à l'Académie. »

cane, par Bernardin Tomitan (lequel escrit en deux sortes son nom mesmement, Bernardino, et Bernardin : ayant mis cestuy-la en la seconde impression, cestuy-ci en la premiere) *Ilquale, come gran Platonico che egli è, non vorra comportarvi che Amore sia mai cagione d'alcun minimo diffetto : come quello che è usato di riprender il poeta, mentre disse ch' Amor occhio ben san fà veder torto*[1]. Je leur feray confesser que ce qu'ils coupent ainsi la queuë à ces mots, fait grandement contr'eux. Car quand bien ils voudront dire que ce qu'ils font, ce n'est pas leur couper la queuë, mais la trousser seulement, si est-ce qu'il s'ensuyvra qu'à eux-mesmes elle semble trainer. Et à la verité je trouve bon qu'ils troussent ceux qui ont apparence d'estre trop longs (comme *Amore* avoit quelque apparence de l'estre : lequel toutesfois n'a esté troussé qu'à la seconde fois) et non qu'ils facent le mesme à ces pauvres dissyllabes : et principalement quand ils espargnent quelques polysyllabes qui sont tout aupres. Toutesfois laissant cela à leur discretion, retourneray à ce propos, que telle façon de faire repugne à ce qu'ils mettent en avant touchant la gravité de leur langage, s'ils la veulent prouver par ceste tant lente,

1. Littéralement : lequel, comme grand platonicien qu'il est, ne voudra jamais vous accorder que l'Amour soit jamais cause du moindre défaut : comme celui qui a coutume (en homme qui a coutume) de blâmer le poète d'avoir dit que l'Amour fait qu'un œil sain voit de travers.

tant posee ou tant pesante prononciation : (car derechef je leur baille à choisir de ces trois) veu que ce qu'ils font c'est pour la haster un peu. Sur quoy il faut noter qu'ils ne peuvent venir à bout de leur langage, comme nous venons à bout du nostre. car quand quelqu'un traine sa parole, ou ses paroles (nous disons ainsi de celuy qui parle un peu trop lentement) il s'en peut corriger, et parler plus vistement, sans changer rien de l'ordinaire es mots : mais le leur ne peut estre prononcé que lentement (encore qu'il le soit moins par les uns que par les autres) jusques à ce qu'on ait osté les dernieres syllabes de quelques-uns. Et pour conclusion, quand ils veulent corriger un peu ceste pesanteur, force leur est d'accoustrer leurs mots à la façon des nostres : c'est à dire, les faire terminer en lettres consonantes, au lieu que leur naturelle terminaison estoit en voyelles. Voyla comment au lieu de dire, *Parlare*, *Insegnare*, *Dichiarare*, *Mostrare*, ils disent *Parlar*, *Insegnar*, *Dichiarar*, *Mostrar* : ainsi que nous disons *Parler*, *Enseigner*, *Declarer*, *Monstrer* : et font de mesme es autres. Et sont si bien accoustumez à ceste syncope, ou plustost apocope (que j'appelle retranchement) qu'ils en font quelquesfois autant aux dissyllabes, qui n'en peuvent mais. Vray est qu'ils ne font pas ce tour à tous les vocables d'une clause, mais espargnent les uns, les autres non, selon qu'il s'avisent. Et qu'ainsi

soit, si un d'eux repete quelque chose en mesmes mots, il pourra advenir que la seconde fois il usera de retranchement en ceux mesmes qu'il aura espargnez la premiere. Tellement qu'on ne peut dire autre chose, sinon qu'il eschappe qui peut. Or quant à ce que j'ay dict que ce retranchement estoit pour corriger la pesanteur dont j'ay faict mention, je me puis aider de l'autorité de leur Bembo : qui en son livre intitulé *Le prose*, parlant de deux passages du Petrarque, en l'un desquels il a dict *Huom* pour *Huomo*, en l'autre *Popol* pour *Popolo*, escrit, *Erano Huomo e Popolo le intere voci : dalle quali egli levò la vocale loro ultima : la quale se egli levata non havesse, elle sarebbono state voci alquanto languide e cascanti : che hora sono leggiadrette e gentili*[1].

Quand ils auront esté deboutez de leur plus fondamentale proposition, en ce qu'ils mettoyent en avant, la gravité de leur langage estre plus grande que celle du nostre, il restera de voir quel autre fondement ils luy peuvent donner : veu mesmement que je maintiendray qu'au contraire il est aucunement mol, à comparaison du nostre : pour le moins n'est pas si nerveux et viril. Or ce ne sera point sans parler de la pro-

1. *Huomo* et *popolo*, étaient les mots entiers : desquels on a retranché la dernière voyelle : si on ne l'avait pas retranchée, ils auraient été des mots un peu languissants et traînants : maintenant ils sont vifs et dégagés.

nonciation : de laquelle je remonstreray qu'ils ne s'acquittent pas si bien que nous : ains qu'ils la rendent comme effeminee en certaines paroles : et mesmement es Latines, qui sont la source de celles-la. Car comme ils prononcent *affettione* en leur langage, ainsi plusieurs d'entr'eux du Latin *affectio* font *affettio* : et comme ils disent en leur langue *massimo*, ainsi *massimus* pour *maximus*[1].

Quand j'auray aussi parlé de quelques autres choses qui donnent gravité à un langage, et que j'auray monstré qu'aucunes qui sont de ce nombre, se trouvent au nostre, et non au leur, je produiray quelques passages des auteurs Latins, avec les deux traductions, Italienne et Françoise : à fin que ceste comparaison confermant les choses que j'auray proposees, je puisse conclurre (sans leur faire tort) que l'honneur de precellence qu'ils donnent à leur langage, quant à la gravité, nous appartient.

Or quand j'auray produict ces passages des poetes Latins, avec les traductions d'iceux, tant Italiennes, faictes par les plus celebres poetes du pays, que Françoises : (dont les unes seront miennes, les autres, des principaux poetes de ce temps) et prieray les lecteurs qu'apres avoir faict un tel examen de toutes deux, que doivent faire

1. Cf. *Hypomneses*, 73. — *Dialogues*, II, 249-51.

personnes qui se veulent monstrer neutres, ils facent leur rapport en bonne conscience.

Et des maintenant leur feray avoir la veue de quelques-unes : commençant, quant aux Françoises, par les miennes : à fin de garder les meilleures pour la fin. Voyci donc deux vers de Virgile, en son 9. livre de l'Æneide,

Impastus ceu plena leo per ovilia turbans
(Suadet enim vesana fames) manditque, trahitque
Molle pecus[1].

Lesquels Arioste voulant accommoder à son propos, en son XVIII Chant, a interpretez ainsi,

Come impasto leone in stalla piena,
Che lunga fame habia smagrito, e asciutto,
Uccide, scanna, mangia, e à stratio mena
L'infermo gregge in sua balia condutto[2].

Et long temps apres, un nommé Cerretani[3], qui a traduit toute l'Æneide, les a ainsi rendus,

Comme digiun leone il chusio ovile
Turbando va, da trista fame spinto,
E mangia, e à tratio l'humil gregge mena,

1. 349-51.
2. St. 178. Traduction F. de Rosset (Paris, de Sommaville et Courbé, s. d.) : 162, verso. « Tout ainsi qu'un Lyon maigre et tout exténué de faim, entrant dans un parc tout remply de brebis, tuë, esgorge, mange et deschire ce pauvre et debile trouppeau tombé en son pouvoir. »
3. Aldobrando Cerretani. V. Tiraboschi, ouvrage cité, VII, 1336.

Sur lequel dernier vers est rymé le subsequent, qui fine en ce mot *affrena* : et sur les deux autres sont rymez deux des precedens. Dequoy j'adverti, pource qu'on se pourroit esbahir de ne voir ici aucune ryme.

Les mesmes vers de Virgile furent ainsi traduicts par moy, les appliquant (comme Arioste) à mon propos,

Comme un lion que poind d'une grand faim la rage,
Fait parmi les troupeaux un horrible carnage,
Entrainant, demembrant, pour son ventre assouvir.

Duquel troisieme vers le commancement se peut aussi changer ainsi, avec non moindre gravité, *Trainant, escartelant.*

De ce passage de Virgile, viendray à cestuy-ci d'Ovide,

Proh superi, quantum mortalia pectora cæcæ
Noctis habent [1].

Arioste l'a ainsi traduict,

O sommo dio, come i giudicii humani
Spesso offuscati son da un nembo obscuro [2].

Et moy l'avois premierement traduict ainsi,

Mon Dieu, que sont en une nuict profonde
Plongez les cœurs de tous hommes du monde.

1. *Métamorphoses*, VI, 472-73.
2. St. 25. Traduction citée : « O Dieu souverain, que les jugemens des hommes sont bien couverts d'une obscure nuee. » 74, verso.

Depuis l'ay traduict en ceste sorte,

Dieu tout-puissant, que des mortels les cœurs
Sont entourez de tenebres d'erreurs.

Et en ceste façon aussi, me donnant encores un peu plus de liberté,

Que de brouillars offusquans nos esprits,
En nos discours nous font estre surpris.

Et en ceste-ci,

Qu'une grand nuict, occupant les cerveaux
De tous humains, leur cause de grans maux.

J'ay adjousté ceste cinquieme traduction, qui est encore moins astreinte que les autres,

Mon Dieu, qu'on voit l'humain entendement
Se fourvoyer par son aveuglement.

Il est certain qu'on les pourroit traduire en telle sorte qu'ils auroyent encore d'avantage de gravité : mais j'espere qu'on me confessera que de ces cinq celle qui en ha le moins, en ha plus que l'Italienne d'Arioste.

Entre les traductions des passages de Virgile, Ovide, ou autre, faictes par les plus excellens poetes François de ce temps (dont je feray comparaison avec les Italiennes) ne sera oubliee celle de Pierre Ronsard, d'un lieu que Virgile a pris

d'Apollonius Rhodius. Et à fin que les lecteurs, qui entendront le Grec aussi, prennent plaisir à conferer des vers de quatre langues, lesquels ont un mesme subject, je commanceray par Apollonius, au troisieme livre de ses Argonautiques,

ἠελίου ὥς τίς τε δόμοις ἐνιπάλλεται αἴγλη
ὕδατος ἐξανιοῦσα, τὸ δὴ νέον ἠὲ λέβητι
ἠέ που ἐν γαυλῷ κέχυται · ἡ δ' ἔνθα καὶ ἔνθα
ὠκείῃ στροφάλιγγι τινάσσεται ἀΐσσουσα [1].

Virgile au commancement de son VIII livre de l'Æneide, avoit ainsi suivi ceste comparaison d'Apollonius,

Sicut aquæ tremulum labris ubi lumen aënis
Sole repercussum, aut radiantis imagine lunæ,
Omnia pervolitat latè loca, jàmque sub auras
Erigitur, summique ferit laquearia tecti [2].

Laquelle Arioste a pris de luy, et l'a mise en ces quatre vers,

Qual d'acqua chiara il tremolante lume
Dal sol percossa, o da notturni rai,
Per gli ampli tetti va con lungo salto
A destra ed à sinistra, e basso ed alto [3].

Pierre Ronsard, voulant representer les beaux

1. 756-759.
2. 22-25. Cf. Silius Italicus, VIII, 143-145.
3. St. 71. « Elles (ses pensées) ressemblent à la clarté qui procède d'une eau claire, où les rayons du Soleil ou de la Lune donnent. Ceste lumiere fait de longs sauts par les couvertures du logis, à dextre et à senestre, en bas, et en haut. » Trad. citée, 62, verso.

traits aussi bien du poete Grec que du Latin, a faict ces huict vers,

Deçà delà virant et tournoyant,
Comme l'esclair du soleil flamboyant,
Ou du croissant, qui tremblotant sautelle,
Sur l'eau versee au creux d'une platelle :
Ce prompt esclair ores bas ores haut
Par la maison voltige de maint saut,
Et bond sur bond aux soliveaux ondoye,
Pirouetant d'une incertaine voye[1].

Il use au quatrieme vers de ce mot Platelle, qui est usité en quelques lieux qui sont pres de Paris : et toutesfois il a traduict ces deux vers encores en ceste sorte, pour ceux ausquels ce mot-la ne plairoit pas,

Ou du croissant, fait jallir sa lumiere
Sur l'eau tremblante au creux d'une chaudiere.

Il me semble avoir heureusement exprimé le mot Grec *strophalingi*, au penultime vers[2].

Voyci un autre passage, pris du second du mesme œuvre du mesme poete,

Vestibulum ante ipsum primoque in limine Pyrrhus
Exultat, telis et luce coruscus aena :

1. *Franciade*, III. Il y a pour ces vers de nombreuses variantes, et le texte que donne Estienne n'est pas le texte généralement adopté. V. l'édition Marty-Laveaux (III, 102), et l'édition Blanchemain (III, 168-69).

2. C'est plutôt le dernier vers qui rendrait l'idée de στοφάλιγγι. Στοφάλιγξ signifie *tourbillon*, *tour*, *circuit*, et le mot *pirouetter* se rapprocherait plus de ce sens que le mot *ondoyer*.

Qualis ubi in lucem coluber mala gramina pastus,
Frigida sub terra tumidum quem bruma tegebat,
Nunc positis novus exuviis, nitidusque juventa,
Lubrica convolvit sublato corpore terga
Arduus ad solem, et linguis micat ore trisulcis[1].

Arioste, faisant son proufit de ceste comparaison, l'a ainsi traduicte en son XVII Chant,

Sta su la porta il re d'Algier, lucente
Di chiaro acciar, che'l capo gli arma, e'l busto.
Como uscito di tenebre serpente
Poi c'ha lasciato ogni squalor vetusto,
Del novo spoglio altero, e che si sente
Ringiovenito, e piu che mai robusto,
Tre lingue vibra, e ha ne gli occhi foco
Dovunque passa, ogni animal da loco[2].

Et Ronsard l'a estendue en plus de vers, en ceste sorte,

Devant la porte estoit ceste race Hectorce,
Luisante en un harnois, dont la clarté ferree,
Du soleil rebatue, esblouissoit les yeux
D'un tremblant emeri, volant jusques aux cieux.
Elle crespoit un dard en sa dextre superbe,
Semblable à ce serpent, qui pu de mauvaise herbe

1. II, 469-475.
2. St. 11. « Le Roy d'Arger estoit sur la porte, tout reluisant d'un acier qui lui couvroit la teste et le corps. Il ressembloit à un serpent qui sort de sa caverne. Apres qu'il s'est dépoüillé de sa vieille peau et qu'il se voit muny d'une nouvelle escaille, il est si fier de se sentir rajeuny et plus robuste qu'auparavant qu'il jette une langue à trois poinctes. Ses yeux sont rouges de feu, et chaque animal luy fait place, quelque part qu'il aille. » 136.

Sort du creux de la terre, et au printemps nouveau,
Son vieil habit changé, reprend nouvelle peau.
Droit devers le soleil il dresse sa poitrine,
Eschaufant les replis de sa glissante eschine :
Bragard de sa jeunesse, et en cent nœus retors
Accourcit et alonge et enlace son cors,
Reliche et repolit ses escailles bien jointes,
Sifflant à col enflé de sa langue à trois pointes [1].

La comparaison dont use Virgile parlant de Pyrrhus, et Arioste, parlant de son Rhodomont, est ici par Ronsard accommodee à son Francus : et mise en paroles si propres et si graves, qu'il semble, en surmontant Arioste, quantetquant combatre Virgile. Lequel combat il ne faut estimer petit. car outre ce que Virgile s'est heureusement estudié à gravité, il a usé d'une langue qui est grave de soymesme : voire est estimee par aucuns surpasser en ceci la Greque : et non sans quelque apparence, comme je monstreray par le recit d'une dispute que j'eu, lors que j'estois à Vienne en Austriche, en la cour de l'empereur Maximilian [2], contre un seigneur Espagnol, non moins grand en doctrine, qu'en biens et honneurs.

1. Léon Feugère n'a pu trouver ces vers dans Ronsard. Je n'ai pas été plus heureux que lui. Ils ne peuvent se trouver dans la *Franciade* qui est écrite en décasyllabes.

2. Maximilien II, fils de Ferdinand Ier, né en 1527, empereur en 1564, mort en 1576. Il fut l'un des protecteurs d'Henri Estienne, l'un de ceux auxquels est dédié le *Thesaurus linguæ græcæ*. H. Estienne se trouvait justement à Vienne en 1576, au moment de la mort de Maximilien.

Aux passages que tant Arioste que quelcun de nos poetes François auront pris de l'ancienne poesie Latine, j'adjousteray quelques-uns que les nostres auront pris de luy, ou par imitation, ou par traduction. Et en ce nombre sera cestuy-ci, du chant XVII.

Grifon, che gli era appresso, e n'havea cura,
Lo spinse pur, poi ch'assai fece e disse,
Contra un gentil guerrier, che s'era mosso,
Comme si spinge il cane al lupo adosso :
Che diece passi gli va dietro, ò venti,
E poi si ferma, ed abbaiando guarda
Come digrigni i minacciosi denti,
Come ne gli ochi orribil foco gli arda [1].

Car à ces huict la j'opposeray ces huict d'Amadis Jamin [2],

Grifon, qui estoit pres, et qui en avoit cure,
Fit tant qu'il le retint, et fit prendre avanture,
Contre un gentil guerrier, le piquant en avant, [*vant.*
Comme on pique un mastin contre un loup poursui-

1. St. 88-89 : « Griffon qui estoit pres de luy, soigneux de sa reputation, apres avoir fait et dit beaucoup de choses, le poussa neantmoins contre un brave chevalier qui se presentoit : de mesme que l'on pousse le Chien, qui va dix ou vingt pas apres le Loup, et puis s'arreste et regarde en abbayant, comme l'autre grince et menace des dents, et comme ses yeux jettent d'horribles estincelles de feu. » Trad. citée, 143, recto.

2. Amadis Jamyn, probablement né vers 1530 et mort vers 1585, fut l'élève de Daurat et le protégé de Ronsard, qui le fit nommer secrétaire de la chambre du roi. Ses œuvres (sonnets, églogues, épitres, élégies, etc.), ont été publiées en 1575, 1577, 1582. Il a traduit en vers treize chants de l'*Iliade*, et les trois premiers de l'*Odyssée*.

Mais comme le chien va dix ou vingt pas derriere,
Et abbaye le loup, auquel il n'en chaut guiere,
Puis s'arreste, avisant comme il grince les dens,
Et comme dans les yeux il ha des feux ardens.

Apres avoir opposé des rymes Françoises aux rymes Italiennes[1], pour faire comparaison des unes avec les autres, je feray le mesme en la prose : pour monstrer que nostre langue n'est pas moins propre, et n'ha point moins et de gravité et de grace en cest endroit, qu'en cestuy-la : et ne merite pas moindre louange pardessus les langues vulgaires. Mais pour le present je me contenteray d'une harangue que nous lisons en Tacitus, sous le nom d'un nommé Cerealis : l'argument de laquelle (à fin que tu la puisses mieux entendre) est tel : Les Belges s'estans rebellez sous la conduite de Valentinus, Cerealis, chef des forces Rommaines en ces quartiers-la, les alla rencontrer pres la ville de Confluence[2], où la Moselle entre dans le Rhin : et les deffit de prime arrivee : prit la ville par mesme moyen, que les soldats eussent bien voulu ruiner, pour se vanger de Tutor et de Classicus[3] : mais il l'empescha, de peur d'aliener

1. Des vers français aux vers italiens.

2. Il s'agit de Trèves et non de Coblentz : *Histoires*, IV, 72 : « Cerialis postero die coloniam Treverorum ingressus est, avido milite eruendæ civitatis. »

3. Après la mort de Vitellius, Julius Tutor, de la cité des Trévires, chargé de garder la rive du Rhin, et Julius Classicus, préfet d'un corps de cavalerie trévire, avaient abandonné les Romains pour se joindre à Civilis. (*Histoires*, IV, 55 et suiv.)

d'avantage les cueurs de ce peuple. Et ladessus ayant faict appeler à l'audience publique les deputez des Triefvois et de Langres, leur tint le langage suivant : par lequel il remonstre les maux et calamitez qui ont accoustumé de s'ensuyvre aux peuples de leurs revoltes et soulevemens : quand persuadez des mutins ils taschent de se rebeller et soustraire de l'obeissance de leurs legitimes princes : et changer de gouvernement, sous l'esperance d'une meilleure condition, et d'un plus supportable fardeau.

Neque ego unquam facundiam exercui, et populi Romani virtutem armis affirmavi : sed quia apud vos verba plurimùm valent, bonaque ac mala non sua natura, sed vocibus seditiosorum æstimantur, statui pauca disserere quæ profligato bello utilius sit vobis audisse, quàm nobis dixisse. Terram vestram cæterorumque Gallorum ingressi sunt duces imperatoresque Romani nulla cupidine, sed majoribus vestris invocantibus, quos discordiæ usque ad exitium fatigabant, et acciti auxilio Germani sociis pariter atque hostibus servitutem imposuerant. Quot præliis adversus Cimbros Teutonosque, quantis exercitum nostrorum laboribus, quove eventu Germanica bella tractaverimus, satis clarum. Nec ideo Rhenum insedimus ut Italiam tueremur, sed ne quis alius Ariovistus regno Galliarum potiretur. An vos chariores Civili Batavisque et Transrhenanis gentibus creditis, quàm majoribus eorum patres avique vestri fuerunt? Eadem semper causa Germanis transcendendi in Gallias, libido atque avaritia, et mutandæ sedis amor, ut, relictis paludibus et solitudinibus suis, fœcundissimum hoc solum vosque ipsos possiderent. Cæterum libertas et speciosa nomina prætexuntur : nec quisquam alienum servitium et dominationem sibi concupivit, ut non eadem ista vocabula usurparet.

Regna bellaque per Gallias semper fuere, donec in nostrum jus concederetis. Nos, quanquam toties lacessiti, jure victoriæ id solum vobis addidimus, quo pacem tueremur : nam neque quies gentium sine armis, neque arma sine stipendiis, neque stipendia sine tributis haberi queunt. Cætera in communi sita sunt : ipsi plerumque legionibus nostris præsidetis, ipsi has aliasque provincias regitis : nihil separatum clausumve : et laudatorum principum usus ex æquo, quamvis procul agentibus : sævi proximis ingruunt. Quomodo sterilitatem aut nimios imbres et cætera naturæ mala, ita luxum vel avaritiam dominantium tolerate. Vitia erunt donec homines : sed neque hæc continua, et meliorum interventu pensantur : nisi forte, Tutore et Classico regnantibus, moderatius imperium speratis : aut minoribus quam nunc tributis, parabuntur exercitus, quibus Germani Britannique arceantur. Nam pulsis (quod dii prohibeant) Romanis, quid aliud quam bella omnium inter se gentium existent? Octingentorum annorum fortuna disciplinaque compages hæc coaluit, quæ convelli sine exitio convellentium non potest. Sed vobis maximum discrimen, penes quos aurum et opes, præcipuæ bellorum causæ. Proinde pacem et urbem, quam victi victoresque eodem jure obtinemus, amate, colite. Moneant vos utriusque fortunæ documenta, ne contumaciam cum pernicie, quam obsequium cum securitate, malitis [1].

Voicy comment la precedente harangue Latine a esté traduicte par un Florentin, nommé Giorgio Dati [2], avec le reste des livres de Tacitus, qui sont parvenus jusques à nostre temps.

1. *Histoires*, IV, 73-74.

2. D'une famille noble de Florence qui a comptè plusieurs autres littérateurs ou érudits. Il a aussi traduit Valère-Maxime (1547). Sa traduction de Tacite parut après sa mort, en 1563. Son compatriote, Bernard Davanzati Bostichi, auteur d'une traduction de Tacite plus estimée que celle de Dati, parle ainsi, dans une lettre, de

Io per insino à qui non mi sono nell' arte del ben dire giamai esercitato, onde io potessi venire à voi con belle ed ornate parole : ma bene con l'armi e con la spada ho sempre aiutato confermare la virtù, e'l valore del popolo Romano : ma vedendo che appresso di voi le parole vagliono molto, e che il bene ed il male non quale egli è per natura ma secondo il parlare de'seditiosi è giudicato : quindi deliberai espor vi brevemente quelle cose, lequali (poiche la guerra è terminata) saranno à voi piu utile à udire, che à me il recitarle. Primieramente, i nostri antichi imperadori e capitani entrarono con gli eserciti loro nel paese vostro, ed in quello de' Galli, mossi non da propria cupidita, ma chiamati da' vostri antecessori, iquali, parte per le proprie discordie loro furono sino all' estremo afflitti, parte da' Germani travagliati : il cui aiuto avevano invocato, ed iquali s' eran sforzati di mettere gli amici ed inimici parimente sotto la servitù ed ubbidientia loro. Imperoche quante volte noi habbiamo co' Cimbri e co' Teutoni combattuto, e quante fatiche e disagi habbino i nostri eserciti sopportato, e finalmente quel che noi nelle guerre co' Germani habbiamo vinto ed acquistato, è noto à bastanza. Et non siamo perciò per difendere la Italia, stati della riva del Reno occupatori, ma solo perche e' non venisse un'altro Ariovisto, e della Gallia cercasse d'insignorirsi. Credete voi d'esser piu grati ed accetti à Civile e a' Batavi, ed all' altre genti di là dal Reno, che non furono i padri et gli avoli vostri à gli antichi, e predecessori di quelli? Fu sempre una cagione medesima, perche i Germani passarono in Gallia : e questa fu la libidine, l'avaritia, e'l desiderio di cercare e possedere nuove habitationi, accioche, lasciato le paludi, ed i loro diserti, e solitarii luoghi, possedessero questo vostro fertilissimo ed abbondantissimo paese, e finalmente riducessero anchora voi sotto il dominio loro : ma e' vengono sempre in campo, e ricuopronsi col nome della liberta, e con altri simi-

l'œuvre de son prédécesseur : large, convenable à son but, « Giorgio Dati a traduit Tacite qui était de le rendre très dans un style abondant et clair. »

glianti honesti titoli, per ingannarvi piu agevolmente : imperoche niuno giamai fu, che bramasse porre altri in servitù, e à se stesso procacciar signoria, che di cotali honorati nomi non s'andasse accomodando. Sempre per la Gallia furon guerre, e sempre chi ha cerco signoreggiarla, fino à che voi veniste sotto la nostra juriditione : ma noi, quantunche spesse volte offesi e provocati da voi, nulla le piu vi habbiamo imposto (conciosia che per ragione della vittoria dirittamente far lo potessimo) che quello per ilquale la pace publica potessimo conservare : imperoche senza l'armi non si può sostenere la pace tra le genti, nè l'armi senza gli stipendii, nè gli stipendii senza i tributi. L'altre cose con essonoi vi sono comuni, perche voi stessi le piu volte alla cura delle nostre legioni siete preposti, voi per tutto queste e dell'altre provincie amministrate. E niuna cosa vi è, che da noi vi sia separata, ò chiusa : e benche voi lunge da Roma habitiate, godete nondimeno i buon principi al pari de gli stessi Romani : per il contrario quelli che sono crudeli e scelerati, sempre a' piu propinqui danno addosso. Dovete adunque disporvi ed acconciare le spalle vostre à sopportare la lussuria e l'avaritia di chi vi regge e signoreggia, in quella istessa guisa che tollerate la sterilita dell' anno, le soverchie e terribili pioggie, e gli altri mali ed incommodi della natura. Fin che al mondo saran de gli huomini, saranno ancor de' vitii : questi nondimeno non sempre nè continuatamente, ma i beni ed i mali vengono à vicenda, e con l'avvenimento di cose migliori vannosi quelli compensando. Se già voi non pensate che sotto l'imperio di Classico, e di Tutore, debbino le cose piu moderatamente succedere, ò con minore spendio che hora, si possino sostener gli eserciti, co' quali i Britanni ed i Germani s'abbino à rimuovere, e tener discosto da' Galli. Imperoche se i Romani (che nol voglia Iddio) fussero oppressi ò discacciati, che altro pensate voi che n'avverrebbe, se non che tutti i popoli, tutte le nationi, s'andrebbero con iscambievoli guerre l'un l'altro distruggendo. Questa macchina, ed unito componimento del

Romano imperio, sino ad ottocent' anni col mezo della fortuna, della disciplina ed ubbidienza, si è mantenuto in piè, nè dissolvere, nè gastare si può, se non con rovina e destruttione di quei, che dissolverlo, ò guastar lo vorranno. Ma voi bene, che abbondate d'oro e di richezze, che son sempre delle guerre speciali cagioni, siete quelli che in gran pericolo vi ritrovate. Però habbiate davanti à gli occhi, amate e riverite la pace ed insieme la città di Roma, laquale noi sempre, ò vincitori, ò vinti, con ugual titolo possederemo. Muovinvi adunque gli esempi dell' una e l'altra fortuna, ò prospera, ò avversa, accio non vogliate piu tosto mantenervi con vostra rovina rebelli e contumaci, che rendervi pronti ed ubbidienti con vostra pace e tranquillità.

Voyci la mesme harangue traduicte par Blaise de Vigenere[1] :

Je n'ay jamais faict profession d'haranguer, car la valeur du peuple Romain, je l'ay tesmoignee ordinairement par les armes. Mais pource que les paroles peuvent beaucoup envers vous, et que les choses, bonnes, mauvaises qu'elles soyent, n'y sont pas mesurees selon leur nature, ains par les crieries des seditieux : j'ay advisé de vous dire en peu de parolles ce que, la guerre ayant pris fin, vous sera

1. Blaise de Vigenère, 1523-1596, fut attaché à la maison du duc de Nevers et plus tard secrétaire de la chambre d'Henri III. Ses principales traductions sont celles des *Chroniques et Annales de Pologne*, d'Herbert de Fulstein, 1573; des *Commentaires* de César, 1576; de l'*Histoire de la Décadence de l'Empire grec*, de Nicolas Chalcondyle; des Dialogues sur l'Amitié, de Platon, Cicéron, Lucien, 1575; de la première décade de Tite-Live. Il a rajeuni la langue de Villehardouin, et publié divers traités où l'on trouve tous les préjugés de son temps, sur l'astrologie, l'alchimie, et la cabale. Ses contemporains faisaient grand cas de ses traductions. Il n'a traduit de Tacite que la *Germanie*, et le passage des *Histoires* cité par Estienne se trouve dans les notes qui suivent sa traduction de César.

plus utile d'avoir ouy, qu'à nous de l'avoir remonstré. Les Capitaines et chefs Romains entrerent jadis dedans vos limites, et des autres Gaulois aussi : non pour aucun desir de piller, mais vos ancestres les y invitans, lors que leurs dissensions mutuelles les molestoyent à toute outrance. Les Allemans pareillement appelez d'eux à leur secours, avoyent reduict tout aussi bien les alliez en servitude, comme leurs plus mortels ennemis. Par combien de grosses batailles contre les Cimbres et les Theutons, par quels demesurez travaux de nos exercites, et avec quel evenement à la fin nous avons faict guerre en la Germanie, tout cela est assez notoire. Nous ne nous sommes pas venus planter sur le bord du Rhin pour la defense de l'Italie, mais de peur qu'un autre Ariovistus ne s'emparast du Royaume des Gaules. Cuidez-vous donques estre en plus estroite recommendation à Civilis, ni aux Bataves, ni aux peuples de delà le Rhin, que vos peres ne furent à leurs ancestres? Tousjours la mesme occasion aux Germains a esté de passer és Gaules, l'avarice à sçavoir, et la convoitise, et certain desir de changer de demeure, à ce que leurs marescages et deserts quittez là, ils s'emparassent de ce tresfertile fonds et terroir, et de vos personnes encore. Surquoy on vous propose une liberté pour pretexte, avecques autres semblables tiltres merveilleusement beaux en apparance : mais onques homme n'aspira de reduire les autres en servitude, et establir sa domination dessus eux, qu'il ne s'aidast des mesmes mots. Les Royaumes et les guerres ont tousjours esté par les Gaules, jusqu'à tant que vous vous soyez rengez sous nostre pouvoir : et nous autres tant de fois provoquez de vous, suyvant le droit de la victoire, ne vous avons neantmoins imposé autre chose, que ce qui convenoit à garder la paix. Car sans les armes, la seureté et repos aux peuples, ne les armes sans une solde, ne la solde sans quelques impositions et tributs, ne se peuvent pas maintenir. Tout le reste est commun aux uns et aux autres : il n'y a rien de separé ne renfermé. car quelques enfermez que vous estes, jouissez neantmoins des

bons Princes, aussi bien que nous : là où les felons et cruels se descouplent et attachent aux plus prochains d'eux. Supportez donques les prodigalitez ou taquineries de ceux qui dominent, aussi bien que vous faites la sterilité d'une annee, les pluyes excessives, et les autres injures du ciel, et incommoditez de nature. Il y aura des imperfections, tant que le monde durera : mais ce n'est pas un mal continuel : car cela se compense par de plus grands biens qui arrivent parmi. Si d'aventure vous n'attendez un plus doux et meilleur empire, lors que Tutor et Classicus regneront : et qu'on puisse equipper et entretenir des armes à moindre frais, à moins de charge pour le peuple, pour repousser les Germains, et ceux de la Grande Bretaigne : parce que si les Romains (ce que les Dieux ne vueillent) estoyent dechassez, qu'en adviendra-il autre chose, sinon une confusion et desordre de guerres de tous les peuples l'un contre l'autre? Par le bon-heur et discipline de huict cens ans ceste grande masse d'empire est ainsi parcreue, laquelle ne se peut mettre bas sans la ruine et accablement de ceux qui tascheront à l'esbranler. Mais le plus fort du peril vous menace, qui possedez l'or, et autres richesses, motifs et allechemens principaux de toutes les guerres. Au moyen dequoy aimez et reverez la paix et la ville, dont les vaincus et victorieux jouissent egalement : et que les exemples de l'une et de l'autre fortune vous servent d'instruction, et apprennent de ne vouloir embrasser plustost une endurcie et rebelle opiniastreté, tendant à finale ruine, que de persister en obeissance avecques toute seureté et repos.

Je ne veux pas advertir les lecteurs de prendre garde, en ceste harangue, combien est viril le son de ces paroles Françoises, et combien est mol celuy des Italiennes, à comparaison : comment les Françoises semblent autant aller de roideur, que les

autres aller laschement[1] : ne aussi de considerer autres telles choses qui concernent la gravité : (car je m'asseure que d'eux-mesmes ils y prendront garde, veu que c'est le poinct duquel il s'agit maintenant) mais bien les advertiray-je ici d'une chose, de laquelle peut estre qu'ils ne s'adviseroyent pas : c'est qu'ils considerent, comme en passant, combien approche nostre langue de la briefveté d'un auteur qui a parlé plus ou pour le moins autant briefvement qu'aucun autre de tous les Latins, combien au contraire l'Italienne en est eslongnee, et combien on y voit de paroles perdues : sans lesquelles toutesfois (qui est la grand' pitié) elle pourroit sembler estre contrainte. Et pour mettre les lecteurs en train de ceste consideration, je leur mettray devant les yeux toute la premiere clause. Car au Latin elle n'ha que ces cinq mots, *Neque ego unquam facundiam exercui.* Et au François, que ces six, *Je n'ay jamais faict profession d'haranguer* : mais en l'Italien ces quinze, *Io per insino à qui non mi sono nell'arte del ben dire giamai esercitato.*

Quand j'auray pu emporter ce premier poinct touchant la Gravité, je debateray avec plus grand

1. H. Estienne s'est donné beau jeu en choisissant une traduction italienne qui est une véritable paraphrase. L'italien peut être beaucoup plus bref et plus précis. Mais la traduction française elle-même est loin d'être bonne, et ce n'est pas d'après elle qu'il faudrait juger des qualités de notre prose, qui peut être plus précise et plus élégante.

courage les deux autres : et venant premierement à la gentilesse et bonne grace, (selon l'ordre que j'ay proposé) advertiray les lecteurs qu'en ceci ils se donnent bien garde de l'appparence, pour fonder quelque jugement sur icelle. Car ceux que j'ay à combatre, mettront incontinent en avant que toutes les terminaisons de leurs mots sont en voyelles : et diront (ce qui semble vray de prime face) qu'elles ont plus de gentilesse que les nostres, dont une partie est en consonantes. Mais je respondray que si la gentilesse du langage doit estre mesuree (comme il est certain qu'elle doit) par le contentement et la delectation de l'oreille delicate, ils se trouveront bien loin de leur comte : veu qu'il n'y a chose où la varieté soit plus requise qu'en ce qui doit donner plaisir à ce sentiment. Or, je les prieray de me dire si cinq terminaisons (comme il n'y a que cinq voyelles) retournantes tout à coup l'une apres l'autre, au lieu de nous donner ce plaisir, ne nous doivent pas ennuyer, comme ce que le proverbe Latin appelle *Crambe repetita*[1]. Ce qu'on apperçoit incontinent en confe-

1. Forcellini : CRAMBE, genus brassicæ (*chou*) tenuioribus foliis et simplicibus densissimisque, amarior, sed efficacissima (Plinius, XX, 9). Sumitur et pro quavis brassica : quæ bis cocta, seu recalefacta, stomachum prægravat, concoctu difficilis. Hinc Græcum proverbium δὶς κράμβη θάνατος. Allegorice Juvenal, sat. VII, 154 : *Occidit miseros crambe repetita magistros*, h. e. millies repetitæ declamationes, aliaque quæ pueris traduntur in scholis tædio conficiunt atque enecant magistros.

rant leurs rymes avec les nostres. car la varieté des nostres ne resjouit moins l'oreille, que le pré donne de plaisir à l'œil par sa diverse tapisserie de fleurs : les leur, au contraire, pour avoir peu de varieté, la font entrer aussi tost en un degoustement. Toutesfois pour ne parler que de la prose, l'oreille est bien à plaindre, quand on luy fait ouir un grand nombre des paroles d'un mesme son (quant à la derniere voyelle) estans bien pres l'une de l'autre : mais ce luy est bien le grand helas, quand elle est assaillie d'une suite de trente ou quarante mots qui sont ainsi semblables. S'ils font semblant de n'entendre ce que je veux dire, voyci dequoy, *Signor mio, io dico da vero ch'io non ho dismentigato e mai non dismentigaro l'obligo ilquale ho appresso il vostro fratello : e che come fin adesso ho fatto tutto quello ch'o potuto per il negotio suo, e non ho mancato dal mio dovero in officio nessuno : desidero anchora far tanto che sia satisfatto, monstrandomi in ogni suo bisogno non manco pronto à servir lo, che son stato per il tempo passato.* De quelle patience faut-il que soyent armees les pauvres oreilles tant martelees de la repetition d'une mesme lettre? Mais pour le langage François elles n'ont aucun besoin de telle armure. Car il ne donne point de peine aux oreilles, quand pour signifier la mesme chose, il dit, (usant d'une grande varieté de terminaisons) *Monsieur, je vous asseure que je n'ay oublié et n'oublieray*

jamais l'obligation que j'ay à l'endroit de vostre frere : et que comme jusques à present j'ay faict tout mon possible pour son affaire, et n'ay failli à mon devoir en tout ce qui concernoit son service, je desire encore faire tant qu'il soit satisfaict, me monstrant en tout ce où il aura besoin de moy, non moins prompt à luy obeir que par le passé. Il est vray que quand ces messieurs nous ont bien soulez de leurs O il ont moyen de nous faire aussi grande largesse (ou à peu pres) d'une autre sorte de mets : à sçavoir de leurs A. comme si, en parlant à quelcun (car une si longue suite de mots ayans mesme terminaison leur eschappe en parlant, plus tost qu'en escrivant) il leur plaist de dire, *Io prego la signoria vostra per la nostra vecchia e intrinseca amicitia, e per quella anchora che mi mostrava tutta la famiglia quando stava in casa vostra, che per questa volta sia contenta di far mi questa cortesia*[1]. Au lieu de ce que nous dirions (en retenant toutesfois leur façon de parler qui est au commancement) *Je prie vostre seigneurie par nostre ancienne et intime amitié, et par celle aussi*

1. H. Estienne abuse un peu des apparences contre la langue italienne. Les Italiens ne prononcent pas leurs mots en *o* et en *a* comme nous les prononçons après les leur avoir empruntés : *piano*, *solo*, *Solférino*, *opéra*, *Magenta*. L'accent est la plupart du temps soit sur la pénultième, comme dans *appresso*, *fratello*, soit même sur l'antépénultième, comme dans *famiglia*, et l'*o* ou l'*a* qui suivent la voyelle tonique, sans être absolument de même valeur que notre *e* muet, ont une très faible sonorité. (Voir l'Introduction.)

que me monstroit toute la famille, quand je demeurois en vostre maison, que pour ceste fois il luy plaise me faire ceste courtoisie. Quelcun me dira, que comme la lettre A se rencontre tant de fois en la fin de ces mots Italiens, qui s'entresuyvent, ainsi la lettre E est un peu frequente en la fin de ces mots François : mais la response est fort aisee, Que la lettre E est une de celles qui ont le son doux et plaisant : joinct que nous en avons de deux sortes, l'un estant E masculin, l'autre, plus frequent, feminin (laquelle division semble admettre quelque subdivision)[1] et que ces deux sortes entremeslees font trouver diversité en une mesme lettre. Au contraire, la seule lettre A se rencontrant es terminaisons de tant de mots contigus, il est impossible qu'elle n'ennuye, tant pourcequ'un son qui n'est pas si plaisant que l'autre, est repeté tant de fois coup sur coup : qu'aussi pource qu'elle fait d'avantage ouvrir la bouche. pour laquelle raison nous voyons que les Doriens estoyent moquez par les autres Grecs[2].

1. Thurot (*Prononciation française*, I, 37) distingue en effet deux *e* masculins, l'*e* fermé et l'*e* ouvert, et deux *e* féminins, « l'*e* féminin fort, comme dans la dernière syllabe de *garde-le*, l'*e* féminin faible, comme dans la pénultième de *garde-le*. » — Cf. *Hypomneses*, p. 11 et suivantes.

2. Voir Théocrite, *Syracusaines* :

UN ÉTRANGER.

Παύσασθ', ὦ δύστανοι ἀνάνυτα [κωτίλλοισαι]
τρυγόνες. Ἐκκναισεῦντι πλατειά- [σδοισαι ἅπαντα. (V. 87-88.)

PRAXINOA.

... Πελοπονναστιστὶ λαλεῦμες· ὀωρίσδεν δ'ἔξεστι, δοκῶ, τοῖς [Δωριέεσσιν. (V. 92-93).

Le scholiaste, sur le vers 88 : Οἱ γὰρ Δωριεῖς πλατυστομοῦσι το α πλεονάζοντες.

Entrant plus avant en comparaison de ces deux langages, quant à ce qui concerne la gentilesse et bonne grace, j'allegueray que le nostre n'ha rien qui rende sa prononciation desplaisante aux oreilles : dequoy le leur ne s'oseroit vanter. Car ils disent que le vray et nayf parler ne doit estre cherché ailleurs qu'en Toscane : adjoustans que Florence, qui est le principal lieu de Toscane, est aussi comme le principal siege de ce bon langage Toscan. Or il faut qu'ils me confessent ce qu'ils ne peuvent nier : c'est que les Florentins (principalement s'ils n'ont point despaysé) sur tous ont une prononciation la plus esloignee de douceur qu'on sçauroit dire, en ce mesmement qu'ils parlent fort du gosier : comme si toutes leurs lettres estoyent gutturales : au lieu que les Hebrieux n'en ont que quatre. Et nous voyons d'ailleurs, l'orthographe de quelques Florentins estre telle qu'il est impossible que la prononciation reglee sur icelle ne soit rude. Voyla d'où vient qu'ils sont reduits à ceste necessité de mettre leurs mots en la bouche d'un Sienois : s'ils veulent qu'ils soyent bien et deuement prononcez. Je ne di rien qui ne soit confermé par le proverbe assez vulgaire, *Parlar Fiorentino in bocca Senese* : confessant neantmoins que je ne puis comprendre ce mystere. Car je ne voy point comment il est possible que deux personnes, dont l'une ha les mots fort bons, l'autre la prononcia-

tion d'iceux fort douce, se puissent tellement accorder que les mots sortent de tous deux ensemble, comme d'un seul et mesme individu[1]. Et toutefois jusques à tant qu'on ait trouvé moyen de rendre possible un tel impossible, ce bon langage Italien ne peut estre conjoinct avec une bonne et douce prononciation. Or je leur demande si cependant qu'il est ainsi separé de sa prononciation, il n'est pas comme un corps sans ame. Et à propos de prononciation, j'adjousteray qu'au contraire en France es lieux où est le meilleur et plus nayf langage, c'est là volontiers où on prononce le mieux[2]. Apres ceci, je monstreray comme nostre langage, pour rendre sa prononciation plus douce, a trouvé moyen d'eviter la rencontre des voyelles en vocables contigus (comme aussi les anciens Latins l'evitoyent : et la lettre qu'ils inseroyent est demeuree en quelques verbes composez) à quoy l'Italien n'a pas si bien pourveu.

J'advertiray aussi que la liberté ou plustost licence que les Italiens ont prise et prennent tous les jours de plus en plus en un grand nombre de

1. Il n'est cependant pas très difficile de se représenter soit un Siennois enrichissant sa langue des mots et des tours florentins, soit un Florentin corrigeant sa prononciation en imitant celle des Siennois. C'est l'idéal qu'exprime très heureusement le proverbe italien. — Cf. De Méry, *Histoire générale des proverbes*, tome I, page 355 : *Lingua Toscana in bocca Romana.*

2. Voir la note de la page 33.

leurs vocables, de ne suivre point la trace des mots Latins, oste beaucoup de la bonne grace de leur langage[1]. Mais comment (dira quelcun) ne la suivent-ils pas, non-obstant cela, encore de plus pres que vous, si on veut considerer la generalité? Je respon que le nostre a pris un autre train, et a suivi une autre façon de s'aider des mots Latins, que celuy des Italiens : et que selon ceci, il s'acquitte mieux de son devoir, en ce qu'il suit plus exactement ceste trace, d'aussi pres qu'il la doit suyvre. Car il faut avoir esgard à ce que les Italiens sont, quant à leur langue, subjects naturels des anciens Rommains. ce qu'on ne peut dire de nous qui nous sommes comme donnez à eux, quant à ce qui concerne la subjection de parler leur langage : ce que nos ancestres appelerent parler Romman : voulans monstrer (comme je croy) qu'ils laissoyent leur langage Gaulois pour user de celuy des Rommains, ou pour le moins de plusieurs paroles d'iceluy : non pas toutesfois sans se permettre quelques changemens en iceux : non-obstant lesquels ils estimoyent leur langage François estre d'autant meilleur que plus ils rommanisoyent en iceluy : (c'est à dire,

1. C'est une idée assez singulière de reprocher aux Italiens de ne point suivre la trace des mots latins, qui sont en général bien plus reconnaissables dans leur langue que dans la nôtre. Et quand ils s'en seraient beaucoup plus écartés, on ne peut apprécier la *bonne grâce* d'une langue d'après sa ressemblance plus ou moins grande avec la langue mère. Estienne entasse un peu trop au hasard les arguments.

qu'ils suivoyent le langage Rommain) et par consequent entremesloyent moins de leur Gaulois. d'ou vient que le Romman fut dict pour le plus poli langage François (comme aussi les Espagnols se sont servis ainsi de ce mot en parlant du leur)[1]. Or combienque nos ancestres des lors ne se soyent en leur Romman astreints du tout au parler des Rommains, et depuis y soit advenu grand changement : je maintien toutesfois qu'on voit plus grande depravation de quelques mots Latins au langage Italien, qu'au nostre, si on considere ce train qu'il a pris des le commancement (car j'enten la façon qu'il a suivie de ne s'astreindre tant aux terminaisons et à quelques autres choses que celuy des Italiens) et que tant pour tant il suit mieux une analogie quant au changement des mots Latins, et ne les deprave point si vilainement et dangereusement, qu'on voit plusieurs estre depravez par ceux qui faisans vertu d'un tel vice, s'estiment mieux parler que les autres.

Je n'espargneray pas ici les exemples : lesquels

1. H. Estienne se méprend tout à fait sur le caractère de notre langue. Nous sommes aussi bien que les Italiens « subjects naturels des anciens Rommains ». Ce qu'on appelle le *roman*, ou les *langues romanes*, c'est tout simplement le latin vulgaire, diversement transformé selon les régions et les influences. Dans le *roman de France*, ou *français*, il se trouve une forte proportion de mots germaniques, avec un certain nombre de mots de diverses origines. Les mots auxquels on peut attribuer une origine celtique sont très peu nombreux.

non seulement esclarciront, mais aussi confermeront la precedente proposition. Je mettray donc en avant (entr'autres exemples de ceste analogie par nous gardee mieux que par eux es terminaisons) que comme du Latin *Arbor* nous avons faict *Arbre :* ainsi de *Marmor*, *Marbre*, de *Pastor*, *Pastre* (car encore qu'aujourd'huy en ceste ville de Paris et en plusieurs autres lieux on die *Pasteur*, si est-ce que *Pastre* dont usoyent nos ancestres, est demeuré en quelques dialectes)[1] mais eux, disans *Arbore*, pour le latin *Arbor*, toutesfois pour *Marmor* disent ordinairement *Marmo* (duquel le pluriel *Marmi*, est aussi en usage) plus tost que *Marmore*.

Toutesfois ce mot aussi *Arbore* n'est pas sans contradiction. car plusieurs trouvent meilleur *Albero*. Or de ceste depravation je prendray occasion de parler des autres, suivant ce que j'ay proposé ci-dessus. Et premierement, avant que sortir de ceste lettre R, diray qu'on met aussi D en sa place : comme quand on dit *Rado* pour *Raro*. Quelquesfois aussi on luy fait tenir le lieu de T, et mesme de T double : comme quand on use de *Hotta* pour *Hora* : et en composition, de *Allhotta* pour *Allhora*. Et reciproquement on met R pour quelque autre lettre : et principalement pour L : comme quand on aime mieux dire *Ubrigato* que *Obligato* :

1. On sait que *pastre* et *pasteur* sont simplement le cas sujet et le cas régime, *pastor*, *pastorem*.

et qu'on ne dit pas *Rassimigliare* ou *Rassomigliare*, mais *Rassembrare*. (quant à *Ramembrare*, il signifie autre chose, à sçavoir *Ricordare* : et semble qu'on peut mettre ce *Ramembrare* au nombre des mots François que les italiens nous ont pris. Car nos Rommans disoyent Se remembrer de quelque chose, aucuns aussi Se ramembrer pour Se rememorer, Se remettre en memoire.)[1] Quelquesfois ils ne mettent pas ceste lettre R en la place d'une autre, mais l'adjoustent, en faisant encore quelque autre changement : comme quand ils disent *Cilestro* pour *Celeste*.

Or ne font-ils pas tels changements es mots seulement ausquels ils prennent plaisir d'adjouster ceste lettre R, ou de la changer en une autre, et quelquesfois reciproquement de la mettre en la place d'une autre, mais font le mesme tort aux autres lettres. Et qu'ainsi soit, comme j'ay amené tantost un exemple du changement de R en D, en ce qu'ils disent *Rado* pour *Raro*, en voyci un du changement de D en deux LL, *Hellera* pour *Hedera*. Mais ces qui pro quo se voyent encore plus es voyelles. car, pour commancer par A, au lieu de ceste lettre ils mettent quelquefois un E, comme en *Comperatione* pour *Comparatione* :

1. H. Estienne répète à chaque instant ce raisonnement, dans la dernière partie de la *Précellence*, surtout. Il ne veut pas voir que la ressemblance des deux mots, italien et français, n'a pas, le plus souvent, d'autre cause que la communauté d'origine. Voir l'Introduction.

aucunesfois un O, comme en *Scandolo* pour *Scandalo* : en *Sodisfare* pour *Satisfare* (où il faut prendre garde quant-et-quant au D mis pour T, encore qu'en ceci il n'y ait pas si grand mal) en *Notare* pour *Natare*. Quelquesfois mettent un I en sa place, comme en *Monico* pour *Monaco*. Quant à la voyelle E, ils ne la laissent non plus où les Latins l'avoyent mise; car pour *Presontione* (qui suivoit de pres le mot Latin *Præsumptio*), ils ont faict *Prosontione* : pour *Eguale* (qui approchoit de *Æquale*) ils usent de *Uguale*. La voyelle I n'eschappe non plus que les autres. car ils disent *Ancude* pour *Incude* : et *Incontanente* pour *Incontinente*. Aussi n'eschappe O. car de *Domestico* ils font *Dimestico*, et *Ufficio* de *Officio*, et *Ubrigato* (avec plus grande depravation) de *Obligato*. Quant à la voyelle U, pource qu'ils l'aiment fort (ainsi que nous congnoissons par ces mots, *Uguale*, *Ufficio*, *Ubrigato*, et par ce aussi qu'ils l'inserent en quelques mots, comme en *Huomo*, en *Buono*) je pense bien qu'ils la respectent plus que les autres.

Ils usent de changement encore plus grand en un mesme mot, quand ils disent *Maninconia* et *Maninconico*, pour *Melancholia* et *Melancholiquo*[1].

Mais encore n'est-ce pas tout. car ils usent aussi de transposition de lettres en quelques vocables :

1. Cf. *Dialogues*, I, 200.

comme quand ils disent *Empito* pour *Impeto*. Et aucunesfois outre la transposition y-a du changement : comme en *Agnoli* pour *Angeli*.

Il y-a d'avantage. et pis : c'est qu'ils ostent à quelques mots une consonante du milieu : comme quand ils disent *Mai* pour *Mali*, et *Natia* pour *Nativa*, et *Notaio* pour *Notario*, et *Loica* pour *Logica*. Et usans de hardiesse encore plus grande, ostent à aucuns la premiere syllabe : disans (pour exemple) *Nemico* ou *Nimico* plustost que *Inimico* : pareillement *Micidio* que *Homicidio*. Aimans aussi mieux dire *Rede* que *Herede*, et *Rena* que *Harena*.

Encore n'est-ce pas tout. car ils font des syncopes estranges : comme quand ils disent *Amista* pour *Amicitia*, et *Disio* pour *Desiderio*. Mais plus estrange, et non seulement estrange mais horrible est celle du mot *Horrevole*, quand ils luy donnent la place de *Honorevole*.

Il est vray qu'en recompense de ce qu'ils ostent ainsi des lettres à quelques mots, ils en adjoustent à aucuns : et principalement la voyelle I, laquelle ils mettent devant plusieurs : luy adjoustans aucunesfois un G. comme quand ils disent *Ignudo* pour *Nudo*. Il y-a aussi des vocables devant lesquels ils ne mettent pas ceste lettre I, mais l'inserent dedans. comme quand ils disent *Biasimare* pour *Biasmare*, et *Rifiutare* pour *Rifutare*, et *Cervio* pour *Cervo*. On la trouve aussi inseree en la premiere syllabe : comme en *Triemo*

pour *Tremo*[1]. Lequel *Triemo* tient de la façon du langage Espagnol, qui trouve plus beau *Miembro* que *Membro*.

Ces vocables ainsi depravez[2] en diverses manieres (aucuns desquels peuvent causer des equivoques dangereux) sont plus usitez les uns que les autres : mais tant y-a que ceux qui font profession de mieux parler, sont ceux qui plus en usent. Et aucuns sont tellement en usage, qu'ils confesseront (comme je croy) qu'on n'oit point parler autrement. Du nombre desquels je pense estre *Maninconia* et *Maninconico*. Aussi je croy que peu de gens disent autrement que *Cagione* et *Aria* : desquels mots je n'ay point faict de mention, non plus que de plusieurs autres, pour ce qu'ils sont communs.

Or comment est-il possible de persuader que ce langage qui deprave ainsi sa belle origine, demeure aussi beau, et ait aussi bonne grace que

1. Cf. *Dialogues*, II, 265. Sans parler des autres cas, où l'*i* s'introduit pour diverses raisons dans les mots français, la diphtongaison de l'ĕ bref latin en *ie* nous offre bien des exemples à opposer aux exemples italiens. H. Estienne remarque le fait dans les *Hypomneses*, p. 117, mais sans songer à le reprocher au français.

2. Ces vocables dépravés, dont H. Estienne parle avec tant de dédain, sont en réalité les vrais mots d'une langue. Ils peuvent avoir subi des transformations profondes, qui rendent souvent leur origine méconnaissable ; mais ils ont vécu avec la nation, lui ont toujours été familiers, et c'est la prononciation populaire qui les a insensiblement transformés. Les mots savants, qui plairaient davantage à H. Estienne, sont des nouveaux venus dans la langue, et c'est parce qu'ils n'ont pas vécu qu'ils n'ont pas changé.

le nostre, qui se garde bien de luy faire ce tort? Car ce qu'il change les terminaisons des mots Latins plus que le leur, ou use de quelques autres sortes de changemens, on ne peut dire que ce soit une telle depravation.

S'ils disent, non-obstant ceci, que la pesle se veut moquer du fourgon[1], et que nous commettons en nostre langue une semblable faute, en quelques paroles : je respondray que ceste faute ha d'autant plus mauvaise grace en leur langue qu'en la nostre, et est moins pardonnable, qu'ils sont quant à icelle comme subjects naturels des Rommains (ainsi que j'ay dict cy-dessus) et pourtant ne se peuvent tant permettre que nous, dont les ancestres se donnerent à leur empire. Et qui les voudra rechercher de plus pres, trouvera quelques autres sortes d'abus à eux peculiers, lesquels ne doivent moins rendre leur langue mal-plaisante : comme quand ils disent *Testimonio* aussi bien pour *Tesmoin* que pour *Tesmoignage :* et *Prigione*, aussi bien pour *Prisonnier* que pour *Prison*.

Je mettray en avant un troisieme poinct, quant à ce qui oste beaucoup de la grace de leur langage, et ne se trouve pareillement au nostre. C'est quant au changement, ou plustost aux changemens

1. Cf. *De latinitate falso suspecta*, p. 91. Le Roux de Lincy (*le Livre des proverbes français*, II, 166) renvoie au *Dictionnaire comique* de P.-J. Le Roux. — Voir Littré, qui cite un exemple de Montaigne. — De Méry (*Histoire des proverbes*, I, 276) cite l'équivalent en italien et en espagnol.

qu'ils font en la prononciation des Latins, car ils la changent en trois sortes, pour le moins (es mots pris de leur langage) changeans quantetquant l'escriture : qui est le pis. Et premierement nous voyons comme ils changent la lettre L en I, quand, au lieu de ce que les Latins disent *Plaga*, *Pluma*, *Flamma*, ils disent *Piaga*, *Piuma*, *Fiamma* : pareillement *Fiume*, *Fiato*, *Fiore*, *Piombo*, *Pioggia*[1], au lieu de ces paroles Latines, *Flumen*, *Flatus*, *Flos*, *Plumbum*, *Pluvia* : bannissans pareillement ceste lettre d'une infinité d'autres vocables, et mesmement en autres places : comme quand ils disent *Tempio* pour *Templum*, *Sempio* pour *Simplex* : au lieu que nous, tant es uns qu'es autres retenons et prononçons bravement la lettre L, suivans les Latins. Quant aux deux autres sortes de changemens qu'ils font en la prononciation, en une d'icelles ils la rendent rude : en l'autre, ils la rendent comme effeminee. Car il est tout evident que *Huomo*, *Fuoco*, *Luogo*, *Buono*, *Fuora*, et autres mots, ausquels est inseree ceste lettre U, contre leur origine Latine, sont beaucoup plus rudes que ne seroyent *Homo*, *Foco*, et les autres, escrits pareillement. En l'autre sorte de changement, on peut dire qu'ils font le contraire. car ils usent d'une autre escriture, suivant laquelle la prononciation est plus douce : voire jusques à estre

1. Cf. *Dialogues*, II, 264-65.

comme effeminee, ainsi que j'ay dict en la premiere partie de ce Project, où je maintenois nostre parler estre plus grave. J'enten quand ils disent *Massimo* pour *Maximo*[1], et *Affettione* pour *Affectione* (auquel est semblable *Dotto* pour *Docto*)[2] et quand changeans aussi bien PT que CT en ces deux TT, au lieu de *Apto* prononcent *Atto*[3].

S'ils confessent que *Massimo* n'ha pas un son si fort que *Maximo*, et que *Affettione* est plus mol que *Affectione* (en faisant sonner ces lettres CT comme quand nous prononceons *Affection*) mais adjoustent que ceste prononciation est d'autant plus mignarde que plus est molle (comme de vray, prononcer *Affettion* semble sentir son parler un peu mignard et affetté) je di qu'ils se coupent de leur cousteau, veu que la mignardise ne se peut accorder avec la gravité : tellement que quant à cest honneur, de parler aussi gravement, il faut qu'ils nous donnent cause gangnee, si desja ne l'avoyent faict.

Mais que respondront-ils touchant l'autre mal qu'amene en aucuns mots ceste depravation d'escriture et de prononciation? J'enten l'ambiguité qui s'y voit. comme (pour exemple) *Atto* peut aussi bien signifier *Apte* que *Un Acte* : et mesme plus souvent ha ceste signification-la que ceste-ci.

1. Cf. *Dialogues*, II, 268. — Thurot, *Prononciation*, II, 337.
2. Cf. *Dialogues*, II, 249-250. — Thurot, *Prononciation*, II, 334.
3. Cf. *Dialogues*, II. 250. — Thurot, *Prononciation*, II, 362.

Ainsi *Addotto* peut signifier non seulement *Adductus*, pour *Addotto* : mais aussi *Adoptavit; Il adopta*, pour *Adopto* : ainsi qu'en a usé entr'autres Giorgio Dati, en sa traduction de Cornelius Tacitus : (vray est qu'il l'escrit avec un seul D. qui est aussi la meilleure escriture) Il me semble que la meilleure response qu'ils pourront faire, sera de confesser qu'ils voudroyent bien qu'on leur eust appris à prononcer aussi bien que nous : afin d'estre pareillement exemts de telles ambiguitez, qui ne peuvent avoir que mauvaise grace en leur langage.

Pour le regard de ce qu'ils nous objectent le grand nombre de monosyllabes que nous avons en nostre parler, j'espere les amener là qu'il leur faudra confesser que si nous en avons trop, eux en ont trop peu. Et qu'ainsi soit, pourquoy si souvent de dissyllabes font-ils des monosyllabes? (encore que ceci ne se puisse faire sans corrompre le naturel de leur langage) de *Bene*, *Ben* : de *Sano*, *San* : de *Piano*, *Pian* : (comme au proverbe, *Chi va pian*, *va san* : au lieu de dire, *Chi va piano*, *va sano*) de *Fede*, *Fe* : de *Casa*, *Ca* : de *Frate*, *Fra*. Et quant aux verbes, de *Fare*, *Far* : de *Dire*, *Dir* : de *Stare*, *Star*. Ce qu'on peut voir eu une infinité d'autres tant Noms que Verbes. car je croy que bien peu sont tousjours exemts de ce retranchement. Et (qui est bien la pitié) ces monosyllabes aussi faicts ainsi par force tombent souvent en une ambiguité, laquelle, selon l'endroit

où elle se rencontre, peut avoir fort mauvaise grace. Je di comme *San*, syncopé pareillement de *Sano* et de *Santo* : comme *Gran*, de *Grano* et de *Grande* : *Par*, de *Pare*, tant Verbe que Nom.

Quant aux vocables qui passent deux syllabes, il ne se faut esmerveiller si en ceux-la ils usent encore plus souvent de ce retranchement : en aucuns mesmement esquels on ne le peut faire sans qu'ils deviennent fort rudes. comme quand Petrarque de *Popolo* fait *Popol*. Or en accoustrant ainsi tant les uns que les autres, ils en viennent-là quelquesfois (et principalement les poetes) qu'ils parlent un Italien qui est François, ou bien un François qui est Italien : comme quand ils disent *Un*, *Ciascun*, *Alcun*. comme aussi j'ay dict que Tomitan, qui a escrit de la langue Toscane, en la premiere impression s'estoit appelé non pas *Bernardino*, mais *Bernardin* : qui est pareillement donner au langage Italien la terminaison Françoise. Mais principalement les poetes, d'autant qu'ils sont plus contraints que ceux qui escrivent en prose, ont leur refuge à cest Italien qui est François : comme quand Arioste dit *Un gentil guerrier*, en ce vers qui est au XVII chant,

Contra un gentil guerrier, che s'era mosso.

Mais aucuns vocables ayans ainsi la queue coupee, ne sont plus ne bon Italien, ne bon Fran-

çois : comme quand ils disent *La man*, au lieu de dire *La mano*. car *La man* est François, mais François d'une des lisieres du pays[1]. Aucuns aussi apres ce retranchement sont du vieil François : comme quand ils ostent la derniere lettre à *Homo*. car il reste *Hom*, duquel nos ancestres usoyent pour *Homme*[2]. Vray est que si on escrit *Huomo*, il faut aussi escrire *Huom* : et ainsi se trouve escrit en Petrarque. Ils ont aussi des mots, lesquels encore qu'estans ainsi accoustrez, soyent semblables aux nostres, ont toutesfois signification fort differente; comme *Ver* pour *Vero* (au lieu que *Ver*, mal prononcé pour *Verd*, nous signifie *Viride*) en Arioste, au chant preallegué.

Ch' avendo il ver dal peregrino udito.

Or combienqu'ils contraignent ainsi quelques povres mots d'estre monosyllabes, si est-ce que sans ceux-ci, ils en ont assez bon nombre : voire tant qu'ils s'en trouvent quelquesfois plus empeschez que nous des nostres : quand nous voulons un peu prendre la peine de les bien agencer.

Afin de ne rien laisser en arriere, tant qu'il me sera possible, je leur respondray à ce en quoy ils semblent avoir quelque couleur de pretendre leur langue avoir de la gentilesse que la nostre n'ha

1. Cf. *Hypomneses*, 3.
2. Et dont nous avons fait le pronom indéfini *on*.

point. Ils disent donc qu'ils ont quelques terminaisons de Noms fort plaisantes et gentiles, desquelles nous sommes destituez. Et la principale de celles qu'ils mettent en avant, c'est des mots qui finent en OLE, comme *Piacevole*, *Favorevole*. Je confesse que ceste terminaison est belle : mais je di qu'une chose belle perd sa grace quand on en abuse. Or qu'ainsi soit que quelques-uns en abusent, il appert par la controverse qui est entr'eux touchant le mot *Capevole*, et quelques autres. Car tous reçoivent bien *Favorevole*, *Piacevole*, *Amorevole*, *Laudevole*, *Honorevole*, *Biasmevole*, *Solazzevole* : et plusieurs semblables : mais quant à *Capevole*, et quelques autres, ils ne sont pas receus de tous. car aucuns disent qu'en ce mot *Capevole* on abuse de ceste terminaison OLE, et qu'il faut dire *Capace*. Et de vray je croy que ceux mesmes qui usent de *Capevole* pour *Capace*, n'oseroyent dire *Capevolezza* pour *Capacita*. ce qui monstre bien que ce *Capevole* n'est pas tant en credit que les autres : veu que *Convenevole*, au lieu duquel aucuns aiment mieux dire *Conveniente*, est toutesfois suivi de *Convenevolezza*, pour *Convenienza*. Or quant à *Capevole* (car je ne me veux arrester maintenant qu'à cestuy-ci) je sçay bien que leur Bembo en use au premier livre du Traitté intitulé *Le prose* : mais on peut dire qu'il ne s'en faut pas fier à luy : pour ce qu'il usoit tant des mots ayans ceste terminaison, qu'il s'en rendoit ridicule. Qu'ainsi soit,

au commancement de ce premier livre nous lisons *agevole* et *malagevole*. Et puis bien tost apres il use de *Durevole* : un peu apres de *Agevolmente* : et puis retourne à son *Malagevole*. Il se sert aussi de *Piacevole* et *Piacevolezza*, de *Convenevole* et *Convenevolezza* : comme aussi usant de *Agevole*, il use pareillement de *Agevolezza*. Nous y avons plusieurs autres : entre lesquels est *Laudevole*, ou *Lodevole* : et comme j'ay dict qu'il avoit usé de *Agevolmente*, aussi nous y trouvons *Lodevolmente* et *Bastevolmente* : où il dit, *Si non si vede anchora chi delle leggi e regole dello scrivere habbia scritto bastevolmente*[1]. Lequel *Bastevolmente*, pour *Suffisamment* presuppose *Bastevole* pour *Suffisant*. Quant à *Capevole*, il en use tant, qu'on pourroit penser qu'il ait voulu faire despit à ceux aux oreilles desquels ce mot desplaisoit.

Or est-il certain que comme Bembo usoit trop de ces mots, de sorte qu'il rendoit leur beauté ennuyeuse, et luy faisoit perdre sa grace, quelques autres aussi ont faict et aucuns encore aujourdhuy font le mesme. Mais quant audict Bembo, qu'une telle affectation de langage, quant aux mots ayans ceste terminaison fust remarquee en luy (lequel il est vraysemblable ne les avoir moins aimez en son parler qu'en ses escrits) il appert par ce qu'on raconte d'un evesque qui luy fit present d'un tout

1. On ne voit pas encore d'auteur qui ait traité suffisamment des lois et des règles de l'art d'écrire.

nouveau, *Scannevole*. Car estans entrez luy et l'evesque en une eglise de Padoue, où il y avoit beaucoup de bancs, l'evesque luy dit, *Signor mio, non vi par che questa chiesa sia molto scannevole?*[1] Lequel comte j'ouy faire à Romme à un cardinal digne de foy. Quoy qu'il en soit, il est certain que ce personnage, qui, quant au reste, estoit estimé bien parler, et n'ignorer rien de ce qui appartenoit à l'ornement de son langage naturel, (comme aussi nous sçavons qu'il a esté excellent en la langue Latine) n'usoit pas sans raison de tels vocables si souventesfois : mais estimoit que c'estoyent les plus beaux, et qui avoyent meilleure grace. Et je ne doute pas que plusieurs ne soyent de son opinion, et qu'ils ne confessent n'avoir plus grande singularité en tout leur langage. Il faudra donc voir si nous en nostre langue n'avons point aussi quelques belles terminaisons dont ils soyent destituez : et je m'asseure qu'il ne les faudra pas long temps chercher.

Ce mesme personnage (je di Bembo) use d'Adverbes ayans forme de superlatifs, lesquels je confesse que nostre langage n'ha point, encore qu'ils semblent avoir bonne grace. J'enten comme *Naturalissimamente* faict de *Naturalmente* : et *Ordinatissimamente* de *Ordinatamente*. Mais je respon, premierement que les Grecs nous ont faict ce

1. « Monsieur, ne vous paraît-il pas que cette église soit bien garnie de bancs? »

plaisir de nous prester une petite particule[1], laquelle mettans devant les Adverbes, aussi bien que devant les Noms, exprimons ceste superlation : tellement qu'au lieu de *Naturalissimamente* nous pouvons dire *Tresnaturellement*, comme au lieu de *Bonissimo* nous disons *Tresbon*. Je respon secondement que comme ce mot *Naturalissimamente* est faict à plaisir, aussi prenans la mesme liberté nous pouvons dire *Naturalissimement*[2].

Et à propos de ce que j'ay dict que les Grecs nous faisoyent ce plaisir de nous prester une petite particule, laquelle mettans devant les Noms et Adverbes, exprimons la superlation : disant *Tresbon*, au lieu du mot Italien *Bonissimo*, la langue Italienne se peut elle vanter d'avoir credit à l'endroit de la Grecque, comme j'ay amplement monstré qu'ha la nostre? Et par le moyen de ce credit elle emprunte d'elle plusieurs choses, tant pour estre mieux accommodee, qu'aussi pour estre plus ornée.

Je di donc pour conclusion, que quant à ce qui concerne la bonne grace et gentilesse de langage, l'Italien ne se peut accomparer au nostre, tout bien conté et rabbatu. |Car pour une gentilesse

1. *Très* ne vient pas du grec τρίς, mais du latin *trans*, par le changement très régulier de *a* en *e*, et la chute également régulière de *n* devant *s*. Cf. *mansionem*, meson (maison); *pensare*, peser, etc.

2. Voir Darmesteter et Hatzfeld, *Le Seizième Siècle en France*, p. 228. Cf. *Dialogues*, I, 285; — E. Pasquier, Lettres, XXII, II.

du leur qu'ils allegueront de laquelle nous sommes destituez, je leur en allegueray deux du nostre, qu'ils n'ont point. Pour exemple, s'ils mettent en avant quelque belle sorte de Diminutifs qui ne se puissent trouver au nostre, je leur en proposeray deux sortes qui ne se trouveront point au leur. Les Diminutifs toutesfois sont bien ce dont plus ils se peuvent vanter, et principalement pour la douceur. Mais prenons le cas que la douceur de leur langage se pust trouver plus grande que celle du nostre. premierement ceci rendroit plus vraysemblable ce que j'ay dict de la Gravité (car il est bien difficile que celuy qui est fort doux se puisse monstrer fort grave, quand il en est besoin : comme ce mot *Honorable*, s'il n'est pas si doux que *Honorevole*, aussi est-il plus grave) secondement, je di que le plus doux langage n'est pas tousjours le plus beau et le plus gentil, ne de meilleure grace : comme la plus blanche femme n'est pas tousjours la plus belle et gentile : mais comme on l'appelle blanche, quand on ne peut pas dire qu'elle soit noire : pareillement un langage doit estre tenu pour doux, quand on n'ha point d'occasion de dire qu'il est rude. Et adjousteray que comme les jugemens de l'œil sont divers quant au degré de blancheur, auquel la beauté d'un visage feminin doit atteindre, (car aucuns ont dict qu'Helene eust esté plus belle si elle n'eust pas esté si blanche)[1]

1. Voir Lucien, *Le Songe ou le Coq*, édition Didot, p. 498.

ainsi les jugemens de l'oreille sont fort differens, quant au degré de douceur, auquel un langage doit parvenir.

A quoy je n'adjousteray rien, sinon que nostre langage ha mieux que le leur, un don, sans lequel toutes les sortes de bonne grace ont peu de grace : à sçavoir le don de brefveté. dequoy je produiray lors plusieurs exemples : mais des maintenant, j'adverti que la traduction Françoise de la harangue de Tacitus conferee avec l'Italienne (laquelle aussi a esté mise ci-dessus) en pourra fournir quelque nombre.

Pour faire le mesme que j'ay faict au bout du discours touchant la gravité, il restera de proposer quelques vers contenans mesme subject tant en François qu'en Italien. Et au lieu que là j'ay proposé les vers Latins et puis les traductions entre ces deux langues, ici, où il ne s'agit de la gravité mais de la bonne grace et gentilesse, (de quoy la Latine ne peut nous estre exemple, si bien que de la gravité) je me contenteray de mettre les vers des poetes Italiens, et puis monstrer comment ils ont esté traduicts par les François : ce qu'aucuns d'entr'eux ont tellement faict, qu'outre la grace plus grande qui accompagne leur langage, ils ont adjousté aux vers Italiens encores un peu d'une autre, laquelle n'est aux parolles, mais au

sens. Et je commanceray par un sonnet de Sannazar[1],

Icaro cadde qui : quest' onde il sanno,
Che in grembo accolser quelle audaci penne.
Qui fini'l colso, e qui'l gran caso avenne,
Che darà invidia à gli altri che verranno.

Aventuroso e ben gradito affanno,
Poi che morendo eterna fama ottenne,
Felice, chi'n tal fato à morte venne :
Che si bel pregio ricompensi il danno.

Ben può di sua ruina esser contento,
S'al ciel volando à guisa di colomba,
Per troppo ardir fu esanimato, e spento.

Et or del nome suo tutto rimbomba
Un mar si spatioso, un' elemento.
Chi hebbe al mondo mai si larga tomba?[2]

Il a esté ainsi traduict par Philippe des Portes[3], usant de quelque liberté, pour mieux avenir à ce que j'ay dict,

Icare est cheut ici, le jeune audacieux,
Qui pour voler au ciel eut assez de courage :
Ici tomba son corps degarni de plumage,
Laissant tous braves cœurs de sa cheute envieux.

1. Sannazar, né à Naples en 1458, mort vers 1530, a composé une pastorale célèbre, l'*Arcadie* (1504), qui, traduite en français par J. Martin en 1544, eut une grande influence sur notre littérature. Outre diverses poésies en italien, il a laissé des poésies latines : *De partu Virginis. Lamentatio de morte Christi*, etc.

2. *Rime di M. Jacopo Sannazaro.* In Vinegia. MDCII. Seconda parte, p. 69.

3. Voir Ferdinand Brunot, *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes.*

O bien-heureux travail d'un esprit glorieux,
Qui tire un si grand gain d'un si petit dommage!
O bien-heureux malheur plein de tant d'avantage,
Qu'il rende le vaincu des ans victorieux!

Un chemin si nouveau n'estonna sa jeunesse,
Le pouvoir luy faillit et non la hardiesse.
Il eut pour le brusler des astres le plus beau :

Il mourut poursuivant une haute avanture,
Le ciel fut son desir, la mer sa sepulture.
Est-il plus beau dessein, ou plus riche tombeau? [1]

Voyci d'autres vers Italiens, de Bembus [2] : ausquels pareillement sont adjoustez les François :

Preso al primo apparir del vostro raggio
Il cor, ch'enfin quel di nulla mi tolse,
Da me partendo à seguir voi si volse :
Et come chi ritrova in suo viaggio
Disusato piacer, non si ritenne,
Che fu ne gli occhi, onde la luce uscia,
Gridando à queste parti amor m'invia.

Indi tanta baldanza apo voi prese
L'ardito fuggitivo à poco à poco,
Ch'ancor per suo destin lascio quel loco
Dentro passando, e piu oltra si stese,
Che'n quello stato à lui non si convenne :
Fin che poi giunto, ov'era il vostre core,
Seco s'assise, e più non parve fore.

Ma quei, come'l movesse un bel desire
Di non star con altrui del regno à parte,

1. *Amours d'Hippolyte*, I. 2. Bembo.

O fosse'l ciel, che lo scorgesse in parte,
Dov' altro signor mai non devea gire :
La onde mosse il mio, lieto sen' venne.
Cosi cangiaro albergo : e da quell' hora
Meco'l cor vostro, c'l mio con voi dimora [1].

Ils ont esté traduicts en la mesme façon que les precedens, par le mesme poete, en ces vers,

Lorsqu'un de vos rayons doucement me blessa,
Et que mon ame libre en prison fut reduitte,
Mon cœur ravi d'amour aussi tost me laissa,
Et sans autre conseil se mit à vostre suitte.
Mais comme un voyageur qui s'arreste pour voir
S'il trouve en son chemin quelque chose nouvelle,
Alors qu'il veit vos yeux, de passer n'eut pouvoir,
Et demeura surpris d'une clairté si belle.

Puis il reprend courage, et s'asseure à la fin,
Desireux d'achever l'entreprise premiere :
Soit qu'Amour le guidast, ou son heureux destin,
Ou que vostre œil luisant luy fournist de lumiere,
Il ne s'arreste plus, et vient jusques au lieu,
Siege de vostre cueur, qu'il embrassa sur l'heure,
Et me dit en riant un eternel Adieu,
Ne voulant plus partir de si belle demeure.

Vostre cueur qui ne veut, plein d'un brave desir,
Souffrir un compagnon, autre empire pourchasse :
Et delaissant le sien, d'un lieu se vient saisir,
Où nul autre que luy ne pourroit avoir place.
C'est le lieu que mon cœur plein d'amour et de foy,
Divinement guidé delaissa pour vous suyvre.

1. *Le Rime*, Verona, 1750, p. 60.

Voyla donc comme Amour du depuis nous fait vivre :
Mon cueur est dedans vous, le vostre est dedans moy [1].

J'adjousteray un sonnet de Petrarque : et pource qu'on se pourra esbahir que ce sonnet n'aura esté honoré du premier lieu (pour estre d'un tel poete), en recompense de cela, je l'honoreray de double traduction.

Aspro core e selvaggio, cruda voglia
In dolce, humile, angelica figura,
Se l'impreso rigor gran tempo dura,
Havran di me poco honorata spoglia :

Che quando nasce e muor fior, herba e foglia,
Quando e'l di chiaro e quando è notte oscura,
Piango ad ogni hor. Ben ho di mia ventura,
Di Madonna e d'Amore onde mi doglia.

Vivo sol di speranza, rimembrando
Che poco humor già per continua prova
Consumar vidi marmi, e pietre salde.

Non è si duro cor, che lagrimando,
Pregando, amando, talhor non si smova :
Ne si freddo voler, che non si scalde [2].

Philippe des Portes l'a ainsi traduict,

Aspre et sauvage cueur, trop fiere volonté.
Dessous une douce, humble, angelique figure,

1. *Diane*, L. II, Stances après le sonnet 42.

2. *Il Petrarca con nuove spositioni*. In Lyone, 1574. S. 227.

Si par vostre rigueur plus longuement j'endure,
Vous n'aurez grand honneur de m'avoir surmonté.

Car soit quand le Printemps descouvre sa beauté,
Soit quand le froid hyver fait mourir la verdure,
Nuit et jour je me plains de ma triste avanture,
De ma Dame et d'Amour sans repos tourmenté.

Je vi d'un seul espoir, qui naist lors que je pense
Qu'on voit qu'un peu d'humeur par longue accoustu-
Cave la pierre ferme et la peut consumer. [*mance,*

Il n'y a cœur si dur, qui par constante preuve,
Pleurant, priant, aimant, à la fin ne s'esmeuve :
Ny vouloir si glacé qu'on ne puisse enflammer[1].

Antoine de Bayf ainsi.

Un cueur sauvage et dur, et la façon cruelle
En douce, gracieuse et divine beauté,
Si le temps n'amolist tant dure cruauté,
Feront de ma despouille une gloire peu belle.

Car soit que la verdeur ou seche ou renouvelle,
Ou la nuict s'obscurcisse, ou luise la clairté,
Sans repos je me plain. Ainsi je suis traitté
De Fortune, d'Amour, et d'une ame rebelle,

D'un espoir seulement ma vie est maintenue,
Quand je pense que l'eau peut à la continue,
Toute molle qu'elle est, la roche consumer.

Il n'y a cueur si dur que le temps n'amolisse,
Ni tant froide rigueur qu'eschaufer on ne puisse
A force de plorer, de prier et d'aimer[2].

1. *Amours d'Hippolyte*, XLVI.
2. *Troisième livre des Diverses Amours de J.-A. de Baïf.* Édition Marty-Laveaux, I, 392.

Ayant proposé des exemples de la bonne grace et gentilesse de nostre langage en general, je veux maintenant particularizer : c'est à dire, parler aussi particulierement de la bonne grace qu'elle ha en petites mignardises : à fin que les Italiens congnoissent qu'en cest endroit aussi il merite le titre de precellence.

Estant donc chose asseuree et notoire que les mots qu'on appelle diminutifs tiennent le premier lieu en mignardises, je les prie ne trouver mauvais si je di que nous en avons meilleure provision qu'eux. car je ne diray rien qui ne soit aisé à prouver. Mais quand il en faudroit venir là, j'advertirois qu'ils ont quelque nombre de mots qu'ils ne pourroyent mettre en comte, encore qu'ils ayent la forme de diminutifs : comme *Fratello*, *Avolo*. Car ces vocables ne sont non plus diminutifs, quant à la signification, que sont *Frere* et *Ayeul*[1]. En quoy ils font tort à leur langage, pource qu'ils abusent de ceste terminaison, qui devroit estre reservee pour les mots dont il s'agit maintenant. Et toutesfois ils abusent ainsi de quelques noms adjectifs pareillement, car comme

1. C'est ainsi qu'en français des mots provenant de diminutifs latins ont perdu toute signification diminutive : *soleil*, *abeille*, *oreille*, *grenouille*, etc. Dans ces mots le suffixe n'est plus diminutif. Mais d'autres, même avec un suffixe diminutif, ne comportent cependant aucune idée de diminution. Ainsi *lionceau* est le diminutif de *lion*, *tyranneau*, de *tyran*, mais *tableau* n'est plus diminutif de *table*, ni *plateau* de *plat*, ni *manteau* de *mante*, ni *tombeau* de *tombe*, ni *barreau* de *barre*, ni *cabinet* de *cabine*, etc.

ils disent *Avolo* pour *Avo*, ainsi *Mutolo* souvent pour *Muto* : au lieu qu'on penseroit que ce *Mutolo* signifiast ce que les Latins disent *Mutilus*. Mais pour retourner aux diminutifs des noms qu'on appelle substantifs, ce que nous disons *Oiseau*, et nos ayeuls ou bisayeuls *Oisel*, eux le nomment *Uccello* ou *Augello* : et puis, voulans monstrer une diminution, disons *Oiselet*, le faisans d'*Oisel* : mais eux, prenans une autre forme, disent *Uccellino*, ou *Augellino*. et toutesfois je croy qu'on me confessera nostre terminaison exprimer mieux la diminution. Il y-a un autre poinct, quant à plusieurs substantifs de genre feminin, qu'au lieu qu'en nostre langue ils sont terminez en E, ils le sont en A, en la leur : comme si je veux faire un diminutif qui responde à nostre *Chansonnette*, il faudra dire *Canzonetta*. Or nous sçavons que l'A est d'autant plus rude que n'est E, qu'il fait plus ouvrir la bouche, et ha le son plus fort, et principalement que nostre E feminin. Si faudra-il que ce qu'ils rymeront sur *Canzonnetta* soit aussi terminé en A : ainsi que nous sur *Chansonnette* rymerions *Doucette*, *Joliette*, *Mignonnette*. Il est vray que malaisément ils trouveroyent des mots qui eussent ceste mesme signification, et se peussent rymer pareillement sur leur *Canzonetta* : mais tant y-a qu'en usant ou de ce mot, ou d'un autre, sur lequel ils pourroyent plus facilement rymer des diminutifs, tousjours faudroit-il qu'ils fussent terminez en A.

Il y-a bien d'avantage : c'est que nostre langage est tellement ployable à toutes sortes de mignardises, que nous en faisons tout ce que nous voulons : adjoustans souvent diminution sur diminution : comme *Arc*, *Archet*, *Archelet* : *Tendre*, *Tendret*, *Tendrelet* : quand nous disons aussi, *Homme*, *Hommet*, *Hommelet*[1]. Et toutesfois, quant à ce mot, nous n'avons rien que n'eussent les Grecs et les Latins : car les Grecs disoyent *Anthrωpos*, *Anthrωpiscos*, *Anthrωpion* ou *Anthrωparion* (en quoy toutesfois ce changement de genre est un peu incommode, et pourroit sembler la superdiminution n'avoir si bonne grace que si elle estoit de mesme genre que la diminution) les Latins, *Homo*, *Homulus*, *Homunculus* et *Homuncio*. Mais la superdiminution n'est si evidente en ces deux derniers qu'elle seroit en *Homululus* : et pourroit-on douter si elle est en ces deux-la aussi bien qu'en cestuy-ci. Je sçay bien donc que (comme j'ay dict) on peut alleguer que les Grecs et Latins avoyent ceste sorte de double diminution en ces mots : mais j'adjouste que nous l'avons en plusieurs où ne les uns ne les autres ne l'avoyent : et, quant à aucuns, si bien les Grecs l'avoyent, non pas toutesfois les Latins. Et ce qui fait que nous avons plusieurs diminutifs de ceste

1. Ronsard emploie entre autres diminutifs : *argentelet*, *blondelet*, *doucelet*, *jumelet*, *mignardelet*, *mousselet*, *paillardelet*, *pourperet*, *tendrelet*, *verdelet*, etc. Cf. Brunot, *La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*, 286.

sorte, c'est que pouvons nous aider d'une autre sorte de terminaison : à sçavoir en ILLON. comme *Oiseau*, *Oiselet*, *Oisillon* : pareillement *Carpe*, *Carpeau*, *Carpillon*. Et quelquesfois ceste terminaison en ILLON ne sert qu'à la diminution, et venons à une autre pour trouver la superdiminution. comme quand nous disons *Cotte*, *Cottillon*, *Cottillonnet*. Aucuns font le mesme en une autre sorte de terminaison, qui est en SON ou CON, (prononceant le C comme S), comme *Enfant*, *Enfançon*, *Enfançonnet*. mais quant aux superdiminutifs en ILLON, nous pouvons y adjouster *Serpe*, *Serpette*, *Serpillon*.

Je n'oublieray pas (entre les avantages que nous avons en cest endroit pardessus messieurs les Italiens) que nous imitons les Grecs en une certaine forme de diminutifs. c'est comme quand de ce mot *Mousche*, nous deduisons cestuy-ci, *Mouscheron* : quand d'une petite vieille, laide, nous disons *Un laideron* : d'une fort jeune fille, *Un tendron*, ou (par forme de superdiminution) *Un tendrillon*. car les Grecs usent ainsi de genre neutre en telle chose.

Et quant à ce que j'ay dict que nostre langage est tellement ployable à toutes sortes de mignardises, que nous en faisons tout ce que bon nous semble, je m'asseure que ces messieurs n'en oseroyent autant dire, à la charge de le prouver. Car je leur demande (pour exemple) comment ils exprimeroyent ceci de Remi Belleau,

Ha, que je hay cez mangereaux
Ces chiquaneurs procuraceaux [1].

Nous disons aussi *Plaidereaux*, par forme de diminution, emportant un mespris : et usons ainsi de plusieurs autres, terminez les uns en REAU : pouvans aussi (par le moyen de ceste commodité que j'ay dict estre en nostre langage) user d'aucuns en ACEAU, comme ce *Procuraceau*. Mais je viendray à des exemples pris du mesme poete, de diminutifs ayans autres terminaisons,

Sur les tresses blondelettes
De ma dame, et de son sein,
Toujours plein
De mille et mille fleurettes [2],

Un peu apres,

Le gentil rossignolet,
Doucelet,
Decoupe dessous l'ombrage
Mille fredons babillars,
Fretillars,
Au doux chant de son ramage [3],

1. *La Reconnue*, V, III. Dans la même pièce, Belleau dit : *mon jeune advocaceau* (II, II), *ces paillardeaux*, *ces petits coquins friandeaux* (*ibid.*). — De Baïf emploie aussi *mangereau* (*Mimes*, livre III. Edit. Marty-Laveaux, V, 172). Le mot est même plus ancien dans la langue (V. Godefroy). — On trouve aussi *plaidereau*, dans un exemple de Passerat cité par Godefroy. Et bien plus anciennement on trouve les mêmes péjoratifs, par exemple dans ces vers de Gautier de Coinci cités par Godefroy :

Tant a partout de plaideriaus,
D'esquevins, de serjanteriaus.

2. *Première Journée de la Bergerie. Avril.* Edition Marty-Laveaux, I, 202.

3. *Ibid.*

Ceci est de luy mesme, en son May,

Pendant que les arondelettes
De leurs gorges mignardelettes
Rappellent le plus beau de l'an :
Et que pour leurs petits façonnent
Une cuvette, qu'ils maçonnent
De leur petit bec artisan [1],

Un peu apres,

Et que les brebis camusettes
Tondent les herbes nouvelettes [2].

Et au Papillon du mesme poete,

J'appendray sur ce ruisselet,
Qui doucement argentelet
Coule, etc. [3]

Ceci est de luy mesme, en sa Bergerie,

Douce et belle bouchelette,
Plus fraische et plus vermeillette
Que le bouton aiglantin,
Au matin [4].

Et ceci pareillement,

Et que la tresse blondissante
De Ceres, sous le vent glissante,
Se frize en menus crespillons [5].

1. *Première Journée de la Bergerie. May*, I, 204.
2. *Ibid.*
3. *Petites inventions et autres poésies.* I, 51-52.
4. *Première Journée de la Bergerie.* Edit. citée, I, 279.
5. *Id. May.* I, 205.

Nous avons aussi une sorte de diminution en ceste partie d'oraison qu'on appelle Verbes. car de *Sauter* nous faisons *Sauteler*, de *Voler*, nous deduisons *Voleter* : et de *Trembler*, *Trembloter* : de *Pincer*, *Pinçoter*. Vray est qu'es Verbes de ceste sorte il faut considerer que parmi la diminution ils ont aucunement la signification de ceux que les Latins nommoyent frequentatifs. principalement aucuns : comme *Sauteler*, c'est proprement faire plusieurs petits sauts, les uns incontinent apres les autres. Or faut il tousjours avoir memoire de ce que j'ay dict de la felicité de nostre langage, quant à faire recevoir à ses mots tel pli qu'il luy plaist leur donner : mais il en vient bien mieux à bout, quand il ne faut que suivre l'analogie. Pour exemple, tout ainsi qu'il dit *Trembloter*, *Pinçoter*, *Beuvoter* (ce que Terence appelle *Pitissare*)[1] ainsi pourra-il faire *Suçoter*, de *Sucer*. Aussi n'a faict Belleau aucune difficulté d'en user, quand, parlant d'un *enfançon* (car il use de ce diminutif) il dit,

Tant que sa levre mignotte
A petits souspirs suçotte[2].

1. Nam ut alia omittam, pytissando
Quid vini absumpsit.

(*Heautontimoroumenos*, III, 1, 48.)

Pytissare ne correspond pas à *beuvoter*. Forcellini : « πυτίζω, a πτύω, *exspuo*. Significat leviter vinum degustare, explorandi [modo mihi, gratia, et degustatum exspuere. » Comme le remarque L. Feugère, *sorbillare* répond mieux au mot français : cyathos sorbillans, paulatim hunc producam diem. (Apulée, dans Forcellini.)

2. *Première Journée de la Bergerie. Chant d'allaigresse*

Mais qu'est-il besoin de tant d'exemples pour prouver ce que je pense que nos competiteurs n'oseront nier, quand ils voudront avoir la patience de lire et considerer les premiers seulement? Que s'il advient que j'en rencontre qui ne se vueillent rendre (comme par tout il-y-a de plus obstinez les uns que les autres) je les prieray me representer telles mignardises en leur langue. Ce ne sera pas sans leur tailler bien de la besongne : voire de la besongne dont ils ne viendront jamais à bout. Car mesmement ce mot *Mignardises*, apres les avoir faict resver long temps, se trouvera inexprimable en leur langage. Ce sera bien pis quand ils viendront au superdiminutif *mignardelet*, comme où Belleau dit,

Pendant que les arondelettes
De leurs gorges mignardelettes, etc. [1]

Autant en sera-ce, quand ils viendront à ceste *levre mignotte*, qui est au passage allegué naguere : quand ils viendront à *Mignon*, *Mignonnette*, à *Joliette*, *Sadinette*. (car de *Sade*, le composé duquel est *Mausade* [2], long temps y-a qu'on a dict *Sadinet*). Et puis quand ils viendront à ceste autre sorte d'adjectifs, *Doucette*, *Tendrette*, ou *Tendrelette*,

sur la naissance de monseigneur le marquis du Pont Henry de Lorraine. Edition citée, I, 286.

1. *Première Journée de la Bergerie. May.* I, 204. Ailleurs (I, 264), Belleau dit :

De ces montagnes jumelettes,
De ces roses mignardelettes.

Le moyen âge avait déjà usé et abusé de ces diminutifs. Voyez par exemple *Aucassin et Nicolette*.

2. Cf. *Dialogues*, I, 58, et la note.

Menuette. Et pour retourner au premier mot, quand bien ils auroyent trouvé quelque moyen d'exprimer *Mignard*, *Mignardelet*, *Mignardise*, encores auroyent-ils peu faict. car le plus fascheux leur resteroit, d'en trouver qui exprimassent *Mignarder*, *Mignardiser*, *Mignotter* et *Amignotter*. Et comment pourroyent-ils sortir d'ici, veu que tous les jours, quand ils veulent faire que leur langage ne cede point au nostre, ils ne peuvent eschapper de beaucoup plus beau chemin?

Pour conclusion, il est certain que s'ils ne confessent la debte quant à tous ces mots, pour le moins leur sera force de ce faire quant à une partie : et les prieray d'adjouster, que la façon mesmement de ces mots *Mignon*, *Mignard*, *Joli*, *Gentil*, est mignonne, mignarde, jolie, gentile : et qu'on ne peut dire le mesme de leur *Vagho*, et encore moins de leur *Leggiadro*[1].

Estant venu au troisieme poinct, qui est touchant la richesse, je m'efforceray de monstrer qu'il faut que le langage Italien cede au nostre quant à la richesse aussi : et si ainsi est que j'aye pu venir à bout des deux autres poincts, je n'auray aucunement peur que je n'emporte ce troisieme.

Pour estre bons estimateurs de ceste richesse, il nous faudra considerer quelles choses sont

1. Cf. *Dialogues*, I, 118; 126-27.

requises en un langage pour estre estimé riche : et puis voir si le nostre en est bien fourni. Je di donc premierement que comme on n'appelle pas un homme riche qui n'ha que ce qui luy est necessaire, mais faut qu'il ait aussi des choses dont il n'ha point besoin et desquelles il se pourroit bien passer : et quant aux necessaires, il luy en faut avoir à rechange (ce qu'on dit proprement des accoustremens) ainsi nostre langage n'est pas seulement fourni de mots dont il faut qu'il se serve ordinairement, pour exprimer ses conceptions : mais ha aussi quelque provision curieuse plus tost que necessaire d'aucuns qui sont plus rares que les autres. Et quant aux necessaires, on peut bien dire qu'il en ha à rechange : veu qu'il ha moyen d'exprimer une mesme chose en plusieurs sortes.

Je viendray incontinent aux exemples : insistant toutesfois principalement, sur ce que j'ay dict des mots necessaires qu'il en ha à rechange. Et pource que j'estimerois avoir trop bon marché de la comparaison qu'il me faut faire, si je la faisois avec le langage Italien, je ne craindray point de la faire avec le Grec, lequel est à bon droit estimé riche pardessus tous les riches. Et craignant qu'on ne die que je luy veux rien oster, à fin que le nostre puisse plus aisément egaler sa richesse en cest endroit, ou pour le moins en approcher,

je m'en rapporteray à ce que Pollux[1] dit touchant les diverses paroles et diverses façons dont il use pour signifier un homme avare[2]. Car estant sur le propos de richesse, je me suis avisé de parler de l'avaricieux, qui est celuy par lequel plus elle est desiree.

Pollux donc commance par ces mots composez, *Philargyros*, *Philochrysos*, *Philochrematos*, *Philokerdes*, etc. lesquels signifient *Amateur d'argent*, *Qui aime l'or*, *Qui aime la pecune*, *Amateur du gain*. Nous, en usant de mots simples (car je reserveray les composez pour l'arriere-garde) disons *Avare* ou *Avaricieux*, *Eschars*, *Taquin*, *Tenant*, *Trop tenant*, *Chiche*, *Vilain* ou *Chiche-vilain*. Quant à ce mot *Avare*, il vient du Latin *Avarus*, lequel proprement respond à ce Grec φιλόχρυσος, (c'est à dire *Amateur de l'or*) si on le veut deduire de *Avere* et *Aurum*[3]. Quant à *Tenant*, il vient aussi des Latins. car ils disent *Tenax*, en ceste signification. *Eschars* est un peu esloingné de *Parcus*, mais si en vient-il : et

1. Julius Pollux, grammairien et sophiste contemporain de Marc-Aurèle, naquit à Naucratis, en Egypte, vers 130. Il vint de bonne heure à Rome où son éloquence eut une grande réputation. Il fut l'un des maîtres de Commode, qui, devenu empereur, lui donna la chaire d'éloquence d'Athènes. Il mourut peu de temps après Commode, à Athènes, âgé de cinquante-huit ans. Outre son *Onomasticon*, il a écrit des *Déclamations*, des *Dissertations* sur divers points de mythologie et d'histoire, un *Eloge de Rome*; un *Epithalame* à Commode, etc. Son *Onomasticon* a beaucoup d'intérêt et d'utilité.

2. Edition Bekker, Berlin, 1846, p. 133 (I', 112).

3. *Avarus* est un dérivé de *avere*, mais non un composé de *avere* et de *aurum*.

en approcheroit plus quand, en n'adjoustant point d'aspiration au C, on diroit *Escars*[1]. Le mot *Vilain* ha la mesme origine qu'on lui donne en sa premiere signification, ou à *Villa* ou à *Vilis*[2]. Quant aux deux autres, leur origine est en controverse[3].

Nos composez sont beaucoup plus signifians et ont plus d'emphase que ceux des Grecs. car nous disons, *Pinsemaille*, *Racledenare*, *Serredenier*, *Serremiette*, *Pleurepain*.

Maintenant, comme Pollux, apres avoir proposé en combien de manieres les Grecs exprimoyent cela, en usant d'un seul mot, vient à certaines façons de parler dont ils usoyent pour donner à entendre la mesme chose, je mettray ici des Françoises, mais en beaucoup plus grand nombre, advertissant de celles qui correspondent aux Grecques. Mais je commanceray par celles qui taxent plus doucement le vice. ce que les Grecs appeloyent parler par hypocorisme[4]. Nous disons donc, *Il est un peu trop songneux de son proufit*. ou, *Il est un peu trop attentif à son proufit* (comme les Latins, *Nimium est attentus ad rem*) nous disons aussi, *Il est un peu trop espargnant*

1. Il n'y a aucun rapport entre *eschars* et *parcus*; *eschars* est très probablement un mot germanique.

2. *Vilain* ne peut se rattacher qu'à *villa*.

3. D'après Littré, *taquin* vient de *tac*, clou, ce qui attache; d'après Scheler, du haut allemand *zanken*, disputer (néerl. *tagghen*); d'après d'autres, du haut-allemand *zähe*, tenace, avare (en supposant un mot bas-allemand *taag*, *tach*). — *Chiche*, d'après Scheler, vient du latin *ciccum*, bagatelle.

4. Voir *Dialogues*, I, 103.

ou *respargnant* : *Il se restreind un peu trop.* et quelquesfois, *Il est un peu trop bon mesnager.* De tels hypocorismes Grecs Pollux n'amene aucun exemple.

Quant aux autres façons de parler, les unes sont bien plus violentes que les autres.

Avarice luy commande.
ou, *Avarice le maitrise.*
ou, *Avarice le surmonte.*
ou, *Avarice luy domine.*
ou, *Avarice le gangne.*
ou, *Il est le serf de l'argent.*
ou, *Avarice l'emporte.*
ou, *Il se laisse emporter à son avarice.*
ou, *Avarice le transporte.*

(Lequel mot *transporte* est ce que les Latins disent *Transversum rapit*) Or pouvons-nous choisir entre ces neuf façons de parler celle que nous voudrions mettre en la place d'une seule Grecque qui est en Pollux, *Elattωn chrηmatωn*. Nous disons aussi :

Avarice le mene.
ou, *Le gain le mene.*
ou, *Avarice l'aveugle.*

Lesquelles phrases sont semblables aux precedentes.

Et quelquesfois, parlans plus doucement, disons,

Il est addonné à l'avarice.
ou, *Il est addonné au gain.*
ou, *Il est addonné à l'argent.*

Mais quand on veut user de paroles fort aigres, on dit,

Il brule d'avarice.
Il seche d'avarice.
Il meurt d'avarice.

Encore plus aigrement se dit :

Il est enragé apres l'argent.
Il fait son Dieu de l'argent.
ou, *Il n'ha autre Dieu que l'argent.*
ou, *Il aime mieux un escu que Dieu.*
Il engageroit son ame pour gangner.

(Ce qui convient avec ces mots de Pollux, *Tɳn psychɳn an antallaxas tou chrysiou*, lesquels mots se rapportent du tout à ce que les Latins disoyent, *Vendere animam lucro.*)

Il engageroit son ame au diable pour en avoir.
Il quitteroit sa part de paradis pour de l'argent.

Ceste façon de parler n'est pas si aigre,

Il n'estime rien en ce monde que l'argent :

laquelle revient à ce que dit Pollux, *chrɳmasi tɳn eudœmoniam metrωn.*

Quant à ce qu'il dit, *Ec pantos chrematizomenos*, nous l'exprimons en toutes les sortes suivantes.

Il fait son proufit de tout.
Rien ne luy est trop chaud ne trop froid.
Il prend à toutes mains.
Il en prend ab hoc et ab hac.
Tout luy est bon : il ne demande qu'où il-y-en-a.
Il en prendroit sur le grand autel.

Quant à ce *Kyminopristes*[1] qui est en Pollux, c'est une hyperbole semblable à ceste-ci, *Il partiroit un œuf en deux*. Au lieu dequoy nous disons aussi, *Il partiroit une maille en deux*. Il est vray que ce *Kyminopristes* est dict encore plus hyperboliquement. Et à ce propos d'hyperbole, ceste façon de parler aussi en tient, *Il trouveroit à tondre sur un œuf*. Et ceste-ci, *Il ne donneroit pas un gros œuf pour un menu*. On voit bien qu'aucunes des precedentes aussi sont hyperboliques.

Au lieu de ce que Pollux dit *Eschroxerdes*, et *Ouden an aischyntheis hō lemma prosesti*, nous avons *Vilain*. car j'ay opinion que ce mot emporte plus qu'on ne pense : et qu'on n'adjouste-pas sans cause ce mot de *Vilain* à *Chiche*, quand on dit *Un chiche-vilain* : mais pour demonstrer un extreme degré de chicheté. On dit aussi, *C'est un vilain tout outre*. et, *c'est un double vilain*.

1. Littéralement : *qui scie un grain de cumin*. Le mot est employé par Aristote, *Morale à Nicomaque*, IV, 1.

Je laisse plusieurs manieres de parler, les unes pour sentir trop leur populace : les autres pource que plusieurs semblent faillir en icelles, comme quand on dit, *Ce qu'il tient en une main, lui eschappe de l'autre.* Car il faut dire, *Il craind que ce qu'il tient en une main, lui eschappe de l'autre.* Et d'autre part, puisque desja j'ay de ces façons de parler plus qu'il ne m'en faut pour surmonter Pollux, je me doy bien contenter. On me demandera si en surmontant Pollux, je pense avoir surmonté la langue Greque quant à ce dont il est question : je respondray que sans m'arrester à Pollux (pource que je sçay bien en ma conscience que Pollux a omis quelques phrases Greques) j'estime que si nous ne la surmontons en cest endroit, pour le moins nous l'egalons.

Or d'autant que cest article troisieme et dernier, ha moins besoin de discours que les deux precedens, et plus, d'exemples, j'en proposeray encore un, m'efforceant, comme au precedent, de surmonter sinon le langage Grec, au moins Pollux.

Il commance donc ainsi : *Empeiros Epistrmon, Ethas, Tribon, Tetrimmenos peri tauta, Entribrs*[1].

Nostre langage, au lieu de ces mots-la, use de ceux-ci :

Il est experimenté en cela.
ou, *Il est expert en cela.*

1. Édition citée, p. 224 (E, 144).

Il est versé en cela.
Il est stilé.
ou, *Il entend ce stile.*
Il est grand docteur en cela.
Il est passé maistre en cela.
ou, *Il s'en fait appeler maistre.*
Il en feroit leçon.
ou, *Il en tiendroit eschole.*
C'est son mestier.
ou, *C'est son premier mestier.*
Il n'est pas apprenti en cela.
ou, *Il n'y est pas nouveau.*
ou, *Il est faict à cela.*
Il s'entend bien en cela.
ou, *Il est bien entendu en cela.*
Il en sçait tout ce qu'il en faut sçavoir.
Il en parle comme maistre.
ou, *Il n'en parle pas comme clerc d'armes*[1].
Il en parle comme sçavant.
Il est fort suffisant en cela.
Il est rusé en cela.
Il y est leurré.
Il est vieil routier en cela.

Nous avons encore quelques autres paroles et façons de parler, par lesquelles pouvons exprimer ces mots grecs de Pollux : mais les unes sentent trop leur menu peuple, les autres ne plaisent pas à tous les mieux parlans : comme, pour exemple, ce mot *Routine :* aussi ce mot *Prattique* : quand on dit, *Il est prattique en cela.* ce qu'on

1. Comme un clerc pourrait parler d'armes.

peut penser estre pris du langage Italien : veu que *Prattique* nous est un Nom substantif : et pouvons dire, *Il entend bien la prattique de cela.* ou, *Il en ha la prattique.*

Mais pource qu'aucuns Italiens (comme j'ay dict) se sont vantez d'avoir un langage plus excellent que le Grec, non seulement que le Latin, et pourtant quand bien j'aurois monstré que le nostre surmonteroit le Grec es deux comparaisons precedentes, ils pourroyent tenir bon, non-obstant ceste victoire : je ne m'adresseray plus à Pollux, mais à un d'entr'eux, nommé Aldo Manutio[1], qui a escrit de la richesse du langage Toscan.

Voyci donc les façons de parler Toscanes, qu'il met au titre de *Republica.*

Deve ogniuno attendere alla republica, come al proprio interesse.

Deve ad ogniuno essere à cuore l'interesse publico, non meno che il proprio.

Dobbiamo amare il ben commune, L'utile della cità, Il

1. Alde Manuce le Jeune (1547-1597), petit-fils du grand imprimeur Alde Manuce, et fils aîné de Paul Manuce, avait onze ans lorsqu'il composa son traité *Eleganze della lingua toscana e latina*, d'où viennent les phrases citées par H. Estienne. A quatorze ans, il publia un traité d'orthographe latine, *Orthographiæ ratio*, d'après les manuscrits, les médailles et les inscriptions. Il dirigea de 1565 à 1584, avec assez de négligence, l'imprimerie Aldine à Venise, sa ville natale, puis professa l'éloquence à Bologne, à Pise, enfin à Rome. Clément VIII le chargea en 1592 de diriger l'imprimerie du Vatican. Il a écrit des *Commentaires sur Cicéron, sur Térence, des Discours politiques sur Tite-Live*, etc.

commodo publico, Tutto cio che puo goviare alla republica, con quell' istesso affetto che amiamo e noi stessi, e le cose nostre.

Voyci autant de Françoises (respondantes à ces Toscanes), et en adjousteray beaucoup d'avantage.

Chacun doit penser à la republique, comme à chose où il va de son interest.

Chacun doit avoir à cueur l'interest du public, non moins que le sien propre : ou, *Chacun doit prendre à cueur l'interest du public.*

Nous devons aimer le bien commun, L'utilité de la ville, Le proufit public, Tout ce qui peut aider à la republique, avec ceste mesme affection que nous portons à nous mesmes et à nos affaires.

En voyci trois fois d'avantage, que j'adjouste à celles qui respondent aux toscanes d'Aldo Manutio,

Il faut que nous ne facions moins nostre devoir pour la republique que pour nos familles.

ou, *Il faut ne nous mettre moins en tout devoir pour la republique que pour nos familles.*

Chacun doit avoir en recommandation ce qui concerne le bien public, autant que ce qui touche son particulier.

ou, *Chacun doit avoir le bien public pour recommandé, autant que le sien propre.*

Le bien public nous doit estre d'aussi pres que le nostre.

Chacun doit procurer l'avancement du bien public, comme du sien.

ou, *Chacun se doit employer à l'avancement du bien public.*

Il faut porter au bien public la mesme affection que nous portons à nos affaires.

ou, *Il ne se faut moins affectionner à ce qui est pour le bien public, qu'à ce qui concerne le nostre.*

Il ne se faut moins formalizer pour le bien public, que pour le nostre.

Chacun doit pourchasser d'aussi grand courage le bien de la republique que le sien.

Il ne faut pas postposer les affaires du public aux nostres;

ou, *Il ne faut preferer nos affaires aux publiques.*

Nous ne devons point mettre de difference entre les negoces de la republique et les nostres.

Nous devons mettre les affaires publiques au mesme reng que les nostres.

La raison veut que nous espousions les affaires du public comme les nostres.

Nous devons estimer que les affaires de la republique nous touchent autant que les nostres.

Nous ne devons pas moins faire estat de l'avancement du bien public que du nostre.

Il est raisonnable que nous facions estat de ce qui importe à la republique, comme s'il importoit à nos affaires domestiques.

Nous sommes tenus d'embrasser les affaires de la republique comme les nostres.

Nous ne devons estre moins promts à faire service au public, que nous sommes songneux de nostre faict.

Nous devons estre aussi songneux des affaires publiques que des nostres.

Il nous faut procurer les affaires du public avec aussi grand soin et diligence que les nostres.

Il n'est raisonnable que nous prenions moins de peine apres les affaires de la republique qu'apres les nostres.

Nous devons regarder d'aussi pres aux affaires publiques qu'aux nostres.

Nous devons apporter une aussi grande vigilance et affection au maniement des affaires publiques, qu'à celuy des nostres.

Nous ne devons pas nous espargner d'avantage aux affaires de la republique qu'aux nostres.

Je sçay bien que les Italiens diront avoir des façons de parler pour exprimer ceste proposition, outre celles que met le susdict Aldo Manutio : et je ne leur nieray pas qu'ils en peuvent avoir, mais je leur diray aussi que nous en avons encore plus, que nous pouvons adjouster à ce grand nombre, qu'eux n'en peuvent adjouster à ce petit.

Mais j'ay peur de tenir trop long temps le lecteur suspens touchant la provision curieuse de nostre langage, dont j'ay faict mention. Car j'ay dict, parlant de sa richesse, que comme on ne tient pas un homme pour riche, quand il n'ha que ce qui luy est necessaire, ains, pour estre mis au nombre de ceux qu'on ne peut pas appeler seulement bien aisez, mais riches, il luy faut avoir beaucoup de choses dont il se pourroit bien

passer : ainsi, que ce langage François ha une provision curieuse plustost que necessaire d'un bon nombre de vocables plus rares que les autres : (entendant aussi des façons de parler.) A quoy je puis adjouster que c'est une provision laquelle encore que je nomme curieuse, toutesfois est de si rares et precieux meubles (car les vocables et façons de parler sont comme les meubles dont se sert la langue : comme aussi les Latins ont dict, *Supellex verborum*) qu'estans bien considerez, peuvent beaucoup aider à obtenir le titre de precellence que nous demandons. Car ce sont des meubles que nous fournissent deux arts, qu'on nomme La venerie et La fauconnerie[1] : es termes desquels nous avons grande prerogative, quant à l'un, pource que nostre nation s'est addonnee à l'exercice d'iceluy, plus qu'aucune du temps des anciens, ne depuis : quant à l'autre, encore plus grande, pource que si elle n'a l'honneur de l'avoir inventé, pour le moins ha elle cestuy-ci, que de petits commancements elle l'a mis en quelque perfection. Car quant à la venerie (qui est proprement la chasse à toutes bestes sauvages, mais le

1. C'est un des rares avantages que Budé reconnaissait au français, et partout nous voyons vantée cette source de richesses à laquelle peut puiser notre langue. — Cf. *Hypomneses*, Préface. — Montaigne, III, v : « En nostre langage je trouve assez d'étoffe, mais un peu faute de façon : car il n'est rien qu'on ne fist du jargon de nos chasses et de nostre guerre, qui est un genereux terrain à emprunter. » — E. Pasquier, *Lettres*, II, XII. — Villemain, *Préface* de la 6e édition du *Dictionnaire de l'Académie*, 1835, p. XXI.

plus communément s'entend de la chasse aux bestes rousses, ou fauves, et aux noires) encore que sa grande ancienneté se congnoisse par la Bible, et par Herodote et Xenophon, et que tant ces deux historiens que plusieurs autres Grecs et Latins tesmoignent que quelques rois mesmement s'y addonnoyent (à propos dequoy il me souvient que le roy Antiochus[1], s'estant esgaré en la chasse eut une pareille rencontre et un pareil plaisir que le roy François premier) ce non-obstant, si on vient à faire comparaison des termes que les autres langues ont appropriez à ceste science avecque ceux dont est garnie la Françoise, on trouvera que ceste-ci surpasse tant les leur, non moins en la qualité qu'en la quantité, qu'il sera force de confesser nos rois avoir esté maistres, tous les autres n'avoir esté qu'apprentis en cest exercice. Lequel estant vertueux et noble (pour estre cousin germain de celuy de la guerre) ce que plusieurs de nos rois s'y sont addonnez beaucoup plus que les autres, et y ont pris plus grand plaisir, il ne faut douter que ceci ne leur soit procedé d'une generosité plus grande. Laquelle ceux de

1. Plutarque, *Regum et imperatorum apophthegmata*. Édition Didot. *Scripta moralia*, I, 221. Le roi dont il s'agit est Antiochus VII, roi de Syrie, surnommé le *Chasseur*. Le plaisir qu'il éprouve est celui d'entendre dire par de pauvres gens qui ne le connaissent pas la vérité sur lui-même et sur ses ministres. — François Ier était passionné pour la chasse, comme le prouve l'édit de Lyon (mars 1516), par lequel il prend les mesures les plus sévères pour protéger les forêts royales.

nostre temps ont monstree en ceci mesmement, que pouvans user de la harquebouze, ou plustost haquebute, contre les bestes rousses (ainsi que font aujourd'huy plusieurs princes d'Alemagne) ils ont mieux aimé leur faire bonne guerre, et telle que faisoyent leurs predecesseurs.

Mais autant qu'il y a de difference entre rien et peu, d'autant est plus grand l'avantage qu'ha nostre langue pardessus les autres, en ce qui concerne la fauconnerie (qu'on a aussi appelé la volerie) que celuy qu'elle ha en ce qui appartient à la venerie[1]. Car des termes de venerie elles en ont peu à comparaison de la nostre (comme j'ay dict ci-dessus) quant à ceux de la fauconnerie, les anciennes n'en avoyent point, et de celles aussi qui sont aujourd'huy, la plus grand' part n'en ha point du tout. Et ne se faut esmerveiller de ceci, veu que ceste belle science a esté tellement incongneue aux anciens tant Grecs que Latins, que tous leurs livres ne nous peuvent fournir d'un mot assez propre pour la nommer seulement. car si tant les uns que les autres revenoyent au monde, ceux-la n'entenderoyent pas que seroit *hierazikē technē*, et ceux-ci non plus, que voudroit dire *Accipitraria ars*, ou *Falconaria*. Que si quelcun pensoit que les Grecs sous le mot de *ornithothēra* et les Latins sous le mot de *Aucupium* eussent

1. Cf. *Hypomneses*, Préface.

compris aussi la fauconnerie, il s'abuseroit et grandement et ridiculement. car (outre plusieurs autres raisons qu'on peut alleguer au contraire) si ainsi eust esté, Platon en la fin de ses loix[1] n'eust pas dict de ce qu'il appelle *thηran ptηnωn*, ce que nous en lisons là : à sçavoir que c'est un exercice qui est un peu servil : mais faut necessairement entendre cela des oiseleurs seulement, qui prenoyent les oiseaux aux filets, ou à la glu : outre lesquelles inventions plusieurs sont maintenant en usage, dont peut estre qu'aucunes l'estoyent aussi des-lors, ou autres semblables à icelles. Au contraire donc de ce que j'ay dict des Grecs et Latins, quant à cest art, il est certain que depuis fort long temps il a esté en recommandation à nostre France : et specialement aux nobles, desquels aussi, pour sa noblesse, il est digne. Et qu'ainsi soit, desja (pour le moins) du temps de Chilperic, il estoit en honneur : comme il appert par le cinquieme livre de Gregoire de Tours[2]. Or si ceux qui ont esté depuis, et les princes mesmement, n'avoyent pris un singulier plaisir à cest art, il est certain que tant de gentilshommes, et entr'eux quelques grands seigneurs, n'eussent pris la peine d'en escrire si diligemment et exactement.

1. *Les Lois*, livre VII, page 401 de l'édition Didot.

2. *Monumenta Germaniæ historica. Scriptorum rerum merovingicarum* tomi I pars I, 204 : « Veniant equi nostri, et, acceptis accipitribus, cum canibus exerceamur venatione ».

car qui ne sçait combien estoit grand seigneur Gaston surnommé Phebus[1]? Ceux pour le moins qui ont leu Froissard[2], ne le peuvent ignorer : ni ceux aussi qui ont leu le livre dudict Gaston. Car après ce commancement, *Au nom de Dieu le Createur*, etc., il adjouste, *Je Gaston par la grace de Dieu surnommé Phebus, comte de Foix, seigneur de Beau-ru : qui tout mon temps me suis delecté par especial en trois choses, l'une est en amours, l'autre est en armes, et l'autre est en chasse.* Et puis ayant dict ne vouloir point escrire de deux offices (car il parle ainsi) d'armes et d'amours, il adjouste, *Mais du tiers office, duquel je ne doute que j'aye nul maistre : (combien que ce soit vantence) de celuy voudroy-je parler. c'est de chasse.* Mesmement quant aux gentils-hommes, en general, que (suivant ce que nous lisons ici) de tout temps avec l'exercice des armes ils se soyent addonnez à la chasse, non moins qu'à l'amour (comme si faire l'amour estoit aussi une espece de chasse) il appert par l'ancien proverbe,

1. Gaston III, comte de Foix, vicomte de Béarn (1331-1391), surnommé Phébus, soit à cause de sa beauté, soit à cause de ses cheveux d'un blond doré, eut une existence très belliqueuse. Dès l'âge de quatorze ans, il faisait ses premières armes contre les Anglais. Il a laissé un livre intitulé *Miroir de Phebus, des deduiz de la chasse des bestes sauvaiges et des oyseaux de proye.* Son style était emphatique et souvent obscur, c'est de là, dit-on, qu'est venue l'expression *faire du phébus.*

2. Gaston-Phébus fut mêlé, dès 1345, aux événements les plus importants. Aussi est-il souvent question de lui dans Froissart.

D'oiseaux, de chiens, d'armes, d'amours,
Pour un plaisir mille doulours[1].

Car il est certain que par les oiseaux est entendue la fauconnerie (appelee aussi la volerie) comme par les chiens la venerie, et toute autre chasse en laquelle on use de chiens.

Mais pour retourner aux anciens escrits qui ont esté faicts touchant la venerie et fauconnerie, ou touchant l'une d'icelles, on trouve encore aujourdhuy un livre intitulé *Le Romman des oiseaux et de leur chasse*, composé par Gaces de la Vigne[2], gentilhomme, qui fut du temps des rois Philippe de Valois, Jan et Charle cinquieme : et le composa pour l'instruction de Philippe, fils du roi Jan. Duquel Romman sont ces vers, touchant deux maladies ausquelles les oiseaux de proye sont subjects,

Ils ont pantais (bien m'en recors)
Et filandres, dedans le corps.

Au lieu duquel mot *Pantais* on escrit *Pantois* : d'où vient *Pantoiser*, qu'on lit au Romman d'A-

1. Cf. *Hypomneses*, 35. Ces deux vers sont de Villon, *Grand Testament*, LIV (Édition Jannet, p. 45).

De chiens, d'oyseaulx, d'armes, d'amours,
Chascun le dit à la vollée :
« Pour ung plaisir mille doulours. »

2. Gaces de la Vigne ou plutôt de la Bigne, né vers 1428 dans le diocèse de Bayeux, fut chapelain de Philippe de Valois, puis du roi Jean qu'il suivit dans sa captivité en Angleterre, enfin de Charles V. On ignore la date de sa mort. C'est en Angleterre qu'il commença à écrire le *Roman des Oyseaux*.

lexandre [1], dict du halletement d'un homme travaillé.

Nous avons aussi une fauconnerie de Jan des Franchieres [2], grand prieur d'Aquitaine, recueillie des livres de quatre anciens personnages.

Laissant pour le present les autres desquels nous avons les escrits touchant ces deux nobles arts, ou pour le moins touchant l'un d'iceux, laissant aussi à penser combien ne sont parvenus jusques à nostre temps ne jusques à nostre congnoissance, je viendray à monstrer combien grande richesse et grand ornement l'exercice d'iceux (j'enten de ces deux arts) a apporté à nostre langage. desquels biens il se peut vanter non seulement pardessus tous les langages qui ont jamais esté, mais aussi pardessus tous ceux qui sont aujourdhui. Toutesfois je m'arresteray moins à la venerie qu'à la fauconnerie, tant pource que cest art est plus noble que cestuy-la

1. Le *Roman d'Alexandre*, écrit en vers de douze syllabes, a été composé au XIIe siècle. Les auteurs sont Lambert li Tors et Alexandre de Bernay. Voir Paul Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*.

2. Jean de Franchières, Francières ou Franquières vivait à la cour de Louis XI. Son livre est intitulé dans l'édition de 1577 : *La fauconnerie recueillie des livres de M. Martino, Malopin, Michelin, et Amé Cassian, avec une autre fauconnerie de Guillaume Tardif, plus la vollerie d'Artelouche d'Alagona. Davantage un recueil de tous les oyseaux de proye servant à la fauconnerie et vollerie.* — La première édition, qui est peut-être de 1531, mentionnait seulement « troys maistres faulconniers », et le titre se terminait par ces mots : *Ensemble le deduyt des chiens de chasse.* Les éditions postérieures, 1585, etc., sont revenues au texte de cette première édition.

(selon le jugement du susdict seigneur Gaston, surnommé Phebus) qu'aussi pourceque nostre langage n'ha pas tant de prerogative, quant aux termes pris de la venerie, qu'elle ha quant à ceux que luy a baillé la fauconnerie : veu que (comme il a esté dict) les anciens tant Grecs que Latins ont eu congnoissance de la venerie, mais non de la fauconnerie.

Si n'oublieray-je pas entre ce peu d'exemples que je veux amener, ces façons de parler, *Rendre les abbois*, et *Faire rendre les abbois*. car c'est un des gentils emprunts que nostre langage ait faict de messieurs les veneurs : disant d'un homme qui n'en peut plus, et pourtant est contraint de se rendre, qu'il rend les abbois : ou (comme les autres escrivent) les abbais. Et proprement se dit du povre cerf, quand ne pouvant plus courir, il s'accule en quelque lieu le plus avantageux qu'il peut trouver, et là attendant les chiens endure d'estre abbayé par eux. Ce qui pourroit sembler toutesfois estre plustost *Se rendre aux abbois*, que *Rendre les abbois*[1] : mais tant y-a que ces mots, suyvant ceste signification-la, ont bonne grace en ce passage de Belleau,

1. L'idée est différente. Nicot : *Rendre les abbays*, entre veneurs, c'est quand le cerf, recreu de trop courre, s'accule en un lieu le plus advantageux qu'il peut choisir, endurant que les chiens l'abbayent. Le contraire est au regard du sanglier, lequel est dit rendre les abbays quand il sort de sa bauge et gite abbayant aux chiens.

Aussi tost que ces advocas
Nous ont empictez unefois,
Ils nous font rendre les abbois[1].

Et ne faut douter que ceste façon de parler, *Tenir quelcun en abboy*, (ou *en abbay*) ne soit aussi venue de la venerie : mais il y-a apparence que ce soit des bestes noires plustost que des autres. comme quand un sanglier se laisse abbayer par les chiens, perdans leur peine.

Mais, pour venir à quelques autres exemples. nous avons aussi ce mot *Rut*, ou (comme aucuns prononcent) *Ruit*, qui se dit (selon aucuns) non seulement du cerf et des autres bestes rousses, mais aussi des bestes noires, quand elles sont en amour : mais par le moyen de ce que les Grecs appellent metaphore, l'usage de ce mot s'estend plus loing.

Autant faut-il dire de l'usage du mot *Curee* (qui est aussi appelee *Le droict des chiens*) comme quand on dit *Bonne curee* pour signifier *Bon butin*.

Le mot *Visceratio* semble bien se pouvoir accommoder à ceste signification du mot *Curee*, et à celle du mot *Fouaille* qui est le mesme en la chasse du sanglier, que *Curee* en celle du cerf.

Traces aussi, *Routes* et *Erres*, sont mots qu'on peut penser avoir leur origine de la venerie : et principalement *Traces*, veu que proprement il se

1. *La Reconnue*, Acte V, Sc. III. Cf. Acte I, Sc. IV.

dit des bestes, pour le latin *Vestigia*. Mais ceux qui ont escrit de cest art, disent que *Traces* et *Routes* sont des bestes mordantes, comme sangliers et ours : mais *Erres*, des autres, comme cerfs, chevreuls et daims : encore qu'aucuns aiment mieux les nommer *Fries*, ou *Pieds*.

Quant à la Fauconnerie, je pense qu'elle nous fournit encore d'avantage de beaux termes et belles façons de parler, qui ont fort bonne grace es lieux ausquels nous les accommodons. Et faut bien que cest art ait esté encore plus commun à nos predecesseurs qu'il ne nous est, veu qu'ils nous ont laissé un langage tellement meslé et comme marqueté de ces mots, que nous en appliquons aucuns à nostre parler ordinaire, sans nous appercevoir de leur origine.

Qu'ainsi soit, entre tant de François, qui usent tous les jours de ces mots, *Niais*, (ou *Niez*) *Hagard*, *Debonnaire*, *Leurré*, bien peu prennent garde à leur premier usage, et s'apperçoivent qu'ils disent des hommes ce qui se dit proprement des oiseaux de proye. Et toutesfois tant s'en faut que ces mots, et autres, perdent leur grace, estans ainsi transferez d'un usage à un autre, qu'au contraire ils semblent l'avoir meilleure : mais elle ne peut estre bien goustee que par ceux qui ont quelque congnoissance de ceste noble science de Fauconnerie. Car ceux-la sçauront que *Niais* (ou *Niez*) se

dit proprement du faucon, ou autre oiseau de proye qui est pris au nid, et n'ayant encore volé : auquel est opposé *Hagard*. Ils sçauront aussi que c'est *Leurrer un faucon* : et pourtant quand ils orront dire d'un homme, qu'il est leurré, sçauront bien que c'est à dire Desniaisé[1].

Quant à ce mot *Debonnaire*[2], c'est celuy duquel l'origine pourroit estre encore moins recongneue : pource que de trois on n'en a faict qu'un. car on dit *Debonnaire* au lieu de dire *de bonne aire*, estant, par ce mot *Aire* signifié le nid de l'oiseau de proye. Or faut-il bien que *Debonnaire* ait une grande emphase, veu que nos ancestres, pour monstrer la bonne nature du roy Louys I. l'appelerent (par forme de surnom) Debonnaire ou Le debonnaire : choisissans ce mot entre plusieurs, comme le plus convenable. Ce qui nous monstre la grande commodité qu'apportent à nostre langage aucuns vocables tirez de ceste belle science : de laquelle commodité toutesfois est privé le langage Italien, non moins que les autres.

Du mot *Hobreau* on ne peut douter qu'il ne vienne de là, quand on dit d'un petit gentilhomme, et qui ha bien peu de moyen, *C'est un hobreau*. comme il me souvient avoir ouy dire,

1. Ce mot n'est plus aujourd'hui synonyme de déniaisé. Voir l'historique de Littré. *Leurré* signifie : trompé par de vaines promesses. Le synonyme de *déniaisé* serait plutôt maintenant *déluré*, littéralement qui ne se laisse plus tromper par le *leurre*.

2. Cf. *Hypomneses*, 103.

par une autre sorte de metaphore, *C'est un gentilhomme à simple tonsure.* Mais voulontiers on dit *C'est un hobreau*, de celuy qui ayant peu de moyen, fait toutesfois quelque monstre d'en avoir beaucoup. Belleau a usé de ceste translation en ce passage d'une sienne Comedie :

L'amoureux est dessus les erres
De pouvoir tirer hors des erres
Et des pinces de ce hobreau
Les plumes de ce jeune oiseau[1].

A propos de ce que j'ay dict du gentilhomme qu'on appelle un hobreau, il me souvient qu'on dit, *Il fait du tiercelet de prince*[2], du gentilhomme qui veut enjamber pardessus le reng des gentilshommes, et ha quelques façons qui sentent non seulement le bien grand seigneur, mais le prince, ou, pour le moins, le petit prince. Car, en fauconnerie, le masle s'appelle Tiercelet, comme estant un tiers plus menu que la femelle : et se dit *Un tiercelet de faucon*, au lieu qu'es autres especes d'oiseaux de proye, ceux qui sont de moindre corsage, et ne different autrement, retiennent le nom des autres, ayant seulement pris la forme de diminutif : (comme Sacret, de Sacre : et de Lanier, Laneret, au lieu de dire Lanieret) ou bien sont appelez d'un nom du tout dissemblable : comme

1. *La Reconnue*, Acte V, Sc. II.
2. Cf. *Dialogues*, II, 66, et la note.

quand le masle de l'Espervier est appelé Mouchet. Or est une chose non moins esmerveillable que notable, que presque en toutes les especes d'oiseaux de proye le masle est plus menu que la femelle, si non du tiers, (d'où j'ay dict que venoit ce mot Tiercelet) pour le moins de beaucoup.

Nostre langage se sert, par metaphore, du nom d'un autre oiseau de proye, à sçavoir du *Sacre*. Car nous disons *C'est un sacre*, ou *C'est un merveilleux sacre*, de celuy qui, en quelque lieu qu'il puisse mettre les mains, happe tout, rifle tout, racle tout, et, en somme, auquel rien n'eschappe. Et en ceci nous ne parlons pas sans raison. car aucuns tiennent le Sacre pour le plus hardi et vaillant entre les oiseaux de proye : qu'on appelle aussi oiseaux de rapine. Quoy qu'il en soit, j'ay opinion que ce mot *Sacre*, ainsi que nous en usons par metaphore, peut signifier autant tout seul que ces trois d'Horace, *Tempestas*, *Pernicies*, *Barathrum*, où il dit : *Tempestas, et pernicies barathrumque macelli*[1]. Plaute, usant de mesme hardiesse que nous, a appelé un homme *Accipiter* : mais le traict est d'autant plus hardi qu'il adjouste un genitif (comme il est adjousté par Horace apres ces trois vocables) disant *Accipiter pecuniarum*[2]. Car, encore que la fauconnerie ne fust

1. Pernicies et tempestas barathrumque macelli]. *Épîtres*, I, xv, 31.

2. Pecuniæ accipiter, avide atque invide]. *Persa*, III, III, 5.

lors en usage, le naturel de l'oiseau nommé *Accipiter* estoit comme en proverbe : lequel nom toutesfois on n'estime pas avoir esté baillé au Sacre seulement, mais aussi aux autres oiseaux de proye, ou pour le moins aux principaux.

Prendre l'essort, se dit d'un oiseau de proye, quand se laissant aller au vent, il vole plus haut qu'il ne doit : et de là vient qu'on dit d'un qui s'en est allé au haut et au loing, *Il a pris l'essort.*

Tenir en ses serres, se dit proprement de quelcun de ces oiseaux quand il tient entre ses griffes quelque petit oiseau : (comme Belleau a dict au passage que j'ay allegué naguere, *De pouvoir tirer hors des serres Et des pinces de ce hobreau*) mais nostre langage use de ceste phrase, parlant de celuy qui tient quelcun en sa merci.

Comme j'ay dict que nous avions pris *Curee* de la venerie, aussi par une mesme façon de metaphore prise de la fauconnerie, nous disons d'un qui recevra une grand' joye de quelque bonne aventure qui luy est survenue, *Il en fera une gorge chaude* [1].

Et à propos de ce mot *Gorge*, quand on dit *Je ne vole point sur ma gorge*, en refusant de danser, ou faire quelque autre exercice un peu violent,

1. Depuis longtemps le mot s'est éloigné de ce sens et a pris celui de faire des plaisanteries sur tel ou tel sujet. Saint-Simon disait déjà : « Le duc de Saint-Aignan trouva l'aventure si plaisante qu'il en fit une gorge chaude au lever du roi. » (Exemple cité par Littré.)

incontinent apres le repas, ceste façon de parler vient de ce mesme lieu.

Tenir en mue, vient aussi de la Fauconnerie : comme il a esté escrit de quelque personnage, qu'il tenoit en mue une putain de haute gresse. Mais comme en ceci on suit l'une des significations de ce mot *Mue*, aussi suit on l'autre quand par moquerie on appelle *La mue d'une femme*, la peau nouvelle qu'elle se fait venir au visage, ayant faict consumer l'autre par le moyen de quelques drogues corrosives.

Mais quant à ce qu'on dit par metaphore, *Ceci n'est pas de vostre gibbier* [1], aucuns estiment qu'il peut estre pris de la venerie, aussi bien que de la fauconnerie : en ne s'arrestant à la premiere signification du mot Gibbier [2].

Nostre langage ne s'est pas contenté de prendre des metaphores de la Venerie et Fauconnerie, mais en a pris aussi du naturel d'autres bestes que

1. Montaigne dit (I, xxv) : « L'histoire, c'est mon gibier en matière de livres, ou la poësie que j'ayme d'une particulière inclination. »

2. Le sens du mot, en ancien français, était celui de *chasse*, et peut-être particulièrement de *chasse au vol*. *Aller en gibier* signifie *aller en chasse*, et l'expression s'applique particulièrement à la fauconnerie. Mais Nicot constate une extension de sens : « Gibier. Se prend proprement en fait de faulconnerie pour tout oiseau qu'on vole et prend, et Gibboier ou Gibbeyer, pour voler et chasser aux oiseaux, mais on l'estend aussi à toute beste poursuivie et prinse à la chasse soit avec oiseaux ou avec chiens, et soit rousse soit noire. » Pour l'origine du mot, qui est très incertaine, voir le *Dictionnaire* de Scheler.

celles dont ces deux exercices peuvent donner la congnoissance. A l'un desquels toutesfois (à sçavoir à celuy de la Fauconnerie) il faut premierement rapporter le mot *Esmerillonné* (duquel je n'ay point faict mention ci-dessus) pour signifier un homme fort vif, fort esveillé et remuant. On dit aussi, *C'est un esmerillon*, en se servant du nom de l'oiseau : comme on se sert du nom d'un autre, quand on dit, *C'est un sacre* : mais pour signifier une chose bien differente : comme on peut congnoistre par ce que j'ay dict ci-dessus.

Quant à *Fureter*, par lequel mot est declaree la nature du Furet, il peut bien estre mis entre les appartenances, sinon de la venerie, au moins de ce qu'on appelle generalement Chasse.

Et avant que sortir de ce propos, j'advertiray que nous avons des façons de parler qui sont procedees d'une telle congnoissance de la nature des animaux, (ou pour le moins de quelque chose qui leur est peculiere :) lesquelles on trouve fort estranges (encore qu'on les entende aucunement) pource qu'on ne descouvre point leur origine. De ce nombre est ceste-ci, *Cela est chordé*. car ces mots sont souvent en la bouche du menu peuple de ceste ville de Paris, (et autresfois luy estoyent encore plus frequens) pour signifier qu'une chose a perdu sa saison, et qu'il ne la faut plus chercher. Il est vray que quelquesfois ils entendent simplement qu'on n'en trouve plus. Mais tant y-a

que cela vient de ce qu'on a congneu la nature de la lamproye estre telle, que depuis qu'elle ha au ventre ce qu'on appelle une chorde, ce n'est plus un friand manger, quelque sausse qu'on luy puisse faire. Voyla comment, estant la coustume de n'apporter plus des lamproyes depuis qu'elles se trouvoyent estre chordees, et par consequent ne s'en trouvant plus, le menu peuple a retenu ceste façon de parler, de quelque chose que ce soit qui a perdu sa saison, ou son cours, et laquelle il ne faut plus chercher [1].

Nous avons aussi des mots faicts du nom de quelque beste, qui toutesfois representent plustost quelle est ceste beste, qu'ils ne monstrent son naturel : (entre lesquels est *Herissonner*) quand on dit *Se herissonner*. Et est aussi beaucoup en usage le participe *Herissonné*.

Je me garderay bien d'oublier la marine, j'enten, de monstrer comment nostre langage triomphe ici aussi bien qu'ailleurs : encore que je ne vueille amener en ce Project tous les exemples que je pourrois bien, mais reserver la plus grand'partie à l'œuvre entier.

Mais pour le commancement de ceux que je

1. D'après Littré, l'expression s'emploie aussi « en parlant de plantes, de racines. Voici le temps où les raves se cordent. » Nous dirions, à peu près de la même façon, *deviennent filandreuses*. Littré cite aussi l'expression : « Et cordée comme une lamproye. » (Coquillart.)

veux amener ici, pour monstrer comment nous usons metaphoriquement des mots aussi de la marine, (entendant pareillement l'art de naviguer) je prendray *Calme*, et *Bonasse* : et le contraire, *Tempeste*. desquels toutesfois je ne veux pas faire grand conte, (pource que les mots correspondans à ceux-ci es autres langues, sont pareillement appliquez à autre usage) mais seulement d'un mot *Tempestatif*. quand on dit *un homme tempestatif*. car il n'y a aucun langage ne de ceux qui sont, ne de ceux qui ont esté, qui puisse avenir à ceste metaphore.

Nous disons *S'embarquer*, de celuy qui commance à mettre en execution quelque entreprise, et principalement quand elle est d'importance.

Nous disons aussi *Son entreprise est venue à bon port*, de celuy qui en a eu bonne issue, et en est venu à son honneur.

Nous accommodons pareillement le mot *Ancre* à quelques usages, par translation. comme quand nous disons, *J'ay jetté l'ancre de mon esperance sur luy*. On dit aussi *Jetter l'ancre de son repos*. Et au lieu de dire *Jetter l'ancre*, pouvons nous servir de *Ancrer* : et dire, *J'ay ancré mon esperance sur luy*, *J'ay ancré-la mon repos*, *ou ma félicité*.

Or outre les mots et façons de parler que nous tirons manifestement de la marine, il-y en a qui semblent avoir ceste mesme origine, encore que quelques uns en puissent douter. Pour exemple :

que ce mot *Pointe* soit un ancien terme des mariniers, il appert par le livre mesmement qui est intitulé, *Le grand routier, pilotage et encrage de mer*[1] : tellement qu'il semble que ceste façon de parler, *Poursuivre sa pointe*, soit prise de là. Mais à propos du mot *Routier*, qui est en ce titre-la, il semble qu'on auroit plus de raison de douter touchant le mot *Route*, si la terre l'a pris de la marine, ou bien elle de la terre : quand on dit, *Prendre la route d'Angleterre*, ou *Tenir la route*. quand aussi on parle ainsi, *Ce vaisseau a esté jetté hors de sa route*, ou *de sa droite route*.

Il me tardoit desjà que je vinsse aux jeux : c'est à dire, à ce poinct, de monstrer que nostre langage a bien sceu faire son proufit de tout : et pour trouver des metaphores non moins propres que recreatives, il en a tiré mesmement d'aucuns jeux[2]. Mais je donneray le premier lieu à celuy de la paume : auquel on peut aussi dire la nation françoise estre plus addonnee qu'aucune autre : tesmoin le grand nombre de tripots qui sont en

1. *Grant routier et pilotage et enseignement pour ancrer tant es portz, havres, qu'autres lieux de la mer, fait par Pierre garcie dit ferrande, tant des parties de France, Bretaigne, Angleterre, Espaigne, Flandres, et haultes Allemaignes, avec les dangers des portz, havres, rivieres et chenalz des parties et regions dessus dictes avec ung kalendrier et compost à la fin dudit livre tresnecessaire à tous compaignons, et les jugemens doleron touchant le fait des navires.*

2. Cf. *Hypomneses*, Préface. La même idée y est indiquée.

ceste ville de Paris. Et avons bien raison d'y estre plus addonnez, tant pour y estre plus habiles et adroits, que pour estre un exercice non moins beau et honneste que proufitable, et auquel ne doit estre accomparé celuy du palemaigle : n'en desplaise à l'Italie [1].

Or combienque les metaphores que nostre langage a sceu tirer des jeux, et notamment de celuy de la paume, ayent esté par moy appelees recreatives, si est-ce que je soustien que comme en se jouant, il exprime si bien nos conceptions, que l'Italien, non plus que les autres langages, ne pourroit approcher de telle emphase.

Nous disons donc, *C'est à racler et à bander,* quand nous voulons declarer que c'est sans rien espargner, que c'est à faire du pis qu'on peut. Mais j'advertiray ici comme en passant, qu'il faut prendre garde de ne mettre l'un de ces mots-la devant l'autre : comme ceux qui disent, *C'est à bander et à racler.* car en mettant ainsi la charrue devant les bœufs, il faudroit dire aussi, *je m'en vay bander pour racler.*

On nous oit aussi dire souvent, *Que de bond que de volee* : ce qu'on auroit grand peine de donner à entendre à un qui n'auroit point veu jouer à ce jeu.

1. Maintenant que la mode a introduit en France les jeux anglais, qui souvent ne diffèrent que bien peu des anciens jeux français, ce sont les mots anglais qui dominent dans la désignation des jeux : *football, tennis*, etc.

Quand on dit, *Il joue pardessus la chorde*, c'est ce qu'on dit autrement, *Il joue au plus seur*. ou, *Il joue à bonne veue*.

Voici une façon de parler laquelle est aussi des belles, *Je ne veux pas courir apres mon esteuf*, de celuy qui pareillement veut jouer au plus seur. Comme si on disoit, Je ne me veux pas arrester à une chose incertaine.

Si ceste-la est belle, ceste-ci encore d'avantage, *Marquez bien ceste chasse* : au lieu de dire, Prenez bien garde à ce poinct duquel je vous adverti.

De ce jeu est pris aussi le mot *Naquet*, en ceste façon de parler, *Il pense faire de moy son naquet*. Et de ce nom *Naquet* vient le verbe *Naqueter* : duquel on use quand on dit, *Vous me faites naqueter apres vous*.

Je m'asseure que quand messieurs les Italiens ne confesseront la debte en aucun autre endroit, (ce que toutesfois par raison ils devront faire en plusieurs) pour le moins la confesseront-ils ici.

Et toutesfois, s'ils veulent dire la verité, ils m'accorderont aussi que combien que souvent ils puissent avoir besoin d'exprimer telles choses, ils n'ont rien pour mettre en la place qui soit ne tant emphatique, ne de si bonne grace. Je sçay bien qu'ils empruntent quelques metaphores du jeu des eschets : mais nous les pouvons avoir aussi bien qu'eux, puisque ce jeu nous est commun.

Ici je prieray le lecteur considerer combien il faut que nostre langage soit riche en tous les endroits dont il emprunte tant de beaux mots et tant de belles façons de parler, pour les accommoder à autre usage (ce que les Grecs appellent Parler par metaphore) veu qu'il n'y a que les riches qui puissent beaucoup prester. Et ne faut trouver estrange ce mot d'emprunt en cest endroit, encore qu'en ce faisant il ne prenne rien hors de sa seigneurie. Car ayant richement pourveu chacun endroit des termes qui luy conviennent, quand apres il en prend quelcun pour le faire servir à quelque autre usage, c'est à la charge de le rendre : et pourtant, j'appelle cela emprunter. Pour exemple donc de ce que je vien de dire, le lecteur doit considerer comment nostre langage a richement pourveu sa venerie et sa fauconnerie des termes qui luy sont convenables : veu qu'elles ont moyen de luy en prester si grand nombre, choisi parmi un qui est plus grand sans comparaison.

Mais on se pourra esmerveiller que je ne fay aussi mention des termes que nostre langage choisit en chacun de ces ars ou mestiers [1], pour s'en servir en la mesme façon que des prece-

1. Cf. E. Pasquier, *Lettres*, II, XII. — Brunot, *La doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportes*, p. 305, et les notes de ce chapitre, dans lesquelles se trouvent plusieurs indications utiles relativement aux mots techniques.

dens : asçavoir par metaphore. Je respon premierement, que quand je ne proposerois qu'un seul de chacun, ce seroit une chose fort longue : et en second lieu que les ars par lesquels on fait une mesme sorte d'ouvrage, n'estans par tout semblables (aumoins totalement), les metaphores ne pourroyent estre entendues par ceux qui ont des ars differens. Au reste, encore que je confesse que les autres nations ont aussi bien des ars, ou mestiers, je ne veux pas confesser qu'elles en ayent si grand nombre : exceptant seulement l'Alemande quant au fer : duquel elle s'aide si bien et en tant de sortes d'ouvrages, que j'estime, les Italiens, pour ce regard principalement, dire (comme par forme de proverbe joyeux) que les Alemans ont l'esprit aux doits. Je nie aussi que les mestiers que les autres nations ont semblables aux nostres (ou à peu pres) soyent semblablement fournis de mots necessaires pour exprimer tout ce qui appartient à iceux.

Et à fin qu'il ne semble qu'il y ait plus de vanterie en ce propos que de verité, je veux amener un exemple de ce que j'ay dict : et d'autant que je sçay qu'il n'y a presque pays où on ne face de la monnoye (ce que nous appelons *Forger de la monnoye* ou *Batre de la monnoye*) je prendray ce mestier pour exemple de la richesse que j'attribue à nostre langage. Je di donc que ce mestier estant divisé en beaucoup de parties (c'est

à dire, en plusieurs sortes de manifacture) on ne trouvera aucune destituee d'un nom fort convenable et propre : asseurant le mesme touchant les noms des matieres dont la monnoye doit estre faicte, et les instrumens dont il se faut servir : et adjoustant cela encore touchant un troisieme poinct : à sçavoir touchant ce que tirent les ouvriers pour leur loyer, et le prince pour son droit.

Pour commancer par la matiere, ils ont (outre le nom qu'ha chacun metal quand il est à part) *Billon* et *Aloy*. Ils ont aussi *Grenaille*, qui est billon ou quelque metal à part, qu'on retire de l'eau apres qu'on l'a jetté dedans tout chaud, au sortir du creuset. Et est nommé *Grenaille*, pource qu'ordinairement il est en grains. Mais *Culasse*, c'est une masse d'or ou d'argent fondue dedans un pot, ou un creuset, et qui retient encore la forme du cul de pot. Il-y-a aussi d'autres noms qu'on donne à la matiere dont on se veut servir, selon qu'on l'a accoustree et preparee : ainsi qu'on verra par ce qui suit touchant la manifacture.

Car, quant à ceste manifacture, il faut commancer par *Allier* (qui est mesler ensemble les metaux, selon la loy[1] donnee par le roy.) Apres

1. C'est bien sans doute *la loy* qu'H. Estienne a voulu dire, mais nous dirions aujourd'hui l'*aloi*. Ce substantif, très ancien en français (on le rencontre au XIIIe siècle ; voir Littré), est le substantif verbal de *aloyer*, mettre en conformité avec la loi. Il y a eu longtemps confusion entre *l'aloi* et *la loi*, et l'on a même cru autrefois que l'*aloi* était une forme cor-

quoy il faut *Fondre* (j'enten fondre ces metaux-la ensemble.) Puis ce qui a esté fondu il le faut *Jetter en rayaux* (et sont *Rayaux* des pieces longues et estroites qui se font ou dedans des moules, ou sur des tuiles de fer qui sont rayonnees en une certaine longueur). Lesquels rayaux on taille en quarreaux : car les rayaux estans portez à l'ouvrier, il les couppe en pieces approchantes assez pres du poids duquel doit estre la monnoye qu'il veut forger : et pource qu'elles sont ordinairement quarrees, on les appelle *Quarreaux*. Lesquels il faut *battre*, *flattir*, *elizer*, *rechausser* et *bouer*. duquel dernier mot on use, quand on les refrappe sur les coins pour les arrondir. Et ces carreaux arrondis sont appelez *Flaons* : lesquels estans *blanchis*, sont baillez pour estre *croisez*, quand on y met la figure de la croix : ou (pour parler plus generalement) sont *marquez*, quand on y met telle figure qu'il plaist au prince. Ce qu'on appelle *Monoyer les flaons* : les monnoyeurs estans aussi appelez *Croiseurs* et *Marqueurs* : qui sont noms plus particuliers. Apres tout ceci, le *flaon*, qui n'estoit qu'une piece de metal applatie et arrondie, prend le nom de *monnoye* et de *denier*, suivant ce qu'on dit *Denier escu*, *Denier teston*.

Quant aux instrumens, outre ceux qui ont des noms qui sont aussi ailleurs, et dont on se peut

rompue (V. l'historique de Littré, au mot *aloi*). Il est beaucoup plus probable que le contraire a eu lieu.

aviser (entre lesquels est *Creuset*) il-y-a *Eschope* (d'où vient *Eschopelure*, signifiant la piece qu'on leve d'un metal par cest instrument.) Plus *Cippeau* (qui peut sembler estre tiré du Latin *Cippus*). Item *Coupelle* (d'où vient qu'on dit *Argent de coupelle*). Plus *Materas*, qui est une fiole ayant le col ou bec fort long : dedans lequel on met de l'eau forte, pour espurer l'or aux essais. Et ceste fiole est ainsi appelee pour ce qu'elle resemble à une sorte de flesche dicte *Materas*. Ils ont aussi *Deneral*, qui est le poids contre lequel l'ouvrier adjouste ses quarreaux, apres qu'il les a taillez.

Quant au troisieme poinct, il-y-a premierement *Traite*, qui se dit de ce que prend le roy tant pour son droit que pour le payement des ouvriers et monnoyeurs : mais ce qui luy reste, eux estans payez, s'appelle *Seigneuriage*. comme aussi *Monnoyage* est le salaire du monnoyeur : qui est compris sous un general mot *Brassage*. Car Brassage c'est le salaire qu'on baille au maistre qui fait la monnoye, lequel distribue ce salaire en trois : à sçavoir une partie à l'ouvrier qui taille, forge et arrondit les pieces pour faire monnoye : une autre partie au monnoyeur, qui est celuy qui marque ces pieces : la troisieme partie luy demeurant pour sa peine des fontes et alliages.

Encore y-a-il des termes que je n'ay point compris sous aucun de ces trois poincts. car on appelle *Moufle* une piece de terre ou de fer qui est

en voute, pour couvrir le creuset, afin que le charbon du fourneau ne tombe point dedans. On appelle *Breve* la quantité de l'ouvrage qu'on ha accoustumé de bailler à l'ouvrier ou monnoyeur pour forger. et ce nom vient de ce qu'elle est escrite en bref en un billet. Ils usent aussi de ce mot *Different* pour signifier une petite marque qu'un maistre de monnoye met en quelque coin de la piece pour discerner son ouvrage d'avec celuy d'un autre. Aussi est appelee de ce nom la lettre qu'on met pour faire congnoistre la ville où la monnoye a esté forgee : comme A est pour Paris, B pour Rouan, M pour Toulouze[1]. *La legende*, c'est l'escriture qui est à l'entour de la monnoye. Je n'oublieray aussi ce terme, *Piece poictreuse* : (par syncope, au lieu de *Poictrineuse*, comme si on disoit *pectorosa*) quand elle est relevée par le milieu, et menue par les bords. Ce qui est un vice es pieces. car estans telles, ne se peuvent pas si bien presser l'une sur l'autre.

Le precedent discours sera comme un eschantillon, par lequel pourra le lecteur juger combien nostre langage est riche : quand bien il n'auroit autre richesse que les termes qu'il a appropriez à chacun mestier. Quant à moy, je ne doute point que s'il avoit amassé ensemble ceux de tous ses mestiers, et celuy des Italiens en avoit faict autant

1. La liste de ces marques est donnée dans les *Bigarrures* de Tabourot des Accords.

des siens, il ne se trouvast aussi povre que le nostre se trouveroit riche. Mais je prieray le lecteur de considerer en ce discours encores une autre chose : à sçavoir comment nostre langage sçait aussi de ses vieux mots en faire qui semblent nouveaux, par le moyen de ce que les Grecs appeloyent *paragóge*. car nous avons des exemples de ceci en ces mots precedens, *Monnoyage*, *Brassage* (qui vient de bras : comme signifiant Le salaire qui est deu pour le labeur des bras) *Seigneuriage*. Aussi est remarquable la paragóge qui est en *Grenaille*. Par le moyen d'elle (toutesfois avec quelque difference) est dict ce mot *Poictreuse* : veu qu'il est faict de Poictrine, et pourtant est dict pour Poictrineuse, par syncope, comme j'ay adverti ci dessus. Il void pareillement comme de *Eschope* nostre langage deduit *Eschopelure* : qui est une deduction qui n'ha rien d'extraordinaire. Il peut voir aussi comment il se sçait aider de metaphore, quand il est besoin : ayant en *Matras* un bel exemple de ceci. Au reste, comment la langue Latine ne luy refuse rien : mais en ce qu'il prend d'elle, il use de quelque petit desguisement : de sorte que de prime-face il ne peut pas estre recogneu. Dequoy nous avons exemple en *Elizer*. car il ne faut point douter qu'il ne vienne de *Elidere* : et pourtant qu'*Elezer* (comme aucuns prononcent) ne doive estre rejecté[1]. Exemple aussi en *Cippeau*,

1. Cette étymologie est peu vraisemblable, et la pronon-

tiré de *Cippus*. Quant à *Coupelle*, puisqu'il vient de *Cupella*, l'origine est plus aisee à recongnoistre que des deux autres. Mais pour conclusion de ce propos, le lecteur peut juger par la consideration des diverses sortes des termes precedens, appartenans au mestier de faire de la monnoye, qu'il n'est rien impossible à nostre langage, non plus en ce qui concerne les mestiers, qu'en toute autre chose.

Toutesfois je veux encore, comme d'abondant, monstrer comment nostre langage a sceu tirer de ce mestier des façons de parler proverbiales, qui sont de bonne grace : et principalement quand elles sont bien entendues. De la monnoye donc vient ce qu'on dit, *Cela est de mise*, ou *Cela n'est pas de mise*. qui ha plusieurs usages, par metaphore : mais le plus gentil est, quand on dit d'un propos qui n'ha aucune apparence, ains est du tout extravaguant, *Ce propos n'est pas de mise*.

C'est un fin à dorer se dit aussi ordinairement : mais ceux qui n'entendent l'origine de ceste façon de parler la corrompent, disans, *C'est un fin adoré*. Car *Fin à dorer* se dit proprement de l'or qui est si fin qu'on s'en peut servir pour dorer : à quoy toutesfois il est requis d'employer du plus fin :

ciation blâmée par H. Estienne est la prononciation primitive. On trouve en effet dans les anciens textes *eslaisier*, *eslesier*, *eslessier*, *elaisier*, *eslaissier*. *esleissier*, *elaissier*, et le sens du verbe, sous ces diverses formes, est celui d'*élargir*, *étendre* (V. les exemples dans le dictionnaire de Godefroy).

tellement que, quand on dit d'un homme qu'il est fin à dorer, il faut entendre qu'il est superlativement fin [1].

Nous avons aussi un *Comme* pris de ce mesme lieu, comme chacun peut voir, pour ce que ce *Comme* est appliqué à une comparaison où il est faict mention de la monnoye. car on dit *Cela est descrié comme la vieille monnoye*, de ce qu'on pourroit dire autrement (mais sans user de phrase proverbiale) Cela n'est plus en estime. ou, Cela a perdu tout son credit. ou, Cela n'ha plus la vogue. ou, Cela n'est plus de requeste. ou, Cela a perdu sa saison. Que le Latin diroit, *Hoc obsolevit*. Mais j'adjousteray, qu'on se pourroit esbahir pourquoy en ce proverbe on fait mention du descriement de la vieille monnoye : veu qu'ordinairement la plus vieille est la meilleure : (comme aussi du temps des Grecs et des Rommains on la deterioroit peu à peu plus tost qu'on ne la melioroit) et, qu'ainsi soit, on l'aime beaucoup mieux pour la fonte que la nouvelle. J'ay donc opinion que ce proverbe soit demeuré depuis quelque roy qui tout en un coup, fit descrier toute la monnoye de ses predecesseurs.

1. Rabelais (II, XVI) dit de Panurge : « Et pour lors estoit de l'eage de trente et cinq ans ou environ, fin à dorer comme une dague de plomb... » A propos de cette phrase, l'édition Burgaud des Marets et Rathery interprète autrement l'expression. « *Fin à dorer* signifie trompeur, vaurien. Rabelais veut dire sans doute que Panurge était à la fois fin et mauvais : une dague doit être fine pour qu'on la dore : mais, si elle est de plomb, elle n'en vaut pas la peine. »

Quant à ce proverbe, *Il est des bons, il est marqué à l'A*[1], il sent plus son menu peuple, que les autres : il est toutesfois fondé sur quelque raison, ou pour le moins apparence de raison. Car (comme j'ay dict ci-dessus, parlant de ce mot *Different*) la monnoye faicte à Paris est marquee d'un A (comme celle de certaines autres villes ha d'autres lettres pour sa marque), et on ha opinion qu'elle soit la meilleure : laquelle opinion vient de ce qu'on pense qu'il y-ait plus d'esclaireurs. J'acheveray ce discours par une façon de parler qui est allegorique (afin que le lecteur voye comment nous en avons de toutes sortes) car quand on veut donner à entendre en termes couverts que quelcun a faict de la fausse monnoye, on dit, *Il a baillé un soufflet au roy.*

Or quand bien nos competiteurs nous pourroyent monstrer qu'ils sont aussi bien fournis de tous mestiers que nous, pour toutes sortes de manifacture, et que ces mestiers n'ont moindre provision que les nostres de beaux termes : aucuns desquels leur langue transfere à quelqu'autre bel usage, ou à quelque façon de parler proverbiale : nous leur dirions (et à bon droit) qu'encore n'auroyent-ils rien faict, s'ils ne faisoyent plus fort.

Car nous avons, outre ces mestiers tant diffe-

1. Voir Quitard, *Dictionnaire des proverbes*, 1.

rens, certains offices appartenans à la police : comme de vendeurs de vin, de vendeurs de maree, de vendeurs de bestail, et autres offices, qui ont aussi leur cas à part, quant à certains termes : dont aucuns sont beaux au possible.

Et à propos de la police, s'il falloit que nos competiteurs exprimassent en propres termes de leur langage plusieurs choses qui la concernent, par où commanceroyent-ils? Comment exprimeroyent-ils ce que nous appelons *Police*[1], et *Ville bien policee*? car ils n'ont pas eu tel credit envers le langage Grec que nous, pour impetrer ces mots de luy : au contraire, il n'y-a nulle doute qu'il ne soit fort offensé de ce qu'ils ont appliqué son vocable tant excellent à une chose si differente et qui n'est d'aucune importance[2].

Mais encore seroit-ce bien pis quand il leur faudroit trouver des termes appartenans au faict de la justice autant que nous en avons. Entre les-

1. Le français moderne ne donne plus à *police* le sens que lui donnait H. Estienne et que le mot a conservé longtemps après lui. « Quoi! depuis que vous êtes établis en corps de peuple, vous n'avez pas encore le secret d'obliger tous les riches à faire travailler tous les pauvres? vous n'en êtes donc pas encore aux premiers éléments de la police? » (Voltaire dans Littré.)

2. En espagnol, *poliza* signifie *contrat de garantie*, reconnaissance d'argent ou autre chose, billet, mandat. Le mot italien *polizza* signifie *cédule*, *billet*. Il est à rapprocher de notre mot *police* dans les expressions comme *police d'assurance*. Mais d'après Diez, ni le mot français employé dans ce sens, ni les mots espagnol ou italien n'ont rien de commun avec πολιτεία. Il les rattache au latin *pollex*, *pollicis*, qui dans la basse latinité aurait signifié *sceau*, puis par extension *pièce munie d'un sceau*. (Voir Scheler.)

quels je ne veux comprendre ceux qui concernent l'extravagante chiquanerie (à Dieu ne plaise) mais enten seulement ceux dont usent aussi les cours de Parlement, et qui sont necessaires pour rapporter leur procedure à l'ancienne jurisprudence : en ce à quoy la coustume n'a desjà pourveu. Il est certain qu'aucuns de ces termes sont tels, que la langue Latine mesmement se trouve fort empeschee à en dire autant en un mot (comme je monstreray par exemples une autre fois) tant s'en faut que l'Italienne en pust venir à bout : veu qu'en traduisant de nos histoires, elle ha desja fort affaire à sortir de quelques passages, pour ne pouvoir trouver des mots respondans à certains des nostres.

Et pour monter encore plus haut, que feroit leur langage parmi les affaires d'estat, tels que ceux de ce royaume? ne faudroit-il pas souvent qu'il fist le muet? Pour le moins je m'asseure que les plus grands negociateurs d'entr'eux se trouveroyent bien empeschez, quand il leur faudroit en leurs despesches user de façons de parler non moins succinctes que graves, non moins claires que succinctes : et telles (pour eviter une longue description) qu'on les voit aujourdhuy sortir de la plume de messieurs les secretaires d'estat : lesquels, conservans l'honneur de nostre langage, monstrent bien (toutes et quantes fois que bon

leur semble) qu'il n'ha ainsi besoin des autres vulgaires, comme eux ont besoin de luy [1].

Or peut estre que nos competiteurs, se voyans pressez, confesseront que nostre langue ha quelque avantage pardessus la leur quant aux termes appartenans aux choses dont je vien de faire mention; mais le nieront quant à ceux des mestiers : desquels ils diront que les villes moindres peuvent estre autant bien fournies que les plus grandes, estans pareillement accompagnez de leurs termes aussi bien en celles-là qu'en celles-ci. Mais je ne leur accorderay pas cela : ains diray que comme les ouvrages qui se font es grandes villes sont meilleurs que ceux qui se font es petites, aussi ne faut douter que les mestiers ne soyent-là plus perfaicts, ou, pour le moins, approchans d'avantage de perfection : et par consequent fournis de plus de sortes d'instrumens. dont aussi il s'ensuit que le nombre des termes qui les doivent accompagner soit plus grand. Et quant à ce que je di de la difference qu'il y-a entre les manifactures des grandes villes et celles des petites, je m'aideray de l'auctorité d'un grand personnage, asçavoir Xenophon : car

1. On sait que depuis le traité de Nimègue le français est la seule langue employée dans les relations diplomatiques. Voir Rivarol : *Discours sur l'universalité de la langue française*, 1784, ouvrage qui fut couronné par l'Académie de Berlin.

ceste proposition est sienne, en son huitieme livre de l'Institution du roy Cyrus[1]. Où il adjouste aussi sa raison. car il dit qu'es petites villes un fait plusieurs mestiers ensemble, et encores à grand'peine peut-il gangner sa vie : es grandes, à cause de la grande multitude, c'est bien ce que chacun peut faire que de fournir à un mestier : et encore quelquesfois ne le fait pas tout entier. mais un fait une partie de ce qui appartient à ce mestier, laissant le reste à un autre. comme (dit-il) on verra quelquesfois que de deux ouvriers l'un ne fait que des souliers d'hommes, l'autre, que des souliers de femmes : et en quelques lieux le mestier de l'un sera les tailler, de l'autre, les coudre. Lequel endroit de Xenophon (ce que je diray en passant) peut faire penser qu'il s'estoit trouvé en quelques villes, ou pour le moins en quelque ville, où la multitude estoit encore plus grande qu'à Paris : lequel toutesfois est estimé ne ceder aujourdhuy à ville du monde, quant à estre bien peuplé. Quoy qu'il en soit, pour le moins il conferme ce que j'ay dict : tellement qu'il faut que nos competiteurs me l'accordent.

Si donc ils veulent en la fin passer plus outre, et confesser franchement la verité (comme *huomini da bene*), et dire qu'ils sçavent bien leur langage n'estre pourveu, comme le nostre, des

1. VIII, II, 5.

termes requis es choses maintenant mentionnees : mais adjoustent que si leur Italie eust esté une France, et leur Venise ou Milan eust esté un Paris (où le gouvernement d'un petit monde et les tant diverses actions et façons de vivre requierent plus grande diversité de termes), leur langage eust eu aussi bonne provision que le nostre : je leur nieray formellement ce poinct.

Car je di que leur langage n'est si heureux à forger des vocables que le nostre : lequel de toute ancienneté a imité aucunement la liberté des Grecs, en ce qui concerne la composition des mots : voire jusques à faire ceste imitation en aucuns de mesme signification. Pour exemple, ce que les Grecs disent *Prodromos*, nous l'appelons *avantcoureur* [1], usans d'une composition du tout semblable. Pareillement ce qu'ils disent *Κακομηχανος* nous l'exprimons par ce vocable composé *songemalice* [2].

Mais quant à ce poinct, et plusieurs autres appartenans à ce que je vien de mettre en avant,

1. *Avant-coureur* est un composé formé d'un adverbe déterminant et d'un substantif déterminé, comme *avant-garde*, *arrière-cour*, etc. Voir A. Darmesteter, *De la formation des mots composés en français*. 2e édition, revue par G. Paris, p. 151.

2. *Songe-malice* est un composé formé d'un impératif et d'un complément. Les composés de ce genre sont extrêmement fréquents. Voir Darmesteter, ouvr. cité, p. 168 et suivantes, en particulier p. 218 et p. 224. La Pléiade a formé beaucoup de composés de ce genre. Ronsard emploie : *aime-laine*, *aime-fil*, *aime-rochers*, *brise-tombe*, *couvre-cerveau*, *mange-sujet*, *ronge-poumon*, etc. Voir le *Lexique de Ronsard*, par Mellerio.

je les renvoyray au livre que j'ay intitulé, De la conformité du langage François avec le Grec : et les prieray de considerer encore une autre chose : à sçavoir, comment nostre langage a bien sceu s'aider de quelques petites particules Latines pour faire des excellens verbes composez. L'une d'icelles est *Foras*. car quand (pour exemple) de *Voye* il eut faict *Envoyer*, *Renvoyer*, *Convoyer*, il adjousta *Forvoyer*, comme si on disoit *Aller for la voye*, estant *For* pour *Foras* : comme si on disoit *Foras viam ire*. Et faut noter que ce *For*, mesmement sans estre en composition, ha ceste signification en quelques pays des lisieres de France. Ainsi donc a esté faict aussi *Forligner* : ainsi *Forclorre*, fort usité en la prattique [1]. Tel est aussi *Forconter* : quand on dit *Se forconter* et *Un forconte*. Autant en faut-il dire de *Forsené* : auquel on prendroit encore moins garde qu'aux precedens. car c'est celuy qui est for du sens, c'est-à-dire, hors du sens : en usant de ce *For* comme j'ay dict qu'on en usoit en quelque lieu. Et s'il plaist à nostre langage faire la recherche de ses anciens mots, il trouvera de fort beaux composez de ceste mesme sorte [2] : entre lesquels seront *Forjuger*, pour Mal

1. Voltaire regrette *forclos*. « Ce mot très expressif n'est demeuré qu'au barreau. » (Cité par Godefroy.)

2. Estienne aurait pu citer un grand nombre de vieux mots : entre autres, *forbanir*, *forbatre*, *forbeverie* (excès de boisson), *forboter* (mettre dehors), *forchargier*, *forchaucier* (fouler aux pieds), *forcommander* (contraindre), *forcorre*, etc. (Voir le Dictionnaire de Godefroy.)

juger : *Forconseiller*, pour Mal conseiller : lequel mot ayant trouvé un certain moine, et ayant voulu comme representer la figure d'iceluy a dict *Forconsiliare*. Entre ses anciens vocables il trouvera aussi *Forpayser*, pour Errer hors son pays. d'où vient qu'en venerie on use encor de ce mot quand on parle d'une beste qui s'eslongne du lieu de son repaire, et se jette aux campagnes. Il y trouvera pareillement quelques Noms : comme *Formariage*, dict du mariage qui est faict contre la la loy ou la coustume. Et à propos des Noms faicts par une telle composition, nous en avons aussi qui sont plus communs que le Verbe duquel ils viennent. Car nous usons de *Forfaict* et de *Forfaicture*, *Forfaicteur*, plus souvent que de *Forfaire*. Ceste sorte de composition consideree nous peut faire entendre des mots, qui autrement nous pourroyent donner beaucoup de peine. Entre lesquels est *Forbeu*. car un cheval forbeu c'est celuy qui a beu ayant trop chaud, et pourtant a beu for le temps qu'il devoit boire. Aussi voyons-nous qu'il y-a grande apparence d'escrire *Forbourg*, plustost que *Faux-bourg*. car ce qu'on appelle ainsi, est for le bourg : (c'est-à-dire, *extra burgum*), en prenant ce mot en la signification qu'il ha en son derivé *Bourgeois*. Or veux-je bien advertir le lecteur, quant aux vocables precedens, que *For* en aucuns, (à sçavoir, en *Forfaire*, *Forconseiller*, *Forjuger*, *Formariage*) se prend tellement pour Mal, qu'il ne

laisse pas d'estre rapporté à ceste premiere signification, comme (pour exemple) *Forconseiller*, c'est Mal conseiller : pource que celuy qui conseille ce qui est hors de raison, conseille mal.

Mais le principal poinct pour lequel je desire que le lecteur considere ceste composition, et quelques autres que je luy proposeray quand je mettray en lumiere l'œuvre entier, c'est pour luy monstrer que nous pouvons encore forger des mots, en un besoin, à l'imitation de ceux-la : apres avoir descouvert comment ceux-la ont esté forgez. Et di (pour exemple) que comme nous trouvons avoir esté dict *Forconseiller*, *Forjuger*, pour Mal conseiller, Mal juger, et que nous usons encore aujourd'huy de *Forfaire*, pareillement pour Mal faire : aussi je ne doute point que nous ne puissions dire *Forparler* [1], pour Mal parler : voire qu'il n'ait esté dict. Or pourroit estre mis ce mot en la place de l'Italien *Straparlar*.

Quant aux mots qui sont appelez Noms, nous sommes encores en plus beau chemin, s'il nous plaist d'en forger de nouveaux par composition : veu mesmement la prerogative que nous donne ceste ancienne imitation de quelques composez Grecs, dont j'ay faict mention naguere. Car si nos ancestres ont pris ceste liberté et hardiesse d'imiter certaines compositions de la langue

1. Godefroy ne donne pas *forparler*. Lacurne le cite d'après Cotgrave et Oudin.

Greque, jusques à rendre mot pour mot : comme *Avantcoureur*, pour *Prodromos*, et *Songemalice*, pour *Kakomēchanos* : (et ne doute point que *Songecreux* n'ait esté faict pour respondre pareillement à quelcun des leurs)[1] aurions-nous pas trop peu de courage si nous demeurions en si beau chemin? Car ce que nos ancestres ont faict en ceux-ci, ils l'ont faict aussi en autres (comme j'ay monstré ailleurs) je di quant à representer la composition Greque. De quoy j'adverti pourceque quant à ceux-ci, je confesse que si les Latins avoyent aussi bien des mots respondans à *Songemalice* et à *Songecreux*, comme ils en ont un qui respond à *Avantcoureur*, on pourroit dire que nous aurions imité leur composition, non pas celle des Grecs : mais outre ce que nous avons d'autres exemples de telle imitation es Noms, quelques Verbes aussi nous en fournissent, entre lesquels est *Contrefaire*. car on sçait bien que les Latins n'ont point de mot auquel cestuy-ci puisse respondre, comme il respond au Grec *Parapoiein*. Aussi les Italiens ont faict ici comme en plusieurs autres endroits où ils se sont veus destituez de l'aide des Latins.

1. Il est presque inutile de faire remarquer que si ce mode de composition s'est développé dans notre langue et y est toujours vivant, c'est qu'il était conforme aux tendances naturelles du français. Le grec n'a eu aucune influence sur ce développement, et d'ailleurs, dans la plupart des composés grecs, dans κακομήχανος par exemple, le rapport des éléments composants n'est pas du tout le même que dans ceux de notre langue. (Voir Darmesteter, *Mots composés*.)

car, ayans recours à nous, ont contrefaict nostre *Contrefaire*, en disant *Contrafare*.

Cela donc estant posé, que nos ancestres nous ont monstré comment il faloit imiter les compositions Greques, je di que nous aurions bien faute de cueur (encore que nostre nation ait plustost faute de toute autre chose que de cela), si nous ne poursuivions nostre pointe. Et pour venir aux exemples, je di, à propos du mot *Ancestres*, dont je vien d'user, que comme ainsi soit qu'en *Bisayeul* nous imitons la composition Greque *Dipappos*, non pas la Latine *Proavus* : nous serions trop peu hardis si, comme nos predecesseurs ont faict *Bisayeul* de *Dipappos*, nous n'osions faire *Trisayeul* de *Tripappos*; veu mesmement qu'en ce aussi que nous disons *Mon grand pere* et *Ma grand' mere*, pour *Mon ayeul* et *Mon ayeule*, nous suivons les Grecs. Je ne di pas cependant que les Latins n'ayent aussi suivi ceste langue en leur *Proavus* : veu qu'elle ha aussi *Propappos*, lequel est mesmement plus usité : mais tant-y-a qu'eux ont choisi l'un, et nous l'autre [1].

Je di bien d'avantage : c'est que nos ancestres nous ont monstré le chemin d'autres imitations plus hardies sans comparaison : comme quand

1. V. E. Pasquier, *Recherches*, VIII, L. D'après lui, *trisaïeul* a été employé pour la première fois par « Denis Sauvage, seigneur du Parc, en sa traduction des Histoires de Paule Jove, livre trent septiesme », tandis que le *Loyal Serviteur* emploie le composé entièrement latin *terayeul* (chapitre Ier).

pour nous representer ce beau mot d'Homere, *Chalxochitωnes*, ils ont dict (en despit de la couardise des Latins) *Fervestus*[1]. Et pourquoy ne diroit-on *Fervestu* aussi bien qu'on dit *Courtvestu*? Il est vray qu'on prononce plustost *Courvestu*, sans *t*. Ainsi pourquoy ne dira on *Porteciel* (en parlant d'Atlas) pourquoy, en parlant d'Hercule ou d'Ulysse, ne dira on *Portepene* ou *Portelabeur*, au lieu du Grec *Polytlas*? Il feroit beau voir que nous eussions fait un composé pour un crocheteur, en l'appelant *Portefaix* : pareillement pour un paresseux, en l'appelant *Faineant* : et que nous vousissions demourer courts, quand il seroit question d'honorer la memoire des gens de bien de quelque bel epithete, et principalement de ceux qui ont eu un naturel directement contraire à celuy des paresseux. Il faut aussi considerer qu'entre les mots usitez, composez du verbe Porter, nous n'avons pas seulement *Portefaix* (au lieu de ce que les Grecs usent de deux mots, ayans une mesme façon de composition et semblable à la nostre, *Achthophoros* et *Phortophoros*), mais aussi *Portepanier* est fort en usage en ceste ville de Paris. Quant à *Portenseigne*, aussi on sçait qu'il estoit en usage desja du temps de nos ancestres : comme aussi *Portespee* : quand on disoit que le

1. L'ancienne langue disait non seulement *fervestu*, mais aussi *fervestir*. Le participe était *fervestu* ou *fervesti*. C'est cette dernière forme qu'emploie Fauchet. (Voir Godefroy.)

connestable estoit portespee du roy. Et depuis ce mot a esté appliqué au pendant de la ceinture : lequel en quelques lieux on appelle aussi le ceinturon. Et en la cour sont assez usitez ces trois, *Portetable*, *Portechaire*, *Portequeue*. Nous avons aussi quelques autres où on voit telle composition : mais quand nous n'aurions que ce premier, *Portefaix*, il nous pourroit suffire pour nous faire avouer les compositions susdictes : ausquelles j'adjouste ceste-ci, *Portecharge*. car, pour dire la verité, comme je ne ferois non plus de difficulté de dire *Portelabeur* que *Portepene*, aussi ne craindrois je point d'user de *Portecharge*, où la ryme le requerroit. Je passe plus outre. car je di que de deux princes, dont l'un seroit pacifique, et aimeroit la paix (autant qu'on la doit aimer pour le repos des subjects) l'autre seroit addonné du tout à la guerre, je ne craindrois point de donner à l'un l'epithete de *Portepaix*, à l'autre, celuy de *Porteguerre*. Et me souvient, à ce propos, que Joachim du Bellay en quelque epistre, servant de preface[1], monstre avoir quelque crainte que ces deux composez, *Porteloix* et *Porteciel*, par lui forgez (ainsi qu'il dit) ne desplaisent aux lecteurs : mais depuis la poesie Françoise s'est monstree encore plus courageusement hardie : tesmoin celuy qui a dict,

1. Édition Marty-Laveaux, I, 337, dans l'épître qui précède la traduction de *Deux livres de l'Eneide de Virgile* (IV et VI).

Du ciel porteflambeaux [1]. J'advertiray toutesfois (en passant) qu'il faut (à mon avis) user plustost de composez qui ayent au bout le nombre singulier : comme ici quand *Porteflambeau* eust pu estre dict, il me semble qu'il eust eu meilleure grace : mais je confesse qu'en parlant du ciel il faloit l'appeler *Porteflambeaux*, en usant du pluriel : comme au contraire pour le *Dadophoros* Grec, ou *Dadouchos*, ce *Porteflambeau* seroit justement son cas. Au reste, j'ay encore deux beaux composez que je veux adjouster aux precedens, *Portelumière* et *Portejour* : le second, dict de l'aurore (que nous appelons l'aube) : le premier, du jour [2].

Or voyons si nous pouvons point faire le mesme en quelques autres endroits qu'en cestuy-ci. c'est-à-dire si, comme nous avons pris ces composez, ja usitez de long temps, pour patrons de plusieurs autres, ayans un mesme verbe, ainsi nous n'en trouverons point par lesquels nous puissions estre semblablement guidez. Je di donc que nous avons *Boutefeu*, ja ancien : et que je ne craindrois point d'en forger un, à l'exemple de cestuy-ci, *Boutequerre* : comme parcidevant j'avois

1. Du Bartas, au commencement de *la Semaine*.

2. On voit que les idées d'Estienne sur ce point sont celles de la Pléiade. Ce procédé de formation n'a jamais cessé d'être très vivant chez nous et tous les jours nous voyons apparaître de nouveaux mots ainsi composés. Seulement ces composés ne peuvent vivre que comme substantifs, et la faute de Ronsard et de la Pléiade a été d'en faire des adjectifs, comme le voudrait encore Estienne.

forgé *Porteguerre*, aussi bien que *Portepaix*. Pareillement sur l'ancien *Songemalice* (qui respond au Grec *Κακομεχανος*, comme j'ay dict cidevant) j'oserois bien forger *Songenouvelle* et (comme on vient de l'un à l'autre) ne ferois difficulté de forger *Forgenouvelle*. Et quant est de *Songemalice*, où je me trouverois empesché à rymer dessus, je penserois ne faire desplaisir à mon langage si je mettois en sa place *Songefinesse*. Je ne doute point que l'exemple aussi des cinq que j'ay proposez quand je parlois de l'avaricieux, ne nous puisse beaucoup proufiter. J'enten ces cinq, *Pinsemaille*, *Racledenare*, *Serredenier*, *Serremiette*, *Pleurepain*. lesquels composez je maintien estre autant beaux et autant significatifs qu'aucuns que sçauroit faire la langue Greque. Quant au dernier *Pleurepain*, il convient fort bien avec la façon de parler dont use Plaute en ce passage de la comedie qui est intitulee *Aulularia* : où il parle hyperboliquement d'un qui estoit avaricieux,

Aquam hercle plorat, quum lavat, profundere [1],

Suivant laquelle phrase, *Pleurepain* seroit *Qui plorat panem comedere*.

Je produiray une autre fois plus grand nombre d'exemples, pour prouver ce que j'ay mis en avant touchant le moyen que nous avons de

1. II, iv, 29.

forger de beaux composez. j'enten, alors que Dieu me fera la grace de construire l'œuvre dont voyci le project. Et cependant je veux bien que le lecteur sçache que ces excellens poetes que nous avons aujourdhuy, lui en fourniront beaucoup. Mais je ne doute point qu'entre ces compositions les unes ne luy plaisent bien plus que les autres. De ma part je suis d'opinion que quelquesfois (selon les endroits) le monosyllabe ha meilleure grace, au bout d'un mot composé, que le dissyllabe, et le dissyllabe que le trissyllabe. Voyla pourquoy *Chassevent* me plaist fort, et autres qui ont ce monosyllabe au bout : aussi *Bornemois* dict de la Lune : et pourquoy de Mercure je dirois plustost *Guidenef* que *Guidenavire* : et de l'hyver, *Portefroid*, que *Portefroidure*. Toutesfois je ne veux pas faire une regle generale : et qu'ainsi soit, en parlant de ce mesme, je trouve meilleur *Aimelyre* ou *Portelyre* que *Aimelut* ou *Portelut*. Et c'est pourquoy j'ay dict, Quelquesfois et selon les endroits. Car il n'y a point de doute qu'en quelques lieux les dissyllabes n'ayent pas si bonne grace : et que les trissyllabes, ou pour le moins si longs qu'ils peuvent sembler trissyllabes, n'en ayent encore moins. Ce que nous devons considerer en ce mesmement que j'ay dict naguere de ce mot *Porteflambeaux*, qu'il ne sembloit pas estre si agreable à l'oreille que seroit *Porteflambeau*. car ce qui rend ce pluriel moins plaisant, c'est (à mon avis) la longueur.

Et qu'ainsi soit si parlans du Printemps, nous l'appelons *Portefleurs*, si nous appelons l'Automne *Portefruits*, si nous disons que l'Esté est *Portegrains*, encore que ces monosyllabes soyent de nombre pluriel, ceste composition ne laisse pas d'estre trouvee douce. Aussi quand on dit du Somme qu'il est *Charmepenes* (la ryme ne permettant de dire *Charmepene*) cestuy-ci pareillement semble plus passable à l'oreille que cest autre mentionné cidessus. Au demeurant, si ces excellens poetes (l'honneur desquels j'ay d'autant plus en recommandation que je les voy s'efforcer à honorer nostre langage) veulent donner lieu au precedent advertissement, je les prieray recevoir encore cestuy-ci touchant la discretion qu'ils doivent avoir en l'usage de tels epithetes : c'est qu'ils se souviennent de ce que disoit la gentile poetrice Corinne : *Τη cheιri dei speιreιn, alla mη holω tω thylaκω* [1].

Il me semble que j'ay monstré bien clairement et amplement nos grans moyens d'adjouster richesse sur richesse, s'il ne tient qu'à forger des mots, esquels nous usions de composition : et que nous n'avons faute que de hardiesse : or pensons-nous que les Italiens puissent dire le mesme de leur langage? Dire le pourront-ils : mais le prouver, non. Je sçay bien qu'ils ont des mots com-

1. *Plutarchi Scripta moralia*, édition Didot, *De gloria Athenensium*, I, 425.

posez : et mesme qu'ils en forgent quelquesfois. Car il me souvient d'un duquel moymesme suis contraint d'user souvent, *Ingannavillano* : pource que j'ay une maison aux champs [1], possedee au paravant par un gentilhomme Italien : lequel avoit nommé ainsi le fruict d'un certain poirier : et comme je tien la maison, aussi retien-je ce nom : pour ne pouvoir trouver le propre. Or sonne ce mot comme si on disoit *Trompevilain* : d'autant que c'est un fort bon fruit, mais n'est jugé tel à la veue, et principalement par les lourdaux, qui n'ont jamais esté curieux de considerer les diverses sortes de poires, et d'ailleurs n'en ont guere veu. Cest exemple est un des beaux que je pourrois amener : et pourtant n'en ameneray point d'autre : mais confessant (comme j'ay desja faict) qu'ils ont des mots composez, et qu'ils en font aussi quelquesfois, j'adjousteray que beaucoup s'en faut qu'ils en ayent tant que nous, et qu'ils soyent de si bonne grace que les nostres. Car il faut que pour le moins ils m'accordent deux choses : l'une, que tant plus les mots sont longs, tant plus sont malaisez à renger en composition (et c'est pourquoy le langage Alemand, qui les ha courts, est bien fourni de vocables composez)

1. Cette maison se trouvait à Grières. Grières est aujourd'hui un hameau de 72 habitants, dépendant de la commune de Marlioz, arr. de Saint-Julien (Haute-Savoie). Il. Estienne prenait quelquefois le nom de sieur de Grières.

l'autre, qu'ils ne peuvent avoir des composez que d'une sorte, au lieu que nous en avons de deux. car ils ne les peuvent terminer qu'en voyelle : nous, en voyelle et en consonante. Et sans aller chercher exemple plus loing, en faisant comparaison de ce *Ingannavillano* avec nostre *Trompevilain*, on peut remarquer ces deux choses que j'ay proposees.

Quand le lecteur aura bien consideré cest avantage que nous n'avons moins pardessus la langue Italienne que les autres vulgaires, quant à forger des mots composez[1] : je le prieray de prendre garde encores à une autre chose, qui peut aussi nous avantager grandement. C'est que nostre langage ayant plus de mots Latins, et (s'il faut ainsi parler) plus grande familiarité avec la langue Latine, qu'il ne semble, si en un besoin il forge quelques mots sur la marque des Latins (en usant de la discretion requise en tel cas) on ne peut appeler ceci autrement qu'user de privauté.

Quant à ce que j'ay dict, qu'il ha plus grande familiarité avec le Latin qu'il ne semble, j'interprete ainsi les commoditez secrettes qu'il a receues de luy. Car (pour parler plus clairement) nous avons plusieurs mots pris de la langue Latine,

1. La langue française se prête facilement en effet à la formation des mots composés. Mais il est inexact qu'elle ait en cela une supériorité sur les autres langues modernes.

desquels on ne s'apperçoit pas. comme, à propos du verbe dont je parlois naguere, *Forpayser*, encore qu'il ne semble estre Latin que par ceste particule de laquelle on s'est servi pour faire la composition, si est-ce qu'il est Latin, outre cela, quant à son origine. Car ceste particule ostee, le reste vient de *Pays* : or *Pays*, de *Pagus* : comme *mais* vient de *magis* (j'enten *mais* pour d'avantage) et comme *maistre*, de *magister*. Et reciproquement où nostre langage met le *G* qui n'est point es mots Latins : comme quand il dit *Sergent* pour *Serviens*, et *Sage* pour *Sapiens*. Et se pourront toutesfois trouver des exemples encore plus notables de ce que j'ay appelé commoditez secrettes.

Il est vray que si d'aventure on vouloit cependant tourner au deshonneur de nostre langage ce que je vien de dire, comme s'il estoit plus subject à celuy des Latins que je n'ay dict parcidevant : je respon que non-obstant cela il ne s'astreind pas tellement à leur langage, qu'il ne se reserve tousjours quelque liberté. Ce qu'on voit en ce qu'usant de mots synonymes, ou qui sont presque synonymes, souventesfois il use d'un qu'il prend du Latin, et d'un autre qui ha apparence estre encore du langage Gaulois. Pour exemple, quand il dit *Franchement* et *librement*, il est croyable que le premier sort du langage Gaulois[1], comme quant au

1. H. Estienne veut parler de la langue des Francs, qu'il confond toujours avec la langue des Gaulois. Voir page 72.

second il est notoire qu'il vient du Latin *Libere* : tellement qu'il y auroit du langage Romman avec des reliques du Gaulois. Autant en pouvons nous dire (selon mon jugement) quand nous disons *Tromper* et *decevoir*, ou *Decevoir* et *tromper*. car nous n'observons pas un certain ordre : de sorte qu'en l'autre exemple aussi nous pouvons dire *Librement* et *franchement*, en faisant du premier le second.

Mais j'ay bonne esperance que quand j'auray monstré encore deux autres sortes de richesse de nostre langage, le lecteur, qui les aura bien consideres, jugera qu'il n'est aucunement en danger de tomber en ceste necessité de forger des mots nouveaux, sinon que quelque nouvelle chose se presentast.

A fin donc de venir à l'une de ces deux sortes de richesse, dont je n'ay point encore faict mention, je di que tout ainsi qu'un homme fort riche n'ha pas seulement une belle maison et bien meublee en la ville, mais en ha aussi es champs, en divers endroits : desquelles il fait cas, encore que le bastiment en soit moindre et moins exquis, et qu'elles ne soyent si bien meublees : pour s'y aller esbatre quand bon luy semble de changer d'air : ainsi nostre langage ha son principal siege au lieu principal de son pays : mais en quelques endroits.

d'iceluy il en ha d'autres qu'on peut appeler ses dialectes [1].

Et comme ceci luy est commun avec la langue Greque, aussi en reçoit-il une mesme commodité. Car ainsi que les poetes Grecs s'aidoyent au besoin de mots peculiers à certains pays de la Grece, ainsi nos poetes François peuvent faire leur proufit de plusieurs vocables qui toutesfois ne sont en usage qu'en certains endroits de la France [2]. Et ceux mesmement qui escrivent en prose, peuvent quelquesfois prendre ceste liberté. Je sçay bien que les poetes Grecs passoyent plus avant en l'usage des dialectes, en ce que non seulement ils prenoyent des mots qui estoyent peculiers à iceux, mais aussi à quelques-uns des leurs donnoyent la terminaison qui estoit peculiere à ces dialectes : mais nous avons voulu nous contenter de ceste autre commodité que j'ay dicte.

Que si les Italiens se vouloyent vanter de recevoir une pareille commodité de leurs dialectes, je leur respondrois que ceux des François ont par raison beaucoup plus grande non seulement estendue, mais aussi autorité, que les leurs ne peuvent avoir. Car nous sçavons qu'encore que

1. Cf. *Hypomneses*, Préface. — E. Pasquier, *Lettres*, II, XII.

2. Cf. Ronsard, édition Marty-Laveaux, III, 533 : *Préface de la Franciade*; et VI, 451 : *Abrégé de l'art poétique français*. — Vauquelin de la Fresnaye, édition Travers, I, 13 : *Art poétique*, chant I. — F. Brunot, *La Doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*, page 299.

tout ce qui n'est pas langage Toscan (lequel seul est tenu pour le bon et naïf) ne soit pas Bergamasque, toutesfois y en a bien peu qu'on vueille mesler avec ce Toscan : et y-a mainte sorte d'autre langage que le Bergamasque, qu'on n'y voudroit mesler non plus que du fer avec de l'or.

A propos dequoy il me souvient que Bernardino Tomitano, en son quatrieme livre de la langue Toscane, parlant des parolles qu'il faut tenir pour barbares, dit, *Barbare intendo quelle che sono d'una lingua vile, quali le nostre corrotte e guaste, che i Toscani chiamano Lombarde; o vero di parlar oltramontano* [1]. Mais encore qu'ici il expose ainsi son *barbare*, si est-ce qu'ailleurs apres avoir proposé quelques mots dont usent *alcuni diligenti ed accurati inteletti* (comme aussi on les oit dire à aucuns natifs des bonnes villes, et qui ont le bruit d'avoir le meilleur langage apres le Toscan) il dit que plusieurs au contraire se gardent bien d'en user, comme si c'estoyent des parolles pestilentieuses, ou propres à invoquer le diable. Voyci ces propres mots, *All'incontro molti guardarsene, come fussero voci pestilentiose, ó nomi da chiamar il dimonio.*

Mais quant au langage de nostre France, il en

1. La phrase signifie littéralement : J'entends par barbares celles qui sont d'une langue vile, comme nos paroles corrompues et gâtées que les Toscans appellent lombardes, ou bien celles du parler ultramontain.

va bien autrement. car nous donnons tellement le premier lieu au langage de Paris, que nous confessons que celuy des villes prochaines, qui sont aussi comme du cœur de la France, ne s'en esloigne guere. Et pource qu'Orleans voudroit bien avoir le second lieu, Tours aussi, pareillement Vandosmes, et qu'il est demandé aussi par Bourges, et Chartres d'autre costé y pretend, et quelques autres villes des plus prochaines de Paris : à fin que les unes ne portent point d'envie aux autres, nous laissons ceste question indecise : et mesme, pour bien de paix, ne nous formalizons pas beaucoup contre les Guespins [1], quand il leur eschappe de dire qu'ils parlent aussi bon François que nous qui sommes Parisiens. Or je presuppose, quand je parle ou de nostre langage Parisien, ou de ceux que j'appelle les dialectes, qu'on entende qu'il faut premierement oster toutes les corruptions et depravations que luy fait le menu peuple : outre-plus, que si un mot duquel nous voulons nous aider ha une terminaison qui ne sente pas sa pureté Françoise, nous le vestions de celle mesme dont nos mots sont vestus.

Cela se faisant, nous pouvons bien passer encore plus outre, et estendre nos dialectes aussi loing que s'estend ce qu'on appelle la France : laquelle

1. Pour l'origine de ce mot, qui désigne les Orléanais, voir le *Dictionnaire de Trévoux*, où sont proposées trois étymologies. Cf. Quitard, *Dictionnaire des proverbes*, p. 439.

en quelques ordonnances du roy est divisee en Langue d'ouy et Langue d'oc [1]. Toutesfois il est certain qu'on ne prononce pas en tous lieux ne *ouy*, ne *oc* ou *auc*. Et pour dire la verité, il y-a un peu de difficulté à bien escrire ce mot, selon qu'il est prononcé en divers lieux. Ce sera donc à ceux qui ont la memoire fresche des diverses prononciations, de juger si ces differences sont telles qu'un nommé Carolus Bovillus [2] les a escrites (lequel toutesfois seroit à excuser si depuis on avoit usé de quelque changement), en la sorte que s'ensuit. sinon quant au dernier.

Latini,	Les Latins,	I T A.
Flandri,	Les Flamens,	I A.
Helvetii,	Les Suisses,	I O T H.
Lotharingi,	Les Lorrains,	A Y.
Burgundi,	Les Bourguignons,	O Y.
Auxitani,	Ceux de Languedoc,	A U C et O C.
Parisii,	Les Parisiens,	O U Y.
Pictones,	Les Poitevins,	O U A U.
Ambiani,	Ceux d'Amiens,	O U E.
Lauduni,	Ceux de Laon,	A U Y.
Hannones,	Les Hannoyers,	A U.
Vascones,	Les Gascons,	O ou O B E.

1. Sur cette dénomination, voir l'article de Paul Meyer dans les *Annales du Midi*, tome I (1889) : *La langue romane du midi de la France et ses différents noms.*

2. Charles de Bouelles, Bouilles ou Bouvelles, en latin Bovillus, naquit à Saucourt en Picardie vers 1470. Après avoir étudié les sciences exactes et la métaphysique, il parcourut l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et visita les principales villes de France. Il fut chanoine à Saint-Quentin et à Noyon, et mourut en 1553. Il a écrit, outre plusieurs ouvrages relatifs à la philosophie et aux mathématiques, un traité intitulé : *Liber de differentia vulgarium linguarum et gallici*

Voyci (di-je) les differences, comme cestuy-la les a remarquees : sinon qu'il met les noms des peuples en Latin seulement : (où il faut noter que sous le nom de quelques-uns, comme des Parisiens, on doit entendre aussi leurs voisins) et qu'il a autrement escrit le dernier. Or sçay-je bien que touchant quelques-unes on ne sera pas du tout d'accord avec luy : mais il faut considerer qu'il-y-a difficulté à bien representer en l'escriture ces diversitez de prononciation. D'avantage, si depuis son temps aucuns de ces peuples l'avoyent changee, il devroit estre excusé, comme j'ay dict. Quoy qu'il en soit, je n'y ay rien changé, sinon qu'au dernier, comme j'ay adverti : car il met *Aia* : et toutesfois leur *Ia* (plutost qu'*Aia*) signifie autre chose. Quant au mot des Poitevins, j'estime qu'il n'avoit pas escrit *Ouan*, ains que ce soit une faute de l'impression.

Et à propos du mot qu'il dit estre des Suisses, comme Cesar a divisé la Gaule en trois parties, lesquelles il distingue de trois sortes de noms, des Belges, des Celtes, des Aquitains : ainsi eux la divisent en trois sortes de mots signifians ce que les Latins disent *Ita* : attribuans *Io* aux Belges :

sermonis varietate; Paris, 1533; — et un ouvrage sur les proverbes : *Proverbiorum vulgarium libri tres*. — En 1557, on publia sous son nom un volume qu'on a pris pour une traduction de son ouvrage latin : *Proverbes et dicts sententieux, avec l'interprétation d'iceux*. G. Brunet (dans la *Nouvelle Biographie générale*) croit à une supercherie d'éditeur.

Ouy aux Celtes : *Oc* aux Aquitains. mais *Io* est plustost des Alemans : Et quant à *Ioth*, que cestuy-ci attribue aux Suisses, il l'escrit ainsi pource qu'ils le prononcent plus rudement que les Alemans.

Encore faut-il, avant que passer plus outre, adjouster quelque chose qu'escrit le mesme auteur, laquelle s'accorde avec ceste façon de distinguer un peuple d'avec un autre qui luy est voisin, par le mot ayant la signification du susdit *Ita*. Car il escrit touchant le nom du pays de *Hainau* (qu'il appelle aussi *Hinau*) qu'il a esté pris du mot, ou plustost des mots dont ils usoyent pour affermer [1] : à fin de mettre difference entre ceux de ce pays là qui disoyent *hin au*, et les circomvoisins qui usoyent de *Hin auy* : comme si on disoit *Certe ita* : pource que *Hin* ha quelque forme de jurement : comme si on disoit *Sainct Jehan auy*. Or suyvant ce qu'il dit, il faudroit que ceste corruption fust venue de la mauvaise prononciation de ce mot *Sainct*, en prononçant *Sin*, comme souvent on l'oit prononcer. car *Sin* auroit esté puisapres changé facilement en *hin*.

Après ceci, venant à la richesse dont il est question, à sçavoir qui consiste en ce que nous

1. Cette étymologie est absurde, et, comme le remarque L. Feugère : « Le Hainaut doit plutôt son nom à la rivière de *Haine* qui coupe ce pays en deux. »

avons plusieurs dialectes : j'advertiray premierement qu'elle est de diverses sortes : car il y-a des choses qui sont nommees autrement en un lieu qu'en un autre : il y-en a aussi lesquelles ayans un nom en un lieu, ailleurs n'en ont point. Pour exemple du premier poinct, on appelle en ceste ville de Paris et en quelques autres lieux circomvoisins *Un atre*, ce qu'ailleurs est nommé *Un foyer*. Et à propos de foyer, ce qu'en plusieurs lieux de la France est appelé *Landier* [1], est ici nommé *Chenet*. Ce mot aussi *Hetoudeau* est ici, et en quelques lieux voisins, ce qu'ailleurs on appelle *Chaponneau* [2]. Nous avons aussi *Enhazé*, lequel j'estime estre de nostre dialecte [3]. A Orleans, et aux environs, *Une femme brode* signifie une femme brunette. Mais, entre les dialectes, les uns plus que les autres ont des mots privilegiez : ce qu'on peut dire principalement du nostre. tellement que tel qui useroit des mots precedens, pourroit douter s'il luy seroit licite d'user de ce *Brode*. Il y-a aussi aucuns mots des dialectes, lesquels ils ont pris du langage Latin. comme on ne peut douter que *Appendre* ne soit du Latin *Appendere*. Duquel *Appendre* usent les poetes d'aujourdhuy.

1. Cf. Jaubert, *Glossaire du centre de la France*. Il est probable que *landier* est le mot le plus ancien et que *chenet* désignait un ornement en forme de tête de chien. On aurait dit autrefois *landiers à chenets*. On trouve aussi *chienet* et *chiennet*. (Voir Littré.)

2. O. de Serres, cité par Littré, dit *chaponneaux ou estoudeaux*.

3. Cf. *Dialogues*, II, 222-23. et la note.

comme où Du bellay dit, *Append ici son carquois* : et Belleau : *J'appendray sur ce ruisselet Et mon bonnet et mon chappeau, En ton honneur, à cest ormeau*[1]. Il y-a aussi des dialectes dont aucuns mots sont comme descriez, sinon qu'on en use par joyeuseté. Et en ce nombre sont plusieurs des Picards. comme *Caboche* pour la Teste (d'où vient *Cabochard* pour Testu ou Testard, c'est-à-dire Opiniastre) *Gargathe* pour Gorge. Mais ils en ont aussi dont nous ne devons point craindre d'user : toutesfois en prenant garde que ce soyent mots n'ayans point le C pour CH, encore moins CH pour C. car nos oreilles ne prennent point de plaisir à cela : et mesmes à grand'peine peuvent elles endurer ceste prononciation quand il faut reciter ce qui a esté dict. Ce qui a esté cause de corrompre quelques proverbes venus de ce pays de Picardie. Et du nombre de ceux ausquels cela est avenu, est cestuy-ci : *De tout poisson, fors que la tanche, Pren le dos et laisse le panche*[2]. Car les Picards prononceans *Panche*, les autres François *Pance*, et par ce moyen la ryme se perdant, en la fin sans plus prendre garde à elle, on a dict, *et laisse le ventre*. Or, n'estoit l'incommodité de ceste prononciation, il est certain que le parler des Picards, en comprenant aussi

1. Édition Marty-Laveaux, I, 51-52 : *Petites inventions. Le Papillon.*

2. Cf. Rabelais, I, XXXIX, et Noël Du Fail (Bibliothèque elzévirienne), I, 108.

les Walons, seroit un dialecte qui pourroit beaucoup enrichir nostre langage François [1]. Mais il faut, en laissant les mots où nous avons ceste incommodité, user des autres. Pour exemple, je ne craindrois point d'user de *Benne*, (où je verrois que mon vers en auroit grand besoin à cause de la ryme) au lieu de ce que nous disons *Tombereau* : lequel mot semble estre de nostre dialecte. Et à propos de ce *Benne* (puisqu'il s'est presenté à ma memoire) il faut noter deux choses : l'une, que certains mots de quelque dialecte nous peuvent sembler estranges, lesquels toutesfois il ne seroit pas incroyable avoir esté du vieil François : l'autre, que combien que nous n'usions nullement d'aucuns, leurs derivez sont en usage. Lesquelles deux choses nous pouvons remarquer en ce *Benne*. car qu'il soit du vieil François (s'il ne faut dire Gaulois plustost que vieil François), nous avons le tesmoignage de Festus [2] : *Benna lingua Gallica genus vehiculi appellatur. unde vocantur Combennones, in eadem benna sedentes* [3]. Et que sçait on si de ce *Combennones* on auroit point dict premierement *Compennons*, en changeant le *b* en *p* : et puis

1. Le picard est en effet, avec le normand, le dialecte qui a donné le plus au français.

2. Festus vivait probablement au commencement du IVe siècle après J.-C. Il a abrégé le traité d'un grammairien contemporain d'Auguste, Verrius Flaccus, *De verborum significatione*. Cet abrégé a été encore résumé ou plutôt mutilé par Paul Diacre au IXe siècle.

3. *De significatione verborum*, édition Thewrewk de Ponor, 1890, I, 24. Pour le sens et l'emploi du mot *benne*, voir Jaubert, *Glossaire du centre de la France*.

Compannons, duquel en la fin on seroit venu à *Compagnons* [1]? Ce qui soit dict par parenthese, et comme par maniere de devis : veu mesmement que je sçay bien que ce mot ha d'autres etymologies qui ne sont sans quelque apparence. mesmement pource que *Compain* se trouve au langage Picard [2]. Pour venir donc à l'autre poinct que nous pouvons remarquer en ce *Benne*, encore que le pur langage François n'en use point, si est-ce qu'il se sert d'un sien derivé *Bernage*. car il ne faut douter que *Bernage* ne soit venu de *Benne*, en changeant *n* en *r* : et que son premier usage ne soit de signifier les hardes qu'on charie. suivant quoy on disoit *Le bernage de la chasse* [3].

J'advertiray tout d'un train que comme ce mot *Benne* d'autant plus aisément doit estre receu par nous, que nous le voyons estre de nostre plus vieil langage : nous devons faire le semblable es paroles prises du Latin ou du Grec, lesquelles nous trouvons en quelques dialectes. comme entre celles qui sont tirees du Grec est *Truffer* [4]. Quant

1. Étymologie insoutenable. *Compagnon* vient du bas-latin *companionem*, qui mange le pain avec, et par suite commensal.

2. *Compain* (aujourd'hui *copain*) est l'ancien nominatif de *compagnon*.

3. Il n'y a rien de commun entre *benne* et *bernage*. *Bernage* ou *barnage* se rattache à *ber*, *baron*, et désigne le corps des barons, les vassaux, puis la suite, le train, les bagages, par un développement de sens tout naturel. Ce qui montre bien que le mot n'a aucun rapport avec *benne*, ce sont ses autres sens : qualité, puissance du baron, vaillance, sagesse, exploits. etc. (Voir Godefroy.)

4. *Truffer* ne vient certainement pas du grec. L'ancienne langue a aussi le substantif

à celles qui ont leur origine du Latin, le nombre en est beaucoup plus grand : et aucunes sont aussi ordinaires es anciens Rommans. ce qu'on peut dire de *Moult*, duquel on use à Orleans mesmement.

Maintenant poursuivray de monstrer que la richesse de nostre langage, laquelle consiste en ce qu'il ha plusieurs dialectes, est de diverses sortes. Car j'ay dict que nous avions des choses nommees autrement en un lieu qu'en un autre : (j'enten en un pays), et aucunes qui ont un nom en un lieu, ailleurs en sont destituees. Ayant donc amené des exemples du premier poinct, je viendray à ceux du second : advertissant premierement que de ces mots aucuns sont faicts sur ceux que nous avons desja, les autres n'ont rien de commun avec eux. Pour exemples des premiers, nous avons *Tempre* : comme quand on dit, *Il est venu bien tempre*. Nous avons aussi *Primerain* [1], estant dict de quelque fruict. Nous avons aussi *Soleiller* pour Se pourmener au soleil. Il y-a aussi quelques beaux composez : comme *Tempremeure*, d'une fille qui est devenue meure (c'est à dire mariable, comme en Latin *matura virgo*) plus tempre qu'on

truffe, tromperie, plaisanterie, moquerie. Diez pense que le mot *truffe* dans son ancien sens est le même que le mot *truffe* dans le sens très différent que nous lui connaissons. L'étymologie n'en reste pas moins très incertaine.

1. *Primerain* était moins usité dans l'ancienne langue que *premerain*. C'est sans doute l'influence latine qui a répandu *primerain*. (Voir le Dictionnaire de Godefroy.)

n'eust pensé. Quant à l'autre sorte, c'est à dire, des autres mots qui n'ont rien de commun avec les nostres, et signifient toutesfois quelque chose que nous ne pouvons declarer par aucun des nostres, nous en avons un exemple en *Tocsin*, quand on dit *Sonner le tocsin* car il est certain qu'en toute la France il n'y a que ce seul mot pour exprimer ce qu'on veut dire quand on parle ainsi. Mais il vaut mieux escrire *Toquesin* : et encore, si en adjoustant un *g*, on escrit *Toquesing*, on approchera plus pres de l'etymologie. car c'est un mot Gascon, composé de *Toquer*, au lieu de ce que nous disons *Toucher* ou *Frapper*, et de *Sing*, qui signifie *Cloche*[1] et principalement une grosse cloche. comme voulontiers en effroy on sonne la plus grosse.

Il faut aussi noter qu'un mot qui signifie une chose au bon et pur langage François, en quelques dialectes en signifie une autre : et quelquesfois, luy donnans la mesme signification qu'il ha en ce pur langage, luy en donnent aussi une autre. comme (à propos de cloche) en quelques endroits *Clocher* n'ha pas seulement la signification ordinaire, ains se prend aussi pour Sonner une cloche

1. C'est bien en effet l'étymologie, et *sin* ou *sing* vient évidemment de *signum*. C'est ce que dit Fauchet dans ses *Antiquitez et histoires gauloises et françoises*, VIII, XVII. Mais le mot se trouve avec des orthographes très diverses. On va jusqu'à l'écrire, sans doute par une fausse analogie, *saint* et *sainct* (Voir le Dictionnaire de Godefroy.)

ou une clochette. Et en ceste ville de Paris, *Voye*, outre ce qu'il signifie par tout, se dit aussi d'une chartee. car *Une voye de bois*, c'est autant que si on disoit *Une chartee de bois*. Et c'est (comme je pense) au lieu de dire *Voyage*. car autant de chartees sont autant de voyages. Et ne se faut esmerveiller si entre les mots des dialectes je mets ce Parisien, et que desja cidessus j'y ay mis quelques autres du mesme lieu. car comme on n'eust pas receu au langage Attique tous les mots qui estoyent du creu d'Athenes, encore que ce fust la ville où on parloit le mieux : ainsi ne faut-il pas estimer que tout ce qui est du creu de Paris soit recevable parmi le pur et nayf langage François : et principalement où il est fourni de quelque autre mot, qui ha son estendue beaucoup plus grande, et n'est en aucune sorte inferieur. Car autrement, c'est à dire, se trouvant ou en ce dialecte ou en quelque autre, un mot plus beau ou plus significatif que celuy duquel les autres contrees de France usent pour exprimer la mesme chose, il ne faut point douter qu'on ne doive prendre celuy du dialecte. Ce qu'on peut dire, à mon jugement, du mot *Enhazé* (dont j'ay faict mention ci-dessus) entre ceux qui sont du dialecte de Paris.

Je ne doute point que nostre langage ne se puisse aussi aider de la commodité que luy apportent quelques dialectes quant à la diversité de

terminaison. J'enten principalement telle diversité qu'il y-a entre *pute* et *putain*. car je ne voy point pourquoy, si le vers requiert de dire *pute* et non pas *putain*, le poete ne se puisse servir de ce vocable : et principalement, quand il l'appliquera à un propos, lequel incontinent pourra donner à entendre sa signification.

Mais je doute si nostre langage (j'enten tousjours de celuy qui veut demourer en sa pureté) peut faire son proufit de certains mots qu'il trouve en quelque dialecte, et desquels il ha encore les derivez. Pour exemple : nous sçavons que *Aigue*, en quelque pays, ou plustost en quelques pays, signifie *Eau* (d'où vient le nom d'*Aigues-Mortes*), et le bon François garde son derivé qui est *Aiguiere* [1] : je di donc qu'il est disputable si un poete se peut servir aussi bien de ce mot-la *Aigue*, que de cestuy-ci *Aiguiere*. Et sembleroit bien que la mesme question se pourroit faire aussi de *Eve*, qui en vieil langage signifie la mesme chose [2] : veu que nous avons pareillement un sien derivé *Evier* : toutesfois, si on ne trouvoit *Eve* en quelque dialecte, outre ce qu'on le trouve au vieil langage, ma voix seroit plustost pour *Aigue*.

1. Cf. *aigage*, *aigaire*, *aiguade*, *aiguail*, *aiguailler*, *aigue-marine*, *Aigue-Belle*, *Aigues-Bonnes*, *Aigue-Perse*, etc.

2. *Aigue* et *eve* viennent également de *aqua*. Godefroy indique pour ce mot 51 formes différentes, sans compter la forme actuelle, *eau*. Cette énumération, en nous montrant les formes intermédiaires, nous fait très bien comprendre la parenté de mots si dissemblables.

Une question amenant l'autre, je di qu'on peut aussi disputer si nous pouvons pas faire nostre proufit (et principalement en poesie) d'un mot tiré de la langue Latine, que nous trouvons en quelque dialecte, en luy changeant toutesfois la terminaison qu'il ha convenable à ce dialecte, à celle qui convient à nostre langage. Pour exemple : en Savoye un laboureur s'en allant labourer la terre, dit qu'il s'en va *arar*[1] : (syncopant le Latin *arare*) : or je demande si nous pouvons pas, au besoin, en changeant leur *a* de la fin en nostre *e*, dire *Arer*. Quant à moy, je n'en ferois point de conscience. Or ce mesme pays a retenu plusieurs belles paroles de la langue Latine, qui ne se trouvent point es autres dialectes, desquelles on pourroit faire la mesme question.

Je n'ay plus qu'une chose à proposer, devant que faire ma conclusion : c'est qu'il me semble que si nostre langage peut faire son proufit des mots qu'il luy plaist choisir parmi ses dialectes, il ha la mesme puissance sur les proverbes. Je di (pour exemple) que ce proverbe Latin, *Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim*[3], s'exprimant

1. Cf. *Hypomneses*, Préface.

2. E. Pasquier (*Recherches*, III, XXIX) attribue ce vers à « Galterus insigne Poëte qui escrivit en vers Latins la vie d'Alexandre sous le titre d'Alexandreide, grand imitateur de Lucain ». Ce Galterus est un poète du XIIe siècle, Philippe Gautier, dit de Châtillon quoique né à Lille en Flandre. Ce vers est adressé par le poète à Darius fuyant devant Alexandre:

... Nescis, heu! perdite, nescis
Quem fugias : hostes incurris, dum [fugis hostem;
Incidis in Scyllam cupiens vitare [Charybdim.
(Livre V, 299-301.)

en trois façons proverbiales, l'une desquelles est comme Parisienne, nous ne devons pas laisser d'user des autres qui sont en nos dialectes. Et à fin que ceux qui seront de mon opinion, s'en puissent servir, je les leur enseigneray. Je di donc qu'au lieu qu'on a accoustumé de dire en ceste ville de Paris, et en quelques lieux voisins, *Il est tombé de fievre en chaud mal*[1] : en quelques endroits de France on use de ceste façon de parler, qui est pareillement proverbiale, *Il est sauté de la poesle en la braise* : en quelques autres, de ceste-ci, *Fuyant le loup il a rencontré la louve*[2]. Ce proverbe est aisé à entendre, estant une chose qu'on dit communément, que la louve est plus cruelle que le loup. Quant au precedent, il-y-a apparence qu'il ait son origine de ce qui advient au petit poisson qu'on fricasse vif. c'est que la grande chaleur le faisant se jeter hors la poesle, quelquesfois en sautelant il tombe en la braise.

Ayant dict, quand j'ay commancé à traitter le project precedent, que nostre langage avoit encore deux sortes de richesse, dont je n'avois

Cf. De Méry, *Histoire générale des proverbes*, I, 145 ; — Quitard, *Dictionnaire des proverbes*, 209.

1. Le Roux de Lincy, *Le Livre des proverbes français*, I, 232.

2. Le Roux de Lincy donne au contraire ce proverbe : « Tel pense fuir la louve qui rencontre le loup. » I, 182.

faict aucune mention : et ayant monstré en quoy consiste l'une, il est temps que je contente le desir du lecteur, quant à l'autre.

Comme donc j'ay comparé-là nos dialectes aux maisons qu'un homme fort riche ha aux champs, desquelles il fait comte, encore qu'elles ne soyent si bien basties ne meublees que celles de la ville : ainsi maintenant je diray que le vieil langage n'est pas du tout mesprisé par celuy que nous avons, mais luy est comme seroit à ce riche homme, outre tous les autres biens, un grand chasteau qui auroit esté de ses ancestres : et auquel trouvant quelques beaux membres, encore que le bastiment fust à la façon ancienne, il ne le voudroit laisser du tout deshabité. Car il me semble que je puis accomparer tant de Rommans anciens qu'ha nostre langage, à un tel chasteau : et les beaux vocables et beaux traits que nous y trouvons, aux beaux membres qu'on trouve en cest edifice, encore qu'il soit à la façon antique[1]. Et pourceque je sçay bien que les louanges que je donneray à ce vieil langage, seront subjectes à preuve, à cause que plusieurs le mesprisent : je ne veux point parler sans exemple d'aucune sorte d'icelles. Je commanceray donc par ce traict pris du Romman d'Alexandre, parlant des geans,

1. Cf. E. Pasquier, *Lettres*, II, XII. — Brunot, *La Doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportes*, p. 249.

Si ne fust Jupiter à sa foudre bruyant,
Qui tous les desrocha [1].

A propos duquel passage, plein d'une gravité si grande, je prieray le lecteur se remettre en memoire ce bel epithete dont j'ay faict mention ci-dessus, quand j'ay parlé des imitations desquelles le chemin nous avoit esté monstré par nos ancestres : que pour representer ce beau mot d'Homere *Chalxochitωnes*, ils avoyent dict (en despit de la couardise des Latins) *Fervestus*. Il est vray que despitans ainsi la couardise des poetes Latins, ils n'ont pas laissé d'en prendre (sans faire semblant de rien) le plus beau et le meilleur, autant que leur temps le pouvoit porter. comme nous voyons ce beau traict de Virgile, *Italiam metire jacens* [2], avoir esté ainsi représenté.

Du long comme il estoit mesura la campagne.

Ainsi est-il de cest autre passage de Virgile, *terram ore momordit* [3] : car un Romman, par le moyen du mot *addenter*, a bien sceu exprimer cela, avec aussi bonne grace, pour le moins. quand il parle d'un auquel on donna si grand coup sur son heaume qu'on l'addenta sur son

1. Voir Godefroy, au mot *desrochier*.
2. *Enéide*, XII, 360 : *Hesperiam metire jacens*.
3. *Enéide*, XI. 418 : *Humum semel ore momordit*. L'inexactitude de ces deux citations nous rappelle qu'Estienne a composé rapidement la *Précellence*, surtout à l'aide de sa prodigieuse mémoire, puisque les notes qu'il avait amassées lui manquaient.

arçon. car ceci est dict d'un qui estoit à cheval [1].

Quant à certains mots aussi, qui sont adjectifs, servans quelquesfois d'epithetes, ils les ont tellement exprimez, que tout en un coup ils ont monstré leur hardiesse au langage estranger, et ont faict grand honneur au leur. J'enten comme quand pour *purpureus* ils ont dict *pourprin* : pour *marmoreus* ils ont dit *marbrin* [2], et pareillement du mot *acier* ont faict *acerain* : duquel ils ont usé souvent avec ce mot *branc*. Tel est aussi *Fresnin*, pour signifier qui est de fraisne. Et quand il a esté question de trouver des beaux mots composez, ils ne se sont monstrez moins braves : voire jusques à dire en un mot ce qu'Homere n'avoit pu exprimer qu'en trois. car quand Homere parle des chevaux de Rhesus, il dit, *theein anemoisin homoioi* [3]. Mais quand le Romman de Judas Maccabeus [4] appelle un cheval *passevent* [5], il use d'une

1. Voir Godefroy, qui cite entre autres ces deux vers (*Roman d'Alexandre*) :

Si grant cop li dona que son l'arçon [l'adante...
Si l'a feru del branc qui sor l'arçon [l'adente.

2. Les adjectifs de cette forme sont fréquents au XVIe siècle. Rabelais dit par exemple : *plume ansérine*, *cornes bovines*, *case chaumine*, *lion marbrin*, etc. Ronsard : *adamantin*, *albastrin*, *ivoirin*, *marbrin*, *myrtin*, *pourprin*, etc.

3. *Iliade*, X, 437.

4. *Les excellentes, magnifiques et triomphantes croniques de tres louables et moult vertueux faictz de la saincte hystoire de bible du tres preux et valeureux prince Judas machabeus ung des neuf preux tresvaillant juif. Et aussi de ses quatre freres. filz du bienheureux prince et grand pontif Mathias*, Paris, 1514. Le traducteur (car le roman n'est que la traduction en vers de deux livres de la Bible) est *Charles de Sainct Gelays*, *chanoine et esleu de Angolesme.*

5. On trouve *passebruit*, *passmerveille*, *passepreux*, *passe-*

hyperbole encore plus gentile. Quelquesfois en composition ils ont imité le *Hyper* des Grecs : comme quand ils ont dict *Des chevaliers preux et outrepreux* [1]. Que s'il faut alleguer d'autres epithetes esquels ils n'usent point de composition, en pourroit on excogiter un plus beau de *Fortune*, que de l'appeler *nouveliere* ? Il est certain que quand les Latins mettront aupres de ceci leur *novatrix fortuna*, on ne sçaura lequel on devra choisir [2].

Or comme ils ont des mots ainsi faicts de bonne grace en ceste partie d'oraison qu'on appelle le Nom, ainsi en ont-ils en celle qu'on nomme le Verbe. comme *Esboueler*, *Abourdeler*, *Randonner*, de *Randon* : item *Borgnoyer* pour Regarder de costé, à la façon d'un borgne. Cestuy-ci est d'autre sorte, *Rayer*, de *Ray ;* comme : *Si durement, qu'il luy fit le sang rayer par la bouche et par le nez*. On diroit aujourd'huy *couler*, lequel mot ne representeroit pas si bien à nos yeux la chose. Aussi disent-ils *Archoyer*, de *arc*, pour Tirer de l'arc. De *paume*, pareillement *Paumoyer*. comme *Paumoyer un baston*, pour Manier de la main. Proprement, Manier de la paume de la main. De *ombre*, *Ombroyer* pour

prouesse, etc. (Voir Godefroy.) Le cheval d'un des compagnons de Roland, Gerer, est appelé *Passecerf*. (Chanson de Roland, édit. L. Gautier, v. 1380.)

1. On trouve aussi *outrechargé*, *outrecrier*, *outredouté*, *outrevieux*, etc. (Voir le Dictionnaire de Godefroy.)

2. Voir Godefroy, qui cite une phrase de Fauchet exprimant la même idée.

Faire ombre. De *fable*, *Fabloyer* : pour Dire des fables. comme, *Des autres peut-on bien comter et fabloyer*. Ils ont aussi plusieurs beaux verbes derivez des Noms, en adjoustant la preposition *en* au commancement, comme *Entacher une besongne*, pour Entreprendre. *Enflescher*, de *flesche*, pour Percer de flesches. *Enjoncher*, de *joncher*, qui vient de *joncs*, en ce beau vers :

De morts et de navrez enjonche la campagne [1].

Enherber aussi est un beau mot, pour Ensorceler par certaines herbes ou empoisonner [2]. Ils usent aussi de *Envermer* : qui est un verbe neutre (pour user d'un terme de l'art), en ce vers :

Conviendra vostre chair pourrir et envermer [3].

Ce vieil langage ha aussi cela de bon entre autres choses, qu'il nous peut fournir un grand nombre de beaux mots pris du Latin : aucuns desquels sont encore aujourdhuy en quelques dialectes : et principalement *Moult*, de *multum*. Quant à *Cerve*, pour une bische, Dubellay en a usé (priant toutesfois ne trouver mauvais ce mot [4] : ne *Ende-*

1. C'est un texte rajeuni. Le vrai texte se trouve dans Godefroy.

Des mors et des navres tos li vaus [enjonça.
(*Chanson d'Antioche*, I, 541.)

Remarquons qu'ici le verbe est neutre et a pour sujet *tos li vaus*.

2. Le mot a en Bourbonnais le sens de *panser avec des herbes*, en rouchi le sens de *garnir d'herbes*.

3. Vostre char convendra porir et envermer...
(*Vœux du Paon*, cité par Godefroy.)

4. Édition Marty-Laveaux. I. 337.

mentiers aussi pour Cependant, pris semblablement du vieil langage) ils disent aussi *Selve*, de *Sylva* : et *Selve ramee* pour *Sylva opaca*. Quant à *Ancelle*, il n'est pas tant hors d'usage. Il me souvient aussi d'avoir leu en une Chronique *Charle li baube*, au lieu que nous disons *Charle le begue*. Et est faict ce *Baube* de *Balbus*, tout ainsi que *Aube*, estant dict de l'aube du jour, vient de *Alba* : et *Aube espine*, de *Alba spina*. Ainsi un cheval blanc s'appeloit *Aubain* : comme nous voyons en ce vers,

Le destrier fut tout blanc : por ce ot nom Aubain[1].

Mesmement entre les mots pris du Latin aucuns gardent en ce vieil langage l'escriture plus approchante de leur origine. Sur quoy il me souvient d'avoir veu *cras* au lieu de ce que nous disons *gras*. lequel *cras* retient le *c* qui est en *crassus*. Il a aussi bien sceu faire son proufit de plusieurs beaux Verbes Latins : comme quand de *Advesperascere* il a faict *Avesprer*. Et pour parler en general de la façon dont il a usé pour se servir de la langue Latine, tant es Verbes qu'es Noms, et autres parties d'oraison, on trouve qu'il en a tiré de beaux vocables, lesquels de prime-face ne sem-

1. Alixandres monta el destrier [castelain.
Il estoit tres tous blans, por çou [claiment Aubain.
(*Roman d'Alexandre*, dans Godefroy.)

Nous avons perdu un grand nombre de ces mots purs latins dont usait notre vieille langue, comme *ardoir* (ardere), *clamer* (clamare), *ire* (ira), *souloir* (solere), *fame* (fama), *proesme* (proximum), etc.

blent pas avoir leur origine de-la. Quelquesfois il a si bien mesnagé qu'il a trouvé le moyen d'appliquer une particule Latine à divers usages. comme quand du Latin *Ultra* il a premierement faict *Outre*, et puis de son *Outre* il a faict *Outrer* (mot beaucoup plus significatif qu'il ne semble. comme quand on dit Outré ou outree d'amours) et puis *Outrance*. auquel on est contraint d'avoir recours quand on parle de jouster à fer esmoulu. car on dit (au moins on souloit dire) Jouster à outrance : et de là est venue cette phrase, *A toute outrance*, qu'on applique à divers usages. Et non content de cela, il s'est tellement servi de ce mot *Outre* en ce qu'on appelle composition, qu'il en a faict sortir plusieurs beaux et fort significatifs vocables. entre lesquels merite bien d'estre mis celuy duquel j'ay faict mention naguere, *Outrepreux* : adjoustant qu'en ce mot ils ont imité le *Hyper* des Grecs. lequel *Hyper* vaut autant que *Ultra* et *Outre*. mais (qui est une chose fort notable) ils ont imité le *Hyper* des Grecs, c'est à dire, la façon des mots Grecs composez de *Hyper*, en se servant toutesfois du latin *Ultra*. Pour exemple, il est certain que ce qu'ils appellent *Outrepreux* se pourroit fort bien exprimer, en usant du mot d'Homere *hyperthymos*.

Ce petit mot Latin *Ultra*, duquel je dis que nos Rommans ont sceu faire si bravement leur proufit, me fait souvenir d'un autre encore plus petit,

duquel ils n'ont guere moins tiré de commodité. c'est ce *Per*, duquel use la langue Latine en composition, quand elle dit *Perlegere*. car comme pour *Legere* ils disoyent *Lire*, ainsi ne firent point de difficulté de dire *Perlire* ou *Parlire* pour *Perlegere* [1], quand ils voulurent signifier Lire jusques à la fin (comme aussi en *Parfaire* ils suivoyent le Latin *Perficere*) mais quand ils virent qu'ils avoyent besoin d'exprimer la mesme chose en quelques verbes, esquels les Latins ne l'exprimoyent pas, ils prirent la hardiesse de mettre des leurs et comme les enter sur ce petit mot *Per*. (comme aussi on peut dire que sur le *Ultra* des Latins, ils ont comme enté ce mot *preux*, quand ils ont dict *Outrepreux* : et pareillement autres sur cestuy-la mesme). Pour exemple : voyans que les Latins n'avoyent point de Verbe signifiant Attendre jusques à la fin, et quand bien ils eussent dict *Perexpectare*, eux ne se pouvoyent servir que de la particule mise devant, ils ne firent aucune difficulté de dire *Perattendre* : pour signifier *Attendre*

1. *Par* est en ancien français une vraie particule augmentative, qui modifie soit des adjectifs, soit des verbes, soit des adverbes. Généralement *par* ne précède pas immédiatement le mot qu'il détermine, et si ce mot est un adverbe, *par* se place après (*moult*, *tant*, *trop*, etc.). Voir de nombreux exemples dans Godefroy. On trouve beaucoup de mots auxquels s'est soudée la particule *par* : *parabatre*, *paracomplir*, *paramer*, *parardoir*, *parassommer*, *parboillir*, *parbriser*, *paradmirable*, *parcharge*, etc. (Voir Godefroy.) Beaucoup des mots composés avec *par* se trouvent aussi avec *per*; mais c'est la première forme qui est la vraie forme française.

jusques à la fin. comme on voit en ce gentil proverbe, *Mal attend qui ne perattend* [1]. J'advertiray en passant que j'escri *Perattend* (plustost que *Parattend*) comme je l'ay trouvé escrit en un vieil livre, duquel j'ay tiré ce proverbe. Et semble qu'encore qu'on escrive (comme aussi on prononce) *Parlire* plustost que *Perlire*, toutesfois *Perattendre* soit meilleur que *Parattendre*, pour eviter la rencontre des deux *a* : laquelle les oreilles bien Françoises fuyent tant qu'elles peuvent, quand ils sont si prochains. Et pour retourner (apres ceste petite parenthese) à ce que je disois que notre ancien langage avoit aussi trouvé le moyen de s'accommoder fort bien de ceste particule Latine, nous la trouvons en un mot qui sonne mieux en temps de guerre, qu'en temps de paix : car c'est en ce Verbe, *Paroccir*, pour signifier Achever d'occir.

Mais ces Rommans ont trouvé encores un autre expedient pour imiter la langue Latine, duquel on ne s'appercevroit pas si aisément. Or en avons-nous exemple en ce mot *Araines*, duquel use Huom de Meri [2], pour signifier une certaine espece de trompette. Et me semble avoir bien choisi ce mot pour exemple de ce que j'ay dict, pource qu'en luy donnant ceste signification, il s'aide du

1. Voir Génin, *Récréations philologiques*, II, 233.

2. Huon de Méri a composé en 1235 *le Tournoyement d'Antechrist*. Voir G. Paris, *La littérature française au moyen âge*, p. 161 et 228. Cf. E. Pasquier. *Recherches*, VII, III.

langage Latin, non pas en prenant son mot, mais en l'imitant : c'est à dire, en donnant le mesme usage à un François, lequel desja, quant à sa premiere signification, correspondoit au Latin. Car nous sçavons que *æs*, qui proprement signifie *arain* (ou *airain*, comme aucuns prononcent), se prend aussi pour une trompe ou trompette, par les poetes (comme nous lisons en Virgile, *Ære ciere viros*) [1] et que *æneatores* s'appeloyent ceux qui en sonnoyent : pour une mesme raison, à sçavoir qu'ils usoyent d'une trompe d'arain. Voyla comment ils ont imité la langue Latine, sinon qu'au lieu de dire *Arain*, respondant totalement à *æs*, ils l'ont changé en ce mot *Araine*.

Mais, comme bien avisez, encore que leur langage fist son proufit de celuy des Latins, en plusieurs sortes, (d'où vient qu'il donnoyent à leur livres le nom de Rommans : et eux aussi qui les ont composez sont aujourdhuy appelez Rommans, comme j'ay dict ci dessus) [2] : ils ne laissoyent pas d'en faire une grande provision d'ailleurs aussi : outre ce qu'ils n'estoyent cependant moins songneux de garder les principaux de ceux qui leur avoyent esté laissez par les Gaulois leurs ances-

1. *Énéide*, IV, 165.

2. Voir page 72. Le mot *roman*, appliqué à un livre, a d'abord signifié ouvrage écrit en roman, par opposition aux ouvrages écrits en latin. La plupart des ouvrages écrits en roman de France ayant été d'abord des poèmes narratifs, le mot *roman* s'est spécialisé dans ce sens, puis est resté attaché aux récits même lorsqu'on a commencé à les écrire en prose.

tres : ou pour le moins estoyent derivez de ceux-la. En quoy ils suivoyent le conseil du proverbe qui dit,

Non minor est virtus quam quærere, parta tueri[1].

Et desja, avant que j'entrasse en propos touchant leur sagesse quant à se servir en plusieurs sortes de la langue Latine, j'avois mis en avant quelques-uns de ces mots-la, parmi les autres : mais je veux bien passer plus outre, quant aux compositions : et adjouster, qu'eux considerans la pauvreté des Latins en cest endroit, et au contraire la richesse des Grecs, ont eu le cueur en si bon lieu qu'ils ont monstré en quelques mots qu'ils aspiroyent à une pareille richesse. Et pour un bel exemple de ceci je proposeray un beau mot, *Entrœil*[2]. car je di qu'il n'a point esté faict à l'imitation d'un appartenant aux Latins : (veu qu'ils n'ont aucun qui signifie ceci), mais que nos Rommans en un mesme mot ont voulu surpasser les uns et egaler les autres : j'entend les Grecs. Il est vray qu'il semble que du temps d'Anacreon[3]

1. Ovide, *L'art d'aimer*, II, 13.

2. Le mot est trop ancien dans la langue pour qu'on puisse l'attribuer à une imitation voulue du grec. Il est d'ailleurs tout à fait conforme aux procédés de formation de notre langue : *entr'acte*, *entrecôte*, *entremets*, etc. Voir A. Darmesteter : *De la formation des mots composés en français*, 2e édition, revue par G. Paris, p. 149.

3. Anacréon, édition Rose, p. 18 :

τὸ μεσόφρυον δὲ μή μοι
διάκοπτε μήτε μίσγε.

on n'ait pas trouvé le large entrœil si beau que nos Rommans le trouvoyent.

Je ne doute point que les autres langages (et celuy principalement qui nous est competiteur) estans meus de quelque envie ne facent difficulté d'avouer ce que j'ay dict, que le nostre, en forgeant ce mot *Entrœil*, ou autres tels, se soit proposé l'imitation des Grecs : mais si faut il qu'ils confessent que nous avons tiré plusieurs mots d'eux, en gardant les mesmes lettres, ou à peu pres (outre ceux que nous avons eus par main tierce) et quand ils m'accorderont ce poinct, je leur diray que la curieuse diligence qu'on voit en un endroit peut faire croire l'autre. Car (pour exemple) y-a-il plus grande diligence ou habileté en cela, qu'en ce qu'ils sont allez chercher leur mot *Estoch* (duquel on use quand on dit *Un coup d'estoch*) jusques au plus profond de la Grece, trouvans là le mot *Stochazesthai*, duquel ils l'ont tiré [1]?

Et cependant je veux bien confesser que parmi les mots qu'ils prenoyent des langages Grec et Latin, ils mesloyent aussi beaucoup de celuy de la langue Gauloise, qui leur avoit esté laissé par leurs ancestres. Et peut estre qu'aucuns, l'etymologie desquels est referee à diverses langues, selon la diversité des jugemens, nous sont de-

1. *Estoc* vient de l'allemand *Stock*, bâton. On le trouve avec le sens de *tige*, *tronc*, même au figuré.

meurez de ceste-la. Tant y-a que bien souvent nous conjoignons des mots dont l'un est manifestement pris du Latin ou du Grec, l'autre ne peut estre ne de l'un ne de l'autre. Et quelquesfois les conjoignons comme synonymes : comme quand nous disons *Franchement* et *librement* : quelquesfois aussi, encore qu'ils soyent contraires : comme quand nous disons *Jour* et *nuict*. Quant à *Franchement*, je ne doute point (comme j'ay desja dict parcidevant) qu'il n'ait son origine du langage dont usoyent les Gaulois [1]. Car il est tout evident qu'il vient de *Franc*, lequel je pense avoir esté un de leurs mots : ayant la mesme opinion de plusieurs monosyllabes : et de *Branc*, entr'autres : lequel est frequent es Rommans, qui adjoustent aussi ordinairement ces mots *d'acier*. car ils disent *Un branc d'acier*. Quant à *Brachmar* toutesfois (qui est un de nos anciens mots, qui commancent fort à perdre tout leur credit) je demeure bien tousjours en ceste opinion qu'il soit dict au lieu de *Bracmach*, estant tiré de deux mots Grecs, *Bracheia machaira*, c'est à dire Courte espee [2]. ce

1. Voir page 73 et la note.

2. *Bracmach* ne se trouve ni dans l'historique de Littré, ni dans Godefroy. Du Cange, au mot *bragamardus*, donne dans les exemples *bergamas*, *bragamas*, *bagamars*. A *braquemardus*, il donne cette expression : « Un grant coustel d'Allemaigne nommé bracquemart. » Si la chose vient d'Allemagne. le mot pourrait être aussi d'origine germanique.

Cependant l'étymologie donnée par H. Estienne n'est pas absolument invraisemblable, car les archéologues rangent le braquemart, à cause de sa forme, parmi les armes venues d'Orient.

que signifie aussi nostre mot. Et ne doute non plus qu'il ne soit tiré de là, que de *Hoqueton*, qu'il ne soit pris de *Ho chitωn*. ayant esté dict *Hoqueton* pour *Hocheton*, outre le changement de la lettre *i* en *e* [1]. Ausquels mots on peut adjouster *Escarmouche*, estant dict pour *Escamouche* ou (pour approcher encore plus pres de l'origine) *Sxiamache* car je tien pour certain qu'il vient du Grec *Sxiamachia* [2].

Mais pour retourner à ces monosyllabes, nous voyons aussi que *Bec*, que Suetone tesmoigne estre de nos Gaulois, est monosyllabe [3]. Je n'enten pas toutesfois qu'au langage des Rommans n'ayons autres mots des Gaulois qu'aucuns de ceux d'une syllabe : mais je di qu'entre ceux ci principalement je pense aucuns estre des leur.

Or combienque j'aye dict que nos ancestres prenoyent plusieurs mots du Latin, et quelques-uns aussi du Grec, si est-ce que je confesse qu'ils appeloyent *mauffaits* [4] ceux que nous appelons *diables*, suivans le langage Grec.

1. *Hoqueton* est le mot *coton*, précédé de l'article arabe, *al*. De plusieurs exemples, il résulte que le mot désignait une étoffe avant de désigner le vêtement fait de cette étoffe. (Voir le Dictionnaire de Littré, et celui de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas.) L'ancienne forme était *auqueton*, *hauketun*, *aqueton*, *aketon*. (Voir Godefroy.)

2. *Escarmouche* vient de l'italien *scaramuccia*, d'origine incertaine. Littré et Scheler indiquent l'ancien haut-allemand *skerman*, combattre, et rapprochent de l'ancien français *escarmie*, combat, *escremir*, etc.

3. Suétone, dernière phrase de la *Vie de Vitellius*.

4. La vraie orthographe est *malfé* (*maufé*, *mauffé*, etc. Godefroy). L'orthographe d'Es-

Et comme ils donnoyent ce vilain nom aux diables (et à bon droit) ainsi en donnoyent-ils de beaux à certaines choses, et plus beaux qu'elles n'ont aujourdhuy. Tel estoit celuy qu'ils donnoyent à la bourse quand ils l'appeloyent *Une aumosniere* : lequel nom quelques femmes donnent encore aujourdhuy à leur boursette, pour la distinguer d'avec l'autre. Quant à ce mot *Bourse*, il est tout evident qu'il vient de *Byrsa*, qui est un mot Grec, ayant la terminaison Latine, et signifie *Corium*, d'où vient *cuir*.

Pour signifier *tromperie* ils usoyent de plusieurs mots qui ne sont point aujourdhuy en usage : entre lesquels estoit *Guille*. et quelquesfois mettoyent aussi *barat* avec : disans, *Il n'y a ne barat ne guille*. comme nous disons, *Il n'y a ne fraude ne barat*.

Il me souvient de deux autres mots des Rommans, qui sont fort notables : l'un est *Marinette*, l'autre est *Latinier*. Quant à ce mot *Marinette*, il signifie la pierre qui attire le fer : que les Latins ont appelee *Magnes*, suivans les Grecs. Hugues de Bersi use de ce mot, en la satyre qu'il composa contre les vices regnans de son temps [1]. Voyci le passage :

tienne vient d'une fausse étymologie.

1. Le texte cité par Estienne n'est pas de Hugues de Berci, ou plutôt de Berzé, mais de Guiot de Provins. Ce dernier, né vers le milieu du XIIe siècle, alla en pèlerinage à Jérusalem, et, à son retour, se fit bénédictin. Il a composé sous le

Mais celle estoile ne se muet.
Un art font qui mentir ne puet,
Par vertu de la marinette [1],
Une pierre laide et noirette,
Où li fers volontiers se joint.

L'autre mot, qui est *Latinier*, seroit encore plus malaisé à entendre, si on ne voyoit le passage duquel je le pren, au Romman d'Alexandre,

Porus rend Alexandre son branc fourbi d'acier,
Et dit en son langage que il l'avoit moult chier.
Alexandre l'entend, sans autre latinier,
Car de plusieurs langages s'estoit faict affaitier.

Il est maintenant aisé à voir qu'il se prend pourceque nous appelons *trucheman* : et croy ceste signification avoir esté donnee à ce mot pourceque le langage Latin, du temps de nos Rommans, estoit celuy duquel les truchemans s'aidoyent quelquesfois pour interpreter : fust bon Latin ou mauvais.

titre de *Bible* une satire dans laquelle il attaque les hommes de toutes les conditions, sans ménager l'Église. Sa satire, composée de 2700 vers, est vive et intéressante. (V. G. Paris, ouvrage cité, p. 153.) Il a été longtemps confondu avec Hugues de Berzé, seigneur de Berzé le Chastel, en Bourgogne, à qui on attribuait sa *Bible*. Hugues de Berzé assistait à la prise de Constantinople, en 1204. A son retour en France, il composa un poème intitulé *Bible*, comme celui de Guiot. Ce poème, en 838 vers de huit syllabes, offre un tableau des désordres du temps. (V. G. Paris, ouvr. cité, p. 253 et 179. Cf. E. Pasquier, *Recherches*, VII, III.)

1. Au lieu de *marinette*, les manuscrits donnent les uns *manete*, pierre d'aimant, ce qui est à peu de chose près le mot latin, les autres *maniere*, même sens. Le vers suivant, dans ces derniers, au lieu de *noirette*, a *bruniere*.

Je laisse maintenant au jugement des lecteurs, de quelle sorte de mots principalement nous pouvons faire nostre proufit, entre ceux que nous trouvons es Rommans. Quant à moy, je m'avanceray bien de dire que *marinette*, en poesie principalement, seroit celuy duquel je craindrois moins user. Mais il y-a des vocables desquels on auroit bien raison de disputer, si on en doit user. j'enten ceux qui ont aujourdhuy une signification ou du tout ou un peu differente de celle qu'ils avoyent alors. Du tout differente, comme celuy entre les seigneurs que nous honorons aujourdhuy du titre de comte, estoit honoré lors du titre de *queux* (comme, *Là fut li queux* [1] *de Tanquarville*) duquel mot nous n'usons que pour signifier un cuisinier. Aussi pouvons nous dire que *Adjourner* ha une signification du tout differente de celle qu'il avoit, quand il s'opposoit à *Avesprer* [2]. Et à propos de nostre *adjourner*, la signification qu'ils donnoyent à *sergent*, quand ils appeloyent (pour exemple) Moyse sergent de Dieu, est non du tout mais un peu differente de celle que nous luy donnons. Je di seulement un peu differente, pource

1. H. Estienne a mal lu. Le texte est évidemment *quens*, cas-sujet de *comte*. (Plus souvent *cuens* et *cons*.)

2. Cf. Du Bellay. *Deffence et illustration de la langue francoyse*, édition Person, p. 129 : « Pour ce faire, te faudroit voir tous ces vieux Romans et Poètes Francoys, ou tu trouverras un *ajourner* pour *faire jour* (que les Praticiens se sont fait propre), *anuyter* pour *faire nuit*. »

que c'est aussi bien *serviens* [1] (d'où il vient) que c'estoit alors : mais non de la mesme façon. Quant à moy, je di qu'il n'y-a qu'*Adjourner* duquel je ne ferois point difficulté d'user. Et comme je ne voudrois user des deux autres, aussi ne voudrois-je dire *Sur toute rien*, ou *Sur tout rien*, pour Sur toutes choses. comme au premier livre d'Amadis, *Toutesfois il est bien deceu. car elle le hait sur tout rien.* Je ne voudrois (di-je) ainsi parler : encore que je sçache bien que *Rien* signifie autant que *Chose.* car *je n'ay rien du monde*, et *je n'ay chose du monde*, valent autant l'un que l'autre : et approuvant quelques mots et façons de parler, que cest auteur prenoit des Rommans (j'enten le seigneur Des essars) [2] ceste-ci est de celles que je n'approuve point.

Le proverbe que j'ay nagueres allegué m'a faict aviser d'adjouster un petit discours touchant aucuns lesquels entr'autres semblent avoir fort bonne grace, et sentir le style de nos Rommans. Et

1. Non pas de *serviens*, mais de *servientem*.

2. Nicolas Herberay des Essarts, commissaire d'artillerie, traduisit de l'espagnol, de 1540 à 1548, l'*Amadis des Gaules*. Ce roman, inspiré sans doute de nos romans de la Table-Ronde, avait été composé, vers la fin du xve siècle par Garcia Ordoñez Montalvo, qui écrivit quatre livres. Les suites qu'on donna au roman portèrent ce nombre à douze. La traduction française eut, comme l'original, un grand succès, mérité par le charme du récit et par l'agrément du style. Des Essarts a traduit en outre de l'espagnol le 1er livre de la *Chronique de Florès de Grèce*, l'*Horloge des Princes*, de Guevara, et du grec l'*Histoire des Juifs*, de Flavius Josèphe.

ceux qui considereront combien les beaux proverbes, bien appliquez, ornent le langage de ceux qui d'ailleurs sont bien emparlez, ne s'esbahiront (au moins, ne se devront esbahir) si tirant quelques pieces de divers magazins de nos Rommans, pour monstrer comment par leur moyen nous pouvons adjouster richesse sur richesse, j'en tire aussi quelques-unes de cestuy-la [1].

Je commanceray par le susdict, *Mal attend qui ne perattend* : et prieray le lecteur considerer comment nous pouvons faire nostre proufit de ce proverbe, en l'alleguant à celuy qui n'aura point eu la patience d'attendre jusques à la fin, mais aura perdu courage. Et nommément pour les attendans de la cour ceste leçon est fort bonne, que ce n'est pas bien attendu si on n'attend jusques à la fin. sinon au cas qu'ils voyent que ceste fin ne prenne aucune fin. Une mesme sorte d'enseignement est en ce proverbe, *Il ne se garde pas bien qui ne se garde tousjours* [2]. Mais quant à *attendre* je trouve encores un autre proverbe où il y-a aussi

1. La plupart des proverbes cités se trouvent dans l'ouvrage de Le Roux de Lincy. Souvent le proverbe est simplement cité, mais le plus souvent la provenance est indiquée. Beaucoup se trouvent dans le *Roman de la Rose*, ou le *Roman de Renard*, etc. Souvent aussi le même proverbe se présente sous plusieurs formes. Comme la table des matières du livre de Le Roux de Lincy est incomplète, j'ai renvoyé aux pages, afin d'éviter au lecteur de trop longues recherches. L'édition à laquelle renvoient les notes est la 2e édition (1859). — Consulter au tome II, p. 547-596, la Bibliographie des Proverbes.

2. Le Roux de Lincy, II, 313.

une autre sorte de composé, *Qui bien attend ne surattend* [1].

Et à propos de ce que j'ay dict parcidevant, que nous avons des façons de parler prises de la congnoissance du naturel des animaux, j'ameneray quelques proverbes aussi, qui sont de ce reng : et cestuy-ci sera le premier, *On ne peut faire de buisart un esprevier* [2]. Il est vray qu'on trouve escrit *buison* au lieu qu'on dit aujourdhuy *buisart*, ou *busart*. Et comme ce proverbe-là concerne la fauconnerie, aussi cestuy-ci, *Oiseau debonnaire de luy-mesme se fait* [3]. Où il faut noter *debonnaire* dict en sa propre signification, au lieu que quand on le dit d'un homme, on use de translation : suivant ce que j'en ay discouru cidessus : où j'ay aussi adverti que *debonnaire* se disoit pour *de bonne aire*. J'adjousteray deux autres proverbes, qui appartiennent à ceste congnoissance de la nature des animaux. L'un est, *Onques mastin n'aima levrier* [4]. L'autre, *Onques bon cheval ne devint rosse* [5].

1. Nicot : « Surattendre aucun, id est, cheminant ou chevauchant tout bellement attendre celui qui vient. Ce n'est pas attendre tout coy ains à demy et allant le petit pas. » Ce sens trop particulier ne s'accorde pas bien avec les exemples cités par Godefroy, qui attribue au mot le sens d'*attendre encore*, *attendre trop*, *attendre en vain*, puis *attendre*, en général. Voir dans Godefroy sous trois formes le proverbe cité par H. Estienne.

2. Le Roux de Lincy, I, 153. — Quitard, *Dictionnaire des proverbes*, 1842, p. 350. — *Philippi Garneri Thesaurus Adagiorum Gallico-latinorum* (1612), p. 111.

3. Le Roux de Lincy, I, 188. — *Garneri Thesaurus*, 538.

4. Le Roux de Lincy, I, 184.

5. Id., I, 162. — *Garneri Thesaurus*, 132.

Or comme on y trouve des proverbes faicts sur une observation du naturel des bestes, aussi en ont-ils aucuns faicts sur ce qu'ils ont observé de la nature des hommes, et principalement des mœurs qu'ils ont naturellement. Et tels proverbes sont autant d'advertissemens. De ce nombre est cestuy-ci, *Il n'est si grand despit que de povre orgueilleux*[1]. Lequel se dit aussi en ceste sorte, *Il n'est orgueil que de povre enrichi*[2].

A l'experience que j'ay dicte appartient aussi ce proverbe, *Oignez vilain, il vous poindra : Poignez vilain, il vous oindra*[3]. En cestuy-ci pareillement, qui est aussi touchant le vilain, nous avons un bel advertissement, *Il n'est danger que de vilain*[4]. Et *vilain* en ces proverbes est *Qui ha le cœur vilain* : veu mesmement qu'un autre proverbe dit, *Nul n'est vilain si le cueur ne luy meurt*[5].

Le changement de mœurs qu'on a observé et experimenté en plusieurs, avec le changement d'aage, a donné occasion de faire cest autre proverbe, *De jeune angelot vieux diable*[6].

Et comme es proverbes qui precedent cestuy-ci, il est parlé du felon et du vilain, aussi en avons-nous qui nous advertissent de plusieurs choses

1. Le Roux de Lincy, II, 317.
2. Id., II, 314. — Cf. De Méry, *Histoire des proverbes*, I, 274. — *Garneri Thesaurus*, 531.
3. Le Roux de Lincy, II, 106. — Quitard, ouv. cité, 692. — *Garneri Thesaurus*, 769.
4. Le Roux de Lincy, II, 106.
5. Id., II, 106. *Nul ne est vilain se du cuer ne li vient.* Ce proverbe ne convient pas moins à l'idée exprimée par Henri Estienne.
6. Id., I. 11.

qui sont à considerer en la nature des fols : estans compris soubs ce mot ceux aussi qu'on appelle plus doucement *Maladvisez*. Et à propos de ce que j'ay nagueres allegué un proverbe où on met *fol* au lieu de *felon*, en voyci un qui tesmoigne qu'ils ne se peuvent accorder, *Fol et felon ne peuvent avoir paix*[1]. Pareillement avec la richesse ne se peut il accorder : tesmoin cest autre proverbe, *Fol et avoir ne se peuvent entravoir*[2]. Car *avoir* se prend pour Richesse ou Biens. Nous lisons aussi, *Fol devise, et Dieu depart*[3]. Auquel est semblable cestuy-ci, *De ce que fol pense souvent en demeure*[4]. Ils disoyent aussi, *Le fol se couppe de son cousteau*[5]. Quelques autres proverbes nous advertissent en quelles choses ne devons nous servir d'un fol : car nous trouvons, *Ne fay pas d'un fol ton message*[6]. Item, *Qui fol envoie, fol attend*[7]. En voyci deux autres qui nous conseillent de les fuir. L'un est, *Accointance de fol nè vaut rien*[8] : l'autre, *Bonne journee fait qui de fol se delivre*[9]. Ce nonobstant il est dict qu'il faut supporter les fols : *On doit honorer gens de bien, et supporter les fols*[10]. Et

1. Le Roux de Lincy, II, 476.
2. Id., ibid.
3. Le Roux de Lincy donne seulement : *Fol devise et fol depart*, I, 235.
4. Le Roux de Lincy, I, 240. — *Garneri Thesaurus*, 324.
5. Le Roux de Lincy, I, 242. — *Garneri Thesaurus*. 329.
6. Le Roux de Lincy, II, 353.
7. Id., I, 243. — *Garneri Thesaurus*, 325.
8. Le Roux de Lincy, I, 239. — *Garneri Thesaurus*, 323.
9. Le Roux de Lincy, II, 473. — *Garneri Thesaurus*, 324 et 331.
10. *Garneri Thesaurus*, *Est tolerandus iners, sapiens vir habendus honori* (p. 331).

mesmes on leur fait quelque honneur es deux proverbes suivans. l'un, *Un fol avise bien un sage*[1] : l'autre, *Au defaut d'un sage monte un fol en chaire*[2]. Or est parlé generalement es proverbes susdicts : mais cestuy-ci fait mention particulierement du seigneur fol : au moins, qui ha fol courage : *Il n'est au monde si grand dommage, Que seigneur à fol courage*[3].

Touchant le sage aussi nous avons des proverbes. comme, *En tout temps le sage veille*[4]. Item, *Qui est sage il se doute*[5]. Item, *Le sage se conforme à la vie de ses compagnons*[6]. Item, *Le plus sage se taist*[7]. Mais le sage ne doit avoir ceste opinion de soy, qu'il soit sage : tesmoin cest autre proverbe, *Qui cuide estre sage, il est fol*[8]. Il faut aussi qu'il ait peur d'un fol : tesmoin cestuy-ci, *Il n'est pas sage qui n'ha peur d'un fol*[9]. Et outre les proverbes que nous avons du sage, on luy en peut accommoder aucuns de ceux qui sont dicts du fol, en ostant ou adjoustant une negation. comme, s'il est vray, *Fol est qui conseil ne croit*[10] : il sera vray, *Sage est qui conseil croit*. Le mot aussi de sagesse se trouve en aucuns : comme ici, *Sagesse vaut mieux que force*[11];

1. Le Roux de Lincy, I, 244. — Quitard, ouv. cité, 407.
2. Le Roux de Lincy, I, 240. — *Garneri Thesaurus*, 326.
3. Le Roux de Lincy, II, 98.
4. Le Roux de Lincy, I, 274. — *Garneri Thesaurus*, 669.
5. Le Roux de Lincy, II, 391.
6. Le Roux de Lincy, II, 331.
7. Le Roux de Lincy, II, 331. — *Garneri Thesaurus*, 664.
8. Le Roux de Lincy, II, 387.
9. Le Roux de Lincy, I, 239.
10. Le Roux de Lincy, II, 476.
11. Le Roux de Lincy, 9. Id., II, 414. *Garneri Thesaurus*, 668.

Et ici. *Sagesse et jeunesse ne sont pas ensemble.* ou, *ne demeurent pas ensemble* [1].

Pour venir de Sagesse à Science, nos ancestres nous ont aussi appris à dire, *Science n'ha ennemis que les ignorans* [2]. Item, *Science sans fruit ne vaut guere* [3]. Item, *Il n'est thresor que de science.* ou, *richesse que de science* [4]. Toutesfois ils disoyent aussi, *Diligence passe science* [5]. Mais aucuns aujourdhuy disent, *Patience passe science* [6].

Entre les proverbes lesquels nous servent d'exhortations, sont ceux qui nous monstrent les amis estre chose plus pretieuse que les richesses. Je commanceray par un fort beau, et qui sent bien son antiquité, *Mieux vaut ami en voye Que argent en corroye* [7]. Cestuy-ci pareillement appartient à cela, *Nul n'est si riche qu'il n'ait mestier d'amis* [8]. En voyci un autre, *Amis valent mieux qu'argent* [9]. Auquel il faut adjouster cestuy-ci, *On ne peut avoir trop d'amis* [10]. Outre tous ces proverbes ils avoyent encore cestuy-ci, pour monstrer combien

1. *Garneri Thesaurus*, p. 391 : *Non in una sede morantur juventus et sapientia.*
2. Le Roux de Lincy, II, 148. — *Garneri Thesaurus*, 674.
3. Le Roux de Lincy, II, 148. — *Garneri Thesaurus*. 674.
4. Le Roux de Lincy, II, 316. *Il n'est richesse que de science et santé.* — *Garneri Thesaurus*, 648.
5. Le Roux de Lincy, II, 148. — *Garneri Thesaurus*, 219.
6. Le Roux de Lincy, II, 148. C'est l'allitération qu'on a cherchée. — *Garneri Thesaurus*, page 561.
7. Le Roux de Lincy, II, 236. — *Garneri Thesaurus*, 24.
8. Le Roux de Lincy, II, 317.
9. Id., II, 236. — *Garneri Thesaurus*, 32.
10. Le Roux de Lincy, II, 362. — *Garneri Thesaurus*, 29.

on devoit priser un ami, *Bien de sa place part qui son ami y laisse*[1]. Encore n'est-ce pas tout. car nous trouvons là mesme, *Il n'est nuls petits amis*[2]. et (qui est un advertissement plus frequent et plus necessaire) *Il n'est nuls petits ennemis*[3]. A quoy se rapporte aussi un proverbe, qui est bien contre ceux qui disent, *Oderint dum metuant*[4] (c'est à dire, Qu'ils me hayssent, pourveu qu'ils me craignent) j'enten cestuy-ci, *Qui de ses subjects est hays, n'est pas seigneur de son pays*[5]. Ce qui ha encore plus d'emphase que si on disoit, *Malus dominationis custos metus :* au lieu qu'en Ciceron nous avons *Malus diuturnitatis custos*[6]. Mais il faut noter en ce dernier proverbe que *hays* est dict pour *hay,* la lettre *S* estant superflue : comme elle est souvent au langage ancien, et principalement où la ryme requiert qu'elle soit adjoustee[7].

Or comme ils monstroyent par les proverbes susdicts qu'ils estimoyent les amis estre une si grande richesse, aussi en avoyent par lesquels ils se plaignoyent de la rarité d'iceux. car nous lisons, *Il n'est guere de loyaux amis*[8]. Item, *Le mort n'ha point d'ami, Le malade n'en ha qu'un*

1. Le Roux de Lincy, II, 248.
2. Id., II, 314. — *Garneri Thesaurus*, 25.
3. Le Roux de Lincy, II, 314. — Quitard, ouvr. cité, 343. — *Garneri Thesaurus*, 253.
4. Sénèque, *De Ira*, I, XVI.
5. Le Roux de Lincy, II, 99. — *Garneri Thesaurus*, 679.
6. *De Officiis*, II, VII.
7. Les règles de l'ancienne langue étaient à peu près ignorées au XVIe siècle. H. Estienne ne pouvait reconnaître dans l's de *hays* la caractéristique du cas sujet.
8. Cf. Quitard, *Dictionnaire des proverbes*, p. 41.

demi[1]. Et quant au povre, point du tout, *Povre homs n'ha point d'ami*[2]. ce qui convient aussi avec le proverbe tant Grec que Latin[3] : et pourtant vaut mieux suivre ceste escriture d'un vieil exemplaire, (estant *homs* dict à la façon ancienne pour *homme*) que l'autre, *Povres gens n'ont guere d'amis*[4].

Ils nous ont pourveus aussi de proverbes qui monstrent à certaines personnes qui sont en office, ou dignité, quel est leur devoir : mais notamment aux juges. car ils ne se sont pas contentez de dire, *De fol juge breve sentence*[5] : mais pour se faire encore mieux entendre, ont dict aussi, *Sage est le juge qui escoute et tard juge*. Ce qui me fait souvenir d'un endroit du Romman de Perceforest[6], où il est dict que le trop haster fait entendre mal les choses, lesquelles mal entendues font mal juger. Or disoyent-ils aussi, *Qui veut bien juger, il doit la partie escouter*[7].

Aussi appartiennent au faict de justice ces pro-

1. Le Roux de Lincy, II, 330. — *Garneri Thesaurus*, 285.
2. Le Roux de Lincy, I, 256.
3. *Erasmi adagiorum chiliades quatuor*, dans les *Opera omnia*. Froben, Basileæ, MDXL: πτωχοῦ φίλοι οὐδ' οἱ γεννήτοορς, id est, *Mendico ne parentes quidem amici sunt*. (*Chiliadis quartæ centuria II*, 51.) La même idée a d'ailleurs été souvent exprimée par les moralistes et les poètes.
4. Le Roux de Lincy, II, 369. — *Garneri Thesaurus*, 571.
5. Voir page 36.
6. *La tres elegante, delicieuse, melliflue et tresplaisante hystoire de tresnoble et victorieux et excellentissime roy Perceforest, roy de la Grande Bretaigne*, Paris, 1528. Cet ouvrage composé très antérieurement à cette date se rattache aux romans de la Table-Ronde.
7. Le Roux de Lincy, II, 409.

verbes, *Droit n'espargne nulli* [1]. Item, *Force n'est pas droit* [2]. Et, *Où force est raison n'ha lieu* [3]. ou, *justice n'ha lieu*. Item, *Bon droit ha bon besoin d'aide* [4]. Et, *Eschars plaidoyeur est hardi perdeur* [5]. Item, *Convenance vaut loy* [6].

Aucuns proverbes aussi (voire plusieurs) nous tesmoignent de la pieté de nos ancestres, notamment quant à la consideration tant de la puissance que de la providence divine [7]. Le premier soit cestuy-ci, *Il est riche que Dieu aime* [8]. Duquel voyci le reciproque (qui contient la mesme sentence) *Il est povre que Dieu hait* [9]. A ce premier et second correspondent les trois suivans (ausquels je donneray le troisieme, le quatrieme, le cinquieme lieu) *A qui Dieu aide, nul ne peut nuire* [10]. Et, *Contre Dieu nul ne peut* [11]. Et, *Cil est bien gardé qui de Dieu est gardé* [12].

Les suivans pareillement nous monstrent ce que j'ay dict. Le sixieme donc soit, *En peu d'heure*

1. Cf. Le Roux de Lincy, II. 291 : *Droit ne se remue.*
2. Le Roux de Lincy, II, 300.
3. Id., II, 365. — Cf. Quitard, ouvr. cité, 404.
4. Le Roux de Lincy, II, 251. — Quitard, ouv. cité, 19.
5. Le Roux de Lincy, II, 146.
6. Le Roux de Lincy, II, 277 : *Convenances vainquent loy.*
7. H. Estienne a donné plus tard une grande quantité de proverbes relatifs à cette idée dans ses *Proverbes epigrammatisez.*
8. Le Roux de Lincy, I, 20. — *Garneri Thesaurus*, 654.
9. Le Roux de Lincy, I, 20. — *Garneri Thesaurus*, 571.
10. Le Roux de Lincy, I, 19. — *Garneri Thesaurus*, 216.
11. Le Roux de Lincy, I, 19.
12. Le Roux de Lincy, I, 19. — *Garneri Thesaurus*, 256.

Dieu labeure[1]. Le VII, *L'homme propose et Dieu dispose*[2]. ou, *Ce que l'homme propose, Dieu autrement dispose*[3]. Le VIII (correspondant au septieme), *Fol devise, et Dieu depart* : allegué desja ci-dessus. Le IX, *Dieu paye tout*[4]. ou, *Dieu, qui est juste, payera selon ce que chacun fera*[5]. Le X, qui est semblable, *Dieu rendra tout à juste pris*[6]. Le XI, *Dieu punit tout quand il luy plaist*[7]. *Le* XII, *Dieu donne le bœuf, mais non pas la corne*[8]. Le XIII, *Là où Dieu veut il pleut*[9]. Le XIIII, *En petite maison ha Dieu grand part*[10]. Le XV, *Qui du sien donne, Dieu luy redonne*[11]. Le XVI, *Il est avare à qui Dieu ne suffit*[12]. Le XVII, *Il ne perd rien qui ne perd Dieu*[13]. Le XVIII, *Servir à Dieu est regner*[14]. Ce qui se dit aussi en ceste sorte, *Qui sert Dieu, il est roy*[15]. A quoy appartient ceci pareillement, *Qui sert Dieu, il ha bon maistre*[16]. Le XIX, *Fay ce que tu dois : advienne que*

1. Le Roux de Lincy, I, 20. — *Garneri Thesaurus*, 215.
2. Le Roux de Lincy, I, 255. — *Garneri Thesaurus*, 624. — Cf. Quitard, ouv. cité, 311.
3. Le Roux de Lincy, I, 250.
4. Le Roux de Lincy, I, 16 : *Dieu paira tout*. — *Garneri Thesaurus*, 215.
5. Le Roux de Lincy, I, 17.
6. Le Roux de Lincy, I, 17.
7. Le Roux de Lincy, I, 17. — *Garneri Thesaurus*, 217.
8. Le Roux de Lincy, I, 15. — J'ai adopté la correction faite par L. Feugère. L'édition de 1579 dit : *par la corne*. — Cf. *Garneri Thesaurus*, 217. *Dieu donne biens et bœuf, mais ce n'est pas par la corne. Dat Deus omne bonum, sed non per cornua taurum*, ce qui s'accorde avec le texte de 1579.
9. Le Roux de Lincy, I, 21. — *Garneri Thesaurus*, 604.
10. Le Roux de Lincy, I, 20.
11. Le Roux de Lincy, I, 22.
12. Le Roux de Lincy, II, 477.
13. Le Roux de Lincy, I, 21. — *Garneri Thesaurus*, 582.
14. Le Roux de Lincy, I, 22.
15. Id., ibid.
16. Id., ibid. — *Garneri Thesaurus*, 217.

pourra[1]. Le XX, *Vieil peché fait nouvelle honte*[2]. Le XXI, *Vieilles debtes aident, et vieux pechez nuisent*[3]. Le XXII, *De telle peine est le pecheur puni : Qui en son vivant met Dieu en oubli, A la mort ne luy souvient de luy*[4]. Il se dit aussi, *Qui en son vivant*, etc., sans les mots precedens. Le XXIII, *Qui bien veut mourir, bien vive*[5]. Le XXIIII, *A bien mourir doit chacun tendre*[6]. Le XXV, *Envis meurt qui appris ne l'a*[7]. Le XXVI, *De telle vie, telle fin*. ou, *Bonne vie attrait bonne fin*[8]. Le XXVII, *Il vaut mieux mourir, que mal vivre*[9]. Le XXVIII, *Chacun portera son faix*. ou, *son fardeau*[10]. Et cestuy-ci (qui fera le XXIX), à propos de porter son fardeau, *Celuy que Dieu quitte, bien est heureux*. Qui est la mesme chose que dit le prophete David[11]. J'adjousteray encores un (et ce sera le XXX) qui est pareillement pris de la saincte escriture, *Qui s'abbaisse, Dieu l'essauce*[12]. où *essauce* (car il est ainsi escrit au vieil exemplaire) signifie *exaltat*, et non pas *exaudit*. car ceci est pris de ce passage, *Qui se humiliat exalta-*

1. Le Roux de Lincy, II, 299. — *Garneri Thesaurus*, 284.
2. Le Roux de Lincy, II, 495. — Cf. *Garneri Thesaurus*, 576.
3. Le Roux de Lincy, II, 435. — *Garneri Thesaurus*, 202.
4. Le Roux de Lincy, I, 19. — *Garneri Thesaurus*, 215 et 217.
5. Le Roux de Lincy, II, 385. — *Garneri Thesaurus*, 488.
6. Le Roux de Lincy, II, 225.
7. Id., II, 298.
8. Le Roux de Lincy, 287 et 253. — De Méry, *Histoire des proverbes*, I, 247. — *Garneri Thesaurus*, 764.
9. Charron a dit plus tard (*Sagesse*, I, 36) : *Et un bon mourir vaut mieux qu'un mal vivre* (Littré).
10. Le Roux de Lincy, II, 269. — *Garneri Thesaurus*, 286.
11. Psaume XIII.
12. Le Roux de Lincy, I, 22 : *Ki s'abaisse Diex l'acroist.*

bitur[1] : et de cestuy-ci, *Humilem spiritu suscipiet gloria*[2]. On use aujourdhuy plutost de *exalter*, en ceste signification : de *essaucer* (ou plustost *exaucer*) pour *exaudire*.

Nous y trouvons mesmement aucuns proverbes qui appartiennent à la medecine. j'enten, à la congnoissance de l'art de medecine. comme en voyci un, *A l'œil malade la lumiere nuit*[3], tiré d'une regle generale qu'enseigne Hippocrat, et les autres medecins, quant à donner repos à la partie du corps qui est malade.

Touchant la goutte, il-y-a deux proverbes : l'un, *Au mal de la goutte Les medecins ne voyent goutte*[4] (ou, *A la fievre quarte et à la goutte les medecins ne voyent goutte*) l'autre, *Goutte enossee est à peine curee*[5]. Quant au premier, c'est ce que dit Ovide aussi en ce vers, *Tollere nodosam nescit medicina podagram*[6] : ce que le second specifie, vient d'une plus particuliere observation.

Il y-en a qui sont touchant le bon regime et la conservation de la santé, comme *Apres la poire le vin, ou le prestre*[7]. Et cestuy-ci, *Qui vin ne boit*

1. Saint Luc, XIV, 11. Cf. Saint Mathieu, XXIII, 12.
2. *Proverbes*, XXIX, 23 : *Humiliter autem sentientes firmat gloria Dominus.*
3. Le Roux de Lincy, I, 270. — *Garneri Thesaurus*, 522.
4. Le Roux de Lincy, I, 245. — Quitard, ouvrage cité, 432. — *Garneri Thesaurus*, page 359.
5. Le Roux de Lincy, I, 245. — *Garneri Thesaurus*, 360.
6. *Pontiques*, I, III, 23.
7. Le Roux de Lincy, I, 82 : *Après la poire, prestre ou boire* ; — II, 213. — *Garneri Thesaurus*, 605.

apres salade Est en danger d'estre malade[1]. Aussi ne doit estre omis, *Vin sur laict est souhait, Laict sur vin est venin*[2]. Ne ce qu'ils ont dict du foye, *Jamais homme ne mange foye, que le sien n'en ait joye*[3]. Encore moins ce qu'ils ont dict du fourmage, *Tout fourmage est bien sain Qui vient de chiche main*[4]. car ceci n'a pas esté oublié entre les preceptes des medecins de Salerne[5], estant dict là : *Caseus ille bonus quem dat avara manus.* Je confesse qu'aucuns autres de nos proverbes anciens ne nous laissent avoir si mauvaise opinion de ceste viande : mais comme entre les medecins aucuns ont bien des opinions extravagantes, lesquelles on leur pardonne : aussi est raisonnable de pardonner à aucuns de ces proverbes, s'ils ne parlent pas tant Hippocratiquement que ceux qui sont passez docteurs à Montpeslier. Et ne se faut esmerveiller si un fort sçavant medecin de nostre temps trouve tant à disputer contre aucuns d'iceux, veu que les susdicts preceptes des mede-

1. Le Roux de Lincy, II, 216 (avec l'exemple d'Estienne).

2. Id., II, 221. — Cf. Quitard, ouv. cité, 696. — *Garneri Thesaurus*, 408.

3. Le Roux de Lincy, II, 197, sans autre source indiquée que ce passage de la *Précellence*.

4. Le Roux de Lincy, II, 198.

5. L'université de Salerne, célèbre surtout par son école de médecine, passait pour avoir été fondée par Robert Guiscard à la fin du XIe siècle. On désignait sous le nom de *Medicina salertina seu regimen sanitatis*, un recueil d'aphorismes en 1239 vers latins qui résumait les doctrines de l'Ecole de Salerne. Ce recueil fut probablement composé vers l'an 1100 par Jean de Milan. Il n'en restait plus que 373 vers lorsque l'ouvrage fut recueilli au XIIIe siècle par le médecin Arnault de Villeneuve.

cins de Salerne, qui estoyent en si grand credit et estime, il n'y a que trente ans, sont maintenant tant contredicts. Quoy qu'il en soit, il suffit, quant à ceste sorte de richesse de nostre langage, qu'entre autres proverbes il en ait qui appartiennent à la medecine, et sont tels qu'ils donnent bien à disputer. car rien n'est disputable, qui n'ait quelque apparence d'estre soustenable. Et quand au fourmage, il ne se faut esbahir que nous avons des proverbes qui se contrarient en ce qu'ils en disent : veu que nous voyons les grands medecins se contrarier en choses qui peuvent plus importer à la santé du corps humain. Pour exemple : nous voyons que Cornelius Celsus [1] conseille de boire un verre d'eau en la fin du repas [2]. ce que les autres medecins estiment estre une heresie : et de faict, je sçay qu'un de mes plus grands amis, pour avoir esté Celsiste en cela l'espace seulement de huict ou dix jours, fut en danger de me dire le grand adieu. Et à ce mesme propos, combien que nostre proverbe die *Apres la poire le vin, ou le prestre*, et qu'il soit conforme à ceste regle, *post crudum, purum* (encore

1. A. Cornelius Celsus vécut au premier siècle de notre ère. Il avait composé une sorte d'encyclopédie dans laquelle il montrait d'égales connaissances en médecine, en agriculture, en art militaire (V. Quintilien, XII, II). Il ne nous reste que son traité *De re medica*, en huit livres.

2. I, II : « Ubi expletus est aliquis, facilius concoquit, si quidquid assumpsit potione aquæ frigidæ includit, tum paulisper invigilat, deinde bene dormit. »

qu'un autre proverbe ne vueille pas qu'on face le mesme apres la pomme) si est-ce qu'en Italie mesmement j'ay trouvé des medecins qui me vouloyent persuader, et à autres aussi, de boire de l'eau apres le melon. Mais nous rejettions ceste opinion, comme du tout erronee et scandaleuse : et nous arrestions à l'autre, de boire apres le melon de la meilleure malvoisie que pouvions trouver : jugeans à nostre santé, et celle des autres, qui faisoyent le mesme, que ceste opinion estoit la saine : encore que ces medecins allegassent des raisons qui avoyent quelque couleur et apparence.

Puisqu'ainsi est, il ne se faut esbahir ne de la contrarieté, laquelle peut estre qu'on trouveroit en aucuns de nos proverbes concernans la science de medecine, ne de ce que quelques uns sont contredicts, voire refutez. Et d'ailleurs faut pardonner aux auteurs d'iceux, veu qu'ils ne faisoyent pas grand'profession de medecine : et leur sçavoir bon gré de nous avoir faict sçavoir leurs opinions telles qu'elles estoyent, par le moyen de ces proverbes. Pour le moins ne peut-on nier que nous n'ayons tresbon conseil où nostre langage nous conseille de boire du vin vieil plustost que du nouveau : en ce beau proverbe, *Vin vieux, ami vieux, or vieux* [1]. Et où il nous advertit de ne nous morfondre jamais la teste ni les pieds. Non plus

1. Le Roux de Lincy, II, 221. — *Garneri Thesaurus*, 775.

pouvons nier qu'il ne die verité quand il dit que *Veau mal cuit et poulets crus Font les cimetieres bossus*[1]. Aussi nous donne-il bon conseil quand il veut qu'en remedes nous ne laissions jamais le certain pour l'incertain : mais nous tenions à ceux que nous avons experimentez. J'enten, où il dit, *On doit prendre l'herbe qu'on congnoist*[2]. Item, *Il faut lier à son doigt l'herbe qu'on congnoist*[3].

Et toutesfois quand nostre langage ne nous fourniroit autres proverbes que ceux qui nous peuvent faire passer des medecins, il faudroit confesser que ce seroit beaucoup. Escoutons donc par combien de manieres il nous recommande la sobrieté. Premierement il nous crie, *Nature est contente de peu*[4]. Puis adjouste, à fin que nous tenions tousjours sur nos gardes, *Il faut lier le sac avant qu'il soit plein*[5]. Quand il voit qu'on n'en veut rien faire, il dit, pour nous faire penser à nous, *Gourmandise tue plus de gens, Qu'espee en guerre trenchant*[6]. Il dit encores en une autre maniere ce qui vaut à peu pres autant, *Les gourmands font leurs fosses à leurs dents*[7].

Mais encores à la fin, esmeu de pitié, nous donne

1. Le Roux de Lincy (cite Estienne), II, 218. — *Garneri Thesaurus*, 744.
2. Le Roux de Lincy, I, 76 : *Herbe congneue soit bien venue.* — *Garneri Thesaurus*, 371.
3. Le Roux de Lincy, I, 76. — *Garneri Thesaurus*, 371.
4. Le Roux de Lincy, II, 352. — *Garneri Thesaurus*, 501.
5. *Garneri Thesaurus*, 663.
6. Le Roux de Lincy, II, 199 et 324. — *Garneri Thesaurus*, 359.
7. Le Roux de Lincy, II, 199. — *Garneri Thesaurus*, 359.

des proverbes qui nous monstrent à quels medecins principalement devons nous adresser : puisque nous ne voulons pas faire en sorte que nous n'en ayons point (ou bien peu) faute, par le moyen de la sobrieté. car un est qui dit, *Bon est le medecin qui se sçait guerir* [1]. comme nous advertissant de choisir tousjours un tel medecin, plustost qu'un autre : j'enten, qui ha ce bon heur de se sçavoir guerir soymesme. Aussi nous conseille ne laisser un vieil pour un jeune, ou nouveau, comme il l'appelle, quand il dit qu'il fait le cimetiere bossu. Et par mesme moyen nous advertit touchant le jeune advocat. car le proverbe est tel, *De jeune advocat heritage perdu, et de nouveau medecin cimetiere bossu* [2]. En ce qu'il dit, *nouveau medecin*, et non pas *jeune*, il faut considerer que *nouveau* s'estend plus avant. car un mesmement qui n'est pas jeune, peut bien estre nouveau en cest art, voire plus nouveau qu'un qui sera beaucoup plus jeune. Et pour la mesme raison pourroit-on dire, *D'advocat nouveau* : et est croyable qu'il ait esté premierement ainsi escrit.

Il faut aussi noter que nous avons des proverbes qui respondent à ceux des Grecs, ou des Latins, ou bien à tous deux : estant toutesfois ordinairement l'origine Greque.

1. Le Roux de Lincy. I, 265. — *Garneri Thesaurus*, 453.

2. Le Roux de Lincy. I, 265, II, 115. — *Garneri Thesaurus*, 75.

Je commanceray par cestuy-ci, *Au premier coup ne chet pas l'arbre*[1] : car le Grec dit, *Pollaisi plrgais drys macra damazetai* : le Latin, *Multis ictibus dejicitur quercus*[2].

Le second sera cestuy-ci (en les mettant par ordre selon que ma memoire me les fournit), *Entre bouche et cuillier vient souvent encombrier*[3], ou *chet souvent*, comme il se lit en un vieil exemplaire. Et ce *chet* respond mieux au Grec, *Polla metaxy petei xylicos xai cheileos acrou*. Car je soustien qu'il faut escrire *petei*, non pas *pelei*, comme tous escrivent ordinairement. comme aussi il-y-a grande apparence que ceste escriture-là, non ceste-ci, ait esté suivie par celuy qui anciennement interpreta ainsi ce proverbe Grec, *Multa cadunt inter calicem supremaque labra*[4]. Au proverbe François, pour *encombrier* aucuns disent *destourbier*.

Celuy auquel je donneray le troisieme lieu, est de fort bonne grace, pource qu'il contient une sentence sous une fiction Æsopique (c'est à dire qui sent la façon d'Æsope), en particularisant aussi, au lieu de parler generalement, *Le loup alla à Romme, et y laissa de son poil, et rien de ses coustumes*[5]. Car c'est ce que dit Horace, *Cœlum non animum mutant qui trans mare currunt*[6].

1. Le Roux de Lincy, I, 57.
2. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* VIII, 94.
3. Le Roux de Lincy, I, 211. — Quitard, *Dict. des prov.*, 166.
4. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* V, 1.
5. Le Roux de Lincy, I, 181. — *Garneri Thesaurus*, 422.
6. *Epistularum* I, XI, 27.

Ce IIII, *Beau service fait amis, et vray dire ennemis* [1], pourroit sembler tiré de ces mots de Terence, *Obsequium amicos, veritas odium parit* [2].

Ce V, *Compagnon bien parlant Vaut en chemin chariot branlant* [3], c'est ce que Publius mimographus a dict, *Comes facundus pro vehiculo est* [4].

Ce VI, *Qui ha mestier du feu, à son doit le quiert* [5], respond à ces mots, *Qui igni opus habet, digito scrutatur.* comme il est dict de ce bon compagnon au Moretum de Virgile. *læsus quem denique sensit* [6].

Ce VII contient une sentence en beaux termes, *Onques amour et seigneurie ne se tindrent compagnie* [7] : tout-ainsi qu'Ovide a dict,

> *Non bene conveniunt nec in una sede morantur*
> *Majestas et amor* [8].

Pareillement cest VIII, *Tard medecine est apprestée A maladie enracinee* [9], respond à ces paroles d'Ovide,

> . . . . *Serò medicina paratur,*
> *Quum mala per longas invaluere moras* [10].

1. Le Roux de Lincy, II, 246. — *Garneri Thesaurus*, 687.
2. *Andria*, I, I, 41.
3. Le Roux de Lincy, II, 276. — *Garneri Thesaurus*, 157.
4. Edition Meyer (1880), 104, p. 24.
5. Le Roux de Lincy, II, 380. — *Garneri Thesaurus*, 308.
6. Vers 7. Le texte donne *sentit*.
7. Le Roux de Lincy, II, 101-102. — *Garneri Thesaurus*, 42.
8. *Metamorph.*, II, 846.
9. Le Roux de Lincy, I, 268. — *Garneri Thesaurus*, 637.
10. *De Remedio amoris*, 91. Le texte donne *convaluere*.

Encore ce IX, *Chose veee est plus desiree* [1], respond totalement à ce qu'a dict ce mesme poete, *Nitimur in vetitum* [2]. J'escri ainsi, *Chose veee*, suivant le vieil exemplaire, auquel sont retenus les mots de l'ancien langage : car *veer* se disoit au lieu de *veter*, qui eust plus approché de *Vetare* [3].

Ce X, *Du diable vint, au diable retourna* [4], convient avec ce qui fut dict par un ancien poete, Nevius, *Malè parta male dilabuntur* [5] : et depuis par Ovide ainsi, *Non habe eventus sordida præda bonos* [6]. Mais ceste mesme sentence a esté par nos François mise en ces mots, *Ce qui est venu de pille pille, s'en reva de tire tire* [7].

Cest XI, *Nul bien sans peine* [8], est ce que nous lisons en Horace, *Nil sine magno vita labore dedit mortalibus* [9].

Ce XII, aussi, *Nature ne peut mentir* [10], ou, *Ce que nature donne nul ne le peut oster*, convient avec ce que dit le mesme poete, *Naturam expel-*

1. Le Roux de Lincy, II, 271. — *Garneri Thesaurus*, 144. — De Méry, *Hist. des prov.*, II, 260.

2. *Amorum* III, IV, 17 : *Nitimur in vetitum semper, cupimusque negata.*

3. *Veer* se rencontre en effet dans les anciens textes avec le sens de *refuser, défendre*. Le substantif correspondant se présente sous les formes *veé, vié, vet, vé*. (Godefroy.)

4. Le Roux de Lincy, I, 13 (d'après la *Précellence*). — Quitard, 308.

5. Voir A. Otto : *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer*. Leipzig, 1890, p. 206.

6. *Amor.* I, X, 48.

7. Le Roux de Lincy, édition de 1842, II, 190. Ce proverbe manque à la place correspondante dans l'édition de 1859, à laquelle je renvoie ordinairement. — *Garneri Thesaurus*, 593.

8. Le Roux de Lincy, II, 356. — *Garneri Thesaurus*, 92.

9. *Satir.* I, IX, 59-60.

10. Le Roux de Lincy, II, 352. — *Garneri Thesaurus*, 500.

las furca, tamen usque recurret[1]. Et de ceci mesme sommes advertis par l'exemple du poulain, ainsi,

Ce que poulain prend en jeunesse,
Il le continue en vieillesse[2].

Ou ainsi :

Ce que poulain prend en domture
Il le maintient autant qu'il dure[3].

La mesme chose s'exprime encores en ceste sorte, *Le loup mourra en sa peau, qui ne l'escorchera vif*[4]. Et pour user des mots anciens, *En tel pel com naist li leups morir l'escueut*[5]. Au lieu qu'on diroit aujourd'huy, En telle peau qu'ha le loup quand il naist, mourir lui eschet[6]. Le proverbe Grec dit qu'il change bien de poil, mais non de naturel : *Ho lykos tēn tricha all' ou tēn gnōmēn allattei*. en Latin, *Lupus pilum non ingenium mutat*[7].

Quant à ces mots, *Qui est extrait de geline, il ne peut qu'il ne gratte*[8], ils se disent aussi en

1. *Epist.* I, x, 24. Au lieu de *expellas*, lire *expelles*.
2. Le Roux de Lincy, I, 194. — *Garneri Thesaurus*, 500.
3. Le Roux de Lincy, I, 194. Dans le texte cité (Gautier de Coinsi, XIIe siècle), on lit *en denteure*. Littré comprend : *quand il fait ses dents*. Il donne plusieurs exemples de l'emploi du mot *denteure*, et entre autres cite ce proverbe. V. le lexique.
4. Le Roux de Lincy, I, 180-181. — *Garneri Thesaurus*, 422.
5. Le Roux de Lincy, I, 180.
6. Il faut évidemment reconnaître dans *escueut* le verbe *estovoir*, qui signifie *falloir*, *convenir*, et probablement, au lieu de traduire cette forme par *eschet*, comme le fait Estienne. il faudrait rétablir *estoet* ou *estuet* et traduire par *il faut*, il *convient*.
7. *Erasmi adagiorum chiliadis tertiæ centuria* III, 19.
8. Le Roux de Lincy, I, 177. — *Garneri Thesaurus*, 363.

façon de proverbe : mais pour signifier que l'enfant retient de la nature de sa mere.

Ce XIII, *A bon vin ne faut point d'enseigne*[1], respond mot pour mot à ce que disent les Latins, *Vino vendibili suspensa hedera non est opus*[2].

Ce XIIII, *En soy moquant dit-on bien vray*[3], parle d'une chose, laquelle Horace aussi avoit dict long temps auparavant devoir estre permise : *ridentem dicere verum Quid vetat*[4]?

Ce XV, *Besoin fait la vieille trotter*[5] : et ce XVI, contenant une mesme sentence, *La faim chasse le loup hors du bois*[6] : ces deux proverbes (di-je) conviennent avec ces deux Latins, *Multa docet fames*[7], et, *Hominem experiri multa paupertas jubet*[8] : qui sont pris des Grecs.

Ce XVII, *Qui la maison de son voisin voit ardre, doit avoir peur de la sienne*[9] : ou bien (en le faisant rymer, suivant l'escriture d'un vieil exemplaire), *Qui la maison son voisin ardoir voit, de la sienne douter se doit,* est ce que dit Horace,

Nam tua res agitur, paries quum proximus ardet[10].

1. Le Roux de Lincy, II, 222. — *Garneri Thesaurus*, 772. — Quitard, *Dict. des prov.*, 343.
2. *Garneri Thesaurus*, 772.
3. Le Roux de Lincy, II, 294. — *Garneri Thesaurus*, 474.
4. *Satir.* I, I, 24-25.
5. Le Roux de Lincy, II, 247. — *Garneri Thesaurus*, 87.
6. Le Roux de Lincy, I, 181. — *Garneri Thesaurus*, 279.
7. *Erasmi adagiorum chiliadis quartæ centuria* II, 48.
8. Publilius Syrus, éd. Meyer, 210, p. 33.
9. Le Roux de Lincy, II, 394. — *Garneri Thesaurus*, 432.
10. *Epist.* I, XVIII, 84.

Et faut noter *La maison son voisin* estre dict à la façon ancienne, au lieu de dire La maison de son voisin [1].

Ce XVIII, *Chacun quiert son semblable* [2], convient avec ce que disent les Latins, *Simile gaudet simili* [3] : et (apres Ciceron) *Pares cum paribus facile congregantur* [4] : tant l'un que l'autre estant pris des Grecs.

Ce XIX, (auquel il n'est parlé, comme au precedent, de chercher son semblable, mais de devenir semblable), *On est semblable à ceux avec qui on converse* [5], a esté fort frequent entre les Grecs : lesquels ont aussi exprimé la mesme chose par une comparaison de celuy qui conversant avec un boiteux, apprend à clocher. Il est vray que les uns ont dict *Scazein*, qui est Clocher : les autres n'ont dict que *Hyposcazein*, qui est comme si on disoit *Clocher à demi* : *An chωlω paroixηsηs, hyposcazein mathηsηι*. Ce qu'on peut dire en Latin, *si juxta claudum habites, subclaudicare disces* [6].

La mesme chose a esté exprimee ainsi par nos

1. Dans l'ancienne langue le cas régime sans préposition servait souvent à indiquer le rapport que marque aujourd'hui la préposition *de*. Il avait la valeur du génitif latin. Le fait se présentait surtout quand ce génitif était un nom de personne. Il reste encore des traces de l'ancien usage : *Hôtel-Dieu*, *Choisy-le-Roy*, *Villeneuve-l'Archevêque*, etc.

2. Le Roux de Lincy, II. 289. — *Garneri Thesaurus*, 681. — Quitard, *Dict. des prov.*, page 629.

3. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* II. 21.

4. *De senectute*, 3.

5. *Garneri Thesaurus*, page 172.

6. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* X, 73, et *Chiliadis tertiæ centuria* II, 49.

ancestres, et plus briefvement, et (selon mon opinion) avec meilleure grace, *Entre tels tel deviendras* [1].

Ce XX (qui ha grande affinité avec le precedent) *Tel maistre tel valet* [2], est pris des Grecs, de mot à mot. car ils ont dict, *Hopoia ἡ despoina, toiai καὶ therapainides*. Ce qu'on a traduict en Latin, *Qualis hera, tales pedissequæ* [3].

Nos ancestres ont dict aussi, *Tel seigneur telle mesnie* [4]. ou, *De tel seigneur telle mesnie*. et, *De nouvel seigneur nouvelle mesnie* [5]. Je trouve aussi, *A la mesnie congnoist-on le seigneur*. Mais aujourdhuy plusieurs escrivent *mesgnie*. Et quant à la prononciation, il me semble qu'en ceste ville de Paris nous prononceons *Mignee*. Duquel *Mignee* on pourroit dire que vient *Mignon* : mais *Mesnage*, de *Mesnie* [6], qui se trouve au vieil exemplaire.

Ce XXI (à propos de ce qui rencontre ou merite de rencontrer son semblable) *A rude asne rude asnier* [7], convient avec ces mots Latins, lesquels

1. Le Roux de Lincy, II, 297.
2. Le Roux de Lincy, II, 88 et 230. — *Garneri Thesaurus*, 434.
3. *Erasmi adagiorum chiliadis quartæ centuria* V, 63.
4. Le Roux de Lincy, II, 100 et 230. — *Garneri Thesaurus*, 679.
5. Le Roux de Lincy, II, 98. — *Garneri Thesaurus*, 679.
6. *Mignée* est comme *mesgnie* une corruption de *mesnie*, *mesnée*, qui vient d'un dérivé de *mansio*, *mansionata*. *Mesnage* ne vient pas de *mesnie*, mais d'un autre dérivé de *mansio*, ou de *meson* (maison), *mes(o)nage*. *Mignon* n'a aucun rapport avec ces mots. Littré le rapproche d'une part de mots celtiques, d'autre part de mots germaniques exprimant l'idée d'*ami*, *amitié*, *amour*.
7. Le Roux de Lincy, I, 140. — *Garneri Thesaurus*, 59.

pareillement se disent par proverbe, *Malo nodo malus quærendus est cuneus* [1].

Mais nous sommes bien plus riches ici (comme aussi ailleurs) que les Latins, car nous disons ceste mesme chose encores en trois autres sortes, a sçavoir : *A dur asne dur aiguillon* [2]. Et, *A rebelle chien dur lien* [3]. Et, *A gros larron grosse corde* [4]. car il me semble que ce troisieme aussi soit de la partie.

Ce XXII, *Au besoin congnoist-on l'ami* [5], ou, *Au besoin voit-on qui est ami,* s'accorde avec ce qu'a dict Ennius, *Amicus certus in re incerta cernitur* [6] : pareillement avec ceci que nous lisons en Plaute : *Is amicus est qui in re dubia juvat* [7].

Ce XXIII, *Belle doctrine prend en luy Qui se chastie par autruy* [8], respond à ce vers, *Felix quem faciunt aliena pericula cautum* [9]. Et ceci mesme a esté dict ainsi par Tibulle, *Felix quicumque dolore alterius, disces posse carere tuo* [10] : Et par Plaute, *Feliciter is sapit qui alieno periculo sapit* [11]. Duquel

1. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* II, 5.
2. Le Roux de Lincy, I, 140. — *Garneri Thesaurus*, 59.
3. Le Roux de Lincy, I, 166. — *Garneri Thesaurus*, 139.
4. Le Roux de Lincy, II, 171. — *Garneri Thesaurus*, 414.
5. Le Roux de Lincy, II, 231-232. — *Garneri Thesaurus*, 22-23. — Quitard, *Dict. des prov.*, 41.
6. A. Otto, ouv. cité, 21. — *Enni carminum reliquiæ*, édit. L. Müller, p. 129.
7. *Epidicus*, I, II, 10 : *Is est amicus, qui in re dubia, re juvat, ubi re est opus.*
8. *Garneri Thesaurus*, 226, 668.
9. D'après L. Feugère, ce vers est d'Estienne lui-même (Préface du recueil intitulé *Virtutum Encomia*, 1573).
10. *Eleg.*, III, VII, 11 et 12.
11. *Mercator*, IV, VII, 40. Cette

heur se vante celuy qui dit en un poete Grec : *Βλεπων pepaideum'eis ta των allων κακα* [1]. Ce que Publius a dict, *Ex vitio alterius sapiens emendat suum* [2] peut bien estre adjousté ici.

Mais quant à nostre proverbe, on le trouve aussi en moins de paroles en quelques vieux exemplaires : ainsi, *Bien se chastie qui par autruy se chastie*. Où *bien* est ce que Plaute (en son proverbe que je vien d'alleguer) dit *feliciter*. Et se peut ainsi interpreter, ou *utiliter*, en quelques autres proverbes aussi.

Ce XXVIII, *Borgne est roy entre aveugles* [3], se trouve aussi entre les proverbes Grecs : mais il n'est pas du nombre des plus anciens. On a ainsi interpreté les paroles Greques, *Inter cœcos regnat strabus* [4].

Ce XXV, *Mieux vaut bon gardeur que bon amasseur* [5], si on disoit seulement, *Autant vaut bon gardeur*, etc., ce seroit la mesme chose totalement qu'a dicte Ovide en ce vers, *Non minor est virtus, quam quærere, parta tueri* [6]. Ce qui avoit esté dict long temps auparavant par Demosthene [7].

scène n'est probablement pas de Plaute.

1. *Menandri fragmenta*, édit. Didot, p. 101 (dans le même volume qu'Aristophane). Le texte donne πολλῶν et non ἄλλων.

2. Edition Meyer, 150; p. 28.

3. Le Roux de Lincy, I, 209. — *Garneri Thesaurus*, 72.

4. *Erasmi adagiorum chiliadis tertiæ centuria* V, 96.

5. *Garneri Thesaurus*, 356.

6. *Art. am.* II, 13.

7. L. Feugère n'a trouvé dans Démosthène que la proposition contraire (2e *Olynthienne*). Edition Didot. p. 13 : πολὺ γὰρ ῥᾷον ἔχοντας φυλάττειν ἢ κτήσασθαι πάντα πέφυκεν.

Ce proverbe se trouve aussi escrit en ceste sorte, *Mieux vaut bon gardeur que ne fait bon gangneur*[1].

Ce XXVI, *Mieux vaut engin que force*[2], convient avec ce qu'a dict Titinnius, *Sapientia gubernator navim torquet, non valentia*[3]. ce qu'il a pris d'Homere[4] : et a usé du mot *sapientia* pour *solertia* : qui est signifiee ici par *engin*, selon l'usage ancien. Aujourdhuy nous disons, *Adresse vaut mieux que force* : ou, *Dexterité vaut mieux que force*[5].

Nos ancestres ont dict aussi, *Sagesse vaut mieux que force*[6] : où il faut entendre de la sagesse qui donne les bons avis et conseils. comme aussi *sapiens* est appelé celuy qui les sçait donner, par Ovide, quand il luy oppose *pugnacem* : en ce vers, *Qui nisi pugnacem sciret sapiente minorem*[7].

Ce XXVII, *Le cri pend le larron*, estant ainsi entendu, que le cri est cause de faire pendre le larron (comme *La mauvaise garde paist le loup*[8], c'est à dire, Donne moyen au loup de se paistre) pourra avoir quelque affinité avec le Grec, *Hoi phωres tηn voηn*, si on entend *phovountai* : tellement que ce soit en Latin, *Fures clamorem timent*[9].

1. Le Roux de Lincy, II, 347. — *Garneri Thesaurus*, 356.
2. Le Roux de Lincy, II, 347. — *Garneri Thesaurus*, 251.
3. O. Ribbeck, *Comicorum romanorum fragmenta*, Lipsiæ, 1873. P. 151.
4. Voir *Iliade*, XXIII, v. 315 et suivants.
5. Le Roux de Lincy, II. 349 : *Mieux vaut subtilité que force.*
6. Le Roux de Lincy, II. 414. — *Garneri Thesaurus*, 668.
7. *Metamorph.*, XIII, 354.
8. Le Roux de Lincy. I, 181. — *Garneri Thesaurus*, 421.
9. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* II, 66.

Mais on peut entendre apres ces paroles Greques un autre verbe que *phovountai*, c'est à dire, d'autre signification.

Ce XXVIII, *Fol ne croit jusques à tant qu'il reçoit*[1], est presque contraire au XXIII : et n'est autre chose que ce qu'on dit en Latin (en interpretant les mots Grecs), *Stultus malo accepto sapit*[2] : et, *Piscator ictus sapiet*, car il faut entendre *Reçoit des coups*. On trouve aussi escrit, *Fol ne croit jusques à tant qu'il prend*. et, *devant qu'il prend*. Les Grecs disent ceci en ceste sorte aussi, qui ha fort bonne grace : *Ex hωn epathen emathen*. comme si nous disions, *Il a appris de ce qu'il a pris*, en suivant la signification du mot susdict *Prend*[3].

Ce XXIX, *Il n'est si grand despit que de povre orgueilleux*[4], respond à ce qui a esté dict par Claudian :

Asperius nihil est humili, quum surgit in altum[5].

adjoustant, bientost apres, ce qui est encore plus :

. . . . *Nec bellua tetrior ulla est*
Quàm servi rabies in libera colla furentis[6].

On dit aussi, *Il n'est orgueil que de povre enrichi*[7] : ce qui se verifie autant bien en ce temps que

1. Le Roux de Lincy, I, page 237.
2. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* I, 29.
3. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* I, 31.
4. Voir page 204.
5. *In Eutropium*, I, 181.
6. *In Eutropium*, I, 183-84.
7. Voir page 204.

sentence aucune qui soit en nos anciens proverbes. Mais les autres termes conviennent encore mieux avec ce que dit Claudian, car de ce *despit* vient ce qui est appelé par les Latins *asperitas*.

Ce XXX, *Vertu gist au milieu*[1], est ce qu'on dit proverbialement en Latin, *In medio consistit virtus*, Qui est une regle des philosophes anciens : contenue aussi en ce vers d'Horace, *Virtus est medium vitiorum, et utrinque reductum*[2]. Avec ce proverbe la s'accorde cestuy-ci, *Trop n'est mie bien* : comme les Grecs avoyent dict, *Ouden agan*, et puis les Latins, *Ne quid nimis*[3].

Ce XXXI, *Un barbier rait l'autre*[4], est au lieu de ce qu'on dict les Grecs, *Cheir cheira niptei* (c'est à dire, Une main lave l'autre), et *Cheir cheira cnizei*, Une main gratte l'autre ou frotte, ce que les Latins ont interpreté, *Manus manum lavat*, et *Manus manum fricat*[5].

Ce XXXII, *Une bonté autre requiert*[6], convient avec ce que dit Euripide, *Charis anti charitos eltheto*[7]. et c'est plustost *Gratia gratiam parere debet*, que *Gratia gratiam parit*[8]. Avec cela s'accorde aussi ceci, *Courtoisie qui ne vient que d'un*

1. Le Roux de Lincy, II, 434. — *Garneri Thesaurus*, 753.
2. *Epist.* I, XVIII, 9.
3. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* VI, 96.
4. Le Roux de Lincy, II, 118. — *Garneri Thesaurus*, 80.
5. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* I, 33. — De Méry, *Hist. des prov.*, I, 172. — Quitard, *Dict. des prov.*, page 514.
6. Le Roux de Lincy, II, 432.
7. *Hélène*, 1234.
8. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* I, 34.

costé, ne peut longuement durer [1]. Et Plaute condamne celuy qui ayant receu quelque courtoisie, ne rend la pareille où il dit : *Improbus est homo qui beneficium scit sumere et nescit reddere* [2].

Ce XXXIII est pareillement touchant ce qu'on donne, *Chose bien donnee n'est jamais perdue* [3], et se rapporte à ce que dit Plaute : *Bonis quod benefit haud perit* [4] car *bien donnee* signifie donnee avec discretion. Or celuy qui use de discretion regarde de ne donner point à ceux lesquels se rendent indignes par leur ingratitude : lesquels ne peuvent estre appelez *boni*, comme les appelle Plaute, et Ciceron aussi, où, parlant de la mesme chose, il dit, *Quamobrem melius apud bonos quam apud fortunatos beneficium collocari puto* [5].

Suivant cela, il ne faut pas douter de la verité de cest autre proverbe, qui est comme reciproque, *Tout est perdu ce qu'on donne à un fol* [6]. Et contre ce qu'on donne à un fol doit estre allegué le vers d'Ennius : *Benefacta male locata, malefacta arbitror* [7]. Et comme il a esté dict, *Beneficium perdidit qui ingrato dedit*, aussi peut-on dire, en parlant plus generalement, *Beneficium perdidit qui stulto dedit*.

1. Le Roux de Lincy, II, 278.
2. *Persa*. I, II, 10.
3. Le Roux de Lincy, II, 271. — *Garneri Thesaurus*, 230.
4. *Rudens*, IV, III, 3-4.
5. *De officiis*, II, 20.
6. Le Roux de Lincy, I, 244.
7. Cité par Cicéron, *De officiis*, II, 18. — *Enni carminum reliquiæ*, édit. L. Müller, p. 129.

Ce XXXIIII est aussi touchant les dons, *Qui tost donne, deux fois donne*[1]. Et c'est, mot pour mot, ce que les Latins ont dict, *Bis dat qui cito dat*[2] : et ce qu'a dict Publius le mimographe (mais particulierement du don qu'on donne au povre) *Beneficium inopi bis dat qui dat celeriter*[3].

On dit par reciproque : *Petit don, longuement attendu, n'est pas donné, mais bien vendu.* Il est vray qu'aucuns ont dict ceci du petit disner, non pas du petit don[4].

Et à propos de vendre, ce que nos ancestres ont dict, *Assez achette qui le demande*[5], convient avec ce qu'ont dict les Latins, *Nihil carius emitur quam quod precibus emitur*[6]. Mais ils ont usé encore de quelques autres mots qui respondent mieux à ceux-ci.

Ce XXXV, *Assez ottroye qui se taist*[7], est pris de ceste maxime, *Qui tacet consentire videtur*[8].

Quand nous disons, *Nourriture passe nature*[9], (qui sera le XXXVI proverbe), c'est bien plus que si nous disions, C'est une seconde nature, comme les Latins, *Est altera natura*[10] : mais aussi il faut consi-

1. Le Roux de Lincy, II, 407. — *Garneri Thesaurus*, 230. — De Méry, *Hist. des prov.*, I, 164. Quitard, *Dict. des prov.*, 323.
2. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* VIII, 91.
3. Edit. Meyer, 235, p. 35. Le texte exact est : *inopi beneficium...*
4. Le Roux de Lincy, II, 370. — *Garneri Thesaurus*, 225.
5. *Garneri Thesaurus*, 3.
6. A. Otto, ouv. cité, p. 124.
7. Le Roux de Lincy, II, 242.
8. A. Otto, ouv. cité, p. 339.
9. Le Roux de Lincy, II, 356. — *Garneri Thesaurus*, 515.
10. A. Otto, ouv. cité, p. 90.

derer que *nourriture* emporte bien plus que le mot *consuetudo*, duquel ils usent.

Ce XXXVII, *Qui perd le sien, il perd le sens* [1], pourroit sembler avoir esté pris de ce vers d'Ovide, *Et sensus cum re consiliumque fugit* [2].

De ce XXXVIII, *Le feu plus couvert est plus ardent* [3], on en pourroit dire tout autant, qu'il y-a quelque apparence que nos ancestres l'ayent pris de ce vers : *Quòque magis tegitur tantò magis aestuat ignis* [4] : veu que la mesme allegorie est en tous deux.

Ce XXXIX, *De l'abondance du cueur la bouche parle* [5], doit estre mis avec ceux que j'ay dicts estre tirez des propres mots de la sainte escriture [6].

Ce XL, *Le sainct de la ville n'est point oré* [7], pourroit sembler avoir esté mis en la place de cestuy-ci, que nous lisons es evangelistes, *Non est propheta sine honore nisi in patria sua* [8].

Ce XLI, *Diligence passe science*, ou *Diligence passe sens* [9]. (comme nous le lisons au Romman de Perceforest), en l'accommodant à la guerre, respond à ceci, *Plus aliquando in diligentia quam in peritia rei militaris positum est.*

1. Le Roux de Lincy, II, 401. — *Garneri Thesaurus*, 581.
2. *Pontiques*, IV, XII, 48.
3. Le Roux de Lincy, I, 71. — *Garneri Thesaurus*, 309.
4. *Metamorph.* IV, 64; *tectus* au lieu de *tanto*.
5. *Garneri Thesaurus*, 104. — Quitard, *Dict. des prov.*. 6. — Le Roux de Lincy, II, 282.
6. Saint Mathieu, XII, 34.
7. Le Roux de Lincy, I, 43. — Le texte donné par Le Roux de Lincy est *aouré*, ancienne forme de *adoré*, qui est un mot savant.
8. Saint Mathieu, XIII. 57.
9. Voir page 207.

Ce XLII, *La charrue va devant les beufs*[1], est de la façon de cestuy-ci, *Currus bovem trahit*[2] : qui est pris du Grec.

Ce XLIII, *Si jeunesse sçavoit, si vieillesse pouvoit*[3], attribue la force aux jeunes, non pas le sçavoir, qui vient de l'experience : aux vieux, ce sçavoir, non pas la force : suivant ce que les Grecs ont dict, *Νεων αιχμαι, και γεροντων βουλαι*, qu'on a interpreté en latin, *Juvenum lanceæ et senum consilia*[4].

Ce XLIIII, *A la touche on esprouve l'or*[5], estant dict de l'espreuve qu'on fait de ceux qui se disent amis, emporte autant que ces deux vers d'Ovide :

Scilicet ut fulvum spectatur in ignibus aurum,
Tempore sic duro est inspicienda fides[6].

Ce XLV, *Qui d'autruy tromper se met en pene, souvent luy advient la pene*, convient avec ce que dit Hesiode, *Ηοι αυτω κακα τευχει ανηρ, αλλω κακα τευχων*[7].

Ce XLVI, *On ne peut homme nud despouiller*[8], ou, *On ne peut prendre un homme ray aux cheveux*, peut estre ainsi dict en Latin (en se servant des mots de Plaute) *Non possunt nudo vestimenta*

1. Le Roux de Lincy, I, 62. — *Garneri Thesaurus*, 123.
2. *Erasmi adagiorum chiliadis primæ centuria* VII, 28.
3. Le Roux de Lincy, II, 415. — *Garneri Thesaurus*, 392. — De Méry, *Hist. des prov.*, II, 258. — Quitard, *Dict. des prov.*, 481.
4. *Erasmi adagiorum chiliadis tertiæ centuria* V, 2.
5. Le Roux de Lincy, I, page 80.
6. *Trist.* I, v, 25-26.
7. Ἔργα καὶ ἡμέραι, 265.
8. Le Roux de Lincy, I, 256. — *Garneri Thesaurus*, 211.

detrahi [1]. Suivant cela on dict aussi, *Où il n'y-a rien, le roy perd son droit* [2].

Ce XLVII, *A bon entendeur il ne faut qu'un mot* [3], est ce que dict Terence : *Dictum sapienti sat est* [4].

Ce XLVIII, *J'aime mieux un tien, que deux tu l'auras* [5], on estime qu'il responde à ce que dit Terence, *Ego spem pretio non emo* [6].

Pour ce XLIX, *Qui d'autruy prend, Subject se rend* [7], nous pouvons dire, en usant des mots de Publius, *Qui beneficium accipit, libertatem vendit* [8].

Ce L, *Bien est malheureux qui est cause de son malheur*, est au lieu de ce que dict Publius, *Bis interimitur qui suis armis perit* [9].

Pour ce LI, *Il faut perdre un veron pour pescher un saumon* [10], ou, *Il faut despendre qui veut gangner*, on peut user de ces mots de Plaute, *Necesse est facere sumptum qui quærit lucrum* [11].

Ce LII, *Qui dira tout ce qu'il voudra, orra ce qu'il ne luy plaira* [12], se peut dire, se servant des mots de Terence, *Qui quæ vult dicit, quæ non vult audiet* [13].

1. *Asinaria*, I, II, 79 : *Nudo detrahere vestimenta me jubes.*
2. Le Roux de Lincy, II, 94. — *Garneri Thesaurus*, 240.
3. Le Roux de Lincy, II, 226. — *Garneri Thesaurus*, 256.
4. *Phormio*, III, III, 8.
5. Le Roux de Lincy, II, 350. — Quitard, *Dict. des prov.*, 665.
6. *Adelph.* II, II, 11.
7. Le Roux de Lincy, II, 403. — *Garneri Thesaurus*, 613.
8. Edition Meyer, 48, p. 21 : *Beneficium accipere libertatem est vendere.*
9. Edition Meyer, 66, page 22.
10. Le Roux de Lincy, I, 207. — *Garneri Thesaurus*, 753.
11. *Asin.*, I, III, 65.
12. *Garneri Thesaurus*, 220.
13. *Andria*, V, IV, 17 : *Si mihi pergit quæ volt dicere, ea quæ non volt audiet.*

Ce LIII, *Qui n'ha santé, il n'ha rien : qui ha santé, il ha tout*[1], s'accorde avec le dire des Grecs, donnans le premier lieu à la santé. On le peut ainsi traduire en Latin, *Potissima res est valere.*

Ce LIV, *Bonne renommee vaut mieux que ceinture doree*[2], contient une louange de la bonne renommee semblable à celle-ci de Publius, *Honestus rumor alterum patrimonium est*[3].

Ce LV, *Qui trop tost juge, tost se repent*[4], est ce qu'a dict ce mesme Publius, *Ad pœnitendum properat, citò qui judicat*[5].

Ce LVI, *De brebis comtees mange bien le loup*[6], ou (comme il-y-a au vieil exemplaire), *De comtees prend bien le leu*, se diroit, en suivant Virgile,

Non curat numerum lupus[7].

Ce LVII, *A seur dort qui n'ha que perdre*[8], respond à ce qui a esté dict par Juvenal,

Cantabit vacuus coram latrone viator[9].

Ce LVIII, *Il fait bon avoir deux chordes en son arc*[10], se dit par une metaphore equipolente à ceste-

1. Le Roux de Lincy, II, 398. — *Garneri Thesaurus*, 671.
2. Le Roux de Lincy, II, 157. — Quitard, *Dict. des prov.*, 194. — *Garneri Thesaurus*, 640.
3. Edition Meyer, 217, p. 34; lire : *alterum est patrimonium.*
4. *Garneri Thesaurus*, 405.
5. Edition Meyer, 32; p. 19.
6. Le Roux de Lincy, I, 151. — *Garneri Thesaurus*, 108.
7. *Eglog.* VII, 51-52 : *Hic tantum Boreæ curamus frigora quantum Aut numerum lupus, aut torrentia flumina ripas.*
8. *Garneri Thesaurus*, 234.
9. *Sat.* X, 22.
10. Le Roux de Lincy, II, 69.

ci, *Bonum est duabus ancoris niti* [1] : ce qui a esté pris des Grecs.

Ce LIX, *Qui n'est sage à soymesme, n'est pas sage* [2], convient avec ce vers ancien, allegué par Ciceron, *Qui sibi ipse sapiens prodesse nequit, nequicquam sapit* [3].

Ce LXe, *Qui ha suffisance ha prou de bien, qui n'ha suffisance il n'ha rien* [4], est ce que les Grecs ont dict, *Antarxeia megas ploutos.*

Ces soixante proverbes, rapportez à ceux du langage Grec ou Latin, (et aucuns à ceux de tous les deux) peuvent estre comme la monstre et eschantillon de la richesse du nostre, en cest endroit aussi. Car on peut juger par ceste collation, que nous n'avons pas seulement quelques proverbes qui nous sont peculiers, mais en avons aussi qui correspondent aux principaux de ces deux langues.

Ce que disant toutesfois, ne veux nier que les autres langues vulgaires n'ayent aussi des proverbes, et nommément l'Italienne : mais je di qu'elle n'ha pas si grand nombre d'anciens, ne (tant pour tant) de ceux qui ont bonne grace : et

1. *Erasmi Adagiorum chiliadis quartæ centuria* VIII, 72.
2. Le Roux de Lincy, II, 400. — *Garneri Thesaurus*, 669.
3. Ce vers est d'Ennius. (Voir *Enni Carminum reliquiæ*, éd. L. Müller, p. 117.) Cicéron le cite à la fin d'une lettre adressée à Trébatius. (*Epist. fam.* VII, 6.)
4. Le Roux de Lincy, II, 381. — *Garneri Thesaurus*, 680.

principalement si on excepte ceux qu'elle a pris de nous.

Mais je di bien d'avantage : c'est que comme nostre langue adjouste tous les jours richesse sur richesse en autres choses, aussi fait elle en cestecy. car elle en prend des Grecs et des Latins, lesquels elle s'approprie si bien qu'ils peuvent sembler estre de son creu. comme (pour exemple) on le diroit de celuy qui est compris en ce vers :

Qui se sert de la lampe, au moins de l'huile y met [1].

Il en prend aussi, ou plutost reprend, des Rommans. Je di, reprend, apres les avoir laissez quelque temps. Et aucuns sont tels qu'ils requierent bien qu'on les considere et reconsidere, qu'on y pense et repense, comme cestuy-ci, *Les chambres vuides font les sottes dames* [2], qui se lit au

1. C'est le dernier vers d'un sonnet de Jodelle, *la derniere chose par luy composee*, dit son biographe Charles de la Mothe. Il le récita « de voix basse et mourante, nous priant de l'envoyer au Roy, ce qui ne fut pas fait, pour n'avoir eu besoin de ce que plus par cholere que par necessité il sembloit requerir par iceluy ». *Œuvres d'Estienne Jodelle*, édition Marty-Laveaux, I, 8. Ce vers a fait beaucoup parler de la misère de Jodelle et de l'avarice de Charles IX. M. Marty-Laveaux montre dans sa notice que Jodelle ne doit pas être compté parmi les poètes que la misère a fait périr, et que s'il eut souvent besoin, en partie grâce à ses désordres et à sa prodigalité, d'implorer la libéralité de Charles IX, l'assistance du roi ne lui fit jamais défaut.

2. Le Roux de Lincy cite ce proverbe du XIIIe siècle : *Wide chambre fet fole dame.* I, 213. Il donne ailleurs une forme légèrement différente : *Vides chambres font femmes folles.* II, 158. Avec le mot *folle* le proverbe peut avoir deux sens, selon qu'on fait de *chambre* le régime ou le sujet : ou bien :

Romman de Perceforest. Lequel sur ce propos de dames, me fait souvenir d'un autre, fort beau, qu'on trouve là mesme, mais ne fait pas ainsi songer le lecteur, *Il n'est tant mauvais hoste en la chambre d'un prince, comme d'une femme despite et pleine de convoitise.* Ces Rommans leur donnent aussi un autre bon moyen de s'enrichir en cest endroit : en ce qu'ils luy amplifient aucuns proverbes, voire les rendent comme doubles. Pour exemple : nous disons ordinairement, *il faut faire de necessité vertu* [1], sans adjouster autre chose : mais au Romman susdict nous trouvons, *Faisons de necessité vertu, et de mal jour feste.* Ainsi à ce proverbe, *Besoin fait la vieille trotter* [2], est adjousté, *et cremeur fait lievres tumber* : en parlant de ce qui se fait autrement que selon le naturel, où *cremeur* se prend pour crainte [3].

Or entre les proverbes qui nous sont peculiers, nous en avons qui sont venus de quelques fort profonds discours, et autres qui sont fondez sur quelques histoires notables, et toutesfois des moins communes. tellement qu'il ne se faut esbahir s'ils donnent beaucoup de pene au lec-

la folie, le désordre d'une femme ruine la maison; ou bien : la pauvreté pousse une femme à l'inconduite. Littré préfère le second sens, qui est en effet plus vraisemblable. Mais si l'on adopte, comme H. Estienne, le mot *sotte*, c'est le premier sens qui paraît le meilleur.

1. Le Roux de Lincy, II, 299.

2. Le Roux de Lincy, II, 247. — *Garneri Thesaurus*, 87.

3. Nicot donne encore le mot *cremeur*, mais comme *usité es livres de Romans*.

teur, ou à l'auditeur, avant qu'il en puisse descouvrir la raison. Et du nombre de ceux que j'ay dict estre fondez sur quelque histoire, j'estime estre cestuy-ci, *Il n'est pas à seur à qui ne mescheut onques*[1]. Car nous lisons en la Thalie d'Herodote[2], que Polycrates roy de Samos fut si heureux et si long temps que cest heur commença à estre suspect au roy d'Ægypte, nommé Amasis (qui estoit son grand ami) voire jusques à le luy declarer par ses lettres, en luy disant, entr'autres choses, qu'il ne se souvenoit point d'avoir ouy parler d'aucun, auquel, apres avoir esté ainsi heureux en toutes choses, ne fust advenu une ruine totale. A quoy il adjoustoit, que s'il vouloit croire son conseil, il interromperoit le cours de ceste continuelle felicité : et pour ce faire, jetteroit au haut et au loing quelque chose dont la perte le pourroit beaucoup ennuyer. Polycrates, trouva bon son conseil, s'avisa en la fin de jetter en la mer une esmeraude, laquelle il portoit au doigt, et luy servoit de cachet. Mais, cinq ou six jours apres, alors qu'il commanceoit à se contrister de ceste perte, un pescheur luy apporta un fort beau et grand poisson : au ventre duquel ses serviteurs trouverent cest anneau. Il manda puis à Amasis comment le tout estoit passé. Amasis par ce dernier heur de Polycrates entrant encores en plus

1. Le Roux de Lincy, II, 315.
2. *Thalie* (livre III), chap. 39 et suivants.

grand'crainte que paravant de quelque estrange et horrible malheur, duquel il ne le pourroit preserver : luy envoya incontinent un heraut pour luy declarer qu'il renonceoit à l'amitié qui estoit entr'eux : ce qu'il fit, à fin que, quelque malheur si grand tombant sur Polycrates, luy ne tombast aussi en une grande tristesse, à cause d'une telle amitié. (qui estoit proprement celle qui procedoit du bon accueil et bon traittement que se faisoyent ceux qui s'entrelogeoyent allans au pays l'un de l'autre). Or qu'avint-il en la fin? Que Polycrates, estant pris par Orœtes (ou Orontes)[1], satrape du roy des Perses, fut crucifié. Il me semble qu'il y-a grande apparence que nos ancestres, curieux de la lecture des histoires (selon que le temps leur pouvoit fournir la traduction des plus notables pour le moins), ayent regardé à ceste-ci entr'autres en ce proverbe, *Il n'est pas à seur à qui ne mescheut onques*. ou pour le moins que le discours duquel est venu ce proverbe ne soit procedé de l'observation de tel evenemens.

Au demeurant il faut considerer aussi une autre chose : c'est que nos predecesseurs lisoyent fort curieusement les fables d'Æsope (ce qui a esté cause de les faire mettre en vers par plusieurs)[2] et

1. C'est Oroetes, Ὀροίτης, d'après Hérodote, III, 120 et suivants.

2. Le moyen âge considérait Esope comme le père de l'apologue et lui attribuait sans distinction tous les récits de ce genre. Tous les recueils de fables portaient le nom d'*Isopet*, diminutif du nom d'Esope ;

de là ont tiré beaucoup de proverbes plaisans et de bonne grace, comme aussi les Grecs : (qui en faisoyent fort grand comte) et toutesfois encore plus qu'eux, à ce qu'on peut juger par ce qui nous en reste. car je ne doute point que le nombre des nostres qui avoyent leur origine des dictes fables, n'ait esté plus grand sans comparaison que nous ne l'avons. Tant y-a que voyla qui fait estre plus souvent en nos proverbes le loup, le chien, le renard, et autres bestes, qu'elles n'y seroyent. Et à fin qu'on ne doute de ce que j'ay dict touchant ceste origine d'une partie de nos proverbes, il faut considerer qu'en aucuns est faicte mention de la fable. comme en cestuy-ci, *Ainsi dit le renard des meures, quand il n'y put advenir* [1]. Ce proverbe mesmement, *C'est du temps que les bestes parloyent* [2], est venu (comme je croy) de ce qu'en ces fables elles sont introduites comme s'entreparlans. Mais nos ancestres non contens d'appliquer les noms des bestes à leurs proverbes, autant que telle application peut convenir non seulement aux fables d'Æsope, mais aussi à son siecle (comme quand ils ont dict, *A petite occasion*

le plus connu est celui de Marie de France. Les récits populaires, les traditions orientales se mêlent aux fables grecques, et c'est sans doute à cette habitude très ancienne et très répandue de mettre en scène les animaux qu'il faut attribuer la naissance de l'immense épopée collective qu'on appelle le *Roman de Renart*. V. Gaston Paris, *la Littérature française au moyen âge*, p. 117 et suivantes.

1. Le Roux de Lincy, I, 199. — *Garneri Thesaurus*, 637.

2. Le Roux de Lincy, I, page 133.

prend le loup le mouton [1] : et *A chair de chien sausse de loup* [2] : et, *Renard qui dort la matinee, n'ha pas la langue emplumee*) [3] ont dict aussi, *A la fin sera le renard moine* [4] : item, *Le loup alla à Romme, et y laissa de son poil, et rien de ses coustumes* [5] : et ont usé de mesme liberté en autres proverbes, sans avoir esgard au siecle de leur maistre : je di, d'Æsope, qui leur avoit tant appris des tours que s'entrejouoyent les bestes [6].

Il faut toutesfois adjouster à ce que je vien de dire, que nos predecesseurs par l'observation aussi du naturel de quelques bestes, ont dict beaucoup de choses, qui sont par succession de temps venues en proverbes allegoriques. comme, *Onques mastin n'aima levrier* [7]. et, *Onques chapon n'aima gelines* [8]. Et ceci ainsi couvertement dict, ha meilleure grace que si on disoit, *Jamais un homme chastré n'aima les femmes* : encore qu'aujourdhuy ceste proposition soit contredicte. Aussi *Noire geline pond blanc œuf* [9], se dit de la femme

1. Le Roux de Lincy, I, 180. — *Garneri Thesaurus*, 421.
2. Le Roux de Lincy, I, 179. — *Garneri Thesaurus*, 138. — Le proverbe paraît signifier : *à méchant méchant et demi.* C'est l'interprétation de L. Feugère.
3. Le Roux de Lincy, I, 199. — *Garneri Thesaurus*, 641.
4. Le Roux de Lincy, I, 199. — *Garneri Thesaurus*, 640.
5. Le Roux de Lincy, I, 181. — *Garneri Thesaurus*, 422.
6. C'est que chaque génération a beaucoup ajouté aux récits d'Esope, et que beaucoup de nos proverbes nous viennent du *Roman de Renart*, ou plutôt des vieux contes dont il s'est formé.
7. Le Roux de Lincy, I, 184.
8. Le Roux de Lincy, I, 155 : *Jamais geline n'aima chapon.*
9. Le Roux de Lincy, I, 176. — *Garneri Thesaurus*, 611.

noire, qui ne laisse pas d'avoir des enfants blancs.

Et à propos des proverbes allegoriques, il y-a aussi beaucoup de belles allegories d'autre sorte. comme, *Une bonne verge porte bien aucunesfois un mauvais sion* : pour signifier que quelquesfois avient bien que d'une bonne race sorte un mauvais homme, ou qui soit de nulle valeur, et (comme on dit aussi) de neant. Item, *On ne doit mettre le doigt entre l'escorce et le bois*[1] : contre ceux qui mettent des noises et debats entre les personnes qui sont proches les unes aux autres[2] : (j'enten, entre lesquelles il y-a un lien fort estroict de prochaineté) comme entre le pere et l'enfant, le mari et la femme. Et ceste similitude est fort belle. car comme si le doigt se mettoit entre l'escorce et le bois, il seroit à craindre que ces deux venans à se rejoindre naturellement, il ne se trouvast enserré, non sans sentir douleur : ainsi celuy qui vient à mettre des noises et dissensions entre telles personnes, est en danger, quand elles retournent à leur naturelle alliance et conjonction de volontez, qu'il ne soit comme enserré et pressé de la haine que luy porte tant l'une que l'autre. Or plus donne de pene l'expo-

1. Le Roux de Lincy, I, 60. — Quitard, *Dict. des prov.*, page 323.

2. Le proverbe a un sens plus large aujourd'hui, et signifie qu'il ne faut pas s'ingérer dans les affaires de personnes étroitement unies, qu'il s'agisse de les diviser ou de les réconcilier.

sition de ce proverbe (laquelle est selon que j'en ay ouy user) plus faut-il qu'il soit excellent : à cause mesmement de sa briefveté, au lieu qu'il faudroit user de beaucoup de paroles. Voyci encores un exemple d'allegorie proverbiale, de fort bonne grace, *Trop achette le miel qui sur les espines le leche* [1]. Il y-a aussi des comparaisons fort belles : au nombre desquelles on peut mettre ceste-ci, *Amour en cueur, feu en estouppes.*

Outreplus nous avons quelques proverbes que nous pouvons mettre au reng des traits subtils, (que les Latins appeloyent *acutè dicta*) et aucuns qui ont ceste subtilité plus en la façon de parler, qu'en la sentence. comme cestuy-ci, *Qui tout me donne, tout me nie* [2]. car ceste maniere de parler, qui de prime face nous semble conjoindre deux contraires, ha fort bonne grace.

Nous en avons aussi ausquels nous ne trouverions point de raison, nous arrestans aux mots d'iceux, et entendans tout simplement ce qu'ils signifient, sans considerer ce qui s'en ensuit. Pour exemple, *Qui voit la maison de son seigneur, Il n'y-a proufit ne honneur* [3], pourquoy est dict ceci? que nuit-il de voir la maison de son seigneur? Il faut donc entendre Voir de sa maison celle de son seigneur. Or de ce voisinage tant prochain (car il ne faut pas entendre de celle qu'on voit, encore

1. Le Roux de Lincy, I, 79. *Qi tute me donne tut me tout.*
2. Le Roux de Lincy, II, 482 :
3. Le Roux de Lincy, II, 100.

qu'elle soit fort loin) il est certain qu'il peut venir plustost mal que bien : et d'autant plus de mal que plus il est dangereux de plaidoyer contre son seigneur. De quoy nous sont tesmoins trois proverbes : *Jamais homme ne gangne de plaider à son seigneur* [1]. et, *Jamais ne gangne qui procede à son maistre* [2]. et le troisieme, *Qui faict noces et maison, et plaide à son seigneur, il met le sien à bandon* [3].

Et puisque je suis tombé en propos de quelques proverbes qui de prime face peuvent sembler n'avoir point de raison, je parleray d'un duquel plusieurs s'esbahissent. J'enten cestuy-ci, *Il est maudict de l'Evangile qui ha le choix et prend le pire* [4]. Car pourquoy dit-on que cestuy-ci soit maudict de l'Evangile, veu qu'on n'y trouve point de texte où soit tel maudisson? Nous trouverons moyen d'excuser nostre proverbe, si nous voulons un peu aider à la lettre. Car nous sçavons que le Juif est maudict par l'Evangile : lequel Juif ayant le choix a pris le pire, quand ayant à son choix de sauver nostre seigneur Jesus Christ ou le brigand nommé Barrabas, aima mieux sauver ce meschant. Mais combienque je donne le moyen de sortir de ceste difficulté qu'on propose touchant ce proverbe, je confesse qu'il ne se faut pas beau-

1. *Garneri Thesaurus*, 595.
2. Le Roux de Lincy, I, 252.
3. Le Roux de Lincy dit : *qui fait nopces en sa maison.* — Dans les proverbes qui se trouvent à la suite du *Thresor de la langue françoyse* de Nicot. on trouve le même texte que dans Estienne.
4. Le Roux de Lincy, I, 25.

coup arrester à aucuns, pour y chercher toute la raison qu'on diroit bien : mais considerer qu'il est vraysemblable que les uns ne soyent sortis de si bonne boutique que les autres. Ce que je di devoir estre, consideré pareillement, es proverbes Grecs et Latins.

Or quant à ces proverbes-là, Grecs et Latins, encore que je ne vueille egaler les nostres à eux (et principalement aux Grecs) si est-ce que je di qu'aucuns, outre ce qu'ils contiennent des sentences fort belles, sont aussi fort beaux quant à la façon de parler, et ont une grace inimitable. Au nombre desquels peut estre mis cestuy-ci, qui a esté mis en avant ci-dessus, parmi des autres, *L'homme propose, et Dieu dispose* [1]. Et cestuy-ci, *Mal pense qui ne repense* [2]. Ausquels on peut adjouster les deux dont j'ay faict mention au commancement de ce discours touchant nos proverbes : *Mal attend qui ne perattend* : et, *Qui bien attend, ne surattend* [3]. Et ce composé *surattend*, me fait souvenir d'un autre mot qui ha ceste mesme sorte de composition. J'enten le mot *Sursomme*, en ce proverbe, *La sursomme abbat l'asne* [4]. Toutesfois encore plus de pene auroit-on à exprimer, voire à donner seulement à entendre, la façon gentile de cestuy-ci, *Ce qu'est venu de pille pille*

1. Le Roux de Lincy, I, 255.
2. Le Roux de Lincy, II, 343.
3. Voir page 192.
4. Le Roux de Lincy, I, 142.

s'en reva de tire tire[1]. Aucuns aussi ont bonne grace pour une simplicité de langage, conjointe toutesfois avec une grande proprieté. Ce qu'il semble qu'on pourroit dire de cestuy-ci, entr'autres, *Aussi bien sont amourettes soubs bureaux que soubs brunettes*[2].

Quant à tels traits comme ceux-ci, *A petit mercier petit panier*[3], et *De tel pain telle souppe*[4], et, *Il ha du sang aux ongles*[5], et, *Il se couvre d'un sac mouillé*[6], (qui sont plustost façons de parler proverbiales, que proverbes contenans sentences, telles que nous voyons en ceux qui ont esté proposez ci-devant) j'ose dire qu'en telle chose aussi nostre langue ne cede point à aucune des vulgaires, mais plustost elles luy cedent. Lequel avantage nous avons pardessus le Latin aussi en quelques endroits. Pour exemple, ce qu'il dit *Parvum parva decent*, nous ne l'exprimons pas

1. Voir page 221.
2. Le Roux de Lincy, II, 156. — *Garneri Thesaurus*, 38.
3. Le Roux de Lincy, II, 140. — *Garneri Thesaurus*, 460.
4. Le Roux de Lincy, II, 208. — *Garneri Thesaurus*, 702.
5. Le Roux de Lincy, I, 275. L'expression équivaut à *il a du sang dans les veines*.
6. Le Roux de Lincy, II, 180. L. Feugère dit que cette métaphore est prise aux sculpteurs. A son interprétation un peu trop savante, je préfère l'explication plus simple et plus populaire donné dans les *Proverbes françois*, à la suite du Dictionnaire de Nicot : *Ce proverbe appartient à ceux qui jamais ne veulent confesser leur faute. et quand on leur montre, allequent des excuses frivoles, et aussi propres à leur justification comme si quelqu'un pour se garantir de la pluie mettoit sur sa teste un sac desja tout mouillé et degoutant l'eau, qui le moüilleroit encore davantage. De mesmes les excuses justes, dont telles personnes se pensent bien couvrir, ne servent que de les convaincre de plus en plus.* — Cf. *Dialogues*, I, 130.

seulement en ceste façon qu'on voit ci-dessus, *A petit mercier petit panier* : mais nous disons aussi pour exprimer la mesme chose, *A petit sainct petite offrande*[1] : item, *A petit chien petit lien*[2]. Mais c'est bien pis que ce langage Latin, en quelques endroits n'est prouveu d'aucune façon de parler proverbiale, au lieu que le nostre en ha plus qu'il ne luy en faut pour sa prouvision : et quelquefois par le moyen du Grec, duquel il reçoit ceste commodité entre autres.

Voyci encore un poinct qui est considerable en nos proverbes : c'est, que la richesse de nostre langue consistant en diverses choses, entre lesquelles (comme j'ay dict parcidevant) sont les dialectes et le parler ancien : ils nous fournissent de beaux exemples de ces deux : lesquelles leur servent beaucoup pour nous apporter une varieté qui nous puisse resjouir. Quant aux dialectes (dont ils n'usent pas tant que des paroles ou terminaisons anciennes) ils en font leur proufit en deux sortes, car quelquesfois ils prennent le mot qui est peculier à un dialecte, comme *negun* (qui est pareillement des Espagnols) a esté pris et mis en besongne par cestuy-ci, *Qui sert commun, il ne sert negun*[3]. Quelquesfois ils usent d'un vocable

1. Le Roux de Lincy, I, page 42.
2. Le Roux de Lincy, I, 166. — *Garneri Thesaurus*, 139.
3. Le Roux de Lincy, II, 406. La forme donnée par Le Roux de Lincy est *nesung* au lieu de *negun*.

qui ne peut estre dict peculier à un dialecte, sinon alors qu'on luy donne une certaine signification, autre qu'il n'ha au parler commun. Ce qui se voit pareillement au langage des Rommans. pour exemple, en ce passage du Romman de Perceforest, *Le roy avoit bien cent ans d'age, et ne vouloit pas que son royaume comparast sa vieillesse*, ce *comparast* est un mot lequel se trouve souvent au commun parler des François, mais non en ceste signification. Et qui la veut trouver, il faut s'adresser à certains dialectes, où on dit, *Il le comparera bien*, pour signifier, Il n'aura pas cela sans beaucoup de pene, Il aura bien de la pene autant que la chose vaut, comme si on disoit, Il achettera bien cela : en suivant celle signification du latin *Comparare*, en laquelle il se prend pour Acheter. Car quant aux mots pris du Latin, il advient souvent que le mot duquel ils ont leur origine, ayant deux significations, l'une seulement se retient au commun parler des François, l'autre est peculiere à quelque dialecte.

Quant à ce qui se trouve en nos proverbes pris de l'ancien langage, j'en ay desja en quelques lieux monstré des exemples : mais je veux advertir que quelquesfois ce sont les mesmes mots, ayans seulement la terminaison differente. comme quand au lieu de *Lou* nous trouvons *Leu* [1] :

1. La forme *leu* est la forme picarde. Nous la trouvons encore dans l'expression *à la queue leu leu*.

quand au lieu que nous disons, *De nouveau tout est beau*, nous trouvons, *De nouvel tout est bel*[1]. Quelquesfois les mots sont autres : comme où nous trouvons *Goupil* pour *Renard* (comme en ce proverbe, *A goupil endormi ne chet rien en la gueule*[2] : estant ce mot ancien pris du Grec)[3] item, *Mire* au lieu de nostre *Medecin*. Il est vray que ce mot *Mire*[4] est retenu en quelques endroits : comme ici (où il est necessaire à cause de la ryme) *Qui veut la guarison du mire, Il luy convient tout son mal dire*[5]. Mais encore l'ancienneté n'est pas du tout gardee ici. car il y-a un autre ancien mot, *meshain*, au second vers, selon les vieux registres : où nous lisons, *Qui veut la guarison du mire, Il luy convient son mehain dire*. Lequel mot *mehain* se trouve aussi en ce proverbe, *Nul poulain n'est sans mehain*. Or veux-je advertir que les proverbes ont plus d'autorité en leur ancien langage, qu'en l'autre : et principalement aucuns. Pour exemple, si nous disons, *Moult remaint de ce que fol pense*[6], ce langage ha plus d'autorité que si nous parlons ainsi, *De ce que fol pense souvent en demeure*. Sur

1. Le Roux de Lincy, II, 285. — *Garneri Thesaurus*, 515.

2. Le Roux de Lincy, I, 199. — *Garneri Thesaurus*, 637.

3. *Goupil* ne vient pas de ἀλώπηξ, mais de *vulpecula*. On trouve le mot sous beaucoup de formes, entre autres *vulpil*, *vurpil*, *volpil*, *vorpil*. (V. Godefroy.)

4. Nicot donne le mot *Mire* sans indiquer qu'il ait vieilli. Mais il donne aussi sans aucune remarque bien d'autres mots qui avaient certainement cessé d'être employés, par exemple *mehaing*.

5. Le Roux de Lincy, I, page 267.

6. Voir page 205.

ce propos de l'ancien langage qui est en quelques proverbes, il me souvient de quelques-uns qui sont corrompus : le premier desquels ha ce mot ancien *mire* pour medecin (qui a aussi esté appelé *Physicien* par nos ancestres) [1]. Car en quelques impressions qui sont des plus recentes, on a mis ces mots, *De bonne myrrhe playe puante*, en la place de ceux-ci, *Debonnaire mire fait playe puante* [2]. Auquel proverbe est semblable cestuy-ci, *Femme trop piteuse fait souvent fille tigneuse* [3]. Un autre proverbe corrompu, es anciennes impressions mesmement, c'est, *Un fol un enragé*. car il faut dire, *Un fol fait quelquesfois enrager un sage* [4]. Aussi est depravé cestuy-ci, que plusieurs ont souvent en la bouche, *Il ne faut pas faire à Dieu barbe de paille*. car on doit dire *Gerbe de paille* [5].

1. C'est ce qui ressort des exemples donnés par Littré. On y voit aussi que *physique* signifiait autrefois *médecine*. On sait qu'en anglais encore le mot *physician* signifie *médecin*.

2. Léon Feugère explique : *Un médecin trop bon fait empirer le mal*. Le mot *bon* a le tort d'être trop vague, mais le proverbe suivant fait bien comprendre que le mot signifie : un médecin sans énergie, qui craint de faire souffrir le malade. Le Roux de Lincy donne le proverbe sous deux formes : *Bon mire fait plaie puante*, I, 265 ; et *Main de médecin trop piteux Rend le mal souvent trop chancreux*, I, 266. Cf. *Garneri Thesaurus*, 454.

3. Le Roux de Lincy, I, 232.

4. Ce proverbe se trouve dans Le Roux de Lincy, I, 244. Mais on trouve à la page suivante : *Ung fol vault ung enragé*. Peut-être serait-il plus naturel d'interpréter ainsi le proverbe cité par Estienne.

5. Le Roux de Lincy, I, 23. — De Méry, *Hist. des prov.*, II, 316. Quitard, *Dict. des prov.*, 107. — Comme le dit Estienne, *barbe* est ici pour *jarbe* ou gerbe. L'expression signifie au propre : il ne faut pas, quand on paie la dîme, donner des gerbes où il y ait peu de grain et beaucoup de paille, et au figuré, d'une façon générale, il ne faut pas chercher à tromper Dieu.

Je croy que ceux qui ne voudront point nier qu'il face jour en plein midi, ne nieront point aussi la precellence de nostre langue, quant à ce troisieme poinct, qui est de la richesse, non plus que quant aux deux autres. Laquelle richesse estant de diverses sortes, je sçay bien qu'on me pourra repliquer, comme touchant les precedentes, que les autres langues vulgaires y ont aussi leur part. Ceci ne nieray-je point : mais en adjoustant que (comme es sortes precedentes) elles y ont bien petite part, à comparaison de la nostre. Et d'autant qu'il s'agit en ceste-ci de proverbes, je confesseray, outre cela, que si l'Italienne ou Espagnole nous pouvoyent estre competitrices en quelcune, ce ne seroit point en autre.

Mais, pour faire principalement instance sur la principale sorte de richesse d'un langage, laquelle requiert qu'il soit bien meublé de beaux vocables, je diray touchant ceste-ci, que quand bien j'aurois si mal plaidé ma cause que j'aurois laissé emporter le pris à nos competiteurs, le proufit leur en demeureroit, mais l'honneur nous en reviendroit. Comment? Pource que s'ils sont riches, c'est de nos bienfaicts. Ce que je di tant plus hardiment que je me sen avoir bon garant. Car leur cardinal Bembo ne me peut denier garantie, sans desavouer le livre qu'il a intitulé *Le Prose*. veu qu'il a escrit là, *Presero oltre accio medesimamente molte voci i Fiorentini huomini da*

questi (*Provenzali*) *et la loro lingua anchora e rozza e povera iscaltrirono ed arrichirono dell' altrui. Conciosia cosa che Pogiare, Obliare, Rimembrare, Assembrare, Badare, Donneare, da gli antichi Thoscani detta, e Riparare* (*quando vuol dire Stare ed Albergare*) *e Gioire, sono provenzali, e Calere altresi*[1]. Où il commance à confesser une partie des mots que les poetes Thoscans avoyent pris du langage Provenzal[2] : mais confusément, d'autant que ces deux, *Obliare*, et *Gioire* (qui sont nostre *Oublier* et nostre *Jouir*), estans fort usitez à tout le reste de la France pareillement, sont meslez avec les autres mots, peculiers aux Provençaux, ou qu'ils ont communs avec le vieil langage seulement. Quant à *Poggiare*, la raison veut qu'il ait esté faict de *Poggio* (non pas *Poggio* de *Poggiare*), lequel vient de *Podium*. Or on expose ce *Poggiare*, non pas simplement Monter, mais Monter jusques au plus haut d'un tertre, selon le vray usage du pays d'où il vient. *Rimembrare*, est une parole des Rommans aussi, et mesmement d'aucuns dialectes de France, encores aujourdhuy,

1. Car les Florentins en outre prirent également beaucoup de mots à ceux-ci (aux Provençaux), et dégourdirent en l'enrichissant du bien d'autrui leur langue encore grossière et pauvre. Attendu que *poggiare*, *obliare*, *rimembrare*, *assembrare*, *badare*, *donneare*, mots du vieux toscan, et *riparare* (quand il veut dire *se tenir* et *loger*), et *gioire* sont provençaux, et *calere* aussi.

2. Voir Pasquier, *Recherches*, VII, IV et VIII ; — Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, I, 47 et suiv. — Cf. *Deux Dialogues du nouveau langage françoys italianizé*, édit. Ristelhuber, I, 24.

qui disent *Se remembrer*, pour Se souvenir. *Assembrare* a esté en usage tant pource qu'on dit Assembler, que pour Resembler, ou Faire resembler. Selon ceste premiere signification a esté dict, *Vedervi cosi assembrati tutti in un volere* [1], pour *Raunati*. Mais selon ceste seconde, *Rassembrare* et *Rassomigliare* se mettent pour un mesme, par Bernardino Tomitano. *Badare*, Perdre temps à attendre, Attendre en vain. encore qu'on le vueille faire venir de *Vadari*. *Donneare*, Hanter les dames et les entretenir, Faire la court aux dames. *Riparare*, ce que les Rommans disent *Repairer* : lequel verbe toutesfois est moins usité que le nom *Repaire*, duquel il est venu [2]. Et comme *Repaire* signifie le logis, ou le lieu de la demourance, ainsi *Repairer* c'est loger en quelque lieu et y faire sa demourance. Castelvetro toutefois ne veut pas que *Riparare* soit simplement *Stare ed albergare* (comme l'avoit exposé Bembo), *ma stare ed albergare, quando con la stanza o con l'albergo ha congiunto il riparo e la difesa o da nemici, o dal freddo, o dal caldo, o dalla poverta, et da simili maleventure* [3]. Voyla comment apres nous avoir pris nos mots, et les avoir mis en usage, ils disputent encore entr'eux,

1. Vous voir tous ainsi réunis en une même volonté.

2. C'est au contraire *repaire* qui vient de *repairier*, retourner dans sa patrie, dans sa maison. *Repaire* se trouve dans l'ancienne langue avec le sens de *retour*.

3. La phrase signifie : Mais se tenir et loger, quand à l'idée de chambre ou de demeure est jointe l'idée d'abri et de défense contre les ennemis, ou le froid, ou le chaud, ou la pauvreté, et contre un semblable mal.

quelle est leur signification. Quant à *Gioire*, il n'y a point de doute que ce ne soit ce que nous disons *Jouir*, comme en ce vers de Petrarque, *Io, che gioir di tal vista non soglio* [1].

Touchant ce mot *Calere* aussi, Castelvetro n'est point de l'opinion de Bembo : mais je croy que, s'il eust bien entendu le langage François, il en eust esté. Car Bembo dit que les anciens Toscans voulans signifier que quelcun ne se soucioit point de quoy que ce fust, disoyent que *lo poneva in non calere* : ou, *à non cale* : ou, *à non calente*. et monstre comment Petrarque mesmement en a usé en ce passage,

> *Per una donna ho messo*
> *Egualmente in non cale ogni pensiero* [2].

Il est certain que *ho messo in non cale* est et comme si nous disions, J'ay mis en nonchaloir. et que *Calere* c'est *chaloir*. Voyla pourquoy je m'esbahi que Castelvetro reprend ici Bembo : *Et io dico* (dit-il, apres avoir allegué le passage de Bembo), *che Calere è Latino, anchora in questa significatione : percioche le cose che ci cuocono, ci si fanno curare. et quindi Statio disse, Bellator nulli caluit deus* [3]. Il adjouste, *Adunque ponere o mettre che*

1. *Il Petrarca con nuove spositioni*. In Lyone, 1574. *Del Trionfo d'Amore capitolo primo*, v. 16 : Moi qui n'ai pas coutume de jouir d'une telle vue.

2. « Pour une dame j'ai mis également toute pensée en nonchaloir. » Edition citée, *Canzone*, XLVIII, v. 33-34.

3. Et je dis que *calere* est

che sia per non calente, o per non calere, cio è per cosa che non cuoca : et per consequente, per cosa che non sia da curare[1]. Je m'estonne fort comment il a voulu ainsi forcer ce mot à recongnoistre son origine du *Calere* Latin, et mesmement du *Calere* de la cuisine : et au lieu qu'il n'a pas voulu confesser que sa nation l'ait pris de la nostre, je luy veux confesser volontairement que c'est un mot plustost Gaulois que François : veu que les Alemans en usent. car ils disent *Chat nits* quand ils veulent dire, Il n'importe point, C'est tout un : *Perinde est.* comme si nous disions, Il n'en chaut point. Il est vray qu'ils l'escrivent avec un *s* devant, *Schat:* et encore quelques-uns mettent un *d* devant *t*[2].

Pietro Bembo vient encores à un autre denombrement de mots pris des Provençaux : *Guiderdone*, pour Guerdon : *Arnese*, pour Harnois : *Soggiorno*, pour Sejour : *Orgoglio*, pour Orgueil : *Arringo*, pour la lice où on court la lance : com-

latin, même dans ce sens, parce que les choses que l'on cuit demandent du soin, et c'est pourquoi Stace dit : *Bellator nulli caluit deus* (*Theb.* VI, 356).

1. Donc poser ou mettre quoi que ce soit en nonchaloir, c'est le considérer comme une chose qui ne cuit pas, et par conséquent une chose qui n'est pas à soigner.

2. L'allemand dit : *es schadet nichts*, littéralement : *cela ne nuit pas*; il n'y a pas de mal, il n'importe pas. Estienne fait toujours la même confusion entre le langage gaulois et les langues germaniques. Il n'y a aucun rapport entre le mot allemand et le mot français ou le mot italien. Ces deux derniers viennent bien du latin. Mais il va sans dire qu'il faut rejeter l'explication baroque de Castelvetro. *Chaloir, calere*, signifie avoir de la chaleur, offrir de l'intérêt.

bien qu'on luy donne encore une autre signification : et *Guisa*, pour Guise : et *Huopo*, pour Besoin. Et cependant qu'il est en train de confesser, il passe bien plus outre. car il adjouste *Quadrello* (que Castelvetro dit estre *Saetta che ha il ferro da quattro alette*) [1]. et *Onta*, pour Honte ; et *Prode*, Vaillant. se disant *Prode huomo*, comme nos Rommans usent de *Preud'homme*, pour vaillant. Et *Talento*, pour Talent, ancien mot, pour Volonté : et *Tenzona*, pour Tansement, s'il se peut dire de Tanser : et *Gaio*, pour Gay : et *Isnello*, pour Promt et legier, Viste : et *Guari*, pour Guere : et *Sovente*, pour Souvent : et *Altresi*, pour Aussi, Pareillement. et *Dottare* et *Dottanza*, pour Douter et Doute. comme si je di, Je me doute de cela, ou J'ay doute de cela, en signifiant quelque crainte. Et puis, prenant occasion de ce mot *Dottanza*, fait un recit de plusieurs ayans ceste mesme terminaison : laquelle il dit avoir pleu aux Provençaux premierement, et puis aux Toscans, prenans exemple à eux. Il adjouste donc *Pietanza*, pour ce que nous disons Pitié : *Pesanza*, pour Pesanteur : *Beninanza* et *Malinanza*, pour Benignité et Malignité : et *Allegranza*, pour Allegresse : et *Dilettanza*, pour Delectation : et *Piacenza*, pour plaisir : en la signification qu'il ha quand on dit Donner du plaisir, ou, Prendre du plaisir. Et *Valenza*, pour Vaillance,

1. Flèche qui a un fer à quatre arêtes.

ou Valeur : et *Fallenza*, pour Tromperie. Il est vray que quant à ces mots, et autres de mesme terminaison, il nomme aucuns qui en ont usé devant Dante et Boccace, et plus aussi qu'eux. Quant aux autres, il use luy mesme d'aucuns en ce livre-la : mais principalement de *Altresi*. car incontinent apres l'avoir mis en son denombrement parmi les autres, il dit, *Il quale fine piacendo per imitatione altresi à Thoscani*[1]. Et six ou sept lignes apres, *Passò questo uso di fine à Dante, et al Boccacio altresi*[2]. Il use aussi souvent de *Sovente* et de *Guisa* : et guere moins de *guari*. Voyla comment on voit que luy mesme estoit fort friand d'aucunes de ces paroles Provençales.

Il passe encore plus avant en ce denombrement : et vient à aucunes desrobees par Dante (car luymesme dit, *furò Dante da Provenzali*)[3], entre lesquelles sont, *Aranda*, qu'il expose *Appena*[4] : et *Bozzo*, qu'il dit signifier *Bastardo e non legitimo*. Apres ces deux vient *Gaggio*, qui est *Gage* : apres, *Landa*[5] : que Castelvetro pense estre composé de l'article *La*, et de *anda*, pour *andata*[6]. Apres, *Miraglio*, pour *Miroir* : apres, *Smagare*, lequel il dit signifier *Trarre di sentimento e quasi della primiera*

1. Cette terminaison plaisant aussi par imitation aux Toscans.
2. L'usage de cette terminaison a passé à Dante et aussi à Boccace.
3. Dante a dérobé aux Provençaux.
4. A peine.
5. Plaine, campagne.
6. *Andata* signifie : Allée, marche.

imagine [1] : et se prendre aussi simplement pour *Affannare* [2]. Et dit que non seulement Dante a usé souvent de ce *Smagare*, mais aussi les autres poetes : et Boccace pareillement en ses proses. Quant à Petrarque, seulement une fois : pource qu'il luy sembloit rude. Il vient puis à *Drudo*, à *Marca*, à *Vengiare*, *Giuggiare*, *Approcciare*, *Inveggiare* et *Scoscendere*. Apres, à *Bieco*, *Croio*, *Forsennato*, à *Tracotanza* et *Oltracotanza*, et à *Trascotato* [3]. Apres ceci, ayant dict pour la seconde fois, que Petrarque avoit esté moins hardi en ces mots que les autres, il monstre que nonobstant cela il usa de *Gaio*, de *Lassato*, de *Sevrare*, de *Gramare*, de *Oprire*, pour *Aprire*. Qu'il usa aussi de *Ligio* [4] : item de ceste maniere de parler, *Tanto o quanto*, qui est (comme je pense) ce que nous disons, Tant soit peu. *che posero* (dit-il) *i Provenzali in vece di dire Pur un poco* [5]. Et puis ayant allegué un exemple de cest usage, adjouste, *Senza che egli alquante voci Provenzali, che sono dalle Thoscane in alcuna loro parte differenti, usò piu volentieri et piu spesso secondo la Provenzal forma che la Thoscana* [6]. Et puis, pour exemples de cela, dit que

1. Détourner quelqu'un de la pensée et pour ainsi dire de l'image qui l'occupait.
2. Chagriner, inquiéter.
3. Amant, marque, venger, juger, approcher, envier, éclater (se fendre); — louche, grossier, forcené, présomption, outrecuidance, présomptueux.
4. Gai, lassé, séparer, attrister, ouvrir, vassal.
5. Que les Provençaux emploient pour dire *un peu*.
6. En outre, pour quelques mots provençaux qui sont en quelque partie différents des mots toscans, il a employé plus volontiers et plus souvent la

Petrarque use plus volontiers de *Alma*, que de *Anima* : de *Fora*, que *Saria* : de *Ancidere*, que *Uccidere* : de *Augello*, que *Uccello*[1] : item, de *Primiero* (où il peut), que de *Primo*. Quant à *Conquiso*, qui est un vocable Provençal, qu'il en a souvent usé : de *Conquistato*, qui est Thoscan, jamais. Il adjouste *Havia*, *Solia*, *Credia*[2], qu'il dit aussi estre pris des Provençaux. Il parle puis d'un certain usage de ce mot *Ha*, et de quelques façons de parler, prises pareillement du langage Provençal.

Mais, avant qu'adjouster cela, je veux monstrer qu'il s'en faut beaucoup qu'il confesse toute la debte : voire qu'il n'en confesse pas la centieme partie, si on veut mettre en avant tous les mots que son langage a pris du nostre, sans specifier ceux des Provençaux.

Et je suis deliberé de commancer par les anciens : encore que luy (je di le Cardinal Bembo) en son denombrement ait meslé non seulement des mots d'autre contree, mais aussi des modernes parmi des anciens. Et pource que nous sommes demourez sur Petrarque, je veux retourner à luy mesme. Voyci donc un de ses vers en son Triomphe d'Amour, pres du commancement, *Quattro destrier via più che neve bianchi*[3]. On

forme provençale que la forme toscane.

1. Ame, serait, tuer, oiseau.

2. Avait, avait coutume, croyait.

3. Quatre destriers plus

ne peut nier que *Destrier* ne soit un des vocables de nos Rommans, pour signifier Un cheval de guerre : que nous appelons autrement Un cheval d'armes. Comme aussi il est certain que leur *Palafren* ou *Palafreno* est sorti de nostre ancien *Palefroy*, dont est venu *Palefrenier*[1]. Or ce mesme poete use de *Lusingar*, tant ailleurs qu'en cest endroit,

Amor con sue promesse lusingando
Mi ricondusse à la prigine antica[2].

Il a falu que Petrarque, ayant ici besoin d'un beau mot et bien choisi, le soit venu emprunter de nos Rommans, qui disent *Losenger*, pour Decevoir, ou pour le moins attraire par blandissemens et flatteries : et usent aussi de *Losengier* et de *Losenge*. (lesquels se trouvent mesmement en l'interprete de Guillelmus Tyrius[3] : interpretant *blan-*

blancs que la neige. Edit. cit., *Del Trionfo d'Amore*, I, 22.

1. Cf. *Dialogues*, I, 189. Il suffit de rappeler une fois pour toutes que les accusations portées par H. Estienne sont tout à fait puériles. La ressemblance qui peut exister entre un mot italien et un mot français n'atteste le plus souvent qu'une communauté d'origine. On pourrait retourner contre H. Estienne la plupart des arguments dont il se sert. (Voir l'Introduction.)

2. « Amour, en m'attirant par ses promesses, me ramena à mon ancienne prison. » Ed. cit., *Sonnet* LVII.

3. Guillaume, dit Guillaume de Tyr, naquit soit en Syrie, soit à Jérusalem, vers 1127, étudia en Occident, fut nommé en 1167 précepteur de Baudouin, fils du roi de Jérusalem Amaury, et la même année archidiacre de la métropole de Tyr. Après avoir rempli plusieurs missions à Constantinople et à Rome, il devint archevêque de Tyr en 1174, assista en 1177 au concile de Latran, dont il écrivit une histoire aujourd'hui perdue, prê-

dimenta par ce mot *Losenges*) comme aussi les Italiens ne se sont pas contentez du verbe *Lusingar*, mais ont faict pareillement un Nom *Lusinghe*, du nostre. Et Petrarque a aussi dict *Lusinghier* (pour *Lusinghiero*) en ce vers,

Per servir questo lusinghier crudele [1].

Les Espagnols aussi ont voulu avoir part au butin : et ont dict *Lisongear*, pour Flatter, et *Lisongero*, pour Flatteur.

Ce mot que les Espagnols nous ont pris, aussi bien que les Italiens, me fait souvenir d'un autre qui nous a esté ainsi pillé par toutes ces deux nations. C'est *Escharnir*, pour, Se moquer de quelcun. Et toutesfois ce mot *Escharnir* semble estre aucunement different : veu que l'interprete de Tyrius met tous les deux, quand pour ces paroles Latines, *Probris afficiebat et contumeliis*, il met celles-ci, *Ne finoit d'escharnir et moquer*. Les Italiens en ont faict leur *Schernire*, les Espagnols leur *Escarnecer* : qui usent aussi de *Burlar*, comme les Italiens [2]. auquel mot d'autant que nous ne

cha en Europe une croisade en 1188 et mourut vers 1193. Il a laissé un ouvrage en latin : *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum a tempore successorum Mahometis usque ad annum Domini 1184*. Le nom de son plus ancien traducteur n'est pas connu. Il avait écrit aussi une *Histoire des Arabes* qui est perdue.

1. « Pour servir ce séducteur cruel. » *Canzone* XLVIII, 19.

2. Cf. *Dialogues*, I, 4; II, 186.

pretendons rien, j'en laisse le debat à ces deux nations.

Je ne diray pas le mesme touchant ce mot *Merci*. car il est aussi un de nos anciens, duquel toutes ces deux nations ont faict leur proufit. Quant à l'Espagnole, il n'en faut point demander d'exemples, veu qu'il luy est si frequent : quant à l'Italienne, elle en a encore plus usé (ce me semble) qu'elle n'en use : et tousjours en changeant la voyelle *i* en *e*. (au lieu que quelques Espagnols semblent le prononcer comme nous, encore qu'ils usent de ceste mesme mutation en escrivant) comme en ce passage du second livre des Azolains de Bembo, *sua dolce merce*, dict par forme de parenthese. Et en cestuy-ci de Boccace, *Ch'ella*, *Iddio merce*, *anchora non mi bisogna* [1]. En cest autre de luy mesme, *Voi*, *la vostra merce*, *havete honorato il mio convito* [2]. Ils disent aussi, *La buona merce*. Or combien que *merce* soit estimé signifier *gratia* en tels endroits, si est-ce que Bembo met tous les deux (mais joignant *buona* avec *gratia*) en la fin de son epistre devant ses Azolains, *Alla cui buona gratia e merce inchinevolmente mi raccommando* [3] : escrivant à *madonna Lucretia Estense orgia*, *duchessa illustrissima di Ferrara*. Quant à nostre *merci* François, lequel je di que ces deux autres

1. Je n'ai pas besoin d'elle, Dieu merci.

2. Le sens est : Merci, vous avez honoré mon festin.

3. A la bonne grâce et merci de laquelle je me recommande avec respect.

nations ont imité, nous en avons des exemples en nos Rommans, et nommement en celuy de Perceforest. Quant aux deux autres usages de ce mot *merci*, l'un quand nous disons *Grand merci*, l'autre quand on dit *Je vous crie merci*, il n'est besoin d'en aller chercher les exemples si loing, veu que nous les oyons tous les jours : et faut noter que Boccace n'a pas moins faict son proufit de ces deux usages, que de cest autre. car il a dict, *Dicendo gran merce à messer lo frate* [1]. Item *Gli gridava merce*. Et, *Lei gridando merce et ajuto* [2].

Il y-a encore d'autres de nos paroles que nous pouvons trouver en tous ces deux langages, je di, tant des Espagnols que des Italiens : (comme je monstreray ci-apres) et aucunes aussi dont les Espagnols seuls ont faict leur proufit (j'enten, outre celles que chacun peut aisément remarquer) mais maintenant, me contentant de poursuivre le discours commancé, je retourneray aux emprunts que Petrarque a faicts de nos predecesseurs (avant que parler des vocables dont nous usons aujourdhuy : aucuns desquels, voire plusieurs, nous sont communs avec eux) et allegueray ces vers,

Per le camere tue fanciulle e vecchi
Vanno trescando [3]...

1. En disant grand merci à messire le frère.
2. Il lui criait merci. — Lui criant merci et secours.
3. « Par tes appartements, jeunes filles et vieillards vont folâtrant. » Edit. citée, *Sonnet* CVI.

Car je di que ce *trescando* vient de nos Rommans. Et qu'ainsi soit, nous lisons au Romman d'Alexandre,

Qui ouit menestrels sonner maint instrument,
Et danser et tresquer bien et avenamment.

Quant à *Carolar* pareillement on sçait que les Italiens l'ont pris de nous (duquel use Boccace tant ailleurs qu'ici, *Concio fosse cosa che tutte le donne carolar sapessero*) [1] aussi bien que *Danser*, qui est aujourdhuy beaucoup plus en usage. Et de tous les deux ensemble (de peur de faillir) a usé le cardinal Bembo en ses Azolains, au second livre. Voyla comment la langue Italienne a pris de la nostre trois vocables pour signifier une mesme chose : et si aujourdhuy nous en prenons seulement un d'eux, asçavoir leur *Ballar*, il semble que nous leur facions grand tort [2]. Et je suis bien d'avis qu'on s'en passe, sinon en poesie, où la ryme nous rend subjects.

Je croy que ce mesme poete aura usé aussi de *Balia*, pour Puissance, comme nous le trouvons en Boccace, *Hammi in sua balia* [3]. Que si quelcun doute que ce soit un vocable de nos Rommans, voyci un passage de celuy du bon roy Perceforest, *Madame* (*dit le chevalier*) *par ma foy il me peseroit moult si*

1. Attendu que toutes les dames savaient danser.
2. V. *Dialogues*, I. 269 ; II. 112.
3. Il m'a en sa puissance.

je disoye ou faisoye chose qui vous tournast à desplaisir. Et si faict l'avoye, sachez que Amour le me auroit faict faire, qui m'a en sa baillie. Car *qui m'a en sa baillie* ne peut signifier autre chose que cela, Qui m'a en sa puissance : ou, en sa seigneurie et domination. Aujourdhuy *Bailli* est à peu pres le mesme qui es autres contrees de la France est appelé *Seneschal.*

Ce mesme endroit de ce Romman me fournira deux exemples de mots anciens, qui sont du nombre de ceux dont il s'agit. Car nous lisons là, *Mais que jamais par gabs ne autrement de ce ne me parlez.* Et un peu auparavant elle avoit dict, *Mais je croy que vous le dites par soulas.* Et bientost apres, pour signifier la mesme chose, elle use du mot *esbatement.* Je di donc premierement que le *Gabbo* des Italiens est venu de ce *Gabs.* Duquel *Gabbo* use Boccace en cest endroit, *Intese il motto, et quello in festa et in gabbo preso, mise mano in altre novelle* [1]. Et comme de ce *Gabs* est venu *Gaber*, aussi *Gabbar*, de *Gabbo.* Mais quant à ce verbe *Gaber*, il est encore aujourdhuy en usage en quelques lieux, comme aussi *Gabeur*, plustost que *Gabs* : au lieu duquel on use plus volontiers de *Gaberie.* L'autre mot, *Soulas*, est encore moins en usage que *Gabs* : duquel *Soulas* (je dis Soulas signifiant Esbatement, Passetemps)

1. Il comprit le bon mot, le prit gaiment et en plaisanterie, et passa à d'autres nouvelles.

les Italiens ont faict leur *Solazzo* ou *Sollazzo*, et ont dict aussi *Solazzar*, voyans que nos ancestres avoyent faict *Soulasser* ou *Soulassier*, de *Soulas*.

Or comme on ne pourroit user de ce mot ancien *Soulas* en ceste signification-là, sans danger de reprehension, pource qu'on le penseroit estre de ceux qu'on escorche aujourdhuy du langage Italien à tors et à travers : ainsi en avons-nous autres desquels on peut dire le mesme. De ce nombre sont non seulement aucuns des precedens, mais aussi trois que j'ay gardez pour la fin : lesquels seroyent encore plus suspects de ce que je vien de dire que les autres, et par consequent plus subjects à reprehension. Le premier sera *Brigade* [1]. car nous trouvons ce mot en quelques Rommans, et nommément en celuy de Perceforest : *Ils s'en partirent de celle brigade*. c'est à dire de celle compagnie. Voyla comment nous pouvons mieux de droit user de *Brigade* que Boccace de *Brigata*, en le prenant de nostre ancien langage. Le second lieu sera donné à *Enamouré*. car plusieurs pourroyent penser pareillement qu'ils fust tiré de l'Italien *Inamorato*, ou pour le moins faict à son exemple : et toutesfois nous lisons es Rommans non seulement *Enamouré*, mais aussi *S'enamourer* [2]. comme en ce passage,

1. Cf. *Dialogues*, II, 246-47.

2. *Enamouré*, *s'enamourer*, qu'Estienne considère comme archaïques, ont depuis commencé à revivre. Peu après Regnier écrivait : *Tout riait*

Car ja pieça il se enamoura d'une jeune damoiselle Rommaine. Nous lisons aussi, *Je vous ay enamouree*, en cestuy-ci, *Car tant vous ay enamouree puisque premierement vous vi.* et sont tous les deux passages pris du Romman de Perceforest. Le troisieme mot sera *S'embatir*[1]. comme en ce mesme Romman, *Et tellement luy escheut, qu'il s'embatit sur une fontaine.* et me souvient que le Romman de la rose[2] aussi use de ce mot. tellement qu'il ne faut douter que les Italiens ne facent leur proufit de cestuy-ci comme des autres, quand ils disent, *Me son embatuto*, ou *imbatuto*, *in un tal luogo*[3]. On me demandera maintenant si nous ne pouvons pas user de ces mots pour le moins, lesquels encore qu'on puisse penser estre tirez du langage Italien, au contraire luy les a pris du nostre. Je respondray qu'il ne me semble pas qu'en nostre parler ordinaire nous en devions servir, non plus que des autres, non usurpez par les Italiens : ains encore moins, puisque nous

auprès d'elle et la terre parée Etait enamourée. (Littré.) Au commencement de nostre siècle, *enamourée* est employé : Paul-Louis Courier : *Quelque pauvre enamourée va s'y repaître de doux souvenirs.* (Littré.) Plus tard, poètes et prosateurs ont fait grand usage des mots *enamourer*, *enamouré*, *s'enamourer*, qui d'ailleurs n'ont pas de vrais synonymes et sont par conséquent nécessaires.

1. Cf. *Dialogues*, I, 133.

2. Le mot s'y rencontre très souvent. Edition Pierre Marteaux (*Bibliothèque orléanaise*), v. 1670 :

Se j'eusse avant cognéu
Quex sa force ert et sa vertu,
Ne m'i fusse jà embatu.

Cf. vers 7943, 7970, 8415, 10 080, etc.

3. Je me suis engagé en un tel endroit.

avons esté si mal songneux que nous leur avons laissé avoir le droit de prescription sur iceux : et d'ailleurs que nous sommes en un temps où l'abus de ceux qui escorchent le langage Italien peut rendre suspect l'usage de tels vocables, et par consequent odieux, aussi bien que des autres. Mais en poesie j'estime devoir estre permis : et s'il devoit estre licite de s'aider de quelcun ailleurs aussi, je dirois que ce seroit de *Enamouré* et de *S'enamourer*.

Il me souvient aussi du nom d'une beste, que je veux maintenir estre pareillement faict d'un de nos anciens vocables. c'est *Botta*, qui signifie ce que nous appelons *Crapaud*. car je di que nous trouvons *Botterel* en nostre vieil langage, dict aussi pour Crapaud. Et d'autant que ce mot *Botterel* ha forme diminutive, il est vray-semblable qu'on ait dict aussi *Botte*, ou *Bottet* [1]. Pour le moins quant à *Botterel*, voyci un passage où il se trouve : pris du Tournoyement de l'antechrist, composé par Hugues De meri [2]. et c'est où il parle d'une pierre qu'on nomme *Crapaudine*.

Mais celle qui entre les yeux
Au botterel croist, est plus fine,
Qu'on seult appeler Crapaudine.

1. *Boterel*, qui se dit encore en Picardie et dans quelques autres régions, est en effet un diminutif de *bot*, qui lui-même est resté dans quelques patois. On a employé aussi autrefois le diminutif *botel*. (Godefroy.)

2. Lire : Huon de Meri.

J'adjousteray encore, qu'entre les mots que les Italiens ont pris de nous, non pas en la signification qui est plus commune maintenant, mais en celle qui l'estoit plus le temps passé, est cestuy-ci, *Cheras*. car ils n'usent pas de ce mot comme nous maintenant, quand nous disons Faire bonne chere pour Estre bien traitté : et, Je vous feray bonne chere, pour signifier : Je vous traitteray bien, mais pour Visage, ainsi qu'on dit, Il m'a faict bon visage : et aussi comme on dit, Il ha un beau visage [1]. Et encores aujourdhuy en quelques lieux on oit dire *Joyeuse chere*, pour Visage joyeux. mais le temps passé ceste signification estoit plus commune : comme nous tesmoigne ce proverbe, *Belle chere, et cueur arriere* [2]. Et cestuy-ci, *Belle chere vaut bien un mets* [3]. Et de celuy aussi le visage duquel monstroit de la tristesse, on disoit qu'il faisoit mauvaise chere.

J'ai beaucoup d'autres mots que je pourrois adjouster aux precedens : mais il me tarde que je vienne à l'autre sorte. asçavoir à ceux dont nous usons tous les jours (aucuns desquels, voire plusieurs, on sçait nous estre communs avec nos ancestres) dont les Italiens ont faict et font leur proufit, non moins que des precedens, avec bien

1. Cf. *Dialogues du nouveau langage françois italianizé*, I, 127.
2. *Garneri Thesaurus*, 132 : *Lætus adest vultus, sed pia corda procul.*
3. Id., ibid. : *Æquiparat lætus lautissima fercula vultus.*

peu de changement. Mais ils vous nieront (me dira quelcun) qu'ils prennent tous ces mots des vostres. Je respon que quand ils ne confesseroyent la debte que touchant une moitié, le nombre seroit fort grand : et toutesfois il-y-a plus d'apparence en tous ceux que je mettray en avant, qu'en quelques-uns de ceux qu'a confessez leur Bembo. j'enten, plus d'apparence d'avoir esté tirez de nostre langage.

Par où donc commanceray-je, parmi un si grand nombre? Par un mot qui est en un vers de Petrarque, lequel j'ay allegué tout le premier. C'est ce vers,

Quattro destrier via piu che neve bianchi.

Car qui me pourroit nier que *Biancho* soit faict de nostre *Blanc*? comme aussi en est faict l'Espagnol *Blanco*. Et ne faut douter de l'ancienneté de ce *Blanc*, veu mesmement qu'estant monosyllabe, il-y-a apparence qu'il soit de ceux qui nous sont demourez du langage Gaulois [1].

Nous avons au vers prochainement suivant, *Un garzon crudo* [2]. où je croy qu'ils confesseront pareillement que ce *Garzon* est nostre, voire quant à la terminaison aussi : il est vray que nous pro-

1. Le mot *blanc* est d'origine germanique. C'est toujours ce qu'il faut comprendre quand Estienne parle du *langage gaulois*. Mais les invasions barbares ont pu porter directement le mot comme beaucoup d'autres en Italie aussi bien que chez nous.

2. Un enfant cruel.

nonceons plustost *Garson* que *Garzon*. Et toutesfois s'ils le vouloyent nier, ils peuvent estre convaincus tant par le primitif *Gars* (qui ha apparence, comme le precedent, d'estre des reliques de nos Gaulois) que par le feminin *Garse* : lesquels deux nostre langue a voulu se reserver [1].

Au vers troisieme nous avons *fianchi*, tiré pareillement de nostre langage. car de nostre *flanc* ils ont faict *fianco*. Duquel *flanc* nous avons faict *Flanquer*. Et à propos de ce mot, qui est le nom d'un de nos membres, je parleray de quelques autres que les Italiens ont pris de nous : commanceant (comme la raison veut) par la *Teste*. Je di donc que ces messieurs de nostre *Teste* ont faict leur *Testa* : laquelle chose est si manifeste que je ne la dirois si ce n'estoit pour en faire souvenir. Aussi de nostre *Jambe* ont-ils faict leur *Gamba*. Et qui doute que quand ils ont dict *Pie,* pour Pes, ç'ait esté aussi à l'imitation des François? Et ce *Pie* est tant pour le singulier *Piede* que le pluriel *Piedi*. car Boccace dit, *Messer Lambertuccio messo il pie nella staffa, et montato su* [2], etc. Lequel en use encore plus souvent au pluriel : comme, *Pampinea levatasi in pie* [3]. ailleurs, *Et fatta la scusa*,

1. L'étymologie de *gars*, *garçon*, est tout à fait incertaine. Il n'est pas impossible que ces mots aient une origine celtique. L'explication donnée par Diez, qui rattache *garçon* à un dérivé italien de *carduus*, a, pour le sens, bien peu de vraisemblance.

2. Messer Lambertuccio ayant mis le pied dans l'étrier et étant monté. *Journ.* VII, *nouv.* VI.

3. Pampinée se leva. Littéralement : *se leva en pied*,

in pie si levò[1]. Il dit aussi *A pie*, en la sorte que nous en usons quand nous disons Aller à pié : *Dove a pie partito s'era, a cavallo tornò*[2]. Et mesmes en *Piede* et *Piedi* une telle interposition de la lettre I tient de nostre langage. laquelle toutesfois est plus Françoise au monosyllabe Pié : pource que c'est comme en Miel, et en Fiel. Il est vray que nous en usons en autres que monosyllabes. car nous faisons Mien de *Meus*[3]. où aussi les Italiens nous ensuivans ont dict *Mio*. Mais pour retourner aux appellations des membres du corps humain que leur langage a pris du nostre, quand ils disent *Fiancho*, cest I n'est pas de ce comte. car nous disons Flanc, sans ceste voyelle, et ne prenons ce mot-la du Latin, comme ces quatre autres[4]. Quant aux parties interieures, ils ne peuvent aussi nier que leur *Cuor* ne soit nostre *Cueur*. car ne s'arrestans point au changement que nous avions faict en ce mot Latin *Cor*, *cordis*, ils eussent dict *Corde*. Il ne faut pas omettre *Fegato*, qui vient toutesfois non pas de *Foye*, mais de *Fege*, ou *Feie*, comme on le prononce en quelque dialecte François[5] : estant ce I consonant[6], si on l'aime mieux ainsi escrire,

comme dans l'exemple suivant. L'ancien français disait aussi *se leva* ou *se dressa en pied*.

1. Et l'excuse faite, il se leva.

2. A l'endroit d'où il était venu à pied il retourna à cheval. *Journ.* I, *nouv.* VII.

3. *Mien* ne vient pas de *meus*, mais de *meum*.

4. L'étymologie du mot *flanc* est inconnue. Littré croit à une origine germanique. Le mot allemand *Flanke*, employé comme terme militaire, est probablement emprunté au français.

5. En provençal.

6. C'est-à-dire *j*.

qu'avec le G. Or, pour dire la verité, il eust mieux valu que la langue Italienne eust ainsi suivi la nostre es appellations des autres membres aussi, que, en voulant suivre les Latins, et les suivant mal, faire le poete Homere de ce qu'eux nomment *Humerus*. car ils disent *Homero*, au lieu de dire *Humero* quand ils veulent signifier ce que nous appelons *Espaule*, et qu'eux aussi quelquesfois disent *Spala*, ou plustost *Spalla*.

Ce mot *Garzon*, duquel j'ay faict mention naguere, me fait souvenir d'un autre de mesme terminaison, qui est aussi pris de nostre langage. C'est *Stagion*, pour ce que nous disons Saison. Sannazar en son Arcadie, *Quando talhora à la stagion novella Mungo le capre mie* [1].

L'Espagnol a aussi appliqué nostre vocable à son usage, mais le retenant de plus pres. Car il dit *Sazon*. comme on voit en ceste traduction [2],

En la sazon, qu'el ciele raudo inclina
A l'occidente, y que el dia nuestro buela
A gente, que quiça lo esta esperando.

Car ces vers sont au lieu de ceux ci de Petrarque,

1. Quand parfois, à la saison nouvelle, je trais mes chèvres. *Arcadie*, églogue IX v. 61-62.

2. D'après Léon Feugère, cette traduction espagnole est de 1567 : *De los Sonetos... del grand poeta Petrarca, traduzidos de toscano por Salusque Lusitano.* Feugère renvoie pour cette citation et pour celles qui suivent aux pages 69, 16, 103, 121, 144.

Ne la stagion che'l ciel rapido inchina
Verso occidente, e che'l di nostro vola
A gente, che di la forse l'aspetta [1].

Ils usent aussi en la prose de ce mot *Stagion*, ou *Stagione*, qu'ils ont pris de nous : et leur est bien force, veu qu'ils n'en ont point d'autre pour bien exprimer une chose de laquelle si souvent il faut faire mention.

Aussi nostre mot *Maniere* a esté pris par toutes ces deux nations : l'Italienne en ayant faict *Maniera*, l'Espagnole, *Manera*. Elles se sont aussi accordees quant à nous prendre nostre *Guerre* : et en faire *Guerra*. Mais au lieu de ce que nous disons *Guerrier*, les Espagnols ont mieux aimé dire *Guerreador*, les Italiens, *Guerriero*, en adjoustant seulement un O à nostre mot. Et encore bien souvent disent-ils du tout comme nous, *Guerrier* : principalement en poesie. comme nous voyons en un passage d'Arioste allegué parcidevant, *Contra un gentil guerrier* [2]. Où si seulement de *Contra* on faisoit *Contre*, on penseroit plustost lire du François que de l'Italien. Et ce passage me remet en memoire plusieurs mots où Petrarque use souvent de la terminaison Françoise, comme aussi ils sont pris de nostre langue. Nous en avons un exemple ici, *Di pensier in pensier*. Ainsi dit-il

1. « Dans le temps où le ciel rapide s'incline vers l'Occident, où notre jour vole vers une nation qui là peut-être l'attend. » Ed. citée, *Canz.* IX.
2. Voir page 56.

Leggier : et *Consiglier*, en ce passage, *Di cio m'e stato consiglier sol esso*[1] : Et *Sentier*, ici, *Dolce sentier che si amaro riesci*[2]. Mais il fait de nos mots (et le mesme font les autres) ce que nous n'oserions pas faire. car il les fait servir au pluriel nombre aussi en ceste mesme terminaison. comme, *I di miei piu leggier che nessun cervo*[3]. Et au Sonnet suivant, *O caduche speranze, o pensier folli*[4]. Ils ont pareillement faict leur proufit de nostre *Mestier*, qui est de mesme terminaison. comme aussi est *Destrier,* que j'ay ci-dessus amené de Petrarque. Quant à *Piacer*, on ne peut pas dire le mesme, à sçavoir qu'il ait aussi esté pris de nous. car nous disons *Plaisir*. il est bien vray qu'aujourdhuy quelques uns en font *Piasir*. Et ce mot, à cause de L changee en I, me fait souvenir de *Biada*[5], qui est aussi du nombre des mots dont l'Italie doit rendre comte à la France. Comme ils laissent volontiers la voyelle au bout des mots susdicts, aussi le font-ils au bout de plusieurs qui sont d'autre terminaison : comme quand ils disent *Giardin*, pour *Giardino*, usans de la mesme terminaison que nous. Et ostent pareillement la voyelle ou la syllabe au mot precedent. comme ils diront, *In un giardin*, et *Un bel giardin* : non pas *In uno*

1. Il m'a seul conseillé cela.
2. Doux sentier dont l'issue est si amère. (Ed. citée, *sonnet* CCLXI.)
3. Mes jours plus légers qu'un cerf. (Ed. citée, *sonnet* CCLXXIX.)
4. O fragiles espérances, ô folles pensées.
5. Blé.

giardin et *Un bello giardin*. En quelques-uns toutesfois je croy qu'ils n'ostent point la voyelle qu'ils ont coustume d'adjouster à nostre vocable : comme à *Riposo* pour nostre *Repos*. Et neantmoins es verbes aussi ils ostent souvent ceste voyelle finale, comme es noms precedens : tellement que ces verbes pareillement sentent tant mieux leur langue Françoise. Pour exemple, *Gioir*, en ce vers de Petrarque. *Io che gior di tal visita non soglio* [1]. Et *Languir* en cestuy-ci de luy-mesme, *Beato insogno, e di languir contento* [2].

Or ayant dict ci-dessus que les Italiens se servoyent de nostre *Guerre*, je devois adjouster le mesme touchant nostre *Bataille* : de laquelle ils ont faict *Bataglia*, ou *Battaglia*, en doublant le *t*. comme aussi *Muraglia* de nostre *Muraille* [3]. Ceste mesme terminaison est en *Maraviglia* [4], venu pareillement de nostre langage.

Beaucoup aussi de leurs mots terminez en *aggio* sont tirez de nostre langue : les uns substantifs, comme *Oltraggio*, *Coraggio*, *Aventaggio*, *Dannaggio*, *Viaggio*, *Servaggio*, *Linguaggio*, au lieu de ce que nous disons Outrage, Courage, Aventage, Dommage, Voyage, Servage (qui estoit encore plus usité à nos predecesseurs) Langage : les autres, adjectifs, comme *Selvaggio*, pour nostre Saulvage :

1. Voir page 82.
2. Heureux en songe et content de languir.
3. Cf. *Dialogues*, II, page 266.
4. Merveille.

Malvaggio, pour nostre Mauvais. Mais quant à ce dernier, on l'escrit plustost avec un *g* seul, *Malvagio*. Toutesfois *Gaggio* aussi, pour Gage (comme nous avons veu ci-dessus) et *Saggio*, pour Sage, ont *g* double. Or comme ils nous prennent les noms, aussi prennent-ils les verbes qui sont faicts de quelques-uns : comme je monstreray où je parleray de ceste partie d'oraison. Quant à *Dannagio*[1], ceux qui l'exposent *Danno grande,* monstrent bien n'avoir descouvert ce secret que je vien de monstrer.

A quelques-uns de nos mots terminez en *oing*, ils changent la terminaison en *ogno*. Comme de nostre *Besoing* ils font *Bisogno*. Mais en *Mensogna*, ou plustost *menzogna,* ils transposent les deux dernieres consonantes de nostre *Mensonge*. comme aussi ils font quand pour le Latin *Plangere* ils disent non moins *Piagnere* que *Piangere*.

Ils usent de ceste lettre G devant plusieurs mots aussi que nous commançons par I, estant consonante. comme quand pour nostre *Jour* ils disent *Giorno*, et pour nostre *Joye*, *Gioia*. (comme ci-dessus nous avons eu *Gioire*, et *Gioir*) et *Gittare*, pour nostre *Jetter*.

Outreplus il faut noter qu'ils ont en quelques mots deux sortes d'escriture, dont l'une qui suit le langage François, est souvent plus volontiers

1. Dommage.

suivie par aucuns d'eux. comme quand Petrarque dit *Saggio*, plustost que *Savio* : et quand on aime mieux escrire *Periglio* que *Pericolo*, semblablement *Perigliosa* (comme on le trouve escrit par Bembo) que *Pericolosa*. Item *Meffato* (comme luy-mesme l'escrit, suivant ce que nous disons *Meffaict*, au lieu de *Mesfaict*) que *Malfatto*. Aussi *Disdegnoso* (duquel Boccace use quelquesfois) sent mieux sa langue Françoise, que *Sdegnoso* ou *Isdegnoso* : pourcequ'elle dit *Desdaigneux*. Pareillement *Reina*, qu'on trouve escrit plus souvent que *Regina*, on voit bien qu'il se conforme mieux avec nostre mot François. Ce qu'on peut dire aussi de *Santa*, qu'on nous tesmoigne se trouver es vieux exemplaires de Boccace, en quelques endroits. car ce dissyllabe s'accorde bien mieux avec la parole Françoise, que le trissyllabe *Sanita*. Or ne m'esbahi-je pas beaucoup de toutes ces curieuses imitations de nostre langage : ne aussi de ce qu'ils ont dict *Madama* au lieu de *Madonna*, et *Damigella* (ou *Damigiella*, comme il se trouve es Azolains de Bembo) plustost que *Donzella* : ne de ce qu'ils ont mieux aimé quelquesfois dire *Paggio* ou *Valletto*, que *Ragazzo* [1] : mais voyci dequoy je m'esmerveille grandement : c'est que ces messieurs en sont venus jusque-la, pour mieux conformer leur langage au nostre, qu'ils ont suivi quelques erreurs manifestes de nostre menu

1. Garçon, domestique, valet, jeune garçon.

peuple. comme quand au lieu de dire *Veneno* ils ont dit et escrit *Veleno* : (ainsi qu'en ceste ville mesmement une grande partie du peuple prononce *Velin*) [1] Bembo entre autres et Sannazaro ayans usé de ceste escriture, apres Boccace. Quant à quelques mots, je sçay bien que certains seulement, et peu, en ont usé : comme de *Straniero*, faict à l'imitation de nostre *Estranger*. car l'ordinaire est *Forestiero*. Ce que je puis encore mieux dire de *Amassar* non pas pour Tuer, mais pource que nous disons *Amasser*. qui se lit au commancement d'un livre intitulé, *Il thesoro di M. Brunetto Latino Firentino, precettore del divino poeta Dante* [2]. Car il commance ainsi, *Si come el signiore che vuole in un luogo amassare cose di grandissimo valore, non solamente per suo diletto, ma per cresciere il suo potere*, etc. mais il est escrit là, *ammassare*, avec double *m*. Et par ceci nous congnoissons combien desja anciennement les Italiens se servoyent de nostre langage [3].

1. Voir Thurot, *Prononciation française*, II, 261. Littré cite un exemple de saint Bernard : *lo velin de la detraction*.

2. *Biographie universelle* de Michaud : « Buono Giamboni, qui vivait peu de temps après Brunetto, a traduit son ouvrage en italien sous ce titre : *Qui incommencia il Tesoro di Brunetto Latino de Firenze, e parla del nascimento e della natura di tutte le cose*. Cette version a été imprimée à Trévise, 1474, in-f° de 125 feuilles (très rare). Garanta, qui ignorait l'existence de l'édition de Trévise, a donné la sienne comme la première. » Voici la phrase de Brunetto Latini dont Estienne cite la traduction : [*Cist livres est apelés Tresors*; *car*] *si come li sires qui vuet en petit leu amasser chose de grandisme vaillance, non pas por son delit seulement, mais por acroistre son pooir*.

3. Les partisans de l'italianisme disaient *amasser* dans le

Mais parlant des terminaisons, j'ay oublié de faire mention d'une en *astro*, en ce mot *filiastro*, faict de notre *filiastre*. Car que ceste terminaison soit nostre, et non pas à eux, il appert par nos deux autres mots *parastre* et *marastre*. Toutesfois nous ayans pris tant d'autres choses, il ne se faut esbahir s'ils ont osé prendre aussi cela.

Et pour monstrer encore d'avantage comment en nostre langage tout leur a esté bon, et qu'ils n'ont rien trouvé trop chaud, ni trop froid, (comme nous disons en commun proverbe) j'adjousteray qu'ils nous ont pris aussi les mots qu'il est vraysemblable que nous ayons de nos Gaulois : comme *Heberge*, ou *Herberge*[1]. Et quant à cestuy-ci, nous avons à nous plaindre pareillement des Espagnols. car ils en font leur proufit aussi bien que les Italiens : lesquels disent *Albergo*, et eux, *Alvergueria*. Je di qu'il est vraysemblable que nous l'ayons de nos ancestres Gaulois, veu qu'aujourdhuy encore les Alemans en usent : lesquels nous suivons de beaucoup plus pres, et principalement quand nous escrivons *Herberge*. car il n'y-a autre difference entre ce mot et le leur, sinon que nous adjoustons un *e* en la fin. Tant y-a que comme nous avons aussi le verbe *Heberger*, ou *Herberger*, ainsi les deux nations susdictes ont l'une *Albergar*, l'autre (à sçavoir l'Espagnole) *Alvergar*. Je doute

sens de *tuer*. Voir *Dialogues*, I, 76.

1. Le mot est d'origine germanique.

si on pourroit point dire aussi que *Fol* soit de ceux qui nous sont demourez depuis ce temps la. lequel est du nombre de ceux que les Italiens nous ont tirez. car Petrarque mesmement en use, où il dit, *O caduche speranze, o pensier folli.* Je sçay bien toutesfois qu'aucuns estiment que ce *Fol* soit venu de φαῦλος, autres de φολκός [1] : et ne trouve point contre raison qu'estant des Gaulois, il eust néanmoins esté pris des Grecs : si ainsi est qu'on trouve apparence en l'une ou l'autre de ces etymologies. De la mesme hardiesse ont usé les Italiens en un mot lequel on voit apertement avoir esté par nous tiré du langage Grec. J'enten *Martiro*, qu'on lit en quelques lieux de Petrarque, aussi pris de nostre *Martire* : au lieu duquel *Martiro* Boccace a dict *Martorio*, où il y-a une depravation non moins vilaine que manifeste. Mais nous avons aussi cest avantage, que nous usons de *Martir* par metaphore correspondante à celle que nous donnons à *Martire*.

Quant à *Altiero*, il-y auroit (peut estre) quelque apparence qu'ils l'eussent faict à nostre exemple : c'est à dire, à l'exemple de nostre mot *Hautain* : ayant esté dict *Altiero* de *Alto*, comme *Hautain* de *Haut*.

Je vien à ceste partie d'oraison qu'on nomme

1. Le mot vient probablement de *follem*, enveloppe, soufflet, ballon, et s'applique par métaphore à une personne qui a perdu la raison. Voir Scheler.

les Verbes : c'est à dire, à monstrer comment les Italiens n'ont pas moins faict leur profit de nostre langage ici que là : encore que là ils ayent fouillé par tout : voire jusques à nous prendre une Touaille (dequoy ils ont faict *una tovaglia*) et emmener une lavandiere, desguisee en *Lavandaia*, pour la pouvoir faire laver quand elle seroit sale. Il semble qu'ils se devoyent contenter de cela : mais ils ont bien faict d'avantage. car au lieu qu'on dit ordinairement de ceux qui n'ont rien laissé, qu'ils ont emporté jusques au chien et au chat, nous voyons qu'eux n'ont pas quitté leur part de nos rats et nos souris, les desguisans en *ratti* et *sorici* : sans considerer qu'en nostre *souris* nous abusons du mot Latin *Sorices*[1].

Or est-il certain que si là ils ont trouvé beaucoup à prendre, ils n'ont pas moins trouvé en ce quartier où sont les Verbes : aussi ne s'en sont-ils pas retournez moins chargez, comme je vous feray voir. Et pource que j'ay tantost faict mention des Noms *Oltraggio* et *Avantaggio*, entre ceux qui ont ceste terminaison en *aggio*, (par laquelle les Italiens representent la nostre qui est en *age*) je commanceray par les Verbes qui sont tirez de

1. En effet, Forcellini, au mot *sorex*, donne cette définition : *mus agrestis et rusticus*, et, au mot *mus*, fait cette remarque : « Creditur differre a sorice quod sorex major sit, clariusque strepat, et plus afferat detrimenti. Plin., l. 11, c. 50, sorici tribuit caudam in ima parte setosam, ut bubus et leoni: et, l. 8, c. 57, ex Nigidio tradit sorices hieme condi. »

ces Noms : à sçavoir par *Oltraggiare* et *Avantaggiare* : lesquels ont esté faicts sur le portraict (s'il faut ainsi dire) de nos verbes *Oultrager* et *Avantager*, comme *Oltraggio* et *Avantaggio* sur celuy de nos noms *Oultrage* et *Avantage*. Je mettray *Travagliar* apres, encore que je n'aye point faict mention du nom *Travaglio*, d'où il est sorti[1]. Le cardinal Bembo use de ce verbe au commancement de ses Asolains. Il use en ce mesme livre de *Proccaciar*, incontinent apres : il use aussi de *Insegnar*, de *Guidar*, de *Guatar*, de *Risvegliar*, de *Surmontar*, de *Ritornar*, *Raccontar*, *Rinforzar*, *Riposar*, *Abbandonar*, *Sembiar*, *Traboccar*, *Dimorar*, *Ricomminciar*, *Ricoverar*, *Crolar*. Qui sont autant de nos verbes François habillez à l'Italienne : à sçavoir, Pourchasser, Enseigner, Guider, Gueter, Reveiller, Surmonter, Retourner, Raconter, Renforcer, Reposer, Abandonner, Sembler, Trebuscher, Demourer, Recommancer, Recouvrer, Croler.

Avant que passer plus outre, j'advertiray, à propos de quelques exemples que j'ay amenez de Verbes pris par les Italiens, aussi bien que les Noms dont ils sont procedez, qu'ils se sont gouvernez diversement en cest endroit, je di quant à prendre nos Verbes. car quelquesfois ils n'ont pas pris nos Verbes sans prendre aussi nos Noms (comme quand ils ont dict *Arrivar*, faict de nostre

1. Cf. *Dialogues*, II, 266.

Arriver, ayans premierement dict *Riva*, comme nous *Rive* : quand ils ont dict *Travagliar*, *Oltraggiar*, *Avantaggiar*, apres avoir ja dict *Travaglio*, *Oltraggio*, *Avantaggio*, qui sont faicts des nostres) quelquesfois ayans pris les Noms du langage Latin, mais voyans que les Latins n'en faisoyent point des Verbes, comme nous, ils se sont ruez sur les nostres. Pour exemple, ils n'ont pas eu de nous ce Nom *Valle*, mais des Latins : toutesfois ils ont pris de nous *Avallar*, non pas d'eux, qui n'ont point un tel Verbe. Voyla comment en une mesme chose ils se sont aidez de deux langages, du Latin *Vallis*, en leur Nom *Valle* : de nostre *Avaller*, en leur Verbe *Avallar*. Quant à ce que j'ay dict de *Riva*, qu'ils l'avoyent pris de nous, je sçay bien qu'aucuns pourroyent faire difficulté de m'accorder cela, et diroyent qu'il se peut bien faire qu'ils l'ayent pris du Latin *ripa*, aussi bien que nous, en usant du mesme changement. Mais je croy que ceux qui considereront combien d'autres mots ils ont pris de nostre langue, qui ne les avoit pas eus des Latins, plustost que de les prendre d'eux, ne mouveront point ceste question. Au reste de ce que tant en ces Verbes derniers qu'es precedens, je ne mets qu'une sorte d'infinitif, escrivant (pour exemple) seulement *Arrivar*, et non pas *Arrivare* aussi, j'en rendray raison ci-apres.

Quant aux Verbes tirez du langage ancien, outre *Rimembrar*, que Bembo met entre les mots Pro-

vençaux, et duquel use souvent Petrarque : outre aussi *Lusingar*, *Schernir*, *Gabbar* (qui est en ce proverbe, *Passato il pericolo*, *gabbato il santo*) [1] et *Albergar*, *Sollazzar*, venans des Noms dont j'ay faict mention ci-dessus, et outre plusieurs autres, qu'on peut remarquer non seulement en Dante et en Petrarque, mais aussi en Boccace, ils en ont un non moins frequent que notable, *Ingombrar*. Car on auroit tort de revoquer en doute si ce mot est venu de nostre *Encombrer* : qui se trouve mesmement en un ancien proverbe, *A haute montee le faix encombre* [2]. mais aujourdhuy il est encore moins en usage que le Nom *Encombrier*, duquel il est procedé [3]. Au contraire les Italiens se servent autant (principalement en poesie) de cest *Ingombrar*, qu'ils ont forgé sur nostre *Encombrer*, que d'aucun autre Verbe qu'ils ayent pris de nostre ancienne langue. j'enten, de celle de nos ayeulx. Et à fin d'en tirer plus de service, ils ont faict un autre Verbe, contraire à cestuy-ci, asçavoir *Disgombrar*, lequel ils luy opposent (comme on opposeroit *Desencombrer* à *Encombrer*) et quand bon

1. Le danger passé, on se moque du saint.

2. Le Roux de Lincy, II, page 227.

3. Le verbe *encombrer*, très usité dans l'ancienne langue, mais avec un sens différent de son sens actuel, paraît en effet avoir été pendant assez longtemps en défaveur. Il est vraisemblable qu'*encombrier* venait du verbe, et non le verbe du substantif. Les substantifs correspondant à ce verbe étaient plus nombreux qu'aujourd'hui. Outre *encombre* et *encombrement*, l'ancienne langue avait *encombrance*, *encombrier*, *encombrage*, *encombraison*. — Cf. *Dialogues*, I, 181.

leur semble, ou la mesure de leur vers requiert un dissyllabe, disent *Sgombrar*. Petrarque a esté de ceux qui en ont faict leur proufit. comme nous pouvons voir ici,

Ogni gravezza del suo petto sgombra :
Et poi la mensa ingombra
Di povere vivande [1].

Pareillement en ce vers,

Di sospir molti mi sgombrava il petto [2].

Quant à l'autre, qui est trissyllabe, nous l'avons en ceste chanson qui est es Asolains de Bembo,

Voi date al viver mio l'un fido porto :
Che come'l sol di luce il mondo ingombra,
E la nebbia sparisce innanzi al vento :
Cosi mi vien da voi gioia e conforto,
E cosi d'ogni parte si disgombra
Per lo vostro apparir noia e tormento [3].

Un aussi, qui est nommé Francesco Maria Molza [4], use de *ingombra* en ce vers, *Qual vago fior che*

1. « Il délivre son cœur de tout souci, puis charge la table de pauvres mets. » (Ed. citée, *Canz.* IX, v. 20-22).

2. « Il me soulageait le cœur de nombreux soupirs. » (Ed. citée, *sonnet* LIX.)

3. « Vous offrez à ma vie un port fidèle : car, comme le soleil inonde le monde de lumière, et comme la nuée se dissipe à l'approche du vent, ainsi me vient de vous joie et consolation, et ainsi de toute part s'en vont, quand vous paraissez, ennui et tourment. » (Livre III.)

4. Francesco-Maria Molza, né à Modène, le 18 juin 1489, d'une famille noble, eut une vie assez scandaleuse, et mourut, en 1544, d'une maladie causée par ses

sottil pioggia ingombra[1], rymant *sgombra* sur iceluy. Encores en un autre lieu, il dit, *Se stesso di purpuree piume ingombra Vago arbuscello*[2], luy opposant pareillement ce *sgombra*. Or combien que la poesie face souvent son proufit de ce vocable *ingombrar* (luy opposant ordinairement l'un de ces deux) si est-ce que la prose n'en quitte pas du tout sa part. Et qu'ainsi soit, le mesme Bembo qui en a usé en ces vers que je vien d'alleguer, s'en est servi aussi en la prose du mesme livre : tant en autres lieux qu'en cestuy-ci, *Quanto sarebbe men male che noi la mente non havessimo celeste ed immortale, che non è, havendola, di terreno pensiero ingombrarla e quasi sepellirla?*[3] Ils ont passé encore plus outre. car de cest *ingombrar* ils ont faict un Nom, *ingombramento*, que nous lisons en ce mesme livre, *E sentesi andare in un punto d'intorno al cuore uno ingombramento tale di soavita che ogni fibra ne riceve ristoro*[4]. sinon

débauches. Il fut protégé par le cardinal Médicis, le cardinal Farnèse, et plusieurs des plus hauts personnages de Rome, car son talent et ses qualités brillantes lui attiraient l'admiration de tous. Léonard Arétin fit frapper une médaille en son honneur; des recueils de vers furent publiés à sa louange. Annibal Caro l'a comparé à Homère, à Virgile, à Platon. Ses œuvres (*rime*, *capitoli*, nouvelles, poésies latines, lettres) sont d'une inspiration très variée, ont beaucoup d'élégance et d'agrément.

1. Comme une fleur, chargée d'une pluie légère. (*Sonnet* LIX.)

2. Le bel arbuste de lui-même se couvre de fleurs pourprées. (*Canz.* I.)

3. Combien il serait moins mal que nous n'eussions pas l'âme céleste et immortelle, qu'il ne l'est, en la possédant, de l'embarrasser, et, pour ainsi dire, de l'ensevelir, dans des pensées terrestres.

4. Et il sentit affluer autour

qu'on vueille dire que Bembo ait pris le premier la hardiesse d'user de ce Nom. Il use aussi de *Sgombra* non pas comme Verbe, mais comme Nom adjectif, ou Participe (je doy estre excusé en ce que j'use des termes de l'art) en ce commancement d'une autre chanson,

Sel pensier che m'ingombra,
Com'è dolce e soave
Nel cor, cosi venisse in queste rime :
L'anima saria sgombra
Del pezo ond'ella è grave :
Et esse ultime van, ch'anderiam prime [1].

Peut estre que *sgombra* aura esté dict pour *sgombrata.* Quoy qu'il en soit, par les exemples que j'ay alleguez on congnoist estre vray ce que j'ay dict, asçavoir que le langage Italien a faict autant bien son proufit de ce vocable *Encombrier,* que d'aucun autre qu'il ait eu de nos ayeulx. Toutesfois ce qui m'a faict alleguer tant d'exemples, ç'a esté aussi afin que par mesme moyen on pust tant mieux considerer comment ils n'ont pas seulement usé d'aucuns des mots qu'ils ont forgez à l'imitation du nostre, mais aussi abusé : duquel

de son cœur un tel flot de joie que chaque fibre s'en trouva ravivée.

1. Si la pensée qui me remplit, comme elle est douce et suave en mon cœur, passait ainsi dans ces vers, mon âme serait soulagée du poids qui l'accable; et ce seraient mes derniers vers qui marcheraient les premiers [ils l'emporteraient sur ceux qui les ont précédés] (livre II).

abus je parleray plus amplement ci-apres, et ensemble de quelques autres.

Maintenant, pour retourner aux Verbes Italiens, tirez de ceux qui nous sont autant frequens qu'ils estoyent à nos ancestres, je ne m'arresteray point à ceux qui sont fort communs (pour exemple, *Parlar*, *Cercar*, *Lasciar*, *Guardar*, *Grattar* : comme *Grattar la testa*, ou *la rongna*)[1] mais à aucuns de ceux dont nous n'avons pas les oreilles tant battues. Je commanceray donc par un que plusieurs de nous n'oseroyent dire, ne l'estimans pas estre en usage entre les Italiens. C'est *Inviluppar*, forgé sur nostre *Envelopper*. duquel ils usent aussi (comme nous du nostre) autrement qu'en sa propre signification. tellement que l'interprete de Cornelius Tacitus[2] a dict, *I quali s'erano la dentro per loro stessi inviluppati*[3]. Sautant du coq à l'asne[4] (ce qui est permis en telle matiere) je vien à *Confortar* et *Riconfortar* : prenant occasion de ce vers que j'ay ci-dessus allegué de Bembo,

Così mi vien da voi gioia et conforto.

Lequel vers je prieray le lecteur vouloir aussi considerer (en passant) estre tel que l'oreille autant accoustumee au François qu'à l'Italien,

1. La gale.
2. Il s'agit de Giorgio Dati. Voir p. 59.
3. Qui s'étaient d'eux-mêmes engagés là dedans.
4. Cf. *Dialogues*, II, 174.

recongnoist en chacun mot une meslange de ces deux : ou (s'il faut ainsi parler) recongnoist un François desguisé. Et qu'ainsi soit, est-il possible d'ouir mots approchans plus pres les uns des autres que ceux-ci approchent de ceux-la?

Ainsi me vient de vous joye et confort.

Quant à *Confortar* et *Riconfortar,* Boccace entr'autres en a usé : Petrarque aussi : et s'il est besoin d'exemple, nous en avons de tous deux. Du premier, où il dit, *E mi conforta e dice che non fue Mai* [1], etc. Du second, où il dit, *Speranza mi lusinga, e riconforta* [2]. où il use tout-ensemble de deux mots pris sur les nostres : mais dont l'un estoit en usage à nos ayeulx, plustost qu'il n'est à nous : l'autre ne l'est moins à nous qu'à eux. Il use au premier vers de ce sonnet (et celuy que j'ay allegué est le troisieme) de *Guidar* et de *Spronar,* forgez sur nostre *Guider* et *Esperonner.* mais en *Spronar* ils usent d'une syncope, comme aussi quand ils disent *Sproni* pour *Speroni.* Et, pour dire la verité, quelquesfois nous aussi prononceons *Esprons* plustost qu'*Esperons.* Le vers de Petrarque est, *Voglia mi sprona, Amor mi guida,*

1. Il me console et me dit qu'il ne fut jamais.

2. L'espérance me séduit et me console. (*Sonnet* CLXXVII.)

e scorge[1]. (et dit aussi ailleurs, *Amor mi sprona in un tempo ed affrena.*)[2] Boccace aussi dit *Spronar,* en ce passage, *Amor mi sprona per si fatta maniera*[3]. Ce mesme use de *Sproni,* où il dit, *Volse il suo ronzino, e tenendo gli sproni stretti al corpo*[4]. (où il faut remarquer tout d'un trait ce *ronzino,* estant aussi un des Noms qu'ils ont pris de nous) et en un autre lieu, *Buon cavallo e mal cavallo vuol sprones*[5]. Il est vray qu'ici aucuns exemplaires ont *sperone.* Or comme nous trouvons deux mots François (de ceux qui sont appelez Verbes) en ce premier vers, et deux au troisieme : aussi en avons-nous deux au second, *Tirar* et *Trasporta.* Il est vray que quelcun pourra douter touchant ce *Trasporta,* disant que l'Italien a eu aussi bien que nous le verbe Latin, d'où il a pu le tirer. Mais il faut considerer que la signification qu'il luy donne, est Françoise, non pas Latine. Toutesfois leur faisant grace de cestuy-la, puisque j'en ay tant d'autres qui sont hors de controverse, je vien à *Aguzzar* (forgé sur nostre *Aguizer* ou *Aiguizer*), que nous avons aussi en Petrarque, et duquel il m'a faict souvenir, usant de *Spronar.*

1. Le désir m'éperonne, l'amour me guide et me conduit.
2. L'amour m'éperonne et me retient en même temps. (Ed. citée, *sonnet* CXLVI.)
3. L'amour m'éperonne de telle façon...
4. Il fit tourner son cheval, et tenant les éperons serrés aux flancs...
5. Bon cheval et mauvais cheval veulent l'éperon.

Le lieu où il en use est en une chanson, *Sempr' agruzzando il giovenil desio. A l'empia cote* [1].

Il ne me faut pas oublier le verbe *Accompagnar*, qui est de ceux que les Espagnols nous ont pris aussi bien que les Italiens. Petrarque,

Occhi piangete, accompagnate il core
Che di vostro fallir morte sostiene [2].

Les Espagnols disent pareillement *Accompañar*, pour nostre *Accompagner*. toutesfois il y a *Fazed compañia* en ceste traduction,

Llorad mi oios, fazed compañia
Al coraçon, che va por vos perdido.

Or qui douteroit si *Accompagner* est nostre, il devroit aussi douter si *Compagnon*, d'où vient ce Verbe la, nous appartient (duquel pareillement les Italiens ont faict *Compagno*, les Espagnols *Companero*) et toutesfois, ce seroit autant comme s'il revoquoit en doute si ceste ville de Paris est de la France.

Toutes ces deux nations se servent aussi de nostre *Pardonner*. comme on peut voir par ce

1. Toujours aiguisant le désir de la jeunesse à la pierre impie. (Edition citée. *canz.* XLVIII, vers 36-37.)

2. « Mes yeux, pleurez: joignez-vous à mon cœur, qui, par votre faute, souffre la mort. » (Ed. citée, *sonnet* LXIV.)

passage de Petrarque, et sa traduction Espagnole. car Petrarque ayant dict,

Lasso ben so che dolorose prede
Di noi fa quella, ch'a null' huom perdona [1],

ceci a esté ainsi traduict en Espagnol,

See que haze se nos preai dolorozas
El que jamas perdona à alcun biviente.

Et puisque je suis sur le propos du langage Espagnol, j'advertiray de ceci en passant, qu'il fait pis que l'Italien en plusieurs mots qu'il prend de nous : et notamment en ce qu'il oste quelque lettre, et mesmes du milieu quelquesfois. Ainsi fait-il en *Guiar* pour *Guidar*, car interpretant ce vers de Petrarque,

Voglio mi sprona, Amor mi guida, e scorge

il dit *guia*, non pas *guida*.

Voluntad me espolea, Amor me guia.

Voyla comment l'Italien retient bien le *d* qui est en nostre *guider*, mais l'Espagnol non. Ainsi est-il quand de nostre *Conforter* il fait non pas *Confortar*, comme le langage Italien, mais *Conor-*

1. « Hélas ! je sais bien qu'elle fait de nous sa douloureuse proie, celle qui ne pardonne à aucun homme. » (*Sonnet* LXXXI.)

tar. comme on peut voir pareillement en ce passage de Petrarque,

> *Amor mi manda quel dolce pensiero,*
> *Che secretario antico è fra noi due,*
> *E mi conforta, e dice che non fue*
> *Mai, com' hor, presto à quel ch'i bramo, e spero* [1].

car nous avons *conorta*, non pas *conforta*, en ceste traduction Espagnole,

> *Amor me manda a quel desseo sincero*
> *Qu'entre ambos secretario antigo hà sido,*
> *Y me conorta, y dize apercebido*
> *Nunca assi haver estado a lo que yo espero.*

Mais pour n'entrer point plus avant en Espagne, ains retourner en Italie, je di que Petrarque est de ceux qui nous peuvent fournir un fort grand nombre de Verbes François, aussi bien que de Noms. *Cangiar* entr'autres (quant est de *Cambiare* ou *Scambiare*, on peut dire que c'est un cas à part) luy est fort frequent, faict de nostre *Changer*. comme en la premiere partie du Triomphe d'Amour, *E prima cangerai volto, e capelli* [2]. Et là mesme, un peu auparavant, *havea cangiato vista* [3]. Et en une chanson, *Tutto dentro, e di fuor*

1. « Amour m'envoie cette douce pensée, car il est entre nous deux un ancien confident, et me console et me dit que je ne fus jamais si près qu'aujourd'hui de ce que je désire ardemment et espère. » (*Sonn.* CXXXVI.)

2. Et d'abord changeront ton visage et tes cheveux. (Cap. I, v. 70.)

3. Avait changé d'aspect. (*Ib.*, 38.)

sento cangiarme [1]. Et au commancement d'un sonnet, *Di di in di vo cangiando il viso, e'l pelo* [2]. Il use en beaucoup d'autres lieux de ce mot, qui est forgé sur nostre *Changer*, plustost que de *Mutar*, faict du latin *Mutare*. L'Espagnol toutesfois retient le Latin, mettant seulement son *d* à la place du *t*, car il dit *Mudar*. Ainsi pour *Latrare*, il dit *Ladrar*, au lieu que l'Italien se sert de nostre *Abbayer*, car il en fait *Abbaiar*.

Et à propos de ce *Cangiar*, dont j'ay parlé naguere, je veux advertir que la langue Italienne oste l'aspiration à plusieurs mots qui commancent par *C*, ainsi que nous la voyons ostee à ce *Cangiar*. Nous avons (pour exemple) *Caccia* et *Cacciar*, forgez sur nostre *Chasse* et nostre *Chasser* (duquel *Cacciar* ils ont aussi faict depuis *Scacciar*). Pareillement *Carico* et *Caricar*, forgez sur nostre *Charge* et nostre *Charger* (et quand ils disent *Scaricar*, la lettre *S* n'est pas mise pour plaisir, comme en *Scacciar*. car *Scaricar* signifie le contraire, asçavoir Descharger) semblablement *Camino* et *Caminar* : faicts de nostre *Chemin* et de nostre *Cheminer*. En quoy ceste langue s'est accordee avec l'Espagnole, qui dit pareillement *Camino* et *Caminar*, comme pour nostre *Charge* et nostre *Charger*, *Carga* et *Cargar* : des-

1. Tout entier, au dedans et au dehors, je me sens changer. (Ed. citée, *canz.* XXXI, v. 59.)

2. De jour en jour changent mon visage et mes cheveux. (Ed. citée, *sonnet* CLXIII.)

quels on oit user à quelques Italiens aussi : encore que leur langue ait les deux autres susdicts.

Quant à ceux qui prennent un *G* au commancement, lequel ils mettent devant nostre *I*[1], j'en ay adverti ci-dessus au denombrement des Noms, alleguant exemples tant des uns que des autres : et me souvient qu'entre les Verbes estoit *Gittar*, faict de nostre *Jetter*. Mais en aucuns ils usent de ceste lettre au milieu, la mettans en la place de nostre *I*, et changeans aussi nostre terminaison : comme quand ils disent *Pagar* pour nostre *Payer*. Il est vray que si ainsi estoit que nostre mot *Payer* vinst de *Pays* (comme estans les paysans plus subjects et contrains à payer)[2], alors, d'autant que Pays semble venir de *Pagus*, ce *g* qui est en Pagar n'y seroit pas sans raison. Mais je croirois bien aussi que Payer soit venu de *Pacare*. car le payement appaise les personnes : d'où vient que nous disons aussi Contenter une personne, pour luy donner son payement. Et encore selon ceste etymologie ce *g* qui est en ce mot Italien, ne devroit estre trouvé estrange : veu qu'ils usent fort souvent de ceste lettre au lieu du *c*. A quoy il faut adjouster que nous avons *Paguer* en quelque dialecte.

1. Il faut comprendre : qu'ils préfèrent à notre *j* (autrement dit, *i* consonne).

2. Cette étymologie est ingénieuse, mais c'est la seconde qui est la bonne.

Il faut aussi noter qu'ils usent de la signification metaphorique d'aucuns de nos Verbes. Ce que fait Petrarque en ce mot *Covar*, faict de nostre *Couver* : quand il dit,

Nido di tradimenti, in cui si cova
Quanto mal per lo mondo hoggi si spande [1].

Et comme j'ay dict qu'entre les Noms qu'ils nous avoyent pris, aucuns sont de ceux que la langue Greque nous avoit prestez (pour l'amitié qu'elle porte à la nostre, de toute ancienneté), aussi je di qu'ils ont faict le mesme quant aux Verbes : et pour exemple j'allegue *Paragonar*, duquel use Petrarque, en ce vers,

Si paragona pur co i più perfetti [2].

Car je di que ce *Paragonar* est venu de nostre *Parangonner*, mot ancien, que nous avons eu des Grecs [3] : et que, où Ronsard escrit, *Je parangonne au soleil que j'adore L'autre soleil* [4], c'est faire tort

1. « Nid de trahison où se couve tout le mal qui se répand aujourd'hui par le monde. » (Ed. citée, *sonnet* CVI.)

2. « Se compare avec les plus parfaits. » (Edition citée, *sonnet* CCCIII.)

3. L'étymologie de *parangon* est incertaine. Diez fait venir le mot de l'espagnol, de la préposition composée *para con*, exprimant une idée de comparaison; Tobler le tire de *paragonare*, signifiant *frotter à la pierre de touche*, *essayer*. Il rappelle le verbe παρακονάω, frotter contre, et les autres mots de la même famille. Quant à l'étymologie grecque, παράγειν, qu'on a proposée, elle n'a aucune vraisemblance.

4. *Le premier livre des amours*, sonnet V. Edit. Marty-Laveaux, t. I, p. 5.

et à luy et à nostre langage, de dire qu'il se soit servi d'un mot Italien.

Je veux aussi advertir de prendre garde à quelques Verbes qu'ils ont faicts à l'exemple de ceux qu'ils avoyent pris de nous. J'enten comme quand apres avoir pris nostre *Embrasser*, et l'avoir desguisé en *Imbracciar*, ils ont dict aussi *Abbracciar* : et en ont usé plus souvent. Pareillement, quand ils ne se sont pas contentez de prendre nostre *Recommander*, et en faire *Raccommandar* (comme desja ils avoyent faict *Commandar*, de nostre *Commander*) ains ont dict aussi *Accommandar* en la signification de *Raccommandar*.

Mais je m'avise que tous les Verbes que j'ay amenez pour exemple jusques ici, sont d'une mesme sorte quant à la terminaison : ayans tous *ar* en la fin, comme ont les Verbes Latins de la premiere conjugaison (en quoy j'use des termes de l'art : ce que je prie derechef ne trouver mauvais) et pource que quelcun pourroit penser que la langue Italienne n'ait faict son proufit que de ceux-là, j'ameneray aussi de ceux qui sont d'autre sorte. Car encore que desja j'aye faict mention d'aucuns, pource que ce n'estoit sur ce propos, il pourra estre ou qu'on n'y aura point pris garde, ou qu'on n'en aura pas souvenance. Je di donc que *Partir* est de cest autre

reng : duquel *Partir* use Petrarque, au commancement d'un sien Sonnet :

I dolci colli, ov' io lasciai me stesso,
Partendo onde partir giamai non posso,
Mi vanno innanzi [1].

Sovenir et *Risovenir* sont aussi de ce reng : desquels le second est en un Sonnet de Petrarque, qu'il commance ainsi, *L'aura serena*. car il dit au troisieme vers, *Fammi risovenir* [2]. Aussi *Istordir*, et *Stordir*, doivent estre mis ici, faicts de nostre *Estourdir*. Ainsi use le cardinal Bembo de *Stordir* en l'epistre par laquelle il dedie ses Azolains à madame Lucrece Borgia, duchesse de Ferrare, *Laqual morte si mi stordi, che à guisa di coloro che dal foco delle saette tocchi rimangono lungo tempo sanza sentimento* [3]. Lequel passage est bien à noter, pource qu'en ceux de Boccace, desquels on amene des exemples de ce Verbe, il se prend neutralement pour Demeurer tout estourdi et estonné : au lieu que Bembo en a usé en la signification active, comme nous usons de nostre *Estourdir*. Ils disent aussi *Assalir*, pour nostre *Assaillir* : et comme nous sommes en controverse

1. « Les douces collines où je laissai moi-même, en partant de ces lieux d'où je ne puis jamais partir, se présentent devant moi. » (*Sonnet* CLXXV.)
2. Le doux zéphir. — Fais-moi ressouvenir. (*Sonnet* CLXIV.)
3. Cette mort m'étourdit, de la même manière que ceux qui sont atteints du feu de la foudre restent longtemps privés de sentiment.

s'il faut dire *J'assaudray* ou *J'assalliray* [1], ainsi voyons nous que les uns disent *Assaliscono*, les autres *Assalgono*. Car nous lisons *Assaliscono* en ce passage de Boccace, *In quella guisa che gli sfrenati cavali e d'amore caldi le cavalle di Parthia assaliscono* [2] : mais le cardinal Bembo a mieux aimé dire *Assalgono*, vers la fin de ses Azolains, *A tante noie, che ci assalgono cosi sovente da ogni parte* [3].

Ils disent aussi *Fiorir*, pour nostre *Feurir* : *languir*, ce que nous disons pareillement *Languir* : et *Gioir*, pour nostre *Jouir*. Je ne veux pas faillir d'adjouster ici *Fallir* (duquel use Petrarque en l'un des passages que j'ay alleguez ci-dessus : où est aussi le Verbe *Accompagnar*) car je tien pour certain que ce *Fallir* aussi vient de nostre *Faillir*.

Mais peut estre qu'aucuns seront bien de mon opinion quant à ce *Fallir*, et quant à *Gioir*, *Partir*, *Stordir*, (et autres qu'on ne peut dire que nous ayons pris du Latin) qui ne le seront pas touchant ceux-la, *Florir*, et *Languir* : item, *Sovenir* et *Risovenir*. d'autant qu'ils diront que les Italiens ont eu congnoissance du langage Latin, dont ils ont

1. On dit aujourd'hui *j'assaillirai*, mais l'ancienne langue disait *j'assaudrai* : *Car le dit duc assauldroit de son costé* (Commynes, II, XI). Ménage recommande de dire *j'assailliray* et non *j'assaudray* (Littré). — On disait au présent *j'assaus*, *tu assaus*, etc. Ces formes sont encore employées par Malherbe et par Regnier.

2. De même que les chevaux sans frein et brûlant d'amour assaillent les cavales des Parthes.

3. A tant d'ennuis qui nous assaillent si souvent de toutes parts.

pu tirer ces mots, aussi bien que nous. Je leur respondray que où ils ont voulu suivre le Latin, sans l'avoir par main tierce, c'est à dire, sans le prendre de nostre langage, ils n'ont pas usé de mesme terminaison que nous : et pourtant, où elle se trouve estre mesme, nous pouvons bien dire qu'ils ont mieux aimé nous suivre. Pour exemple de ce que j'ay dict, pource qu'ils n'ont pas voulu nous suivre en ce verbe *Gemere* et en *Legere*, pareillement en *Eligere*, ils n'ont pas usé de nostre terminaison, comme ils ont faict es autres : et comme les Espagnols la suivent en leur verbe aussi qui ha la signification de *Gemere* : car ils disent *Gemir*, comme nous, et non *Gemer*. Et d'ailleurs, comment seroit-il vraysemblable qu'ainsi nous fussions entrerencontrez en tant de verbes, tant es terminaisons qu'es changemens? comme de *Assilire*, pourquoy n'eussent-ils dict aussitost *Assilir* que *Assalir*, n'eust esté nostre changement, lequel ils vouloyent suivre? ou plustost, n'eust esté qu'ils prenoyent nostre mot tel qu'il estoit, sans considerer quel changement nous y avions faict? Ainsi peut-on dire (à mon avis) de *Sovenir* et *Risovenir*, qu'ils les prirent tels qu'ils les trouverent, sans regarder s'ils venoyent de la langue Latine. comme aussi plusieurs François usent tous les jours de ces mots, sans s'appercevoir qu'ils sont tirez d'icelle : encore qu'ils en ayent fort bonne congnoissance.

Et sans m'arrester à des mots dont l'origine Latine soit malaisee à appercevoir, je parleray de quelques autres : et premierement de *Attendere*. car qui est celuy, auquel oyant dire, *Ella v'attende in casa sua*, il ne vienne incontinent en memoire que *Attendere* est un verbe Latin? et toutesfois, quand il considerera combien est differente la signification du Latin *Attendere*, pour Estre attentif, et de l'Italien *Attendere*, pour *Expectare*, ne faudra-il pas qu'il confesse que la langue Italienne a suivi l'*Attendre* des François, et non l'*Attendere* des Latins? Je di, quant à ceste signification. car quand elle s'en sert pour *Stare attento*, comme nous, pour Estre attentif, alors on peut dire qu'elle l'a pris de la Latine, aussi bien que la nostre. Je ne doute pas que le mesme ne se puisse dire de leur *Guastar*, asçavoir qu'ils l'ont tiré de nostre *Gaster*, ou *Guaster* (encore que l'autre prononciation soit beaucoup plus receue, et que ceste-ci sente plus son Picard ou Walon. car le Picard semble plustost prononcer *Waster*), non pas de l'ancien mot latin *Vastare* [1] : veu qu'ils n'usent pas de ce *Guastar* comme les Latins de *Vastare*, mais en

1. Le mot *gâter* et toutes les formes dialectales viennent bien réellement du latin *vastare*, qui était devenu *wastare* sous l'influence de l'ancien haut allemand *wastan*, piller, ravager. L'historique de Littré montre bien que tel a été le sens primitif de *gaster*, par exemple dans cette phrase de Brunetto Latini : *Li Sarrasin de Perse orent grant force contre les crestiens, et gasterent Jerusalem.* Il est facile de comprendre comment de cet ancien sens on est venu au sens actuel, si faible qu'il puisse être, *détériorer*.

abusent, comme nous de *Gaster*. Je ne doute (di-je) non plus que le *Guastar* Italien soit procedé de nostre *Gaster*, ou *Guaster*, et *Guaina* de nostre *Gaine* ou *Guaine* : que je doute que leur *Gardar* soit venu de nostre *Garder* ou *Guarder*, que leur *Guarir* soit pris de nostre *Garir* ou *Guarir* : encore que de ces deux-là l'origine soit Latine, et non pas de ces deux-ci. car je di qu'ils n'ont point eu ces deux-la du langage Latin immediatement, ains par main tierce, asçavoir par nous. Et le changement de *V* en *Gu* que nous avons ailleurs, fait aussi pour moy : encore que addoucissans la prononciation nous escrivions *Ga*, plustost que *Gua*, ainsi que j'ay dict : comme aussi en *Gascons*, au lieu de dire *Guascons*, venant de *Vascones*. J'adjousteray aussi leur *Menar* pour exemple. Car je sçay bien qu'on pourroit penser qu'il ait esté pris de ce Verbe *Minare*, qui est du moderne langage Latin : mais le composé *Dimenar*, qu'on ne peut nier estre faict sur nostre *Demener*, me semble monstrer evidemment que *Menar* aussi est pris de nostre *Mener*. Duquel *Dimenar* nous voyons la signification estre semblable à celle de nostre *Demener*, en plusieurs lieux de Boccace : dont voyci un, *Chi la sera non cena, tutta notte si dimena*[1]. Ainsi est *Apprender* ou *Apprendere*, faict de nostre *Apprendre*.

Or ce que nous voyons les Italiens avoir ainsi

1. Qui le soir ne dîne pas, toute la nuit se démène.

suivi nostre langage en ces mots, et plusieurs autres, a faict que ci-dessus j'ay mis hardiment leur *Fallir* entre ceux qui sont tirez des nostres, et non pas des Latins : ayant esgard à ce qu'il ha tant la terminaison que la signification de nostre *Faillir*, et non du Latin *Fallere* : et qu'ils ont dict aussi *Fallo* pour exprimer ce que nous disons *Faute*. Et n'estoit que j'ay ci-dessus dict vouloir faire grace aux Italiens de ce *Trasportar*, qui est au passage de Petrarque lequel j'ay là allegué, je le mettrois du nombre de ceux que nostre langue se peut vendiquer, pour le regard de ceste signification, dont elle a esté inventrice, ne l'ayant point trouvee en celle des Latins. Mais, pour ne me desdire, je suis content que cestuy-ci soit osté du comte : à la charge toutesfois qu'on m'accorde les autres susdicts, et leurs semblables : veu mesmement qu'entre les mots que Bembo confesse avoir esté pris des nostres, aucuns sont tels qu'il y auroit beaucoup plus grande apparence de nier cela touchant iceux que touchant les susdicts. Je di, pour exemple, qu'on auroit plus de couleur de nier à Bembo que leur *Obliar* ait esté pris, non du Verbe Latin *Oblivisci* ou du Verbal *Oblivio*, mais du François *Oublier* (car outre ce que le Provençal est François, ce mot est commun à toute la France) que de me nier que *Attender*, quand il signifie *Expectare*, soit pris de nostre *Attendre*. Toutes les choses susdictes considerees m'ont

faict aussi dire touchant aucuns Noms de leur langage, qu'ils semblent estre pris de nous : et principalement ce qu'on y voit la parole Latine estre changee en la mesme sorte qu'elle est au nostre : estant vraysemblable (pour exemple) qu'en disant *cuor*, cest *u* ait esté adjousté à nostre imitation : et encore plus, que l'adioustement de *i* en *piede* soit à nostre exemple : veu que nous faisons le mesme en *Miel*, *Fiel*, et autres. Et toutesfois, au pis aller, quand ils me voudroyent nier ce que je di de ces noms et de quelques autres, asçavoir qu'ils ne les ont eus des Latins que par main tierce, asçavoir par nous : et qu'ils voudroyent nier le mesme touchant aucuns des Verbes que j'ay proposez : le nombre tant des uns que des autres, touchant lesquels il leur seroit force de confesser cela, est assez grand pour prouver ce que j'ay mis en avant. Je croy bien que les Toscans qui ont succedé à ces plus anciens, n'ayent pas veu volontiers tant de nos mots parmi les leurs. mais force leur a esté d'en user, comme estans bons : et mesmement de le croire ainsi, *in fide parentum*.

Je veux advertir le lecteur, avant que passer outre, qu'il doit entendre en chacun Verbe, la terminaison en voyelle, aussi bien que l'autre en consonante, encore que je ne mette que ceste-ci : de laquelle je me contente, tant pour briefveté, que pource aussi qu'elle convient mieux avec la

nostre. Pour exemple, qu'encore que je ne mette que *Assalir*, *Sovenir*, *Fiorir*, *Caminar*, *Cangiar*, *Cacciar*, il ne doit laisser d'entendre aussi *Assalire*, *Sovenire*, *Fiorire*, *Caminare*, *Cangiare*, *Cacciare* : c'est à dire, entendre que, tant en ces Verbes qu'en tous autres, la langue Italienne use quelquesfois de ceste terminaison, quelquesfois de ceste-la, qui leur est commune avec nous et les Espagnols : encore qu'ils en usent comme par licence et contre le naturel de leur langage : suivant ce que j'en ay discouru par-ci-devant. Et me suffira d'avoir rendu ici raison de cela, tant pour le precedent que pour ce qui suit.

J'ay reservé pour la fin, des exemples d'aucuns Verbes Italiens, qui sont un peu plus, voire aucuns beaucoup plus eslongnez des nostres que les precedens : encore qu'ils en soyent pareillement procedez. Je n'enten pas ceci de tels Verbes que sont *Risparmiar* et *Costeggiar*, qui sont faicts des nostres *Respargner* et *Costoyer* : (car encore que *Risparmiar* ne retienne pas tant de nostre *Respagner* que fait leur autre mot *Sparagnar*, et que *Costeggiar* ne suive pas de si pres *Costoyer*, que *Accostar* suit *Accoster*, ils sont aisez à recongnoistre) mais ce que j'ay dict doit estre entendu de tels que sont *Tuffar* et *Assagiar*, et *Aggradiar*, et *Aveder*, pris des nostres, *Estouffer*, *Essayer*, *Aggreer*, *Aviser*. Car quant à *Tuffar*, il pourroit sembler que plustost on auroit faict *Stuffar* de

nostre *Estouffer*, que *Tuffar*. Quant à *Assagiar*, on auroit bien quelque raison de l'entendre autrement, de prime face, et de penser que *Assagiar* soit ce que nous disons quelquesfois *Assagir*[1], pour Faire sage : veu que *Saggio* se dit au lieu de *Savio*, par Petrarque mesmement. Quant à *Aggradir*, je ne m'esbahirois point de ceux qui penseroyent qu'il vinst de *Grado*, signifiant Degré, quand ils ne sçauroyent pas que *Crado* se trouveroit aussi pour ce que nous disons *Gré* (comme en Boccace, *Sò io grado alla Fortuna*, tout-ainsi que nous dirions, Je sçay gré à la Fortune) car ils ne pourroyent pas appercevoir comment ce composé a esté faict. asçavoir, que comme ils disoyent *grado* pour nostre Nom *Gré*, aussi pour nostre Verbe *Aggreer* ils ont dict *Aggradir*. Mais il faut adjouster qu'ils ont usé pareillement de *Aggrado* ou *Agrado*, pour nostre *Aggreable*. Ce Verbe *Aggradire* semble avoir fort pleu à ceux aussi qui ont escrit des vers car je le trouve en Petrarque, *Che mal si segue cio ch'a gli occhi aggrada*[2]. Bembo aussi en use en une chanson de ses Asolains, *Amor, se cio t'aggrada*[3]. Aussi en use Francesco Maria Molza en ses vers.

Quant à *Aveder*, duquel ils usent au lieu de nostre *Aviser*, pource qu'on pourroit dire que le

1. Les différents sens du verbe italien ne nous permettent pas de le rapprocher du verbe *assagir*. Il est probable que, comme *essayer*, il vient du bas-latin *exagiare*, dérivé de *exagium*, pesage.

2. Car mal suit ce qui aux yeux agrée (Ed. cit., *sonnet* LXXVI).

3. Amour, si cela t'agrée.

langage Italien n'auroit pris ici que nostre forme de composition, c'est à dire, qu'il auroit mis devant son *veder*, la preposition que nous mettons devant nostre *viser* : j'adverti qu'on trouve aussi *Avider*, et qu'il ne faut douter qu'on ne l'ait dict premierement que l'autre. Et pour conclusion, aussi tost pourroit-on nier que *Affare* (au lieu de ce que nous disons *Affaire*) deust estre mis entre les mots pris du François, quand Boccace dit, *Ne per grande affare che sopravenisse* [1] : et dire que c'est seulement le *Fare* Italien (faict de *Facere*), devant lequel à nostre imitation on auroit mis la preposition *a*. Au reste, je croy bien qu'outre *Aveder*, et *Avider* (qui approche encore plus de nostre *Aviser*) ils peuvent dire aussi *Avegger*. pour le moins, je trouve le present de l'indicatif, *Aveggo*. Je trouve aussi *Aveggio* : duquel use Petrarque ici, *Menami à morte, ch'i'non me n'aveggio* [2].

Il faut aussi considerer une chose quant à la recherche dont il est question : c'est qu'il ne faut pas regarder de si pres à la prononciation qui est maintenant, comme si tous les mots Italiens qui sont pris de nostre langage, devoyent estre du tout conformes à icelle : ne aussi avoir esgard à ce qu'aucuns mots sur lesquels on dit les leurs

1. Ni pour grande affaire (quelque grande affaire) qui survînt.

2. Me mène à la mort sans que je m'en aperçoive. (Ed. citée, *sonnet* CCXXVIII.)

avoir esté faicts, ne sont en usage qu'en Provence, ou en quelque autre endroit de France : ou bien ne se trouvent qu'en quelques Rommans. Car il suffit que lors ils ayent esté usitez au lieu de France où ayent demouré aucuns de ces anciens Italiens, ou par lequel ils ayent passé : et ne faut douter que plusieurs ne fussent en usage lors, lesquels depuis on a laissez, les uns plus tost, les autres plus tard. Voyla comment aussi on ne se doit esbahir s'ils ont aucuns mots que tous François n'entendent pas. comme peut estre que plusieurs n'entendroyent pas *aggrappato* en Boccace : (encore qu'il vienne de nostre *Aggrapper* : que j'estime avoir son origine du mot *Grappes*[1], qu'on porte de peur de glisser sur la glace) et ceux qui ne sont accoustumez qu'au parler de ceste ville, où on ne dit point autrement que *Graphigner*, ou *Egraphigner*[2], n'entendroyent pas le *Graffiare* dont use Boccace : mais ceux qui voudront faire la recherche tant par les dialectes que par les Rommans, pourront entendre des autres aussi qui sembleroyent encore plus estranges. Et ne

1. L'étymologie donnée par Estienne est très exacte. *Agrapper* est en effet composé de *à* et de *grappe*. C'est le même mot que *agrafer*, qui est formé de la même façon.

2. *Egraphigner* est employé par Rabelais, dans le sens d'*égratigner*. Le mot se trouve dans Nicot (avec le sens de *lacerare*) et est encore employé dans le centre de la France. (Voir Jaubert, *Glossaire du centre de la France*.) Pour la forme *égraphigner*, qui elle aussi est encore employée dans le centre, Jaubert cite un exemple de Bonaventure Des Periers. Il cite dans un vers de Ronsard la forme *égrafiner*.

faut douter qu'ils ne trouvent là aucuns mesmement de ceux qu'on ne pense point avoir esté pris de nous. Du nombre desquels j'oserois quasi mettre *Tabarro*[1]. Pour le moins, quant à *Gonella*[2], qui est aussi une sorte d'habillement (mais de femme plustost que d'homme) encores aujourdhuy il se trouve en un de nos dialectes, ayant ce mot de toute ancienneté. Nous sçavons aussi que *Affanno* est un vocable duquel usent ordinairement les Italiens : et toutesfois le dialecte de nostre France qui use du verbe *Affannar*[3], ne leur confessera pas qu'il l'ait pris de leur *Affanno*.

Reste la bande des mots qu'on appelle indeclinables : comme sont Adverbes, Conjonctions, et autres particules. Je di donc pour commancer ceste troisieme partie par l'ancienneté, (comme j'ay faict les deux precedentes) que j'estime le *Mentre* des Italiens estre venu de *Mentiers*, au lieu duquel on trouve ordinairement *Endementiers*[4] es

1. D'après Godefroy, le *tabart* (ou *tabar*, *tabert*, *tabaire*) était un *manteau long de grosse étoffe qu'on portait sur l'armure*, et aussi une *sorte de manteau à l'usage des gens du commun*. Le mot ne se trouve pas dans Nicot.

2. D'après Godefroy la *gonelle* était une *longue cotte qu'on mettait par-dessus l'armure et qui descendait à mi-jambe*. Le même mot désignait une robe de femme. Le mot vient de *gonne*. Les exemples cités par Godefroy montrent que le mot *gonne* désignait un vêtement long en général, que ce fût une robe de moine ou une casaque militaire.

3. *Afannar*, mot de la langue d'oc, dérivé de *afan*, est évidemment le même mot que notre vieux verbe *ahanner*, dérivé de *ahan*.

4. La forme primitive est peut-être *dementres*, *dementiers*. L'étymologie de cet adverbe

Rommans. Je di aussi qu'il faut prendre garde que comme là nous trouvons *Se*, au lieu de *Si*, les Italiens aussi disent *Se*. Petrarque mesmement parle ainsi, au commancement d'un Sonnet,

Se Virgilio ed Homero havessin visto
Quel sole, ilqual'vegg'io con gli occhi miei [1].

Encores aujourdhuy plusieurs François prononcent *Se*, et mesmement en ceste ville de Paris : mais ils ne sont avouez par ceux qui font profession de bien et correctement parler. Or comme les Italiens ont pris nostre *Se*, aussi ont ils nostre *Se non* : (estant mal dict au lieu de *Si non*) comme où Boccace dit, *Niuna altra cosa rispondendo se non*, *Il mal foro non vuol festa* [2]. car nous dirions pareillement, Ne respondant autre chose sinon, etc. Mais au lieu qu'eux escrivans ainsi nous entendons fort bien ce qu'ils veulent dire, recongnoissans nostre langage parmi le leur, ils usent aussi (au moins depuis quelque temps) d'une autre sorte d'escriture : c'est qu'ils conjoignent ces deux particules, et adjoustent la voyelle *e* au bout : tellement que de *Se non* ils font *Senone*. et semble qu'ils facent cela afin que nostre

n'est pas sûre. On a supposé *dum interea*, *dum interim*, *dum intra*, avec l's adverbial, ou bien *dum intra ipsum*.

1. « Si Virgile et Homère avaient vu ce soleil que je vois de mes yeux. » (*Sonnet* CLIII.)

2. Ne répondant pas autre chose, sinon : le mauvais trou ne veut pas de fête.

vocable estant ainsi desguisé, ou masqué, ne puisse estre recongnu par nous : encore que Castelvetro soit un de ceux qui en usent au livre qu'il a intitulé, *Correttione d'alcune cose del dialogo delle lingue di Benedetto Varchi* [1] : en ce passage, entr'autres, *tutta volta de' Ciciliani poco altro testimonio ci ha, che à noi rimaso sia, senone il grido* [2]. Mais Boccace y allant à la bonne foy, a escrit *Se non* (comme je vien de monstrer) ainsi que prononçoyent nos predecesseurs, au lieu de *Si non*. Quant à *Si*, duquel nous usons pour *Tant*, ils l'ont gardé sans changer ainsi le *i* en *e*. Boccace, *Egli ès tato si malvagio huomo che non si vorra confessare* [3]. comme nous dirions, Si mauvais que, etc. au lieu de dire Tant mauvais. Petrarque aussi en use souvent.

Nostre *Bien* aussi leur fait grand bien. car ils en font *Ben*, duquel ils se servent en toutes les sortes (ou à peu pres) esquelles nous usons de nostre *Bien*. Et pourtant n'y auroit point d'apparence de dire qu'ils suivent la particule Latine *Bene*, veu qu'elle n'ha point la plus grand part de ces significations qu'ont nostre *Bien* et leur *Ben*. entre lesquelles est notable celle que nous leur voyons

1. *Correction de quelques points du dialogue des langues de Benedetto Varchi*. L'ouvrage de Varchi critiqué par Castelvetro est l'*Ercolano*.

2. Toutefois il n'y a guère d'autre témoignage des Siciliens qui nous soit resté, sinon la renommée.

3. Il a été si mauvais homme qu'il ne voudra pas se confesser. (*Journ.* I, *nouv.* I.)

avoir : à la nostre, suivant *que*, à la leur, suivant *che*, pour Combienque. Et ainsi en a usé Petrarque, et apres luy Bembo, et autres. Ils disent aussi *Ancora che*, comme nous *Ancore que*, pour Combienque.

Ils font aussi leur proufit de nostre particule *Que*, (encore qu'ils la desguisent en *Che*, comme on voit en quelques passages precedens) voire en font leur proufit en tant de sortes, que s'ils veulent confesser la verité, ils diront que le François ha un grand avantage pour entendre tous les usages de ceste particule. Car comme nous faisons servir nostre *Que* de diverses particules Latines, ainsi eux leur *Che*. Quant à l'usage qu'il ha en ce lieu de Boccace lequel je vien d'alleguer, *Egli è stato si malvagio huomo che non si vorra confessare*, il est fort commun : et nous pareillement selon nostre parler ordinaire dirions, Si mauvais homme qu'il ne voudra pas faire cela. Toutes deux tiennent souvent la place de la particule Latine *quam* : comme en ce passage des Asolains du cardinal Bembo, *E sono mi sempre gravi le sue fatiche* (*si come di carissimo amico che egli m'è*) *forse non guari meno che elle si sieno allui* [1]. ainsi que nous dirions, (usans aussi du mot d'où est venu ce *guari*) Non guere moins qu'elles sont à luy.

1. Et toujours ses fatigues (comme celle d'un bien cher ami qu'il est pour moi) ne me sont peut-être guère moins pénibles qu'elles ne le sont pour lui.

Quelquesfois toutes deux servent de la particule Latine *ut*. comme où Plaute dit, *Mihi suasit ut ad te irem*. car nous dirions, Il m'a conseillé que j'allasse à toy. Et pareillement les Italiens useroyent de *che*. Comme aussi avec le verbe *Rogavit*. ainsi, *Rogavit ut id faceret*, Il le pria qu'il fist cela, *Loprego che facesse quello*. Souvent aussi tant l'une que l'autre tient le lieu du *hoti* Grec, qu'on exprime par *quòd*, mais non assez Latinement : comme, *Rispose colui che lo attenderebbe* [1]. Quelquesfois aussi, en une mesme periode, ceste particule ha deux significations diverses, telles qu'auroit nostre *Que* comme en ce passage de Boccace, *Se egli è cosi tuo come tu di, che non ti fai tu insegnare quello incantesimo? che tu possa fare cavalla di me* [2], etc. car nous dirions aussi. Que ne te fais-tu enseigner, etc. au lieu de dire, Pourquoi ne te fais-tu enseigner. Item, Que tu puisses faire, etc. au lieu de dire, A fin que tu puisses faire. Il est vray que nous avons des façons de parler ausquelles ce second usage de ceste particule convient mieux. Et comme nous disons aucunesfois *Que*, au lieu de Tellement que, ainsi eux usent de leur *Che*. Exemple, *E seco nella sua cella la menò, che niuna persona se n'accorse* [3].

1. Celui-ci répondit qu'il l'attendrait.

2. S'il est autant ton ami que tu le dis, que ne te fais-tu enseigner cet enchantement, que (afin que) tu puisses faire de moi une jument. (*Journ.* IX, *nouv.* x)

3. Et il la mena avec lui dans sa cave, (de telle façon) que personne ne s'en aperçut.

Quelcun se pourroit esmerveiller que je m'amuse tant à des particules, et specialement à ceste-ci, qui est si petite : mais ceux qui sçauront la pene qu'a prise le cardinal Bembo à expliquer les divers usages d'icelle, et qu'ont prise aussi aucuns apres luy, ne s'esbahiront point d'une telle recherche : et principalement s'ils considerent que de la descouverte que je fay s'ensuit que pour bien entendre certains passages des livres Italiens, ausquels ces particules sont appliquees, un François ha plus d'avantage qu'un Italien. car le François les entend incontinent, pource qu'il recongnoist son naturel langage : (pourveu qu'on n'y use point de masque, comme j'ay monstré naguere avoir esté faict à l'endroict de nostre *Se non*) l'Italien trouvant du langage emprunté parmi le sien, y est aussi empesché que les Grecs à l'entour de leurs glossematica [1] : et n'en peut bonnement venir à bout, qu'en conferant plusieurs passages les uns avec les autres. Voyla aussi pourquoy il ne se faut esbahir si quelques paroles et quelques façons de parler qui sont tant en Boccace qu'en Petrarque, ne nous sont si estranges qu'à eux, et ne nous eschapent point si aisément de la memoire.

Toutesfois à fin de n'estre trop long en ce discours, qui est touchant les mots indeclinables, je

1. Mots vieillis, expressions surannées.

laisseray le reste que j'aurois à dire de ceste particule : advertissant seulement qu'on prenne garde, entr'autres choses, qu'ils ont faict aussi *Per cio che*, de nostre *Par ce que* : et de notre *A fin que*, ils ont faict *A fine che* : et se trouve mesmement en l'epistre du cardinal Bembo devant ses Asolains. Encore adjousteray-je ceci, que ceste particule *Che*, non seulement quand elle est ce qu'on appelle Adverbe, ou bien ce qu'on nomme Conjonction, mais aussi quand elle peut estre mise au reng des Noms, ha quelques usages qui sont pris de nostre langue, à l'intelligence desquels sont fort avantagez ceux qui l'entendent. Et faut noter qu'estant Nom, c'est quelquesfois ce que nous disons *Que*, autresfois ce que nous disons *Quoy* : et qu'on l'applique mesmement à ceste façon de parler dont nous usons pour briefveté, Mais quoy? car on dit pareillement *Ma che?* et ceste façon de parler se trouve au second livre des Asolains de Bembo. Je di, *ma che*, sans adjouster autre chose : mais celuy qui est François, ou pour le moins est accoustumé à la langue Françoise, s'avisera incontinent de ce qui doit estre là entendu sans dire.

Et à propos de ce *A fine che*, (dont j'ay parlé naguere, pour nostre *A fin que*) je dis qu'ils usent aussi de *Al fine*, à l'imitation de ce que nous disons *A la fin*, et *A la parfin*, et *En fin finale*, et (tout en un mot) *Finalement* : au lieu du *Tandem*

des Latins. et que Petrarque pour cela mesme a dict *Al fine*,

— *Un gran miracol fia,*
Se Christo teco al fine non s'adira [1].

J'ay faict mention ici de ces deux petits mots, *Al fine*, pource qu'en ceste signification ils tiennent le lieu d'un Adverbe. et tout d'un train en adjousteray d'autres de mesme sorte, c'est-à-dire de ceux qui peuvent aussi estre appelez *adverbia temporis*, comme est ce *Tandem*, auquel respondent ces deux petits mots *Al fine*. Le premier sera *Finalmente*, qui ha la mesme signification : estant faict sur nostre *Finalement*. Le second lieu sera pour *Sovente*, et *Soventemente* : de l'un desquels, à sçavoir *Sovente*, Bembo fait mention, parmi les mots qu'il confesse avoir esté pris des Provençaux : mais il ne parle point de *Soventemente*, duquel toutesfois il use luy mesme au troisième livre de ses Asolains, *Di cui e io hora t'ho ragionato, et ogniuno piu soventemente ne ragiona* [2]. Lequel *Soventemente* est un mot François, ayant une alonge Italienne : je di alonge convenable à leurs Adverbes, laquelle n'est pas en l'autre. *Sovente*.

Le troisieme lieu sera pour *Tosto* et *Tantosto*.

1. « Ce serait un grand miracle si le Christ à la fin ne s'irritait pas contre toi. » (*Sonnet* CVIII.)

2. Ce dont je t'ai parlé tout à l'heure, et dont tout le monde parle plus souvent encore.

car comme apres avoir esté si hardis que de nous prendre nostre *Souvent*, et en faire *Sovente*, ils ont bien osé changer encore ce *Sovente* en *Soventemente*[1], ainsi de *Tosto*, faict de nostre *Tost*, ils sont venus jusques à *Tostamente*, et Boccace mesmement en use. Quant à *Tosto*, ils s'en sont aussi servis en toutes les sortes qu'on se peut servir de nostre *Tost*. car comme nous disons *Bien tost*, ainsi eux *molto tosto* : et, *Il piu tosto che tu puoi*, pour *Le plus tost que tu peus*. Aussi *Piu tosto*, en comparaison. comme, *Piu tosto schernevole riso. che pietose lagrime ne vedrei*[2] : ainsi que nous dirions : *Plustost un ris que des larmes*. Ils ont dict aussi, *Si tosto come*, et *Cosi tosto come*, ainsi que nous dirions, *Si tost que*, et *Aussi tost que*. Et non contens de tout cela, ont emmené aussi nostre *Tantost*, le desguisans pareillement en *Tantosto*. Duquel nous voyons que Bembo n'a pas voulu quitter sa part. car nous lisons au troisieme et dernier livre de ses Asolains, *E questi, tantosto che del palagio de la reina sono usciti, s'addormentano : et cosi dormono fin attanto che essa gli fa risvegliare*[3]. Où il faut remarquer tout d'un train ceste phrase *Fin attanto che*, (pour *Fin à tanto che*)

1. On a dit autrefois aussi en français *souventement*.

2. Tu en verras plutôt naître un rire moqueur que des larmes de pitié.

3. Ceux-ci, aussitôt qu'ils sont sortis du palais de la reine, s'endorment, et dorment ainsi jusqu'à ce qu'elle les fasse réveiller.

qui est à demi Italienne et à demi Françoise : veu que nous disons *Jusques à tant que*. Ce que les Latins diroyent *Usquedum* : qui est aussi *adverbium temporis*. La quatrieme place sera pour *Mai* et *Giamai*, lesquels ils ont forgez à l'exemple de nos *Mais* et *Jamais*. Toutesfois ils usent aussi de *Mai* seul, où nous userions de *Jamais*, car pour *Mai piu*, nous dirions *Jamais plus*. Quant à *Giamai*, encore ne di-je pas assez, qu'il a esté forgé à l'exemple de nostre *Jamais* : veu que c'est une mesme chose, sinon qu'il y-a un peu de desguisement. Lequel (pour dire la verité) est de meilleure grace que celuy duquel ils usent en plusieurs autres paroles : et que n'est aussi celuy que nous avons en ceste Espagnole, *Jamas*, qui signifie la mesme chose. duquel neantmoins use l'interprete de Petrarque, comme d'un fort beau mot, *El que jamas perdona à alcun biviente* [1]. Le cinquieme lieu sera pour *Anchora*, faict de nostre *Ancore*, lequel toutesfois n'a point d'aspiration, comme cestuy-la. Le sixieme pourra estre pour *Gia*, qu'ils ont faict de nostre *Ja* : combien qu'il soit aussi en ce composé *Giamai*, duquel j'ay faict mention naguere.

Le dernier mot dont je vien d'user, *Naguere*, me fait souvenir de leur *Guari*, qui pourra avoir le septieme lieu. Bembo le met entre les mots

1. Voir page 295.

Provençaux, que la langue Italienne avoit pris. Or est-il certain qu'il entend ce que nous disons *Guere*. d'où vient ce *Naguere*, (duquel j'ay usé tout maintenant) ou *Il n'y-a guere* (comme aussi Bembo au livre intitulé *Le prose*, a dict, *Non ha guari*) et se peut bien mettre en trois pieces ainsi, *N'a guere*. car c'est autant que si nous disions, Il n'y a guere de temps. et est ne plus ne moins que si on disoit, Il n'y-a pas beaucoup de temps. Tellement que Castelvetro ne devoit pas reprendre Bembo, de ce qu'il a dict que *Guari* signifie *Molto* : et ne devoit aussi amener cest exemple de Boccace, comme faisant pour soy : *E fermamente se tu lo terrai guari in bocca, egli ti guastera quegli che son da lato*[1]. Car c'est ce que nous dirions, Si tu le tiens guere en la bouche. Ce qui vaut autant que si nous disions, Si tu le tiens long temps en la bouche. Mais je sçay bien qu'aucuns François aussi s'abusent en la signification de ce mot, comme en celle de *Rien*[2].

Or encore que *Guari* en cest endroit-la et en quelques autres semblables, puisse estre mis au nombre des adverbes qui sont appelez *adverbia temporis* (comme on y mettroit nostre *Naguere*) toutesfois proprement il est *adverbium quantitatis* :

1. Et certainement si tu la gardes longtemps dans ta bouche (une dent), elle te gâtera celles qui sont côté. (*Journ.* VII, *nouv.* IX.)

2. *Guère* est en effet comme *rien*, *jamais*, *personne*, *aucun*, etc., un des mots auxquels le contact de la négation a fini par communiquer la valeur négative.

comme aussi il appert par ce que j'ay dict : asçavoir qu'il est faict de nostre *Guere*, qui signifie Beaucoup. Ainsi use Bembo de *Guari* au premier livre de ses Asolains, *E di lei, che guari alta non era dal terreno* [1]. Ainsi dit-il au second livre, *Non guari meno*, pour non guere moins.

Entre les adverbes que j'ay dict estre nommez *adverbia quantitatis*, doit estre mis *Assai*, faict de nostre *Assez*. encore qu'ils ne se servent pas de cest *Assai* pour Assez seulement, mais souvent pour Beaucoup. Boccace s'en sert avec *Bene* et avec *Sovente*, disant *Assai bene*, comme nous Assez bien : et *Assai sovente*, comme nous disons, Assez souvent. Bembo adjouste *bastevolmente* à *assai*, en ce passage, *Ma quanti ne vivono pronti ed accorti dicitori il piu, non ne potrebbono assai bastevolmente parlare* [2]. Ils ont pareillement pris leur *Troppo* de nostre *Trop*, et en ce *Trop* se sont donnez trop de licence. car ils ne se sont pas contentez d'en faire ce *Troppo*, mais en ont faict aussi un nom adjectif, de genre feminin : comme nous lisons en Boccace, *Per troppa gravezza :* et *Senza troppa difficulta* [3].

Appena aussi doit estre mis au reng des adverbes, qui est faict de ce que nous disons *A pene :* les Latins *Vix*. On trouve escrit et *Appena* et *Apena :* mais plus souvent *Appena* (comme

1. Et d'elle qui n'était guère au-dessus du sol.

2. Mais quoiqu'ils soient pour la plupart de hardis et habiles parleurs, ils ne pourraient en parler suffisamment.

3. Par trop d'ennui ; — sans trop de difficulté.

nous avons veu cidessus *Fin attanto*, avec *t* double) et ainsi l'escrit Bembo, *Che appena dire si puo che elle ci sieno istate*[1]. Nous disons aussi *A grand pene*.

Peraventura (par lequel mot ils ont contrefaict nostre *Paraventure*) est aussi de ceux qui doivent estre de ce nombre. Mais ils escrivent aussi *Per aventura* en deux mots : Bembo n'en fait qu'un mot, tant ailleurs qu'en ce passage du second livre de ses Asolains, *Il che peraventura tanto sara quanto se del tutto agevolmente si potesse parlare*[2]. Et toutesfois on le trouve escrit en deux mots, en cestuy-ci de Boccace, *Ma ella per aventura non sara men pietosa*[3]. Laquelle escriture je n'approuve point, ains estime qu'il faille escrire *Peraventura* en un mot aussi bien ici que là : veu qu'en tous les deux lieux il signifie ce que nous disons *Paraventure*, pour Peut estre. Mais quand il se prend pour ce que nous disons autrement Par cas fortuit, ou Par fortune, alors je trouve bon qu'on escrive *Per aventura* : comme en cest autre lieu de Boccace, *Trovò per aventura il castaldo nella corte*[4]. et ici, *Solo se n'andò verso la casa della donna : e per aventura trovata la porta aperta, entrò d'entro*[5].

1. Car à peine peut-on dire qu'elles s'y soient arrêtées.
2. Ce qui sera peut-être comme si l'on pouvait facilement parler de tout.
3. Mais peut-être ne sera-t-elle pas moins compatissante.
4. Il trouva par hasard l'homme d'affaires dans la cour. (*Journ. III, nouv. I*).
5. Seul il s'en alla vers la maison de la dame, et ayant par hasard trouvé la porte ouverte, il entra.

Car nous aussi escririons *Par aventure*, separément : quand nous interpreterions cela ainsi, Ayant trouvé par aventure la porte ouverte. Et cependant il faut remarquer ici que le langage Italien fait son proufit de nostre mot tant en un usage qu'en l'autre. Mais en ce second nous disons aussi Par cas d'aventure, ou Par coup d'aventure : et D'aventure. en quoy il n'a pu imiter le nostre.

Es Adverbes aussi, qui sont nommez *Adverbia loci*, ils se servent de nostre langage. comme quand ils usent de *Presso* faict de nostre *Pres*, et *Appresso* de nostre *Aupres*. Il est vray qu'en leur *Qui* (comme quand ils disent *Noi dimoriamo qui*)[1] ils Picardizent. car nous sçavons que nos Picards disent *Iqui*, au lieu que nous autres disons *Ici*. Mais ostans la premiere lettre, ils font *Qui* de *Iqui*. Et si on veut voir trois adverbes pris de nostre langage, qui sont tout aupres l'un de l'autre : c'est quand Boccace dit, *Assai presso di qui* : car c'est ce que nous disons, *Assez pres d'ici* : et en Picard, *D'iqui*. Ils ne se servent pas de *Qui* en la façon seulement que j'ay dicte : mais comme les Picards diroyent, *D'iqui à quinze jours*, ainsi eux disent, *Di qui à quindici giorni*. ou *quindici di*. Ils disent aussi *Di qua*, *Di la*, au lieu de ce que nous disons *Deça*, *Dela*.

Leur *Mica* aussi, ou *Miga*, doit estre mis ici,

1. Nous demeurons ici.

comme tenant lieu d'Adverbe, et estant tiré de nostre *Mie* : qui s'adjouste à la negation. Car ainsi que nous disons, *Je ne le feray mie*, ou *Il n'est mie sage*, ainsi eux, *Non lo faro mica*, (ou *miga*) et, *Non voglio mica, Non e mica savio*. Mais ceste façon de parler nous est autant rare (sinon en quelques dialectes et principalement celuy des Picards) qu'elle estoit frequente à nos predecesseurs : au contraire Boccace, entr'autres, use souvent de *Mica*, ou *Miga*, en ceste sorte.

J'adjousteray leur preposition *Sanza*, laquelle aussi est fort commune, es lieux où nous userions de *Sans* : et mesmement quand ils disent *Sanza fallo*, au lieu que nous disons *Sans faute*. Or faut-il noter que ceste escriture *Sanza* (dont use Bembo en ses Asolains) est condamnee par plusieurs, qui disent que *Senza* est la vraye escriture. Mais elle a esté condamnee sans que partie ait esté ouye : asçavoir nostre langue, qui se fust opposee à un tel jugement : et encore maintenant est bien raison qu'on se tienne à ce qu'elle en dira, veu que ce mot a esté faict sur le sien.

Outre tant de vocables que la langue Italienne a empruntez de la nostre (s'il faut appeler emprunter, ce qu'on prend sans jamais rendre) elle a faict le mesme d'aucunes de nos façons de parler. Mais avant que passer outre, je veux faire au lecteur mes plaintifs touchant quelques choses qui concernent les dicts vocables : esquelles

je di qu'elle ne s'est pas gouvernee sagement à l'endroict de la nostre, et n'a usé de la discretion qu'elle devoit.

Le premier plaintif est, que la nostre luy ayant presté plusieurs de ses mots, à la charge qu'elle ne les employast à autre usage que celuy qu'ils souloyent avoir estans en leur pays, elle n'a point eu esgard à ceci, ains elle a et usé et abusé d'aucuns, quant à la signification : et de quelques-uns abusé seulement. Et nonobstant ceste condition, je croy bien que la nostre n'eust pas trouvé trop mauvais qu'elle eust osé changer la signification en ceux esquels nos predecesseurs s'estoyent departis de la Latine : mais ce n'a pas esté en ceux-ci qu'elle a faict cela (comme pour exemple, on voit que nos ancestres, ayans faict quitter à ce mot *Hoste* la signification de *Hostis*[1], et prendre celle de *Hospes* : eux en leur *Hoste* ont ensuivi ceste faute) ains en ceux mesmement que nostre langue n'avoit point tirez des Latins. Pour venir aux exemples, au lieu que la langue Italienne, ayant emprunté *Guardar* et *Riguardar*, entr'autres, elle devoit employer chacun en ce seulement qui est de son office, elle a faict servir quelquesfois *Guardar* de *Riguardar* aussi : comme en ce passage de Petrarque, *E con pieta gardate*

1. *Hôte* ne vient pas de *hostis*, mais de *hospitem*.

Le lagrime del popol doloroso [1]. Mesmement *Guardo* quelquesfois a esté mis en la place de nostre *Regard*. Mais encores, est bien pire l'abus du mot *Gagliard* : et tel qu'on ne peut dire autrement sinon qu'on ait voulu du tout se moquer de luy : qui est toutefois un des beaux qu'ait nostre langue, et qui se peut vanter, entr'autres choses, d'estre de ceux qui luy ont esté donnez et recommandez par la Greque [2]. Pour exemple, Giorgio Dati Florentin, en sa traduction de Cornelius Tacitus, parlant d'un feu, qui estoit non pas feu de joye, mais tel qu'il eust pu tirer quelques larmes des yeux de la plus cruelle beste sauvage, (si aucune l'est plus que le tigre) l'appelle *fuoco gagliardo* : c'est-à-dire Un feu gaillard. Voyci les mots de Cornelius Tacitus, escrivant comment une grande partie de Romme fut embrasee par ce feu, sous l'empire de Neron : et comment il commança, *Ubi per tabernas, quibus id mercimonium inerat quo flamma alitur, simul cœptus ignis, et statim validus, ac vento citus, longitudinem Circi corripuit* [3]. Giorgio Dati a ainsi interpreté ce passage, *Quindi occupò le botteghe, dentro allequali*

1. Et regardez avec pitié les larmes du peuple malheureux. (Edition citée, *canzone* XXIX, vers 88-89.)

2. Cf. *Conformité*, éd. Feugère, p. 212. D'après Estienne *gaillard* viendrait de ἀγάλλομαι, se glorifier, se réjouir, et Feugère met en note : « ou plutôt ἀγαλλιῶμαι », qui signifie *se réjouir*. L'origine du mot *gaillard* est incertaine. Peut-être faut-il le rapprocher de *galant*, participe du vieux verbe *galer*, être joyeux, s'amuser.

3. *Annales*, XV, XXXVIII.

erano di quelle merci con che nutriscon la fiamma : e cosi cominciato, ed in un subito venuto via gagliardo, e spinto ancora dal vento, si distesse per tutte le case ed habitationi che son poste per lunghezza del Circo. Qui est le François lequel voyant une telle application de ce mot *Gaillard*, estant dict d'un feu si horrible, et pourtant bien eslongné de gaillardise, n'en soit estonné aussi bien que de ce feu?

On peut remarquer assez d'autres mots pris de nostre langage, dont toutesfois ils usent en autre signification que nous. Et font ceci en quelques anciens mesmement : comme en *Baratto*. car au lieu que nostre *Barat*, duquel a esté faict ce *Baratto*, signifioit *Tromperie* (comme encores aujourdhuy, n'estant totalement hors d'usage, retient ceste signification) eux s'en servent pour *Change*, que nous appelons aussi *Permutation*. Et s'abusent pareillement en ce qu'ils le pensent estre un mot des Espagnols. Je ne sçay pas toutesfois s'ils l'auroyent point eu d'eux : mais si ainsi estoit, ils auroient baillé ce qui n'est point du leur[1].

Et à propos de nos vocables anciens qui sont autrement appliquez par eux que par nous, il me souvient avoir allegué ci-dessus plusieurs passages

1. Nicot : Barat. *Est tromperie, fraude, principalement en marchandises... C'est un mot grandement usité ès pays de Languedoc, Provence, et adjacents.* E. Paquier (*Recherches*, VIII, III) regrette la perte du mot *barat*, mais remarque que le *commun peuple* s'en sert encore. Barat se trouve aussi dans l'*Inventaire* de Monet. (Voir le Dictionnaire de Godefroy.)

esquels nous voyons qu'ils n'ont pas usé proprement du mot *Ingombrar,* faict du nostre *Encombrer*. car c'est comme si nous disions Accabler.

Mais pour retourner à des mots qui ne sentent tant leur ancienneté que les precedens, et qui nous sont plus ordinaires, desquels les Italiens abusent pareillement : nous en avons deux notables exemples en *Avisare* et *Avertire*, pareillement en *Aviso* et *Avertimento*. Je ne di pas en *Aviso,* comme Boccace en use, mais comme on en oit user à Venise, en la place de sainct Marc, et encore plus en la place de Realte, à toutes les heures du jour. car ceux qui sont appelez *Novellanti* (mestier incongnu à la France) font que jamais ces places n'ont faute d'*Avisi*[1] : comme ils usent de ce mot, au lieu de ce qu'ils devroyent dire *Avertimenti,* comme nous disons Advertissemens : *E venuto un aviso di Roma, E venuto un aviso di Franza, E venuto un aviso di Spagna*. Et reciproquement ils usent de *Avertimento* au lieu de ce qu'ils devroyent dire *Aviso,* comme nous, *Avis* : tellement que celuy qui a traduict Guichardin a esté bien avisé d'interpreter *Gli avertimenti*, Les avis, non pas Les avertissemens[2]. Quant à cest autre mot *Aviso,* depuis huict

1. La phrase de H. Estienne fait comprendre le sens de *novellanti*; comme le remarque L. Feugère, il y a longtemps que cette profession a cessé d'être inconnue en France.

2. L'ouvrage de Guichardin est intitulé *Consigli aurei ed avertimenti politici*, Anvers, 1525. Une traduction en français, par Charles de Chantecler, maître des requêtes, a été publiée à Paris en 1577. Pour le sens particulier du mot *avis*,

ans (peu plus, peu moins) il a engendré en la Cour un *Avis*, tenant pareillement la place d'Avertissement : quand on dit, Il est venu au roy un avis d'un tel lieu touchant telle chose. ou, Le roy en a eu avis. Voyla comment quelques-uns (car il s'en faut beaucoup que tous parlent ainsi) en leur langage naturel ensuivent la faute de ces estrangers, au lieu de la leur remonstrer. Quant à *Avertir* ou *Avertire*, ils le disent pareillement pour cela que nous disons *Aviser* (comme *Avertite bene à questa cosa*) et au reciproque de *Avisar* ou *Avisare*, pour *Avertir* et *Avertire*. Il est vray que nous n'usons pas seulement en une sorte du Verbe *Aviser*, comme du Nom *Avis* : mais disons aussi, Je vous avise que si vous ne faites autrement, il vous en prendra mal.

Pour le regard des mots pris de nostre langage, dont eux n'abusent pas seulement, mais quelquesfois usent comme il faut, on peut adjouster au Verbe *Guardar* (que j'ay allegué ci-dessus pour exemple) cestuy-ci, *Sovenir*, ou *Sovenire* : car ils ne se contentent pas d'en user pour nostre *Souvenir*, mais en abusent aussi pour Remettre en memoire, Faire souvenir. et cest abus se trouve en Bembo, entr'autres. Mais la faute semble plus legere en ce mot qu'en l'autre.

voir Nicot, qui remarque que le mot s'emploie dans le sens d'*avertissement*, comme en italien et en espagnol *aviso*, et cite un exemple emprunté au IIe livre de l'*Amadis*.

Le second plaintif est, qu'ils ont depravé plusieurs de nos mots, en adjoustant des lettres aux uns, et en ostant aux autres. Car ils n'ont pas dict seulement *Cridar* ou *Gridar,* pour nostre Crier (ce qui estoit pardonnable) et *Risguardar* pour nostre Regarder et *Giostra*, pour nostre Jouste. et *Contrastar*, pour nostre Contester : mais aussi *Guadagnar* pour Gangner[1], et *Alloggiar,* pour Loger, et *Addomandar* pour Demander, et *Appagar* pour Payer (il est vray qu'ils disent aussi *Domandar* et *Pagar* sans adjouster à chacun une syllabe) et quant aux noms, *Guiderdone*, pour Guerdon[2], et *Orgoglio*, pour Orgueil[3]. Mais ils ont faict encore pis en quelques autres mots. car au lieu qu'à ceux-ci, *Alloggiar, Addomandar, Appagar,* ils leur avoyent comme mis quelque chose sur la teste, ils l'ont couppee à quelques autres, je di de ceux mesmement qu'ils avoyent eus de nous : comme à *Ventura* et à *Vantaggio*. Je sçay bien qu'ils ont faict et font ce mesme tort à la langue Latine (comme quand ils disent *Micidio* pour *Homicidio*) et à la Greque (comme quand Castelvetro et

1. C'est le mot français qui s'est resserré, puisque *gagner* vient de l'ancien haut allemand *waidanjan*, latinisé sous la forme *vuadaniare*. De cette forme est venu *guadagnier*, qui devient successivement *guaagnier*, *gaagnier*, *gagnier*, et enfin *gagner*.

2. C'est encore le mot italien qui est le plus près de l'origine. *Guerdon* vient de l'ancien haut allemand *Widarlon*, devenu, sans doute sous l'influence de *donum*, *Widardon*. *Widerdonum*, d'où les formes *guedredon*, *guerredon*, *querdon*.

3. L'accent dans *orgoglio* est sur la seconde syllabe, et la prononciation du mot ne diffère en somme qu'assez peu de celle du mot *orgueil*.

autres ne font point conscience de dire *Pistola* pour *Epistola*) mais, si elles endurent ce tort sans en faire aucune doleance, il ne s'en suit pas que nous devions faire le mesme.

Ils se jouent de nos mots encores en une autre façon : comme quand Bembo dit d'une fille, *come quella che garzonissima era*. Je sçay bien que Bembo est fort hardi non seulement à feindre des mots terminez en VOLE, ains aussi à faire des superlatifs : mais il ne se devoit donner telle hardiesse en nostre langage, sans nous demander congé. Lequel (pour dire la verité) je ne sçay si nous luy eussions donné. car de *Garçon* duquel ces messieurs ont faict *garzon*, et *garzone,* nous disons seulement *Garçonniere* : tellement que, suivant cela, il eut falu dire *come quella che molto era garzoniera*. Et si on me dit que ce mot ne seroit pas Italien, je respon que celuy dont a usé Bembo, n'est ne Italien, ne François : qui est bien pis.

Tenant promesse, je vien aux exemples de quelques façons de parler que les Italiens ont prises de nostre langage, aussi bien comme ils ont pris une si grande quantité de nos vocables. Desja le cardinal Bembo nous advertit de quelques-unes : entre lesquelles est ceste-ci, de Boccace, *Non ha lungo tempo* : comme nous disons, Il n'y a pas long temps. et, *Quanti sensali ha in Firenze?* comme nous dirions, Combien de sensals y-a-il à Florence? S'il nous est licite d'user de ce

mot *Sensals*, au lieu de dire Corratiers. Il remarque aussi cette phrase, *Io amo meglio,* (comme nous disons J'aime mieux :) et l'expose, *Io voglio pui tosto*[1] : monstrant comme Boccace en a voulontiers usé.

Mais les façons de parler dont Bembo a faict mention, ne sont point Provençales (comme il a pensé) c'est-à-dire peculieres aux Provençaux, ains sont aussi bien des autres contrees de France. Ce qu'il faut estimer de celles aussi que je proposeray : commanceant par une qui est en ce vers de Petrarque,

Di di in di vo cangiando il viso e'l pelo[2].

Ainsi dit Bembo en ses Asolains, *Ed udironlami tra esse cantare, si come io l'andava tessendo*[3] : parlant d'une chanson. Il est certain que ceste façon de parler est prise de nostre langage, auquel elle est aussi frequente, qu'elle y-a bonne grace : comme en ce vers, pris d'une Elegie de Philippe Des portes,

Mais durant qu'en regrets tu te vas consumant[4].

1. Littéralement : je veux plutôt.
2. Voir page 297.
3. Et elles me l'entendirent entre elles chanter, comme j'allais la composant.
4. *Elégies*, livre I, *Discours*; p. 290 de l'édition Michiels. Cette construction, très fréquente chez Desportes, est condamnée par Malherbe, qui a rayé dans son exemplaire la seconde partie de ce vers. (Voir Brunot, *la Doctrine de Malherbe d'après son Commentaire sur Desportes*, p. 416.)

Et en ce passage pris d'une sienne chanson,

Le plus souvent en vous voyant
La peur va mes sens effroyant [1].

Ceste façon de parler nous est fort ancienne : mais les Espagnols y-ont voulu avoir leur part, aussi bien que les Italiens : tesmoin celuy qui a traduict ainsi le vers de Petrarque allegué ci-dessus,

Cadadia voy mudando el gesto y el pelo.

Sur ce mesme verbe il me souvient d'une autre façon de parler dont use Petrarque, à l'imitation aussi de nostre langage,

I dolci colli ov' io lasciai me stesso,
Partando onde partir giamai non posso,
Mi vanno innanzi [2].

Car *Mi vanno innanzi*, est dict à l'imitation de ceste façon de parler dont nous usons ordinairement, Me viennent au devant. Ce qu'on dit aussi, Me viennent devant les yeux. Mais en parlant ainsi, nous suivons ce que disent les Latins, *Veniunt ante oculos*.

Du devant je viendray au derriere, c'est à dire à une phrase où ils font mention du dos, laquelle pareillement ils ont prise de nous : c'est quand ils disent *Dar à dosso* : et mesmement en leurs

1. *Les amours d'Hippolyte* : seconde chanson après le sonnet XXIX. Edition Michiels, p. 185.

2. Voir page 301.

escrits : comme il me souvient l'avoir leue en l'interpretation de Cornelius Tacitus, faicte par Giorgio Dati, Fiorentino, *E poscia diedero addosso a'nemici*, ainsi que nous disons, Ils leur donnerent à dos. Il est vray que nous avons d'autres façons de parler, desquelles nous usons aussi voulontiers : mais le propre usage de ceste-ci est quand poursuivans l'ennemi fuyant nous le battons. Quant à ce que nous disons, Tourner le dos, qui est pris du Latin, *Terga vertere*, eux disent plustost *le spalle*, usans aussi du verbe *Voltar* : comme en cest endroit de ce mesme interprete, *Nè per ferite che ricever potessero, cederebbero, o volterebbero le spalle giamai* [1].

Je croy que si je di ceste phrase aussi, *Haver grand torto*, ou *un grand torto*, estre pareillement contrefaicte sur nostre Françoise, on ne me contredira point. Bembo est de ceux qui en usent : car nous lisons en son premier livre des Asolains, *Lisa Lisa*, *tu hai havuto un gran torto.*

Quant à ceste façon de parler, dont use Boccace entr'autres, *Io vi sò grado di quella cosa* : il ne faut point douter qu'ils ne l'ayent prise de nous : pour imiter ce que nous disons, *Je vous sçay gré de cela.* car (comme j'ay monstré ci-des-

1. Quelques blessures qu'ils pussent recevoir, ils ne céderaient, ni ne tourneraient jamais le dos (litt., les épaules). Tacite, *Annales*, XIII, 24, *non telis, non vulneribus cessuros.*

sus) ils ont usé de *grado* pour exprimer ce que nous disons *gré*.

Comme nous disons *Laisser en derriere*, de ce dont nous ne tenons comte : ainsi eux *Lasciar adietro* : pour le moins Bembo en a usé. Nous trouvons aussi en ses escrits, *Ritrarre la briglia*, dict par metaphore, et pareillement le contraire : ainsi que nous disons *Lascher la bride*, et *Retirer la bride* : et semble bien qu'en prenant de nous le mot *briglia*, ils ayent quandetquand pris ces façons de parler ausquelles nous l'accommodons : sans les aller chercher aux livres des Latins, où ils les eussent trouvees aussi bien que nous. Ce que je di pareillement de la phrase qui precede celles-ci : car il faut considerer que Bembo n'a pas esté le premier qui en a usé : et qu'il pourroit bien estre que le premier n'estoit pas (comme luy) homme pour imiter quelques phrases Latines.

Mais quand ce mesme auteur, je di Bembo, use de *Mestiero* et *Bisogno*, contrefaisant nostre *Mestier* et nostre *Besoin*, alors on ne peut douter que luy, aussi bien que les autres, ne vueille user de ces mots avec les mesmes verbes que nous. Comme aussi nous voyons qu'au commancement du livre qu'il a intitulé *Le prose*, il dit *T'è di mestiero*, ainsi que nous, Il t'est de mestier de faire cela : pour signifier, Il t'est besoin ou de besoin, Il t'est necessaire. Et avec le Verbe *Fare*,

en ses Asolains[1], *Non fa mestiero di molte parole.* Et vers le commancement de ce mesme livre, *Aquali quasi per lo continouo et di calamita et di scorta non faccia mestiero*[2]. Toutesfois aujourdhuy nous n'appliquons guere nostre Verbe *Faire* avec le mot Mestier en ceste façon, Bien peu sont ausquels il ne face mestier de telle chose : au lieu de dire, Bien peu sont qui n'ayent mestier de telle chose. A grand peine aussi diroit-on, Il ne fait pas mestier de beaucoup de paroles : pour signifier, Il n'est pas besoin. On dit bien, Cela me fait mestier. encore qu'on die plus souvent, Cela me fait besoin. Mais il est vraysemblable que du temps des premiers enrichisseurs de la langue Italienne (c'est à dire de ces anciens auteurs qui enrichissoyent leur langue de la nostre) et es lieux où ils estoyent, on appliquoit ce mot encores autrement que maintenant : ce qu'il faut aussi penser des autres. Pour exemple, on dit aujourdhuy, Donner aide, Donner secours, plustost que Prester aide, Prester secours : toutesfois ils disent, *Prestar ajuto, Prestar soccorso* : et Boccace mesmement en use quelquefois.

Je retourne à Bembo, qui dit, parlant Italien François, *Gismondo cosi prese à dire* : car ceste façon de parler est prise de nostre Prendre : quand

1. Il n'est pas besoin (litt. : il ne fait pas métier) de beaucoup de paroles.

2. Qui n'aient pas besoin continuellement et de boussole et de direction.

nous disons, *Il se prit à dire*. Et faut noter qu'il n'a pas exprimé nostre *se* : mais Boccace aussi ne l'avoit pas exprimé, quand il avoit dict, *Lauretta lietamente prese a dire*[1] ou, *addire*, comme les autres aiment mieux escrire.

Ce mesme auteur (j'enten Bembo) use d'une façon de parler Italienne-françoise fort belle, mais laquelle maints Italiens ne pourroyent pas entendre, et peu de François faudroyent à l'entendre. c'est où il escrit, *Quanto egli gia nell' entrar de suoi ragionamenti andava tentoni, si come quello che nel buio era*[2]. Car *Andava tentoni*, c'est au lieu de ce que nous disons, Il alloit à taston : mais cela est dict ici metaphoriquement : et d'autant ha-il meilleure grace. Quant à ce mot *Tentoni*, il est tout evident que ceux qui disent *A tentone*, approchent plus pres de nostre mot : et encore plus pres les Napolitains, qui prononcent *A tantone*.

Entre les phrases qu'ils ont tirees de nostre langage, aucunes ne se trouvent qu'en quelcun de nos dialectes. comme ceste-ci, *Io l'ho messo in salvo*, ou, *posto in salvo*, alors mesmes qu'ils veulent signifier simplement ce que nous disons, Je l'ay serré. Car ainsi disent les Picards, *Je l'ay mis en saulve*.

1. Laurette gaîment se prit à dire...

2. Comme déjà, au début de ses raisonnements, il allait à tâtons, ainsi qu'un homme dans l'obscurité.

Et à propos de ce qui est confessé par Bembo quant aux locutions, que ceste-ci entr'autres a esté prise par les Italiens du langage Provençal, *Io amo meglio,* pour *Io voglio piu tosto*, c'est à dire *J'aime mieux* : (comme, *Io amo meglio dispiacere a voi, j'aime mieux vous desplaire*), ils disent aussi, pour signifier la mesme chose, *Io ho piu caro,* ou *havrei piu caro* : comme les Picards, *J'aurois plus cher.* Boccace, *Figliola mia, io havrei molto piu caro che tu havessi havuto un tal marito*[1]. Mais comme les Provençaux ne sont pas seuls qui usent de la façon de parler susdicte, dont Bembo fait mention, aussi n'est en usage ceste-ci aux Picards seulement : toutesfois ceste-la est plus usitee.

J'en ay gardé une fort aisee à remarquer, pour la derniere (car je veux faire ici la fin, encore que je ne sois qu'au commancement, au regard du grand nombre que je pourrois adjouster) et à laquelle toutesfois peut estre que beaucoup de François ne prennent pas garde : encore qu'elle soit plus, ou, pour le moins, autant en la bouche des Italiens, mesme del popolazzo, qu'aucune des precedentes. C'est la façon de parler qui rapporte à nostre adverbe *Pieça*, lequel vaut autant que le *Jamdudum* ou *Jampridem* des Latins. Car nous disons *Pieça* en un mot au lieu de dire separé-

1. Ma fille, j'aimerais beaucoup mieux que tu eusses eu un tel mari.

ment Piece y-a : c'est à dire, Piece de temps y a. ou Grand piece de temps y a. Mais nous disons plustost, Grand piece y-a (sans adjouster ces mots, De temps) et, Il y-a grand piece. Escoutons maintenant comme Boccace contrefait nostre langage, *Egli ha gran pezzo ch'io à te venuta sarei*[1]. Et ici, *Ma poi che ser Ciappelletto*[2] *piangendo hebbe un gran pezzo tenuto il frate cosi sospeso*. Il use aussi de *pezza* : et dit *buona pezza*, ainsi comme nous disons Bonne piece, pour Grand piece. Mais quant à *Pezzo*, les Italiens en usent aussi en leur commun parler, sans rien adjouster. comme quand on leur demande touchant quelcun, s'il est venu, ils respondent, *E un pezzo*, ou *E gia un pezzo*. Quoy qu'il en soit, ils n'usent en cest endroit d'aucun *pezzo*, ni d'aucune *pezza*, qui ne soit de nos pieces.

Je leur pourrois bien monstrer qu'ils sont venus iusques à nos Proverbes, et en ont pris aucuns (encore que je confesse que sans les nostres ils en ayent assez bonne provision) mais je me contenteray qu'ils me confessent la debte quant à ce que j'ay mis en avant jusques ici. Et à la verité ils seront contraints d'en confesser pour le moins la plus grande partie : de quoy je me

1. Il y a longtemps que je serais venue à toi.

2. Mais après que messire Ciappelletto eut longtemps par ses pleurs tenu le frère en suspens. (*Journée* I, nouvelle I.)

contenteray, ne voulant entrer en dispute du reste. car ceci ne se doit entendre seulement des mots et façons de parler dont j'ay faict mention, ains d'un nombre beaucoup plus grand d'autres qui sont de mesme condition, et pourtant doivent jouir de mesme droit, asçavoir de pouvoir quitter l'Italie toutes et quantes fois que bon leur semblera. Or tant plus je considere combien leur nombre est grand, tant plus je m'esmerveille de Bembo, qui en a si peu confessé : et encore plus de ceux qui depuis, luy ont sceu si mauvais gré de ceste confession. Peut estre qu'il pensoit qu'en confessant ainsi volontairement quelque petite partie, on se tiendroit à ce qu'il en auroit dict, sans faire aucune recherche : et au contraire, ceux qui se sont faschez contre luy de ce qu'il avoit dict, ont eu crainte de ce qui est advenu. Car ils ont bien pensé que ce petit nombre qu'il avoit confessé seroit cause de faire rechercher la grande quantité des autres.

Toutesfois je m'en rapporte à ce qui en est : et ne suis pas marri qu'ils ayent faict et qu'ils facent encore ci-apres leur proufit de nostre langage : (en usant de la discretion dont j'ay faict mention ci-dessus), pourveu qu'en recompense ils luy facent honneur : j'enten seulement l'honneur qui appartient : qui est de luy accorder le titre de precellence. Quant est des mots qu'ils nous ont pris, il n'y-en a point dont je m'esbahisse plus et me

fasche moins, que de cestuy-ci, *Fol.* car nous n'avons que ceste petite parolette, pour signifier ce que les Latins disent *stultus* : au lieu qu'eux en ont quatre, *Pazzo*, *Matto*, *Sciocchо*, *Stolto* : et toutesfois nostre *Fol* leur a semblé si beau qu'ils en ont eu envie, et le desguisans un peu en ont faict *Folle* : lequel Petrarque et Boccace ont mis en monstre, en faisans grande bravade : Bembo pareillement apres eux. Ils ont aussi emmené celle sans laquelle il ne va jamais, qui est *Folie*, et l'ont desguisee en *Follia*. Que pleust à Dieu qu'ils eussent tellement emmené l'un et l'autre, qu'on ne les revist jamais en France. Toutesfois ils avoyent au contraire besoin non pas de *Fol* et de *Folie*, mais de *Sot* et de *Sotise*. car ils n'ont rien en leur langage, qui puisse bonnement tenir la place ne de *Sot* ne de *Sotise* : tellement qu'ils sont contrains de la faire tenir par un de ceux que j'ay dicts, encore qu'elle ne luy appartienne pas. D'une chose leur sçay-je bon gré, que nous, au contraire, pour signifier ce que les Latins disent *Sapiens* et *Prudens*, n'ayans pas seulement *Sage* et *prudent*, mais plusieurs autres vocables equipolens, ils n'y ont point voulu toucher.

Mais ils me diront que s'ils ont pris de nostre langage, aussi nous avons pris du leur : et adjousteront toutesfois (par honnesteté) que non pas tant. Je les prieray donc faire leur production, comme j'ay faict la mienne : à la charge qu'ils ne

s'aideront d'aucunes pieces qui ne soyent aussi bonnes et authentiques que les miennes. Or me doutant bien que celles qu'ils estimeront les meilleures, seront certains vocables dont nous usons en la guerre et es fortifications [1] (car je croy qu'ils auront honte de m'alleguer ceux dont usent les gastefrançois) [2] je les prieray d'ouir aussi patiemment ma response que j'orray la leur quand il leur plaira respondre à ce que j'ay mis en avant ci-dessus.

Je di donc qu'il faut necessairement de deux choses l'une : ou qu'ils se vantent nous avoir enseigné l'art de la guerre, et pareillement celuy des fortifications : ou qu'ils confessent que comme nous avons bien sceu apprendre l'un et l'autre sans aller à leur eschole, aussi avons-nous eu des termes propres, sans les aller chercher en leur pays [3]. Je croy qu'ils ne voudront pas s'aider de ce premier poinct : et quand ils voudroyent, je ne sçay s'ils oseroyent. quand ils oseroyent, je leur opposerois entr'autres choses ce que dit Machiavel. Dont s'ensuivra que ou volontiers ou par force ils m'accordent le second. Mais à fin

1. Les expéditions en Italie ont en effet introduit dans notre langue beaucoup de mots relatifs à la guerre. Il y a un rapport étroit entre la nature des relations que deux peuples ont entre eux, et le genre de mots qu'ils se communiquent. C'est ainsi que la langue militaire des Allemands est remplie de mots français, et que l'Angleterre nous a donné un grand nombre d'expressions parlementaires, industrielles, commerciales, sportives, etc.

2. Cf. *Dialogues*, I, 125.

3. Cf. *Conformité*, p. 24; — *Dialogues*, I, 26.

qu'ils ne pensent que les menaçant de Machiavel, je leur vueille donner une faulse alarme, je di qu'en son dialogue de l'art de la guerre[1], il fait la guerre à une telle vanterie. Car ayant premierement dict en general que les manieres de faire la guerre estoyent esteintes par tout le monde, à comparaison de celles des anciens : parlant puis de l'Italie particulierement, dit qu'elles y sont du tout perdues, et que s'il y-a encore quelque chose qui ait un peu plus de gaillardise, elle vient de ce qu'ils ont pris exemple à ceux de dela les monts : pour mieux faire, je reciteray ses propres paroles, du septieme et dernier livre, *Io vi dico di nuovo, che i modi et ordini della guerra in tutto il mondo, rispetto a quegli degli antichi, sono spenti : ma in Italia sono al tutto perdutti : et se ci è cosa un poco piu gagliarda, nasce dall' essempio degli oltramontani.* Et à fin qu'on ne doute point que Machiavel n'entende les François, quand il dit les outremontains (s'il est loisible de contrefaire ainsi son mot *oltramontani*) j'adjousteray ce qu'il dit apres, qu'avant que Charles, Roy de France, passast en Italie, on bastissoit tellement les forteresses qu'elles estoyent fort foibles. Voyci ses paroles, *Voi potete havere*

1. Machiavel s'est inspiré dans cet ouvrage des livres des anciens. Il exprime aussi beaucoup d'idées très intéressantes et même nouvelles pour son temps. Il condamne, par exemple, l'emploi des troupes mercenaires.

inteso, et questi altri se ne possono ricordare, con quanta debolezza si edificava innanzi che il re Carlo di Francia, nel M. CCCC. XCIIII, *passasse in Italia*[1]. Joinct qu'apres il dit *Franciosi* plusieurs fois. Et que ce *edificava* se doive entendre ainsi, il appert par les exemples qu'il amene. Car il parle de trois choses dont les forteresses avoyent besoin, selon la façon d'alors, lesquelles il nomme *merli*, *balestriere* et *bombardiere*[2] : et apres avoir monstré la faute qu'on y faisoit, il monstre aussi comment les François avoyent appris à les corriger. *Hora* (dit il) *da' Franciosi si è imparato à fare il merlo largo et grosso : et che anchora le bombardiere sieno larghe dalla parte di dentro*[3], etc. Il monstre puis assez au long que les François ont beaucoup d'autres manieres incongneues aux Italiens, par lesquelles les places sont rendues fortes : et commance par ce qu'il appelle des Sarrazinesques. Mais comme Bembo n'a pas confessé toute la debte quant aux vocables que la langue Italienne a pris de la nostre, non pas la centieme partie (comme j'ay dict et monstré ci-dessus), ainsi est vraysemblable que Nicolo Machiavelli n'ait pas confessé toutes les choses appartenantes à la

1. Vous pouvez avoir compris, et ces autres peuvent se souvenir avec quelle faiblesse on les bâtissait, avant que le roi Charles de France, en 1494, passât en Italie.

2. Créneaux, meurtrières, embrasures pour les bombardes.

3. Aujourd'hui les Français nous ont appris à faire les créneaux larges et épais, et les embrasures à bombardes larges du côté intérieur.

guerre que les Italiens ont apprises des François : et peut estre aussi qu'il ne les sçavoit pas, pour les pouvoir confesser.

Mais dira-on point que depuis ce temps-la les Italiens nous ayent pu rendre la pareille? qu'ils ayent esté nos maistres, quant à l'art de la guerre, au lieu qu'ils avoyent esté nos disciples? On le pourra bien dire : mais on ne le pourra pas prouver, ni mesme le faire approcher de quelque verisimilitude. Car s'ils disent que l'Italie s'est fort aguerrie depuis : et la France quoy? on sçait assez qu'il n'y-a point de comparaison.

Or pourceque tant eux que plusieurs autres pourroyent cependant demeurer esmerveillez d'où vient donc que maintenant et ja depuis quelques annees nous usons de plusieurs de leurs termes au faict de la guerre, et auroyent aussi raison de me demander où sont les nostres, dont nous usions auparavant, et que nous pourrions mettre en la place des leurs, quand il nous plairoit les quitter : je tascheray de rendre tant les uns que les autres contens et satisfaicts touchant ces deux points. Quant au premier donc, je di que ce changement de termes appartenans à l'art militaire commança avec les guerres de Piedmont : d'autant que les jeunes soldats François, et principalement les jeunes gentils-hommes (car comme nostre nation aime plus la nouveauté que les autres, ainsi la jeunesse plus que l'autre age) estoyent fort joyeux

de pouvoir rapporter jusques à leurs maisons quelques termes nouveaux appartenans à ce dont ils faisoyent profession. Ce que j'ay plus ampleplement declaré ailleurs [1]. Quant au second poinct, je di que nous avons des livres où nous pouvons trouver les termes vrayement François en la place desquels nous mettons ces estrangers. Et toutesfois, que l'intermission des nostres n'est (Dieu merci) depuis si long temps que ne les puissions recouvrer aujourdhui en la memoire de nos plus vieux guerriers (encore que les douze dernieres annees nous en ayent beaucoup osté) ausquels ces mots qui estoyent usitez en leur jeunesse, estans maintenant remis en usage, sembleroyent apporter quelque rajeunissement.

Ils ne doivent toutesfois avoir peur que ces vieux guerriers les vueillent ramener jusques à la vieille guerre (comme nous usons de ces mots, quand nous disons, par une maniere de mespris, C'est la vieille guerre), ce que diroyent aucuns, si on vouloit remettre au-dessus *Chevetain*, et *Avanturier*, ou bien *Souldoyer* : et encore plustost si on vouloit rappeler *Brigand* (d'où vient *brigandine*, pour une sorte d'armeure), et *Rustre* pareillement. Aussi n'y auroit-il aucune raison, ne mesmes apparence de raison, d'user maintenant de ces deux termes lesquels j'ay alleguez pour exemple.

1. Cf. *Dialogues*, I, 29.

car outre ce que l'usage les a faicts sonner mal depuis (et notamment *Brigand*, auquel, en ce changement, est avenu le mesme qu'au *Latro* des Latins) nous ne trouverions pas à qui ces noms peussent bien convenir, à cause de la difference qui est tant es armes, qu'en la façon de guerroyer. Quant aux deux autres, encore qu'on n'en puisse pas dire le mesme, si est-ce que par droit leur place doit demourer à *Capitaine* et à *Soldat*[1], puisqu'ils en sont en possession des le temps de nos ayeuls : et principalement *Capitaine*. pource qu'il est croyable que *Les souldoyers*, au lieu de ce que nous disons *Les soldats*, soyent demourez en nostre vieil langage, encore depuis *Chevetain*. Lequel vocable *Souldoyers* approchoit plus pres du Gaulois, *Soldurii*, que n'en approche cest autre, *Soldats*[2].

Or ce que j'ay dict touchant ces cinq termes anciens, doit estre entendu aussi d'un grand nombre d'autres. car il ne faut pas craindre que ces vieux guerriers vueillent ramener, quant aux machines ou instrumens servans à faire baterie, ne les *Bricoles* (car le jeu de paume s'est emparé de ce terme) ne les *Domdaines* (duquel mot la souvenance demeure en ceste façon de parler, C'est une grosse domdom) ne ramener les *Bacules*

1. Cf. *Dialogues*, I, 341-42.

2. L'ancien mot *soldoier* était plutôt un dérivé de *solde*. Le mot *soldurius*, dont l'existence est attestée par César dans ses *Commentaires* (III, 21), a pu contribuer, par analogie, à fixer le sens des mots de cette famille. Quant au mot *soldat*, il est d'origine italienne.

(car ce mot a esté depuis transferé à la fortification des portes) ne les *Truyes* (à cause que ceste metaphore offenseroit trop les oreilles) ne *Fondelfes*, ne *Ribaudequins*, ne *Chats-chateils* (comme ce mot se trouve escrit en l'histoire du seigneur de Jonville)[1] ne quelques autres qui ont esté de mesme temps, ou environ : quand bien nous n'en aurions pas du tout perdu l'usage avec les noms. Mais quant aux choses appartenantes au faict de la guerre, qui sont demourees jusques à maintenant, et qui gardoyent encore leur premier nom, pendant qu'eux estoyent jeunes, je ne doute point que si on veut s'en rapporter à leur jugement, ils ne leur facent reprendre ce premier nom, et quitter celuy qui est venu d'Italie. Pour exemple, quant aux fortifications, je croy que quand il s'agira d'un fossé, ils voudront que ces façons de parler qui estoyent en credit eux estans jeunes, obtiennent reintegrande : à sçavoir, *Fossé en talut*, ou *talus*, *Fossé à fonds de cuve*, *La douve d'un fossé*, ou *Les douves* (ce qui est dict par une mesme sorte de metaphore que nous avons en la façon precedente : et pourtant semble que *donnes*, qui se trouve aussi, soit ainsi escrit par erreur), *La faussebraye*, *Les moineaux*, *L'avant-mur*. Et diront (ce

1. Édition de Wailly, 192 : Pour garder ceus qui ouvreroient à la chaucie, fist faire li roys dous beffrois que l'on appelle chas-chastiaus : car il avoit dous chastiaus devant les chas et dous massons darrière les chastiaux, pour couvrir ceux qui guieteroient. (Voir le Dictionnaire de Godefroy.)

qui est vray) que quand on appliquera ces mots à leur ancien et propre usage, on n'aura pas grand besoin de faire venir d'Italie *Scarpe* et *Contrescarpe*, ne *Parapet*, ne *Casemate*[1]. Il est bien vray qu'encore mieux nous passerons-nous des trois premiers que du dernier. Et en tout evenement, si leur langage se pouvoit vanter de sa *Casemate*, le nostre se vanteroit de ses *Moineaux*. Quant à *Parapet*, il est indubitable qu'il ne signifie[2] ce qu'on avoit accoustumé d'appeler *Avant-mur* : et qu'aucuns appellent aussi *Mantelet*.

Mais il nous advient d'estre trompez en ces vocables estrangers, ainsi que le sommes en plusieurs hommes que nous ne congnoissons point : et principalement de ceux qui sont courtisans, soit du tout, soit à demi. car comme, pour voir en eux quelque magnificence d'habits (aujourdhuy que tout est loisible en tel cas) il nous semble que l'honnesteté nous commande les respecter : jusques à ce qu'estans informez de leur qualité, nous appelons parade et bravade (eux diroyent piaffe)[3] ce que nous nommions magnificence,

1. Cf. *Dialogues*, I, 344-45.

2. Il est inutile de rétablir ici *que*, comme le propose L. Feugère : L'expression *il est indubitable* peut être considérée comme une proposition négative : Estienne met la négation dans la proposition subordonnée comme si la proposition principale était *on ne peut douter*. Surtout chez un helléniste comme lui, cette construction n'a rien de surprenant.

3. Cf. *Dialogues*, I, 31; II, 254-55. — Il n'est pas du tout certain que les courtisans aient emprunté le mot *piaffe* aux Italiens. Mais c'est d'Italie que nous vient le mot *bravade*; et *parade*, selon Littré, nous vient

comme procedant de quelque grandeur : ainsi, quant à ces termes estrangers, appartenans à la guerre, desquels nous n'entendons pas la vraye signification, il est certain que leur belle apparence, (que la nouveauté nous fait trouver encore plus belle) et ce qu'on les fait sonner si haut, sont cause que nous y sommes deceus, et imaginons soubs iceux quelque grand secret : mais à la fin, quand nous venons à descouvrir leur origine, au lieu de ce secret par nous imaginé, ne trouvons autre chose qu'un son plus mignard que le nostre, et d'autant moins convenable aux termes de la guerre. Il est vray qu'aucuns ont plus de bravade que de mignardise. Et pour venir aux exemples (selon ma coustume) je di que comme leur *Parapetto*, que nous changeons en *Parapet*, est composé, aussi l'est nostre *Avant-mur*, et que ce mot *Parapetto* n'est point plus propre, ne plus significatif : mais en la composition d'iceluy on a regardé à autre chose : asçavoir à ce pourquoy il a esté inventé. car c'est comme si on disoit garde-poitrine, de mesme façon que nous disons garde-bras. Et ce *Parar* convient avec ce *Parer*, duquel nous usons en disant Parer les coups, ou Parer aux coups.

Nous sçavons aussi que plusieurs pensent qu'il y ait quelque nouveauté cachee soubs ce mot *Sen-*

de l'espagnol. Littré ne cite aucun exemple de ces mots antérieur au XVIe siècle.

tinelles : comme ainsi soit qu'il n'y ait rien en la guerre plus ancien : ce qu'ils confesseront quand ils auront consideré (et sceu premierement) que ce mot respond au nostre *Escoutes* : d'autant que *Sentir* ou *Sentire* en langage Italien se prend quelquesfois pour Escouter. Mais un des plus notables exemples de ce que j'ay dict est en *Lancespessade*, ou *lancespezzade* [1]. car c'est bien un des mots soubs lesquels beaucoup de personnes imaginen quelque nouveau et grand secret : et toutesfois, si on examine son origine, pour bien descouvrir sa signification, on trouvera que quand ils usent de ce mot ils ne parlent de rien qui ne soit vieil. Car *Lancia spezzata* est comme si on disoit Lance despecee, ou Lance mise en pieces : et se baille ce nom à un soldat qui est bien appointé et auquel on donne plus de privilege qu'aux autres (aucunesfois aussi est honoré de quelque charge, au defaut de ceux ausquels elle appartient) pource que anciennement celuy qui avoit perdu ses chevaux, et n'avoit moyen de se remonter, venant se rendre parmi les gens de pied, estoit respecté tant en ce qu'il avoit gages extraordinaires, qu'en ce qu'il n'estoit subject à tant de courvees que les autres. Or est-il certain que tout ceci convient à ceux qui sont appelez *Soldats appointez*. Que si quelquesuns des Italiens veulent puis non pas user mais

1. Cf. *Dialogues*, I, 345.

abuser de leur *lancia spezzada*, et pareillement quelques François de leur mot emprunté *Lancespessade*, c'est à eux (je di, tant aux uns qu'aux autres) de rendre raison de leur abus. Et nonobstant ce que j'ay dict de l'origine de ce terme, je n'ignore pas qu'aucuns luy en donnent une autre, en le faisant venir du langage Espagnol : mais c'est en prononceant et escrivant autrement que *spezzata*, lequel mot toutesfois nous avons suivi.

Au reste, je veux aussi advertir le lecteur que quand bien nous retiendrions quelques mots Italiens appartenans au faict de la guerre (comme je serois bien d'avis qu'on fist, quant à six ou sept, entre lesquels est *Gabions*, pour *Gabbioni*, qui vient de *Gabbia*, signifiant Cage : encore que nous ayons l'ancien *Mannes* ou *Mandes*) cela ne nous pourroit rendre suspects de ce que j'ay dict au commancement de ce discours, ne porter aucun deshonneur : veu que l'Italie, pour un que nous retiendrions des siens, s'est appropriee trois voire quatre des nostres. Je diray bien d'avantage (et si diray vray) que ne l'Italie ne l'Espagne ne sçauroit parler de ce que les Latins appeloyent *bellum*, ne de ce qu'ils disoyent *prælium*, sans emprunter les termes de la France. car toutes ces deux nations ont pris nos deux vocables *Guerre* et *Bataille* : l'une, en ayant faict *Guerra* et *Battaglia* : l'autre, *Guerra* et *Batalla*, laquelle toutesfois ha bien aussi *Pelea*, mais elle ne s'en

aide pas tant que de *Batalla*. Non plus ne peuvent ces deux nations parler d'*escarmouche*, si nostre langue ne leur preste ceste diction[1].

Et pour passer plus avant aux termes de la guerre que l'Italie a pris de nous (entre lesquels sont plusieurs dont l'Espagne aussi fait son proufit) ils ne se sont point contentez de *Battaglia*, faict de nostre *Bataille*, mais pareillement de *Bataillon* ont faict *Battaglione*. Et n'usans de moins grande hardiesse, se sont ruez (pendant que nous n'y prenions point garde) sur nostre *Avantgarde* et *Arrieregarde* : et ont changé l'une en *Avantguardia* ou *Vantguardia* : l'autre en *Retroguardia*. Voire sont venus jusques à nostre *Corps de garde*, et en ont faict *Corpo di guardia*, et *Corpo di guarda* aussi, pour abbreger. En la fin, voyans nostre patience, ils ont abusé d'icelle. car ils nous ont pris *Un bastillon*, *Un fort*, *Une forteresse*, *Un boulever*, *Un rempart*, *Une platte forme*, *Une canonniere* : et en ont faict *Un bastione*, *Un forte*, *Una fortezza*, *Un beluardo*, *Un riparo*[2], *Una piatta forma*, *Una canonniera*. Et n'ont pas oublié aussi nostre *Tranchee*, qu'ils ont changee en *Trincea*, et aucuns en *Trinchea*. Mais il ne se faut pas esmerveiller s'ils ont

1. C'est au contraire le français qui a emprunté à l'italien le mot *escarmouche*, en italien *scaramuccia*.

2. Le mot *riparo* signifie aussi *remède*, *ressource*. De même *riparamento* signifie à la fois *réparation*, *remède*, et *rempart*, *défense*. Ne serait-il pas plus simple de rattacher *riparo*, comme *riparamento*, au verbe *riparare*, qui signifie *réparer*, *remédier*, *conserver*, *défendre*, *garantir*, *munir*, etc.?

pris la plus grand'part de nos termes concernans l'art de fortifier, veu qu'il a falu que ce mot mesmement *Fortificatione*, ils l'ayent emprunté de nous. Aussi viennent de nous leur *Mine* et *Contramine* : leur *Batteria*, leur *Combattere*. Ils nous ont pris aussi nostre *Banniere*, nostre *Enseigne*, nostre *Estandart* : et de ce dernier use Arioste entr'autres. Encore ne m'esbahi-je pas tant de tous ces mots qu'ils ont eus de nous, ne de plusieurs autres (voire jusques aux *Chariages* et aux *Vittuailles*, dont ils ont faict *Cariaggi* et *Vettovaglie*) que je m'esmerveille de nostre *Marcher*. j'enten Marcher en guerre. Car ils sont venus jusques à ce mot, monstrans bien une grande povreté de leur langage, s'il n'estoit secouru du nostre. Le dernier auquel j'en ay veu user, c'est un nommé Girolamo Cataneo [1], (qui est de Novare) en son livre des fortifications. Car il-y-a là un chapitre, le titre duquel est, *Del modo che deve tenere l'essercito nel marciare et allogiare : et come si deve fare l'alloggiamento* [2]. En ce mesme chapitre, et ailleurs aussi (à

1. Architecte et ingénieur, né vers le commencement du XVIe siècle, mort après 1584. Il publia plusieurs ouvrages relatifs à l'art militaire et entre autres : *Opera nuova di fortificare, offendere e defendere e far gli allogiamenti campali; aggiuntovi un trattato degl' esamini de bombardieri, e di far fuochi arteficiali*, Brescia, 1564. L'ouvrage fut traduit et imprimé par J. de Tournes, Lyon 1574. Une édition augmentée parut à Brescia en 1584 sous ce titre : *Dell' arte militare*.

2. De la méthode que doi suivre l'armée dans la march et le logement; et comment l logement doit se faire.

propos de povreté) luy font grand bien nos vocables *Avantage* et *Desavantage,* et leurs enfans *Avantageux* et *Desavantageux*. car il use plusieurs fois de ceux qui sont faicts sur ceux-la, *Vantaggio, Vantaggioso*, et *Disavantaggio, Disavataggioso,* ne pouvant trouver aucuns autres mots pour exprimer ce qu'il veut dire. De luy mesme, et d'un Giacomo Lanteri [1] (qui a escrit pareillement des fortifications) aussi de Machiavel, j'ay pris les vocables precedens, qui sont tirez des nostres. L'un de ces deux fortificateurs, asçavoir Giacomo Lanteri, dit *Scarpa* (ce que je marque pour ceux qui ordinairement usent de Scarpe) et *Salita*, pour une mesme chose. *Il terrapieno* (dit-il) *sara, per la minore che si possa fare, piedi quaranta, in quarantacinque, con piedi quindici di scarpa, overo salita* [2]. Il use aussi de *Guastatori,* ainsi que nous usons de *Gastadours*. Mais ce que Machiavel appelle *Merli*, au passage allegué ci-des-

1. *Due libri del modo di fare le Fortificazioni di terra, intorno alle Città e alle Castella per fortificare, et di fare cosi i forti in campagna per gli alloggiamenti degli eserciti, come anco per andar sotto ad una Terra e di fare i ripari nelle batterie.* Venezia, 1559. — Lanteri avait composé auparavant un autre ouvrage : *Due Dialoghi di M. Jacomo de Lanteri da Paratico Bresciano, ne' quali s' introduce M. Girolamo Catanio Novarese, M. Francesco Trevisi Ingegnero Veronese con un giovane Bresciano a ragionare del modo di disegnare le piante delle Fortezze secondo Euclide, e del modo di comporre i modelli, e torre in disegno le piante delle Città.* Venezia, 1557. — Voir Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, VII, 544.

2. Le terre-plein aura pour le moins quarante à quarante-cinq pieds, avec quinze pieds d'escarpement ou saillie.

sus, tant luy que l'autre le nomment *Merloni*. qui est (ce semble) ce qu'encores aujourdhuy nous appelons *Creneaux*. d'où vient ce mot Crenelé : duquel on usoit le temps passé, quand on disoit, *Murs crenelez* : comme aussi, *Murs crestelez* : et *Murs garitez*. Et ce *garitez* vient de *Garite* : de laquelle on s'aidoit aussi es portes : comme nous voyons en cest endroit du Romman de Perceforest, *Adonc s'en vint la guette aux garites de la porte*. Et un peu apres, où le roy parle, *Et si luy di qu'elle vienne parler à nous à la garite*. Or pour retourner aux termes Italiens touchant la guerre, qui sont pris de nostre François, je di que plusieurs autres se pourront trouver tant es escrits de Machiavel et de ces deux fortificateurs, que d'autres. comme il me souvient avoir leu en Boccace trois mots de suite, tirez de nostre langage, du nombre aussi de ceux qui appartiennent à la guerre. c'est où il dit, *Andare ad ogni torniamento, ò giostra, ò altro fatto d'arme*. car c'est ce que nous dirions, Aller à chacun tournoy, ou jouste, ou autre faict d'armes.

J'ay bien occasion de faire ici un plaintif touchant la mesme chose dont je me plaignois ci-dessus : pource qu'ils usent de depravation en aucuns aussi des vocables qui peuvent estre mis en ce reng : voire jusques à corrompre celuy lequel est donné à l'une des plus grandes dignitez qui soyent en ce royaume. J'enten ce mot *Connes-*

table. car nous voyons que Machiavel (entr'autres) en a faict par tout *Connestabole*. Et ne depravent ce mot en ceste sorte seulement, ains aussi en ce qu'ils luy changent sa signification[1].

Mais je ne leur feray point d'avantage la guerre touchant les mots de la guerre : m'asseurant qu'ils se rendront à composition, quand ils auront consideré que leur fort n'est aucunement tenable : et qu'ils seroyent malavisez d'attendre qu'ils fussent battus d'un beaucoup plus grand nombre de pieces : veu que si peu ont desja faict une telle breche. Et quant à leurs autres forts, ou plustost bloculs, qui ont esté assaillis auparavant, je ne pense point qu'ils s'y vueillent non plus fier qu'en cestuy-ci : les ayans congnus encore plus prenables.

La composition donc sera que leur langage avouera la superiorité et precellence du nostre, sans jamais contrevenir à cest aveu, par voye directe ne oblique. Moyennant lequel aussi, le nostre le declarera digne du second lieu : et au cas que l'Espagnol le voulust quereler, le nostre prendra l'Italien en sa protection, pour le maintenir en ce droit.

En luy donnant toutesfois six jours de terme pour s'en resoudre. Pendant lesquels si leur venoit nouvelle aide et secours, nous leur ottroyons de gayeté de cueur que la presente composition soit

1. « En lui donnant le sens de simple commandant et de colonel. » (L. Feugère.)

nulle : nous sentans assez courageux et forts pour les reduire de vive force à ce poinct qu'ils n'auront voulu accepter de nostre pure liberalité : et esperans, si nous en venons là, leur faire paroistre, moyennant la grace de Dieu : à laquelle je les recommande.

FIN

OBSERVATIONS GRAMMATICALES [1]

I. ORTHOGRAPHE ET PRONONCIATION. — **Orthographe étymologique et orthographe phonétique.** — 1. Deux principes orthographiques sont en lutte au XVIe siècle comme aujourd'hui, le principe étymologique et le principe phonétique. Dans l'ancienne langue française, l'orthographe, sans être absolument conforme à la prononciation, était cependant, dans une certaine mesure, une orthographe phonétique. Au XIVe siècle, on commence à tenir plus grand compte de l'origine des mots, et l'on ajoute des lettres dont la présence n'est pas toujours justifiée par l'étymologie grecque ou latine.

2. On a rétabli ainsi des lettres latines qui, n'étant plus prononcées, avaient cessé d'être écrites et n'étaient représentées par rien : *b* dans *debte* 104, *soubs* 3, *subject* 6, *assubjetti* 42, *subjection* 72, etc. ; *c* dans *auctorité* 150, *project* 1, *dict* 4, *effect* 2, *subject* 6, etc. ; *d* dans *nud* 234, *adjouster* 7, *advocats* 11, *adverti* 12, etc. ; *g* dans *congneu* 2, *congnoissance* 31.

3. Mais, dans bien des cas, la lettre latine avait seulement changé de forme, ou bien, en disparaissant, avait modifié la voyelle précédente, de sorte qu'une fois ajoutée dans le mot, elle y est en réalité représentée deux fois : *c* représenté déjà par *i* dans *faicte* 1 ; *traict* 129 ; *poincts* 6 ; *joincts* 11 ; *deduicts* 7 ; *fruict* 164 ; *nuict* 51, etc. ; *g* représenté par *i* dans *loingtains* 13, etc. ; *l* représenté par *u* dans *faulse* 345 ; *p* représenté par *v* dans *apvril* 9.

4. Les lettres doubles, réduites à une simple dans l'ancienne langue, se présentent de plus en plus souvent à partir du XIVe siècle. On trouve par exemple dans la *Precellence* : *appercevront* 2 ; *appaiser* 4 ; *abbattu* 30 ; *abbois* 124 ; *abbréger* 355 ; *aggreable* 309 ; *jettez* 20 ; *prattiquer* 23 ; *traitteray* 28 ; *traitté* 28 ; *conclurre* 48 ; *addoucissans* 305 ; *applatie* 141 ; *aggrappe* 311, etc. Plusieurs de ces mots sont des composés français, dans lesquels entre comme élément non pas la préposition *ad*, mais la préposition *à*. Dans ces mots, par conséquent, le redoublement n'est même pas un retour à l'étymologie. Il faut voir aussi l'influence de l'analogie dans les mots *Romme* 31 ; *Rommains* 7 ; *rommans* 17 ; *deffit* 57 ; *equippage* 14 ; *gibbier* 131 ; *secrettes* 166. *Modelle* 1, s'explique par l'italien *modello* ; pour *souppe* 248, l'allemand a *Suppe*. On peut rapprocher de *platte*, dans *platte forme* 355, l'allemand *platt* ou *Platte*, l'italien *piatto*. Mais peut-être est-il plus simple de voir dans l'orthographe de ces mots dans la *Precellence* l'influence de l'analogie.

5. La langue du XVIe siècle conserve encore cependant bien des traces de l'ancienne simplicité orthographique. Dans bien des mots les consonnes étymologiques qui ne se prononcent pas n'ont pas été réta-

1. Voir Darmesteter et Hatzfeld, *Tableau de la langue française au XVIe siècle* : — Brunot, *Précis de grammaire historique de la langue française*. Consulter la *Bibliographie* qui se trouve dans la 3e édition.

blies. Nous trouvons ainsi, dans la *Precellence*, *avenir* (infinitif) 18; *promte* 32; *comte* (compte) 66; *exemts* 82; *doits* (doigts) 139; *pié* 273, etc.

6. On trouve souvent une lettre simple dans des mots où l'étymologie exigerait une lettre double : *falu* 12; *faloir* 32; *eschapent* 317; *amolisse* 95; etc. Quelquefois aussi l'orthographe du XVIe siècle est, en employant la lettre simple, plus voisine que la nôtre de l'étymologie : *debatre* 7; *debatu* 11; *gentile* 34; *gentilesse* 66; *Alemagne* 119; *eschaufer* 95; *quereler* 359. Dans des mots de formation française, on trouve le préfixe ou la terminaison joints au radical du mot sans les redoublements usités aujourd'hui : *resembler* 255; *alonge* 319; *gueter* 285.

Voyelles et diphthongues. — 7. A et E.. — Estienne lui-même nous apprend qu'il existait au XVIe siècle une confusion entre le son *a* et le son *e*, le peuple disant *Piarre* pour *Pierre*, les courtisans disant *catherre* pour *catharre*. H. Estienne emploie la forme *boulever* 355; c'est la forme la plus ancienne. Mais il emploie une forme savante quand il dit *perfaicts* 150, pour *parfaicts*. Il emploie la forme ancienne *arain* 193, pour *airain*; *esclarciront* 74, pour *esclairciront*. On trouve, dans la *Precellence*, *condemnation* 35; mais aussi *condamner* 37.

8. AN et EN. Comme tous ses contemporains, H. Estienne paraît employer indifféremment *an* et *en*. Quand il écrit *ardant* 31; *ardante* 2; on reconnaît l'ancien participe du verbe *ardoir* ou *ardre*. Mais c'est contrairement aux anciennes habitudes de la langue aussi bien qu'à l'étymologie qu'il écrit *commancer* 37; *commanceray* 52; *commancement* 52; *vanger* 57, etc. L'orthographe de *Flamens* 171; *reng* 16; *renger* 25; *rengeroyent* 12; *trenchantes* 3, peut être autorisée par l'ancienne langue, mais rien ne justifie *recommendation* 25; *garentie* 12 (ailleurs *garantir* 37).

9. E, AI, EI. On trouve *e* pour *ai* ou *ei* et réciproquement : *gresse* 131; *fresche* 171; *pene* 234; *portepene* 159: *aiglantin* (dans une citation) 101; *fraisne* 186. Tous ces mots se rencontrent dans l'ancienne langue ainsi orthographiés.

10. E, I. C'est aussi une ancienne forme qu'il faut reconnaître dans le verbe *confermer*, *confermeront* 74, pour *confirmeront*. La forme *confirmer* est une forme savante.

11. E. L'*e* supprimé dans la prononciation est supprimé aussi graphiquement dans les mots *hobreau*, pour *hobereau* 127; *chartée*, pour *charretée* (anciennement *charetée*) 180.

12. I, U. Estienne emploie *i* pour *u* dans le mot *manifacture* pour *manufacture* 140. C'est cependant cette dernière forme qui était la plus usitée au XVIe siècle.

13. O, AU. On trouve la lettre simple *o* dans les mots *povre* 84; *povreté* 356; c'est l'influence savante qui a rétabli la notation *au* par imitation du latin. La prononciation du mot *povre* ou *pauvre* était très indécise.

14. O, OU. H. Estienne, dans les *Hypomneses*, p. 34, constate que la prononciation hésite entre *ou* et *o* dans plusieurs mots. Il écrit, dans la *Precellence*, *courvees* 353, *proufit* 249; *proufitables* 3; *prouvision* 249; *voulonté* 5; *voulontiers* 12.

15. UI, I. La forme *vuide* pour *vide* se trouve dans un proverbe cité par Estienne, 238. Bien que les grammairiens du temps ne soient pas tout à fait d'accord, il est probable que le mot se prononçait comme aujourd'hui.

16. UI, U. La diphthongue *ui* tendait aussi à se réduire, dans beaucoup de mots, à la voyelle simple *u*. H. Estienne dit lui-même dans la *Precellence* : *Nous avons aussi ce mot* rut, *ou* (*comme aucuns prononcent*) ruit 125; et ailleurs : *on dit aujourd'hui* buisart *ou* busart 203.

17. U, O. On trouve la forme

archaïque *tumber* pour *tomber* 239, mais dans un vieux proverbe : *cremeur fait lievres tumber*. La remarque ne peut donc s'appliquer à la langue d'Estienne.

18. I, Y. Il n'y a pas de règle fixe pour l'emploi de *y*. On trouve soit *y*, soit *i* dans les désinences des imparfaits et des conditionnels, dans les pronoms personnels *moi*, *toi*, etc., dans le mot *aujourd'hui*, etc. H. Estienne écrit *hyver* 162 ; *ryme* 42 ; *rymé* 50 ; mais *stile*, *stilé* 112.

19. EU. Les participes aujourd'hui terminés en *u* conservent encore dans l'orthographe la diphthongue *eu*, bien que la prononciation, à part quelques hésitations, soit déjà la même qu'aujourd'hui. Estienne écrit *congneu* 2 ; *receu* 180 ; *deu* 29 ; *esmeue* 4 ; *forbeu* 154 ; *leu* 121 ; *meus* 195 ; *pleu* 9 ; *sceu* 190 ; *veu* 2 ; etc. Il écrit aussi *la veue* 25, et conserve au radical du verbe *asseurer* 1, sa diphthongue étymologique.

20. UE. Il y a indécision dans la façon de noter le son *eu* lorsqu'il correspond à un *o* bref latin. Estienne écrit *vueillent* 14 ; *cueur* 2.

21. OI. La diphthongue *oi* subsiste, et subsistera jusqu'à Voltaire, dans les imparfaits, dans les conditionnels, dans beaucoup de substantifs, d'adjectifs et de verbes qui s'écrivent maintenant avec la diphthongue *ai* : *harnois* 257 ; *monnoye* 139 ; *françois* 1 ; *je recongnois* 12, etc. Cette diphthongue se prononce non pas *oua*, comme aujourd'hui, mais *ouè*. Mais déjà, sous l'influence italienne, s'introduit la prononciation *è* pour *ouè*. Plusieurs grammairiens s'en plaignent et H. Estienne tout le premier. On va même plus loin qu'aujourd'hui, puisqu'on prononce *fred*, *etret* pour *froid*, *étroit*.

Voyelles nasales. — 22. Beaucoup de mots avaient un son nasal qu'ils ont perdu depuis. Ainsi Estienne écrit *ongn* pour *oign* dans les mots *eslongnée* 65 ; *songneux* 193 ; *songneusement* 42 ; d'autres, à la même époque, écrivent dans les mêmes mots *oingn*. Il écrit *ongn* pour *ogn* dans *besongne* 103. Il écrit *angn* pour *agn* dans *gangner* 6 ; *gangneur* 228.

23. La voyelle nasale *on* remplace la diphthongue nasale *oin* dans le nom propre *Jonville*, pour *Joinville* 350.

Consonnes. — G, CH, Q. 24. Probablement par suite d'une préoccupation étymologique, on trouve *ch* au lieu de *c* : *eschole* 112 ; *chorde* 137 ; *chordé* 132.

25. H. Estienne écrit *quarreaux*, *quarrées* 141, et l'emploi de *qu* au lieu de *c* s'explique à la fois par l'étymologie et par l'ancien usage. Mais rien ne peut expliquer cet emploi de *qu* au lieu de *c* dans le mot *chiquanerie* 149. Rabelais écrit aussi les *Chiquanous*, le peuple *Chiquanourroys*.

26. Le *c* disparaît devant *qu*, comme dans l'ancienne langue, dans le mot *aquitter* 1. Pour le mot *grec*, comme pour les autres adjectifs terminés par *c*, H. Estienne forme le féminin en remplaçant *c* par *que*, *greque* 2, au lieu d'ajouter *que* à la forme masculine, comme on le faisait souvent au XVIe siècle (*turcque*, *publicque*, etc.), et comme nous le faisons encore aujourd'hui pour le mot *grecque*. Cette forme se trouve aussi, quoique plus rarement, dans la *Precellence*.

27. H. Estienne blâme dans la *Precellence* (48) et dans les *Dialogues* ceux qui assimilent le *c* au *t* dans le groupe *ct* devenant *tt*. Il écrit pourtant *ottroye* 232, mais dans un proverbe. Il écrit ailleurs *vittuailles* 356. A la page 81, il emploie la forme *affetté*, mais sans doute avec intention, à moins qu'il ne faille reconnaître là notre ancien verbe *affeter*. Dans le mot *échecs*, le *c* final ne se prononçant pas est remplacé par un *t*, *eschets* 137.

C, SC, S, Z, X. 28. H. Estienne écrit par un *c*, au lieu de *ss*, *facent* 25 ; *facions* 25. Il se conforme en cela à l'étymologie comme à l'ancien usage.

29. L'emploi de la cédille n'étant pas encore aussi répandu qu'aujourd'hui, il emploie l'*e* muet pour marquer devant *a* ou *o* le son de *c* doux, comme nous le faisons encore pour le *g* : *m'efforceant* 111; *commenceoit* 240; *prononceons* 33; *prononceant* 354; *renonceoit* 241.

30. On trouve *sç* ou *sc* au lieu de *s* dans les différentes formes du verbe *savoir*. Il est possible qu'au moins à l'origine il y ait eu là moins une fausse réforme étymologique qu'un essai pour bien marquer le son de *s* forte. On a relevé, dans des études sur la langue du XIVe siècle, des formes comme *tristesce*; ou, au commencement des mots : *scilence, sceuz* (solus).

31. On trouve, au lieu de *c*, *s* entre une consonne et une voyelle : *chanse* 35; *tanser* 258; *tansement* 258; entre deux voyelles *ss* : *sausse* 133. Au moins pour le mot *sauce*, le *c* n'a rien d'étymologique.

32. *S* entre une voyelle et une consonne est devenue muette depuis longtemps et continue cependant à s'écrire : *s'esbahiront* 8; *eschappent* 13; *escoutent* 5; *escrits* 2; *espargnez* 22; *estrangeres* 2; *estat* 17; *mesnage* 17; *monstré* 1; *ostera* 7; *respondit* 6; *tascheray* 37; *tesmoigné* 2; *vistement* 46, etc. Les composés viennent non pas de *de* mais de *dis* : *descouvre* 25; *desraciner* 2, etc. De même il ne serait pas exact de faire venir *élever* de la forme classique *elevare*, *émouvoir* de *emovere*. C'est la préposition *ex* qui sert à former les verbes français et c'est pour cela que nous avons *esmeue* 4; *eslevé* 6, etc., formes qui se rencontrent dans les plus anciens textes. Dans d'autres cas, l'*s* ne se trouve dans le mot que par analogie, et indique que la voyelle précédente est longue, comme dans *empesché* 5.

33. La lettre *s*, si souvent remplacée par *x*, d'une façon tout à fait illogique, à la fin des mots, conserve sa place dans les substantifs *chois* 43; *pris* (prix) 253; dans la seconde personne *tu peus* 320; l'article *aux* s'écrit comme aujourd'hui; mais H. Estienne conserve la lettre *s* dans le pronom relatif composé *ausquels* 53.

34. La lettre *s* est remplacée par *z* dans les mots *hazard* 11; *magazins* 202, peut-être sous l'influence de l'italien *azzardo*, *magazzino*; dans les verbes *frizer* (dans une citation) 101; *autorizer* 4; *particularizer* 96; *formalizer* 115, peut-être, pour ces trois derniers, par imitation des finales grecques en ιζω; dans le verbe *pezer* 4. On trouve aussi, exceptionnellement, et sous l'influence du mot italien, *z* à la place de *ç* dans le mot *provenzal* 254.

35. Le *z*, correspondant étymologiquement à *ts* se trouve comme signe du pluriel dans des substantifs et des participes qui cependant ont cessé depuis longtemps de s'écrire avec un *t* au singulier : *qualitez* 5; *considerez* 7; *donnez* 10; *espargnez* 22; *jettez* 20; *monstrez* 36, etc.

D, T [1]. 36. Dans les mots qui se terminent au singulier par une dentale, la dentale disparaît au pluriel devant *s*. H. Estienne écrit : *brouillars* 51; *grans* 51; *advocas* (citation) 125; *ars* 139; *accens* 38; *changemens* 72; *contens* 28, *excellens* 42; *fondemens* 34; *precedens* 44; *parlans* 112; *suffisans* 12, etc.

37. H. Estienne écrit *preticux* 3; *prononciation* 42; sans doute sous l'influence étymologique.

L. 38. H. Estienne écrit *che-*

---

1. Le *t* qui s'intercale aujourd'hui, dans l'écriture comme dans la prononciation, entre les voyelles finales *-e -a*, et les pronoms *il*, *elle*, *on*, à la 3e personne du singulier, n'est pas représenté graphiquement :

. . . . . Pour le moins ha elle cestuy ci. 117.
. . . . . Si faudra-il que. 97.

Cependant le *t* se prononçait même avant le temps d'Henri Estienne. (Voir Thurot, *Prononciation française*, II, 242-243.)

vreuls pour *chevreuils* 126. Les grammairiens nous apprennent que l'*l* ne se prononçait pas dans ce mot, même au singulier. — Dans une citation de Ronsard, on lit *jallir* pour *jaillir* 53. Encore au XVIIe siècle on était indecis sur l'orthographe et la prononciation de ce mot, qui s'est écrit *jalir*, *jallir* et *jaillir*.

H. 39. On trouve la troisième personne *a* écrite comme aujourd'hui ou bien avec *h*, *ha*, bien que les autres formes du verbe *avoir* soient toujours écrites sans l'*h* étymologique. Peut-être y a-t-il là non pas une influence de l'étymologie, mais un désir de donner au mot meilleure figure et de le bien distinguer de la préposition. — On trouve, avec *h*, *harquebouze* 119, qui s'écrivait aussi sans *h*. L'indécision vient sans doute de ce que ce mot, venu de l'italien *archibuso*, remplaçait notre vieux mot *haquebute*, qui venait, comme le mot italien lui-même, de la forme germanique *hakenbüchse*. La lettre *h* se trouve aussi, sans aucune raison, dans les mots *Rhodomont* 55; *thoscane* 44; *Theutons* 63.

Métathèse. — 40. H. Estienne écrit *prouveu* pour *pourvu* 249. On trouve dans les proverbes qu'il cite *esprevier* pour *épervier* 203; *fourmage* pour *fromage* 214. Pour le mot *pourveu* notre forme actuelle était aussi celle de l'ancienne langue. C'est l'influence étymologique qui a momentanément rétabli *prouvoir*. Les deux formes étaient employées au XVIe siècle. La forme *épervier* est plus conforme à l'étymologie (anc. ht. allem. *sparvari*). Mais c'est la forme *esprevier* qui est usitée dans l'ancienne langue. Le mot *fourmage* est plus près de son origine, *formaticum*, que la forme moderne. Les deux formes paraissent avoir été usitées dans l'ancien français.

II. FORMES ET SYNTAXE [1]. — SUBSTANTIFS. 41. Henri Estienne ne fait pas la même distinction que nous entre *aïeux* et *aïeuls* :

> Par droit leur place doit demourer à *Capitaine* et à *Soldat*, puisqu'ils en sont en possession des le temps de nos ayeuls. 349.

Cette distinction ne s'est établie que beaucoup plus tard. Massillon écrit encore :

> Le souvenir de leurs aïeuls devient leur opprobre. (Littré.)

42. Certains mots sont, dans la *Precellence*, d'un genre autre qu'aujourd'hui. *Affaire*, *œuvre*, *épithète* sont du masculin.

> Que feroit leur langage parmi les affaires d'Estat tels que ceux de ce royaume? 149.
> Un projet et comme un modelle d'un œuvre que je delibere intituler De la precellence du langage françois. 1.
> Quand il seroit question d'honorer la memoire des gens de bien de quelque bel epithete. 158.

Affaire, masculin dans l'ancienne langue, est des deux genres au XVIe siècle. *Œuvre* est féminin dans l'ancienne langue, masculin ou féminin au XVIe siècle, masculin surtout en parlant d'une œuvre littéraire : dans ce sens il est longtemps masculin.

> Je sais qu'il est indubitable
> Que, pour former œuvre parfait,
> Il faudrait se donner au diable. (Voltaire, dans Littré.)

Le mot est encore masculin aujourd'hui dans certains cas. Le mot *épithète* n'entre dans la langue qu'au XVIe siècle, et il y entre comme mot masculin : Vaugelas même dit encore *épithète mal placé* (Littré).

Doute, *malvoisie*, *meslange*, sont du féminin :

> Il n'y a nulle doute. 148.
> Et nous arrestions à l'autre, de boire apres le melon de la meilleure malvoisie que pouvions trouver. 216.
> L'oreille... recongnoist en chacun mot une meslange de ces deux. 292.

Doute, féminin dans l'ancienne langue, l'est encore dans Malherbe et dans Rotrou :

---

1. Les citations de Malherbe, Corneille, La Fontaine, Racine, La Rochefoucauld, Mme de Sévigné, La Bruyère sont empruntées en général aux éditions de la *Collection des Grands Ecrivains* (Hachette).

Nos doutes seront éclaircies
Et mentiront les prophéties.
(Malherbe, dans Littré.)

Malvoisie était féminin dans l'ancienne langue et au temps d'Estienne :

J'ay veu ce pendant qu'on s'entretenoit au bout d'une table de la beauté d'une tapisserie, ou du goust de la malvoisie, se perdre beaucoup de beaux traicts à l'autre bout. (Montaigne, I, 25.)

Meslange est des deux genres au XVIe siècle :

La meslange des couleurs. (Paré, dans Littré.)

ADJECTIFS. 43. On voit plus fréquemment qu'aujourd'hui la forme *grand* au féminin : *grand ville* 5; *grand partie* 17; *grand voix* 38; *grand nuit* 51; *grand joye* 130. Mais H. Estienne emploie quelquefois l'apostrophe, comme nous le faisons aujourd'hui dans le mot *grand' mère*, ce qui montre qu'il ne songe pas à l'ancienne similitude du masculin et du féminin dans les adjectifs de cette catégorie.

Les formes *fol*, *mol*, *vieil* se rencontrent même sans que le mot soit suivi d'une voyelle, ou, pour le mot *fol*, même quand il est pris substantivement :

Il faut aussi qu'il ait peur d'un fol, tesmoin cestuy-ci. 206.
Combien est viril le son de ces paroles françoises, et combien est mol celui des italiennes à comparaison. 64.
Nous le voyons estre de nostre plus vieil langage. 177.

On trouve même la lettre *l* au pluriel, *les fols*.

Plusieurs choses qui sont à considerer en la nature des fols. 205.

Fol au lieu de *fou* s'emploie encore au XVIIe siècle, et Bossuet dit même *fols*, au pluriel :

Meilleur est l'enfant pauvre et sage que le roi vieux et fol. (Pascal, dans Littré.)
O soin inutile! diront les fols amateurs du siècle. (Bossuet, dans Littré.)

Il est vrai que dans cet exemple Bossuet a peut-être voulu distinguer l'adjectif du substantif. — Corneille emploie encore *mol* comme au XVIe siècle, et *vieil* se trouve couramment devant une consonne au XVIIe siècle :

L'outrage que m'eût fait ce mol consentement. (Corneille, dans Littré.)
César était trop vieil, ce me semble, pour s'aller amuser à conquérir le monde. (Pascal, dans Littré.)

44. Certains adjectifs : *efficace*, *precedent*, *semblable* sont employés substantivement. On peut y joindre le pronom *mesme* :

Combien plus de vertu et d'efficace. 4.
Ne lisons-nous pas de Chilperic qu'il fit le mesme (la même chose) en la sienne. 8.
Et me suffira d'avoir rendu ici raison de cela, tant pour le precedent (ce qui précède) que pour ce qui suit. 308.
Nous devons faire le semblable es paroles prises du latin ou du grec. 177.
Jusques à tant qu'on ait trouvé moyen de rendre possible un tel impossible. 71.

Le même usage se retrouve au XVIIe siècle.

On n'ignore pas qu'une louange en grec est d'une merveilleuse efficace à la teste d'un livre. (Molière, dans Littré.)

On trouve encore au XVIIe siècle *le même* signifiant *la même chose* :

C'est quasi le même de converser avec ceux des autres siècles que de voyager. (Descartes, dans Haase.)

45. Certains adjectifs se construisent autrement qu'aujourd'hui. Estienne écrit *différent à* 13; *propre pour* 19. Le XVIe siècle a dit non seulement *différent à*, mais aussi *différer à quelqu'un*, et quant à l'expression *propre pour*, on la trouve encore beaucoup plus tard :

Ambroise lui répondit que lui... n'était pas propre pour être l'entremetteur de l'absolution. (Fléchier, dans Haase.)

46. L'adjectif précède assez souvent le substantif dans des cas où nous avons l'habitude de le mettre après, notamment quand il est lui-même déterminé par un autre mot ou quand, au lieu d'un adjectif, il y en a deux coordonnés : Estienne dit : *l'obstiné Grec* 32; *leur naturelle terminaison* 46; *les plus endurcis courages* 3; *leur plus fondamentale proposition* 47; *le plus poli langage français* 73; *la plus blanche femme* 89; *une vraiement royale affection* 6; *mon nayf et comme naturel*

langage italien 31; *plusieurs beaux et fort significatifs vocables* 190. Cette liberté de construction est devenue plus rare au XVIIe siècle, mais on l'y retrouve encore très nette :

Dieu les laisse aux diables, ses capitaux ennemis. (Bossuet, dans Haase.)
C'est assurément la plus belle, la plus surprenante et la plus enchantée nouveauté qui se puisse imaginer. (Sévigné, IV, 21.)

47. On trouve coordonnés pour déterminer un substantif des mots de différentes natures :

Il y-a une vertu occulte en ses paroles, accompagnees de la majesté tant de l'éloquence que de la royale. 5.

48. H. Estienne emploie le positif d'un adjectif avec la valeur d'un véritable superlatif :

C'est un des gentils emprunts que nostre langage ait faict de messieurs les veneurs. 123.

49. Deux adjectifs au superlatif étant coordonnés, il ne met *le plus* que devant le premier : *la plus belle et gentile.*

ARTICLE. 50. La vieille forme *es* se rencontre à chaque instant dans la *Precellence* : *es mains* 6; *es pays* 13; *es proverbes* 22; *es mots* 46; *es terminaisons* 69. Elle est en effet constamment employée jusqu'à la fin du XVIe siècle, mais Malherbe en restreint l'usage et Vaugelas la condamne. (Voir Brunot, Thèse, p. 480.)

51. L'absence de l'article défini est encore bien fréquente : *que nous facions paix* 25; *tous autres* 26; *à despourveu* 37, etc. Encore au XVIIe siècle il s'en faut de beaucoup que l'omission de l'article soit aussi rare qu'aujourd'hui : *La confiance des grands ne vient le plus souvent que de vanité.* (La Rochefoucaud, I, 128.)

Ce charme inexprimable
Qui rend le dieu des vers sur tous autres aimable. (La Fontaine, dans Haase.)

52. L'article est au contraire exprimé dans *Charles le Quint* 31; *le Pétrarque* 47; *trouver le moyen* 190. En disant *le Pétrarque* on suivait la coutume italienne. On a eu le tort d'étendre cet usage à des prénoms, à des noms français, et même, pendant quelque temps, à des noms grecs et romains.

53. L'article indéfini manque plus souvent encore que l'article défini, surtout devant les adjectifs indéfinis : *même langage* 4; *autre raison* 11; *telle façon* 45, etc. De même encore au XVIIe siècle : *Il y a telle liaison* (Descartes, dans Haase); *Auriez-vous autre pensée en tête* (Molière, *Tart.* I, v.). Mais le même fait se produit bien souvent aussi avec des substantifs.

54. L'article partitif manque souvent aussi, soit au singulier soit au pluriel :

Font trouver diversité. 69.
Trouve moyens nouveaux 5.
En grandes entreprises 11.
Si c'estoient mots d'évangile 16.
A tels changements 18, etc.

On trouve aussi devant l'adjectif qui précède le substantif *des* au lieu de *de* que nous mettrions aujourd'hui : *des excellens verbes* 153. Les grammairiens du XVIIe siècle, et Malherbe le premier, rendent l'usage du partitif obligatoire dans beaucoup de cas où on l'omettait au XVIe siècle, et interdisent l'emploi de *des* devant un adjectif précédant un substantif. (Voir Brunot, thèse, p. 342 et suivantes.)

55. L'article défini ou indéfini manque souvent devant le second de deux substantifs coordonnés :

La liberté ou plus tost licence. 71.
La monstre et eschantillon. 237.
Une gravité et autorité, 4. etc.

NOMS DE NOMBRE. 56. Henri Estienne dit, en employant le nombre ordinal là où nous employons le nombre cardinal : *Henri second* 31; *Marcel second*, 31. C'est l'habitude de tous les écrivains du XVIe siècle, et cette habitude se maintient au XVIIe.

PRONOMS. — **Pronoms personnels.** 57. Le pronom personnel

sujet est souvent omis au XVIe siècle, comme dans l'ancienne langue :

Voire puis et doi adjouster..., 17. [29
Et adjousteray que mon intention n'est pas....
Nous escrivons autrement que ne pronon- [ceons. 33
Et quelquesfois luy en donnent aussi une [autre. 179, etc.

Le sujet est omis en particulier dans l'expression *y a*, pour *il y a* 77. On trouve quelquefois, quand le pronom sujet est omis, le pronom *moy*, etc., qui est en réalité en apposition au sujet sous-entendu :

Et moy l'avois traduict. 50.
Moy mesme suis contraint. 164.

Encore au XVIIe siècle :

Il est de retour et crois que cette brouillerie est apaisée. (Malherbe, III, 482.)
Moi qui écris ceci ai peut être cette envie. (Pascal, dans Haase.)

58. Ellipse du pronom régime direct :

Si je n'en ay telle issue que j'ay non seulement desiré mais aussi esperé. 11.
Si la gentilesse du langage doit estre mesuree (comme il est certain qu'elle doit) par le contentement et la delectation de l'oreille delicate. 66.

Cette ellipse est encore fréquente au XVIIe siècle.

59. Ellipse de *en* :

Il n'a point esté faict à l'imitation des Latins (veu qu'ils n'ont aucun qui signifie ceci). 194.

Encore au XVIIe siècle :

Tous d'une commune voix vous nommèrent, et il n'y eut pas un seul qui vous refusât ses suffrages. (La Bruyère, I, 36-37, *var.*)

60. Le pronom personnel sujet se trouve employé d'une façon pléonastique :

Ceux qui s'esbahiront... ils monstreront bien ne sçavoir pas... 7.
Qui douteroit si *accompagner* est nostre, il devroit aussi douter si *compagnon* nous appartient. 294.

Cette dernière construction se trouve notamment dans des proverbes cités par Estienne. Les deux tournures sont encore employées au XVIIe siècle :

Ceux qui les regardent des yeux corporels, ils n'y voient rien que de bas. (Bossuet, dans Haase.)
Qui interroge, il cherche; qui cherche, il ignore (*id. ib.*).

61. II. Estienne emploie le pronom personnel régime indirect dans le sens du datif dit *datif d'intérêt* :

De ces mots estrangers ne m'usez à toute heure. 26.

Cette construction, qui s'est restreinte, n'a pas encore aujourd'hui cessé d'être usitée.

62. Estienne emploie le pronom personnel se rapportant à un substantif indéterminé :

Estans ces deux poincts hors de controverse, l'un que Dieu vous a doué d'eloquence, l'autre qu'elle est d'autant plus profitable et bienseante à un roy... 6.

Le même fait se produit encore au XVIIe siècle.

[sois ?
Seigneur, si j'ai raison, qu'importe à qui je
Perd-elle de son prix pour emprunter ma
[voix ? (Corneille, *Nicomède*, 190.)

63. *Il* s'emploie assez souvent au neutre avec le sens de *ce*, *cela* :

Au lieu que cela qui sortiroit de la bouche d'un autre ne seroit tenu encore que pour dict, on le se represente comme desja faict aussitost qu'il part de celle du roy. 5.
Il est raisonnable que nous facions estat de ce qui importe à la republique, comme s'il importoit à nos affaires domestiques. 115.
Cela est dict ici metaphoriquement et d'autant ha-il meilleure grace. 339.

Encore au XVIIe siècle :

Voilà qui est bien aisé à dire, je voudrois qu'il le fût encore plus à faire. (Sévigné, II, 211.)
Un dernier jour détruit tout comme si jamais il n'avait été. (Bossuet, dans Haase.)

64. Le pronom *il* se trouve déterminé par une proposition relative, mais seulement dans des proverbes cités par Estienne.

Il est riche que Dieu aime. 210.
Il est avare à qui Dieu ne suffit. 211.
Qui sert Dieu, il ha bon maistre. 211.

Cette construction était d'ailleurs assez fréquente au XVIe siècle; elle n'est pas sans exemple même au XVIIe.

Il est bien loin de là qui s'emporte dans les nues. (Balzac, dans Haase.)

65. C'est aussi dans un proverbe que l'on trouve la forme tonique du réfléchi employée au lieu de la forme atone : *En soy moquant dit-on bien vray*. 223. Mais cet emploi du réfléchi tonique était assez fréquent devant le participe et l'infinitif, plus rare devant un mode personnel. Au XVIIe siècle, le fait ne se présente plus, et c'est un archaïsme que nous trouvons dans La Fontaine :

Tant ne songeaient au service divin
Qu'à soi montrer es parloirs aguimpées
Bien blanchement. (IV, 488.)

66. H. Estienne emploie, très logiquement, le réfléchi là où nous employons le pronom personnel :

Il a usé d'une langue qui est grave de soy-mesme. 55.
Nous advertissant de choisir toujours un tel medecin plustost qu'un autre : j'enten qui ha ce bon heur de se sçavoir guerir soymesme. 218.

Encore au XVIIe siècle :

Alexandre les traînant après soi perdrait une partie de ses avantages. (Vaugelas, dans Haase.)
Arrivé chez soi, il raconte son aventure à ses amis. (La Bruyère, II, 15.)

67. L'ordre des pronoms régimes devant le verbe n'était pas rigoureux comme aujourd'hui. Il était à peu près indifférent de mettre d'abord le régime direct ou le régime indirect :

On le se represente comme desja faict. 6.

Encore au XVIIe siècle :

Je les vous donne avec plaisir. (Balzac, dans Haase.)
On le m'a dit, mademoiselle. (Voiture, *ib.*)

68. Le pronom personnel régime d'un infinitif qui dépend d'un autre verbe se place d'ordinaire avant le premier verbe au lieu de se placer comme aujourd'hui devant l'infinitif :

Combien plus grand le doit avoir celuy [d'un roy. 5.
Ne se faut esmerveiller. 5.
Tel que sa pieté et ses bienfaicts luy puissent donner..... 4.
Ceux qui me viendront controler. 32.
Et ne me voudra imputer ceste hardiesse a presomption. 2.

Cette construction est encore la plus usitée au XVIIe siècle.

Vous m'aimeriez, madame, en me voulant [haïr. (Racine, *Andromaque*, 544.)
Contre tant d'ennemis qui vous pourra de- [fendre. (*Iphigénie*, 1622.)
C'est leur en dire assez, le reste il le faut [taire. (*Ibid.* 157.)
Ce même Burrhus qui nous vient écouter. (*Britannicus*, 1298.)

Possessifs. 69. Le pronom possessif *mien*, etc., se trouve employé comme attribut dans des cas où nous employons plutôt la tournure analytique *à moi*, etc. :

Dont les unes seront miennes. 48.
Car ceste proposition est sienne. 151.

Cette construction tend assez vite à disparaître. On en trouve encore des exemples au XVIIe siècle :

Tout ce qui est bien dit, de quelque part qu'il vienne, je fais estat qu'il est mien. (Malherbe, II. 323.)

70. Le même pronom, joint à l'article indéfini ou au démonstratif, s'emploie pour déterminer un nom, en jouant auprès de ce nom le rôle d'épithète :

D'autant mets-je ce mien livre en plus grand danger. 9.
A cause du titre qu'il me donne en un sien livre. 19.
Belleau a usé de cette translation en ce passage d'une sienne comédie. 128.

Cette tournure, très fréquente au XVIe siècle, est un peu archaïque au XVIIe. Dans la seconde moitié, elle n'est usuelle que chez La Fontaine :

Le capitaine avait fait dessein de la donner en garde à une sienne sœur. (Voiture, dans Haase.)
Et d'abord, vous prenant pour ce mien [camarade.
Mes sens d'aise aveuglés ont fait cette [escapade. (Corneille, *Clitandre*, 594.)

71. H. Estienne ne juge pas nécessaire de répéter le possessif devant le second de deux substantifs coordonnés : le possessif peut ou bien s'accorder avec les deux, ou bien ne s'accorder qu'avec le premier. Le pluriel s'emploie quand le possessif s'applique à deux individus ou à deux objets bien nettement distincts l'un de l'autre :

Ceux qui auront veu les escrits de mes pere et oncle. 2.
Doublement obligé à sa bonté et beneficence. 3.
Son embellissement et enrichissement. 17.

La répétition du possessif devient obligatoire au XVIIe siècle. Cependant on trouve encore des phrases comme celle-ci :

M. de Trévaly me répond tous les jours de votre capacité et fidélité.
(Sévigné, VIII, 41.)

72. On trouve dans Estienne le pronom possessif déterminant un nom et coordonné avec un déterminant d'une autre nature :

Les ambassadeurs tant vostres que de ves predecesseurs. 2.

Démonstratifs. 73. Le mot *cil* ne se rencontre que dans un proverbe cité par Estienne : *Cil est bien gardé qui de Dieu est gardé.* 210. Le mot *cil* était déjà à peu près hors d'usage dans la première moitié du XVIe siècle. Malherbe le condamne définitivement : « Le mot *cil* ne vaut du tout rien, il est hors d'usage : on doit dire celui. » (Brunot, Thèse, p. 393.)

74. Le pronom *iceluy* sous ses diverses formes est extrêmement fréquent dans la *Précellence* :

En attendant que l'œuvre qui sera faict sur iceluy les en rende entierement resolus. 7.
Or me sen-je infiniment heureux, Sire, que l'edition de ce livre ait ceste bonne rencontre, de se trouver soubs le regne de vostre Majesté : pource que l'eloquence d'icelle luy sera un tres honorable tesmoignage de la louange qu'il donne à nostre langue.... 3.
Quand j'auray produict ces passages des poetes latins avec les traductions d'iceux. 48.
J'espere qu'estans bien considerees, je gangneray ma cause devant tous ceux, l'obstination desquels ne combatera point contre icelles. 32.

Ces mots si commodes disparaissent au XVIIe siècle, après avoir été employés continuellement par tous les écrivains de l'époque précédente. On ne les trouve plus qu'exceptionnellement chez Malherbe :

Il y avoit pour drap de pied un tapis velu, et dessus un escabeau, et sur icelui un bassin vermeil. (Ed. Lalanne, III, 334.)

Vaugelas les condamne définitivement, en déclarant que ce sont les plus mauvais mots et les plus barbares de la langue. (Édition Chassang, II, 418).

75. Estienne emploie le pronom *cestuy* accompagné des particules *ci* et *là*.

Cestuy-ci, nommé Brunetto Latine, a laissé un livre composé en langage françois. 16.
Je ne trouvay autre expedient que de persuader à toute l'assemblee que cestuy-la s'abusoit grandement en ce qu'il me prenoit pour un François. 31.

Les contemporains d'Estienne, comme ses prédécesseurs, employaient couramment *cestuy*. Mais Malherbe (Brunot, Thèse, 394) souligne le mot dans cette expression de Desportes : *cestuy qui se plaint*. Lui-même n'emploie que *cettui-ci*, avec la particule. Et, en 1647, Vaugelas écrit : « Cettui-cy commence à n'estre plus guère en usage. »

76. Le mot *ce* est plus librement qu'aujourd'hui employé comme pronom :

Et luy ayant promis de ce faire. 11.

Encore au XVIIe siècle.

Un jour qu'il faisoit la dépense de quelques jeux et qu'à ce faire il estoit secouru par la contribution de ses amis. (Malherbe. II, 36.)

77. On trouve dans Estienne le mot *celle* employé comme adjectif, dans une citation, il est vrai, mais lui-même le répète en expliquant la phrase citée :

Nous trouvons ce mot en quelques romans, et nommément en celuy de Percefo-rest, *Ils s'en partirent de celle brigade* c'est-à-dire de celle compagnie. 268.

Dans la seconde moitié du XVIe siècle, l'emploi de *celuy*, *celle*, comme adjectifs, n'est plus aussi fréquent que dans la première. Cependant, à en croire Nicot (1606), cet emploi du mot aurait toujours été habituel : « Celuy. C'est un pronom démonstratif. *Voilà celuy frère dont je vous avoys parlé.* » Mais le mot n'est plus ainsi employé, à cette époque, qu'exceptionnellement.

78. *Ceste*, accompagné des particules *ci* et *là*, est employé comme pronom :

Ceux qui s'esbahiront que vostre Majesté prenne aussi plaisir à ouir debatre ceste-ci. 7
Si ceste-là est belle, ceste-ci encore davantage. 137.

Cet emploi, très fréquent au XVIe siècle, se rencontre encore au commencement du XVIIe :

En ceste-ci je ne trouve pas qu'il y ait moyen de le défendre. (Malherbe, II, 37.)

79. *Cela* se trouve employé pour *ce* :

Cela qui sortiroit de la bouche d'un autre ne seroit tenu encore que pour dict. 5.

Cet emploi de *cela* était assez fréquent. Malherbe le blâme chez Desportes : « *Cela* ne se dit point devant *que*; mais *ce*. » (Brunot, Thèse, p. 394.)

80. *Ce* a la valeur de *cela* ou *ce fait* dans l'expression *ce que* :

Je leur feray confesser que ce qu'ils coupent ainsi la queuë à ces mots fait grandement contre eux. 45.
Car ce qu'il change les terminaisons des mots latins plus que le leur, on ne peut dire que ce soit une telle depravation. 79.

Cet emploi de *ce* était fréquent au XVIe siècle, mais le sens du mot est toujours allé s'affaiblissant.

81. L'ellipse de *ce* est fréquente soit devant le pronom relatif, soit devant le pronom interrogatif :

(Ce) qui est une chose semblable à celle qu'on a dicte de Xenophon. 13.
(Ce) qui est pareillement donner au langage italien la terminaison françoise. 83.
Quand on s'esmerveilloit qu'il instruisoit si bien ses disciples à plaider les causes, à quoy lui-mesme n'estoit pas propre. 29.
Voyci qu'il dit. 4.

On peut considérer que la même ellipse existe lorsqu'il emploie *de quoy* au lieu de *ce dont* :

Nous avons nos langues plus à delivre que les leurs pour prononcer les mots grecs et latins que nous empruntons, sans les depraver comme eux, de quoy j'ay amené beaucoup d'exemples. 18.

Cette ellipse, très fréquente pendant le XVIe siècle comme pendant les siècles précédents, se rencontre encore assez souvent au XVIIe :

A ce dernier couplet, il parle à elle en tierce personne, qui ne me plaît pas. (Malherbe, IV. 277.)

Ceux qui avaient charge de le faire mourir lui coupèrent la gorge, dont le roi se repentit après. (Vaugelas, dans Haase.)
Vous savez bien par votre experience
Que c'est d'aimer. (La Fontaine, V, 173.)

82. Le pronom *celui* manque assez souvent au XVIe siècle quand il devrait représenter, devant un complément déterminatif, un nom précédemment exprimé :

Quant à *coupelle*, puisqu'il vient de *cupella*, l'origine est plus aisée à recongnoistre que des deux autres. 145.

Cette ellipse est fréquente au XVIIe siècle aussi :

Nostre amour propre souffre plus impatiemment la condamnation de nos goûts que de nos opinions. (La Rochefoucauld, I, 35.)

83. Estienne emploie la locution *comme celui qui*, *comme celle qui* :

Je confesse par cela priser autant la leur que je mesprise l'espagnole, comme celle qui n'osera comparoir en champ de bataille. 23.

Cette locution, employée déjà dans l'ancienne langue, semble bien plus fréquente dans la seconde moitié du XVIe siècle que dans la première. Elle est à chaque instant employée par Amyot. Au XVIIe siècle, elle sort insensiblement de l'usage. Elle est employée de temps en temps, par exemple par Vaugelas :

Les peuples venaient à l'envi le flatter, comme celui qui devait être leur maître. (Cité dans Haase.)

Pronoms relatifs et interrogatifs. — 84. Les mots *lequel*, *laquelle*, etc., s'emploient très souvent comme adjectifs relatifs, surtout au commencement d'une phrase, pour la relier à la précédente :

On voit par mon discours qu'il ne se peut aucunement egaler à luy. Lequel discours ne sera trouvé que trop long par celuy d'entre eux qui voudra y respondre. 21.
Je m'efforceray de rendre contens ceux qui mettront en avant, que ce beau subject meritoit bien d'estre traitté par un personnage bien doué de l'eloquence françoise : auquel don je ne puis dire avoir aucune part. 28.
Sur lequel dernier vers est rymé le subsequent. 50.
Il semble, en surmontant Arioste, quant et quant combatre Virgile. Lequel combat il ne faut estimer petit. 55.

Ils peuvent estre convaincus tant par le primitif gars que par le feminin garse : lesquels deux nostre langage a voulu se reserver. 273.

Cette construction permet de donner plus de clarté à la phrase. C'est pour cela qu'elle est très souvent employée au XVIe siècle, surtout par Calvin. Au XVIIe siècle, elle n'est plus guère employée qu'avec les mots généraux comme *chose*, *temps*, etc.

85. Le pronom *lequel*, qui, depuis le XIVe siècle, est devenu de plus en plus fréquent, s'emploie au lieu du relatif *qui*, *que*, *dont*, etc., même quand il suit immédiatement l'antécédent, c'est-à dire quand l'emploi des autres formes ne pourrait donner lieu à l'équivoque :

Celuy qui use de discretion regarde de ne donner point à ceux lesquels se rendent indignes par leur ingratitude. 231.

Le langage est comme l'instrument duquel ils usent. 10.

Ces monosyllabes tombent souvent en une ambiguïté, laquelle peut avoir fort mauvaise grace. 82.

Lequel est souvent encore employé ainsi au XVIIe siècle :

Je ne me suis point repenti de cette entreprise, laquelle en cette saison a semblé téméraire à tout le monde. (Voiture, dans Haase.)

Ce me sera un autre trésor plus précieux que celui lequel nous avons trouvé. (La Fontaine, dans Haase.)

Mais Vaugelas trouve que ce pronom est rude au nominatif singulier et pluriel, et qu'on doit plutôt se servir de *qui*. Malgré les quelques exemples qu'on rencontre encore après lui, il est certain que cet emploi de *lequel* est tout à fait en décadence.

86. Au lieu de *dont*, *de qui*, placés comme aujourd'hui après leur antécédent et avant le mot qu'ils déterminent, on trouve souvent, au XVIe siècle *duquel*, *de laquelle*, etc., placés après ce mot déterminé :

Je la prieray vouloir estre spectatrice du combat, l'issue duquel luy pourra donner quelque bon avis. 30.

Je me contente d'une harangue que nous lisons en Tacitus, sous le nom d'un nommé Cerealis, l'argument de laquelle est tel. 57.

Cette construction, qui pouvait quelquefois être très commode, tend naturellement à disparaître en même temps que se restreint partout l'emploi de *lequel*. On la trouve encore pourtant au XVIIe siècle :

Ce Jean Letelier a eu cinq héritiers, deux desquels ont rendu leurs parts. (Corneille, X, 434.)

Il faut remarquer que, dans cet exemple, *desquels* n'est pas un génitif possessif mais un génitif partitif.

87. On trouve le pronom relatif, comme le pronom personnel, se rapportant à un nom qui n'est pas déterminé :

Ils ne sont pas en debat toucbant l'orthographie seulement (lequel ils nous pourroyent aussi objecter, encore qu'aujourd'huy il ne soit pas tant eschauffé. 18.)

88. Comme en latin, le relatif placé dans une proposition subordonnée la rattache d'une part à la proposition qui précède, et dans laquelle se trouve son antécédent, d'autre part à une proposition principale qui suit :

On y trouve des commodités beaucoup plus grandes. Ausquelles si j'ay pris garde de plus pres que plusieurs de ceux mesmement qui font profession de l'eloquence, je puis venir à ce discours mieux garni qu'eux des pieces pour le moins qui concernent ce poinct. 29.

En luy donnant toutesfois six jours de termes pour s'en resoudre. Pendant lesquels si leur venoit nouvelle aide et secours, nous leur octroyons de gayeté de cueur que la presente composition soit nulle. 359.

On me demandera maintenant si nous ne pouvons pas user de ces mots pour le moins, lesquels encore qu'on puisse penser estre tirez du langage italien, au contraire luy les a pris du nostre. 269.

Les Grecs nous ont fait ce plaisir de nous prester une petite particule, laquelle mettans devant les adverbes, aussi bien que devant les noms, exprimons ceste superlation. 88.

Laquelle richesse estant de diverses sortes, je sçay bien que... 253.

Cette construction, imitée du latin, est fréquente au XVIe siècle, et n'a pas tout à fait disparu au XVIIe. On la trouve surtout avec les propositions commençant par *si*.

N'avez-vous ressenti souvent certaines volontés fortes, desquelles si vous suiviez l'instinct généreux, rien ne vous serait impossible? (Bossuet, dans Haase.)

89. Quand le pronom relatif doit précéder deux verbes, et ne pas être au même cas devant les deux, il arrive cependant que le pronom soit sous-entendu devant le second verbe :

Polycrates s'advisa en la fin de jetter en a mer une emeraude, laquelle il portoit au doigt, et luy servoit de cachet. 240.

Desportes use de la même liberté :

Celle qu'il changea d'ourse en luisante [planette
Et sert aux mariniers de guide en leur [chemin.

Mais Malherbe blâme cette construction ; « Où est le nominatif à qui doit se rapprocher *sert*? (Brunot, Thèse, p. 400.)

90. Proposition relative coordonnée avec un adjectif :

Les plus courtes et qui sont le plus tost prononcees sentent mieux leur gravité en quelques endroits. 43.

Mais estimoit que c'estoyent les plus beaux et qui avoyent meilleure grace. 87.

Quand on dit d'un petit gentilhomme et qui ha bien peu de moyen, c'*est un hobreau*. 127.

De pareilles constructions ne sont pas rares, même au XVIIe siècle. On les rencontre surtout avec l'adjectif attribut :

J'étois pauvre, misérable, chassé de mon pays, et qui ne savois ou m'adresser. (Malherbe, II, 243.)

C'étoit un prélat beaucoup plus instruit des affaires de la cour que des matières ecclésiastiques, mais au fond très bon homme, fort ami de la paix, et qui eût bien voulu, en contentant les jésuites, ne point s'attirer les défenseurs de Jansénius sur les bras. (Racine, IV, 544.)

91. On trouve encore, comme dans l'ancienne langue, le relatif séparé par un ou plusieurs mots de l'antécédent :

Prit la ville par mesme moyen, que les soldats eussent bien voulu ruiner. 57.

On n'appelle pas un homme riche qui n'ha que ce qui luy est necessaire 105.

Certains mots de quelques dialectes nous peuvent sembler estranges, lesquels toutesfois il ne seroit pas incroyable avoir esté du vieil françois. 176.

Malherbe blâme chez Desportes des constructions de ce genre, surtout quand un verbe est interposé. Il se les permet pourtant en prose, mais jamais en vers après 1609. (V. Brunot, Thèse, p. 401.)

Vaugelas pense qu'un verbe ne doit pas s'interposer, mais que « les génitifs interposés ne nuisent point ». Malgré Malherbe et malgré Vaugelas, la construction continue à être employée même par les écrivains les plus corrects, par Racine, par exemple :

Le chemin est court qui mène jusqu'à lui. (III, 664.)

Le jour de Dieu viendra qui découvrira bien des choses. (IV, 516.)

92. On trouve juxtaposées deux propositions dont la première est relative, tandis que, dans la seconde, le relatif est remplacé par un pronom personnel :

Touchant plusieurs vocables, que les uns disent estre de mise, les autres ne les veulent non plus recevoir que fausse monnoye. 18.

Or ce ne sera point sans parler de la prononciation : de laquelle je remonstreray qu'ils ne s'acquittent pas si bien que nous, ains qu'ils la rendent comme effeminee en certaines paroles. 48.

Encore au XVIIe siècle :

C'est une herbe que Mercure arracha de la terre, et en montra la nature à Ulysse. (Racine, dans Haase.)

On peut rapprocher de cette construction la suivante, qui consiste à remplacer par un adverbe le relatif précédé d'une préposition :

Il y a aussi des vocables devant lesquels ils ne mettent pas ceste lettre », mais l'inserent dedans. 77.

93. *Qui* sans antécédent, sujet d'un verbe à la 3e personne du singulier, a souvent encore le sens de *si l'on* :

Et qui la veut trouver, il faut s'adresser à certains dialectes. 250.

Malherbe emploie très couramment cette construction, qui d'ailleurs subsiste longtemps après lui :

Ce n'est rien aujourd'hui de prendre du parfum, qui ne le renouvelle deux ou trois fois le jour, de peur que l'air ne le fasse évanouir. (Malherbe, II, 671.)

Qui m'auroit fait voir tout d'une vue tout ce que j'ai souffert, je n'aurois jamais cru y résister. (Sévigné, IV, 39.)

94. H. Estienne emploie *qui* interrogatif au lieu de *quel* :

Non plus, certainement qu'on demanderoit qui est la premiere, la mere ou la fille. 17.

Qui est encore employé ainsi au XVIIe siècle, et même pour des noms de choses.

Ne m'informerai-je point qui sont les principes des choses. (Malherbe, II, 507.)

Adjectifs-pronoms indéfinis. — 95. H. Estienne simplifie l'orthographe du mot *quelqu'un*, qu'il écrit *quelcun*, comme *aucun*, *chacun* : *quelcun de ces fameux et heureux advocats*. 11.

96. *Quelque*, remplissant accidentellement devant l'adjectif le rôle d'adverbe, dans les expressions comme *quelque grand que*, n'est pas invariable mais prend la marque du pluriel, dans cette phrase de Blaise de Vigenère, citée par Estienne :

Quelques enfermez que vous estes, jouissez neantmoins des bons princes aussi bien que nous. 63.

Encore au XVIIe siècle, la règle que nous suivons aujourd'hui n'est pas observée :

Quelques puissants qu'ils soient, je n'en ai point d'alarmes. (Corneille, II, 385.)

On ne sait pas la distance d'une étoile d'avec une autre étoile, quelques voisines qu'elles nous paraissent. (La Bruyère, II, 264.)

97. Dans l'expression *quelque chose*, les mots ne sont pas encore soudés pour former un mot composé neutre :

Encore faut-il adjouster quelque chose qu'escrit le mesme auteur, laquelle s'accorde avec ceste façon de distinguer un peuple. 173.

De même l'orthographe de *quelquesfois* indique que nous n'avons pas là un adverbe, mais un adjectif indéfini qualifiant un substantif; il en est de même pour *toutesfois* :

Si elle peut quelquesfois donner si bien le fil aux paroles qu'elle les rend plus trenchantes que l'espee. 3.

Et toutesfois je proteste que je ne l'eusse point demandee. 14.

Le mot *chose*, dans *quelque chose*, conserve encore son genre féminin au XVIIe siècle :

Cela n'est-il pas merveilleux que j'aie quelque chose dans la tête qui pense cent choses différentes en un moment et fait de mon corps tout ce qu'elle veut? (Molière, *Don Juan*, III, I.)

98. *Chacun* s'emploie encore fréquemment comme adjectif :

Ayant richement pourveu chacun endroit des termes qui luy conviennent. 138.

Les termes qu'il a appropriez a chacun mestier. 143.

Malherbe, le premier, blâme cet emploi de *chacun* et établit une règle que lui-même n'observe pas : « Je dirois *chaque* jour, *chaque* fois, et non *chacun* jour, *chacune* fois. *Chacun* se dit absolument et non avec un substantif. » La règle n'est définitivement posée que par Vaugelas. (Brunot, Thèse, p. 404.)

99. Le mot *un* est souvent employé comme pronom indéfini :

Et de là vient qu'on dit d'un qui s'en est allé au haut et au loing : *il a pris l'essort* 130.

Ce qu'on auroit grand peine de donner à entendre à un qui n'auroit point veu jouer à ce jeu. 136.

Encore au XVIIe siècle :

Ma fantaisie me fait haïr un qui souffle en mangeant. (Pascal, dans Haase.)

Est-il homme, messieurs, qui soit plus aisé à mener bien loin qu'un qui espère, parce qu'il aide lui-même à se tromper? (Bossuet, dans Haase.)

100. H. Estienne, dit *autre tel* au lieu de *tel autre* :

Ne aussi de considerer autres telles choses qui concernent la gravité. 65.

Ces mots se trouvent encore placés dans le même ordre au siècle suivant :

Il me semble que par là j'ai trouvé sur la terre de l'eau, de l'air, du feu, des minéraux, et quelques autres telles choses qui sont les plus communes et les plus simples. (Descartes, dans Haase.)

101. Le mot *tout* se rapportant à deux substantifs coordonnés peut n'être pas répété devant le second, comme dans cette phrase de Blaise de Vigenère :

Que les exemples de l'une et l'autre for-

tune vous apprennent de ne vouloir embrasser plus tost une endurcie et rebelle opiniastrete que de persister en obeissance avecque toute seureté et repos. 64.

De même au XVIIe siècle :

Si vous n'avez pas toute la force et le courage des saints, vous aurez bientôt plus de vices et de faiblesses que le reste des hommes. (Massillon, dans Haase.)

VERBES; FORMES. — **Désinences.** — 102. L'*s* manque souvent à la 1re personne du singulier du présent ou du parfait de l'indicatif, où, le plus souvent, elle n'est pas étymologique : Henri Estienne écrit : *je croy* 22; *je di* 14; *je doi* 17; *j'adverti* 50; *j'enten* 7; *je m'esbahi* 256; *j'escri* 192; *je fay* 13; *je maintien* 73; *je pren* 199; *je prevoy* 12; *je respon* 6; *je sçay* 7; *je me sen* 19; *je m'en vay* 136; *je vien* 20: *je voy* 163; *j'eu* 55; etc.

Cependant, même avant le XVIe siècle, on avait, par analogie, ajouté bien souvent une *s* à ces premières personnes, mais cette orthographe n'était pas obligatoire, et l'incertitude subsiste encore pour un assez grand nombre de verbes, même au XVIIe siècle.

103. Dans les verbes dans lesquels la terminaison *-re* de l'infinitif présent est précédée d'un *d*, il arrive que cette consonne se retrouve, au lieu de *t*, à la 3e personne du singulier du présent de de l'indicatif : *poind* 50; *restreind* 108; *craind* 111; *s'astreind* 166.

104. Dans les verbes de la 1re conjugaison dont le radical est terminé par une voyelle, l'*e* de la terminaison disparaît quelquefois au futur : *je suppliray* 9; *j'emploiray* 28; *je renvoyray* 153. Cet usage est blâmé par Malherbe. (Brunot, Thèse, 410-411.)

105. Au contraire, *e* s'intercale quelquefois au futur ou conditionnel entre la dentale et la lettre *r*, dans des verbes de la 4e conjugaison : *combatera* 32; *debateray* 65; *entenderoyent* 119. Ronsard pourtant avait dit déjà : « Tu ne diras point *prendera* pour *prendra* ».

106. **Demourer**, etc. — Plusieurs verbes dans lesquels l'accent tonique se déplace ont dans leur radical une syllabe variable suivant qu'elle est accentuée ou atone. L'unification des formes, qui n'est pas complète aujourd'hui, était encore bien plus imparfaite au temps d'Estienne : il écrit, dans la Précellence, *demourer* 181; *demouré* 311; de même qu'il emploie le substantif *demourance* 255. Il écrit aussi, dans un proverbe qu'il cite, la 3e personne *labeure* 211.

107. **Achette.** — Dans les verbes en *-eler* et en *-eter*, c'est à peu près arbitrairement qu'on a décidé aujourd'hui que les uns, quand la désinence est muette, s'écriraient par *-elle*, *-ette;* les autres par *-èle*, *-ète*. Henri Estienne, dans un proverbe, écrit *achette* 232.

108. **Veit.** — C'est par une fantaisie orthographique que H. Estienne, ou plutôt Desportes cité par lui, écrit *veit* au lieu de *vit* 93, au passé défini. On écrivait, à cette époque, *feit*, *veint*, etc.

109. **Tindrent.** — Un *d* euphonique s'intercale à la 3e personne du pluriel du parfait du verbe *tenir*, *tindrent* 220. Cet exemple est dans un proverbe, il est vrai, mais cette forme était fréquente au XVIe siècle. On trouvait également *vindrent* au lieu de *vinrent*.

110. **Assaudray.** — Henri Estienne constate que la langue hésite entre les deux formes du futur du verbe *assaillir* :

Et comme nous sommes en controverse s'il faut dire *j'assaudray* ou *j'assailliray*; ainsi voyons-nous que les uns disent *assaliscono*, les autres *assalgono*. 302.

Assaudray est l'ancienne forme à laquelle l'autre a fini par se substituer par analogie. Encore au XVIIe siècle l'ancienne forme s'emploie quelquefois. Ménage avertit de dire *j'assailliray* et non *j'assaudray*.

111. **Orray, orront.** — Ce sont les formes qu'H. Estienne emploie pour le futur du verbe *ouïr* :

Je les prieray d'ouir aussi patiemment ma response que j'orray la leur. 344.

Quand ils orront dire d'un homme qu'il est leurré, sçauront bien que c'est à dire *desniaisé*. 127.

Malherbe note dans Desportes la forme *orra*, bien que lui-même dise tantôt *orra*, tantôt *oira*. (Voir Brunot, Thèse, 411.)

112. **Die.** — H. Estienne emploie au subjonctif *die* au lieu de *dise* :

Encore qu'aujourdhuy on die *pasteur*. 74.
Craignant qu'on ne die que je luy veux rien oster. 105.

Cette forme, même au XVIIe siècle, n'avait rien d'archaïque. Elle est employée même par Racine :

Mais quoique je craignisse, il faut que je [le die. (II, 438.)

110. **Vousit, vousissions, vousissent.** — On hésite pendant tout le XVIe siècle entre ces anciennes formes et les formes nouvelles de l'imparfait du subjonctif du verbe *vouloir* :

Apres avoir long temps attendu que quelcun de ces fameux et heureux advocats la vousist entreprendre. 11.
Il feroit beau voir que nous vousissions demourer courts. 158.
Au cas que les Italiens ne vousissent accepter ceste offre. 25.

SYNTAXE. **Nature des verbes. Emploi des auxiliaires.** — 114, *Moquer* employé comme verbe transitif :

Pour laquelle raison nous voyons que les Doriens estoyent moquez par les autres Grecs. 69.

Le verbe *moquer* avait dans l'ancienne langue une forme active : On disait *moquer quelqu'un* et non *se moquer de quelqu'un*. Au temps d'Estienne la forme active a disparu, mais le passif a survécu longtemps et peut même s'employer encore aujourd'hui :

Il est fréquent au XVIIIe siècle :

Qui n'a pas été opprimé par les puissants, moqué par les faibles, fui et abandonné par tous les hommes. (Vauvenargues, dans Littré.)

115. *Avoir accoutumé de* au lieu de *avoir coutume de*. Il est probable que dans les phrases de ce genre *accoutumé* doit être considéré comme un véritable attribut :

Il remonstre les maux et calamitez qui ont accoustumé de s'ensuivre aux peuples de leurs revoltes et soulevement. 58.

Cette construction se retrouve d'ailleurs même dans notre siècle :

Les vierges avaient accoutumé de laver leurs robes d'écorce dans ce lieu. (Chateaubriand, dans Littré.)

116. Estienne emploie *passer*, avec l'auxiliaire *être*, au lieu de *se passer* :

Il manda puis à Amasis comment le tout estoit passé. 240.

117. H. Estienne écrit *être procédé de*. Il est probable qu'il faut voir là un emploi du passif, plutôt qu'un emploi de l'auxiliaire *être* pour *avoir* :

Je puis asseurer qu'elle est procedee d'un cueur qui s'est tousjours monstré zelateur et comme jaloux de l'honneur de sa nation. 2.

118. Dans un proverbe cité par Estienne, le verbe *sauter* est construit avec l'auxiliaire *être* :

Il est sauté de la poesie en la braise. 183.

Littré cite la même tournure dans La Fontaine :

Sa joie amoureuse
N'ose éclater : soyez sûr qu'à mon cou,
Si j'étais seul, elle seroit sautée.

119. Le verbe réfléchi s'emploie très souvent avec le sens du passif, et même peut avoir un complément construit avec *par*, comme celui du verbe passif :

Du quel troisieme vers le commencement se peut aussi changer ainsi. 50.
Rassembrare et *rassomigliare* se mettent pour un mesme, par Bernardino Tomitano. 355.

Encore au XVIIe siècle :

Ce sont des vanités qui ne se peuvent même défendre par un ami. (Balzac, dans Haase.)
Ce prétérit se conjugue par la plupart de cette sorte. (Vaugelas, *ibid.*)

Temps. — 120, Henri Estienne emploie l'imparfait du subjonctif au lieu du présent :

Tant s'en faut que l'italienne en pust venir à bout. 149.
Le lecteur jugera qu'il n'est aucunement en danger de tomber en ceste necessité de

forger des mots nouveaux, sinon que quelque nouvelle chose se presentast. 167.

Il faut remarquer que la proposition principale est de forme ou de valeur négative. Il en est de même au XVIIe siècle, où cet emploi de l'imparfait du subjonctif est encore fréquent :

Vous ne trouverez pas un homme seul qui pût vivre à porte ouverte. (Malherbe, II, 418.)

Je ne crois pas pourtant qu'il nous fût permis d'écrire ainsi. (Vaugelas, dans Haase.)

121. Après un verbe principal au passé défini, on trouve le verbe de la proposition subordonnée au parfait du subjonctif, tandis que nous le mettrions aujourd'hui à l'imparfait.

Jamais il n'a falu que les plus grands personnages de nostre France ayent mis la main à la plume pour nous apprendre à parler françois. 20.

Il a falu que Petrarque, ayant besoin d'un beau mot et bien choisi, le soit venu emprunter de nos Rommans. 262.

Il n'est pas rare, même au XVIIe siècle, de voir ainsi le verbe de la proposition subordonnée se mettre au même temps que le verbe principal :

Les dieux n'ont pas voulu qu'il vous ait ren-
[contrée. (Racine, dans Haase.)

122. C'est de la même façon qu'après un verbe principal au futur, le verbe de la proposition subordonnée se met au futur antérieur, au lieu de se mettre au passé défini :

Ceux qui sçauront qu'Achille aura pu si vaillamment et rudement combatre Hector qu'en la fin, il aura esté par lui abbatu, ne douteront point que ce vaillant guerrier ne puisse porter aisément par terre un Sarpedon. 30.

De même, au XVIIe siècle :

Et de là, que conclura-t-on? Que les Juifs ou Esdras auront supposé le Pentateuque au retour de la captivité. (Bossuet, dans Haase.)

123. Toujours selon la même tendance, on trouve un infinitif passé dépendant d'un verbe principal au futur antérieur, quand nous mettrions plutôt l'infinitif présent :

Ceux qui auront pu ouir plusieurs de vos subjects haranguer, et auront eu aussi cest honneur d'avoir oui votre Majesté discourir, pourront tesmoigner de la suffisance de nostre langage. 7.

On trouve la même construction au XVIIe siècle :

Je ne sais si j'aurai bien fait d'avoir enterré dans mon jardin dix mille écus qu'on me rendit hier. (Molière, l'*Avare*, I, v.)

Modes. Indicatif. — 124. L'indicatif est employé dans plusieurs cas au lieu du subjonctif.

a). On trouve le présent de l'indicatif au lieu du présent du subjonctif :

Je ne leur nieray pas qu'ils en peuvent avoir. 116.

Il ne se faut esbahir que nous avons des proverbes qui se contrarient. 215.

Je protesteray ne vouloir nier pourtant que les accens sont observez plus songneusement en la prononciation du leur. 42.

Il nous semble que l'honnesteté nous commande les respecter, jusques à ce qu'estans informez de leur qualité, nous appelons parade et bravade ce que nous nommions magnificence. 351.

b). L'imparfait de l'indicatif au lieu de l'imparfait du subjonctif :

Quand on s'esmerveilloit qu'il instruisoit si bien ses disciples à plaider les causes. 28.

Il pourroit bien estre que le premier n'estoit pas homme pour imiter quelques phrases latines. 337.

c). Le futur au lieu du présent du subjonctif :

Il pourra advenir que la seconde fois il usera de retranchement en ceux mesmes qu'il aura espargnez la premiere. 47.

d). Le futur antérieur au lieu du parfait du subjonctif :

Pource qu'on se pourra esbahir que ce sonnet n'aura esté honoré du premier lieu. 94.

Non seulement les constructions employées par Henri Estienne sont usuelles de son temps, mais on en trouve encore de tout à fait semblables chez les écrivains du XVIIe siècle.

a) Je suis ébahi que cet invisible amoureux ne s'avisa d'aimer cette femme devant qu'elle fût mariée. (Malherbe, IV, 7.)

b) S'il arrivait aujourd'hui que des personnes ignoraient les principes de la religion... (Pascal, dans Haase.)

c) Il se peut même qu'il sera un de vos convertis. (Balzac, dans Haase.)

Conditionnel. — 125. Le conditionnel se trouve au lieu du subjonctif avec la conjonction *combien que* :

Combien que il y auroit quelque apparence. 32.

On le trouve aussi dans une proposition dépendant d'une proposition dont le verbe est au conditionnel :

Quand bien j'aurois monstré que la nostre surpasseroit le grec es deux comparaisons precedentes. 113.

Au XVIIe siècle, on trouve encore le conditionnel au lieu de l'imparfait du subjonctif après les conjonctions adversatives, mais d'ordinaire avec les verbes *vouloir*, *devoir* :

Bien que vous me traitiez mal et que vos mépris me devraient être sensibles, j'ai résolu de m'obstiner. (Balzac, dans Haase.)

La seconde construction se rencontre assez souvent :

Il se pourrait bien faire, si je cessais totalement de penser, que je cesserais en même temps tout à fait de vivre. (Descartes, dans Haase.)

Il se pourrait fort bien faire que vous ne seriez pas en humeur de m'écouter. (Mme de Sévigné, IV, 96.)

Subjonctif. — 126. Le subjonctif s'emploie très souvent dans les propositions subordonnées au lieu de l'indicatif :

J'ay opinion que ce proverbe soit demeuré depuis quelque roy qui tout en un coup, fit descrier toute la monnoye de ses predecesseurs. 146.

Et est croyable qu'il ait esté premierement ainsi escrit. 218.

Laquelle escriture je n'approuve point, ains estime qu'il faille escrire *peravventura* en un mot aussi bien ici que là. 324.

Nous sçavons aussi que plusieurs pensent qu'il y ait quelque nouveauté cachée sous ce mot. 352.

Cette construction du subjonctif avec des verbes signifiant *penser*, *croire*, est usuelle au XVIe siècle et se rencontre encore souvent au XVIIe :

La plus belle des deux, je crois que ce soit l'autre. (Corneille, IV, 151.)

Tous présument qu'il aye un grand sujet d'ennui. (*Id.* III, 441.)

La liberté est telle au XVIe siècle que deux verbes coordonnés se trouvent à des modes différents :

J'estime qu'il n'avoit pas escrit *ouan'* ains que ce soit une faute de l'impression' 172.

127. Le subjonctif se trouve dans quelques phrases où nous mettrions aujourd'hui l'infinitif :

Je n'auray aucunement peur que je n'emporte ce troisieme. 104.

Il me tardoit desja que je vinsse aux jeux. 135.

Il me tarde que je vienne à l'autre sorte. 271.

Infinitif. — 128. On trouve chez H. Estienne assez souvent l'infinitif pris substantivement :

Si le beau et sage parler d'un tel homme ha tel pouvoir. 5.

C'est de faire un plaider sommaire comme par provision. 12.

Le trop haster fait entendre mal les choses. 209.

Dans l'exemple suivant, le mot *le* peut être soit l'article déterminant *sçavoir* pris substantivement, soit le pronom personnel régime de *parler* et se rapportant au mot *langage* qui se trouve dans la phrase précédente :

Le sçavoir parler aussi nayfvement que si j'eusse esté du pays fut ce qui me sauva la vie à Naples. 30.

Cet emploi de l'infinitif, fréquent dans l'ancienne langue comme au XVIe siècle, se trouve souvent encore chez Malherbe :

Le pleurer excessif est marque de vanité. (II, 494.)

Le rougir est du nombre de ces infirmités. (II, 299.)

129. L'infinitif sujet placé après le verbe, ou l'infinitif régime n'est pas toujours, comme dans la langue moderne, précédé de la préposition *de* :

a). *Infinitif sujet ou attribut.*

Quand il luy plaira considerer de quelle importance est ceste entreprise. 1.

Le mestier de l'un sera les tailler, de l'autre les coudre. 151.

Il me souvient avoir allegué ci-dessus plusieurs passages. 329.

b). *Infinitif régime.*

Lequel project je la supplie tres humblement vouloir favoriser, non moins de sa censure que de sa lecture. 1.

Je vous prie vous souvenir du proverbe latin. 11.

Je puis alleguer encores autre raison qui merite n'estre moins consideree. 11.

Marinette seroit celuy duquel je craindrois moins user. 200.

Il nous semble que l'honnesteté nous commande les respecter. 351.

Encore au XVIIe siècle :

a) ...Nos jours criminels ne pourront plus [durer.
Qu'autant qu'à sa clémence il plaira l'en- [durer. (Corneille, III, 348.)

b). Je vous prie, madame, me tant obliger que de mettre en votre paquet la dépêche. (Balzac, dans Haase.)

130. Il arrive très souvent que le sujet logique de l'infinitif ne soit pas le même que celui du verbe principal.

N'avez vous pas encore aujourdhuy plusieurs bons tesmoins de l'enrichissement qu'a receu nostre langage par le moyen de vostre ayeul le grand roy François, voire jusques à luy donner ce los qu'il a esté le premier qui l'a mis comme hors de page? 8.

Il nous faudra considerer quelles choses sont requises en un langage pour estre estimé riche. 105.

Et avons bien raison d'y estre plus addonnez, tant pour y estre plus habiles et adroits, que pour estre un exercice non moins beau et honneste que proufitable. 136

Cette construction est encore très fréquente au XVIIe siècle :

Elle espère que vous ne la méconnaîtrez pas pour être dépouillée de tous autres ornements que les siens. (Corneille, I, 375.)
On dit que, sous mon nom à l'autel appelée,
Je ne l'y conduisois que pour être immolée. (Racine, III, 217.)

131. La proposition infinitive qui, assez fréquente même dans l'ancienne langue, a pris une immense extension au XVIe siècle et même au XVe, se rencontre à chaque instant dans la *Précellence* :

Ceux qui se seotiront estre en meilleur equippage que moy. 14.

Je l'estime luy estre beaucoup inferieur. 14.

Si je n'eusse vu quelques Italiens avoir osé preferer leur langage. 14.

Il confesse le parler françois estre non seulement plus en usage, mais aussi estre plus plaisant que tous les autres. 16.

Je puis monstrer la verité estre telle. 19.

En ce qu'ils mettoient en avant la gravité de leur langage estre plus grande que celle du nostre. 47.

L'emploi de la proposition infinitive se restreint au XVIIe siècle, mais on la trouve encore souvent :

Les mages lui sacrifièrent, comme l'estimant avoir eu quelque chose au-dessus de la condition ordinaire de l'humanité. (Malherbe, II, 481.)

La voyant si pâle, il la crut être morte. (Corneille, I, 233.)

Participe. — 132. Le participe est employé comme substantif dans cette phrase :

Et nommément pour les attendans de la cour, ceste leçon est fort bonne. 202.

133. Le participe présent prend la marque du pluriel, et même celle du féminin :

Plusieurs, oyans ce dernier propos et comprenans ce que j'enten. 7.

Rendans à ces deux langages anciens ce qu'ils leur avoient osté. 35.

En une chose importante beaucoup plus à l'honneur de vostre royaume. 7.

J'appelleray de leurs oreilles escoutantes mal à elles mesmes quand elles escouteront bien. 38.

Voyci autant de françoises respondantes à ces toscanes. 114.

Il les couppe en pieces approchantes assez pres du poids duquel doit estre la monnoye qu'il veut forger. 141.

Cet accord du participe présent est encore assez fréquent au siècle suivant :

Et les canons, quittants leurs usages fa- [rouches,
Ne servent plus ici que d'éclatantes bouches,
Pour rendre grâce au ciel de cet heureux [accord. (Corneille, X, 106.)

Je vous trouve si pleine de réflexions, si stoïcienne, si méprisante les choses du monde. (Mme de Sévigné, VI, 336.)

134. Le participe passé reste assez souvent invariable quoique le complément direct soit placé avant lui :

En ce qui concerne la fauconnerie (qu'on a aussi appelé la volerie). 119.

Ceux que lui a baillé la fauconnerie. 123.

La règle formulée par Marot n'est pas toujours observée même au XVIIe siècle :

Là, par un long récit de toutes les misères
Que durant notre enfance ont enduré nos [pères. (Corneille, III, 392.)

Ceux que le Seigneur avoit choisi pour être les colonnes de son Eglise. (Racine, V, 591.)

135. Il arrive au contraire que le

participe prenne l'accord quand il devrait rester invariable :

Il vaut beaucoup mieux que tant luy que les autres excellens poetes de ce temps se soient voulus rendre dignes du laurier par l'autre sorte de composition de vers. 43.

Et en ce *trop* se sont donnez trop de licence. 323.

L'usage les a faicts sonner mal depuis. 349.

On trouve encore au XVIIe siècle des exemples analogues :

Il se sont attachés à des patrons excellents qu'ils se sont proposés d'imiter. (Vaugelas, dans Haase.)

Ils se sont donnés l'un et l'autre une promesse de mariage. (Molière, dans Haase.)

136. Le participe présent, comme l'infinitif, se rapporte quelquefois à un mot autre que le sujet du verbe principal :

L'accent sur cette syllabe antepenultime leur est plus frequent qu'à nous : prononçans *dícono*, *párlano*, etc. 43.

Les mesmes vers de Virgile furent ainsi traduicts par moy, les appliquant à mon propos. 50.

Approuvant quelques mots et façons de parler, que cest auteur prenoit des Rommans, ceste-ci est de celles que je n'approuve point. 201.

Encore au XVIIe siècle :

Ils avoient toujours été l'objet de ses railleries et de son mépris, les appelant tantôt grossiers et rustiques, tantôt Phrygiens et Paphlagoniens. (Vaugelas, dans Haase.)

137. On trouve de nombreux exemples de la construction du participe absolu :

Ce Project, estans bien considerez tous les poincts que j'y ay deduicts, leur ostera une grande partie de leur doute. 7.

Entre les beaux et grands avantages que Dieu a donnez aux hommes... cestuy-ci estant un qu'ils peuvent s'entrexposer leurs conceptions par le moyen du langage, il est certain que... 10.

Estant impossible de faire de ces vers qu'on appelle mesurez sans quelque observation des accens, nous avons monstré aux Italiens que nostre langage nous permettoit d'en faire. 40.

Voyla comment, estant la coustume de n'apporter plus des lamproyes depuis qu'elles se trouvoient estre chordees, et par consequent ne s'en trouvant plus, le menu peuple a retenu ceste façon de parler. 133.

Cette construction se maintient au XVIIe siècle. On la trouve, par exemple, chez Racine :

Elle ne faisoit autre chose jour et nuit que lever les mains au ciel, ne luy restant plus aucune esperance de secours de la part des hommes. (IV, 466.)

L'auteur faisoit judicieusement d'avertir qu'il étoit catholique, n'y ayant personne qui ne l'eût pris pour un protestant. IV, 472.

Acord du verbe. — 138. Le verbe qui a plusieurs sujets coordonnés peut ne s'accorder qu'avec le plus rapproché :

La comparaison dont use Virgile parlant de Pyrrhus, et Arioste, parlant de son Rhodomont. 55.

Desportes écrivait :

Puisque ma servitude et ma foy vous offense.

Malherbe veut le pluriel. (Voir Brunot, Thèse, p. 422.) Cependant lui-même écrit :

Les délices et la paresse lui ôte le mouvement. II, 168.

Régime du verbe. Anacoluthe. Ellipse. — 139. Henri Estienne dit *croire à quelqu'un*, dans le sens de *se fier à quelqu'un*. Il dit aussi *dominer à*, *servir à* (ce dernier dans un proverbe) :

Ceste objection seroit valable contre ceux qui veulent qu'on leur croye a credit. 27.

Avarice luy domine. 108.

Servir à Dieu est regner. 211.

Des constructions semblables se rencontrent encore au siècle suivant :

Allez, ne croyez pas à monsieur votre père. (Molière, *Tartuffe*, II, II.)

Qui eût dit à vos généraux qu'un temps était proche où ils domineraient en mœurs à l'Eglise Universelle. (Pascal, dans Littré.)

C'est probablement une sorte de datif d'intérêt que nous avons dans cette phrase :

Je ne pourrois me la desraciner sans forligner totalement. 2.

140. Henri Estienne écrit *changer à* au lieu de *changer pour* :

On peut aussi disputer si nous pouvons pas faire nostre proufit d'un mot tiré de la langue latine, que nous trouvons en quelque dialecte, en luy changeant toutesfois la terminaison qu'il ha convenable à ce dialecte, à celle qui convient à nostre langage. 182.

Même construction au XVIIe siècle :

Et mes désirs brûlants de perdre tout le [monde
Se changent aussitôt à ceux de l'augmenter.
(Corneille, X, 60.)

141. Plusieurs verbes qui se construisent aujourd'hui avec la préposition *à* sont construits, dans la *Precellence*, avec *de* :

Onques homme n'aspira de reduire les autres en servitude qu'il ne s'aidast des mesmes mots. 63. (Dans la citation de Blaise de Vigenère.)

Je me fusse hazardé de plaider la cause tout à fait. 12.

Quand ils taschent de se rebeller et soustraire de l'obeissance de leurs legitimes princes. 58.

Dans la phrase suivante l'infinitif construit avec *de* n'est pas régime, mais sujet :

Il restera de voir quel autre fondement ils luy peuvent donner. 47.

On trouve au XVIIe siècle des constructions semblables :

Elle n'aspire encore d'y arriver que par des moyens qui viennent de Dieu même. (Pascal, dans Littré.)

Je me suis hasardé d'y ajouter l'épithète d'héroïque. (Corneille, I, 25.)

Voulant commencer à me soustraire de sa domination. (Hamilton, dans Littré.)

On trouve aussi *se résoudre de*, *s'en résoudre*, mais non avec le sens de *se résoudre à* ; l'expression signifie plutôt : *prendre une résolution sur*.

En luy donnant toutesfois six jours de terme pour s'en resoudre. 359.

Henri Estienne dit aussi :

Ce Project leur ostera une grande partie de leur doute : en attendant que l'œuvre qui sera faict sur iceluy les en rende entierement resolus. 7.

La phrase signifie : les tire tout à fait de leur doute, de leur indécision. Dans ce sens le verbe *résoudre* est souvent construit de la même façon que chez Estienne encore au XVIIe siècle :

Nous te prions d'y penser, de t'en résoudre, et de l'en conseiller. (Pascal, dans Littré.)

Mais le XVIIe siècle emploie encore plus souvent *se résoudre de* dans le sens de *se résoudre à*, et ne fait d'ailleurs que suivre la tradition du XVIe.

142. Les verbes *interroger*, *s'estonner*, se construisent avec *comment* :

Le roy Porus, venu es mains d'Alexandre le Grand, interrogé par deux fois comment il vouloit qu'il se comportast avec luy, ne respondit que ce mot, ROYALEMENT. 6.

Je m'estonne fort comment il a voulu ainsi forcer ce mot à recongnoistre son origine. 257.

143. Un verbe peut avoir des compléments de nature différente, un substantif coordonné avec une proposition complétive, ou deux propositions dissemblables :

Il me semble que j'ay montré bien clairement et amplement nos grans moyens d'adjouster richesse sur richesse, et que nous n'avons faute que de hardiesse. 163.

Et pour monstrer encore davantage comment en nostre langage tout leur a esté bon, et qu'il n'ont rien trouvé trop chaud ni trop froid. 282.

La même liberté existe encore au XVIIe siècle :

Mais je crains des chrétiens les complots et [les charmes,
Et que sur mon époux leur troupeau ramassé
Ne venge tant de sang que mon père a versé.
(Corneille, III, 498.)

J'ai su par son rapport, et je n'en doutois [pas,
Comme de vos deux fils vous portez le [trépas,
Et que déjà votre âme étant trop résolue
Ma consolation vous seroit superflue.
(Corneille, III, 346.)

144. Dans la phrase suivante, il y a une sorte de pléonasme :

Ceux qui luy veulent faire concurrence et se rendre ses competiteurs. 7.

Aujourd'hui, nous serions obligés ou bien de placer *lui* après *veulent* ou bien de répéter ce verbe avant le second infinitif.

145. On voit au XVIe siècle des ellipses que nous ne nous permettrions plus aujourd'hui :

Car comme ils disent *avolo* pour *avo*, ainsi *mutolo* souvent pour *muto*. 97.

Si bien les Grecs l'avoyent, non pas toutesfois les Latins. 98.

PRÉPOSITIONS ET ADVERBES.

146. A. — *A* s'emploie assez sou-

vent au XVIe siècle avec le sens de *avec* :

Les gourmands font leurs fosses à leurs dents (Proverbe). 217.
Qui ha mestier du feu à son doigt le quiert (Proverbe). 220.

A peut s'employer aussi pour *en* ou *dans* :

Un mot qui signifie une chose au bon et pur langage françois, en quelques dialectes en signifie une autre. 179.

A entre dans des locutions où il est remplacé aujourd'hui par une autre préposition.

Je ne veux pas advertir les lecteurs de prendre garde combien est viril le son de ces paroles françoises, et combien est mol celui des italiennes à comparaison. 64.

A conserve cette variété d'emplois au XVIIe siècle :

Pourvu qu'à moins de sang nous voulions [l'apaiser.
Elle nous unira, loin de nous diviser.
(Corneille, III, 294.)

Je sais bien qu'on répliquera que cela est vrai aux choses agréables et indifférentes, mais que dans les choses ordinaires... (Vaugelas, dans Haase).

147. Comme beaucoup d'autres déterminants, l'adverbe *d'autant* se trouve placé seulement devant le premier de deux termes coordonnés :

Ceste faute a d'autant plus mauvaise grace en leur langue et est moins pardonnable, qu'ils sont quant à icelle comme subjects naturels des Rommains. 79.

148. *De* a souvent le sens de *au sujet de* :

Ceux qui ont escrit de cest art. 126.
Ce mesme pays a retenu plusieurs belles paroles de la langue latine desquelles on pourroit faire la mesme question. 182.
Il y-a des vocables desquels on auroit bien raison de disputer, si on en doit user. 206.

De signifie aussi *avec* pour marquer la manière, dans la locution très usitée *de roideur* :

Les paroles semblent aller de roideur. 64.

De se construit au lieu de *par* avec un verbe passif :

Persuadez des mutins. 58.
Car ils sont venus jusques à ce mot, monstrans une bien grande povreté de leur langage s'il n'estoit secouru du nostre. 356.

Omission de la préposition *de* après le mot *rien* :

Comme ainsi soit qu'il n'y ait rien en la guerre plus ancien. 253.

Omission de la préposition *de* devant le second de deux mots coordonnés :

Ainsi les subjects ont grande occasion d'ancrer leurs esperances sur ses paroles, et se rendre tres obeissans à icelles. 6.

Encore au XVIIe siècle on trouve *de* = *au sujet de* :

Nous n'avons voulu croire la raison de beaucoup de choses qu'elle nous disoit estre superflues. (Malherbe, II, 533.)

De = *avec* :

Il dansa d'une perfection, d'un agrément, qui ne se peut représenter. (Mme de Sévigné. IX, 133.)

De = *par* :

Il a eu le déplaisir d'être contredit vous et de Monsieur C. (Voiture, dans Haase.)

De omis après *rien* :

Seigneur, réglez si bien ce violent courroux
Qu'il n'en échappe rien trop indigne de vous.
(Corneille, V, 78.)

De omis devant le second de deux mots coordonnés :

On promet de poser les armes et consentir à tous les avantages. (La Rochefoucauld, II, 385.)

149. *Dedans*, *dessus*, se trouvent employés comme prépositions.

Brunetto Latino a laissé un livre dedans lequel il confesse le parler françois estre non seulement plus en usage, mais aussi estre plus plaisant que tous les autres. 16.
Comme ayant dessus tous un si grand [avantage.
Que si eux disent bien, luy dit encore [mieux. 26.

Dessous est dans un sonnet de Desportes cité par Estienne :

Aspre et sauvage cueur, trop fiere volonté,
Dessous une douce, humble, angelique [figure. 94.

Encore chez Corneille les mêmes mots sont continuellement employés avec cette valeur :

Ah! Seigneur, quelque bras qui vous puisse [punir,
Il n'effacera rien dedans mon souvenir.
(VI, 198.)

Mais ce même devoir qui le vainquit dans [Rome
Et qui me range ici dessous les lois d'un [homme. (III, 510.)
Dessus mes volontés vous êtes souveraine. (IV, 82.)

150. *En* s'emploie souvent dans le sens de *dans* :

Benedetto Varchi, en un dialogue intitulé l'*Ercolano*, luy donne ceste louange. 15.
Tesmoin l'evesque qui luy demanda en une eglise de Padoue, si elle ne luy sembloit pas *molto scannevole*. 20.
En la response que je feray à la quatrieme objection, j'imiteray quelques historiographes. 30.
Nous lisons en Eschine, orateur grec... 4.

En s'emploie au lieu de *à* dans ces locutions :

Mais en tout evenement vous plaise considerer outre cela... 11.
Nostre langage use de ceste phrase partant de celuy qui tient quelcun en sa merci. 130.

Encore au XVIIe siècle, *en* s'emploie souvent avec le sens de *dans* :

N'épargnez pas vos soins à élever en la crainte de Dieu les enfants. (Bossuet, dans Haase.)
Cette journée en laquelle le fils de Dieu descendra du ciel. (*Id.*, *ibid.*)

151. *Par tout* s'écrit encore en deux mots. La soudure n'est pas complète entre la préposition et le pronom indéfini qui forment une locution adverbiale.

En ceste ville de Paris *Voye*, outre ce qu'il signifie par tout se dit aussi d'une chartee. 180.

Le fait est général au XVIe siècle, où l'on voit encore les deux éléments du mot *parmi* séparés graphiquement.

152. Il en est de même du mot *plustost* où chacun des deux éléments conserve son orthographe, même quand ces deux mots sont soudés. C'est ce que nous avons constaté déjà pour *quelquesfois*, *toutesfois*.

Nostre langage n'est pas seulement fourni de mots dont il faut qu'il se serve ordinairement, pour exprimer ses conceptions : mais ha aussi quelque provision curieuse plus tost que necessaire d'aucuns qui sont plus rares que les autres. 105.

La règle actuelle est récente, et l'on a continué longtemps après l'époque d'Estienne à écrire *plustost*. On écrivait également *la pluspart*.

153. *Pour* suivi d'un infinitif est beaucoup plus souvent qu'aujourd'hui employé au lieu d'une proposition causale commençant par *parce que* :

Elle a desja fort affaire à sortir de quelques passages, pour ne pouvoir trouver des mots respondans à certains des nostres. 149.
Et comme je tien la maison, aussi retien-je ce nom, pour ne pouvoir trouver le propre. 164.

Pour est employé dans la phrase suivante au lieu de *à* dont nous nous servirions aujourd'hui.

Il pourroit bien estre que le premier n'estoit pas comme luy homme pour imiter quelques phrases latines. 337.

L'attribut est construit directement avec le verbe *avoir* dans ce proverbe, où le mot *pour* serait aujourd'hui nécessaire :

Science n'ha ennemis que les ignorans. 207.

On trouve encore au XVIIe siècle des phrases analogues :

Ma foi ! me trouvant las, pour ne pouvoir [fournir
Aux différents emplois où Jupiter m'engage. (Molière, *Amphitryon*. Prologue.)
Ambroise lui répondit que lui n'étoit pas propre pour être l'entremetteur de l'absolution. (Fléchier, dans Haase.)
Je vous supplie d'avoir agréable que ces lignes vous aillent trouver. (Balzac, dans Haase.)

Pourtant (voir le lexique).

154. Henri Estienne emploie la locution adverbiale *quant et quant* qui signifie *en même temps* :

La comparaison dont use Virgile parlant de Pyrrhus, et Arioste, parlant de son Rhodomont, est ici par Ronsard accommodee à son Francus, et mise en paroles si propres et si graves, qu'il semble, en surmontant Arioste, quant et quant combattre Virgile. 55.

Quant et quant s'emploie encore au XVIIe siècle :

Ainsi vous ne cherchiez que l'honnêteté et vous avez trouvé quant et quant le délectable. (Balzac, dans Littré.)

155. *Quant est de* s'emploie au lieu de *quant à* :

Quant est de *cambiare* ou *scambiare*, on peut dire que c'est un cas à part. 296.

Quant est des mots qu'ils nous ont pris, il n'y-en a point dont je m'esbahisse plus et me fasche moins que de cestuy-ci, *fol.* 342.

Quant est de est d'un emploi très fréquent au XVIe siècle. Rabelais, par exemple, dit :

Quant est de vostre ranczon, je vous la donne entierement (liv. I, ch. 46).

156. *Si* est souvent employé dans le sens de *pourtant* :

Encore qu'en escrivant on mette la lettre *s* es uus et non es autres, si est-ce qu'on ne la prononce point. 39.

Encore au XVIIe siècle :

Je n'ai encore vu personne qui ne soit charmé de vostre Instruction; et si, j'en ai ouï parler à bien des gens. (Mme de Maintenon, dans Littré.)

Si, déterminant deux adjectifs coordonnés, n'est pas répété devant le second :

Toutesfois est de si rares et precieux meubles. 117.

157. *Sous* se trouve employé dans une expression où nous mettrions aujourd'hui *dans* : *sous l'espérance de* :

Quand ils taschent de changer de gouvernement, sous l'esperance d'une meilleure condition et d'un plus supportable fardeau. 58.

Négations. — 158. La négation *ne* suffit beaucoup plus souvent qu'aujourd'hui à rendre l'idée négative, sans avoir besoin d'être accompagnée d'un mot accessoire :

Duquel don vous ne devez moins rendre graces à Dieu que de plusieurs autres qui toutesfois de prime face pourroyent sembler plus proufitables, 3.

Pour ne venir aux exemples estrangers, 8.

Je n'estimeray avoir peu faict, quand j'auray faict prendre envie à quelque autre de faire mieux, 14.

Au XVIIe siècle :

Je m'étonne qu'il n'ait lu le Panégyrique qu'un homme de son pays prononça à Rome (Balzac, dans Haase.)

159. Cependant les mots *pas* et *point* ont si bien subi la contagion de la négation qu'ils suffisent sans elle à exprimer l'idée négative dans les interrogations directes ou indirectes :

Si nos ancestres ont pris ceste liberté et hardiesse d'imiter certaines compositions de la langue greque, aurions-nous pas trop peu de courage si nous demeurions en si beau chemin? 156.

Et que sçait-on si de ce *combennones* on auroit point dict premierement compennons? 176.

Or je demande si nous pouvons pas au besoin, en changeant leur *a* de la fin en nostre *e*, dire *arer*. 182

Au XVIIe siècle :

Deviez-vous pas prendre plaisir à me procurer un bien à quoi je ne m'attendais pas? (Voiture, dans Haase.)

Prenons donc garde si nous nous habillons point d'une façon et gouvernons notre maison de l'autre. (Malherbe, dans Haase.)

160. La négation se trouve omise dans la proposition qui suit un comparatif et forme le second terme de la comparaison :

Non plus certainement qu'on demanderoit qui est la premiere, la mere ou la fille, 17.

Car la varieté des nostres ne resjouit moins l'oreille, que le pré donne de plaisir à l'œil par sa diverse tapisserie de fleurs. 67.

Encore au XVIIe siècle :

J'ai peur d'y demeurer plus que je voudrai. (Voiture, dans Haase.)

Le malheur du duc du Maine m'afflige plus qu'il m'étonne. (Mme de Maintenon, dans Haase.)

161. La négation n'est pas répétée toujours dans la seconde de deux propositions coordonnées :

Il est à craindre qu'aucuns Italiens ou Espagnols n'alleguent incompetence de juge et demandent renvoy. 32.

Malherbe, qui note une omission de ce genre dans Desportes, écrit cependant de la même façon. (Voir Brunot, Thèse, p. 468.)

162. *Non plus* se trouve employé avec le sens de *pas plus* :

Comme je ne ferois non plus de difficulté de dire portelabeur que portepene. 159.

Non plus se trouve employé seul aussi, tandis que nous jugerions nécessaire aujourd'hui la négation *ne* :

Pour le moins ne peut-on nier que nous n'ayons tres bon conseil... Non plus pouvons nier qu'il ne die verité. 216.

Non plus se trouve aussi employé là où nous mettrions simplement *plus*, la négation étant explétive :

Je ne pense point qu'ils s'y vueillent non plus fier qu'en cestuy-ci. 356.

Au XVIIe siècle, *non plus* signifie souvent la même chose que *pas plus* :

L'amour prête son nom à un nombre infini de commerces, où il n'a non plus de part que le Doge à ce qui se fait à Venise. (La Rochefoucauld, dans Haase.)

163. *Nullement* se rencontre avec toute sa valeur négative, sans la négation *ne* :

Je suis comme la queux, qui les cousteaux [aiguise
Encore qu'à couper nullement elle duise. 29.

Dans une phrase de La Bruyère, *nul* a de même à lui seul la valeur négative :

Ne voulant du bien qu'à lui seul, il veut persuader qu'il en veut à tous, afin que tous lui en fassent ou que nul du moins lui soit contraire. I, 323.

Conjonctions. — 164. Henri Estienne emploie des locutions conjonctives formées avec le mot *ainsi*, *comme ainsi soit que*, qui signifie *de même que* et *qu'ainsi soit*, qui signifie à peu près : *ce qui prouve qu'il en est ainsi* :

Comme ainsi soit qu'en *Bisayeul*, nous imitons la composition grecque. 157.

Et qu'ainsi soit, si un d'eux repete quelque chose en mesmes mots, il pourra advenir que la seconde fois il usera de retranchement en ceux mesmes qu'il aura espargnez la premiere. 47.

De cette seconde locution peut aussi dépendre une proposition subordonnée :

Or qu'ainsi soit que quelques uns en abusent, il appert par la controverse qui est entre eux. 85.

Au XVIIe siècle, on dit encore : *comme ainsi soit que*, *qu'ainsi ne soit*. Mais la première expression paraît de bonne heure pédantesque. Les deux expressions sont employées par les médecins de *Monsieur de Pourceaugnac* (I, VIII). Mais la seconde est d'un emploi beaucoup plus courant.

165. Estienne emploie la conjonction composée *avant que* devant l'infinitif, au lieu de *avant de* dont nous nous servons aujourd'hui :

Et avant que sortir de ce propos, j'advertiray que nous avons des façons de parler qui sont procedees d'une telle congnoissance de la nature des animaux. 132.

Avant que devant un infinitif est très fréquent au XVIIe siècle comme au XVIe, bien que Vaugelas préfère *avant que de* :

Heureux si je pouvois, avant que m'immoler
Percer le traître cœur qui m'a pu déceler. (Racine, III, 77.)

On prétend que le vieil Wit, avant que mourir, ne cessoit d'encourager son fils à l'abaissement de cette maison. (*Id.* V. 72.)

166. *Comme* se trouve au lieu de *que* après un mot exprimant une comparaison :

Si je leur passois cela, ce seroit autant comme si je permettois à celuy que j'aurois defié d'user d'une espee plus longue que la mienne. 38.

Comme est employé dans le sens de *comment* dans ce vers de Desportes :

Voyla donc comme amour du depuis nous [fait vivre. 94.

Nostre dispute fut... comme les biens peuvent être égaux. (Malherbe, II, 511.)

Comme serait aujourd'hui considéré comme explétif dans cette phrase :

A l'entree de ma preface je respondray à certaines objections que j'ay preveues, et y satisferay, comme j'espere. 27.

Corneille écrit encore :

Ce beau feu vous aveugle autant comme il [vous brûle. (IV, 469).

Tous les rois ne sont rois qu'autant comme [il vous plaît. (V, 550.)

Il a changé plusieurs vers pour éviter cette expression, condamnée par Vaugelas, mais il l'a laissée dans beaucoup d'autres.

Comme explétif est fréquent au XVIIe siècle :

Je vais, comme je crois, savoir ce qu'il pro- [jette. (Molière, *Étourdi*, II, VII.)

Plusieurs propositions peuvent

dépendre de *comme* sans que la conjonction soit répétée :

Comme on n'appelle pas un homme riche qui n'ha que ce qui lui est necessaire, mais faut qu'il ait aussi des choses dont il n'ha point besoin et desquelles il se pourroit bien passer : et quant aux necessaires il luy en faut avoir à rechange (ce qu'on dit proprement des accoustremeus) : ainsi... 105.

De même, dans Malherbe :

Comme un homme a tous les sentiments, mais ce n'est pas à dire que tous les hommes aient des yeux de Lyncée, aussi... II, 118.

167. La conjonction négative *ni* se présente souvent sous la forme atone *ne* :

Je ne veux pas advertir les lecteurs de prendre garde combien est viril le son de ces paroles françoises : ne aussi de considerer autres telles choses qui concernent la gravité. 65.

Mais aucuns vocables, ayans ainsi la queue coupee. ne sont plus ne bon italien ne bon françois. 83.

Malherbe a blâmé cette forme dans Desportes, bien qu'elle fût encore usitée au commencement du XVIIe siècle. (Voir Brunot, Thèse, p. 487).

168. Estienne emploie *outre ce que* au lieu de *outre que* :

Outre-ce-que je l'ay tesmoigné il-y-a plus de douze ans. 2.

Car outre ce que Virgile s'est heureusement estudié à gravité, il a usé d'une langue qui est grave de soy-mesme. 55.

Cette locution a précédé *outre que* qui est elliptique. *Ce* avait sa valeur pleine de pronom : *outre cela que*.

169. *Premier que* s'emploie devant l'infinitif dans le même sens que *avant que* (aujourd'hui *avant de*) :

A ceux qui me diront qu'il faudroit avoir mangé beaucoup du pain d'Italie, premier que pouvoir disputer si avant de son langage. 30.

On trouve dans Malherbe : *premier que de* :

Premier que d'avoir mal ils trouvent le remède. I, 13.

170. *Puis que* s'emploie dans le sens de *après que* dans cet ancien proverbe cité par Estienne :

Parole, puisqu'un roy l'a dicte,
Ne doit pas estre contredicte. 6.

Dans l'ancienne langue *puis que* signifie surtout *depuis que*.

171. *Quand* avec le conditionnel s'emploie sans aucune valeur adversative, simplement dans le sens de *si* avec l'imparfait :

Il m'est facile de louer entre les François leur langage : mais quand j'aurois en teste les Italiens et les Espagnols, il me seroit difficile de leur faire avouer ceste louange. 27.

On trouve, mais avec la valeur adversative, *quand bien* au lieu de *quand même* ou *quand bien même* :

Le precedent discours sera comme un eschantillon, par lequel pourra le lecteur juger combien nostre langage est riche. quand bien il n'auroit autre richesse que les termes qu'il a appropriez à chacun mestier. 143.

Au XVIe siècle *quand* se trouve assez souvent employé sans valeur adversative :

Quand je le sçauroys, je m'y en iroys en plus grande asseurance. (Rabelais, II, XXIV.)

Quand bien se trouve encore au XVIIe siècle :

Mais quand bien vous auriez tout lieu de vous en plaindre,
Sophonisbe, après tout, n'est point pour vous à craindre. (Corneille, VI, 492.)

172. *Que* omis devant la seconde de deux propositions coordonnées :

Gardez bien qu'un matin ces mots tant precieux,
Comme oiseaux passagers, ne prennent leur volee
Et cest honneur aussi ne s'envole avec eux. 26.

De même, au XVIIe siècle :

Qui n'eût cru...
Que les champs se fussent vêtus
Deux fois de robe nouvelle,
Et le fer eût en javelle
Deux fois les blés abattus.
(Malherbe, I, 88.)

173. De la même façon, *si* n'est ni répété ni suppléé par *que* dans la phrase suivante :

Quant à moy, je ne doute point que s'il avoit amassé ensemble ceux de tous ses mestiers, et celuy des Italiens en avoit faict autant des siens, il ne se trouvast aussi povre que le nostre se trouveroit riche. 143.

Malherbe dit encore :

Si quelqu'un, pour se revancher en votre endroit a fait ce qui lui est possible, mais votre bonne fortune l'en a gardé, vous n'avez point eu de sujet d'éprouver un ami. II, 230.

174. *Sinon que* est employé avec le sens de *à moins que... ne* :

Comme ayans opinion que cest avis, encore qu'il fust bon, ne pouvoit estre heureusement suivi et mis à execution, sinon qu'il fust autorisé par la bouche de cest autre personnage. 4.

Sinon que nous accordions, quant à *seminano*, ce qu'aucuns disent, que l'accent est sur la premiere. 13.

On trouve aussi une proposition commençant par *sinon que*, et n'ayant d'autre valeur que celle d'une proposition commençant par *si* et contenant une négation, ou encore celle d'une proposition commençant par *n'eût été que* :

Ou je leur laisse à penser s'il eust ainsi parlé de nostre langue, sinon qu'il eust vu la sienne n'estre rien à comparaison. 16.

Malherbe dit encore *sinon que*, dans le sens de *à moins que... ne* :

Il y a de la cacophonie, sinon que vous prononciez en gascon. (IV, 416.)

Ordre des mots. — 175. Certaines remarques relatives à l'ordre des mots ont déjà été faites à propos de l'adjectif, du pronom personnel, etc. Bien que la phrase de Henri Estienne ait ordinairement une construction très analogue à la construction moderne, il serait trop long d'étudier en détail les cas où son usage diffère du nôtre. Il suffira d'indiquer très largement les principaux cas dans lesquels l'ordre des mots diffère de celui où nous les placerions aujourd'hui, sans répéter naturellement ce qui a été dit déjà :

a). Place du complément déterminatif du nom :

Comme un lion que point d'une grand' faim [la rage. 50.
Dieu tout-puissant, que des mortels les [cueurs
Sont entourez de tenebres d'erreurs. 51.

Mais, dans les deux cas, l'anomalie se trouve dans un vers, de sorte que les exemples sont peu caractéristiques.

b). Place du sujet, du verbe, du régime, de l'attribut :

Entre lesquelles tiendra le premier lieu [ceste-ci. 27.
Dire le pourront-ils, mais le prouver, non. [163.
Et de ce dernier use Arioste entre autres. [356.

Non plus ne peuvent ces deux nations parler d'escarmouche si nostre langue ne leur preste ceste diction. 355.

Vray est qu'ils ne font pas ce tour à tous les vocables d'une clause. 46.

Et sont rayaux des pieces longues et estroites qui se font ou dedans des moules, ou sur des tuiles de fer qui sont rayonnees en une certaine longueur. 141.

c). Place de l'adverbe :

Il est vray que malaisément ils trouveroyent des mots qui eussent ceste mesme signification. 97.

On sait qu'en poésie le complément déterminatif du nom n'a pas encore cessé d'être placé avant le nom déterminé : on trouve dans Corneille des inversions beaucoup plus fortes que celles qu'on pourrait se permettre aujourd'hui :

Empêche que l'oubli de ta divine loi,
L'enfonce du péché dans les plus noirs abî- [mes. (IX, 321.)
Donne à tes serviteurs que tes bontés sublimes,
De ton sang adorable ont lavés dans les [flots... (IX, 479.)

La plupart des constructions citées plus haut ont leurs analogues chez lui ou chez ses contemporains :

... La juste colère
Où jettent cet amant les mépris de la mère. (VI, 52.)
Souffrir n'ai pu chose tant indécente. (La Fontaine, dans Haase.)
Quand pourra mon amour baigner avec tendresse
Ton front victorieux de larmes d'allégresse? (Corneille, III, 332.)
Apollon n'a point de mystère
Et sont profanes ses chansons. (Malherbe, I, 55.)
Ici fut l'arrogance à soy même funeste. (Corneille, X, 110.)

LEXIQUE-INDEX [1]

a long ou bref, 39; remplacé par *e* dans les mots italiens, 75; — remplacé par *i*, 76; — remplacé par o, 76; — au lieu de *i*, 76.

a (marqué à l'), 147.

abandonner, emprunté par Bembo, 285.

abbayer, avec un régime direct dans une citation d'Amadis Jamyn, 57; au passif, 124.

La plupart des chiens se contentent de l'aboyer [le hérisson], et ne se soucient pas de le saisir. BUFFON. (L.)

- *aboyer*, emprunté par l'italien, *abaiar*, 297; en réalité les deux viennent sans doute d'une forme latine populaire, peut-être *abbadiare*.

abbois (rendre les, faire rendre les), 124.

L'empereur avoit déjà rendu les abbois et fait toutes submissions proposées par le duc Maurice. CARLOIX, IV, 25 (L.)

abondance. *Proverbe* : De l'abondance du cueur la bouche parle, 233.

abondant (d') par surcroît, de plus, 4, 35, etc.

LITTRÉ : « Cette locution a vieilli, mais elle n'est pas inusitée. »

abourdeler, cité comme vieux mot, 187; Le dictionnaire de Godefroy donne *abourder*, tromper, duper, joner, et *bourdeler* ou *bordeler*, fréquenter les mauvais lieux.

abus que les Italiens font des mots français en en changeant la signification, 327.

accent, existe en français, 39 est observé plus soigneusement en italien, 42.

accointance de fol ne vaut rien. *Proverbe*, 205.

accompagner, emprunté par les Italiens et les Espagnols, 294.

accomparer, comparer, 184.

Ce à quoy je pourrois accomparer la vieillesse, c'est à un rude et facheux hiver. *Invent. univ. de Tabar.*, VIII. Bibl. elz. (G.)

accoster, emprunté par les Italiens, 308

accoustumance, coutume, habitude (dans un sonnet de Desportes), 95 :

L'onction est attachée à l'accoutumance. MASSILLON. (L.)

accoustrements, vêtements, sans idée péjorative, 105.

Comme les accoustremens nous eschaufent, non de leur chaleur, mais de la nostre qu'ils conservent. CHARRON, *Sagesse*, 1, 17. (L.)

- acean, usage de cette terminaison, 100.

à ce que signifiant *afin que* (dans la citation de Vigenère), 63 :

Il écrivit à tous les évêques et archevêques de France, à ce qu'ils eussent à s'y conformer. RACINE, IV. 504.

acerain : « Et pareillement du mot acier ont fait *acerain* », 186.

acheter : *Proverbe* : Assez achette qui le demande, 232.

Achille, 30.

1. Abréviations : G. = Godefroy, L. = Littré, H. D. T. = Hatzfeld, Darmesteter et Thomas.

addenter : sens de cet ancien mot.

adjectifs dont se servait l'ancienne langue : *pourprin*, *marbrin*, *acerain*, *fresnin*, 186.

adjourner, opposé à *avesprer*, 200.

Ajourner signifiait *faire jour*, et *avesprer*, *faire nuit*, *commencer à faire nuit*.

Lors comença à ajorner, et l'ouz se comença à armer. VILLEHARDOUIN. Edit. de Wailly, § 184.

adjouster, ajuster. 142.

adresse vaut mieux que force ; *proverbe*, 228.

advanturier, cité comme vieux mot, 348. Les *advanturiers* étaient des soldats :

Les gens estoient quinze mille hommes d'armes, trente et deux mille chevaux legiers, quatre vingts neuf mille harquebousiers, cent quarante mille adventuriers. RABELAIS, I. 47.

adverbes empruntés par les Italiens : *adverbes de temps*, 319 ; — *de quantité*, 323 ; — *de lieu*, 325. Adverbes au superlatif. 87.

Æsope, 219, 241, 242, 243.

affaire, emprunté par les Italiens, 310. La langue française très propre aux affaires d'Etat, 149.

affaitier, instruire, dans une citation du *Romman d'Alexandre*, 199. Le mot signifiait aussi dans l'ancienne langue : *préparer*, *arranger*, *composer*, etc.

affanno, 312.

affectueusement, avec zèle, ardeur, piété, 3.

afin que, emprunté par les Italiens, 318.

- age (terminaison) changée en - *aggio* par les Italiens, 278.

aggrapper, accrocher, saisir violemment, mot emprunté par la langue italienne. C'est le même mot que *agrafer*, 311.

Ainsi surprins et agrapé. CHARLES D'ORLÉANS. (L.)

aggreable, emprunté par les Italiens, 309.

aggreer, emprunté par les Italiens, 308.

aigue, *Aigues-Mortes*, *aiguière*, 181. H. Estienne pense qu'un poète peut encore employer le mot *aigue*.

Rabelais emploie encore *aigué*, mêlé d'eau :

En banquetant du vin aigué séparoient l'eau. I, 24.

aiglantin, de l'églantier (dans une citation de Remy Belleau), 101.

On trouve dans l'ancienne langue *aiglant*, églantier.

Com flors novole d'aiglant. (G.)

aimelut, **aimelyre**. H. Estienne aime mieux le second de ces deux composés que le premier, 162.

ains, mais.

Et comme sans espoir flotte ma passion,
Digne non de risée, ains de compassion.
REGNIER. (L.)

Ains a péri..., il a céédé à un autre monosyllabe et qui n'est au plus que son anagramme. LA BRUYÈRE. XIV.

Ains vient sans doute de *anteis*, pour *antea*, ou de *antius*.

Alexandre, 6.

Alexandre (*Roman d'*), 123, 184, 199, 266.

allégoriques (proverbes), 243.

allégresse, emprunté par les Italiens, *allegranza*, 258.

Allemands : ont l'esprit aux doigts, 139, — *mots allemands*, forment facilement des composés parce qu'ils sont courts, 164.

aller, employé comme auxiliaire avec un participe présent, tournure imitée par les Italiens, 334.

allier : « qui est mesler ensemble les metaux selon la loy donnee par le roy. » 140.

aloy : « pour commencer par la matiere, ils ont (outre le nom qu'ha chacun metal quand il est à part) billon et aloy. » 140. Le mot *billon* désignait un alliage au dessous du titre légal, et le mot *aloi* non seulement le titre, mais la monnaie elle-même quand elle était au titre légal :

O Dieu, ton parler efficace
Sonne plus clair que fin alloy.
MAROT, *Oraisons*, VI.

Fin alloy, d'après le lexique de l'édition Pierre Janne, signifie *métal de cloche*. Dans Ronsard, *aloy* signifie *or* :

Celuy qui dignement voudra chanter ta [grace,

Ta vertu, tes honneurs, il faudra qu'il se [fasse
Argentier général ou trésorier d'un roy,
Ayant tousjours les doigts jaunes de ton aloy. (L.)

Il y a eu presque de tout temps une confusion entre *aloi* et *alliage*, et le sens du mot s'en est quelquefois ressenti.

alma, préféré par Pétrarque à *anima*, 261.

altresi, italien, pour *aussi*, 259.

Amadis de Gaule, roman, 201.

amasser, emprunté par les Italiens, *amassar*, 281.

amateur, *amoureux*, 26.

Estienne emploie l'expression *amateur de sa patrie*, 11, et dans ce sens le mot *amateur* n'a pas d'équivalent exact aujourd'hui :

On se donne pour amateur de sa patrie.
MASSILLON. (L.)

Ambiani, « ceux d'Amiens », disent *oué* pour *oui*, 171.

ambiguité, de la langue italienne ; *addotto* signifiant *adductus* et *adoptavit*, etc. 81 et suiv.

amener un exemple, 18.

Cléante en amène cet exemple.
MALHERBE. II, 178.

amis (*proverbes sur les*), 207.

amignotter, 104. Estienne constate que les Italiens n'ont pas de mot équivalent. *Amignoter* qui a signifié *parer*, *ajuster*, est employé par Ronsard dans le sens de *rendre caressant* :

En cent façons frisa ses tresses blondes.
Amignota de ses yeux les regards. (G.)

Le mot a eu aussi le sens de *flatter* :

Les personnes lesquelles ils amignottent.
SAUVAIGE. *Trad. de Plut.* (G.)

amour (*proverbes sur l'*), 220, 248.

Anacréon, 192.

ancelle, servante : « Quant à *ancelle*, il n'est pas tant hors d'usage. » 189. Le mot est employé une fois par Ronsard :

.... Loyse fut celle
Qu'elle choisit en Dieu pour sa très humble [ancelle. (*Lex. de Ronsard* par Mellerio.)

ancidere, tuer ; préféré par Pétrarque à *uccidere*, 161.

anciens mots, sont une des richesses de la langue française, 184 ; — dans les proverbes, 250 ; empruntés par les Italiens, 262 et suiv.

ancore, **encore**, emprunté par les Italiens, *anchora*, 321.

ancre, **ancrer**, Métaphores tirées de ces deux mots, 134.

animal, être animé, 10.

NICOT : *Un animal, c'est-à-dire une creature ayant âme.*

animaux (*proverbes sur les*). 203.

angelot : De jeune angelot vieux diable. *Proverbe*, 204.

Antiochus, 118.

à peine, emprunté par les Italiens, *appena*, 323.

apocope dans les mots italiens. *parlar* pour *parlare*, etc. 46.

Apollonius de Rhodes, 52.

apparence, vraisemblance *et même* possibité, 314.

Il n'y a point d'apparence d'être prodigue dans la pauvreté. BALZAC, *liv.* V, *lett.* 9. (L.)
Il n'y avait pas d'apparence d'abandonner mon ami dans un si grand accablement d'affaires. SCARRON, I, 104. (L.)

apparoir, 3e pers. du singul. du prés. de l'ind. : *il appert*, 121.

Appert-il mieux des dispositions des hommes que par un acte signé de leur main ? LA BRUYÈRE, XIV. (L.)

appartenances, ce qui dépend de quelque ch., 132.

Faire les lois, donner les dispenses, sont des appartenances de l'autorité souveraine. BOSSUET. (L.)

appendre, noté comme un mot dialectal dont usent les poètes.

appointez (soldats), 353 : FURETIÈRE : « On appelle à la guerre, des soldats *appointés*, ceux qui ont une plus haute paye que les soldats ordinaires, pour estre anciens dans le service. »

apprendre, mot emprunté par les Italiens, 305.

approciare, approcher ; emprunt fait par les Italiens aux Provençaux, d'après Bembo, 260

Aquitains, disent *oc* dans le sens de *ita* (oui), 171.

arain, airain, 193. Voir Thurot, *Prononciation française*, I, 336.

araines, trompettes, 192.

Moult sonnèrent bien les araines. MOUSK., *Chron.*, 21771. (G.)

aranda, à peine, emprunté par les Italiens aux Provençaux, d'après Bembo, 259.

arbor, a donné au français *arbre*, à l'italien *arbore*, forme à laquelle on préfère *albero*, 74.

arc, **archet**, **archelet**, 98.

archoyer, tirer de l'arc (cité comme vieux mot), 187.

Il amoit archoier en bois. GUILLAUME DE TYR, XV, 22. (G.)

ardoir, **ardre**, brûler, 223. *Ardoir* vient régulièrement de *ardēre*; pour expliquer *ardre* il faut supposer une forme corrompue, ardĕre, avec *e* bref.

arer, labourer : Estienne dit qu'on peut emprunter ce mot au dialecte de la Savoie, en changeant la terminaison qui est *ar* au lieu de *er*, 182. Le mot était usité dans l'ancienne langue :

Fai, beau sire, ta paiz crier,
Que li vilain puissent arer.
BEN. *D. de Norm.* (G.)

argentelet, épithète d'un *ruisselet*, dans Remi Belleau, 101.

Arioste, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 83, 84, 276.

arnese, harnois, emprunté par les Italiens aux Provençaux, d'après Bembo, 257.

arondelettes, diminutif de *arondele*, *arondelle*, hirondelle dans Belleau, 101. Au XVIIe siècle on disait encore *arondelle* : « arondelle, hirondelle heredelle sont tous trois bons ; herondelle est le meilleur. » MARG. BUFFET. *Observat.*, 63. (L.) Primitivement, *arondel*, *arondeaux*, désignait les petits des hirondelles, et Cotgrave donne *arondelet* comme ayant le même sens : « *Arondelet*, as arondeau ». Mais dans Belleau, le mot *arondelettes* n'est qu'un terme *mignard* pour désigner les hirondelles.

arrière, en arrière, derrière, 37.

Les adherens de Camillus repoulsoient le sergent arriere de la chaire. AMYOT. *Cam.*, 47. (L.)

arriegarde, imité par les Italiens, *retroguardia*, 355.

arringo, « pour la lice où on court la lance, » emprunté par les Italiens aux Provençaux, d'après Bembo, 257.

arriver, emprunté par les Italiens, 285.

art (termes de l'), termes techniques, 290, 300.

arts et métiers, métaphores qu'on en tire, 138.

aspiration : « La langue italienne ôte l'aspiration à plusieurs mots qui commencent par *c*. » *Cangiar* pour *changer*, *caccia* pour *chasse*, etc., 297.

assagiar, mot emprunté au français *essayer* ou *assagir*, 308.

assaillir, emprunté par les Italiens, *assalir*, 301.

assembrar, emprunté par les Italiens, 255.

assez, emprunté par les Italiens, *assai*, 323.

assurer (s'), être sûr : 14, 37, etc., se rassurer, 93 (dans Desportes).

Etre sûr : Quelque chien enragé l'a mordu, je m'assure. MOLIÈRE, *Ecole des femmes*, II, II, (L.)
Se rassurer : Princesse, assurez-vous, je les prends sous ma garde. RACINE, *Athalie*, II, VII. (L.)

— **astre** (terminaison) empruntée par les Italiens — *astro*, 282.

Atlas, 158.

atre : « On appelle en ceste ville de Paris et en quelques autres lieux circonvoisins *un atre* ce qu'ailleurs est nommé *un foyer* », 174.

attend : Mal attend qui ne perattend. *Proverbe*, 302.

attendre, emprunté par les Italiens, *attendere*, 304.

attraire, attirer, 262.

Parfois on peut donner pour les galants attraire. REGNIER. *Sat.* XIII. (L.)

Aubain. « Ainsi un cheval blanc s'appeloit Aubain », 189.

aube, 189.

aube espine, 189.

auc, oui, chez les Auxitani, « ceux de Languedoc », 171.

aucuns, quelques (adj.), quelques-uns (pron.) 6, 21, 29, 32, etc.

Plusieurs avaient la tête trop menue,
Aucuns trop grosse, aucuns même cornue.
LA FONTAINE, *Fables*, VI, VI.

aucunement, en quelque façon, quelque peu, 11, 14, etc.

J'ajoute à celle-ci l'épithète de héroïque, pour satisfaire aucunement à la dignité de ses personnages. CORNEILLE, V, 410.

audience : *digne de vostre audience*, digne d'être entendu par vous, 7. *audience* signifie dans cette phrase : *attention que l'on a en écoutant*, comme souvent encore au XVIIe siècle :

C'est lors que plus il m'aime, et je vois sa [raison
D'une audience avide avaler ce poison. [MOLIÈRE. *Don Garcie*, II, 1.

augello, oiseau, préféré par Pétrarque à *uccello*, 261.

Auguste, son goût pour la grammaire, 7.

aumosniere, 198.

auprès, emprunté par les Italiens, *appresso*, 325.

autant pour *aussi*, devant un adjectif ou un adverbe, 229, 326.

Passons chez Octavie, et donnons lui le [reste
D'un jour autant heureux que je l'ai cru [funeste. RACINE, II, 332.

authentiquer, terme juridique, rendre une chose valable en la revêtant des formes officielles. Estienne emploie le mot par métaphore, 4.

Au propre : Pour authentiquer la constitution. BOSSUET, *Lett. quiét.*, 468. (L.)

Auxitani, « ceux de Languedoc », 171.

avaller, emprunté par les Italiens, *avallar*, 285.

avantage, **avantageux**, empruntés par les Italiens : *aventaggio*, 279 ; *avantaggio*, 284, 286 ; *vantaggio*, 332 et 357 ; *vantaggioso*, 357.

avantage (d'), de plus : 2, etc. NICOT : D'avantage en m'en allant j'ay parlé au serviteur de Chremes.

avantager, emprunté par les Italiens, *avantaggiar* 286. *Être avantagé*, avoir un avantage, 318.

Lequel voyant son compaignon mort, et le moyne advantaigé sus soy. RABELAIS, I, XLIV. (L.)

avant-coureur, 152.

avant-garde, emprunté par les Italiens, *avanguardia* ou *vanguardia*, 355.

avant-mur, MONET : « Prætensus mœnibus murus. Exterior muri ambitus mœnibus circumdatus ». — LITTRÉ : « Enceinte de murailles la plus éloignée du corps de la place ». Estienne dit que les « vieux guerriers » pourront vouloir que ce mot *obtienne reintegrande*, 350.

avare : les diverses façons de désigner un homme avare, 106 et suiv. ; étymologie du mot, 106.

avenamment, gracieusement, 266 (dans une citation).

avenir, arriver, atteindre, parvenir, 134.

Quand j'entreprendrois de suivre cet autre style, je n'y sçaurois advenir. MONTAIGNE, III, 38.

aventure, emprunté par les Italiens, qui ont décapité le mot : *ventura*, 332. *Prendre aventure*, se risquer, 56 (dans une citation).

avertir, **avertissements**, détournés de leur sens par les Italiens, 330.

avesprer, commencer à faire nuit, 189 et 200.

Moult sui joians quant je voi avesprer. [*Huon de Bord*, 4955. (G.)

avis, **aviser**, détournés de leur sens par les Italiens, 330 ; *aviser* emprunté par les Italiens, 308 ; *aviser*, instruire, conseiller, avertir (dans un proverbe) : *Un fol avise bien un sage*, 206 ; *j'ai advisé de* j'ai résolu de, *statui* (dans la citation de Vigenère), 62.

Avertir : J'en suis utilement advisé par ce [recit. MONTAIGNE, I, 102. (L.)
Resoudre : J'advisay d'en tirer quelque [usage. MONTAIGNE, I, 95. (L.)

avocat : De jeune advocat héritage perdu. *Proverbe*, 218.

avouer : approuver, 5.

Les Dieux n'avoueront point un comb[plein de crimes. CORNEILLE, III, 31

avoueur, approbateur, 38. O[illegible] trouve dans l'ancienne langue [illegible] mot *avoueur* signifiant *défenseur* [illegible] justice), et même *protecteur*. (Vo[illegible] Godefroy.)

bacule, bascule, cité comm[illegible]

terme militaire, 349. D'après Littré et Scheler, les éléments du mot sont *bat-cul*, que l'on retrouve encore dans le mot *bacul*, sorte de croupière.

Furetière, au mot *bascule* : Contrepoids qui sert à lever le pont levis d'une ville, d'un chasteau. Ce sont de grosses pièces de charpente dont une partie s'avance en dehors la porte, et soûtient des chaînes attachées au pont levis ; et l'autre est en dedans la porte qui en fait le contrepoids. Elles se meuvent en equilibre sur deux forts pivots attachés aux jambages de la porte.

bailli : « Aujourd'hui *bailli* est à peu près le mesme qui es autres contrées de la France est appelé *seneschal* », 267. Nicot : Ainsi appelé, parce qu'il a en sa baillie, c'est-à-dire sous son gouvernement et jurisdiction ceux de son bailliage. Et notez qu'au pais de Langue d'ouy on appelle communément Bailly celuy que es pays de Languedoc et adjacens on appelle Seneschal, combien que audit pays de Langue d'ouy il y ait aussi quelques Seneschaux.

baillie, puissance, seigneurie (cité comme ancien mot), 267. Emprunté par Bembo et Boccace, *balia*, 266.

Mais fortune qui m'ha en sa baillie
Les ha du tout de mon cœur deboutez.
Charles d'Orléans. (L.)

Montesquieu l'emploie encore comme terme de droit féodal :

Lorsque le tuteur ou celui qui avait la baillie voulait courir les risques de cette procédure. *Esprit des Lois*, XXVIII, 25. (L.)

ballar, emprunté par les Français aux Italiens, *baller*, 266.

Ce fut luy qui le premier inventa la maniere de baller armé. Amyot *Numa*, 23. (L.)

bandon (mettre à) : Qui fait noces et maison et plaide à son seigneur, il met le sien à bandon. *Proverbe*, 246. Primitivement *mettre à bandon* signifie *mettre au pouvoir de qqn*, *bandon* signifiant *pouvoir*, *autorité* ; puis *livrer à qqn*, *laisser aller*, *abandonner*. Nicot, *abbandonner* : « Est un verbe fait de Abbandon, et signifie mettre à bandon, c'est-à-dire au plaisir et liberté d'un chascun pour en faire ce qu'il voudra ».

bannière, emprunté par les Italiens, 356.

barat, cité comme vieux mot, 198 ; emprunté par les Italiens, 329.

barbares, ce que Bernardino Tomitano entend par expressions barbares, 169.

barbe : Il ne faut pas faire à Dieu barbe de paille, *au lieu de* gerbe de paille. *Proverbe*, 252.

bastillon, bastion. Mot emprunté par les Italiens, 355. *Bastillon* est l'ancienne forme française, *bastion* la forme italienne ou provençale.

bataille, emprunté par les Italiens, *bataglia* ou *battaglia*, 278 et 355.

bataillon, emprunté par les Italiens, *battaglione*, 355.

batterie, emprunté par les Italiens, *batteria*, 356.

battre les métaux. Voir *flattir*.

Bayf (Antoine de), 95.

baube, bègue : *Charles li Baubes*, 189.

bec, mot gaulois, d'après Suétone, 197.

Belges, disent *io* pour *oui*, 171.

Bellay (Joachim du), 159, 175, 188.

Belleau (Remi), 99, 100, 101, 102, 103, 124, 128, 130, 175.

Bembo, 20, 47, 85, 86, 87, 91, 253, 256, 257, 261, 264, 266, 280, 281, 285, 286, 288, 289, 290, 291, 301, 302, 306, 309, 315, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 326, 333, 334, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 346.

beneficence, bienfaisance, 3.

Pour rendre graces et honorer sa liberalité et beneficence. Amyot. *Publicola*, 36. (L.)

Le mot *bienfaisance*, qui se trouve dans un glossaire du XIVe siècle, n'a été vraiment créé que par l'abbé de Saint-Pierre et figure pour la première fois dans le dictionnaire de l'Académie en 1762.

benmanza, bénignité, mot emprunté par les Italiens, 258.

benne : « Je ne craindrois point d'user de *benne* au lieu de ce que nous disons *tombereau* », 176. C'est le même mot que *banne*.

bergamasque (langage), mauvais italien, 169. Les habitants de Bergame avaient la réputation de parler une langue très corrompue.

bernage, suite, train, équipage, 177.

Bersi (Hugues de), 198.

besoin fait la vieille trotter, *Proverbe*, 223. Au besoin congnoist on l'ami, *Proverbe*, 226. Mot emprunté par les Italiens, *bisogno*, 279. *Cela me fait besoin* plus usité que *cela me fait mestier*, 338.

bestes, proverbes relatifs aux bêtes, 243.

beuvoter, diminutif, 102, buvotter.

Bible (la) nous fait connaître la grande ancienneté de la vénerie, 118.

bieco, louche, emprunté par les Italiens aux Provençaux, d'après Bembo, 260.

bien, emprunté par les Italiens, *ben*, 314.

Bigne (Gaces de la), 122. Estienne l'appelle Gaces de la Vigne.

billon, 140 : Nicot : Est toute espece de monnoye qui ne court plus, ou est decriee pour escharseté (défaut d'une pièce qui n'a pas le titre ordonné. G), ou autre défaut. Ainsi dit-on des especes de monnoyes descriees qu'il faut les mettre au billon, et cizailler.

bisayeul, formé de la même façon que le mot grec *Dipappos*, 157.

blanc, emprunté par les Italiens et les Espagnols, *biancho* et *blanco*, 272.

blanchis, 141. Furetière : « *Blanchir* se dit aussi de la neufvième façon qu'on donne aux flans des monnoyes, lorsqu'on leur donne la couleur naturelle de leur metail. Ce blanchiment se fait par le Maistre, ou Fermier, qui met les especes d'or, d'argent, de billon, et cuivre dans un pot bouillir sur le feu avec de l'eau et de la bouture. — *Blanchiment*, en termes de Monnoye, est une façon qu'on donne aux flans avant que de les marquer, en les faisant bouillir dans de l'eau commune avec le sel, le tartre ou gravelée; après quoy on les lave, on les seche, et on les essuye. »

blandissemens, à peu près synonyme de *caresses*, *flatteries*, 262.

Tacher à obtenir quelque chose par blandissements, doulces parolles et flateries. R. Estienne, *Thes.* (G.)

blé, emprunté par les Italiens, *biada*, 277.

blocuis, 359. Le mot vient de l'allemand : c'est le même que *blockhaus*. Au XVIe siècle il est tout à fait synonyme de fort, comme le montre cet exemple de Martin Du Bellay :

Au bout d'iceluy pont les ennemis avoient fait un bloeu (car ainsi nomment-ils ce que nous appellons un fort). (L.)

blondelettes, *les tresses blondelettes*, dans une citation de Remi Belleau, 100.

Boccace, 259, 260, 264, 265, 266, 267, 268, 273, 280, 281, 283, 287, 292, 293, 301, 302, 305, 309, 310, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 320, 323, 324, 325, 326, 330, 334, 338, 339, 340, 343, 358.

bonasse, calme de la mer après un orage (aujourd'hui *bonace*) 134.

Je changeai d'un seul mot la tempête en bonace. Corneille, IV, 177.

bond : *Que de bond, que de volée*, 136; métaphore tirée du jeu de paume : *tant de bond que de volée, soit au bond soit à la volée*, c'est-à-dire *comme on peut, d'une façon quelconque* :

Si ne voulut-il perdre son desjeuner, lequel estoit prest, que de bond que de volee. Des Périers, *Contes*. (L.)

Soit de bond, soit de volée, que nous en chaut-il, pourvu que nous prenions la ville de gloire (le paradis). Pascal, *Prov.* IX. (L.)

bonnement, bien, convenablement, vraiment, 317.

La necessité des guerres porte à tous les coups de faire le gast, ce qui ne se peut faire bonnement en nos biens propres. Montaigne, I, 335. (L.)

bonté : Une bonté autre requiert. *Proverbe*, 230.

Borgia (Lucrèce), 301.

borgne est roy entre aveugles. *Proverbe*, 227.

borgnoyer : « pour *regarder de costé, a la façon d'un borgne.* » H. Estienne regrette ce vieux mot.

Borgnoyant Phœbus de travers. (JACQUES TAHUREAU, dans Lacurne.)

bornemois, « dict de la lune », 162. Ce composé plaît à Estienne parce qu'il se termine par un monosyllabe.

botterel, crapaud, 270.

bouche : Entre bouche et cuillier vient souvent encombrier. *Proverbe*, 219.

bouchelette, diminutif employé par Remi Belleau, 101.

bouer : « duquel mot on use, quand on les refrappe sur les coins (les pièces de monnaie) pour les arrondir. » 141. FURETIÈRE : « Bouer se dit de la huitième façon qu'on donnoit aux monnoyes qu'on fabriquoit au marteau. On frappoit sur un bloc de flans entassé, lequel s'affaissoit tout à coup, et faisoit joindre, coupler, et toucher d'assiette les deniers de monnoyage, afin de les faire couler plus aisément au compte et à la main. L'Ordonnance enjoint de repeter cette façon deux fois, et de recuire et rechausser les flans à chacune de ces façons, et de *boüer* une troisième fois sans recuire; après quoy l'ouvrier met les flans entre les mains du Maistre pour les blanchir. » L'opération se faisait avec un marteau appelé *bouard* ou *bouvard*. Littré voit dans ce nom une métaphore et croit que du nom de l'instrument est venu le verbe désignant l'opération. Il est possible au contraire que *bouer* soit le mot dialectal qui signifiait *creuser* et que *bouard* vienne de *bouer* (H. D. T.)

boulever, boulevard, emprunté par les Italiens, 355.

L'espine avec ses apophyses sert comme de boulever et fortification à la moëlle spinale. PARÉ, XIV, 12. (L.)

Bourges, une des villes qui prétendent avoir le meilleur langage après Paris, 170.

bourse, vient du grec *Byrsa*, 198. Le mot ne vient du grec que par l'intermédiaire du bas-latin.

boutefeu, **bouteguerre**, 160.

Neron devenu parricide, boutefeu. MONTAIGNE, I, 13. (L.)

Bovillus (de Bouelles), 171.

bozzo, bâtard, emprunté par les Italiens aux Provençaux, d'après Bembo, 259.

brachmar, étymologie du mot, 196.

bragard, brave, hardi, fier, présomptueux, élégant, joli, paré. (Le mot se trouve dans un vers qu'Henri Estienne attribue à Ronsard, p. 55.)

branc, « frequent es Rommans, qui adjoustent aussi ordinairement ces mots *d'acier*, car ils disent *un branc d'acier* ». 196. Le mot désignait la lame de l'épée, et l'épée elle-même :

Caint li l'espee dont li brans est forbis (*Auberi*, dans Godefroy.)

Item à maistre Ythier, marchant,
Auquel je me sens bien tenu
Laisse mon branc d'assier tranchant.
VILLON, *Petit Testament*, XI. (G.)

brassage : « C'est le salaire qu'on distribue au maistre qui fait la monnoye, etc. » 142. FURETIÈRE : « Terme de Monnoyeur, qui se dit de la Manufacture des monnoyes. Le *brassage* est la peine de l'ouvrier, dont la plus grande est celle de bien remuer avec les bras l'or et l'argent en grenaille, qui est dans des sacs, quand il y en a de differente valeur, pour en faire un meslange fort égal, et avoir la monnoye au titre qu'on desire. Dans le droit de *brassage* est compris le droit du Maistre, du Monnoyeur, et du Tailleur de la monnoye, qui s'appellent particulièrement *ouvrage*, *monnoyage* et *serrage*. »

bravade, paraît signifier *ostentation* dans cette phrase : « Nous appelons *parade* et *bravade* (eux diroient *piaffe*) ce que nous nommions magnificence ». 351. Cependant d'après Nicot, Monet, Furetière, Littré, Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, le mot ne paraît pas avoir eu ce sens. Il subit peut-être,

dans l'esprit de Henri Estienne, l'influence de *braverie*.

brebis : De brebis comtees mange bien le loup. *Proverbe*, 236.

bref (en), brièvement, en abrégé, 143.

J'ai dit en bref ce que le lieu requeroit.
CALVIN, *Instit.* 162. (L.)

breve, 143. Du Cange et Furetière donnent la même définition que Henri Estienne.

breves, les syllabes brèves en français, 40.

bricoles, ancienne expression militaire, empruntée par le jeu de paume, 349. Le mot désignait, dans l'art militaire du moyen âge, une machine à lancer des pierres. Il désigne ensuite le bond que fait la pierre lancée, puis, par assimilation le bond de la balle au jeu de paume, lorsqu'elle a touché une des murailles.

Et nous logerons au plus près de la ville que nous pourrons, hors du trait de leurs bricoles. FROISSARD. III, IV, 15. (L.)

briefveté : la langue française est plus capable de briéveté que la langue italienne, 65. La briéveté est un des principaux mérites de notre langue, 90.

bride, emprunté par les Italiens, *briglia*, 337.

brigade, signifiait autrefois *compagnie*. Emprunté avec ce sens par Boccace, 268. NICOT : « *Brigade*. Est diction collective, et signifie trouppe, compagnie. Une brigade de jeunes hommes, *Adolescentium coitio, cœtus*. »

brigand, **brigandine**, 348. DU CANGE, *brigancii* : « Brigand, c'est une manière de gens d'armes courant et apert, à pié. » NICOT, *Brigand*, anciennement estoit un mot militaire signifiant l'homme de guerre armé de *brigandine*. La Ville de Paris offrit pour la ville et vicomté 600 glaives et 400 archers, et mille Brigands, et pour ce que ces gens de pied, allans et venans à la guerre, pilloient le peuple, on a prins ce mot pour un larron de campagne, un voleur de pays, qui exerce le brigandage ès chemins et voyes publiques. »

Brigandine. NICOT : « *Brigandine* est une espece d'armure de fer, dont les brigans estoient armez, faite à lames estroites, qui consent aux courbeures et plieures du corps de l'homme qui en est armé, ce que ne fait le corcelet. »

brode : « A Orléans, et aux environs, *une femme brode* signifie une femme brunette », 174. Le mot *brode*, au XVIe siècle, désignait un pain demi-blanc, fait de froment et de seigle (G). De là le sens de *bis*, *brun*.

bruit, réputation, 4.

Elle vous fait tandis cette galanterie
Pour s'acquerir le bruit de fille bien nourrie.
CORNEILLE. II, 168.

Brunetto Latini, 16, 281.

brunettes : aussi bien sont amourettes, soubs bureaux que soubs brunettes. *Proverbe*, 248. NICOT : « Tantost est adjectif et est le diminutif de brune, tantost est substantif, et signifie drap noir. Comme il estoit vestu d'une fine Brunette, c'est-à-dire d'un fin drap noir. Nicoles Gilles en la vie du Roy Jean, Et ledit prevost print le chapperon de mondit Seigneur le Duc, qui estoit de Brunette noire orfaverisé d'or. »

buisart, on ne peut faire de *buisart* un esprevier. *Proverbe*, 203. « Il est vray qu'on trouve escrit *buison*, au lieu qu'on dit aujourd'huy *buisart* ou *busart*. »

Ainz ne vis faire de buison
Bon espervier ne bon faucon.
(ROB. DE BLOIS, dans Godefroy.)

Nicot ne donne que la forme *buisart*.

bureaux (voir *brunettes*) ; le mot *bureau* désigne une grosse étoffe de laine.

Est toutesfois requis d'avoir quelque peu de laine noire, pour mester avec la blanche, en faire des draps gris, ou seule, des bureaux pour les habits du mesnage. O. DE SERRES, 317. (L.)

Burgundi, les Bourguignons, disent *oy* pour *oui*, 171.

burlar, se moquer, en espagnol et en italien, 263.

c pour *ch* ou *ch* pour *c* dans le dialecte picard, 175.

caboche, **cabochard** : « Et en ce nombre sont plusieurs des Picards, comme *caboche* pour la teste (d'où vient *cabochard* pour *testu* ou *testard*, c'est-à-dire *opiniastre*) », 175.

Littré considère *caboche* comme un mot bourguignon.

calme, considéré par Estienne comme un mot emprunté à la marine, 134. Il faut probablement se reporter plutôt au mot provençal *calma* désignant, comme en espagnol et en portugais, le moment le plus chaud du jour, le moment de la cessation du travail. Bas-latin, *cauma*, chaleur, même sens qu'en grec.

camusettes, épithète des brebis dans Remi Belleau, 101. Le mot est aussi employé par Du Bellay :

Les bergiers avec leurs musettes
Gardant leurs brebis camusettes. (L.)

canonniere, terme militaire, emprunté par les Italiens, 355 ; meurtrière, ouverture pour tirer le canon.

Il fallut faire d'une vieille canonniere une porte où la cavalerie peust passer. D'Aubigné. *Hist.*, II, 150. (L.)

capitaine, en usage « des le temps de nos ayeuls », 349. Littré cite des exemples de la forme actuelle au XIVe siècle.

Caro (Annibal), 19.

carolar, danser, mot que les Italiens ont pris au français, 266.

Asses i ot dencié et quarolé. *Les Loh.* (G.)

carpe, et ses diminutifs, *carpeau*, *carpillon*, 99.

casemate, Henri Estienne se plaint qu'on ait emprunté ce mot aux Italiens, 351.

Castelvetro, 19, 255, 256, 258, 259, 314, 322, 332.

Cataneo, 356.

caver, creuser, dans Desportes, 95.

A mis le pied dans la fosse
Que lui caveient les destins.
Malherbe, I, 24.

ce, employé comme pronom. (Voir *Observations grammaticales*, 76.)

ceinturon : « Ce mot (portespee) a esté appliqué au pendant de la ceinture, lequel en quelques lieux on appelle aussi le *ceinturon* », 159. Le second sens donné par Cotgrave s'accorde avec la phrase d'H. Estienne : *A short, or small girdle, or side-piece of a paire of hangers.* Le mot *ceinturon* ne se trouve ni dans Nicot, ni dans Monet.

Celsus (Cornelius), 215.

Celtes, 172.

Cercalis, 57.

Cerretani, 49.

cerve, bische, « Du Bellay en a usé (priant toutesfois ne trouver mauvais ce mot) », 188.

Cesar grammairien, 7; divise la Gaule en trois parties, 172.

cestuy (voir *Observations grammaticales*, 75).

chaloir, emprunté au français par les Italiens, d'après Bembo, 256.

chambre : Les chambres vuides font les sottes dames, *Proverbe*, 238.

changements que les Italiens ont fait subir aux mots latins, 73 et suiv. ; changements dans les mots qu'ils ont empruntés au français, 277 et suiv.

changer, devient en italien *cangiar*, 296.

chansonnette et *canzonetta*, 97.

chapon : oncques chapon n'aima gelines. *Proverbe*, 249.

chaponneau, 174.

charge, **charger**, deviennent en italien *carico*, *caricar*, 297, en espagnol *carga* et *cargar*, 297.

chariages, emprunté par les Italiens, *cariaggi*, 356.

Charle cinquieme, roi de France, 122.

Charles VIII, 345.

Charles le Quint, 31.

charmepenes, epithète du sommeil, 163.

charrue : La charrue va devant les bœufs. *Proverbe*, 234.

chartée, charretée, 180.

Chartres, une des villes qui prétendent parler la meilleure langue après Paris, 170

chasse, métaphores empruntées à la chasse, 117 et suiv. Métaphore tirée du jeu de paume : *Marquez bien ceste chasse*, « au lieu de dire : prenez bien garde à ce point duquel je vous adverti », 137. Furetière :

« *Chasse* en termes de Joüeurs de Paume, est une chute de balle à un certain endroit du jeu, qu'on marque, au delà duquel il faut que l'autre joüeur pousse la balle pour gagner le coup... On dit proverbialement, Marquez cette chasse, pour dire, Remarquez bien cette action que vous avez faite, je m'en ressentiray en temps et lieu ».

chasse, **chasser**, deviennent en italien *caccia*, *cacciar*, 297.

chassevent, composé qui plaît à H. Estienne parce qu'il se termine par un monosyllabe, 162.

chastie : Bien se chastie qui par austruy se chastie. *Proverbe*, 227.

chats-chateils, vieux mot militaire employé par Joinville, 350. GODEFROY : « Sorte de galerie roulante et flanquée de tours, employée pour l'attaque des places fortes ». Le mot *chat* à lui seul désignait une galerie roulante, mais non munie de tours.

chaut, 3e pers. sing. prés. ind. du verbe *chaloir*, avoir de l'importance (pour qqn), causer du souci, 57. Ce verbe, qui était autrefois complet, ne s'emploie plus qu'à cette 3e personne et à la 3e personne du futur.

che, que, mot emprunté par les Italiens au français. Ses différents usages, 315.

chemin, **cheminer**, deviennent en italien et en espagnol *camino*, *caminar*, 297.

chenet, 174.

cher (avoir plus), aimer mieux, cité comme expression picarde, 340.

chercher, emprunté par les Italiens, *cercar*, 291.

chere, les Italiens conservent à ce mot, *chera*, son vieux sens, *visage*, qu'il a dans les proverbes *Belle chere et cueur arriere*, visage ami et cœur hostile, *Belle chere vaut bien un mets*, 271.

Sa fille a embracee, si la baise en la chiere.
Berte, XII. (L.)

chet, 3e pers. sing. prés. ind. du verbe *choir* : Au premier coup ne chet pas l'arbre. *Proverbe*, 219.

Quand quelqu'un chet du haut en bas d'une breche. PARÉ, X, 1. (L.)

cheval : Onques bon cheval ne devint rosse. *Proverbe*, 203.

chevetain, capitaine, 348.

La gent dont il estoit chevetain.
Chron. de S. Den. (G.)

chien : A rebelle chien dur lien. *Proverbe*, 226. A chair de chien sausse de loup. *Proverbe*, 243. A petit chien petit lien. *Proverbe*, 249.

chier, vieille forme de *cher*, dans une citation, 199.

Chilpéric, 8, 120.

chiquanerie, chicane, 149.

Monsieur, je n'entends rien à la chicanerie.
REGNIER, *Sat.* VIII. (L.)

chorde (jouer par dessus la), « jouer au plus seur » 137. FURETIÈRE : « *Corde* se dit à la Paume, de celle qui se tend au milieu du jeu, qui sert à marquer les fautes qu'on fait en mettant dessous : et on dit qu'une balle a passé à fleur de *corde*, qu'elle a frisé la *corde*, pour dire que peu s'en est fallu qu'elle n'ait esté dessous. » Il fait bon avoir deux chordes en son arc. *Proverbe*, 236.

chordé, *cela est chordé*, 132.

Cicéron, 208, 224, 231, 237.

cil (Voir *Observations grammaticales*, 73.)

cippeau, « qui semble estre tiré du latin *cippus*. » 144. « Instrument avec lequel on rogne un métal quelconque. » (G).

Claude, 8.

Claudien, 229, 230.

clause, phrase *ou* proposition 46, 65.

LITTRÉ : « Dans la première moitié du XVIe siècle, Maigret, dans son traité de grammaire française, appelait clause la proposition comme renfermant une pensée parfaitement terminée. »

clocher : sonner une cloche ou une clochette, 179. Godefroy donne, dans ce sens, *clocheter*.

collation, comparaison, 237.

Je scay bien qu'il y en a qui veulent prouver par collation des temps que ce soit une fable controuvée à plaisir. AMYOT, *Solon*, 56. (L.)

combattere, mot italien, emprunté au français, 356.

combennones, « Unde vocau-

tur combennones in eadem benna sedentes. » FESTUS. 176. II. Estienne rapproche ce mot du mot *compagnons*.

combien que, quoique, 84, etc.

Il rougit de lui-même et combien qu'il ne [sente
Rien que le ciel présent et la terre présente,
Pense qu'en se voyant tout le monde l'a vu.
MALHERBE, I, 18.

commander, emprunté par les Italiens, 300,

compagnon bien parlant vaut en chemin chariot branlant. *Proverbe*, 220. *Compagnon*, emprunté par les Italiens et les Espagnols, *compagno* et *companero*, 294. *Compagnons* rapproché de *combennones*, 176.

compain, signalé comme mot picard, 177. Cet ancien cas sujet est employé par la Pléiade, mais naturellement sans qu'on tienne compte de son ancienne fonction :

Io, j'entends la brigade,
J'oy l'aubade
De nos compaings enjouez. RONSARD. (G.)

comparer, signalé comme ayant dans l'ancienne langue et dans quelques dialectes le sens du latin *comparare*, acheter, 250.

Nus n'a bien s'il ne le compere.
R. de la Rose. (G.)

par extension, *payer*, *être puni de* :

S'il estoit trouvé qu'ils se eussent plaincts à tort, ils le doibveut comparer au double. (G.)

Mais bien sachez qu'elle compere
Sa malice trop durement. *R. de la Rose.* (G.)

comparoir, paraître, se présenter, 23.

composés (mots), en français, 152 et suiv.; composés allemands abondants et commodes parce que les mots sont courts, 164; composés italiens plus rares et de moins bonne grâce que les composés français, 164.

conferer, comparer, 66.

Si nous conférons Eve avec Marie.
BOSSUET. (L.)

confermer, confirmer, 4.

Ne pouvant revocquer la grace qui avoit esté faicte par le feu roy, mon seigneur et frere, que j'ay depuis confermee à ceulx du pays de Xaintonge et Angoulmois. *Lettr. miss. de Henri IV*, III, 123. (G.)

La forme moderne est une forme savante.

conformité du langage françois avec le grec, 2, 34.

confort, consolation ; *conforter*, consoler, empruntés par les Italiens, 291.

Conjonction, union :

Quelle conjonction et compagnie se pourroit trouver plus estroite que de deux?
YVER, 531. (L.)

connoistre, voir, reconnaître, 290.

... Je connus bientôt qu'elle avoit entrepris
De l'arrêter au piège où son cœur étoit pris.
RACINE, I, 538.

onnestable, emprunté et détourné de son sens par les Italiens, 359.

conquiso, emprunté par Pétrarque aux Provençaux, 261.

conseil, dessein, projet (dans une citation de Desportes), 93.

Il a de tout conseil son âme dépourvue.
MALHERBE. I, 8.

conseiller, emprunté par Pétrarque, *consiglier*, 292.

consonantes, consonnes, 66. C'est le mot le plus usité au XVIe siècle, mais Ramus emploie déjà le mot *consonne*.

content que : *je suis content que*, je veux bien que, 306.

Ayez le donc [le consentement], et lors,
Nous verrons qui tiendra mieux parole des [nous expliquant nos vœux, [deux.
— Adieu, j'en suis content. (je le veux bien).
MOLIÈRE, *Dép. Am.*, II, II. (L.)

contester, mot *dépravé* (corrompu) par les Italiens, *contrastar*, 332. Il n'y a rien de commun entre ces deux mots. L'ancien français avait *contrester*, devenu *contraster* sous l'influence du mot italien de même origine que lui (*contra*, *stare*).

continue (à la), à la longue, dans un sonnet de Baïf, 95.

Ce qui nous paraissait terrible et singulier,
S'apprivoise avec notre vue
Quand ce vient à la continue.
LA FONT. *Fab.* IV, x. (L.)

Continue signifiait au XVIe siècle *continuité*.

Telles aigreurs avec la continue des peines que supportoient tant les chefs que les soldats. D'Aubigné, *Hist.* I, 302. (L.)

contraire (**au**), en sens contraire, 120.

L'emploi de cette expression était bien plus large qu'aujourd'hui :

Des monstres en nature, qui n'ont point de jambes, ou qui ont les bras tournés au contraire. Amyot. *De la curiosité*, 17. (L.)

contrarier (**se**), se contredire, 21.

Il faut dire que l'Escriture se contrarie ou que Dieu regarde les merites de ceux qu'il elit. Calvin. *Instit.* 766 (L.)

contrefaire, formé à l'imitation du grec, 156, imité par les Italiens, 157.

contremine, emprunté par les Italiens, *contramine*, 356.

contrescarpe : « On n'aura pas grand besoin de faire venir d'Italie *scarpe* et *contrescarpe* », 351.

contrister (**se**), s'attrister, 240.

Il s'adressa à un de ses familiers qui faisoit le plus de mine de s'en condouloir et contriste avec lui.
Amyot. *De la tranq. d'âme*, 15. (L.)

convenir avec, s'accorder avec, 224.

La vie contemplative et l'active conviennent très bien l'une avec l'autre.
Lanoue, 540 (L.)

converser avec qqn, vivre avec qqn : On est semblable à ceux avec qui on converse. *Proverbe*, 224.

Nous ne conversons plus qu'avec des ours [affreux. La Font., *Paysan du Danube*.

convoyer, cité comme verbe composé, 153.

coq à l'asne (sauter du), 291.

Le cerveau luy voltige tellement que, sautant du coq à l'asne, il s'oublie en moins de quatre mots. Calvin. 315. (L.)

Corinne, 163.

Cornaro, 42.

corps de garde, emprunté par les Italiens, *corpo di guardia*, 355.

corratiers, courtiers, 334.

A quoy M. le legat servoit de courratier pour faire valoir la marchandise.
Sat. Men., 174. (L.)

costoyer, emprunté par les Italiens, *costeggiar*, 308.

couleur, apparence, raison apparente, prétexte, 306.

Cela donna occasion à Mago de soupçonner quelque trahison, avec ce qu'il ne demandoit que quelque couleur pour s'en aller. Amyot, *Timol.*, 30. (L.)

coup : Au premier coup ne chet par l'arbre. *Proverbe*, 219.

coupelle « Item *coupelle*, d'où vient qu'on dit *argent de coupelle*. » 142. Monet : « Coupele, afinoire, vase à afiner or et argeant, coupe large, peu creuse, massive, assise sur son cul solide, et de la même masse, composée d'os de pieds de mouton, ou de corne de cerf, brûlés, calcinés, pulvérisés, et pétris avec eau, servant à afiner or et argeant en petite quantité, comme la cendrée sert en grande quantité. » Furetière : « ... Dans ce vaisseau on fait fondre l'or, ou l'argent qu'on veut esprouver ou purger, sur un feu ardent de charbon, et on y mesle un peu de plomb, lequel s'imbibe dans ce creuset ou s'évapore ; et emporte avec luy toute l'impureté du métail. » L'argent de coupelle est donc de l'argent affiné.

courage : littéralement *disposition du cœur*, par extens., *cœur* : 3.

Ce fils, qui devoit être inceste et parricide.
Doit avoir un cœur lâche, un courage perfide. Corneille, VI. 179.

courage, emprunté par les Italiens, *coraggio*.

courir après son esteuf. Voir *esteuf*.

courtoisie qui ne vient que d'un costé ne peut longuement durer. *Proverbe*, 230.

courtvestu : « Et pourquoi ne diroit-on *fervestu* aussi bien qu'on dit *courtvestu* ? » 158.

crampe repetita, 66.

crapaudine (dans une citation de Huom de Meri), 270 : Espèce de pierre qu'on croyait se trouver dans la tête des crapauds, et qui est la dent pétrifiée du poisson appelé loup marin. (L.)

cras : « Il me souvient d'avoir veu *cras* au lieu de ce que nous disons *gras* : lequel *cras* retient le *c* qui est en *crassus*. » 189. Les deux formes ont existé simultanément.

Le latin populaire avait dit de bonne heure *grassum* au lieu de *crassum*.

credia, croyait, emprunté par les Italiens aux Provençaux, d'après Bembo, 261.

cremeur fait lievres tumber. *Proverbe*, 239. *Cremeur*, crainte, était encore employé au xve siècle.

crenelaux, « d'où vient ce mot *crenelé*, duquel on usoit le temps passé quand on disoit murs *crenelés*. » 358.

cresper, agiter (dans un passage attribué à Ronsard), 54.

J'eusse appris à cresper le long bois d'une [pique. R. Belleau, *Berg.* (L.)

C'est un des sens de *crispare*.

crespillons, petites boucles, petites frisures, 101 (dans Remi Belleau).

L'adjectif *crespe* signifiait *frisé; crespelu* signifiait *frisotté*. Le verbe *cresper* avait aussi le sens de *friser* (Cf. *crépu*).

crestelez (murs), signalé comme une vieille expression, 358 : entaillé en forme de dents :

Une cité cretelée
De marbre, à bretesche et à tour.
Watriquet. (G.)

creuset, indiqué comme servant à la fabrication des monnaies, 142.

cri : Le cri pend le larron. *Proverbe*, 228.

crier, mot *dépravé* par les Italiens, *cridar* ou *gridar*, 332.

crieries, cris importuns (dans la citation de Vigenère), 62.

Cela emeut une crierie et tumulte.
Amyot. *Cam.*, 72. (L.)

croio, grossier, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

croiser les flaons, les marquer d'une croix, 141.

croiseurs : « les monnoyeurs estans aussi appelés *croiseurs* ou *marqueurs*, qui sont noms plus particuliers. » 141.

croler, crouler, emprunté par les Italiens, *crolar*. 285. Le mot signifiait *remuer, secouer, agiter*, ou, au sens neutre, *remuer, branler*.

Croulant sa lance toute teinte du sang qui couloit au long. Amyot, *Galba*, 32. (L.)

Pour garder les dents qu'elles s'esbranlent, les affermir croulans, les nettoier estans ordes et sales. O. de Serres, 904. (L.)

et, remplacé dans les mots italiens par *tt*, 81.

cueur, cœur, emprunté par les Italiens, *cuor*, 274.

cuider, croire, 63 (dans Vigenère).

cuir, vient de *corium*, 198.

culasse, 140.

cure, soin, souci (dans une citation d'Amadys Jamin), 56.

Le mot, qui ne s'emploie plus dans ce sens que dans une phrase négative était d'un emploi bien plus large au xvie siècle.

Consumer son ame de cures et d'ennuis.
Amyot, *Com. il faut nourrir les enfans*, 37. (L.)

curée, soignée (dans un proverbe), 213.

Plus on attend, plus s'enracine le mal; toutesfois il est encores guerissable, moyennant qu'on le cure par les causes plustost que par les accidents. Lanoue. (L.)

- **rée**, employé par métaphore, 125. C'est une corruption de *cuirée* :

Et puis doit-on laisser aller les chiens sur le cuir à la cuirée. *Modus*. (L.)

curieux, opposé à *nécessaire*, 105, 116. — De l'idée de *soin* qui se trouve dans ce mot, on passe facilement à celle de *recherche* et, par suite de *superfluité*. On le trouve assez souvent au xvie siècle uni au mot *superflu*, et l'on sait que les écrivains de cette époque aimaient à associer, pour l'expression d'une seule idée, deux mots de sens à peu près semblable :

Un corps bien complexionné n'a que faire, ny de nourriture, ny de vesture curieuse et superflue. Amyot. *Arist. et Cat.*, *comp.* 8. (L.)

d pour *r* dans les mots italiens, 74; — remplacé par *ll*, 75; — *d* pour *t*. 76.

danger : Il n'est danger que de vilain. *Proverbe*. 204.

Dante, 16, 259, 260, 281, 287.

Dati, 59, 82, 291, 328, 336.

David. 212.

debonnaire, origine et ancien sens du mot, 127. Nicot : « Aire est le nid de l'oiseau de proye, selon qu'on en dit par metaphore un

homme debonnaire ou debonaire, comme si vous disiez de bon aire, pour un homme doux, sans malice, courtois, *vir boni genii, ingenui animi, candidus.* »

Soies courtois et debonnaire,
Comme uns homs estrait de bonne aire.
J. Bruyant. (L.)

Débonnaire n'avait pas encore, même au XVIIe siècle, le sens défavorable qu'il a maintenant :

L'autre, tout débonnaire, au milieu du sénat
A vu trancher ses jours par un assassinat.
Corneille, *Cinna*, 383.

debonnaireté, bonté, mansuétude, 9.

Tout en la maniere qu'il est escript de la grande debonnaireté de l'empereur Octavian qui seigneuria tout le monde.
Boucic. IV, 9. (L.)

debtes, dettes : Vieilles debtes aident et vieux pechez nuisent. *Proverbe*. 218.

decevoir, employé avec *tromper*, 167.

dechasser, chasser (dans Vigenère), 64.

degoustement, dégoût, 67.

Après, hantans avec les hommes moins connus, nous rencontrions de la douceur et un degoustement des fureurs passées.
Lanoue. (L.)

delectation, agrément, plaisir, 66.

Il abandonna le labourage disant que l'agriculture est de plus grande delectation que de grand profit. Amyot, *Caton*, 45. (L.)

Le mot n'est plus aujourd'hui qu'une expression théologique.

delivre (à), 18. Nicot : « Librement, *liberè, soluté.* » Chez Estienne, *plus à delivre* signifie *plus libres*, *plus déliés*, *plus à l'aise.*

Et anciennement estoit à Rome la place consulaire, qu'ils appelloient la plus honorable à table, pour estre plus a delivre et plus accessible à ceux qui surviendroient pour entretenir celuy qui y seroit assis.
Montaigne, II, 4. (G.)

demander, dépravé par les Italiens, *addomandar*, 332.

demener, emprunté par les Italiens, *dimenar*, 305.

Demosthene, 227.

demourer, emprunté par les Italiens, *dimorar*, 285.

deneral, 142. « Poids contre lequel l'ouvrier adjouste ses quarreaux après qu'il les a taillés. » Monet : « Plaque de monnoie, servant aux ouvriers monnoieurs de modele et patron pour ajuster leur ouvrage en largeur, espesseur, rondeur, et poids. »

denier, 141. Le mot avait le sens général de *pièce de monnaie*. Monet : « Denier, chaque pièce de toute sorte de monnoie travaillée es monnoies ouvrans. Le *denier escu* était une monnaie d'or ou d'argent portant sur une des faces l'écu de France ; le *denier teston* était une monnaie d'argent portant l'effigie, la *teste* du roi.

departir : Fol devise et Dieu depart. *Proverbe*, 205.

depraver un mot, en corrompre la forme, 18.

depuis (du), pour *depuis*, dans une citation, 94.

Je craignois tous ces traits que j'ai sus du depuis. Regnier. *Eleg.* 3 (L.)

desavantage, **desavantageux**, empruntés par Girolamo Cataneo : *disavantaggio*, *disavantaggioso*, 357.

descharger, en italien *scaricar*, 297.

descoupler (se), s'élancer sur qqn, 64 ; c'est une métaphore empruntée à la vénerie : *découpler*, détacher les chiens couplés (attachés deux à deux) pour les lancer à la poursuite du gibier.

Li braconier les chiens descoplent.
R. de Renart, 1221. (L.)

descrié. « On dit, *cela est descrié comme la vieille monnoie*, de ce qu'on pourroit dire autrement : *cela n'est plus en estime*, etc. » 146. *Descrier la monnoie* c'était en interdire le cours, en ordonner la refonte, ou en abaisser la valeur.

descriement, décri, 146.

Je fis descrier les pieces de six blancs... En ces descriemens les monnoyeurs doivent donner de l'argent au roy.
Gasp. de Tavannes, *Mém.*, 157. (G.)

Le mot avait un sens plus général :

Ce eust esté un descriement et rabaissement de mon honneur.
PALISSY, *Art de Terre*. (G.)

desdaigneux, emprunté par les Italiens. *disdegnoso*, 280.

desencombrer, en italien *disgombrar* ou *sgombrar*, 287.

despayser, v. n., sortir de son pays, 70.

despendre, dépenser : Il faut despendre qui veut gangner. *Proverbe*, 235.

Il ne despendoit pas un soul à chaque repas. MALHERBE. II, 331.

despit : Il n'est si grand despit que de povre orgueilleux. *Proverbe*, 204.

Comme Henri Estienne donne comme équivalent de ce proverbe cet autre : *Il n'est orgueil que de povre enrichi*, il faut peut-être donner au mot *despit* son vieux sens, *dédain* :

Si ne tenez pas en despit
Les genz por lor petit d'avoir.
Lai du Conseil. (L.)

despite. méchante, de mauvaise humeur (dans une citation), 239.

Ils sont allez feindre ceste sotte image [de la philosophie] triste, querelleuse, despite, mineuse... MONTAIGNE, I, 176. (L.)

Desportes, 91, 94, 355.

desraciner (se déraciner un sentiment), 2.

desrocher, renverser, cité comme un vieux mot, 185. Le mot se trouve encore dans Monet : « Desrocher, derocher, jeter, faire sauter d'une roche en bas... Desrocher un cerf. » FURETIÈRE : « Derocher ou Deroquer. Terme de fauconnerie, qui se dit de l'aigle ou des grands oiseaux qui, poursuivant les bestes à quatre pieds, les contraignent à se précipiter de la pointe des rochers pour éviter de tomber dans leurs serres. De là vient qu'on a dit autrefois *Deroquer* un homme, pour dire, le faire tomber, et *deroquer* une maison, pour dire, l'abattre. »

destitué, dépourvu, 85, 87.

Son collègue, qui savait que la témérité, outre qu'elle est destituée de raison, avait toujours été jusque là très malheureuse.
ROLLIN, *Trait. des Et.*, 3e part., 1. (L.)

destourbier : « Au proverbe françois, pour *encombrier* aucuns disent *destourbier*. » 219. Obstacle, empêchement.

Or pensez-vous pouvoir estre sans empeschement et sans destourbier?
MONTAIGNE, III, 9. (G.)

Le mot est encore dans Monet. Furetière le donne, mais comme vieux mot.

destrier, emprunté par les Italiens, 262.

devant, de préférence à :

Quant à ceux qui prennent un *g* au commencement, lequel ils mettent devant nostre *i*.

L'expression signifie : de préférence à notre *j* (*i* consonne), 298.

devers, vers : *devers le soleil*, 55.

Tourne un peu ton visage devers moi.
MOLIÈRE, *G. Dandin*, II, 1. (L.)

deviser : Fol devise et Dieu depart. *Proverbe*, 205. *Deviser*, même mot que *diviser*, a signifié *distribuer*, *arranger*, *former un plan*, *un projet*.

dextérité, vaut mieux que force. *Proverbe*, 228. *Dextérité* a ici le sens d'*adresse*, au figuré.

Il fut venu lui-même avec moi vous chercher
Si ma dextérité n'eût su l'en empêcher.
CORNEILLE, III, 397.

dextre, main droite, 55, dans un vers attribué à Ronsard).

Vous, dignes commaudants, vous dextres [aguerries. CORNEILLE, X, 211.

diable, Du diable vint, au diable retourna. *Proverbe*, 221 ; *diables*, appelés autrefois *mauffaits*, 197.

dialectes, sont une des richesses du français, 167 ; — les dialectes italiens ne peuvent se mêler au langage toscan, 168 ; — les dialectes donnent beaucoup de mots aux proverbes, 249 ; — beaucoup de mots italiens sont empruntés à nos dialectes, 311.

Dieu, proverbes relatifs à Dieu, 210.

différent, sens du mot dans la fabrication des monnaies, 143. MONET : « Differant, chifre, marque, propre de chaque tailleur de monnoie et orfevre, dont il distingue son ouvrage de celuy des

autres ouvriers... Les tailleurs marqueront leur Differant en la legende de la monnoie, dans le cercle de l'ecriteau. »

dilettanza, « délectation », emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

diligence passe science, 207 et 233.

diminutifs; le français en est mieux pourvu que l'italien, 96.

disputable, dont on peut disputer, 215.

Tout ce qui n'est point de la foi ni des principes est disputable. CORNEILLE. II, 117.

dissyllabes, dont les Italiens font des monosyllabes, 82.

doctrine, enseignement, savoir. (Proverbe), 226.

Vous êtes au comble de la doctrine et de la vertu. MALHERBE. IV, 88.

doigt : On ne doit mettre le doigt entre l'écorce et le bois. *Proverbe*, 244.

domdaines, vieux mot militaire, 249. FAUCHET, *Orig.*, II, 120, 20, éd. de 1611 (G.) : « Il y avoit un autre instrument appellé *dondaine* lequel gettoit de grosses boulles de pierres rondes, qui estoit la catapulta des anciens, et a donné le nom aux femmes grosses et courtes, qu'on appelle dondon, et de bedaines aux grands ventres de bonne chere, comme si on vouloit dire qu'ils estoient ou ressembloient aux doubles dondaines. » Les *dondaines* lançaient aussi des traits :

Et veez ci venir le trait d'une dondaine que ceux de l'ost laisserent aller.
FROISSARD, II, II, 234. (L.)

dommage, emprunté par les Italiens, *dannaggio*, 278.

domture (dans un proverbe), 222, dressage. C'est probablement à ce sens qu'il faut s'arrêter, même si on lit *denture*, car au moyen âge le mot *dompture* a entre autres formes *danteure* et *denteure*, et dans le proverbe cité par Estienne on trouve toutes les formes du mot, selon qu'il est cité par tel ou tel écrivain.

donneare, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 255.

donner, proverbes « touchant ce qu'on donne, » 231-232.

dorer (fin à), explication de cette locution, 145.

Doriens, 69.

dormir : à seur dort qui n'ha que perdre. *Proverbe*, 236.

dos (donner à), expression empruntée par les Italiens, 336.

dottanza, dottare, empruntés par les Italiens aux Provençaux, 258.

doucelet, diminutif employé par R. Belleau, 100. Le mot se trouve déjà dans Guillaume de Machault :

Que demande on ces camelettes,
Elles sont si tres doulcellettes... (G.)

Il est fréquent chez les poètes du XVIe siècle.

doucette, 103.

Nymphette que j'idolatre.
Ma doucette, ma sucrée.
RONSARD. (G.)

douter, craindre (dans un proverbe), 223.

Je ne m'en fierois pas à ma propre mere, doubtant que par mesgarde elle ne meist la febve noire en cuidant mettre la blanche.
AMYOT, *Alc.*, 50.

— *Douter si*, se demander si, ne pas savoir si, 181.

(Vos esclaves) Doutent si le vizir vous [sert ou vous trahit. RACINE. II, 555.

douves, 350. H. Estienne demande *reintegrande* pour la *douve d'un fossé* ou *les douves*. Le mot se trouve dans Nicot.

drudo, amant, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

duire, convenir, être propre, 29 :

L'exemple de Cyrus ne duira pas mal en ce lieu. MONTAIGNE. IV, 10. (L.)

duplique, réponse à une réplique (terme de procédure), 32. Le mot était souvent employé par métaphore, comme l'emploie Estienne :

On n'a omis que ce que ce premier écrit omet, qui est un fatras de répliques et de dupliques de part et d'autre.
SAINT-SIMON, 398, 116. (L.)

e masculin ou féminin, 40 et 69 : *e* pour *a* dans les mots italiens,

75; *e* remplacé par *i*, *u* dans les mots italiens, 76.

efficace, subst. Voir *Observations grammaticales*. 44.

egraphiguer, 311.

-eler, suffixe diminutif des verbes, 102.

elizer, 141. Furetière : « Eslaizer. Terme de Monnoye, qui se dit de la septième façon qu'on donne aux monnoyes, quand on les fabrique au marteau. C'est presque la même chose que *flattir*, sinon qu'on ne pénètre pas tant la pièce, ne faisant que la redresser du chaussage ; ce qui se fait sur l'enclume avec le flattoir. L'ordonnance veut qu'on repete cette façon deux fois. »

embarquer (s'), métaphore empruntée à la marine, 134.

embatir (s'), s'engager, vieux mot emprunté par les Italiens, 269.

embrasser, emprunté par les Italiens, *imbraciar* et *abbraciar*, 300.

emeri, le poli, l'éclat, 54 (dans un passage attribué à Ronsard). Ronsard a écrit ailleurs :

Les morions, les piques des soldars,
Et les harnois fourbis de toutes pars,
Et l'emery des lames acerées...
Une lumiere envoyent dans les cieux. (L.)

emologuer, homologuer, 4. « Ménage recommande de ne pas dire émologuer, qui était en effet la forme du XVIe siècle, née du penchant de la langue à éviter les mêmes voyelles dans les syllabes consécutives. » (L.)

Les deux rois toucherent à la main, promettans, de parole seulement, une trefve, qui, pource qu'elle ne fut publiée qu'à la fin d'avril, ni emologuée de deux mois après.
D'Aubigné, *Hist.*, III, 168. (L.)

emoulu (à fer). Voir *fer*.

emparlé (bien) habile à parler ; 202 :

Il fut seigneur fort debonnaire, bien emparlé tant en particulier qu'en public.
Pasquier, *Lettres*, IV, 20. (G.)

emphase, 125, 136. Monet : « Amphase, façon de parler figurée, signifiant ou plus ou tout autre que ne portent les paroles ; — amphase, energie, efficace, nervosité de dire, de discourir, paroissant es paroles, et an l'action, et au son. »

empiéter, v. a., dans une citation, 125. Nicot : « Empieter, id est, empoigner de la griffe du pied d'un oiseau. Mot de fauconnerie ».

Il munie à son plaisir ceux qu'il a empietez. Lanoue, 172. (L.)

Ce qui a pu amener le changement de construction, c'est une confusion avec l'idée de *mettre le pied sur*.

emporter autant que, signifier autant que, 234.

enamourer, cité comme vieux mot emprunté par les Italiens, employé autrefois en français comme verbe actif, 270. Nicot donne *s'enamourer*, et Monet indique en outre *enamourer* dans le sens de *rendre amoureux*.

encombrer, cité comme un vieux mot emprunté par les Italiens, *ingombrar*, 287 ; détourné par eux de son sens, 330.

encombrier, obstacle, empêchement, cité comme peu usité, 287; employé dans un proverbe, 219.

endementiers, vieux mot que Du Bellay s'excuse d'employer, 188 ; employé « ès rommans », 312.

endroit de (à l'), à l'égard de, 68.

Et le peuple inégal à l'endroit des tyrans,
S'il les déteste morts, les adore vivants.
Corneille, III, 395.

— *en son endroit*, en son genre, 4.

enfançon, diminutif d'*enfant*, 102. Le mot était ancien dans la langue :

De beles dames i oissies le criz
Et de pucoles et d'enfansons petis.
Les Loh. (G.)

On a dit aussi, et très anciennement, *enfançonnet*.

enflescher, cité comme vieux mot, 188.

engin, habileté, adresse, « selon l'usage ancien », 228. Autrefois, aussi, *esprit*, *intelligence*, *ingenium* :

Tout son engin, quant à la congnoissance de Dieu, est pure obscurité. Calvin, 197. (L.)

enhazé, signalé comme mot du dialecte parisien, 180; Nicot : « C'est embesoigné, celui qui est

plein d'affaires et chargé de grand besoigne ».

enherber, cité comme vieux mot, 188.

enjoncher, id., 188.

Ennius, 17, 226, 231.

ennuyer, attrister. 240.

enossé, qui a pénétré dans les os, 213.

Une dolors enossee
Est dedans mon cors.
THIB. IV, *Chans.* (G.)

enrager : Un fol fait quelquesfois enrager un sage. *Proverbe*, 252.

enseigne, emprunté par les Italiens, 3.

enseigner, emprunté par les Italiens, *insegnar*, 285.

ensuivre, suivre, imiter, 331. NICOT : « Ensuyvre et contrefaire l'antiquité, *prosequi atque imitari antiquitatem.* »

entacher, entreprendre, cité comme vieux mot, 188.

entendeur : A bon entendeur il ne faut qu'un mot. *Proverbe*, 235.

entreloger (**s'**), se loger, se donner l'hospitalité réciproquement, 241.

entreparler (**s'**), parler entre soi, converser, 242 :

Tous ces convives s'entre-parloient à l'oreille. YVER, 620. (L.)

entrerencontrer (**s'**), se rencontrer :

Il apprit les plus communs termes dont on use en leur langage pour parler quand on s'entrerencontre. AMYOT, *Sert.*, 2. (L.)

entrexposer (**s'**), s'exposer réciproquement, se communiquer, 10.

entrœil, espace qui se trouve entre les yeux, ou entre les sourcils. 194. PALSGRAVE, *Esclairc.*, 273 : « *Entrœil*, space bytwene the eyes. » — *Gloss. de Salins* : « Intercilium, entresourcil, entreeuil. » (G.)

envelopper, emprunté par les Italiens, *inviluppar*, 291.

envermer, se remplir de vers, cité comme vieux mot, 188.

epistola, Castelvetro et autres en font *pistola*, 333.

equipage (en meilleur), mieux muni, mieux préparé. 14.

equipolent, équivalent, 236.

Commutation equipollente à celle qui avoit esté ordonnée par le testament.
P. PITHOU, 25. (L.)

équivoques, se présentent souvent en italien, 78, 81 et suiv.

erres, 126, 130, terme de vénerie, les traces d'un cerf, d'un chevreuil, etc.; s'emploie par métaphore :

Conduire le duc de Montpensier sur les airres des vaincus. D'AUBIGNÉ, *Hist.*, I, 162. (L.)

esboueler, éventrer, faire sortir les boyaux; cité comme vieux mot, 187.

Les femmes furent ouvertes et esboulees toutes vives. *Trad. de Boccace*, éd. de 1515. (G.)

escarmouche. étymologie du mot, 197; emprunté par les Italiens, 355.

escharnir, se moquer de, emprunté par les Italiens et les Espagnols, *schernire*, *escarnecer*, 263 et 287. Le mot était hors d'usage au temps d'Henri Estienne.

eschars, avare, 106 et 210 :

La recompense de leurs merites mal recognuz par les princes trop eschars à l'endroit des conservateurs de leur eternité. FAUCHET, *Antiq. gaul.*, vol. II, I, I. (G.)

echets, échecs; métaphores qu'on en peut tirer, 137.

Eschine. 4.

eschope, 142. MONET : « Eschople, echople, poinçon d'orfevre, outil servant à tailler, reparer, repercer, graver, eschopler. » Anciennement *eschalpre*, de *scalpra* pour *scalprum*. La forme moderne est venue par confusion avec *eschoppe*, petite boutique, de l'allemand *Schoppen*.

eschopelure, ce qu'on *leve* avec l'eschope, 142.

esclaireurs, probablement *surveillants*, *contrôleurs*, 147 Le verbe *esclairer* avait à cette époque, et a conservé très longtemps, le sens de *surveiller*, *épier* :

Ils avoient craint que Caton ne fust eleu preteur, de peur qu'il ne les esclairast de

trop près, ou qu'il n'empeschast leurs desseings. AMYOT. *Cat. d'Ut.*, 55. (L.)

On m'épia, on m'éclaira de si près, qu'on s'aperçut que j'avais avec Célie des entretiens nocturnes.
LE SAGE, *Gusm. d'Alf.*, VIII. (L.)

escriture, orthographe, forme (d'un mot), 189; leçon (dans un texte). 219; texte, 223.

Escriture (sainte), 212, 233.

escoutes, sentinelles, 353 :

Ceux-là sur le soir, s'avançans en vedette jusques où se posoient les escoutes des ennemis, s'abouchèrent avec eux.
D'AUB., *Hist.*, III, 344. (L.)

escu (denier), voir *denier*.

escueut, 222.

esmerillon, esmerillonné, employés par métaphore, 132 :

Vous nous feriez grand plaisir de nous donner cette petite émerillonnée, cette petite infante qui est à la portière auprès de sa mère. Mme DE SÉVIGNÉ, V, 208.

esmerveillable, surprenant, 129 :

Au demourant, si la desfortune de Dionysius semble estrange, la prosperité de Timoleon ne fut pas moins esmerveillable.
AMYOT.

esmerveiller (**s'**), s'étonner, 317 :

Et ne se faut pas trop esmerveiller de l'incertitude de sa mort.
AMYOT, *Rom.*, 43. (L.)

espagnole (langue), inférieure à celle des Italiens, 14, 23 et 29; a emprunté beaucoup de mots au français, 253 et suiv.

espaule, en italien *spalla*, 275.

especial (par), particulièrement, surtout (dans une citation), 121 NICOT : « *Par especial*, Peculiariter, Speciatim, Specialiter. »

esperonner, **esperons**, empruntés par les Italiens, *spronar*, *speroni* ou *sproni*, 292.

esprevier, **epervier**, 203 (dans un proverbe). H. Estienne dit *espervier*, 129.

Essars (Herberay des), 201.

essaucer, élever, 212 (dans un proverbe). H. Estienne note que la forme est ancienne. Aujourd'hui *exhausser*. Mais *exhausser* et *exaucer* ont la même origine, *exaltare*, et ne font qu'un même mot.

essayer, emprunté par les Italiens, *assagiar*, 308.

essort, employé par métaphore, 130.

estandart, emprunté par les Italiens, 356.

estat de (faire), attacher de l'importance à, 115 :

Les chrétiens font-ils plus d'état des biens de terre, ou font-ils moins d'état de la vie des hommes que n'en font les idolâtres et les infidèles. PASCAL, *Prov.* XIV. (L.)

Estat : le français est la langue qui convient le mieux pour les affaires d'Etat, 149.

esteuf (courir après son), 137. FURETIÈRE : « Balle du jeu de longue paume, fort petite, fort dure, et couverte ordinairement de cuir... On dit qu'il ne faut pas courir après son *esteuf*, pour dire relascher ou quitter les seuretez ou nantissements qu'on a entre les mains, pour n'avoir après cela qu'une action incertaine pour les ravoir, pour se faire payer. » La locution avait pris aussi le sens de *s'efforcer de ressaisir ce qu'on a laissé échapper*. *Esteuf* vient probablement du german *staup*, coupe, le même mot, en islandais, signifiant à la fois *coupe* et *masse ronde*. (H. D. T.)

estoch, origine du mot, 195.

estoufer, emprunté par les Italiens, *tuffar*, 308.

estourdir, emprunté par les Italiens, *istordir* et *stordir*, 301.

estranger, emprunté par quelques Italiens, *straniero*; ordinairement *forestiero*, 281.

-et, **-ette**, suffixes diminutifs, 97.

Euripide, 3, 4, 230.

evangelistes, 233.

eve, eau, cité comme vieux mot, 181.

evenement, résultat, issue, 63 (dans Vigenère) :

La bataille sans doute alloit être cruelle,
Et son événement vidoit notre querelle.
RACINE, I, 438.

evier, dérivé de eve, 181.

exalter, élever, 3.

Il est besoin de monstrer ici brievement comment et par quels moyens il [le pape]

s'est exalté desjà dès longtemps, pour entreprendre quelque jurisdiction sur les autres eglises.

CALVIN. *Instit.* 899. (L.)

excogiter, imaginer, 187.

La plus execrable trahison que les plus meschantes ames peussent excogiter.
Lett. miss. de Henri IV, III, 5. (G.)

exercite, armée, 63 (dans Vigenère).

Toute la Gaule à un coup se soubleva et meit sus de puissans exercites.
AMYOT, *César*. (G.)

exposer, expliquer, 169.

L'art d'exposer les significances des songes.
AMYOT, *Arist.*, 66. (L.)

exposition, explication, 244.

fabloyer, cité comme vieux mot, 188.

Alterie, sachant que c'estoit en son ranc de fabloyer, commença ainsi une plaisante fable. LARIVEY, *Facet. Nuicts de Straparole*, IV, 3. (G.)

faillir, faire une faute, se tromper, 111.

Je denie qu'ils faillent contre les règles.
CORNEILLE, IV, 281.

— *faillir à* (faudroyent à) 339 : manqueraient de, ne réussiraient pas à :

Ils faillirent à s'entrerencontrer (ils n'y réussirent pas). AMYOT. *Pyrrhus*. XIV. (L.)

— *faillir*, emprunté par les Italiens, *fallir*, 302.

faim : La faim chasse le loup hors du bois. *Proverbe*, 223.

fainéant, 158.

faire, employé comme suppléant d'un autre verbe, 228.

J'aime autant son esprit que tu fais son visage. CORNEILLE, II, 19.

— *faire pour ou contre*, prouver pour ou contre, être un argument pour ou contre, 305, 45.

La parole donnée, il faut que l'on la tienne — Cela fait contre vous : il m'a donné la sienne. CORNEILLE, I, 214.

faix : Chacun portera son faix, *Proverbe*, 212.

fallenza, tromperie, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 259.

fauconnerie ; métaphores qui en sont tirées, 117 et suiv.

faussebraye, vieille expression militaire, 350. On appelait ainsi une muraille extérieure formant la seconde enceinte d'une place forte.

faute, en italien *fallo*, 306.

fay ce que tu dois, advienne que pourra. *Proverbe*, 211.

fege ou *feie*, foie : forme dialectale française, d'où les Italiens ont tiré *fegato*. 274.

fer esmoulu (**à**), 23. *Esmoulu* est l'ancien participe de *esmoudre*, aiguiser, affiler. *Combattre à fer émoulu* s'employait au XVIe siècle au propre et au figuré :

Socrates... conservant pour son exercice la malignité de sa femme, qui est un essay à fer esmoulu. MONTAIGNE, II, 116. (L.)

ferrée (clarté), clarté du fer, 54 (dans une citation). *Ferré* conserve ailleurs son sens de *ferreus* :

... Je lui feray cognoistre
A coups ferrez combien poise ma destre.
RONSARD. (Mellerio.)

fervestu, cité comme ancien mot, 158.

Festus, 176.

feu (proverbes relatifs au), 220 et 233.

fiel, 274.

fièvre quarte (proverbe relatif à la), 213.

fil : donner le fil aux paroles, métaphore, 3. Le *fil* d'une lame, c'est le tranchant, par comparaison avec la ténuité et la délicatesse d'un fil. *Donner le fil* à une lame, c'est la rendre tranchante.

flandres, 122. NICOT : « *Filandres*, en faulconnerie, sont certains petits filets aigus et perceans comme aiguilles, lesquels s'engendrent dans le corps du faulcon pour estre repeu et gouverné de grosses, grasses et mauvaises chairs et puantes, ou bien pour s'estre rompu aucunes petites veines dans le corps en hattant trop furieusement sa proye, s'espandant le sang par le corps et es estraines pour cette rompture, puis se caillant et seichant et tournant en pourriture, dont le faulcon vient à mourir s'il n'est secouru. »

filiastre, beau fils, 282. Estienne Pasquier (*Recherches*, VIII, 50) parle du mot en regrettant qu'il ne soit plus usité.

fin finale (en), 318. Ce pléonasme était très usité au xve siècle et au xvie :

Et repeurent, pour fin finalle
De ce qui estoit appresté.
VILLON, *Repue de Montfaucon*. (L.)

fin à dorer, explication de cette locution, 146.

finalement, emprunté par les Italiens, 319.

finales retranchées par les Italiens, 82 et suiv.

flanc, emprunté par les Italiens, *fianco*, 273.

flanquer, dérivé de *flanc*, 273.

Flandri, « les Flamens » disent *ia* pour *oui*, 171.

flaon, flan, 141. MONET : Flan, quarreau, piece de metal, taillée an roüelle, à faire une espece de monnoie,.. Le Flan est proprement le quarreau d'une espece de monnoie, qui a receu par le marteau sa presque legitime largeur, espesseur, et rondeur, neantmoins, on le prand ancore pour le simple quarreau, qui n'a receu cete façon, ni les precedantes. » *Flan* vient de l'anc. h. allem. *flado*, objet plat, et est ainsi nommé par analogie avec la pâtisserie du même nom. (H D. T.)

flattir, 141. Monet : « Batre une espece de monnoie sur le tas, sur l'anclume, et, la batant à cous de Flatoir, de marteau, lui faire prendre le volume, la largeur, et l'espesseur, qu'elle doit avoir puis apres. » FURETIÈRE : « C'est la cinquième façon qu'on donne aux monnoyes au marteau, après laquelle les carreaux prennent le nom de *flans*. »

fleurir, emprunté par les Italiens. *fiorir*, 302.

Florence, principal siège du bon langage toscan, 70 : rudesse de la prononciation des Florentins, *ibid.*

foie (proverbe relatif au), 214.

fol ; proverbes relatifs aux fous, 205 et suiv., 229, 231 ; étymologie du mot, 283 ; emprunté par les Italiens ainsi que *folie*, 343.

fondelfe, 350, dérivé de *fonde* (fronde), a eu divers sens : fronde, ou même, en général, courroie ; — instrument propre à lancer d'énormes pierres ; — sorte de canon à deux bouches jumelles, — quelquefois le projectile lui-même. (G.)

fondre les métaux ensemble, 141.

fonds, sol, 63.

fora, serait, plus employé par Pétrarque que *saria*, 261.

foras, en français *for*, sert à former des verbes composés, 153.

forbeu, origine du mot, 154.

forbourg, origine du mot, 154.

forclorre, exclure ; « fort usité en la prattique » : exclure de faire quelque production en justice après certains délais, 153.

forconseiller, mal conseiller, 154.

forconte, compte inexact, mauvais compte, 153.

forconter, ou se forconter, mal compter, se tromper, 153.

forfaict, et des dérivés, *forfaicteur*, *forfaicture*, 154.

forfaire, moins usité que *forfaict*, *forfaicteur*, *forfaicture*, 154.

forgenouvelle, 161.

forjuger, mal juger, 153 ; le mot a signifié dans l'ancienne langue *bannir*, *priver*, *dépouiller*, *enlever judiciairement qqch.*, *condamner*, *débouter*, *condamner à tort*. (G.)

forligner, dégénérer, 153. Le mot est employé par H. Estienne, 2.

S'il faisoit autrement, il forligneroit de l'ancienne vertu de ses ancestres.
LARIVEY, *Le Laq.*, III, III. (G.)

formalizer (se), prendre intérêt, 115.

Ce qui feit que les Chalcidiens se formaliserent fort affectueusement pour luy, et meirent leur ville entre ses mains.
AMYOT. *Flam.*, 31. (L.)

formariage, terme de droit féodal, 154.

forparler, 155, mot proposé par Estienne.

forpayser, errer hors de son pays ; usage de ce mot en vénerie, 154 ; composition du mot, 166. Le mot a signifié, comme verbe actif, *bannir*, comme neutre ou réfléchi, *s'expatrier*, *quitter son pays*. (G.)

forsené (écrit à tort aujourd'hui *forcené*, par une fausse analogie), 153.

forsennato, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

fort, **forteresse**, **fortification**, mots empruntés par les Italiens, 355-56.

forvoyer, se fourvoyer, 153. Le verbe était employé tantôt comme verbe neutre, tantôt comme verbe pronominal :

Nos conseils fourvoyent parce qu'ils n'ont pas d'adresse et de but. MONTAIGNE, II, 9. (L.)

Il s'employait aussi, comme aujourd'hui, comme verbe actif, pour signifier *égarer*.

fosse, **fossé**, prononciation de ces mots, 40.

— *fossé en talus* et *fossé à fond de cuve*, 350. Le fossé à fond de cuve est un fossé sans talus :

Les fossés sont creusés en talussant, non a fons de cuve et droite pente. O. DE SERRES, 745. (L.)

Si le lieu de la cisterne est terre ferme, la fosse est creusee à plomb, à fons de cuve; si meuvante ou sablon, en pente ou talus. ID., 781. (L.)

fouaille, 125; le mot équivaut, en parlant du sanglier, au mot *curée* en parlant du cerf. NICOT : « En venerie, c'est le droit qu'on fait aux chiens d'un sanglier quand il est prins, ainsi dit parce qu'elle se fait sur le feu. » Le mot *fouel* ou *fouail*, était d'abord masculin.

fourmage, fromage. Proverbe relatif au fromage, 214.

foyer, s'appelle à Paris *atre*, 174.

franc, mot gaulois, 196.

franchement, se joint à *librement*, 166, 196.

Franchières (Jean de), 123.

françois (langage), mêlé de mots italiens, 21; — doit éviter les mots étrangers, 26 : — se rapproche beaucoup du grec, 34; sa gravité, 38; — sa grâce, 66; — variété de ses désinences, 67; — douceur de sa prononciation, 66; — sa richesse, 104; les commodités qu'il tire du latin, 153, etc.

François Ier, 8, 118.

Franeus, 55.

fresnin, de frêne, 186.

Entre ses puignz tient sa hanste fraisnine. *Rol.*, 720 (G.)

fretillard, 100 (dans Remi Belleau.)

Soit que d'une façon gaillarde,
Avec sa patte fretillarde,
Il se frotte le musequin.
DU BELLAY. (L.)

fries, ou pieds, traces d'un cerf, 126. Gaston Phébus dit *foyes*. C'est aussi le mot que donne Nicot.

Froissart, 121.

furetor, métaphore tirée de la chasse, 132.

fuyant le loup, il a rencontré la louve. *Proverbe*, 183.

g pour *j* dans les mots italiens empruntés au français, 279 et 298; *g* au lieu de *c* dans les mots italiens, 298.

gabions, emprunté aux Italiens, *gabbioni*, 354.

gabs, plaisanteries (et ses dérivés, gaber, gaberie, gabeur), 267; *gabs* et *gaber*, en italien *gabbo* et *gabbar*, 267 et 287; *gaber*, *gabeur*, *gaberie*, encore usités en quelques lieux, 267. *Gaber* se trouvait encore dans la 1re édition du Dictionnaire de l'Académie.

Gaces de la Vigne ou de la Bigne, 122.

gaggio, gage, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 259, 279.

gaillard, vif, 34. C'est l'ancien sens du mot, mais Nicot n'attribue plus à *gaillard* que le sens de *joyeux*, *gai*, *esbaudi*, *qui tressaut de joye*, *hilaris*. Estienne se plaint de l'abus que les Italiens font de ce mot en le détournant de son sens, 328.

gaine, imité par les Italiens, 305.

gaio, gai, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258 et 260.

gangner, gagner, *dépravé* par les Italiens, *guadagnar*, 332.

gangneur : Mieux vaut bon gardeur que ne fait bon gangneur. *Prov.*, 228.

garçon, emprunté par les Italiens, 272.

garçonnière, vaut mieux que l'italien *garzonissima*, 333.

garde : La mauvaise garde paist le loup. *Proverbe*, 228.

garde-bras, armure garantissant les bras, 352.

Et fut atteint le seigneur de Charny sur le grand gardebras. OLIVIER DE LA MARCHE, *Mém.*, I, 9. (G.)

garde poitrine, équivalent de *parapet*, 352.

garder, empêcher, 13.

Plust à Dieu que l'empereur s'essayast de passer le Rosne quant je suis icy ! j'entreprendrois bien, sus ma vie, toute femme que je suis, de le garder de passer. MARG., *Lett.*, 127. (L.)

garder, emprunté par les Italiens, 291, 305.

gardeur. Voir *gangneur*.

gargathe, mot picard signifiant *gorge*, 175.

Od granz culteals e od cuignees
Lur unt les gargales trenchiees.
WACE, *Rou.* (G.)

garite, 358. NICOT : « Proprement est un lieu de refuge et sauveté en un desastre et deroute. De là vient que Garite se prend pour fuyte, parce que la fuyte est un refuge, rempart et sauveté au desconfit. Selon ce on dit : Prendre la garite, et fuyr à vau de route. Garite se prend en cette energie de signification pour le donjon d'une forteresse, où la garnison forcée fait sa finale retraite. Se prend aussi pour une route destournée qui meine à l'escart. » Le mot a désigné aussi des tourelles de pierre ou de bois sur les murs d'une ville ou d'un château.

garitez (murs), garnis de guérites, 358.

gars, et son féminin *garse*, mots gaulois, 273. FURETIÈRE, au mot *garce* : « Ce mot n'est devenu odieux que depuis quelque temps, et en plusieurs provinces, on le dit encore pour signifier une petite fille ou servante de chambre. »

Gascons, disent *o* ou *obe*, pour *oui*, 171.

gastadours, pionniers, emprunté par les Italiens, 357.

gaster, emprunté par les Italiens, qui en abusent comme nous, 304.

Gaston Phebus, 121, 124.

gaulois (langage), ce qu'il en reste en français, 195.

geline, poule, 222. Proverbes relatifs aux *gelines*, 222 et 213.

gemir, conserve la même forme en espagnol, et non en italien, 303.

generosité, noblesse, courage, 118.

Et prenant d'un Romain la générosité,
Sache qu'il n'en est point que le ciel n'ait [fait naître
Pour commander aux rois et pour vivre sans [maître. CORNEILLE, III, 428.

gentil, noble (au figuré) dans une citation d'Amadis Jamyn, 56. C'est le sens conforme à l'origine du mot et celui qu'il avait autrefois.

— *gentil* (féminin gentile), gracieux, 34 ; *gentilesse*, grâce, 34.

gentilhomme à simple tonsure V. *tonsure*.)

gibbier, 131. NICOT : « ... Du Fouillous parlant du sanglier : Mais est le vray gibbier des mastins et leurs semblables. De là vient qu'on dit par Metaphore, cecy n'est pas de vostre gibbier, c'est-à-dire chose à laquelle vous puissiez ou debviez mettre le nez, ni vous en entremettre, que nous disons en mesme sens, ce sont lettres closes pour vous. »

giuggiare, mot emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

gonella, mot emprunté par les Italiens à un dialecte français, 312.

gorge (voler sur sa), métaphore empruntée à la fauconnerie, 130. D'après Nicot, le mot *gorge* désigne « quelquefois la poche de l'oiseau où il met sa viande en serre, dont elle est après digeree peu à peu. »

gorge chaude : littéralement, la chair encore chaude que l'on donne aux oiseaux de proie. Emploi de l'expression par métaphore, 130.

goupil, renard. Proverbe relatif au *goupil*, 251.

gourmandise (proverbe sur la), 217.

gourmands (proverbe sur les), 217.

goutte (proverbes relatifs à la), 213.

gramare, attrister, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

graphigner. 311.
grappes, 311.
gratter, emprunté par les Italiens, 291.
gravité du français, 38.
gré, et *savoir gré*, empruntés par les Italiens, 336.
Grégoire de Tours, 120.
grenaille, 140.
gresse (**de haute**), 131. *Un chapon de haute graisse* se disait d'un chapon très gras. On disait *une volaille de haute graisse*, *un mouton de haute graisse*, etc. Par métaphore l'expression s'emploie pour indiquer l'excellence dans tel ou tel genre :

Ces beaux livres de haulte gresse.
RABELAIS, *Gargantua*, Prologue.
Moutons de levant, moutons de haulte fustaye, moutons de haulte gresse.
RABELAIS, IV, 6.

Griffon, 56.
gu pour *v* dans les mots italiens, 305.
guari. guère, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.
guarir ou *garir*, guérir, emprunté par les Italiens, 305.
guerdon, récompense, profit, défiguré par les Italiens, *guiderdone*, 232.
guere, signifiant beaucoup, 322. C'est l'ancien sens du mot, dont la valeur a changé sous l'influence de la négation :

Et me deplaist d'en dire gueres outre ce que j'en crois. MONTAIGNE, I, 292 (L.)

guerre, emprunté par les Italiens, 276; mots relatifs à la guerre et aux fortifications, 344 et suiv.
Guespins, sobriquet par lequel on désignait les habitants d Orléans, 170.

Une dame gentille et honneste encore qu'elle fust guespine. BONAV. DES PERIERS, *Nouv. recr.* : D'une dame d'Orleans qui aimoit un escolier. (G.)

gueter, guetter, emprunté par les Italiens, *guatar*, 285.
guette, 358. NICOT : « Guette vient de guetter, qui signifie soigneusement adviser, et se prend tantost pour la tour où est celuy qui fait le guet, *Specula*. Selon ce on appelle la tourelle plus hautaine de tout le chasteau, la guette, car elle descouvre sur toutes et sert pour y faire le guet. Tantost pour celuy qui y est estably pour faire le guet, *Speculator* : Non pas de jour seulement, comme aucuns disent, le rendans *Hemeroscopus et diurnus speculator*, ains de nuict aussi. Au 3. livre d'Amad. Et le sixieme jour ensuivant arriverent avant l'aube du jour pres du lac ardant, lors firent secretement dresser ponts et batteaux pour descendre en terre, et ainsi qu'ils faisoient diligence, la guette les descouvrit. »
Guichardin, 330.
guidenavire, *guidenef*. H. Estienne préfère le second parce qu'il se termine par un monosyllabe, 162.
guider, emprunté par les Italiens, 285 et 292, défiguré par les Espagnols, *guiar*, 295.
guiderdone, guerdon, récompense, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 257.
guille, tromperie, cité comme vieux mot, 198.
Guillelmus Tyrius, 262, 263.
guisa, guise, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.
gutturale. prononciation gutturale des Florentins. 70.
hagard : mot emprunté à la fauconnerie, 126; NICOT : « C'est un mot de faulconnerie; dont est dit Faulcon hagard, celuy qui n'est de l'annee, ains a plus d'une mue, et a longuement esté à luy, qui a este prins de repaire, ou au passage, et est le contraire de sor. » *Hagard* pour *haiard* est une forme normanno-picarde qui dérive de *haie*: faucon qui mue dans les haies et non en domesticité. (H. D. T.)
Hainaut, étymologie du mot, 173.
halletement, action de haleter, 123.
Hannones, les Hannoyers (habitants du Hainaut) disent *au* pour *oui*, 171.
haquebute ou *harquebouze*, 119. *Haquebute* est l'ancienne forme française (allem. *hakenbüchse*, boîte à crocs). Le vieux mot a été remplacé par arquebuse, de l'italien *archibuso*

dont l'origine est la même. (H. D. T.) Nicot dit *Haquebute ou Harquebuze*.

harnois, armure, 54 (dans une citation).

haut, **hautain** : les Italiens ont fait *altiero* de *alto*, comme nous *hautain* de *haut*, 283.

haute gresse (Voir *gresse*).

havia, avait, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 261.

heberge ou *herberge*, emprunté par les Italiens et les Espagnols, 282. Le mot signifiait *logement*, *hôtellerie*. La forme moderne, *auberge*, est provençale, *aubergo*.

heberger ou *herberger*, emprunté par les Italiens et les Espagnols, 282, 287.

Hebreux ont quatre gutturales, 70.

Hector, 30.

hectorée (race), 54 (dans une citation).

Helene, 34, 89.

Helvetii, les Suisses disent *ioth* pour *oui*, 171.

Henri II, 31.

herbe (proverbes relatifs à l'), 217.

Hercule, 158.

herissonner (se), 133. Nicot : « Se herissonner et lever son poil, *Horrere* se herissonner et dresser son poil de frayeur, *Horrere*, *Inhorrere*. »

Quand on lisoit quelque chose de la saincte Escriture devant luy (un possédé), il se herissonoit, se souslevoit, et se tourmentoit bien plus qu'auparavant.
PARÉ, XIX, 32. (L.)

Hérodote, 240.

Hésiode, 234.

hétoudeau, chaponneau, 174.

heur, bonheur 8; *si bon heur*, si bonne chance, 11.

Puisse le juste ciel content de ma ruine
Combler d'heur et de jours Polyeucte et [Pauline!
CORNEILLE, III, 512.

Le sens de *chance* est encore très sensible, par exemple dans nos expressions *porter bonheur*, *porter malheur*, porter bonne ou *male* chance.

Hippocrate, 213.

historiographe, historien, 30.

hobreau, métaphore empruntée à la fauconnerie, 127. Le hobereau était un oiseau de petite taille. D'après Monet le mot a été employé aussi par métaphore dans le sens d'*apprenti*, *novice*, *peu expérimenté*, *homme de peu de considération entre ceux de sa condition*.

Homère, 158, 185, 186, 190, 228, 275.

homicidio, décapité par les Italiens, *micidio*, 332.

homme et ses diminutifs, *hommet*, *hommelet*, 98.

Petit hommet abat grand chesne.
DE BAÏF, *Mimes*. (G.)

Viens ça, hommelet, de quoi te glorifies-tu, terre et cendre?
CHAVIGNY, *les Pléiades*, 612. (G.)

hommes (proverbes relatifs aux), 204.

homs, cas sujet de *homme*, 209.

hoqueton, étymologie du mot, 209.

Horace, 28, 129, 219, 221, 223, 230.

hoste, 327.

Hugues de Bersi, 198.

humeur, eau, 95 (dans Desportes).

Faute d'humeur, nos choux sont morts
En nos jardins par seicheresse.
BASSELIN, X. (L.

Huom de Meri, 192, 270.

huopo, besoin, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

hyperboles, à propos des avares, 110.

hypocorisme, atténuation, euphémisme, 107. C'est le sens du mot grec ὑποκόρισμα, « terme propre à atténuer une chose blâmable, expression adoucie. » (Bailly.)

i pour *a* dans les mots italiens, 76; — *i* pour *o*, 76; *i* remplacé par *a*, 76; *i* ou *i* + *g* ajouté au commencement du mot, 77; *i* inséré dans le mot, 77; *i* pour *l*, 80; *i* consonne (j) remplacé par *g*, 298; *i* intercalé à l'imitation du français, 307.

iceluy, etc. Voir *Observations grammaticales*, 74.

-illon, suffixe diminutif, 99.

impétrer, obtenir, 148.

Puisque ce sont choses qui roulent encore entre les incertitudes du temps à venir, pourquoi veux-je plutôt impétrer de la for-

tune qu'elle me les donne, que de moi, que je ne les demande point?
MALHERBE, II, 320.

Sur les diplômes universitaires : *Signature de l'impétrant.*

indéclinables (mots) empruntés par les Italiens, 312.

infinitifs italiens sans *e*, 44.

intermission, interruption, intervalle, discontinuation, 348.

Après une longue intermission de ces petits devoirs, qui sont importuns quand ils sont fréquents.
BALZAC, *Lettres*, VIII, 25. (L.)

inveggiare, envier, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

iqui, forme picarde pour *ici*, employée par les Italiens, 325.

ire, colère. 5.

[L'Espagne] Réduite par tant de combats
A ne l'oser voir en campagne,
A mis l'ire et les armes bas.
MALHERBE, I, 51.

isnello, rapide, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258. Le mot est d'origine germanique et se rencontre aussi dans la langue d'oïl, *isnel*. Employé par la Pléiade, *isnel* se trouve même encore chez Desportes, mais Malherbe le déclare « mauvais mot. » Voir Brunot, Thèse, 264.

Isocrate, 28.

italien, mots italiens introduits en français, 21 ; l'italien défigure le latin, 72 : les mots italiens écourtés ressemblent aux mots français, 83 ; lenteur de l'italien, 45 ; sa mollesse, 47 ; composés italiens trop longs, 164 ; mots empruntés par l'italien à notre langue, 253 et suiv.

j remplacé par **g** dans les mots italiens, 298.

ja, déjà, 150 ; emprunté par les Italiens, *gia*, 321. Malherbe le déclare *mauvais mot* : « il est vieil et ne s'use qu'entre les paysans. » Brunot, Thèse, 265.

jamais, emprunté par les Italiens et les Espagnols, *giammai*, *jamas*, 321.

jambe, emprunté par les Italiens, *gamba*, 273.

Jamyn (Amadis), 56.

jardin, emprunté par les Italiens, *giardino* ou *giardin*, 277.

Jean (le roi), 122.

jeter, emprunté par les Italiens, *gittare*, 298.

jeunesse (proverbe sur la), 234.

jeux, métaphores tirées des jeux, 135 et suiv.

joliette, diminutif. 103. Le mot est vieux : *joliet* signifiait *gai*, *joyeux*, *agréable*, ce qui était aussi le sens de *joli*.

Joinville, Joinville, 350.

jouer par dessus la chorde. Voir *chorde*.

jouir, en italien *gioire* ou *gioir*, 278, 302.

jour, en italien *giorno*, 279.

jouste, emprunté par les Italiens, *giostra*, 332.

joye, emprunté par les Italiens, *gioia*, 279.

Judas Macchabee (roman de), 186.

juge, proverbes relatifs aux juges. 209.

juger : Qui trop tost juge, tost se repent. *Proverbe*, 236.

jurement, juron, 173 ; le mot signifiait aussi *imprécation*, *blasphème* et, dans un autre ordre d'idées, *serment*.

jusques à tant que, jusqu'à ce que, expression imitée par les Italiens, 321.

justice, termes appartenant au *faict de la justice*, 148.

Juvénal, 236.

l, remplacé par *r* dans les mots italiens, 74 ; — par *n*, 76 ; — par *i*, 80.

là où, tandis que, 63.

Celui qui vit a plus besoin de la vie, là où celui qui n'est pas né se passe de la vie et de toute autre chose.
MALHERBE, II, 85.

labeure, 211 ; anciennement 3e pers. sing. prés. ind. de *labourer*, travailler. Employé dans un vieux proverbe.

laisser en derrière, ne pas tenir compte de, 337 ; expression imitée par les Italiens, *lasciar adietro*.

lancespessade, empruntée aux Italiens, 353. Le mot est devenu *anspessade*, parce qu'on a pris la lettre initiale pour l'article. L'anspessade était subordonné au caporal.

landa, lande, plaine, emprunté

par les Italiens aux Provençaux, 259.
landier, chenet, 174.
langage, emprunté par les Italiens, *linguaggio*, 278.
Languedoc : *ceux de Languedoc* disent *auc* et *oc* pour *ouy*, 171.
languir, emprunté par les Italiens, 278.
lanier et **lanceret**, 128.
Lanteri, 357.
larron (proverbes relatifs au), 226.
lascher, *lascher la bride*, imités par les Italiens, *lasciar*, 291 et 337.
lassato, lassé, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.
Latini, les Latins, 171.
Latini (Brunetto), 16, 281.
latinier, interprète, *trucheman* (par extension de sens), 198.
Lauduni, *ceux de Laon* disent *auy* pour *oui*, 171.
lavandiere, emprunté par les Italiens, *lavandaia*, 284.
legende, 143.
legier, emprunté par les Italiens, *leggier*, 277.
leurré, expérimenté, littéralement *dressé au leurre*, 112, 126. Encore employé par La Fontaine dans le sens de *rendu habile* :

... Un jeune homme, après avoir en France
Etudié, s'en revint à Florence
Aussi leurré qu'aucun de par delà. (V. 27.)

Nicot : *Leurrer* « ... Par metaphore, c'est desniaiser un homme neuf, et le faire devenir cault et habile, selon ce on dit d'un homme grossier, qu'il n'a pas encores esté leurré. «
lever une pièce d'un métal, l'enlever, 142.
librement, employé avec *franchement*, 166, 196.
lieu, place, 210 (dans un proverbe).

Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu. Boileau, *Art. Poét.*, 1, (L.)

— *Avoir le cœur en bon lieu*, le cœur noble, 194.
ligio, vassal, homme lige, mot provençal, employé par Pétrarque, 250.
ll pour *d* dans les mots italiens, 75.
locutions empruntées par les Italiens, 333.
loger, *dépravé* par les Italiens, *allogiar*, 332.
longues et brèves, en français, 39.
los, louange, 8.

Le plus grand los que l'on donc aux Gracques. Amyot. *Les Gracques et Agis et Cleom.*, 1. (L.)

losenger, **losenges**, vieux mots français empruntés par les Italiens, 262 et 287. *Losenge* a signifié *louange* et surtout *fausse louange, flatterie, tromperie*; *losengier* a signifié *flatter, tromper par des caresses* :

Nos ancestres userent de *barat, guille* et *lozange* pour *tromperie*, et *barater, guiller* et *lozanger* pour *tromper*.
E. Pasquier. *Rech.*, éd. Feugère, II, 107. (G.)

Lotharingi, les Lorrains, disent *ay* pour *oui*, 171.
Louis Ier *le Débonnaire*, 127.
loup (proverbes relatifs au), 183, 219, 222, 243.
Lucain, 24.
luisant, brillant, en parlant des yeux, 93 (dans Desportes).
Machiavel, 344, 345, 346, 357, 358, 359.
madame, emprunté par les Italiens, 280.
main : Une main lave l'autre. *Proverbe*, 230.
mais, davantage, 166.

C'est son parler ne moins ne mais.
Villon. *Grand Test.* (L.)

Nous disons encore : *N'en pouvoir mais*.
— *mais*, emprunté par les Italiens, 321.
maison (Proverbes), 245, 246.
maistre, vient de *magister*, 166.
mal (adj.), mauvais, 239 (dans un proverbe).
maladvisé, atténuation de *fou*, 205. Nicot, comme équivalents du mot *maladvisé*, n'indique que *imprudens, inconsultus, temerarius, improvidus, incautus*.
male (masculus) et *male* (pera), 39.
malheur : Bien est malheureux

qui est cause de son malheur (*Proverbe*), 235.

malinanza, malignité, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

mandes, 354. Voir *mannes*.

mangereau, voleur, pillard, 100.

De nos maugereaux les malices
(Ce dirons-nous) nous esventons.
De Baïf, *Mimes*, III (G.)

man, pour *mano* en italien : ressemble à une forme dialectale française, 84.

maniere, emprunté par les Italiens et les Espagnols, *maniera et manera*, 276.

manifacture, manufacture, fabrication, 140. (Nicot donne *manifacture* et *manufacture*). « C'est la façon de quelque ouvrage faicte à la main. »

mannes ou *mandes*, 354 ; litt. *paniers*, donné comme l'équivalent de *gabions*. *Mande*, panier, est encore employé par O. de Serres.

mantelet, donné comme l'équivalent de *parapet* ou *avant-mur*, 351.

Manuce (Alde), 113, 114, 116.

marastre, 282.

marbrin, dit en ancien français pour *marmoreus*, 186. Ronsard dit encore :

Tout au plus haut des espaules marbrines.
Amours, I, 222. (G.)

marca, marque, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

Marcel II, 31.

marcher (marcher en guerre), emprunté par les Italiens, *marciare*, 356.

marine, métaphores empruntées à la marine, 133.

marinette, pierre d'aimant, 198.

marmor, en italien *marmo* plutôt que *marmore*, 74.

marque ; *forger des mots sur la marque des Latins*, sur le modèle des Latins, 165.

marqueur, celui qui marque les monnaies, 140.

marquez bien ceste chasse. Voir *chasse*.

Martelli, 42.

Martial, 41.

martire, emprunté par les Italiens, 283.

mastin (proverbe relatif au), 203 et 243.

materas, aujourd'hui *matras*, fiole ou vase à col long et étroit. Origine de ce nom, par comparaison avec le gros trait appelé *materas*, 142.

matin, « opposé au soir » et *matin* « dit d'un chien, » 39.

maudict : Il est maudict de l'Evangile qui ha le choix et prend le pire. *Proverbe*, 246.

maudisson (s. m.), ancienne forme de *malédiction*, 246. Le mot devenu familier, se conserve jusqu'au XVIIIe siècle :

Quand je mourrai, les poëtes feront contre moi des épigrammes que les dévots larderont de maudissons. Voltaire. (L.)

mauffait, diable, démon, 197.

Dedens infer n'a diable ne maufé
Que il ne soit de mon grant parenté.
Huon de Bord, 5111. (G.)

mauvais, emprunté par les Italiens, *malvaggio* ou *malvagio*, 279.

Maximilien (l'empereur), 55.

médecine (proverbes relatifs à la), 213 et suiv.

médecins (proverbes relatifs aux), 213, 218.

meffaict, emprunté par les Italiens, *meffato*, 280.

mehain, mal, maladie, 251 (dans un proverbe).

Si je prenois en cure tous ceulx qui tombent en meshaing et maladie, ja besoing ne seroit mettre telz livres en lumiere et impression. Rabelais, liv. IV (*Prol.*)

meliorer, rendre meilleur, 146. L'ancienne langue avait aussi *meliorer*, *meilleurer* :

S'il ne la change et meliore son estat imparfaict. Montaigne, I, 23. (G.)

Elles ne pourroient meilleurer les champs steriles. Palissy, *De la Marne*. (G.)

La terre d'un fond ne s'ennuye point de porter, ny ne s'envieillit point, pourvu qu'elle soit fumee et meilloree.
Paradin, *Hist. de Lyon*, 358. (G.)

mener, emprunté par les Italiens, *menar*, 305.

mensonge, emprunté par les Italiens, *mensogna*, 279.

mentiers, emprunté par les

Italiens, *mentre*, 312; *endementiers*, 312; *mentiers* ou *mentres*, pendant ce temps, paraît être une forme abrégée de *dementiers*, *dementres* (même sens), qui vient peut-être de *dum intra ipsum*, ou de *dum interea*, *dum intra*, *dum interim*, avec l's adverb.

Endementiers avoit eu vogue jusques au temps de Jean Le Maire de Belges, car il en use fort souvent, pour ce que nous disons par une periphrase, *en ce pendant*; Joachim du Bellay dans sa traduction des quart et sixiesme livres de Virgile le voulut remettre sus, mais il n'y peut jamais parvenir. E. PASQUIER, *Rech.*, VIII, 3. (G.)

menuette, 104.

merci, emprunté par les Italiens et les Espagnols, 264.

mercier : A petit mercier petit panier. *Proverbe*, 248.

mescheoir, arriver malheur, 240 (dans un proverbe).

Il n'y a si juste à qui il ne puisse mescheoir. MARG., *Hept.*, LXII. (G.)

meslee, mélange, confusion, 26.

mesmement, surtout, 16, 120, etc.

Une petite taille a de l'incommodité, à ceulx mesmement qui ont des commandements et des charges. MONTAIGNE, III, 41. (L.)

Estienne emploie aussi le mot dans le sens de *même*, 13, etc.

mesnager, v. n., 190 : *il a si bien mesnagé*, il a fait un si bon emploi de ce dont il pouvait disposer.

mesnie, ménage, maison, 225 (dans un proverbe). Le mot désigne les personnes qui sont dans la maison, parents et serviteurs du maître.

Adverti que le roy de Germanie tout asseuré estoit avec sa femme et privee magnie au palais d'Aix. FAUCHET, *Antiq. gaul.*, VIII, 17. (G.)

Le mot avait beaucoup d'autres sens se rattachant à la même idée.

message, messa 20ger, 5 (dans un proverbe).

Sitost comme les messages ouvrirent leurs escrins la où ces choses estoient, il sembla que toute la chambre feust embausmé.
JOINVILLE. (G.)

mestier, besoin, 213.

Ils entendoient tres bien comment il falloit conduire telles brigues, et par importunité de crieries et de voyes de faict, si mestier estoit, obtenir ce qu'ilz vouloient.
AMYOT, *Paul-Emile*, 60. (L.)

mesurés (vers) en français, 40.

métaphore : mots et locutions employés par métaphore, 117 et suiv.

mie, employé comme élément négatif, 230 (proverbe); emprunté par les Italiens, 325.

miel : Trop achette le miel qui sur les espines le lesche. *Proverbe*, 245.

mien, les Italiens disent à notre exemple *mio*, 274.

mignard, gracieux et délicat, 81, 104.

mignardelet, ette, diminutif de *mignard*, 103, 104.

mignarder, **mignardiser**, flatter, caresser, 104.

Il caressoit les petits chiens que on luy mettoit devant et les mignardoit.
H. ESTIENNE, *Apol. pour Herodote*, 238. (L.)

mignardise, ne peut s'accorder avec la gravité, 81; le mot n'a pas d'équivalent en italien, 103.

mignon, **mignonnette**, 103.

mignot, mignon, gracieux, 102; *mignoter*, rendre gracieux *ou* caresser, 104.

... Plus des doucettes voix
Des mignots oisillons ne résonnent les bois.
[DE BAÏF, *Eglogues*, XV. (G.)
Si l'avisay-je au bord d'une claire onde
Qui mignotoit sa chevelure blonde.
[R. BELLEAU, *Berg.*, 1re journ. (G.)
Toy, mignottant ton dormeur de Latmie.
[RONSARD, I. 86. (Mellerio.)

mine, en langage militaire, emprunté par les Italiens, 356.

miraglio, miroir, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 259.

mire, médecin, 251, 252 (dans des proverbes).

Elle a divers noms, répondit Sylvandre, quelques-uns l'appellent orval, d'autres la toute bonne, et nos myres scarlée.
D'URFÉ, *Astrée*. (G.)

mise (être de), métaphore empruntée au *monnoyage*, 145.

moineaux, terme militaire, 351. FURETIÈRE : « En termes de Fortification, c'est un bastion plat basti

au milieu d'une courtine lorsqu'elle est trop longue, et que les deux bastions des angles sont trop éloignés pour se deffendre l'un l'autre. »

Molza, 288, 309.

monnoye, métaphores empruntées à la fabrication de la *monnoye*, 139.

monnoyage, salaire du monnoyeur, 144.

monosyllabes nombreux en français, 82; trop rares en italien, 82; plus agréables dans les mots composés, 162; monosyllabes d'origine gauloise, 196.

monstre, étalage, parade, semblant, 128, specimen, échantillon, 237.

Vous avez beau faire montre d'une vaine intrépidité.
MASSILLON. (L.)

Voilà une petite montre de ce grand commerce de friperie que l'on exerce à la cour.
BALZAC. *De la Cour*, 5e disc. (L.)

moquer (se) : En soy moquant dit on bien vray. *Proverbe*, 223.

morfondre, v a., exposer à l'humidité et au froid, glacer, 216. On admet généralement comme origine du mot *morve fondre*, en parlant des chevaux. *Le froid l'a morfondu*, littéralement : le froid lui a fait couler la morve (Scheler).

mort (proverbes relatifs à la), 212.

mouchet, mâle de l'épervier, 129.

moufle, définition du mot, 142.

moult, beaucoup, signalé comme ancien mot, 178, employé en quelques dialectes, 188.

mouvoir *une question*, soulever une question, 286.

J'ai vu les gens mouvoir
Deux questions.
LA FONTAINE, VI, 137.

Moyse, 200.

mue, *la mue d'une femme*, expression employée par moquerie, 131 ; *tenir en mue*, tenir en cage, 131, employé par métaphore. NICOT : «... Lieu obscur ou cage grande à larges barreaux où on met le Faulcon estant prest à se despouiller de ses pennes jusques à ce qu'il les ait refaites. Ainsi appelée parce qu'il mue dans icelle. On dit aussi par mocquerie la mue d'une femme quand une femme surannée avec drogues corrosives s'est fait consumer la peau du visage, pour s'en faire venir une toute nouvelle et delicate. »

muet, ancienne orthographe de *meut*, 199 (dans une citation).

muraille, emprunté par les Italiens, *muraglia*, 278.

n pour *l*, 78.

Nævius. 121.

naguere, imité par les Italiens, *non ha guari*, 321.

naquet, naqueter, 137. Furetière : « *Naquet*. Vieux mot qui se disoit autrefois d'un valet qui marquoit le jeu, et surtout à la paume, comme l'a remarqué Fauchet... — *naqueter* : Suivre quelqu'un ou lui faire la cour servilement. Il y a bien des gens qui vont *naqueter* à la porte des Grands, pour en tirer quelque présent, quelque secours, quelque protection. Il signifioit originairement, Contester pour des choses légères. » Le mot *naquet* s'est aussi confondu un peu avec *laquais*.

Les autres poetes latins ne sont que naquets de ce brave Virgile.
RONSARD, 584. (L.)

Ils naquettent le tyran pour faire leurs besongnes de sa tyrannie et de la servitude du peuple.
LA BOÉTIE, *Servit. vol.* (L.)

Narcisse, 36.

nature (proverbes sur la), 221.

navré, blessé, 188 (dans une citation).

Cæsar couvrant son visage avec sa robbe abandonna son corps à qui le voulut navrer.
AMYOT, *Brut.*, 20. (L.)

nayf, naturel, 20.

Ils font une mine de duc et d'empereur; mais tantost après les voyez devenus valets et crocheteurs miserables, qui est leur nayfve et originelle condition.
MONTAIGNE, I, 327. (L.)

nayfvement, naturellement, 30.

Son génie [de Voiture] et ce caractère de son esprit est, à ce qu'on dit, très naïvement représenté en la personne de Callicrate. PELLISSON. *Hist. Acad.*, IV. (L.)

nayfveté, naturel, sens exact, 21, 5.

ne pour *ni*. Voir *Observations grammaticales*, 167.
negoces, affaires, 115.

Il l'avoit en si grande privauté receu que rien ne luy celoit des menues negoces de sa maison. RABELAIS, IV, 67. (L.)

negun, aucun, personne, 249 (dans un proverbe).

Jhesu respont moult doucement
Et sanz negun corrocement,
La Pass. du roi Jhesu. (G.)

Neron, 328.
niais, métaphore tirée de la fauconnerie, 126.

Niais est cil [oiseau de chasse] que on a trait dou nif, et que on norrit en son ostel de sa juvente. BRUN. LAT., *Tres*., 201. (L.)

nier, refuser, 245 (dans un proverbe).
noms empruntés par les Italiens en même temps que les verbes correspondants, 285.
nonchaloir (mettre en), négliger, ne pas s'occuper de, expression empruntée par les Italiens, 256.

Comme si pour les obliger à ce devoir nous mettions à nonchaloir tous les autres. MONTAIGNE, II, VII. (G.)

notable, à noter, à remarquer, 314.
nourriture, éducation, 232 (dans un proverbe).

Elle (Rome) a nourri vingt ans un prince [votre fils...
Si vous faites état de cette nourriture,
Donnez ordre qu'il règne.
CORNEILLE, V, 536.

nouvelettes, diminutif employé par R. Belleau, 101.
nouvelière, appliqué à la Fortune, 187.

Ah, dame fortune, tant estes nouvelière.
Comment sçauriez vous mieux representer novatrix latin? FAUCHET, *Orig. de la lang. la p es. franç*. II, v. (G.)

nulli, aucun, personne, 210 (dans un proverbe).

La premiere, dist le beau Pere, c'est que vous n'en parlerez à nully. MARG. *Hept*., XXIII.

o long ou bref, 40; — pour *a*, 76; — pour *e*, 76; — remplacé par *i*, 76; — remplacé par *u*, 76.
oc (langue d'), 171.
œil : A l'œil malade la lumière nuit, *Proverbe*, 213.
offices, en parlant d'armes, d'amours, de chasse, 121.
offusquer, empêcher de voir, aveugler, 51.

Que nostre prudence soit offusquée ou par le sommeil ou par quelque maladie. MONTAIGNE, II, 23. (L.)

-oing (terminaison) devient en italien *-ogno*, 219.
oiseau debonnaire de luy mesme se fait. *Proverbe*, 203.
oisel, ancienne forme de oiseau, 97.
oiselet, diminutif d'*oisel*, 97.
-ole (terminaison) ; les Italiens en abusent. 85.
oltracotanza, outrecuidance, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.
ombroyer, faire ombre, noté comme ancien mot, 187.

Grands haulbiers fueilluz pour ombroyer les passans. D'AUTON, *Chron*. (G.)

-on, suffixe diminutif, 99.
onques, jamais (dans des proverbes), 203.
onta, honte, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.
oprire, ouvrir, id., 260.
or vieux, plus estimé, 146, 216.
oraison (partie d'), partie du discours, 187.
orer, prier, 233 (dans un proverbe).

Si lou orerai saintement.
Passion du Christ. (G.)

ores... ores, tantôt.. tantôt, 53 (dans une citation de Ronsard).

Or ils parlent soldat et ores citoyen.
REGNIER, *Sat*. XI. (L.)

orgoglio, orgueil, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 257.
orgueil (proverbes relatifs à l'), 204, 229; mot défiguré par les Italiens, *orgoglio*, 332.
Orléans prétend parler le meilleur français après Paris, 170.
orthographe (incertitude de l'), 18, 33.
orthographie, orthographe, 18.

C'est encore la raison pourquoy j'ay si peu curieusement regardé à l'orthographie,

la voyant aujourd'huy aussi diverse qu'il y a de sortes d'escrivains. Du Bellay. (L.)

ot, ancienne forme, *eut*, 189 (dans une citation).

-oter, suffixe diminutif employé pour les verbes, 102.

oublier, emprunté par les Italiens, *obliar*, 306.

outrage, **outrager**, empruntés par les Italiens, *oltraggio*, *oltraggiare*, 278, 284, 285.

outre (passer plus), aller plus loin, 159.

Faudra-t-il que nous tenions en suspens ces premières vérités, sous prétexte qu'en passant plus outre nous trouvons des choses que nous avons peine à concilier avec elles.
Bossuet, *Libre arb.*, 4. (L.)

outre plus, de plus, en outre, 170.

Outre plus, quand bien il feust arrivé premier que les autres, peu de sejour y eust il fait sans se rendre odieux.
Lanoue, 552. (L.)

outremontains, donné comme traduction de *oltramontani*, 345. On avait dit avant Estienne *outremontains*, *oultremontains*, *ultramontains*, *outremontans*, *oultremontains*, *ultransmontaines*, *oultremontaigne* (ces deux derniers employés comme adjectifs. (G.)

outrepreux, 187. Nicot : « Qui est plus que preux. »

Combien que je devroye estre oultrepreux en tous les faictz que j'entreprens pour l'amour de celle que j'ayme.
Perceforest, V, 30. (G.)

ouy (langue d'), 171.

Ovide, 23, 50, 213, 220, 221, 227, 228, 233, 234.

paguer, forme dialectale pour *payer*, 298.

pain : de tel pain telle soupe. *Proverbe*, 248.

palefroy, emprunté par les Italiens, *palafren* ou *palafreno*, 262.

palemaigle, jeu italien, 136, Nicot : « *Palemaille*, Videtur nomen habere à palla et malleo, quia revera malleus est quo impellitur globus ligneus. » Monet : « Jeu de maille, de boule, avec le maille. » D'après Furetière c'est la même chose que le jeu de *mail*. Ménage fait dériver le mot de *pila* et de *malleus*.

Il jouoit a la balle a emporter, ou au ballon, ou au pallemaille, qu'il avoit fort bien en main.
Brantome, *Cap. fr.*, Henri II. (G.)

panche, forme picarde de *panse*. 175.

pantois, pantoiser, 122. Nicot : « *Pantois* : Tantost signifie celuy qui halete et est à la grosse halene, comme Ainsi haletant et pantois j'eschappay des voleurs, *Ita fugiendo spiritu penè præfocatus e grassatoribus evasi*. Et tantost signifie la maladie de difficulté d'halene et malaisee respiration, qu'on dit aussi le mal du pantois, *Spiritus præfocatio*. Ce mot est frequent et usité aux faulconniers, qui de cette maladie, quant aux oiseaux de proye, font trois especes, l'une du pantois qui vient à la gorge, l'autre de celuy qui procede de froidure, la tierce qui se congrege aux reins ou roignons. — *Pantoiser*, est travailler du mal du pantois, *Difficili spiritus attractu laborare*, *Præfocatione spiritus laborare*. Qui est avoir la courte halene. Les faulconniers disent *Pantiser* pour le mesme, comme fait F. Jean de Franchises en son 3. livre. Mais Pantoiser est le droict. »

paragoge (mot grec), dérivation, 144.

parangonner, comparer, emprunté par les Italiens, 299.

parapet, terme militaire emprunté aux Italiens, 351.

parastre, 282, s'employait sans idée péjorative :

Un parastre peut bien avoir la garde des enfans de sa femme. *Coust. gen.*, I, 137. (L.)

parattendre, attendre jusqu'à la fin, 192.

Mes tout ce seroit perdu qui ne par atendroit tant que nostres sires y envoiast sa grace.
Guill. de Tyr. *Hist. des Crois.* (G.

paravant, auparavant, 241.

Disant que les Grecs paravant decedez estoyent privez d'un fort grand plaisir.
Amyot, *Alexandre*. (G.

paraventure, emprunté par les Italiens, *peravventura*, 324.

parce que, imité par les Italiens, *perciochè*, 318.

parcidevant, auparavant, ci-dessus, plus haut, 276.

parcroistre, s'accroître, grandir, 64 (dans Vigenère).

Il fault laisser les vices qui sont trop forts et parcreus.
FAUCHET, *Antiq. gaul.*, IV, 20. (G.)

pardonner, emprunté par les Italiens et les Espagnols, 294.

parer les coups ou *parer aux coups*, 352. Il serait plus conforme à l'étymologie de dire *parer aux coups*. Nicot dit *parer aux coups de son ennemi*, et *parer l'escu au devant du coup*. Mais Montaigne disait déjà :

Il faut eschever aux coups que nous ne saurions parer. I, 164. (L.)

parfaire, formé à l'imitation du latin *perficere*, 191.

parfin (à la), à la fin, 318; encore employé au XVIIe siècle :

S'il demeure ici plus longtemps, j'ai peur qu'il n'y veuille estre le maistre tout à fait et qu'il ne nous en chasse à la parfin.
SOREL, *Francion*, 9. (G.)

Paris (langage de) « tient le premier lieu, » 170.

Parisii, les Parisiens, disent *ouy* dans le sens de *ita*, 171.

parler, emprunté par les Italiens, *parlar*, 291.

parlire ou perlire, lire jusqu'au bout, 191.

Et quant li clers ot parleu les lettres.
Liv. de la conq. de la Morée, 66. (G.)
Le 29e jour du mois d'aoust veismes et de mot à mot perleusmes unes lettres du roy. 1435. *Ord.* XVIII, 500. (G.)

parouir, achever d'ouir, 192.

A peine estoient Flament cheu, quant pillart et gros varles venoient, qui se boutoient entre les gens d'armes, et portoient grandes coustilles dont ils les parochioient.
FROISSART, X, 171. (G.)

parolette, diminutif de *parole*, mot court, 343.

partir, partager, 110.

Nous partons le fruict de nostre chasse avec nos chiens. MONTAIGNE. II. 170. (L.)

Encore aujourd'hui : *avoir maille à partir*.

Emprunté par les Italiens, 300.

passer plus avant, aller plus avant, plus loin, 168.

L'Italie passa encore plus avant; l'impiété de l'empereur fut cause qu'on lui refusa les tributs ordinaires. BOSSUET, *Hist.*, I, 11. (L.)

passer qqn docteur, lui conférer le grade de docteur; *être passé docteur*, être reçu, 214.

passevent, appliqué à un cheval, 186.

pastre, de *pastor*, 74; indiqué comme forme dialectale.

pate. farine pétrie, et *pate*, pied d'un chien, 39.

pate et *paté*, 40.

paume (expressions tirées du jeu de), 135 et suiv.

paumoyer, manier, 187.

Il eust mieux sceu chevaucher un cheval, palmoyer une lance, et ferir de l'espee que garder les brebis. *Perceforest*, III, 93. (G.)

payer, emprunté par les Italiens, *pagar*, 298; origine du mot, 298, *dépravé* par les Italiens, *appagar*, 332.

pecher, **peché** et **pecheur** pour *peccare*, *peccatum*, *peccator*, et *pecher*, *pecheur* pour *piscari*, *piscator*, 39.

péchés, **pécheurs** (*Proverbes*), 212.

péculier, particulier, 24.

Voila une grande vertu, si elle n'estoit propre et peculiere aux asnes.
TABUREAU, *Prem. dial. du Démocritic*, 201. (G.)

pecune, argent, 106.

Mes amans fuiront toutes fortes cupiditez, mesmement la concupiscence de la pecune. *L'Amant resuscité*, 109. (L.)

peine : Nul bien sans peine, *Proverbe*, 221. *A peine*, emprunté par les Italiens, *appena*, 323.

pel, ancienne forme de *peau*, 222 (dans un proverbe).

penser : Mal pense qui ne repense, *Proverbe*, 247. *Subst.*, emprunté par les Italiens, *pensier*, 276.

penultime, pénultième, 39.

Et dura jusques au samedy ensuyvant penultime d'aoust. COMM., VI, 11. (L.)

La forme *pénultième* est une forme analogique.

per, particule latine ; son utilité pour former des mots composés, 191.

perattendre (V. *parattendre*).

Perceforest, 209, 233, 239, 250, 265, 266, 268, 269, 358.

perdeur, perdant, 210 (dans un proverbe).

perdre : Qui perd le sien, il perd le sens. *Proverbe*, 233.

perfaict, parfait. 34.

periglio, perigliosa, plus employés par les Italiens que *pericolo*, *pericolosa*, 280.

perlire. Voir *parlire*.

pesanza, pesanteur, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

Pétrarque, 22, 47, 83, 84, 94, 256, 260, 261, 262, 263, 265, 272, 275, 276, 277, 278, 280, 283, 287, 288, 289, 292-97, 299, 301, 302, 306, 309, 311, 313, 314, 315, 317, 319. 321, 327, 334, 335, 343.

Philippe de Bourgogne, fils du roi Jean. 122.

Philippe de Valois, 122.

piacenza, plaisir, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

piaffe, parade, 351.

Il y avoit grande piaffe d'officiers du Louvre. GUI PATIN, *Lett.*, II, 163. (L.)

Picards, leurs proverbes, 176 ; leur prononciation, 176 et 325 ; leur dialecte peut enrichir le langage français, 176.

picardizer, prononcer à la façon picarde, 325.

Pictones, les Poitevins, disent *ouau* pour *oui*, 171.

pié, pied, emprunté par les Italiens, 274.

pieça, il y a du temps, depuis longtemps, 259.

Ayant pieça franchi les quarante ans. MONTAIGNE, II, XVII. (G.)

Origine de la locution : imitation qu'en font les Italiens, 340.

pieds, traces, dans la langue de la vénerie, 126 ; le mot a conservé ce sens.

pille pille (*Proverbe*), pillage, vol, 221. Le mot *pille* signifiait autrefois *pillage*.

Il ne fut jamais que les Gascons n'aimassent la pille. BRANTÔME. Ed. Lalanne VI, 210. (G.

pinçoter, diminutif ou plutôt fréquentatif de *pincer*, pincer souvent et légèrement, 102.

Laissons le discourir, sa barbe pinçoter. REGNIER, *Sat.* VIII.

pinsemaille, avare, 107. NICOT : « Est composé de pinser (qui signifie aussi par translation croquer deniers, *Corradere pecunias*) et maille qui est la moindre espece de monnoye qu'on ait usé, et signifie l'homme ou femme très avare, serreur de quelque petite soumme que ce soit ».

piteux littéralement *sensible à la pitié*, et, par extension, *doux*, *indulgent*, 252 (dans un proverbe).

Comme aux enfans est piteux un bon père. MAROT, IV, 309. (L.)

plaider à, plaider contre, 246.

plaidereau, dimin. péjoratif de *plaideur*, 100.

plaidoyer, plaider, 246.

O homme, qui es-tu, qui plaidoyes contre ton créateur ? CALVIN, *Prédest.*, 199. Ed. de 1552. (G.)

Le mot *plaidoyer* est en effet aujourd'hui un infinitif pris substantivement.

plaidoyeur, plaideur, 210 (dans un proverbe).

plaintif, plainte, 326. NICOT : « Plainte ou plaintif. *Incusatio* ».

Encores qu'il ne s'en face nul plaintif en ce monde. CALVIN, *serm. sur le Deuter.*, 817. ed. 1567. (G.)

plaisant, agréable, 69.

Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu ce qui est si plaisant et si flatteur ? BOSSUET, *Elévat. à Dieu*, 18e *sem.* 22. (L.)

plat (tout à), nettement, tout à fait, absolument, 38.

Il nia le faict tout à plat. AMYOT, *Marcell.*. 2. (L.)

platelle, plat, vase, 53 (dans Ronsard).

Platon, 120.

platte forme, terme militaire emprunté par les Italiens, *piatta forma*, 355.

Plaute, 129, 161, 226, 227, 231, 234, 235, 316.

pleure-plain, avare, 107.

On dit de vous que vous n'estes qu'un pleure-pain, et vostre femme une chiche-face. CHOLIÈRE. *Après-dîn.* 2. (L.)

ployable, qui peut être ployé, souple, flexible, 98.

La raison a tant de formes, est tant ployable, ondoyante. CHARRON. *Sagesse*, I. 39. (L.)

Plutarque, 13.

poetrice, féminin de *poète*, 163.

Proba Falconia excellente poetrice chrestienne. TABOUROT. *Bigarr.* 216, éd. 1584. (G.)

poggiare, « monter jusques au plus haut d'un tertre ». 254.

poggio, élévation, 254.

poietreuse (pièce), étymologie du mot, 144.

pointe (poursuivre sa), métaphore empruntée à la marine, 135. Le mot *pointe* désigne quelquefois le cap du navire. (L.)

Point d'affaire, il poursuit sa pointe jusqu'au bout. MOLIÈRE. *Étourdi*, III, v. (L.)

L'expression équivaut à *aller de l'avant*.

poire (*Proverbe*), 215.

police, organisation politique, ordre établi dans un Etat ou dans une ville : l'équivalent n'existe pas en italien, 148.

policé, *ville bien policée*, bien administrée, bien organisée : n'a pas d'équivalent en italien, 148.

Pollux (Julius), 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113.

Polycrate, 240.

populaire (prononciation) des Français imitée par les Italiens, 281.

por, pour, 189 (dans une citation).

port (venir à bon), métaphore empruntée à la marine, 134.

porte - : mots composés formés avec le verbe *porter*, 158 et suiv.

portechaire, « assez usité en la cour », 159. *Chaire*, dans ce composé, signifie *chaise à porteurs*.

portecharge : Estienne ne craindrait point d'user de ce mot « où la ryme le requerroit », 159.

porteciel, 158. Ronsard l'a dit en parlant d'Atlas : « Atlas porteciel ». — Ed. elzév. V., 276 (Mellerio).

portefaix, 158.

porteflambeaux, moins agréable à l'oreille que *porteflambeau*, 160.

portefleurs, **portefruits**, **portegrains**; H. Estienne trouve douce la composition de ces mots appliqués aux saisons, 163.

portefroid, **portefroidure**, le premier vaut mieux, 162.

porteguerre ; Estienne ne craindrait pas d'user de ce composé pour l'opposer à *portepaix*, 159.

portejour appliqué à l'aurore. 160.

portelabeur ; Estienne le dirait aussi bien que *portepene*, 158.

porteloix, employé par Du Bellay, 159.

portelumière, appliqué au jour, 160.

portelut, **portelyre**; le second est meilleur, 161.

portenseigne, 158 : « Est celuy qui porte le drappeau d'une compagnie de gens de pié ». NICOT.

portepaix, appliqué à un prince pacifique, 159. Anciennement le mot a servi à désigner l'étui contenant la patène, appelée *paix*. (G.)

portepanier, colporteur, 158.

Jongleur, portepanier, et telles autres manieres de gens qui hantent les foires et marchés. R. ESTIENNE, *Thes.*, Circumforaneus. (G.)

portequeue, « assez usité en la cour ». 159. Personne chargée de porter la queue du manteau d'un grand personnage ou la queue de la robe d'une grande dame :

M. le duc de Berry et M. le duc d'Orléans eurent les mêmes portequeue. SAINT-SIMON, 302, 207. (L.)

porter, comporter, 36.

S'ils n'ont pas plus d'esprit que ne porte leur condition. LA BRUY. IX. (L.)

portespee, les deux sens du mot, 159. NICOT « Est celuy qui porte l'espée luy-mesmes, ou celuy qui la porte apres son maistre. *Ensifer*, *Ensiger*. Ainsi le grand Escuyer de France peut estre appelé port'espee du Roy. »

portetable, « assez usité en la cour ». 159. Furetière dit qu'il y avait en la chambre du roi des officiers appelés *portetables*, mais ne dit pas en quoi consistaient exactement leurs fonctions.

Porus, 6.

postposer, mettre après, négliger, 115.

Ce pendant veilles tousjours à la conservation de vostre ville, et postposes tout autres affaires pour ceste cy. *Lett. miss. de Henri IV*, III, 110, 30 déc. 1589. (G.)

poulain (*Proverbes*) 222, 251.

pour ce que, parce que, 19.

J'ai été nourri aux lettres dès mon enfance; et, pour ce qu'on me persuadait que par leur moyen, on p uvait acquérir une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie, j'avais un extrême désir de les apprendre. DESC., *Méth.*, I, 6. (L.)

pourchasser, chercher à atteindre, à obtenir, 115.

L'un receut le royaume sans l'avoir prochassé, et l'autre l'ayant entre ses mains le restitua. AMYOT, *Numa et Lyc.*, 1.

pourprin, de couleur de pourpre, 186. « L'adjectif de pourpre est pourprin ». MÉNAGE, *Remarques* (L.). Ronsard emploie *pourprin*, *pourperet*, *pourperé*, *pourpre*, *pourpré*. (Mellerio.)

poursuivre, continuer, 178.

Mais ne poursuivez point, vous, d'interrom-
[pre ainsi. MOLIÈRE, *Dep.* II. VII. (L.)

pourtant, pour cela, pour cette raison, 10.

Il vou oit bien assommer, mais non pas blecer, et pourtant ne combattoit que de masse. MONTAIGNE, II, 323. (L.)

prattique, employé comme substantif ou comme adjectif, 112. Ronsard emploie *pratique* comme adjectif :

Je suis du camp d'amour pratique chevalier;
Pour avoir trop souffert, le mal m'est fami-
[lier. 230 (L.)

preceller. v. a., surpasser, 30 :

Jalouse des vertus qui gisent en la belle
Qui les hommes en meurs et doctrine pré-
[celle. E. PASQ. (G.)

préjugé, ce qui peut contribuer d'avance à faire pencher le jugement dans tel ou tel sens, 14.

La Chaussée fait de très bons vers, du moins dans le genre didactique; ce n'est pas un bon préjugé pour le genre de la comédie. VOLTAIRE, *Lett. en vers et en prose*, 32 (L.)

premier que, avant que, avant de, 30. Voir *Observations grammaticales*, 169. On trouve aussi *premièrement que* : *premièrement que l'autre*, avant l'autre, 310.

prendre, recevoir, 229.

preparatif : Nostre langue a un plus grand préparatif à l'éloquence. 10 : est mieux faite pour, a plus de ressources, plus de commodités pour l'éloquence.

pres, emprunté par les Italiens, *presso*, 325.

prester aide, secours, moins usités que *donner aide*, *secours*; empruntés par les Italiens, 338.

presupposer, supposer préalablement, 170.

Pour entrer dans mon sujet, je présuppose ici... ce que la foi nous enseigne. BOURDALOUE. *Carême*, III, *Résur. de J. C.*, 309. (L.)

preud'homme, vaillant homme, emprunté par les Italiens, *prode huomo*, 258.

primeface (**de**), à première vue, tout d'abord, 3.

Restoit sans plus d'y disposer la femme :
De prime face elle crut qu'on rioit.
LA FONT., *Mandrag.* (L.)

primerain, précoce, en parlant « de quelque fruict », 178. Le mot *premerain* a eu tout d'abord le sens général de *premier*.

primiero, plus employé par Pétrarque que *primo*, 261.

procéder à, être en procès avec, 246 (dans un proverbe). L'expression *procéder contre* est restée avec le sens de *poursuivre en justice*.

Le parlement devoit procéder contre moi avec la dernière rigueur. J.-J. ROUSSEAU, *Confessions*, XI. (L.)

— *procéder de*, venir de, 2 ; dériver de, 285.

Vous voyez donc, Monsieur, d'où procède son mal ? REGNARD, *Fol. amour.*, III, VII. (L.)

prochain, proche, voisine, 170.

De son appartement cette porte est prochaine, RACINE, II, 374.

prochaineté, parenté, 244.

Celui qui s'est porté heritier par benefice d'inventaire peut se porter heritier absolu,

et y sera receu en son rang de prochaineté. *Cout. de Norm.*, Nouv. cout. gén., IV, 34. (G.

procuraceau. 100,

procurer, prendre soin de, 115.

Il ne se peut faire qu'une ame fidele, estant touchée de l'horreur du jugement de Dieu, ne procure à se punir soy mesme.
CALVIN, *Inst.*, 472. (L.)

prode, vaillant, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

promptitude, aptitude, facilité, 13.

J'ai perdu par desaccoutumance la promptitude de m'en pouvoir servir [du latin] à parler. MONTAIGNE, III, 39. (L.)

propos, sujet, 132.

Il se jette à côté, se met sur le propos
De Castor et Pollux.
LA FONT., *Fab.*, I, 14. (L.)

proses, au pluriel, 260.

prou, beaucoup, 237 (dans un proverbe).

Prou est un vieux mot françois pour dire assez, dont plusieurs usent encore en parlant, mais il ne vaut rien à écrire.
VAUGELAS. Ed. Chassang. II, 465.

provençaux (mots) empruntés par les Italiens, 253 et suiv.

proverbes, 201 et suiv., jusqu'à 252.

pt, remplacé par *tt*, 81.

pu, nourri, repu, 54 (dans une citation).

Publius Mimographus, Publius Syrus, 220, 227, 232, 235, 236.

puet, anc. orthog. de *peut*, 199 (dans une citation).

puis, ensuite (placé après le verbe). 240. Le sens de *puis* s'était cependant beaucoup affaibli, puisque l'usage, constaté par Nicot, s'était introduit de le renforcer du mot *après*. Estienne dit déjà *puis après*, 173.

puisque, depuis que, 269 (dans une citation). Au temps d'Estienne *puisque* n'avait probablement plus que le sens causal. C'est le seul qui soit indiqué par Nicot.

pute, **putain**, 181. Il y a le même rapport entre ces deux formes qu'entre *nonne* et *nonnain*, *Eve*, *Evain*, etc. Voir Brunot, *Grammaire*, p. 243. *Pute*, comme *garce*, n'avait primitivement aucun sens défavorable et signifiait simplement *jeune fille* (V. Littré et Scheler). Mais l'idée péjorative s'est introduite dans ce mot beaucoup plus tôt que pour le mot *garce*.

Pyrrhus, 55.

Pythagore, 28.

quadrello, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

quant (pron. ind.) : *toutes et quantes fois*, 145.

quant et quant. Voir *Observations grammaticales*.

quarreaux, 141. MONET : « Quarreau, pièce de metal taillée d'un lingot, au roüele, ou au quarré, an pentagone, an hexagone, travaillée par l'ouvrier pour an faire une espèce de monnoie. »

que, comment les Italiens imitent les Français dans l'emploi du mot correspondant, *che*, 315.

queux, pierre à aiguiser, 29.

La pierre queux ou affiloire fait trancher le rasoir et ne tranche pas.
LA MOTHE LE VAYER, *Dial. d'Or. Tubero*. (L.)

quiert, 3e pers. sing. prés. ind. de *quérir*, 224 (dans un proverbe).

quitter, tenir quitte, 212 (dans un proverbe).

Ne devaient-ils pas se tenir bien heureux que mon ambition ne leur coûtât pas davantage. On ne les pouvait quitter à meilleur marché.
FONTEN. *Dial.* 1er, *Morts anc.* (L.)

— *quitter*, céder, abandonner, 289.

J'aurois même regret qu'il me quittât l'empire. RACINE, I, 449.

r pour *l* dans les mots italiens, 74 ; — remplacé par *d*, 75 ; — remplacé par *t* ou *tt*, 74 ; — intercalé dans un mot, 75.

racledenare, avare, racle-denier, 107. Gui Patin emploie *raquedenare*, mais dans un sens peut-être différent du sens indiqué par L. Feugère : *qui eradit, corradit denarios*, celui qui rogne les deniers. Furetière indique un autre sens : « Raquedenare. Terme populaire qui se dit des gens fort avares qui veulent arracher jusqu'au dernier denier d'une personne, qui ne luy

voudroient pas quitter le moindre denier. »

racler et bander (c'est à), métaphore tirée du jeu de paume, 136. *Racler*, c'est enlever la balle pendant qu'elle roule, avec la raquette ; *bander* c'est « enlever, jetter par dessus les murs ou dans les filets une balle que ceux du parti opposé ont mise sous la corde. » FURETIÈRE.

raconter, emprunté par les Italiens, *raccontar*, 285.

raire, raser, 230, 234 (dans des proverbes).

Il ne feit raire que le devant de sa teste seulement. AMYOT, *Thesee*. (G.)

raison (par), de droit, justement, naturellement, raisonnablement, 168.

Le royaume de France qui par droite succession de proismeté devoit estre siens par raison. VAT., V, 322. (G.)

ramée (selve), sylva opaca, 189. *Ramé* signifie *touffu* :

De toutes les forests le branchage ramé.
RONSARD, Ed. elz., V, 140. (G.)

randon, randonner, impétuosité, courir impétueusement, 187.

D'une grand violence et d'une aspre randon. VAUQ. *Art Post.*, III. (G.)
Il picque apres luy tant que son cheval pouvoit randonner. *Percef rest*, III, 91. (G.)

rapporter à, rapprocher de, comparer avec, 237.

rarité, rareté, 208.

rat, mot emprunté par les Italiens, 284.

rayaux, définition du mot, 141 ; *jeter en rayaux*, 141.

rayer, signifiant autrefois *couler*, 187.

Avant que l'enfant tète, il sera bon luy faire rayer un petit de laict en la bouche.
PARÉ, XVIII, 19 (Ed. MALGAIGNE). (G.)

rayonné. rayé, 141.

-reau, suffixe diminutif, 100.

rechausser, 141. FURETIÈRE : « En terme de Monnoye et d'Orfevrerie, c'est rebattre une pièce de métail, afin de la rendre plus épaisse et de moindre volume... La cinquième façon qu'on donne aux monnoyes au marteau est de les *rechausser*, c'est-à-dire arrondir et rabattre les pointes des carreaux. »

recommancer, emprunté par les Italiens, *ricominciar*, 285.

recommander, emprunté par les Italiens, *raccommandar*, 300.

récompense, compensation, 77.

Si Vasquez n'oblige pas les riches de donner l'aumône de leur superflu, il les oblige en récompense de la donner de leur nécessaire. PASCAL, *Prov.*, XII. (L.)

récompenser, compenser, 11.

Brancas m'a écrit une lettre si excessivement tendre qu'elle récompense tout son oubli passé. SÉVIGNÉ, 19 juillet 1671. (L.)

réconforter, emprunté par les Italiens, *riconfortar*, 292.

recors, *bien m'en recors*, 122 (dans une citation). Je ne vois aucun verbe auquel puisse se rattacher cette forme. Peut-être H. Estienne, citant de mémoire, a-t-il dénaturé le texte. On pourrait lire : *j'en suis recors*. *Recors* signifiait *qui se souvient* :

Mais en estant de son dire recors
Vous ne craindrez ceux qui tuent les corps.
CL. MAROT. *Serm. du bon Past.* (G.)

recouvrer, emprunté par les Italiens, *ricoverar*, 285.

recueil, accueil, 9.

Parce que l'esternuement vient de la teste nous luy faisons cet honneste recueil.
MONTAIGNE, IV, 2. (L.)

réduire en prison, amener, faire entrer en prison, 93 (dans une citation).

regard, *pour le regard de*, quant à, 324.

Les sages disent que pour le regard du sçavoir, il n'est que la philosophie, et pour le regard des effets que la vertu, qui...
MONTAIGNE, I, 290. (L.)

— *pour un regard*, sur un point, d'un côté, 9.

— *pour ce regard*, relativement à cela, en considération de cela, pour cela, 139.

regarder, emprunté par les Italiens, *riguardar* et *risguardar*, 327 et 332.

régime, Proverbes relatifs au bon régime, 213.

reina, reine, plus fréquent en italien que *regina*, 280.

reintegrande, 350; terme de jurisprudence : « Action possessoire par laquelle une personne est remise en jouissance d'une chose dont elle avait perdu la possession. » (L.)

relicher, 55 (dans une citation). Nicot indique le mot et le traduit par *relingere*.

reliques, restes, 167. VAUGELAS : « C'est très bien parler français que de dire *les reliques du naufrage, les reliques d'une armée défaite*, et autres semblables. » Vaugelas préfère *reliques* à *restes* « qui est trop commun parmi la lie du peuple. » ED. CHASSANG. II, 395.

remaint, 3e pers. sing. prés. ind. de *remanoir*, rester, demeurer, 251 (dans un proverbe).

remembrer (se), se remettre en mémoire, emprunté par les Italiens, 75, 254. L'ancienne langue employait *remembrer* comme verbe actif, *rappeler*, ou comme verbe neutre, *se rappeler*, et comme verbe réfléchi. On disait aussi *il me remembre* comme *il me souvient*.

remettre au-dessus, remettre en usage, 348. L'emploi de *au-dessus* était beaucoup plus varié qu'aujourd'hui. On disait, par exemple, *venir au-dessus de ses ennemis* pour *triompher de ses ennemis*.

rempart, emprunté par les Italiens, *riparo*, 355.

remuement de mesnage, remue-ménage, trouble, bouleversement, 17.

renard (proverbes relatifs au), 242, 243.

rencontre, *bonne rencontre*, bonne chance, 3. Le mot signifiait *conjoncture*, *occasion*, *hasard* :

Ce ne fut que par rencontre qu'ils entrèrent dans la Médie.
BOSSUET. *Hist.*, III, 3. (L.)

renforcer, emprunté par les Italiens, *rinforzar*, 285.

renommée (*Proverbe*), 236.

repaire, logis, 255. Le mot, subst. verb. de *repairier*, signifiait d'abord *retour dans la patrie*, *dans la demeure*, et *demeure*, sans idée péjorative :

Li empereres aproismet son repaire.
Ch. de Roland, 661. (G.)

repairer, « loger en quelque lieu et y faire sa demourance », 255. Le verbe *repairier* (repatriare), a signifié *revenir dans son pays*, *revenir*, *séjourner*.

En France ad Ais bien repairier devez.
Rol. 135. (G.)

Esprits maudits des infernalles ombres,
Qui repairez ceans soir et matin.
LARIVEY, *Esprits*, III, II, (G.)

repos, emprunté par les Italiens, *riposo*, 278.

reposer, emprunté par les Italiens, *riposar*, 285.

requeste (de), qui est très demandé, qui est rare, difficile à avoir, 146. NICOT : « Requeste, c'est pourchas de quelque marchandise qui est requise et remandée de plusieurs. Comme, le bled n'est pas de requeste cette année. »

respargner, épargner, emprunté par les Italiens, *risparmiar*, 308. NICOT : « Respargner. *Parcere*, *Reparcere*. »

ressouvenir, emprunté par les Italiens, *risovenir*, 301.

retardement, retard, 11.

Le roi qui n'avait point encore éprouvé de revers ni même de retardement dans ses succès, croyait qu'une année lui suffirait pour détrôner le czar.
VOLT. *Charles XII*, 3. (L.)

retirer la bride, emprunté par les Italiens, *ritrarre la briglia*, 337.

retors employé au sens propre, 55 (dans une citation) :

Les uns avoient les perruques couvertes
D'un large pampre aux grandes fueilles [vertes,
Aux nœuds retors des zephyres soufflez.
[RONSARD. *Franc.*, I,

retourner, emprunté par les Italiens, *ritornar*, 285.

retranchées (lettres) dans les mots italiens, 77, 295.

réveiller, emprunté par les Italiens, *risvegliar*, 285.

Rhesus, 186.

Rhodomont, 55.

ribaudequin, 350 : FROISSART : « Iceulx ribaudequins sont trois ou quatre petits canons rangiez de front sur haultes charrettes en manière de brouetes devant sur deux ou quatre roes bandees de fer à tout longz picques de fer devant

en la pointe. » (G.) Dans un passage de Fauchet, cité par Godefroy, le mot paraît être pris comme synonyme d'*arbaleste de passe*. Mais tous les exemples s'accordent avec la définition donnée par Froissart.

riche : Nul n'est si riche qu'il n'ait mestier d'amis. *Proverbe*, 207.

richesse du français, 104 et suiv.

rien, son ancien sens, *chose*, 201 et 322.

Ne croyez donc pas que ce bon roy vous envoye tant d'ambassadeurs, et vous face envoyer ces bons personnages legats du S. Pere n autre intention que pour vous faire croire qu'il vous ayme sur toutes riens. *Sat. Men.*, Harang. de Pelvé. (G.)

— Où il n'y a rien le roy perd son droict. *Proverbe*, 235.

rifler, voler, piller, rafler, 129. Nicot : « *Rapere*. On n'y a laissé ne rifle ne rafle. *Omnia cum pulvisculo*.

rive, emprunté par les Italiens, *riva*, 286.

roideur (de), fortement, énergiquement, vivement, 64.

Des chevaux courans de toute leur roideur. Montaigne, I, 358.

romman, sens du mot, 72. Presque partout, H. Estienne emploie le mot pour désigner soit les ouvrages écrits en vieux français, soit les écrivains eux-mêmes. C'est ainsi que l'employaient ses contemporains :

Te faudroit voir tous ces vieux romans et poetes françois. Du Bellay. (L.)

Ronsard, 51, 52, 54, 55, 299.

Rose (Roman de la), 269.

rossignolet, 100. Ronsard dit aussi :

Le chantre rossignolet
Nouvelet
Courtisant sa bien aimée. (L.)

roussin, emprunté par les Italiens, *ronzino*, 293.

route, 135, Estienne se demande « si la terre l'a pris de la marine ou bien elle de la terre. » C'est la seconde supposition qui est juste : *via rupta*, voie faite en rompant la forêt ou le sol. (Scheler).

routes. 125. Nicot : « Routes en pluriel, ce sont en venerie les erres de toutes bestes mordantes, tout ainsi que trasses, les erres des bestes rousses. »

routier (vieil), homme qui connaît les chemins, qui a beaucoup de pratique (Scheler).

Routier (Le grand), 135.

rudesse des mots italiens écourtés, 83.

ruer les grands coups, 37. *Ruer* signifie *jeter avec force*, ruer de grands coups, *donner de grands coups*.

Il avoit rué plusieurs coups de bastou sur la teste d'un nommé Thomas.
25 août 1583. (G.)

ruisselet, 101. Le mot est ancien :

Ki sumes d'aigues ruscelet.
Landri de Waben, Expl. du *cant. des cant.* (G.)

rustre, employé pour désigner des soldats, 348.

D'autres les ont appelez rustres, ainsi que nous lisons dans le roman de M. de Bayard, que M. de Bayard dit à ses rustres, appellans ainsi ceux auxquels il commandoit. Brant. *Cap. fr.* (L.)

rut ou *ruit*, 125. Nicot donne les deux formes.

ryme, origine du mot, 42.

s à la fin des mots français, 208 ; ajouté au commencement d'un mot italien, 297.

sac (*Proverbes*), 217, 248.

sacre, sacret, 128 ; *sacre* employé par métaphore, 182.

Ce maréchal de Joyeuse était une manière de sacre et de brigand, qui pillait tant qu'il pouvait. Saint-Simon, 278, 6. (L.)

sade, sadinet, sadinette. 103 : *Sade* signifiait *gracieux*, *charmant* :

Je l'ayme de propre nature.
Et elle moy, la doulce sade.
Villon, *Grand Test.* (G.)

Autant qu'une plus blanche il aime une brunette,
Si l'une a plus d'esclat, l'autre est plus sadinette. Regnier, *Sat.* VII. (G.)

sage (*Proverbes*) 206, 237 ; — emprunté par les Italiens, *saggio*, 279.

sagesse (*Proverbes*). 206, 228.

sainct (*Proverbes*), 233, 249.

Sainctes-Croix (cardinal), 31.

saison, emprunté par les Italiens et les Espagnols, *stagion* et *sazon*, 275.

Salerne (école de), 214, 215.

sang : Il ha du sang aux ongles. *Proverbe*, 248.

Sannazar. 91. 275, 281.

sans, sans faute, empruntés par les Italiens, *sanza*, *sanza fallo*, 326.

santé (proverbes relatifs à la) 213, 236; mot emprunté par les Italiens, *santa* ou *sanita*, 280.

Sarpédon. 30.

sarrazinesques. 346. C'est le même mot que *sarrasine*. Dans le passage de Machiavel, le mot a sans doute reçu la désinence si fréquente en italien. Comme terme de fortification, le mot désigne la herse que l'on abaissait pour défendre l'accès d'une porte.

saulvage, emprunté par les Italiens, *selvaggio*, 278.

saulve (mettre en), serrer, expression picarde imitée par les Italiens, 339. *Sauve* est le substantif verbal de *sauver*. On a dit aussi *sauvement* et *sauveté*.

sauteler, faire de petits sauts, sautiller, 53, 102. Le mot, encore employé au XVIIe siècle a été repris de nos jours.

Un nain qui... sautelait de saillie en saillie. V. Hugo. *N. D. de Paris*, IV, II, (G.)

sauter de la poesie en la braise (*Proverbe*), 183.

scannevole, 20 et 87.

scarpe, terme militaire emprunté aux Italiens, 351. Le mot est devenu en français *escarpe* et désigne la muraille qui règne au-dessus du fossé du côté de la place.

science (*Proverbes*) 207.

scoscendere, éclater, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

se, en italien, équivaut à *si* en français, 313.

seconder qqn, être le second, venir après lui, 30 :

Pour ne se pas vouloir demettre jusques à seconder seulement un homme romain, qui auroit esté son beau-pere, et au demourant pouvoir estre le premier de tous les hommes. Amyot, *Pomp.*, 107. (L.)

seigneuriage, 144. Ce mot qui avait signifié *seigneurie*, *puissance* s'est d'assez bonne heure spécialisé dans le sens indiqué par H. Étienne. Il s'est conservé jusqu'à la Révolution :

Le droit de seigneuriage, ou le revenu fondé sur la fabrication, est-il nécessaire, est-il raisonnable? Mirabeau. (L.)

seigneurial, digne d'un seigneur, majestueux, noble (appliqué à une façon de parler), 43. Nicot n'indique pas ce sens figuré du mot. Rabelais, à propos de certaine invention de Gargantua enfant, lui faisait employer ce mot plaisamment :

J'ay inventé un moyen le plus seigneurial, le plus excellent, le plus expedient que jamais feut vu. I, XIII.

seigneurie, domaine, 138. Nicot traduit le mot *seigneurie* par *ditio*, *imperium*, *dominatus*, et le sens du mot français paraît n'avoir pas été moins large que celui du mot *ditio*. Il désignait aussi bien la terre seigneuriale que la puissance du seigneur.

selve, forêt, *selve ramée*, forêt touffue, 189.

Puis s'en va à la tour, si l'a plus tost rampée
K'escurieus n'ait kesne en la selve ramée.
(*Fierabras*, 3061. (G.)

Selve (de) 31.

sembler, emprunté par les Italiens, *sembiar*, 285.

sens des mots, souvent différent dans les dialectes, 179, et dans l'ancienne langue, 200.

sensals, courtiers, 334. Le mot *sansal* a désigné des agents de banque ou de change, et, dans le Midi, des intermédiaires entre le vigneron et le marchand.

sentence, pensée, idée, 210.

sentier, emprunté par les Italiens, 277.

sentinelles, emprunté aux Italiens, 315.

sergent, serviteur, 200.

Philippe le Conquérant les chassa de France (les Juifs) et confisqua leurs biens immeubles, parce qu'ils avoyent des sergents et chambrieres chrestiennes.
Bodin, *Repub.* I. 5. (G.)

serredenier, avare, 107.

serremiettes, avare, 107.

serres (tenir en ses), employé par métaphore, 130.

servage, emprunté par les Italiens, *servaggio*.

service (*Proverbe*).

sevrare, séparer, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

si est-ce que, 39; *si faut-il*, 195; le mot *si* conserve dans ces locutions son ancien sens, *pourtant*.

Et encore qu'il y ait en l'homme autre chose que la raison, si est-ce néanmoins qu'elle est la partie dominante.
BOSSUET, *Pens. chrét.*, 33, (L.)

Jamais de son pays ne viut lettre de change,
Et quoiqu'il mange peu, si faut-il bien qu'il [mange. REGNARD, *Le Bal*, 13. (L.)

sien (le), son bien, 233 (dans un proverbe).

Ne point mentir, être content du sien,
C'est le plus sûr.
[LA FONT., *Fab.*, V, 1. (L.)

Siennois, leur bonne prononciation, 70.

sing, cloche, dans *toquesing*, 179.

sinon que. Voir *Observations grammaticales*, 174.

sion, 244 (dans un proverbe). NICOT : « Un *Sion* est jecton d'arbre long d'un pied ou d'une coudée, qu'on plante en terre, *talea, taleæ*.

smagare, consterner, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

sobriété, recommandée par les proverbes, 217.

Socrate, 27.

soggiorno, séjour, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 257.

soldats appointez. Voir *appointez*.

soleiller, se promener au soleil, 178. Le verbe a signifié surtout éclairer, briller (en parlant du soleil), exposer au soleil; *soleillé* signifiait *ensoleillé* :

Les costeaux soleillez de pampre sont [couvers. J. DU BELLAY, *Regrets*. (G.)

solia, avait coutume, emprunté aux Provençaux, 261.

songecreux, 156. Le mot n'a plus son ancien sens qui était à peu près *songefinesse* ou *songemalice*. Dans Montaigne, il a déjà un sens plus rapproché du sens moderne :

Je suis de moy mesme non melancolique mais songe-creux. I, 77. (L.)

songefinesse, 161; **songemalice**, 156; NICOT : « Un Songemalice, *Cacomechanos*. » Le mot se trouve aussi dans Cotgrave, Monet, etc.

songenouvelle. H. Estienne forgerait volontiers ce mot, 161.

songneux, songneusement, soigneux, soigneusement, 107, 38. Les formes nasales étaient très usitées avant le XVIe siècle.

sonnet, antérieur à l'italien *sonnetto*, 22.

Sophian (Michel), 13.

sot, sottise; les Italiens n'ont pas de mots équivalents, 343.

soufflet au roy (bailler un), 147. Cet emploi métaphorique de la locution est encore mentionné par Furetière. Le droit de battre monnaie étant un des principaux attributs de la souveraineté, la locution s'explique facilement.

soulas, joie, plaisir, divertissement, 267. Le mot, devenu d'un emploi rare, a pris plus tard un sens voisin de *soulagement*, *consolation*.

Vain et foible soulas en un coup si [funeste. CORNEILLE, I, 461.

Corneille a écrit plus tard : *foible soulagement*.

soulasser, soulassier, 267, 287; réjouir, amuser; *puis* consoler; *se soulasser* est encore employé au XVIe siècle dans le sens de *se divertir* :

Vas y tout seul te soulasser.
BAÏF, *Egl.*, XVIII. (G.)

souldoyer, vieux mot signifiant *soldat*, 348. NICOT : « Souldoyer se prend es vieux romans pour souldat recevant souldée. »

Bien en porrat luer ses soldeiers.
Rol., 32. (G.)

souloir, avoir coutume, 327. LA BRUYÈRE, *De quelques usages* : « L'usage a préféré dans les verbes... *être accoutumé* à *souloir*. » Le mot est déjà condamné par Vaugelas, (édit. Chassang, I, 388).

souris, mot emprunté par les taliens, 284.

soustenement, resté terme de procédure, est déjà employé comme tel, par métaphore, par Henri Estienne, 28. Il s'emploie aussi comme terme de maçonnerie, et son emploi dans ce sens remonte très loin.

souvenir, emprunté par les Italiens, *sovenir*, 301; détourné de son sens, 331.

souvent, emprunté par les Italiens, *sovente*, 319.

souventesfois, maintes fois.

L'un perd souventefois ce que l'autre conserve. MAIRET, *Sophon.*, IV, IV. (L.)

sovente, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

soventemente, 319.

ss pour *x* dans les mots italiens, 81.

suçoter, employé par R. Belleau, 102.

Suétone, 197.

suffisance, ce qui suffit, 237 (dans un proverbe); *suffisance de nostre langue*, 7 : son aptitude à l'éloquence, *au bien dire*.

sujet à preuve : qui a besoin de preuve; 184. Nous disons d'une façon analogue *sujet à caution*.

superdiminution, 98.

superlatifs en italien et en français, 87.

surattendre, 203.

surmonter, surpasser, 18; vaincre, 95 :

Quelle neige a tant de blancheur
Que sa gorge ne la surmonte?
MALHERBE. (L.)

Je suis vaincue et surmontée par une inclination qui m'entraîne malgré moi.
LA FAYETTE. *Princ. de Clèves.* (L.)

surmonter, emprunté par les Italiens, 285.

sursomme, surcharge, 247 (dans un proverbe). Le même proverbe est cité sous plusieurs formes par Godefroy.

suspens, adj., en suspens, dans l'incertitude, 116.

La plus penible assiette pour moy, c'est d'estre suspens es choses qui pressent.
MONTAIGNE, III, 47. (L.)

syllabes retranchées dans les mots italiens, 77; ajoutées, 332.

syncope, suppression de lettre, 292.

syncoper, retrancher une lettre, 182.

synonymes, 166.

Syrus. Voir *Publius mimographus*.

t remplacé par *d* dans les mots italiens, 76; — *t* ou *tt* pour *d*, 74.

tabarro, emprunté au français, 312.

Tacite, 57, 59, 82, 291, 328, 336.

talent, signifiait autrefois *volonté*, 258. NICOT : « C'est grand desir, combien que soit aussi simplement desir, et qu'on die : J'ay grand thalent de te festoyer. Ce mot est fort usité es païs de Languedoc et Provence. »

talento, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

talut ou *talus*, 358. Nicot donne encore les deux orthographes.

tant pour tant, toutes proportions gardées, 237.

Il est certain que les desbordemens n'ont esté tels à beaucoup pres en toutes sortes d'exces et superfluitez, tant pour tant, au commencement de l'aage du monde, qu'on les a veus vers le milieu, et qu'on les veoit maintenant vers la fin. H. ESTIENNE, *Apol. p. Herodote*, II. (G.)

tantost, emprunté par les Italiensi *tantosto*, 320.

taquin, avare, 106.

Les courtisans estimoient Louis XII un taquin pour estre plus retenu en ses dons.
E. PASQUIER, *Lett.*, XII, VI. (L.)

tastons (à), emprunté par les Italiens, *à tentone* ou *a tantone*, 339.

tel, proverbes commençant par ce mot et exprimant un similitude, 225.

tellement, signifiant non pas *à tel point*, mais *de telle façon*, et pouvant servir même à introduire une restriction, 154, 228, 345, 170.

Ceux qui se donnent tellement à Dieu qu'ils ont toujours un regard pour le monde.
BOSSUET, *Panég. Saint-Joseph.* (L.)

tempestatif, s'emploie par métaphore, 134. Au sens propre :

Vens tempestatifz et oraiges
Luy ont occis ses enfans tous.
Mist. du Viel Test., 37371. (G.)

tempre, **tempremeure**, 178. *Tempre* signifiait *tôt, de bonne heure*; Godefroy ne donne pas *tempremeure*.

Que faites vous si tempre levé?
Colloquia cum dictionariolo sex linguarum, Anvers, 1588. (G.)

tenant, **trop tenant**, avare, 106.

On le disoit fort tenant en sa despense.
BRANTÔME, *Grands capit. estrang.*, I, VI. (G.)
Il se monstroit trop tenant et roide pour le fisc. FAUCHET, *Antiq. Gaul.*, V, 2.

tendre et ses diminutifs, *tendret*, *tendrelet*, 98.

Une avette sommeillant
Dans le foud d'une fleurette
Lui piqua la main tendrette.
RONSARD, Ed. Elz., II, 71 (Mellerio).
Ses pieds sont tendrelets.
DU BELLAY, IV, 73. (L.)

tenzona, tansement, action de *tanser*, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

terayeul, trisayeul, 157.

Térence, 220, 235.

terminaisons italiennes, leur monotonie, 66.

terroir, sol, territoire, 63 (dans Vigenère).

testard, têtu, entêté, 175.

Gripus, orgueilleux, testars.
Gloss. de Satins. (G.)

teste, emprunté par les Italiens, *testa*, 273. *Avoir en teste*, avoir pour adversaire, 27.

Dans cette terrible journée où le ciel sembla vouloir décider du sort de ce prince, où, avec l'élite des troupes, il avoit en tête un général si pressant.
BOSSUET, *Condé*. (L.)

Tibulle, 226.

tien : J'aime mieux un tien que deux tu l'auras (*Proverbe*), 235.

tiercelet, employé par métaphore, 128.

Nous nous tenons descouverts bien loin autour d'eux [les princes], et autour de cent autres, tant nous avons de tiercelets et quartelets de roys.
MONTAIGNE, I, 338. (L.)

tigneux, 252 (*Proverbe*).

tire-tire, 248 (*Proverbe*). Godefroy dit que d'après Scheler, *tire tire* signifie *peine et misère*. Cependant la locution faisant pendant à *pille pille* peut nous faire penser à un autre sens. Nous avons l'expression *voleur à la tire*. Dans l'historique de Littré, on trouve *tire à tire* et *tire et tire* signifiant *vivement, tout de suite*.

tirer, emprunté par les Italiens, 293.

Titinnius, 228.

tocsin, origine du mot, 179.

tomber de fièvre en chaud mal, *Proverbe*, 183.

tombereau, semble être du dialecte parisien, 176.

Tomitano, 18, 43, 83, 169, 255.

tonsure (gentilhomme à simple), 128. FURETIÈRE : « Un benefice à simple tonsure est un benefice qui se peut posséder par un enfant de sept ans qui a seulement la tonsure ». Par analogie avec un ecclésiastique à simple tonsure, qui n en est qu'au premier degré, on a dit *gentilhomme à simple tonsure* pour un petit gentilhomme :

Il trouva un gentilhomme romain fort à simple tonsure, qui avec de l'argent s'étoit fait faire prince par le pape.
SAINT-SIMON, 53, 110. (L.)

toquer, toucher *ou* frapper, 179. C'est une forme dialectale de *toucher*. Littré indique comme encore usitée la locution : *Qui toque l'un toque l'autre*, qui offense l'un, offense l'autre.

tort, *avoir grand tort*, emprunté par les Italiens, 336.

Toscane, pureté du langage toscan, 70.

tost, emprunté par les Italiens, 319.

touaille, emprunté par les Italiens, *tovaglia*, 284. Le mot signifiait *nappe, serviette*, et désignait spécialement un linge pour s'essuyer les mains. NICOT : « Touaille à mains, *Mantile*. »

touche : A la touche on esprouve l'or. *Proverbe*, 234.

tournoy, emprunté par les Italiens, *torniamento*, 358.

Tours, prétend parler le meilleur français après Paris, 170.

tout en un coup, d'un seul coup, 146.

tout d'un train, sans interruption, sans retard, 177 :

Parlons tout d'un train, ma fille, de la prévention de Monsieur le Chevalier.
SÉVIGNÉ, IX, 222.

tout outre, tout à fait, extrêmement, 110 :

Il estoit tout oultre passionné de l'amour d'Aspasia. AMYOT. *Artax*, 39. (L.)

tout (du), tout à fait, 13 :

Que si nos maux passés ont laissé quelque [reste
Ils vont du tout finir.
MALHERBE, I, 232.

traces, 125. NICOT : « En pluriel, traces entre veneurs signifie les erres et routes des bestes mordantes, comme ours et sangliers. Là où celles des cerfs, chevreux, dains et rangiers s'appellent pieds ou foyes. »

tracotanza, présomption, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

train (tout d'un). Voir *tout*.

traite, 142 : FURETIÈRE : « On appelle *traitte* en matière de monnoyes, une charge excessive qui fait la diminution de leur valeur. Ce terme comprend le seigneuriage, le brassage et le remede de poids et de loy ». Ailleurs Furetière définit cette dernière expression; elle désigne l'indulgence accordée aux fabricateurs de monnoye, dont la monnaie peut être un peu au-dessous du poids et du titre fixés par l'ordonnance.

tranchée, emprunté par les Italiens, *trincea*, 355.

translation, métaphore, 203.

Quand l'Escriture nomme Dieu, homme de guerre : pour ce que sans translation ce langage seroit trop dur et aspre, je ne doute pas de le prendre comme une similitude tirée des hommes.
CALVIN, *Inst.*, 1114. (L.)

transporter, emprunté par les Italiens, 293.

transposition de lettres dans les mots italiens, 76.

trascotato, présomptueux, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

travail, emprunté par les Italiens, *travaglio*, 285.

travaillé, souffrant, incommodé, fatigué, 123.

L'homme est d'autant plus travaillé
Que le parterre est émaillé
D'une diversité plus grande.
MALHERBE. (L.)

travailler, emprunté par les Italiens, *travagliar*, 285.

trebuscher, emprunté par les Italiens, *traboccar*, 285.

tres, usage de ce mot, 88.

tresquer, danser, en ancien français; emprunté par les Italiens, *trescar*, 266 :

Main a main nous prendron, ainsi que [pour treschier.
CUVELIER, *B. du Guesc.*, 19911. (G.)

tripot, 135, lieu où l'on joue à la paume. Le mot, qui avait signifié *halle*, *marché*, avait d'ordinaire au XVIe siècle le sens que lui donne Henri Estienne.

trisayeul, 157.

tromper, employé avec *decevoir*, 167; *Proverbe*, 234.

trompevilain, 164.

trop n'est mie bien, *Proverbe*, 230; *trop* emprunté par les Italiens, *troppo*. 323.

truffer, vieux mot signifiant *se moquer de*, *railler*, 177; le verbe s'employait aussi comme neutre et comme réfléchi :

Commença trupher et mocquer maintenant les uns maintenant les autres.
RABELAIS, IV, 39. (G.)
Vous truphez, icy, beuveurs.
RABELAIS, IV, 38.
Cessez pourtant icy plus vous trupher.
RABELAIS, IV, 38.

truye, machine de guerre, 305. FROISSART : « Un grant engin que on appelle truie, lequel engin estoit de telle ordonnance que il jetoit pierres de faix, et se pouvoient bien cent hommes d'armes ordonner dedans ». II, II, 5 (L.). Cet engin servait à battre les murailles et à se mettre à couvert en approchant des murs.

tt pour *pt* ou *ct* dans les mots italiens, 81.

u pour *e* dans les mots italiens, 76; — pour *o*, 76; *u* inséré dans les mots italiens, 76, 80, 307.

Ulysse, 158.

v changé en *gu*, 305.

valenza, vaillance ou valeur,

emprunté par les Italiens aux Provençaux, 258.

vantence, vanterie, 121 (dans une citation) :

Et maintz seigneurs (je le dys sans ventance)
Riches et grans cerchoient mon accoinctance.
[CL. MAROT, *Met. d'Ov.* II, 81. (G.)

Varchi, 15, 16, 20, 314.

Vascones, les Gascons, disent *o* ou *obe* pour *oui*, 171.

veau (*Proverbe*), 217.

veée, défendue, refusée, 221 (dans un proverbe).

De si grant amour à ses parens, amis et affins et mesme à ses officiers qu'il n'est chose qu'il leur voulsist veer (refuser).
CHRIST. DE PISAN, *Charles V*, 2e p. ch. 5. (G.)

vendiquer (se), revendiquer, réclamer comme sa propriété, 306.

Il vouloit faussement se vendiquer Virginie comme sa serve et son esclave.
SIBILET, *Dial. cont. les folles amours*. (G.)

Vendosme prétend parler le meilleur français après Paris, 170.

vénerie (métaphores empruntées à la), 117 et suiv.

vengiare, venger, emprunté par les Italiens aux Provençaux, 260.

venir au devant, venir devant les yeux, emprunté par les Italiens, 335.

verbes, vieux verbes usités dans les *Rommans*, 187; vieux verbes dérivés des noms en ajoutant au commencement la préposition *en*, 188; verbes empruntés par les Italiens, 284; verbes formés sur le modèle du français, 300.

verge, tige, 244 (dans un proverbe).

verisimilitude, vraisemblance, 347. Nicot donne *verisimilitude* et ne donne pas *vraisemblance*. Les deux sont employés par Montaigne.

vermeillet, diminutif de *vermeil*, un peu rouge, 101. Le mot, qui est ancien dans la langue, est employé par Ronsard, Du Bellay, etc. Nicot le traduit par *rubicundus*.

verron, vairon, 235 (dans un proverbe). NICOT : « Petit poisson commun ».

vers mesurez en français, 40.

vertu gist au milieu, *Proverbe*, 230.

viande, nourriture, aliment, 214. C'est l'ancien sens du mot.

Un ragoût, une salade de concombre, des cerneaux, et autres sortes de viandes.
SÉVIGNÉ, IV, 152.

vieil langage, les richesses qu'il offre au français, 184 et suiv.

vieux mots, plus rapprochés du latin que les formes modernes, 189; vieux mots empruntés par les Italiens, 262 et suiv.

Vigenere, 62.

Vigne (Gaces de la), 122.

vilain (proverbes relatifs au), 204.

vilain, **chichevilain**, avare, 106.

Jamais on ne parle de vous que sous les noms d'avare, de ladre, de vilain et de fesse-mathieu. MOLIÈRE, *Avare*, III, v.

vin (Proverbes relatifs au), 213, 214, 216, 223.

Virgile, 4, 5, 17, 23, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 185, 193, 220, 236.

viste (adj.), prompt, léger, rapide.

Plus vites que les aigles, plus courageux que les lions. BOSSUET, *Condé*. (L.)

vittuailles, emprunté par les Italiens, *vettovaglie*, 356.

vocable, mot, 40.

voire, même, 3.

volerie (métaphores empruntées à la), 117 et suiv.

voyage, emprunté par les Italiens, *viaggio*, 278.

voye, employé à Paris comme synonyme de *chartee*, 180.

voye (en), en route, en chemin, 207 (dans un proverbe) :

Leur bagage étant prêt...
Nos galants se mettent en voie.
LA FONTAINE, IV, 42.

Walons, leur dialecte peut enrichir la langue française, 176.

x remplacé par *ss* dans les mots italiens, 81.

Xenophon, 13, 118, 150, 151.

zelateur, qui a du zèle, qui agit avec zèle pour, 2 :

Ce ne sont plus ces anciens zelateurs de la liberté, uniquement attentifs au bien public et à l'honneur de la nation.
ROLLIN, *Hist. anc. OEuv.*, VII, 54. (L.)

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos v
Préface vii
Au Roy 1
Au lecteur 10
Project de l'œuvre intitulé de la precellence du langage françois par Henri Estiene 27
Observations grammaticales 361
Lexique-index 388

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD. — 786-95.

LaF.Gr.
E814p

102384

Author Estienne, Henri

Title La Precellence du Lang. Franç.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.
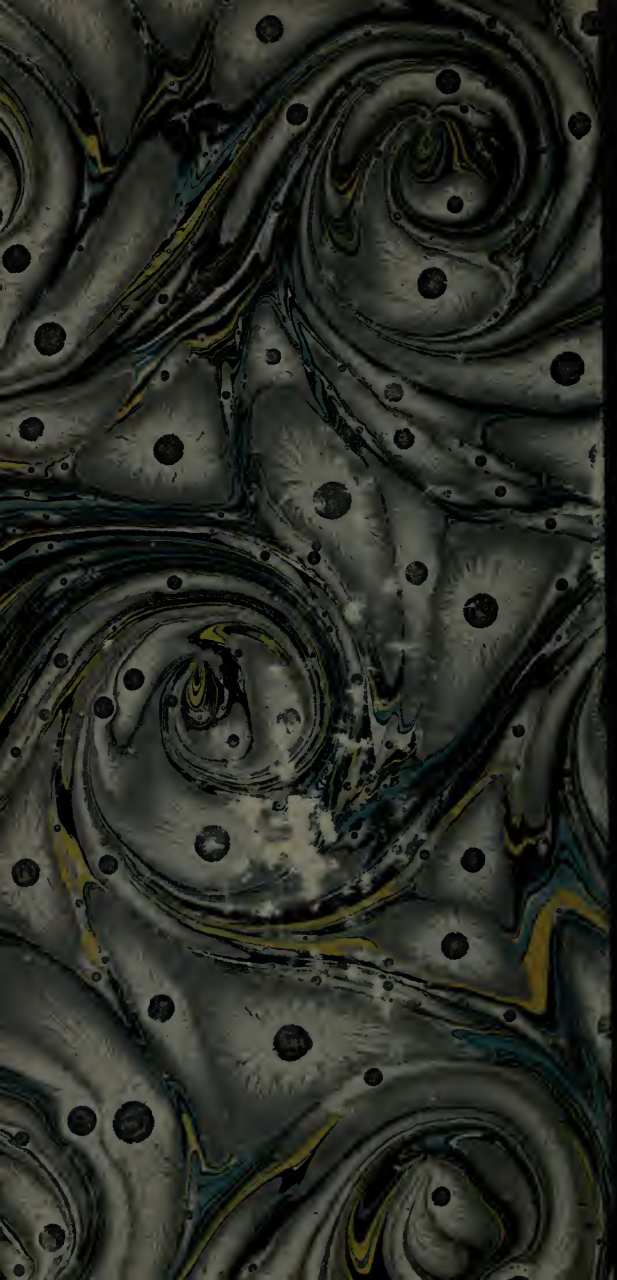
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU